Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
ARNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Rue du Palais

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE
30, rue des Boulangers.

1875

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Cachet :

مو

* لا بن *

ابراهيم

الحمد لله وصلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وسلام

لما ان قدم الينا ولدنا الحاج ابن الاشهل بن بعلاف البرنكي من اجيد العرب من ناحية فصر طينة فد اتى الينا حين زعجوه الاتراك وبكوا له جميع ما كان تحت يده من الرعية والاملاك وشاكيا بما اصابه من الظلم فقبلنا شكوته ونصرناه على اعدايه وجعلناه في بلاد المشرق حرمة واحترام وتصدقنا عليه بجميع الزاب من دشرة بلاوش حتى الى زاوية الولي سيدي ناجي كل ذلك صدقا له وهيبة لوجه الله الكريم له ولاولاده من بعده بقوله صلى الله عليه وسلم واكرموا عزيز قوم ذل فانه كان عزيز في قومه وذلول الاتراك من ظلمهم وتعديتهم عليه لانه رجل عزيز قوم ونسله طيب من نسل جعفر البرنكي وزير هارون الرشيد فلذلك رفعنا بقدره وقبلنا شكوته ونزعنا ما كان عليه من الظلم وتصدقنا عليه بجميع الزاب من ماء ونخيل ولا مدخلا لمن ولي بعده في ذلك الزاب كله بيده سوى بسكرة امرها للخطيب وعشور فرط خراج فانه للخطيب وعشور بادس وغير هذا في يد ابننا الحاج المزبور نعم ونزعنا من يد الحاج امر الزاوية سيدي عقبه

امير الجيش لا مدخلا لبعلاف فيها ولا في نخيلها ولا في ماءها ظعن امرها او عظم امرها فانها محررة من جميع مطالب المخزني لان ارضها ضمت عظم صاحب رسول الله صلى الله عليه وسلم وامرنا اليها الخطيب ان يكون من الزاوية ببال على ان لا يصل اليها بظلم هذا تعطفنا على الزاوية ما دام امرها بايدينا ومن بدل وغير فالله حسبه امين

واما الزاب المذكور كله صدقة وهيبة له ولاولاده وقبل منا ورضى به وصار ملكا له من املاكه ان شاء باع او شرا فيه او يصدق به على غيره فاننا اولاد النبي وذرية الهشمي لا ندامة في عطيتنا ولا مطلبا ..... السلطنة فيها وهبنا على من احبينا هذة عادة الملوك يكرموا من لجا اليهم والتاجا نكرموه فها نحن نكرمنا عليه بجميع الزاب عليه وعلى اولاده وعلى اولاد ولاده ومن خلفي الحمد استوجب الحمد والسلام

الفقير ربه سيدنا السلطان الاعظم

امير المومنين

مولاي ابراهيم ابن مولاي محمد الكبير

شوفية فاس المحروسة بالله تعالى

الواضع طابعه اعلاه

سنة ١٠٣٤.

Ecrit à l'encre rouge :

الحمد لله ولما وقع به من الصدقة والهبة الى هذا اجيد العرب

سيدنا ومولانا ابراهيم صاحب الرسم المرقوم الطبع عليه بطابعه
الكريم فهو صدقه وهبه لهذا العبيد اعني السيد الحاج بن الاشهل
بن بعلاف البرمكي فهو امرنا به امير بلاد باس سيدنا ومولاي
ابراهيم وفق الله امره

الفقير لربه

محمد

١٠٣٤ من هجرة عليه السلام

Écrit en marge avec un cachet illisible :

الحمد لله

وكيف نظرنا.....

.....ابراهيم فيما تصدق به على الحاج
ابن الاشهل بن بعلاف وامرنا ان لا مدخل لنا في الزاب
سوى عشورنا في فرط و..... بادس فبلنا منه ورفعنا
ايدينا على الزاب كله لا حق ولا سبيل لي عليه وعلى رعيته
ابدا الابدا والسلام من الوثق بربه الخطيب بن علي فايد بسكرة
سنة ١٠٣٤ من الهجرة

sur le cachet : Moula ben Ibrahim.

« Louange à Dieu.

« Que Dieu répande sa miséricorde sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons, salut.

« Notre fils, El Hadj ben el Achaal ben Bou Allag, le Barmécide qui, par son rang, est l'un des hommes les plus considérables parmi les Arabes de la région située du côté de Constantine (Ksar Tina), ayant été expulsé par les Turcs, qui lui ont ravi la totalité de ce qu'il avait sous sa dépendance, tant en sujets (gens sous son autorité) qu'en propriétés, il est venu alors se plaindre à nous des tyrannies dont il était victime. Nous avons accueilli sa plainte, nous l'avons secouru contre ses ennemis, nous lui avons octroyé la considération et le respect dans la contrée orientale, et fait don de la totalité du Zab, comprise depuis le village de Fellaouch (1) jusqu'à la Zaouïa du Saint-Homme, Sidi Nadji (2).

« Tout cela est accordé comme don et concession en sa faveur, et après lui, en faveur de ses enfants, afin de nous rendre agréable à Dieu le généreux, et pour nous conformer à la parole de Celui sur lequel nous invoquons la prière et le salut qui a dit : « *soyez bienfaisants envers l'homme considérable d'entre la peuplade qui aurait été humilié.* » Or, le sus-nommé est un personnage d'un rang élevé parmi sa peuplade, et il a souffert des tyrannies et des injustices commises à son égard par les Turcs.

« En raison de la position distinguée qu'il occupe parmi les siens ; de son excellente origine qui remonte à Djaffar le Barmécide, ministre de Aroun-er-Rechid, nous avons rehaussé son pouvoir, nous avons accueilli ses doléances, et nous l'avons délivré des injustices qui l'accablaient. Nous lui avons fait don de la totalité du Zab, avec ses eaux (d'irrigation) et ses palmiers, sans que celui qui lui avait succédé ait à entrer (en partage) avec lui dans ladite possession. La totalité du Zab sera entre ses mains, à l'exception de Biskra qui dépendra du Khattib ; la dîme formant la redevance de Gartta (3) est également en faveur du Khattib.

---

(1) Fellaouch, ancienne bourgade aujourd'hui ruinée sur l'oued Melili.

(2) Sidi Nadji, personnage religieux dont la zaouïa et la tombe sont à Khanga.

(3) Gartta, village du Djebel Chechor, à 24 kilomètres à l'est de Biskra.

« L'achour de Badès (1) et autres localités seront à notre fils El-Hadj sus-nommé : c'est bien entendu !

« Nous avons retiré à El Hadj la gestion de la zaouïa de Sidi Okba, général de l'armée (conquérante). El Hadj ben Bou Allag n'aura point à s'ingérer dans ce qui la concerne, ni pour ses palmiers, ni pour ses eaux; soit que cette oasis augmente en prospérité, soit qu'elle tombe en décadence. Ladite zaouïa sera exempte de tout impôt gouvernemental, parce que sa terre renferme dans son sein les os d'un compagnon du prophète, que Dieu répande sur lui la prière, salut.

« Nous avons donné à son sujet des ordres au Khattib pour qu'il veille avec sollicitude sur la dite zaouïa, afin qu'elle ne soit atteinte par aucune injustice. Telle est la marque de sympathie que nous montrerons en faveur de cette zaouïa tant qu'elle dépendra de nous. Quiconque ferait des changements ou des détournements, Dieu lui en tiendra compte, amen.

« Ainsi le Zab sus-indiqué est en totalité remis en don et cadeau en sa faveur et en faveur de ses enfants. (El-Hadj ben el-Achaal) l'a accepté et y a consenti. Le Zab est par conséquent devenu une propriété d'entre ses propriétés. Il sera libre d'en vendre, acheter et donner à autrui selon son gré.

« Quant à nous, nous sommes les enfants du prophète et de la postérité d'El Hachemi; nous n'avons pas à nous repentir du don que nous avons fait, nous ne réclamons rien (comme redevance due) au souverain. Nous donnons à celui que nous aimons, telle est l'habitude des princes, qui répandent leurs générosités sur ceux qui font appel à leur appui, à celui qui cherche un refuge auprès de nous, nous accordons nos bienfaits. Nous lui avons, par conséquent, témoigné notre générosité par le don, à lui, à ses enfants, et aux enfants de ses enfants, de la totalité du Zab.

« L'humble devant son Dieu, notre seigneur le sultan très-magnifique, Prince des croyants, Moulaï Ibrahim, fils de Moulaï

(1) Badès, village à 13 lieues est de Biskra.

Mohammed el Kebir, de la noble ville de Fez, la bien gardée par Dieu Très-Haut, qui a apposé son cachet en tête du présent.

L'an 1034 (de J.-C., 1624-25).

(Ecrit à l'encre rouge au-dessous) « Louange à Dieu, après que a été effectuée ladite concession, et donation en faveur de cet homme distingué parmi les Arabes, acte accompli par notre seigneur et maître Ibrahim, lequel a fait dresser le diplôme ci-dessus, revêtu de son sceau illustre, (constatant) ce qu'il a donné et concédé à cet homme distingué, c'est-à-dire à Sid-el-Hadj ben Achahal ben bou Allag le Barmecide. Tel est l'ordr que nous a donné à ce sujet l'émir de la ville de Fez, notre seigneur Moulaï Ibrahim, que Dieu l'assiste dans ses actes.

L'humble devant son Dieu,
Mohammed.

« 1034 de l'hégire du prophète, sur lui le salut.

(Ecrit en marge, avec un cachet illisible.)

« Louange à Dieu.

« Et après avoir examiné (le diplôme qui précède au sujet de ce que) l'émir Moulaï Ibrahim a donné à El Hadj ben el Achahal ben bou Allag et par lequel ledit émir nous ordonne de ne percevoir aucune redevance dans le Zab, si ce n'est notre achour de Garta et.... (déchiré) Badès ; nous avons adhéré à cette mesure, fait acte de main-levée sur tout le Zab, et je n'aurai absolument à tout jamais ni le droit, ni aucun prétexte à invoquer (pour étendre mon autorité) sur le Zab et sur les gens qui l'habitent. Salut.

De la part de celui qui met sa confiance en Dieu, le Kahttib ben Ali, kaïd de Biskra.

L'an 1034 de l'Hégire.
(1624-25 de J.-C.) »

Il convient tout d'abord d'initier le lecteur à l'étimologie de ce nom de Barmecide qui ennoblissait ceux qui le portaient.

Dans le 4e volume des *Moroudj-ed-Deheb*, les *Prairies* d'or.— Maçoudi donne la description du Noubehar, temple bâti à Balkh, dans le Khoraçan, et consacré à la Lune : « Celui qui y exerçait les fonctions de grand prêtre était respecté des rois de ce pays ; les rois obéissaient à ses ordres et se soumettaient à ses jugements ; enfin il avait l'administration des biens qu'on offrait au temple, Le nom du grand-prêtre était Barmak ; on le donnait à tous ceux qui étaient investis de cette dignité : de là vient le nom de Barmecide, car Khaled ben Barmak, était fils d'un de ces pontifs (1).

Aroun-er-Rachid, ce prince célèbre de l'Orient, beaucoup plus connu par la roman des *Mille et une Nuits* que par les relations d'amitié qu'il entretint avec Charlemagne, eut durant son règne pour ministre et pour compagnon inséparable le fameux Djaffar le Barmecide.

Le diplôme qu'on vient de lire nous apprend que les ben Chennouf, qui depuis des siècles commandent aux Oulad Soula du Zab Chergui, descendraient de ce personnage. L'arbre généalogique suivant établit du reste cette filiation.

Bou-Allag.
El-Achahal.
El-Hadj.
Chenouf.
El-Hadj ben Chennouf, laissa deux fils

1° Bou Abd-Allah	2° Bou Diaf
Cheïkh des Oulad-Soula,	Cheïkh des Oulad-Soula,
Chennouf,	Ahmed ben Farhat.
Cheïkh des Ouled-Soula	

(1) *Prairies d'or* — Tome IV, page 48. — Traduction de Barbier de Meynard.

Mohammed El-Bey ben Chennouf, cheïkh des Oulad-Soula

Si-Ahmed bey ben Chennouf,
Kaïd du Zab Chergui

Si-El-Mihoub ben Chennouf,
Kaïd des Beni-bou-Seliman

Dans la notice sur les Harar, seigneurs des Hanencha, (1) il a été question de leurs voisins les Ben Chennouf qui, au XVe siècle commandaient déjà à la grande tribu arabe des Oulad Soula, répandue dans la province depuis Coustantine jusqu'au Sahara. A cette époque une branche des Ben Chennouf possédait la ville de Kef et ses environs, luttant avec énergie contre les empiètements des Turcs de Tunis, et contre leurs rivaux les Harar, afin de conserver entre leurs mains la contrée frontière qu'ils habitaient par droit de conquête depuis plus de deux siècles,

La politique turque, nous dit l'historien Kaïrouani, commença par jeter la discorde parmi les Ben Chennouf, les armer les uns contre les autres. Ceux de Constantine se séparèrent de ceux du Kef, et lorqu'on les sentit suffisamment affaiblis dans cette lutte intestine, on réussit sans peine à chasser définitivement ces derniers. Mohammed Pacha de Tunis parvint en 1041 (1631 de J.-C.) à effacer le nom des Ben Chennouf de l'Outan du Kef où ils commandaient. Mais dans l'adversité, les vieilles querelles de famille s'éteignent, et les expulsés du Kef eurent la ressource d'aller chercher un asile chez leurs frères de Constantine qui commandaient toujours aux Oulad Soula.

C'est de ceux-ci qu'il est question dans cette note, et si j'ai commencé à parler des précédents, c'est afin de faire ressortir l'acharnement mis constamment en pratique par les Turcs pour disloquer l'union existant entre les divers membres d'une

(1) Voir *Revue Africaine*, année 1874.

famille féodale trop influente, et se rendre ainsi maîtres absolus des destinées du pays.

Nous avons vu par la pièce authentique qui précède, que les Ben Chennouf du Sahara avaient déjà eu, de leur côté, à subir les effets de cette politique dissolvante et capricieuse.

Rappelons maintenant que les Oulad Soula descendent de Soula ben Ali et sont frères des Ahl ben Ali auxquels commandait la famille féodale des Bou Okkaz, maîtresse du Sahara depuis le XIIIe siècle de notre ère.

A quelle époque les Ben Chennouf commencèrent-ils à s'allier aux Bou Akkaz, c'est ce que la tradition ne nous dit point, nous savons seulement que bien avant le départ des Arabes Riah du Tell vers le Sahara, les deux familles étaient déjà unies par les liens du sang, ce qui expliquerait l'avènement d'un descendant des Barmecides émigré en Afrique, au commandement d'une tribu sœur de celle qui obéissait aux successeurs du grand chef des Douaouda Yacoub ben Ali, ancêtre des Bou Okkaz. Du reste, aujourd'hui encore, les Bou Okkaz et les Ben Chennouf se marient entr'eux.

L'historien Iben Khaldoun nous apprend, que vers la fin du XIIIe siècle, les Douaouda occupaient les immenses plaines qui environnent Constantine. De là, s'enfonçant ensuite vers le sud à la recherche de pâturages pour leurs immenses troupeaux, ils se firent place par la force des armes, et ne tardèrent pas à établir leur domination sur tout le Zab, l'oued Rir', et jusqu'à Ouargla.

De ce pays conquis, les Ben Chennouf et leurs Oulad Soula, eurent en partage le Zab Chergui, dont ils dépossédèrent les Dreïd et les Guerfa qui reconnaissaient l'autorité religieuse du marabout Sidi Nadji, lequel d'après une tradition était alors gardien du tombeau de Sidi Okba.

Sidi Nadji refoulé vers Zeribet Ahmed et Khanga, alla fonder sur ce dernier point une nouvelle zaouïa portant son nom, et qui a acquis depuis une certaine renommée.

La première apparition des Turcs à Biskra eut lieu selon Léon l'Africain sous le gouvernement Hassan Agha en 1531. Comme partout ailleurs ils semèrent systématiquement la division parmi les gens influents du pays, en favorisant les ambitions des uns

au détriment des autres. Quand un nouveau pouvoir s'élève, il est d'habitude chez les indigènes, ainsi qu'ailleurs du reste, de voir ceux qui se considèrent comme lésés par l'ancien état des choses, venir revendiquer certains priviléges octroyés à autrui. C'est, parait-il, à la suite de pareilles démarches que les Ben Chennouf furent dépossédés de la jouissance du Zab, et qu'étant allés implorer la protection du souverain de Fez contre un gouvernement trop partial, ils obtinrent le diplôme curieux dont on a lu plus haut le texte et la traduction.

Nous reparlerons bientôt des Ben Chemouf dans l'historique des Douaouda.

L.-Charles FÉRAUD.

LA RÉGENCE D'ALGER

SOUS

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Voir la *Revue africaine*, année 1872 (1)

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 3e, page 159)

1918

Quartier général, Milan, 25 prairial an V (13 juin 1797)

AU CONSUL FRANÇAIS A ALGER (Jean Bon St-André).

J'ai l'honneur de vous faire passer ci-joint, un mémoire présenté au général en chef Bonaparte en faveur du nommé Louis Imperatori, négociant piémontais maintenant détenu à Alger. Ce jeune homme, intéressant par ses malheurs, a été pris sur un bâtiment turc, par un corsaire barbaresque et conduit à Alger contre le droit des gens, puisqu'il se trouvait passager à bord d'un vaisseau d'une puissance amie du dey.

(1) Ces documents, laissés par notre regretté président M. Berbrugger, viennent de nous être envoyés par M. E. Watbled.

Le général Bonaparte, vivement touché du sort de ce jeune homme et des inquiétudes de la famille honnête à laquelle il appartient et dont il est chéri, me charge de vous le recommander particulièrement et de vous engager à faire toutes les démarches que vous jugerez nécessaires auprès du gouvernement d'Alger pour rendre la liberté à un homme qui l'a injustement perdue.

Le caractère de la nation que vous représentez, ne me laisse aucun doute sur l'empressement que vous mettrez à seconder les vues du général Bonaparte à l'égard du nommé Imperatori.

Par ordre du général en chef.

(*Dépôt de la Guerre*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 3e, page 226)

1994

Montebello, 17 messidor an V (5 juillet 1797)

A M. LE MARQUIS DE MANFREDINI.

Vous trouverez ci-joint, M. le Marquis, deux pièces écrites par huit Tunisiens que le hasard a fait tomber entre les mains des Livournais, son Altesse royale m'obligera en leur rendant la liberté. Je n'attache à cette faveur d'importance que celle que m'inspire l'humanité.

BONAPARTE

(*Archives des Affaires étrangères*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 3e, page 248)

2020

Quartier général. Milad, le 29 messidor an V (17 juillet 1797).

AU MINISTRE DE LA MARINE.

Venise, qui fournit de grands avantages à la marine, réclame de vous, citoyen ministre, douze ou quinze permissions qui mettent les bâtiments les plus riches à l'abri des Algériens : ces corsaires lui ont déclaré la guerre depuis environ trois mois, ce qui ruine entièrement son commerce. Si vous pouvez prendre en considération cet objet, il sera très-avantageux pour indemniser ce pays des pertes qu'il fait tous les jours.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 3e, page 613)

2391

Paris, 3 nivore an VI (28 décembre 1797).

AU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

J'ai l'honneur de vous envoyer, citoyen président Barras, la copie d'une lettre que je reçois du Bey de Tunis, avec les noms de dix-huit Français que ce bey a fait mettre en liberté.

Dans le temps que je me suis trouvé en Italie, j'ai saisi toutes les occasions de donner à nos bons amis les Turcs, des marques de l'amitié que la République Française a pour eux.

Le gouvernement provisoire de la République ligurienne a fait mettre également en liberté tous les esclaves turcs qui

étaient sur les galères de Gênes, et les a renvoyés dans leur patrie.

BONAPARTE.

(*Extrait du Moniteur Universel*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 4, page 161)

2611

A bord de l'*Orient* à la hauteur des bouches de Bonifacio, 7 prairial an VI (26 mai 1798).

A L'OFFICIER GÉNÉRAL COMMANDANT EN CORSE (Le général de division Ambert).

D'après le compte que j'ai rendu au général en chef de l'avis qui m'a été donné, que trois corsaires barbaresques relâchaient dans la rade de Bastia, ayant à bord, comme esclaves, l'équipage de prises faites sur les bâtiments génois.

Le général en chef :

Vu que dans tous les ports où s'est trouvée l'armée, il a fait mettre sur le champ en liberté tous les esclaves barbaresques qui s'y trouvaient.

Ordonne à l'officier général commandant en Corse ou en son absence, à l'officier commandant à Bastia, de faire mettre sur le champ en liberté tous les Génois faits esclaves par les trois corsaires barbaresques d'Alger qui se trouvent dans ce moment-ci, mouillés dans la rade de Bastia.

Si, depuis les dispositions faites par le général en chef, la République ligurienne avait encore dans ses ports des esclaves algériens, ils seront mis en liberté en nombre égal à ceux délivrés aux Génois à Bastia.

Dans tous les cas, vous porterez la plus grande exactitude à faire exécuter cet ordre pour mettre sur le champ en liberté

tous les Génois qui se trouvent à bord de ces corsaires d'Alger.

Vous communiquerez au Directoire ligurien le double de cet ordre.

Par ordre du général en chef (1)

(*Dépôt de la guerre*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 3, page 168)

2617.

Le pilote du navire suédois, la *Marie-Sophie*, venant de Londres allant à Naples, sait que l'objet de la frégate suédoise allant à Tunis, est de porter des présents au bey de cette Régence, etc.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 4, page 211)

2665

Quartier-général. Malte, 27 prairial an VI (15 juin 1798).

AUX CONSULS DE FRANCE A TUNIS, TRIPOLI ET ALGER

Je vous préviens, citoyen, que l'armée de la République est en possession depuis deux jours de la ville et des deux îles de Malte et de Gozzo; le pavillon tricolore flotte sur tous les forts.

Vous voudrez bien citoyen, faire part de la destruction de

(1) Bonaparte, général en chef de l'armée d'Orient, était parti de Toulon pour l'Egypte, le 19 mai 1798.

l'ordre de Malte et de cette nouvelle possession de la République au Bey, près duquel vous vous trouvez, et lui faire connaître que désormais il doit respecter les Maltais, puisqu'ils se trouvent sujets de la France.

Je vous prie aussi de lui demander qu'il mette en liberté les différents esclaves maltais qu'il a; j'ai donné l'ordre que l'on mît en liberté plus de 2,000 esclaves barbaresques et turcs que l'ordre de St-Jean de Jérusalem tenait aux galères.

Laissez entrevoir au bey que la puissance qui a pris Malte en trois ou quatre jours serait dans le cas de le punir, s'il s'écartait un moment des égards qu'il doit à la République (1).

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*)

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

Tome 4, page 225.

2675

Quartier général. Malte, 28 prairial an VI (16 juin 1798)

AU CITOYEN LE ROY

Le général en chef ayant ordonné à l'amiral Brueys de nommer une commission à l'effet de reconnaître ceux des esclaves turcs qui seraient susceptibles d'être embarqués utilement sur les vaisseaux de l'escadre, vous voudrez bien donner des ordres pour, à la réquisition de l'amiral Brueys ou du chef de l'état-major de l'armée navale Ganteaume, faire remettre à leur disposition tous les esclaves turcs qui peuvent être dans le bagne qu'ils désigneront, le nombre monte à environ 500 hommes (2).

Vous vous entendrez avec l'amiral Brueys pour la répartition sur les différents vaisseaux et les mesures de sûreté qu'il est convenable de prendre.

Par ordre du général en chef.

(*Dépôt de la Guerre*).

(1) V. *Revue Africaine* n° 32. (6e volume, page 128).

(2) Voir le numéro 3078, ibid. page 530, où il est dit 2,000.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er.

2736

(IBID. P. 283)

ORDRE

Quartier général. Alexandrie, 15 messidor an VI (3 juillet 1798).

Bonaparte, général en chef, ordonne :

Art. 1er. Tous les matelots turcs qui étaient esclaves à Malte et qui ont été mis en liberté et qui sont de Syrie, des îles de l'Archipel, de l'Egypte ou du Dey de Tripoli, seront sur le champ mis en liberté.

Art. 2. — L'amiral les fera débarquer demain à Alexandrie d'où l'état-major leur donnera des passe-ports pour se rendre chez eux, et à chacun une proclamation en arabe.

BONAPARTE.

(*Dépôt de la Guerre*).

CORRESPONDANCE NAPOLÉON 1er

(Tome 4, page 443)

Quartier général, 17 thermidor an VI (4 août 1798)

AU CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A TRIPOLI (Alphonse Guys)

Je profite, citoyen consul, du passage de la caravane pour vous faire part des succès de la République à la bataille des Pyramides, où nous avons tué plus de 2,000 mameluks de cavalerie d'élite.

Je désire que vous fassiez connaître au Bey de la Régence de Tripoli, que la République française continuera à vivre en bonne intelligence avec lui, comme elle l'a fait par le passé. Tous les sujets du bey seront spécialement protégés en Egypte.

J'espère que, de son côté, il se comportera envers la République, avec tous les égards qui lui sont dus.

Faites-moi part de toutes les nouvelles que vous pourriez avoir de la Méditerranée.

Je vous salue,

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

3043, (IBID., P. 498)

DU MÊME AU MÊME.

Après le désastre d'Aboukir (14 août 1798), il lui demande des nouvelles de France et le prie d'envoyer à Malte pour lui procurer toutes les gazettes qu'on y reçoit. Il est indispensable, dit-il, qu'il lui expédie au moins une fois toutes les décades, un courrier qui ira par mer jusqu'à Derne, et de là traversera le désert, etc.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

Voir aussi le numéro 3439 en haut et en bas de la page 55 et 251 (tome 5 ; et au milieu de la page 56 et 101.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 4, page 578)

Quartier général. Caire, 11 fructidor an VI (28 août 1798),

AU GÉNÉRAL KLÉBER.

.....

J'ai lu les lettres que les pilotes barbaresques qu'avaient pris les Anglais, ont écrites à El Messiri (1) ; c'est une plate

(1) Voir sur ce Messiri, les numéros 3147 et 3148, et tome 5 pages 199-722, où il est dit président du divan d'Alexandrie.

bêtise, cependant, j'aurais assez aimé que vous eussiez fait couper le cou au raïs de la Djerme.

.....

BONAPARTE.

(*Dépôt de la Guerre*).

3183 (IBID., p. 606)

Quartier général. Caire, 13 fructidor an VI (30 août 1798)

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

.....

On porte à Malte beaucoup de plaintes sur la conduite du vice-roi de Sicile : elle est toute opposée à celle des beys de Tunis et de Tripoli qui se sont empressés d'envoyer des provisions à Malte, et qui se conduisent très-bien vis-à-vis de nous [1].

BONAPARTE.

(*Dépôt de la Guerre.*)

---

(1) Une partie des approvisionnements de l'expédition d'Egypte fut tirée de la Régence d'Alger.

Impénétrabilité du destin ! Cette fourniture fut l'origine partielle de cette créance de commerce algérien sur la France, qui devait jouer un si grand rôle dans les évènements ultérieurs, et amener un jour les Français à Alger.

En transigeant avec sa conscience de croyant, Mustapha préparait donc l'asservissement de sa patrie.

Il avait perdu de vue cette recommandation du Koran :

« O croyants ! combattez les infidèles qui vous avoisinent ; qu'ils vous trouvent toujours sévères à leur égard. Sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent. »

Une telle conduite devait exciter et excita en effet l'indignation de la Sublime-Porte, et de réproches sanglants furent adressés par elle à Mustapha Pacha.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier

(Tome 5, page 250)

3731

Quartier général. 19 frim. an VII (9 décembre 1798)

AU BEY DE DERNE.

Je vous expédie le citoyen Arnaud (voir au numéro précédent

Une longue dépêche du capitan Pacha dans les attributions duquel étaient placées les relations de la Turquie avec ses possessions d'outre-mer, met au jour cette indignation et contient de nouvelles exhortations à la guerre sainte.

Cette lettre, datée du 24 février 1801 et adressée au Pacha d'Alger fait partie des documents inédits dont je m'occupe depuis plusieurs années, à former un recueil aussi complet que possible (Archives du Domaine de la province d'Alger.)

Je crois intéressant d'en extraire les passages suivants :

« Vous avez commencé des évènements graves et retentissants qui ont eu lieu. Vous savez que les Français maudits se sont emparé par trahison de l'Egypte, et que le peuple de Mohamet, victime de la félonie, est courbé sous la tyrannie et le joug de l'oppression.

« Nous vous avons donné avis que la Sublime-Porte se préparait à faire une expédition par terre et par mer, et nous avons invité les trois régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, à poursuivre les Français à s'en emparer et à les emprisonner, à courir sur les navires, à les capturer et à les couler. Tels sont les ordres que mon souverain a fait parvenir à ses vassaux et sur l'exécution desquels il a insisté. Il comptait particulièrement pour leur exécution sur l'ardeur et le zèle des Régences à embrasser la défense de la foi, sur la fidélité et sur leur dévouement sans bornes.

« Il a appris cependant qu'après avoir incarcéré le consul français pendant un mois, vous l'aviez relâché, et que, lorsque vos corsaires rencontrent des navires français, ils ne les traitent pas comme les traiteraient des navires de la Sublime-Porte. Vous les épargnez et ils sont à l'abri de vos attaques. Il y a plus, vous réservez vos services et vos agressions pour les sujets de la Sublime-Porte bien que vous soyez vous-mêmes ses vassaux !

les instructions de celui-ci) ; afin de vous faire connaître le désir que j'ai de vivre en bonne intelligence avec les sujets du Bey de Tripoli, et de lui rendre tous les services qui dépendent de moi.

« Vous devriez respecter les navires anglais, puisque la Turquie est depuis longtemps en relations d'amitié avec cette nation : bien au contraire, vous leur courrez sus et les capturez. D'un autre côté, loin de tourmenter les Français, vous leur laissez le champ libre.

« De plus, les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli vendent des marchandises à l'ennemi au port de *Ben-Razi*. En outre, votre Régence vient de conclure un traité de paix avec les Français, c'est là un fait certain.

« Tout cela est parvenu aux oreilles de mon Padicha.

« Une telle conduite encourt son impérial déplaisir et viole les prescriptions de la loi : elle vous a aliéné la sympathie de mon souverain.

« Sachez que des ordres viennent d'être expédiés dans tous les ports de l'Empire, pour l'expulsion de vos agents. Ordre a été également donné en tous lieux de n'accorder aux Régences aucun soldat, de ne leur laisser faire aucun enrôlement, et de capturer tout navire de ces Régences qui se montrerait dans un des ports de la Méditerranée, en jetant en prison son capitaine et son équipage.

« Ces ordres impériaux ont été publiés. Il vous est donné connaissance de ces prescriptions illustres et pressantes afin que vous en fassiez votre profit et que vous rentriez dans le devoir.

« Quant à votre assertion, que vous avez été contraint de traiter avec les Français, c'est une excuse sans fondement et inadmissible : l'aveu de votre envoyé Mustapha Kodja nous a tout fait connaître.

« Tout l'Islam se prépare à combattre les mécréants et à reconquérir l'Egypte. En outre, le gouvernement anglais formé une flotte portant plus de trente mille soldats pour délivrer l'Egypte et porter assistance à la Sublime-Porte. Tous se préparent à combattre, vous seul faites exception : vous violez les prescriptions divines et encourez le mécontentement de notre souverain. En résumé, vous prêtez assistance aux ennemis et commettez des actes d'hostilité contre la Sublime-Porte et le peuple de Mahomet.

« Si vous avez réellement l'intention de combattre pour la foi, empressez-vous de venir vers Constantinople. En ces parages, les navires français sont nombreux, fondez sur eux et capturez-les.

Je désire que toutes les fois qu'il arrive à Derne des nouvelles de l'Europe, vous me les fassiez passer par exprès.

BONAPARTE.

(*Dépôt de la Guerre*).

« Si la guerre sainte n'est pas votre but et que vous ayez en vue de vous procurer du butin, allez vers Alexandrie. Ce port renferme une quantité innombrable de navires appartenant aux Français ; là il y en a toujours qui entrent et d'autres qui sortent. Vous pourrez exécuter des coups de main et enlever du butin.

« Mais vos yeux sont fermés et vos protestations mensongères, vos honteuses actions vous donneront des remords dans ce monde et dans l'autre.

« Faites votre profit de la gravité des circonstances et soumettez-vous à nos ordres.

« Vous m'en donnerez avis par une lettre qui m'apportera l'assurance que le traité de paix conclu avec les Français est annulé, et que vous avez commencé les hostilités. Ces faits me seront en outre attestés et confirmés par la déclaration du consul d'Angleterre et du consul de Russie, en résidence dans votre ville. Cela sera soumis au trône de notre souverain et vos actions passées remises et pardonnées, et vous retrouverez tout votre crédit. »

« Nous attendrons votre réponse pendant soixante-et-un jours. »

« Votre refus d'obtempérer à ces nobles ordres serait publié dans tous les ports de la Méditerranée et il ne vous serait plus accordé un seul janissaire : vos navires seraient capturés dans tous les ports appartenant à l'Islam, vos agents chassés de partout, enfin la flotte de la Sublime-Porte ne laisserait plus naviguer un seul de vos navires, fut-ce un canot.

« Il est donc urgent que vous réfléchissiez mûrement.

« Les Français veulent détruire l'Islamisme,

« Vous avez reçu des renseignements et des ordres.

« Puisse Dieu vous guider ! »

Cette rodomontade ne produisit pas sur l'esprit des vassaux du Padicha tout l'effet qu'il se croyait en droit d'en attendre. Plus tard, le général Bonaparte devenu premier consul, et ayant rétabli la paix entre la France et la Sublime-Porte, entra en négociations avec le Dey d'Alger.

(*Rais-Hamidou*, par A. DEVOULX, pages 10 et suivantes.)

3782, (IBID.)

AU BEY DE TRIPOLI (même date)

Je profite d'un bâtiment qui va à Derne pour vous renouveler l'assurance de vivre avec vous en bonne intelligence et amitié.

Dans plusieurs lettres que je vous ai écrites, je vous ai témoigné le désir que j'ai de vous être utile ainsi qu'à ceux qui dépendent de vous.

Je vous prie, lorsque vous aurez des nouvelles d'Europe, de me les envoyer par exprès.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

Voir aussi. ibid. numéro 3778, page 282.

4349, (ibid., page 715)

Quartier général. Caire, 27 therm. an VII (14 août 1799)

AU GÉNÉRAL DUGUA.

Je vous prie, citoyen général, de faire arrêter tous les hommes de la caravane du Maroc qui seraient restés en arrière, et que les Moghrebins venant à Hossey ne s'arrêtent qu'un jour et filent pour leur pays sans passer par Alexandrie.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

Voir ci-après le numero 4358.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier

(Tome 5, page 720)

4358.

Voir le numéro ante précédent

Caire, 28 therm. an VII (15 août 1799)

AU SULTAN DU MAROC

Il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète !

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Au sultan du Maroc, serviteur de la sainte Kasbah (Kaaba), puissant parmi les rois, et fidèle observateur de la loi du vrai prophète.

Nous profitons du retour des pèlerins du Maroc pour vous écrire cette lettre et vous faire connaître que nous leur avons donné toute l'assistance qui était en nous, parceque notre intention est de faire dans toute les occasions ce qui peut nous convaincre de l'estime que nous avons pour vous. Nous vous recommandons en échange de bien traiter tous les Français qui sont dans vos Etats ou que le commerce pourrait y appeler.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

4359

AU BEY DE TRIPOLI.

Il n'y a d'autre Dieu ! etc., au nom de Dieu ! etc., au bey de Tripoli, serviteur de la sainte Kasba, etc.

Nous profitons de l'occasion qui se présente pour vous recommander de bien traiter tous les Français qui sont daus vos Etats, parceque notre intention est de faire dans toutes les occasions tout ce qui pourra vous être agréable, et de vivre en bonne intelligence avec vous.

BONAPARTE.

(*Collection Napoléon*).

(Tachrif, page 87)

RECENCEMENT DES ESCLAVES D'ALGER PAR NAHA

En 1214 (1799-1800) ; il y avait :

Génois	95
Autrichiens	44
Français	64
Espagnols	193
Portugais	95
Sardes	4
Romains	4
Grecs	377
Corses	25
Maltais	77
Prussiens	72
Total	750

Le général Bonaparte écrit de Genève aux consuls de la République, le 21 floréal an VIII (11 mai 1800):

Vous devez peu compter sur Tunis.....
.....pour le ravitaillement de Malte.....

4509

Mention d'un citoyen marchand qui avait été consul à Tripoli, et avait refusé en Egypte de marcher à l'ennemi.

(Tome 6, page 95)

Paris, 18 fruct. an VII (5 septembre 1800)

5084. Notes dictées au ministre de la Marine

Donnez l'ordre au préfet d'expédier un des bâtiments destinés pour l'Egypte, pour Alger. Ce bâtiment sera porteur d'une lettre pour le citoyen (Dubois) Thainville (commissaire général et chargé d'affaires à Alger), écrite par le ministre de la Marine,

pour lui marquer la satisfaction du gouvernement pour la paix qu'il vient de conclure, l'autoriser à dépenser jusqu'à 300,000 fr. pour le ravitaillement de Malte et à expédier deux ou trois petits bâtiments en Egypte pour donner des nouvelles de France au général. On donnera 500 louis de gratification au bâtiment algérien qui après avoir fait cette expédition reviendra à Toulon.

.....

Par ordre du Premier Consul.

(*Archives de la Marine*).

A. BERBRUGER.

A suivre.

LES

OULAD BEN ZAMOUM

Les Oulad ben Zamoum, des Flissat Oum el-Lil, se disent parents des Ben Gana de Biskra, qui sont originaires de la Kabylie du Jurjura. Il y a environ 200 ans, un nommé Yahia ben Gana forcé d'émigrer, comme toute sa famille, serait allé chercher un asile chez les Flissat Oum el Lil, pendant que d'autres membres de cette famille, dont sont issus les Ben Gana de Biskra, se rendaient dans la province de Constantine. Un homme des Flissa nommé Abd el Aziz de la fraction des Beni Amran, possesseur de vastes étendues de terrain, aurait offert de lui céder une partie de ses terres pour son établissement et Yahia se seraitdécidé à se fixer définitivement dans la tribu. On montre encore, au dessus du village de Tiguenatin, la tombe de ce Yahia ben Gana, chef de la famille des Oulad ben Zamoum.

Yahia ben Gana avait établi son habitation à Tirilt Iternach, vers l'arête supérieure des Flissa, et ses descendants habitèrent le même point jusqu'au moment où, investis de l'autorité par les Turcs, qu'ils avaient longtemps combattus, ils purent sans danger se rapprocher de la plaine.

Le domaine de la famille s'accrut encore par des achats importants fait à un nommé Yahia ou Bouzid des Beni Amran.

Nous avons cherché à reconstituer la généalogie des Oulad ben Zamoum au moyen des lettres et des actes de propriété que la famille a conservés, mais nous n'avons pu remonter au delà

de 1128 (1715-16). A cette époque, le chef de la famille était Bel Kassem ben Ternich ; on trouve encore un acte portant son nom à la date de 1141 (1728-29). Après lui vient son fils Ahmed ben bel Kassem ben Ternich, surnommé Zamoum ; c'est le premier qui ait porté ce nom, qui est devenu celui de la famille.

Zamoum paraît être un vieux mot kabyle, aujourd'hui presque oublié et qui signifierait à la fois : « Courageux, qui a de la notoriété, qui dirige et ne se laisse pas diriger » (1). On peut faire venir aussi le surnom de Zamoum, de l'adjectif arabe زعموم, dont la signification est : « qui a la parole embarassée. »

On trouve des actes dans lesquels figure cet Ahmed ben bel Kassem dit Zamoum, échelonnés de 1136 (1723-24) à 1176 (1762-63).

A partir de ce personnage, sur le compte duquel la tradition est complètement muette, la généalogie de la famille devient facile à suivre. Zamoum eut cinq fils ; El Haoussin, Saïd, Mohammed, Mhamed et Bel Kassem. Saïd et Bel Kassem ne laissèrent pas de postérité ; Mohammed et Mhamed donnèrent naissance à des branches collatérales ; la branche principale, celle qui a toujours la prépondérance, descend d'El Haoussin, fils aîné de Zamoum. Nous ferons connaître plus loin la descendance de cet El Haoussin ben Zamoum, qui est le premier dont l'histoire soit connue.

Nous devons la plupart des détails qui vont suivre, au manuscrit des Oulad ben Kanoun, dont nous avons parlé dans notre « Note sur Yahia Agha » (n° 103, page 62).

En 1767, les Flissa, qui avaient toujours supporté avec impatience le joug des Turcs, se mettent en insurrection et refusent de payer l'impôt ; l'arrestation d'un des leurs, par un cavalier du caïd du Sebaou, avait, paraît-il, servi de prétexte à la révolte. Cette tribu, ou plutôt cette confédération de 16 tribus (Mkira, Azagna, Ouserni, Beni Mekla, R'omeraça, Arch Oustani, Rouafa, Oulad N'bou Rouba, Beni Amran, Beni Chelmoun, Beni Che-

(1) Cette étymologie nous a été donnée par Si Moula Naït ou Amar des Beni Iraten.

nacha, Mzala, Et Taïa, Beni Khercha, Beni Arif, Ouad Yahia Moussa), qui a toujours renfermé un grand nombre de maraudeurs et de coupeurs de routes, se mit alors à exercer ses brigandages sur les tribus voisines, soumises aux Turcs; des receleurs, établis au pied de la montagne, recevaient le produit de ces rapines et le rendaient aux propriétaires, moyennant bonne rançon. (1)

Les principaux chefs des Flissa étaient alors : Khelif ben Bouzid, amin des Beni Mekla, Hassen ben Rafaï, amin des Rouafa. El Haoussin ben Zamoum, amin des Beni Amran; ces chefs reconnaissaient l'autorité de Chikh ben Bouzid des Beni Mekla, père de Khelif. Ce Bouzid avait d'abord été spahis de l'Agha d'Alger, puis il avait été reconnu comme chef des Flissa, par les Turcs, antérieurement à ces évenements.

Le Pacha d'Alger, Mohammed ben Osman, pour mettre un terme à leurs désordres, fit marcher contre les révoltés l'Agha des arabes avec 1,100 hommes de la milice turque et les goums arabes. Cette petite troupe, abandonnée par son chef au milieu du combat, fut battue et perdit 300 hommes. La colonne reçut l'ordre de rentrer à Alger, l'Agha déserteur fut étranglé et eut pour successeur le Khodja el Khil el Ouali.

L'année suivante (1768), Mohammed ben Osman, que cet échec avait rendu furieux, envoya contre les Flissa l'armée la plus imposante qui eût encore opéré en Kabylie. Les beys de Titeri, d'Oran et Constantine reçurent l'ordre d'amener toutes les troupes qu'ils pouraient rassembler; au mois de juillet, ces forces se trouvèrent réunies au pied des pentes nord ouest de la montagne des Flissa, avec la milice turque et l'artillerie. L'armée fut partagée en sept corps commandés par l'Agha Ouali, le Khezнadji, le Kodja el Khil, le bey d'Oran, le bey de Titeri, et le bey de Constantine Ahmed ben Ali el Kolli, auquel le Pacha confia le commandement en chef. L'armée était campée partie vers Cherak et Teboul, partie vers Bordj Menaïel.

(1) Les Flissa n'ont pas encore tout à fait renoncé aujourd'hui à ce métier lucratif et c'est encore chez eux qu'on retrouve souvent, en payant la bechara, le bétail volé dans les environs.

Les troupes campées au premier point, attaquèrent en suivant la route de Bou Gaoua; les autres s'avancèrent par R'omeraça, Ronafa et Souannouren Les Flissa avaient défendu leus villages au moyen de retranchemènts en terre et en pierre sèches, dont on voit encore les traces, ils avaient fait appel aux contingents des tribus Kabyles qui ne reconnaissaient pas l'autorité turque; malgré l'énergie de leur résistance, ils durent céder au nombre de leurs assaillants et abandonner leurs villages qui furent livrés aux flammes. La première colonne arriva jusqu'au sommet de la montagne des Flissa, s'engagea sur le contrefort des Oulad Yahia Moussa, qui s'étend entre l'Acif Sbouaren et l'Acif Tarzout, enleva de vive force le village d'Ammouch et elle poussa encore jusqu'à Tiit Nchefa. A ce moment, elle trouva devant elle un marabout, Si Ahmed ou Saadi, chef de la Zaouïa de Tarikt, qui s'était mis à la tête de ses tolba, avait rallié les Flissa en déroute et les avait ramenés au combat. Entraînés par l'exemple de Si Ahmed ou Saadi, les Flissa se jettent sur la tête de colonne d'attaque, où commandait le caïd du Sebaou, El Hadji Mhamed ben Hassen, homme détesté par les Kabyles à cause de sa tyrannie et de sa cruauté, et ils la forcent à plier; le caïd de Sebaon est tué à l'endroit appelé Tizi Korchi et sa tête, emportée comme trophée par les Kabyles, sert à enflammer leur ardeur.

Les Turcs, dans leurs expéditions, avaient l'habitude, lorsqu'ils attaquaient, de n'emporter avec eux ni vivres ni bagages, de sorte qu'ils étaient obligés de rentrer le même jour à leur camp. Au moment où la colonne qui avait dépassé Ammouch, fut obligée de reculer, la nuit commençait à approcher, l'heure de la retraite était arrivée, aussi chacun ne songea plus qu'à rentrer au camp. Les troupes turques et arabes, traquées à outrance dans un pays boisé, rocheux, coupé de ravins, ne tardèrent pas à se débander et la déroute fut bientôt complète. La nuit qui survint, acheva de les mettre à la merci des Kabyles, qui en firent un affreux carnage.

La deuxième colonne, partie de Bordji Menaïel, avait d'abord réussi dans son attaque (1) et elle était parvenue jusqu'auprès du

(1) Les Kabyles affirment qu'une femme appelée ou Mehenna, commandait dans cette colonne.

marabout de Timezrit, bâti au point culminant de la montagne des Flissa; mais, l'Agha Ouali ayant été tué, elle fut entraînée dans la déroute de la première colonne et elle eut le même sort.

Le désastre fut complet, 1,200 turcs et 3,000 arabes furent tués. On trouvait encore longtemps après ces évenements, dans les broussailles qui environnent Ammouch, point où eut lieu la plus rude mêlée, des armes et des objets d'équipement provenant de l'armée turque.

Dans son « histoire de Constantine sous la dominatioin turque », M. Vayssette raconte en ces termes un fait qui se rapporte évidemment aux évenements dont nous venons de parler, bien que certains détails aient été dénaturés par les chroniqueurs arabes qui lui ont servi de guides: « Il (Ahmed bey « ben Ali dit el Colli) songea d'abord à bien asseoir son autorité « et pour cela, il dut entreprendre de nombreuses expéditions « contre les tribus que leur éloignement du centre de la pro- « vince sollicitait sans cesse à la révolte. Il fut même entraîné « hors des limite de sa province et porta ses armes jusque sur « le territoire relevant, au moins nominalement, du paschalik « d'Alger. C'est ainsi, qu'appelé chez les Zouaoua par le mara- « Si el-Hosseïn el-Ourtilani, pour y apaiser une révolte occa- « sionnée par suite des prétentions de quelques docteurs de la « loi, qui voulaient s'opposer à ce que les filles héritassent de « leur père (1), il dut repousser par la force les Flissa de la Ka- « bylie occidentale, accourus pour le combattre. Mais il parvint « à les refouler dans leurs montagnes et à leur faire payer chè- « rement leur agression. Toutefois, ce ne fut pas sans essuyer de « son côte de grandes pertes; son armée fut aux trois quarts « décimées, et il vit tomber à ses côtés les plus braves de ses « guerriers, tel que l'agha El-Ourlis, le chihk El-Arab el-Hadj « ben Gana, le chikh du Bellesma Ferhat ben Ali, de la famille

(1) La délibération abolissant, dans les tribus du Djurdjura le droit d'héritage des femmes est datée de 1748 (La Kabylie et les coutumes kabyles, 3e V. page 451), cette nouvelle coutume a du gagner de proche en proche et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ait encore été un sujet de guerre vingt ans plus tard. Néanmoins, il n'est guère probable que les Turcs aient combattu les Flissa pour un motif semblable.

« du caïd Cherif ben Mançour, Bel Kassem ben Merah, un des « des principaux chefs de la Zmala et bien d'autres. »

Ces détails montrent bien l'importance de la défaite qu'avaient essuyée les Turcs dans les Flissa.

Le Dey, forcé d'en venir à des moyens de conciliation, envoya un nouvel Agha, Ali ben Sliman, pour traiter avec le chef de ces tribus belliqueuses; mais l'envoyé du Dey fut repoussé dans ses tentatives de négociation. Encouragés par les succès des Flissa, les arabes des montagnes voisines se joignirent à eux et leur inspirèrent la résolution de poursuivre une guerre si heureusement commencée. La rebellion se prépageait de l'Est à l'Ouest et menaçait d'envelopper Alger, « Tout tremblait dans la ville, dit Sander Rang dans son *Précis analytique*, auquel nous avons emprunté une grande partie des faits qui précèdent, le Dey seul montra du calme et du courage. » Les Kabyles révoltés menaçaient chaque jour Alger, ils en vinrent à faire des razzias dans la Mitidja el à intercepter les vivres qu'on apportait à la ville. L'agitation dans Alger était telle, que le Dey n'osa plus sortir de son palais, il avait été victime de six tentatives d'assassinat dans l'espace de trois mois.

Cependant Mohammed ben Osman avait fait opérer le blocus du pays des Flissa, au moyen de postes entourant de tous côtés leurs montagnes et il parvint ainsi à les réduire à la famine. Il peut paraître singulier qu'une peuplade qui avait battu toutes les forces de la Régence, pût se laisser affamer par un simple cordon de postes, fournis par les Makhezem des Ameraoua et des Abed d'Aïn Zaouïa et par les Isser: il faut dire que les Flissa n'avaient plus avec eux les contingents des tribus kabyles du Djurdjura qui les avaient soutenus au moment de l'attaque des Turcs, que les postes dont nous avons parlé étaient composés de cavalerie et que les fantassins kabyles n'osent jamais se mesurer en plaine avec des cavaliers, leur fussent-ils très supérieurs en nombre.

Ce blocus, qui non-seulement empêchait les convois de grains d'arriver, mais encore empêchait de cultiver les terres autre part que dans la montagne, amena les résultats qu'en attendaient les Turcs; un parti composé des gens paisibles et de ceux qui

cherchaient leurs moyens d'existence dans le travail, ne tar la pas à se former en faveur de la paix et il eut pour chef El-Haoussin ben Zamoum.

Un jour, dans une réunion générale de la djemâa des Flissa, qui avait lieu à Tiit Nchefa, non loin de la zaouïa de Tarikt, chikh Bouzid, qui craignait de voir El-Haoussin ben Zamoum lui succéder dans la position qu'il occupait avant la guerre, le dénonça à l'assemblée comme ayant des relations avec les Turcs. Une violente discussion s'éleva et El-Haoussin eût été mis à mort, si le Marobout Si Ahmed ou Saadi, dont nous avons déjà parlé, ne s'était interposé et ne l'avait protégé. Cette scène de violence le décida à brusquer la démarche qu'il avait l'intention de faire. Il avait des relations avec le chaouch du nouvel Agha, nommé Ahmed ben Kanoum, qui était originaire des Isser; il lui demanda une entrevue secrète et tous deux tombèrent d'accord sur les conditions auxquelles la paix pourrait être conclue. Il fut convenu que chaque tribu des Flissa paierait un impôt annuel de cent réaux boudjoux, mais que les autorités turques ne s'occuperaient pas de sa perception, ne pénétreraient pas chez eux, ne se mêleraient pas de leurs affaires intérieures et ne leur demanderaient aucune corvée. L'impôt devait être versé par les amins au caïd du Sebaou. Ahmed ben Kanoun voulait obtenir que les Flissa renonçassent au vol et au recel, mais El-Haoussin ne se sentait pas assez puissant pour lui promettre une réforme aussi radicale, il fut convenu seulement que tout voleur pris en flagrant délit en dehors du territoire des Flissa, pourrait être tué sans que ceux-ci prissent fait et cause pour lui, et que les receleurs ne pourraient plus habiter le pied de la montagne, mais bien des villages du centre comme Bou Haran, Ouriacha et Ir'zer Ahmed

Ahmed ben Kanoun se rendit à Alger pour obtenir l'assentiment du Dey et Ben Zamoum réunit de son côté les Flissa, pour leur proposer cet arrangement. Les conditions posées ayant été acceptées de part et d'autre, la paix fut conclue dans une réunion solennelle à laquelle assistèrent d'une part, les notables des Flissa, de l'autre le caïd du Sebaou Mohammed, fils du bey Mohammed ed Debba, avec les cavaliers des Ameraoua. Les conditions dont il vient d'être parlé furent énoncées et acceptées et les deux camps firent une décharge générale de leurs armes à feu pour sceller la paix (1769).

Une amnistie générale fut publiée, et El-Haoussin ben Zamoum fut reconnu comme chef des Flissa. C'est alors qu'il établit son habitation à Tiguenatin où réside encore la famille et où il n'avait eu jusque là qu'un azib; il transporta cet azib, pour ses cultures de la plaine, au lieu qu'on appela depuis Azib Zamoum. Les maisons de Ti'rilt Iternach furent abandonnées à une famille de marabouts, les Oulad Bayou, qui les occupe encore aujourd'hui.

Hassen ben Rafaï, chef des Rouafa, étant mort, son fils Mahammed le remplaça et partagea le commandement des Flissa avec El-Haoussin ben Zamoum; ils étaient beaux frères et ils vécurent toujours dans une entente parfaite.

Pendant de longues années El-Haoussin ben Zamoum sut maintenir la paix avec les Turcs et ce n'est que 25 ans après la conclusion du traité dont nous venons de parler, que nous voyons de nouveau les Flissa en insurrection.

Il ne faut pas croire que ces population turbulentes aient joui de la paix pendant cette longue période de temps, ils étaient constamment en guerre avec leurs voisins les Maatka et leur besoin d'activité se tournait de ce côté. Cette lutte de tribu à tribu, était plus sérieuse qu'on ne pourrait le supposer; ainsi, vers 1774, il y eut une guerre qui dura sept ans et dans laquelle les Maatka, qui avaient pour chef Mohammed Nali ou Chaban des Aït Aïssa ou Zeggan, coupèrent 101 têtes aux Flissa. Ce Mohammed Nali ou Chaban avait paraît-il, promis une somme d'argent par tête de Flissa qu'on lui apporterait au Khemis des Maatka, mais on lui en apporta un si grand nombre que sa fortune qui n'était pas grande, n'eût pas suffi pour tout solder, il offrit alors de faire l'abandon de tous ses biens, mais les Maatka ne voulurent pas accepter et ils le dégagèrent de sa promesse.

Le motif qui avait mis les tribus aux prises était le suivant: les Beni Zmenzer, dont le territoire s'étend parallèlement à celui des Maatka étaient du sof des Flissa et ils empêchaient toute communication entre les Maatka et leurs alliés les Beni Aissi

principalement à cause de la possession du village de Tirilt Mahmoud, par où on peut gagner, en suivant les crêtes, les Abd el-Moumen et les Aït Amar ou Faïd (fractions des Beni Aïssi) ; les Maatka voulaient s'emparer de ce village, mais bien qu'ils eussent eu l'avantage sur les Beni Zmenzer et les Flissa dans les rencontres qui avaient eu lieu, ils ne purent réussir dans leur dessein.

Nous avons dit que pendant 25 ans les Flissa avaient oublié leurs habitudes d'insurrection, à la suite du traité conclu avec les Turcs, nous allons voir par suite de quelles circonstances ils se jetèrent de nouveau dans la révolte. A la suite de cette longue paix les autorités turques avaient fini par oublier la défaite que l'Odjak avait essuyée et leur orgueil se révoltait des priviléges tout particuliers dont jouissaient les Flissa, priviléges qui leur donnaient une certaine morgue. L'Agha des Arabes Si Mustapha ben Mustapha, qui avait été nommé en 1205 (1790) voyait surtout cette situation d'un mauvais œil : il était entretenu dans ces idées par le caid du Sebaou et par un marabout des Flissa, Si Ahmed ou el-Hadj el-R'omeraçi ennemi de Ben Zamoum et que le caid du Sebaou avait mis en relation avec lui. L'Agha Mustapha cherchait une occasion de se débarasser d'El-Haoussin ben Zamoum, qu'il croyait être le seul obstacle à la réalisation de ses vues, et cette occasion se présenta en 1209 (1794).

El-Haoussin ben Zamoum était allé en pélerinage au tombeau de Si Ahmed ben Youcef à Miliana et, en passant à Alger, il avait été rendre visite à l'Agha. Celui-ci, en causant avec lui, lui demanda pourquoi les Flissa ne payaient au gouvernement turc qu'un tribut insignifiant, tandis que les populations voisines supportaient des charges beaucoup plus grandes. Ben Zamoum lui répondit avec la rude franchise d'un montagnard kabyle peu habitué à la flatterie : — Si vous aviez vaincu les Flissa, ils paieraient l'impôt et feraient comme les autres tribus, mais vous ne les avez pas vaincus.

Cette réponse n'était pas de nature à calmer le mécontentement de l'Agha, il dissimula néanmoins son ressentiment.

En revenant de son pélerinage, El-Haoussin ben Zamoum s'arrêta encore à Alger pour y acheter des esclaves nègres qu'il voulait emmener avec lui, il ne jugea pas à propos de retourner chez l'Agha. Ses ennemis n'étaient pas restés inactifs, Si Ahmed ou el-Hadji el-R'omeraci avait envoyé à Alger un individu de la tribu qui prétendait avoir été spolié par Ben Zamoum, à propos d'une question de terrain et qui porta plainte à l'Agha. Celui-ci fit amener El-Haoussin ben Zamoum à son prétoire qni était à Dar el-Soultan (palais de la Djenina) et il lui ordonne d'aller en justice devant le cadi avec son adversaire. Il espérait que Ben Zamonm refuserait de se laisser juger par le cadi, ce qui lui lui permettrait de sévir contre lui, mais il obéit sans se plaindre. Les deux adversaires allèrent donc sous l'escorte d'un spahis devant le cadi, qui siégeait à la grande mosquée et Ben Zamoum obtint gain de cause. Le spahis les ramena chez l'Agha que cette solution rendit furieux ; il les envoya de nouveau deux fois de suite devant le cadi, qui ne changea rien à sa première sentence et qui, à la troisième fois, écrivit à l'Agha que s'il voulait un jugement conforme à la loi musulmane le jugement était rendu, mais que s'il désirait autre chose, les deux parties étaient à sa discrétion.

Pendant que l'Agha faisait lire cette lett,e, El-Haoussin ben Zamoum ne put s'empêcher de sourire. L'Agha exaspéré s'écria : — Tu te te crois donc devant ta femme, que tu te permettes de rire. Qu'on le pende !

— Voilà ce que tu voulais, répondit Ben Zamoum, et il était inutile de chercher des prétextes, je suis entre tes mains et entre les mains de Dieu.

Cependant tout l'entourage de l'Agha en entendant cette sentence, s'était levé pour l'apaiser et lui avait demandé la grâce de Ben Zamoum, en lui disant qu'il ne fallait pas s'arrêter aux paroles d'un vieillard obstiné et en lui représentant que son exécution pourrait avoir des conséquences funestes pour la tranquillité du pays et qu'elle mécontenterait à coup sûr le Dey.

Mustapha regrettant d'être allé trop loin, leur dit qu'il ne pouvait revenir sur un ordre donné, mais il leur offrit un moyen d'obtenir la grâce de Ben Zamoum, A la porte du palais il y avait

une chaîne suspendue, (1) qui communiquait à une sonnette située dans l'appartement du Dey et toute personne qui parvenait à la saisir devait être conduite devant ce dernier. L'Agha fit recommander aux hommes qui allaient emmener le condamné de ne pas le garder trop étroitement et de lui laisser prendre la chaîne ; et il était probable, que, conduit devant le Dey, il eût obtenu grâce de la vie.

Les amis de Ben Zamoum lui donnèrent avis de ce moyen de salut qui lui était laissé, mais il ne voulut rien entendre — Je ne crains pas la mort, leur dit-il, et je ne demanderai pas de grâce.

On le le livra au mezouar qui le conduisit au bouquet d'oliviers, connu sous le nom de Zenabedj est situé au-dessus de Djenan el-Agha (2) ; là on le pendit à une branche de ces arbres ; deux fois de suite la corde se rompit et ce ne fut qu'à la troisième fois que l'exécution fut consommée.

Les marabouts des Oulad ben Chaoua, dont la zaouïa est à côté des Oulad Mendil, près de la route de Blida, emportèrent le corps du supplicié et lui donnèrent la sépulture, Ces marabouts ont leur ancêtre enterré au dessus du village de Tiguenatin, dont nous avons parlé, à la djema Sidi Zerrouk, ils ont une partie des Flissa parmi leurs serviteurs religieux ; c'est pour cette raison qu'ils rendirent les derniers devoirs à Ben Zamoum.

Le fils aîné d'El-Haoussin ben Zamoum nommé Mohammed, plus connu sous le nom d'El-Hadj Mohammed ben Zamoum, qu'il acquit plus tard en allant en pèlerinage à la Mecque, ayant reçu la nouvelle de cet évenement, accourut à Alger et il alla

(1) Il existe encore une chaîne semblable à la porte de la Casba qui est en face de la mosquée appelée Djama Bacha et dont nous avons fait une église. Cette porte était anciennement l'unique entrée de la Casba. La chaîne est suspendue à la clef de voute de la porte et elle se joint à une autre chaîne horizontale dont une extrémité est scellée dans le mur et dont l'autre extrémité, qui est mobile, pouvait être fixée par un cadenas.

(2) Djenan el-Agha était à l'emplacement de la villa Clauzel. il existe encore des ruines de cet établissement qui comprenait des magasins et des écuries.

demander à l'Agha l'autorisation d'emporter le corps de son père. L'Agha qui avaitregret de son emportement, l'accueillit très bien, lui donna l'autorisation qu'il demandait et le nomma même spahis kesouarin. El-Hadj Mohammed alla anssitôt aux Oulad ben Chaoua, enleva le corps de son père qui était resté enterré pendant trois jours et rentra dans les Flissa. Il avait disismulé son ressentiment pour accomplir ce pieux devoir, il ne songea plus ensuite qu'à la vengeance.

El-Haoussin ben Zamoum avait eu cinq fils : Amar, Ali, El-Hadji Mohammed, Mhamed et Mohamed Hmzian ; les deux aînés étaient morts avant lui, Ali avait été tué dans la guerre contre les Maatka et n'avait pas laissé d'enfants, Amar avait laissé deux fils Said et Bel Abbès; El-Hadj Mohamed, suivant les usages musulmans, avait épousé la veuve d'Amar, il avait eu un fils l'année même de la mortd'El-Haoussin et on lui avait donné le nom de son grand père (1).

A l'époque où nous sommes arrivés El-Hadj Mohamed, qui doit jouer un rôle très important dans l'histoire des premières années de notre conquête, avait environ 35 ans, et il était encore trop jeune pour faire accepter son autorité par les Flissa ; d'ailleurs, le commandement de la tribu ravenait à Mhamed ou Hassen, dont nous avons déjà parlé et qu'il regardait comme son tuteur et son second père. Mhamed ben Hassen et les fils d'El-Haoussin ben Zamoum réunirent les Flissa et leur racontèrent l'odieux traitement que l'Agha Moustapha avait fait subir au chef de la tribu ; les Flissa se levèrent aussitôt en masse, se déclarèrent en révolte et ils commencèrent par razzier tout ce qui était à leur portée dans la plaine.

A la nouvelle de cette insurrection, l'Agha songea à employe contre les Flissa le moyen qui avait déjà si bien réussi autrefois; c'est-à-dire le blocus ; il envoya son chaouch Ahmed ben Kanoun pour s'entendre avec le caïd du Sebaou El-Hadj Hassen ben Abd

(1) El Hadj Mohammed ben Zamoum épousa plus tard une tante d'Amar ou Mahi ed Din de Taourga de laquelle il eut Hamdan, tué à Maison-Carrée le 15 mai 1840 et Aomar, qui était amin el-oumena des Flissa au moment de l'insurrection de 1871 et qui sauva les colons d'Arib-Zamoum.

Allah, afin d'organiser un cordon de postes au pied de leur montagne, depuis Dra ben Kedda, jusqu'à Bor'ni. Le caïd installa une partie des Ameraoua Fouaga à El-R'oraf, en face d'Azib-Zamoum, sous les ordres d'Amara ben Yahia, chikh de la zmala de Tizi-Ouzou ; les Isser occupèrent deux postes, l'un aux Oulad Moussa, l'autre à Guenanna ; les Abid Chemlal et les Isser el Ouïdan furent placés à Bordji Menaïel ; enfin les Teurfa, les Guious, les Abid Akbou et les Abid Aïn Zaouïa établirent des postes sur leur territoire, avec l'ordre de veiller nuit et jour.

Les Flissa attaquèrent plusieurs fois ces postes, mais comme ils n'avaient que très peu de cavaliers, ils furent toujours repoussés ; ils réussirent seulement à enlever par surprise le poste d'El-R'orab qu'ils livrèrent aux flammes ; El-Amara ben Yahia qui le commandait, craignant que les Turcs ne s'en prissent à lui de cet échec, jugea prudent de se réfugier chez les révoltés, qui l'accueillirent avec empressement.

Cette situation se prolongea pendant quatre ans sans amener aucun résultat. L'Agha Mustapha se décida alors à marcher contre les Flissa avec une colonne composée de Janissaires et de goums arabes ; il batailla sans succès pendant plusieurs jours au pied de la montagne et il dut rentrer à Alger sans être plus avancé que le premier jour de l'insurrection et fort irrité de l'échec qu'il avait subi.

Voyant qu'il n'obtenait rien par la force, l'Agha se résigna à traiter avec les rebelles. Le chaouch Ahmed ben Kanoun, que nous avons vu réussir dans une semblable négociation était mort mais son fils Mohamed était caïd des Isser et il lui confia la mission de faire la paix à tout prix. Mohamed ben Kanoun demanda une entrevue à El Hadj Mohamed ben Zamoum, qui l'accorda d'autant plus volontiers que le blocus avait produit son effet, qu'il ne restait plus que très peu de vivres dans les Flissa et qu'il allait se voir dans la nécessité de faire les premières démarches de soumission si les Turcs avaient persisté dans leur système de blocus, Il se montra néanmoins exigeant sur les conditions de la paix, les Flissa conservèrent leurs anciens privilèges, leur impôt fut réduit à 50 réaux (boudjous) par tribu au lieu de cent et il fut convenu qu'El-Amara ben Yahia ne serait

pas inquiété à cause de sa désertion. La paix fut conclue en 1789 et elle se maintint pendant quelques années.

Les enfants d'El-Haoussin ben Zamoum ne manquèrent pas de tirer vengeance de Si Ahmed ou el Hadj R'omeraci, dont les intrigues auprès de l'Agha avaient eu le résultat que nous avons vu ; ils obtinrent cette vengeance au moyen d'une bonne somme d'argent qu'ils donnèrent au caïd du Sebaou. Un jour des cavaliers du Makhezem emmenèrent à Bordj Sebaou des bœufs de Si Ahmed ou el Hadji qui labouraient dans la plaine, celui-ci alla les réclamer au caïd qui, gagné comme nous venons de le dire, lui fit trancher la tête.

En 1807, au moment ou Ahmed Pacha faisait les préparatifs d'une expédition contre Tunis, les Kabyles des Flissa se mettent de nouveau en insurrection et recommencent leurs brigandages. Les Tunisiens avaient envahi la province de Constantine, battu le bey Hossein ben Salah et menaçaient la ville de Constantine ; il fallait se hâter de marcher contre eux et cependant on ne pouvait laisser, pendant l'absence des troupes, le territoire d'Alger exposé aux ravages des insurgés. Ahmed Pacha se disposait donc à combattre d'abord les Flissa. lorsqu'il fut assez heureux pour obtenir un arrangement et les Flissa, d'ennemis qu'ils étaient, devinrent ses alliés et l'accompagnèrent jusqu'à Constantine, où ils recueillirent un immense butin.

Il nous reste maintenant à raconter la dernière insurrection des Flissa, qui éclata dans les circonstance que nous allons rapporter. En janvier 1814, les tribus de Bou Saada et les Oulad Madi s'étaient mis en insurrection ; ces derniers, après avoir razzié les Oulad Seloma et les Adaoura, avaient complètement battu le bey Djellal du Titeri. Le Dey d'Alger donna l'ordre au bey de Constantine Naman (Mohamed Naman ben Ali) de marcher sur les rebelles et il envoya, en même temps, pour prendre part aux opérations, une colonne composée de troupes qu'on avait pu rassembler à Alger et qui était commandée par l'Agha des Arabes Aomar.

Le gué de Ben Hini étant infranchissable, à cause des pluies

qui avaient grossi l'Oued Isser, Aomar Agha prit la route du du Col des Beni Aïcha et du djemaa des Isser, où le passage de la rivière était plus facile.

La colonne était précédée, en pays soumis, à trois journées de marche d'intervalle, par une avant-garde chargée de préparer tout ce qui lui était nécessaire en vivres et en moyens de transport ; elle était composée de soixante tentes, comprenant chacune une quinzaine de soldats, sous le commandement des son chaouch, Mohamed ben Kanoun. Cette avant-garde après avoir franchi l'Isser avait été établir son camp à Chabet el Ahmem, lorsque le chaouch apprit que les Flissa s'étaient réunis en masse à Tamdikt (le Lac) à six kilomètres en avant, pour empêcher le passage de la colonne. Les Flissa étaient poussés dans cette affaire par Si Mohamed ou Saadi, le fils de ce Si Ahmed ou Saadi que nous avons vu arrêter la marche des Turcs dans les Oulad Yahia Moussa, en 1768 et par Si el-Hadj Allal des Mkira. Mohamed Kanoun ne se sentant pas en mesure de forcer le passage ni même d'attendre l'ennemi, fit lever le camp immédiatement et il alla s'installer chez les Beni Khalfoun, qui étaient restés soumis et que lui avaient fourni ses moyens de transport pour ses bagages ; il fit en même temps appel aux goums des Isser, des Ameraoua et des Abid Aïn Zaouïa et informa Aomar Agha de la position dans laquelle il se trouvait.

Les Kabyles ne donnèrent pas le temps aux renforts d'arriver et ils attaquèrent la petite colonne turque qui se défendit vaillamment. Le combat se prolongea jusqu'à la nuit, les soldats turcs accablés sous le nombre durent plier ; les Beni Kalfoun voyant que les Flissa avaient le dessus tombèrent à leur tour sur la troupe de Mohamed ben Kanoun, qui fut bientôt décimée. Le chauch groupa autour de lui les quelques soldats qui avaient échappé au massacre, il se mit en retraite sur Bordj Menaïel et il réussit à gagner ce fortin et à s'y enfermer. Les cavaliers qui avaient pu se rendre à l'appel de Ben Kanoun campèrent avec lui à portée de fusil du fort, à l'endroit appelé El-Rerbiat, les soldats turcs seuls occupèrent le bordj,

Le lendemain matin, les Flissa débouchèrent par l'Oued Cherachir et s'avancèrent pour attaquer le bordj pendant que les

cavaliers au nombre de 70, commandés par Mohamed Amzian, le plus brave et le plus vigoureux de la famille des Oulad ben Zamoum, faisaient un détour par Nerdja ben el-Ammali, pour attirer à eux les cavaliers de Ben Kanoun et les empêcher ainsi de charger les fantassins de Flissa, qui commençaient leur attaque. Mohamed ben Kanoun s'élança avec son goum sur les cavaliers de Mohamed Amzian, les met en déroute et les poursuit avec vigueur. Les fantassins kabyles, voyant fuir leurs cavaliers, battent à leur tour en retraite et sont ramenés jusqu'à Cherachir, en perdant beaucoup de monde. Le goum de ben Kanoun coupa trente six têtes, qui furent envoyées le soir même à Alger. Mohamed Amzian ben Zamoum avait été blessé et El-Hadj Mohamed avait eu un cheval tué sous lui. (1)

Aomar Agha arriva le jour même à Bordj Menaïel avec le gros de la colonne et il se montra très satisfait du succès qu'avait remporté son chaouch. N'ayant pas de forces suffisantes pour attaquer les Flissa, il se tourna vers les Beni Kalfoun pour leur faire payer les frais de la guerre ; il les imposa d'un fusil et de dix réaux boudjoux par maison et chargea le caïd de l'Outon Isser, Mohamed ben Tarzi de percevoir cette contribution.

Le Beni Khalfoun avaient promis tont ce que l'Agha avait voulu, pendant qu'il les menaçait avec sa colonne, mais lorsqu'il se fut éloigné, ils changèrent d'avis et refusèrent de s'exécuter ; ils étaient poussés à cela par les Flissa, qui avaient promis de les soutenir contre le gouvernement turc.

Lorsque Aomar Agha revint, au mois de mars 1814, de son expédition de Bou Saada, il voulut prendre la route de Beni Hini et il se vit arrêté huit jours entiers par une nouvelle crue de

(1) Sander Rang raconte en ces termes ces évenements à la date de 1814. dans son *Précis Analytique* : « De leur côté, les Kabyles des « Flissa se livrèrent de nouveau à des actes de brigandage sur le « territoire d'Alger. Le caïd du Sebaou les surprit, et coupa une « soixantaine de têtes, qu'il envoya au Dey pour décorer la porte de « Bab-Azoun ; il ne put atteindre quelques tribus arabes qui s'étaient « jointes à ces montagnards, parce qu'elles s'enfoncèrent dans le « désert ; mais, en reprenant la route d'Alger, il en châtia quel- « ques autres qui avaient refusé le tribut. » Sander Rang admet qu'il y a connexité entre la révolte des Flissa et celle des tribus de Bou-Saada.

l'Isser ; c'est alors qu'il résolut de jeter un pont sur cette rivière, afin que les colonnes ne fussent plus obligées de passer par le pays des Flissa, pour aller dans la province de Constantine.

Aomar Agha commença d'abord par châtier les Beni Khalfoun de leur nouvelle rebellion ; il les attaqua par le versant nord de leur montagne pendant que les contingents des Beni Djaoud attaquaient par les Beni Nzar. Les deux troupes firent leur jonction au village d'Ammara, qui était habité par le caïd de la tribu Ali ben Aïssa. (1). Ce village se défendit bravement, mais il fut néanmoins emporté d'assaut et Ali Aïssa fut décapité. Les Beni Kalfoun firent alors leur soumission et payèrent la contribution de guerre qui leur avait été imposée.

Ce résultat obtenu, Aomar Agha s'occupa de la construction du pont de Beni Hini et de l'ouverture d'une route, pavée sur certains points qui mène à ce pont en passant par les Beni Mestina des Khachna et Aïn Soltan des Ammal. Ce travail dura un an et Aomar Agha y était encore occupé, lorsqu'un courrier vint lui annoncer qu'il était nommé Dey d'Alger (7 avril 1815).

Cependant les Flissa étaient restés insoumis et les Turcs se bornaient à faire le blocus de leur territoire, comme dans les guerres précedentes; il n'y eut plus que des petites escarmouches sans importance contre les postes de cavalerie qui gardaient les débouchés de la montagne. C'est dans une de ces escarmouches que Mohamed Amzian ben Zamoum, que nous avons déjà vu blessé au combat de Bordj Menaiel, perdit la vie. Un samedi, les Flissa profitant de l'absence des cavaliers des Ameraoua qui étaient allés avec le caid du Sebaou, au marché de Sebt Ai Khodja, avaient attaqué le poste d'El-R'oraf, avaient refoulé les cavaliers qui le gardaient et incendié le poste ; le caïd du Sebaou, apercevant de loin l'incendie. accourut au galop avec son goum ; les Kabyles les attendaient à Karraba Tizi bou Ali, où le combat s'engagea. El-Hadj Mohammed ben Zamoum ne voulait pas laisser continuer cet engagement, qui ne pouvait amener aucun résultat, il fit même emmener le cheval de son frère Mohamed

(1) Si Saïd ou Ali, qui était Amin el-Oumena des Beni Khalfoun au moment de l'insurrection, était petit fils de cet Ali ben Aïssa.

Amzian, pour l'empêcher d'aller au feu, mais celui-ci, impatient de faire parler la poudre, y courut quand même, à pied, et il fut frappé mortellement d'une balle.

Ce fut là le dernier épisode de cette guerre qui avait duré près de trois ans, Une petite colonne turque étant venue pour ravager les moissons des Flissa, des pourparlers s'engagèrent entre El-Hadj Mohamed ben Zamoum et Ahmed ben Kanoun, frère du chaouch de l'Agha, et on fit la paix, en posant comme condition, que les Flissa ne paieraient qu'un impôt total annuel de 500 réaux boudjoux.

Cette paix se mantint jusqu'à la chute du gouvernement turc en Algérie. El-Hadj Mohamed ben Zamoum, qui était resté, depuis plusieurs années, le seul chef des Flissa, était un homme d'un caractère sérieux et bienvaillant, ami de la paix, bien qu'il ne reculât pas devant la guerre, lorsqu'il la croyait nécessaire. Il s'était acquis une grande réputation de sagesse et de justice, son influence s'était de plus en plus affermie chez les Flissa et elle s'étendait aux tribus environnantes. Le gouvernement turc le traitait avec des grands égards, il avait le privilége d'entrer quand il voulait chez le dernier dey d'Alger Hassain ben Hassain, honneur dont on était très-avare. Son autorité reconnue s'était étendue non-seulement aux Flissa, mais encore aux Beni Khalfoun, aux Nezlioua et aux tribus de Guechtoula qui étaient du sof des Flissa.

Dans un prochain article, nous aurons l'occasion de compléter la biographie de cette grande personnalité indigène, en racontant les faits qui ont signalé, en Kabylie, les premières années de la période française.

V. ROBIN.

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

Il y a quelques années une mort prématurée enlevait à l'amour de sa jeune famille et à l'affection de ses nombreux amis, un jeune Algérien laborieux et de mérite tout dévoué à la prospérité du pays. C'était M. E. V. Fenech, — rappelons de suite son nom — qui, le premier, avait eu la louable pensée de recueillir les documents devant servir plus tard à l'histoire de Philippeville, jolie petite ville française de notre littoral, où la destinée l'avait amené.

Il suffit de lire l'épigraphe placée en tête de son recueil pour apprécier tout le soin qu'il mettait à la préparation de cette œuvre.

« Si une affection qui prend une place ineffaçable dans le » cœur, disait-il, nous lie au coin du monde où notre enfance » s'est ouverte aux premières sensations, combien est profond » aussi le sentiment qui nous attache à la ville que nous avons » vu naître. »

Fenech, en 1853, avait déjà livré à la publicité une dizaine de fascicules de son intéressant travail, quand la mort vint le

frapper. Cette publication si utile fut, dès lors, brusquement interrompue ; elle n'a plus été continuée depuis, et le peu qui en parut, en feuilles détachées, est devenu extrêmement rare, presque introuvable.

Il y a longtemps que je me livre moi-même à des recherches et des études historiques sur nos villes de la province de Constantine, et je déclare hautement qu'en m'occupant de Philippeville, je n'ai pas trouvé de guide plus sûr, pour connaître les débuts de ce centre de création française, que l'œuvre ébauchée de Fenech, — œuvre trop courte, malheureusement, puisqu'elle n'embrasse qu'une période de huit années. — Il est certain que Fenech n'aurait rien laissé à dire à ses imitateurs s'il avait eu le temps de l'achever.

En lui empruntant aujourd'hui pour notre *Revue* certains épisodes admirablement racontés, parce qu'ils ont été écrits sous l'impression du moment, en faisant revivre quelques-unes de ses judicieuses réflexions sur ce pays qu'il aimait tant, j'espère rendre un dernier hommage à la mémoire d'un homme bien regretté, modeste travailleur de la première heure.

I

Après la prise de Constantine, la nécessité de mettre cette ville en communication avec la mer par la voie la plus courte, se fit immédiatement sentir. La difficulté de transporter les approvisionnements à la capitale de la province par la ligne de Bône et de Guelma, d'un développement de quarante lieues, qu'avait dû suivre la colonne expéditionnaire, pouvait, dans certaines circonstances, compromettre la position de la garnison de Constantine et entraînait d'ailleurs l'État à des dépenses considérables.

L'occupation d'un point rapproché, sur le littoral, avait donc été résolue, mais pour arriver à ce résultat, il fallait exécuter de grands travaux et agir sur les populations kabyles de manière à l'obtenir, sinon sans combattre, au moins sans éprouver de résistance sérieuse et fortement organisée.

Plusieurs reconnaissances avaient déjà été faites depuis 1830 le long de la côte, mais très-incomplètes, parce qu'on ne pouvait l'observer qu'à distance ; néanmoins, les marins ayant examiné successivement le golfe de Stora et le port de Collo, signalaient celui-ci comme offrant plus de sûreté et d'un mérite nautique plus réel. Diverses causes déterminèrent cependant à donner la préférence à Stora.

Pour passer du bassin du Roumel dans celui de l'Oued Guebli, en suivant la route indiquée par les renseignements indigènes, il fallait d'abord s'élever vers Seferdjela, puis descendre de ce col par des pentes très-raides, couper plusieurs ravins profonds, traverser des gorges boisées, et ce n'était qu'avec peine que ce chemin aurait pu être praticable en hiver. La population kabyle qui habitait cette région, était en outre groupée en tribus indépendantes à demi sauvages, de temps immémorial, et obéissant à des cheïks influents, défendant avec énergie leur territoire, ainsi que nous avons pu le constater plus tard. En résumé, c'était un pays inabordable avec les ressources restreintes dont on disposait à cette époque.

Vers Stora, le parcours était mieux connu et présentait relativement moins de difficultés que le précédent. Les chefs indigènes de Constantine, kaïds et anciens agents turcs, parmi lesquels quelques-uns s'étaient déjà ralliés à nous, avaient eu jadis en apanage la série d'azels ou terres du domaine de l'État du Sahel, formant comme un long chapelet à plus de mi chemin de Constantine à Stora. Sur ces azels vivait une population hétérogène de cultivateurs arabes et kabyles, recrutés de tous côtés, sans liens entr'eux et subissant encore l'influence des anciens tenanciers ; cette coutume d'apanages au profit des principaux fonctionnaires ou des hommes importants du pays, avait l'avantage de donner au bey de Constantine une grande influence politique par le maintien d'une communauté d'intérêts entre le pouvoir et les notables habitants du pays.

Les fractions de tribus qui occupaient les vallées du Safsaf et du Zeramna, en approchant de la mer, appartenaient aux Beni Mehenna. Ils formaient des groupes de peu d'importance, établissant leur *achaba* ou parcs à bestiaux du printemps, dans ces

plaines herbeuses, et cultivant par ci par là les côteaux. En hiver, tout redevenait désert.

Le pays comprenant le bassin du Safsaf, de la mer à El Arroueh, n'était alors qu'un vaste marécage rempli de joncs, d'ormes, de trembles et de saules. Ailleurs, les oliviers sauvages, les lentisques et les ronces à mûres, couvraient la plaine et les collines. Ainsi, l'emplacement du village actuel de Saint-Antoine était un marais infect de même que celui de Saint-Charles. Le plateau d'Eddis était couvert de broussailles épaisses infestées par les bêtes fauves et les maraudeurs. Les bois appelés les Oliviers, où nous établîmes plus tard un camp permanent, c'est-à-dire Gastonville et sa banlieue, étaient remplis de buissons épais et de chardons. Enfin toute la vallée de l'Oued-el-Ahmar, occupée par Robertville n'était, sur les deux rives de ce ruisseau, qu'une succession de mares boueuses et un foyer de miasmes paludéens.

Quand venait l'été, les bergers demeuraient seuls avec leurs troupeaux. Toute cette région, jusqu'à la mer, était d'ailleurs presque inhabitée. Trente ans avant notre occupation, les Beni Mehenna en avaient expulsé les Arb Skikda, dont les familles, décimées par les fièvres du pays, n'avaient pu tenir contre leurs envahisseurs venus de la Kabylie, de Collo pour y déverser le trop plein de leur population.

Les vastes plaines qui s'étendaient sur les deux rives du Safsaf étaient couvertes de chardons épineux qui puisaient dans ce sol fécond une telle vigueur, que le sol en était caché, et qu'après le printemps, les bestiaux n'y pouvaient pénétrer. C'est par le feu qu'on s'en débarrassait, au risque d'incendier les forêts voisines, ce qui arrivait fréquemment.

Dans ces conditions, il était facile d'aller de Constantine à la mer en aboutissant à Stora, sans rencontrer de résistance sérieuse, et c'était là surtout le résultat qu'il fallait obtenir au début de la conquête. On réserva pour plus tard la ligne de communication par Collo, dont le port était signalé par les marins comme offrant des avantages plus sérieux au point de vue nautique ; le premier devoir était d'ouvrir une route que nos colonnes pussent parcourir rapidement et qui servit ensuite

aux transports de l'administration et des produits de l'intérieur.

Une colonne mobile sous les ordres du général Négrier, forte de 1,200 hommes d'infanterie, de 250 chasseurs ou spahis et de 300 cavaliers de goum, partit le 7 avril 1838, de Constantine pour Stora. Elle bivouaqua le soir, au centre de la tribu des Eulma, près du col, la séparant de la vallée qui conduit à Stora, ayant parcouru huit lieues.

Le second jour, dès le matin, on rencontra des bois et, suivant la vallée, on alla camper près de la rivière d'El-Arrouch. Les populations des anciens azels ne montraient aucune inquiétude et les troupeaux couvraient les hauteurs.

Le troisième jour, chez les Beni Mehenna, la colonne trouva les douars déserts ; un cheïkh vint dire au général qu'il y avait dissidence dans la tribu, mais que les esprits se calmeraient bientôt si on leur donnait l'aman ; que depuis le bey Abd-Allah, quarante ans auparavant, aucune troupe régulière ne s'était montrée dans cette partie de la province ; l'inquiétude des indigènes venait de là et venait surtout de certains bruits mis en circulation par les gens hostiles à notre domination.

En effet, à son arrivée sur les ruines de Russicada, le 9 avril, vers 2 heures de l'après-midi, au moment où le général Négrier traçait lui-même l'assiette du camp, trois cheïks des tribus situées sur cette partie de la côte se présentèrent. Les premières paroles que ces hommes adressèrent au général furent celles-ci : « Que venez-vous faire ici puisque vous allez abandonner Constantine ? » Le général leur assura qu'il n'en était rien et que la France ne pensait nullement à abandonner ce pays qu'elle conservait par droit de conquête. Il était venu visiter leur contrée, ajouta-t-il, de la même manière qu'il visiterait les autres, ce qui démontrait le peu de fondements de la nouvelle qu'on leur avait donnée. Sa course avait un but tout pacifique, comme ils pouvaient en juger, et elle n'était faite que pour leur prouver que nous avions toute autorité dans le pays.

Les trois cheïks répondirent naïvement au général qu'il les trompait, car la veille même, le fils de Ben Aïssa, l'ancien lieutenant du bey El-Hadj Ahmed, était passé dans leurs tribus

venant de Bône, et leur avait annoncé que son père, Ben Aïssa, alors à Alger, avait racheté Constantine pour le bey, au prix d'une charge d'or.

Ces nouvelles avaient produit une certaine fermentation dans les esprits, ajoutaient les cheïkhs ; ils ne pouvaient répondre de leurs gens et conseillaient avec franchise au général de se tenir sur ses gardes parce qu'il leur était devenu impossible de calmer les têtes qui s'étaient montées en apprenant ce qu'ils venaient de rapporter pendant cette conversation.

Il est facile de s'expliquer l'origine de toutes ces rumeurs quand on est au courant de la politique de l'époque. Ali ben Aïssa s'étant rendu à Alger, avait fait sa soumission et offert en même temps celle de son ancien maître Ahmed bey. Il fut un instant question en hauts lieux, de rétablir le bey sur son trône de Constantine, à condition qu'il reconnaîtrait la suzeraineté de la France. D'un autre côté, on émit le projet d'investir Ben Aïssa de la dignité de bey de Stora, et lui donner le gouvernement de tous les Kabyles qui habitent dans le triangle formé par la mer, le cours de la Seybouse et celui du Roumel jusqu'au dessous de Constantine. Ces deux systèmes furent sagement repoussés par le gouvernement, mais Ben Aïssa n'en continua pas moins ses intrigues dont les effets se firent immédiatement sentir dans les tribus voisines de Skikda.

Lorsque je publierai la monographie d'El-Hadj Ahmed bey, j'expliquerai avec plus de détails les intrigues qui eurent lieu à cette époque contre notre prise de possession de la province de Constantine. Quoiqu'il en soit, les dires des trois cheïks étaient exacts, et malgré leurs exhortations, en rentrant parmi leurs gens, ils ne purent empêcher que pendant la nuit on ne tira quelques coups de fusil sur le bivouac ; personne ne fut blessé heureusement.

Le lendemain, ne voyant pas de rassemblements, on exécuta dans la matinée des reconnaissances topographiques et géodésiques sur Stora ; des coups de fusil se firent de nouveau entendre. A deux heures de l'après-midi le camp fut levé et on reprit la route de Constantine. Les hauteurs qui bordaient la vallée de l'Oued Zarzou, suivie par la colonne, se couvrirent alors d'hom-

mes à pied et de quelques cavaliers accourus des montagnes voisines ; la fusillade recommença vivement à l'arrière-garde et sur les flancs. L'ennemi, s'approchant peu à peu, s'engagea dans un rentrant où le terrain permit à la cavalerie de charger. Si Ali ben ba Ahmed, notre kaïd des Zemoul, appuyé par les chasseurs, s'élança le premier à la tête de ses cavaliers auxiliaires, et culbuta les Kabyles dans la rivière. La marche continua en bon ordre bien que les montagnards continuassent à suivre la colonne ; une nouvelle charge les refoula encore, et ils disparurent alors complètement. Les troupes rentraient à Constantine, le 11, sans nouvel incident. Il est certain que sans les excitations du fils de Ben Aïssa, cette première reconnaissance vers le littoral se serait accomplie comme une pacifique promenade militaire et sans brûler une amorce.

Le maréchal Valée, qui voulait que la France refît l'Afrique romaine, savait que, des créations de nos devanciers, la plus importante pour assurer la domination extérieure, était celle qui donnerait un port et une route facile vers la ville capitale séculaire de la Numidie. Il avait dit : « Sous mes ordres, l'armée ne » parcourra pas à l'aventure les provinces africaines, sans laisser » plus de traces après elle que n'en laissent les navires sur la » Méditerranée... Partout où se posera le pied de la France, je » formerai des établissements durables. Les villes qui existent » encore, je les agrandirai, je leur préparerai une prospérité in- » connue sur cette terre depuis des siècles et, si la Providence » me donne le temps d'accomplir cette œuvre, je laisserai sur le » sol africain des traces profondes de mon passage (1). »

Cette partie du grandiose programme que le maréchal s'était tracé à son avènement au gouvernement de l'Algérie, une bien belle occasion se présentait d'en faire l'application. Il comprit que, relever Russicada, c'était complètement refaire l'œuvre romaine, non en imitateur servile et passionné, mais avec le génie des choses utiles ; que, placer sur ces ruines une ville française, c'était couvrir d'une tête de pont la grande route stratégique de la province, mais encore commencer la grande voie

(1) L'Algérie sous le gouvernement du maréchal Valée.

commerciale entre les peuples pasteurs de la féconde Numidie et les manufactures de la Métropole et ouvrir les greniers de Rome à un autre grand peuple qui, lui aussi, attend trop souvent les flottes du Midi, la sécurité contre l'insuffisance de ses récoltes.

On le voit, l'occupation de Russicada n'a pas été un accident imprévu de la conquête. C'était le complément d'une combinaison stratégique préparée depuis le commencement de 1837, par l'ouverture d'une route partant de Constantine, se dirigeant vers la mer et déjà parvenue au col d'El-Kantour, c'est-à-dire à 36 kilomètres du chef-lieu militaire. C'est là qu'au mois d'octobre 1838, le gouverneur général Valée vint prendre lui-même le commandement des troupes pour les conduire vers Stora, où cinq mois auparavant le général Négrier, avait accompli sa première reconnaissance. La présence du maréchal donna aux nouvelles opérations une impulsion décisive. Le camp de travailleurs avait été transporté de l'autre côté du défilé de l'Oued En-Neça, et le tracé de la route conduit parfois sur les traces mêmes de l'ancienne voie romaine, jusqu'à El-Arrouch. Le général Galbois, qui avait succédé au général Négrier avec quatre bataillons et trois escadrons, y avait placé ses tentes le 30 septembre et fortifié aussitôt ce point pour un séjour permanent. De là, la route avait été rendue praticable dès les premiers jours.

Le 7 octobre 1838, au même jour où l'année précédente, l'armée conduite par le général Damrémont prenait position devant Constantine, le corps expéditionnaire (1) n'ayant rencontré aucune résistance pendant sa marche, vit s'ouvrir devant lui le vaste horizon de la Méditerranée et salua le golfe de Numidie. S'approchant du rivage, en suivant les bords du Zéramna, on rencontra le premier monument qui révéla l'emplacement de la ville romaine. C'était un cirque, assis au bas d'une montagne couverte de myrtes et d'oliviers. Par une exception difficile à expliquer, cette construction située hors de la ville, était dans

(1) Cette colonne, forte de 4,000 hommes, se composait du 62e de ligne, d'un bataillon du 12e de ligne, du 3e bataillon d'Afrique et d'un détachement du 3e chasseurs d'Afrique.

sa plus grande partie, d'une telle conservation, qu'on aurait pu croire que la veille encore les spectateurs avaient pris place sur les gradins à peine noircis de la rouille des siècles.

Pendant que la colonne ainsi arrivée au but qui lui était désigné, établissait le camp en avant du ruisseau Oued Louah, sur une butte appelée plus tard mamelon Négrier, les officiers d'état-major reconnurent les ruines éparses sur les deux pentes d'un ravin qui s'ouvrait en large échancrure vers la plage.

Cependant le maréchal hésitait : c'était chose qui paraissait alors bien hardie que de former un établissement européen sur cette lisière de la Kabylie. Il songea d'abord à fortifier la position de l'armée ; des retranchements furent rapidement tracés et exécutés pour couvrir les hauteurs et protéger les travaux. Mais l'armée n'avait plus à combattre. Quand des lignes de travailleurs, soldats pacifiques armés de pelles, se mirent à déblayer les ruines, ils ne rencontrèrent pas d'ennemis qui protestât contre la reprise de possession du domaine abandonné de nos devanciers. Dans la tradition du peuple vaincu, les *Roumis* ne sont-ils pas les légitimes héritiers des Romains ?

Une tribu dont le nom a été donné par quelques géographes à une source qui descend sur la plage, les Beni Melek, avait abrité ses misérables gourbis dans le ravin ou fut Russicada. Elle y cultivait quelques figuiers et quelques champs où le soc des charrues heurtait les sépulcres du peuple dont la mémoire est restée vivante. Comme si les Arabes établis sur ce point, se savaient, en effet, simples usufruitiers, ils semblèrent reconnaître en nous les neveux des anciens dominateurs. Ils se présentèrent au camp et se bornèrent à demander une indemnité pour l'abandon de leurs gourbis et de leurs jardins. Ce n'était pas le rachat de notre patrimoine qu'ils stipulaient, c'était seulement une indemnité de déplacement qu'ils sollicitaient. Le maréchal voulut bien donner l'ordre de leur payer les 150 francs auxquels ils bornaient leurs prétentions. Ils se retirèrent ravis de cette justice débonnaire, et s'applaudissant d'avoir vendu ce qu'ils ne pouvaient empêcher de prendre.

L'importance des travaux qui s'exécutaient par les ordres du gouverneur se retrouve tout d'abord dans le premier nom donné

par lui aux fortifications qui devaient protéger la ville de tentes qui succédait après quinze siècles à la ville de marbre et de granit. Le premier des retranchements creusés sur les hauteurs N.-E., bastion de branches et de terre que la valeur de nos soldats rend inexpugnables, il l'appela *Fort-de-France*, plus sans doute à cause de la destinée future de cet établissement que de son importance d'alors. Le *Sphynx* et l'*Acheron*, ancrés devant la plage, semblaient y avoir attendu le camp français pour y rattacher les deux routes faciles de la capitale algérienne et de la grande Métropole. Ces deux bateaux à vapeur étaient venus ravitailler la colonne expéditionnaire et approvisionner le camp.

Trois mille hommes étaient occupés aux travaux de fortifications et d'établissement. L'armée est vraiment la main-d'œuvre par excellence. Chez elle, l'unité, l'action, la cohésion de la discipline, le nombre, le haut sentiment du devoir, la réunion d'une foule de spécialités diverses, toujours présentes à l'heure de leur emploi, composant une force merveilleuse pour une exécution prompte. En dix-huit jours le camp se trouva couvert de blockaus, citadelles de terre et de chêne, et l'on commença un baraquement régulier, abri nécessaire à l'approche de l'hiver (1).

Bientôt parut l'ordre général suivant :

« Le Maréchal, Gouverneur général, s'empresse de faire connaître à l'armée les témoignages de la satisfaction du Roi pour les troupes qui ont pris part à l'expédition de Stora. L'armée d'Afrique trouvera dans la lettre de M. le Ministre de la Guerre la récompense des services qu'elle a rendus et un nouveau motif de persévérer dans le système de force et de modération qu'elle a suivi depuis la prise de Constantine.

« Paris, 17 octobre 1838. »

« Le Gouvernement du Roi se félicite avec vous, Monsieur le » Maréchal, que la prise de possession du *Fort-de-France* ait » été effectuée sans combat. En vous témoignant sa haute satis-

(1) Fenech.

» faction, il se plaît à reconnaître que ce résultat est dû à la sa-
» gesse de vos dispositions, au zèle et au dévouement de l'armée
» que vous commandez. Les avantages ainsi obtenus valent
» bien, aux yeux du pays reconnaissant, les lauriers des champs
» de bataille, et les récompenses réservées au courage ne sont
» pas moins bien méritées.

» Au Fort-de-France, le 31 octobre 1838.

« *Le Maréchal de France, Gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique,*

» Comte VALÉE. »

On avait reconnu l'importance de cette nouvelle position, mais on mettait cependant quelque lenteur à s'expliquer sur son état à venir. En ferait-on un établissement durable ou seulement un point destiné à couvrir de sa protection la grande voie commerciale. Là était la question et on ne se hâtait pas de la résoudre. L'incertitude dans laquelle se trouvait le maréchal, à ce sujet, se trahit dans la première réponse qu'il fit aux colons arrivant de Bône ou d'Alger, qui lui demandaient l'autorisation de construire : « Avec ceci, leur dit-il, en montrant les briques dont le sol était couvert, oui ; avec des pierres, non ! »

Il n'en fallut pas plus à ces nouveaux venus qui apportaient en eux la prévision de l'importance commerciale attachée à ce camp. Les briques dont le sol était jonché semblèrent s'élever par enchantement en maisons, et le Ministre de la Guerre, apprenant cette résurrection inattendue d'une ville romaine, proposa au Roi de donner son nom à l'établissement qui grandissait sous le Fort-de-France. Russicada devint Philippeville (1).

Voici en quels termes le *Moniteur* du 17 novembre 1838 annonça cette nouvelle à l'Algérie :

« Le Roi, sur la proposition du Ministre de la Guerre, a décidé que la ville qui s'élève sous le Fort-de-France, rade de Stora, porterait le nom de *Philippeville*. Le mouillage situé à

(1) Fenech.

l'ouest de la rade conservera le nom de *Port de Stora*, et la position retranchée qui domine le port recevra le nom de *Fort de la Marine*.

« Sa Majesté, en consentant à ce qu'une ville d'Afrique porte son nom, donne une preuve nouvelle de sa volonté de consolider la domination française dans l'Algérie : les faits accomplis cette année ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard, la création de Philippeville sera pour les Européens et les Arabes une démonstration évidente que la colonisation est désormais assurée, et que le drapeau tricolore ne doit plus quitter une terre dont la conquête a coûté à la France des sacrifices de toute espèce, et fourni à l'armée l'occasion de donner tant de preuves de dévouement et de bravoure. »

L. Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'Armée.

A suivre.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

En 1841, M. Tiran, ancien officier et membre de la Société des Antiquaires de France, fut chargé par les deux départements des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, d'une mission ayant pour objet des recherches historiques et littéraires dans les archives d'Espagne. Il demanda à M. le Maréchal duc de Dalmatie, alors ministre de la guerre, de vouloir bien l'autoriser à diriger également ses investigations sur les matières pouvant intéresser le ministère de la guerre, et notamment l'administration de l'Algérie.

Le concours offert par M. Tiran fut accepté ; à cet effet, un programme des recherches historiques qu'il aurait à exécuter en Espagne fut dressé par les soins de la Direction de l'Algérie.

Ces recherches devaient embrasser trois époques distinctes :

1° Domination des Arabes en Espagne jusqu'à leur expulsion ;

2° Etablissements des Espagnols sur la côte d'Afrique ;

3° Evénements de l'histoire des guerres du XVIIIe siècle.

Les documents recueillis par M. Tiran et rélatifs aux expéditions des Espagnols en Afrique, extraits pour la plus grande partie des archives de Simancas, furent remis en 1858 par le ministère de la guerre au département de l'Algérie et des colonies qu'ils intéressaient plus particulièrement.

On ne savait ce qu'était devenue cette curieuse collection, lorsqu'un heureux hasard la fit découvrir, en 1868, dans les combles de la bibliothèque du Secrétariat général ; M. le Maréchal duc de Magenta, gouverneur général de l'Algérie, pensant qu'il serait utile de publier ces précieux documents, donna des ordres pour qu'ils fussent classés, traduits en français et annotés sous forme de volume.

La collection dont il s'agit forme 20 dossiers contenant ensemble 361 pièces espagnoles, portugaises ou italiennes, toutes inédites à l'exception de douze ou quinze. Cinq de ces pièces, notamment un récit très-intéressant de la prise de la Goulette et du fort de Tunis par les Turcs (1574), ont été copiées dans les archives du Vatican par un officier de l'armée de Rome en 1849, le lieutenant Fauchon, du 53e régiment de ligne (1).

Les principaux points historiques auxquels se rapportent les mémoires, instructions et lettres officielles qui ont été traduits, sont les suivants :

1° Occupation d'Oran et de Bône (1506-1542) ;

2° Etablissement de Bougie (1510-1555) ;

3° Expédition de Charles-Quint à Tunis (1535) ;

4° Occupation de Bône (1535-1540) ;

5° Négociations du comte d'Alcaudète avec le chérif Mohammed (1555) ;

6° Prise de la Goulette et du fort de Tunis par les Turcs (1574).

Le livre demandé par M. le maréchal de Mac-Mahon etait

(1) M. Fauchon est aujourd'hui colonel du 82e régiment.

terminé en 1869 ; mais diverses causes en ont fait retarder la publication jusqu'à ce jour.

Dans la distribution des matières, l'excellente méthode qui a présidé à la grande publication des documents inédits sur l'histoire de France, a été adoptée. On a rigoureusement observé l'ordre chronologique, et la traduction a été acompagnée de notes et d'explications.

On ne veut pas exagérer l'importance de ce travail ; mais on a la conviction de son utilité. L'étude de ces documents permettra de rectifier d'assez nombreuses erreurs, de contrôler la valeur de certains récits des historiens et de combler de regrettables lacunes.

F. Élie de la Primaudaie.

I

Mémoire adressé par Juan Laso a son altesse le roi (1)

Mers-el-Kebir, 12 juin 1506 (2).

(Archives de Simancas - - Mar y tierra, Legajo 1315).

J'ai reçu le 17 mai une lettre de votre Altesse, datée d'Astorga. Elle m'a été remise le 8 de ce mois de juin, et elle était

(1) Ce n'est que vers la fin du seizième siècle que les rois adoptèrent la qualification de *Majesté*, réservée jusqu'alors à l'Empereur seul. Leur titre commun était celui d'*Altesse*.

(2) Ce document aide à fixer l'époque de la conquête de Mers-el-Kebir. Diego Suarez Montanes, dans sa *Chronique d'Oran*, est en désaccord complet pour certaines dates avec les principaux historiens espagnols. Ceux-ci disent que la forteresse de Mers-el-Kebir fut prise le 13 septembre (ou le 23 octobre 1505). D'après Suarez, les Espagnols commencèrent l'attaque de cette place le *lundi 13 juillet* 1506, et le lendemain mardi, 14 *juillet*, la garnison capitula. Ber-

accompagnée d'une copie de l'arrangement qui est intervenu avec l'alcade des pages (3). A mon avis, votre Altesse a eu raison de donner son approbation à cet arrangement : il est aussi avantageux pour elle que pour l'alcade. On dit ici qu'avec cinq cents hommes, il est très-facile de garder cette place. Je pense de même également ; l'expérience d'ailleurs l'a prouvé. Je ne crois donc pas qu'il soit nécessaire d'imposer à l'alcade l'obligation d'entretenir une garnison plus nombreuse, c'est-à-dire d'en porter le chiffre à sept cents hommes, comme il est dit dans la lettre de votre Altesse.

. . . . . .

Il n'est rien stipulé dans l'arrangement en ce qui concerne le paiement des fournitures faites aux soldats, depuis le 1er janvier de cette année jusqu'à ce jour. Rien n'a été payé. L'alcade, qui doit à l'avenir prendre à sa charge, ainsi qu'il est convenu, les dépenses pour l'entretien de la garnison, sera-t-il tenu de solder ces fournitures ? Dans ce cas, il importe que tout le service soit remis entre ses mains aussitôt que possible. J'attends les ordres de votre Altesse pour régler ces détails amiablement avec lui. Quant à ce qui est dû pour l'année dernière, c'est votre Altesse qui devra payer. Il suffira d'ailleurs de 3,000 ducats pour que les fournisseurs soient entièrement remboursés.

Les capitaines Hurtado, Lope de Salazar, Borja, Gutierre Daviles et Alonzo de la Mar, qui sont venus avec l'*Armada* et qui ont quitté Mers-el-Kebir au mois de mai dernier, ont touché leur solde au moment de leur départ. L'alcade des pages

brugger, auquel nous devons la traduction du curieux manuscrit de Suarez (*Revue Africaine*, nos 52, 53, 54), paraît en dernier lieu avoir adopté son opinion. « Quand on sait, dit-il, que notre auteur avait soin de prendre ses indications chronologiques dans les documents authentiques originaux, ordres de service, pièces de comptabilité, etc., on est bien forcé de lui accorder plus de créance qu'aux autres écrivains. » Suarez s'est trompé cependant sur ce point, comme le prouve la présente lettre, qui a été écrite à Mers-el-Kebir même et qui porte la date du 12 juin 1506.

(3) D. Diégo Fernandez de Cordoba.

devra-t-il tenir compte à Votre Altesse de ce qui a été payé à ces officiers ? Il serait important aussi de savoir si ceux qui doivent les remplacer, et que l'alcade doit avoir déjà désignés, tarderont à se rendre à leur poste. En ce qui concerne ces derniers, il est bien entendu que toutes les dépenses que nécessiteront leur voyage à Mers-el-Kebir et leur installation incomberont à l'alcade.

Je dois informer Votre Altesse que j'ai traité, en son nom, pour mille *cahiz* (1) de blé et quelques autres approvisionnements avec deux marchands de Barcelone, nommés *Les Forcadels*. Lorsque j'ai fait ces divers achats, je ne connaissais pas encore l'arrangement qui a eu lieu avec l'alcade des pages. Je prie Votre Altesse de vouloir bien donner les instructions nécessaires pour que l'on paie d'urgence ces deux fournisseurs.

Le contrôleur Pierre de Madrid est un excellent comptable, qui nous a rendu de très-utiles services. Je le recommande à Votre Altesse comme un de ses meilleurs serviteurs. C'est un officier très-sûr et très-capable, sur lequel on peut compter en toute circonstance.

Une lettre du capitaine Gonzalo Marino, que j'envoie à Votre Altesse, nous a appris que les trois fustes attendues à Mers-el-Kebir ont été forcées par la tempête de se réfugier dans le port de Caçaça (2).

---

(1) Mesure de la contenance d'un peu plus de douze boisseaux.

(2) Caçaça (K'sâça) fut prise par les Espagnols la même année que Melilla (1496). En 1534, elle leur fut enlevée par une trahison, et peu de temps après complétement rasée. La position de cette ville est incertaine. On croit qu'elle était située à 25 kilomètres, à l'ouest de Melilla, dans le voisinage d'une crique qui a gardé le nom de *Cala-Cassasa*.

II

CERTIFICAT DÉLIVRÉ A PEDRO DE AZEVALO, HOMICIDE (1)

Oran, 8 novembre 1509.

(Archives de Simancas. — Estado, Costas de Africa, Legajo 461.)

Nous, Alonzo de la Puente, commissaire de la Reine notre souveraine (2) sur cette terre conquise es pendant la guerre qui se fait en Afrique contre les Maures, ennemis de notre sainte foi catholique.

Attestons par la présente que Pedro de Arevalo, se disant habitant de la ville de Arevalo, a comparu devant nous en cette ville d'Oran (3), le dernier jour du mois d'août de cette année, déclarant qu'il se présentait comme étant homicide et parce qu'il avait été informé qu'au moment où l'*Armada* se préparait à venir contre cette place, d'après les ordres de son Altesse, on avait publié dans la ville de Valladolid, où la cour résidait alors, que quiconque se joindrait à ladite *Armada* et prendrait l'engagement de servir deux mois à ses frais, serait pardonné de quelque crime qu'il eût commis ; qu'en suite de cette proclamation, il venait servir pendant lesdits deux mois et qu'il nous requérait de constater sa présentation, attendu qu'il s'était rendu coupable d'homicide en donnant la mort à Gil Andres Fernandez, habitant de ladite ville de Arevalo.

Et qu'en plus de cette première comparution, il s'est repré-

---

(1) Cette pièce mentionne une particularité curieuse. Il paraît que, pour obtenir le pardon d'un crime, il suffisait, du moins dans les premières années de la conquête, d'aller en Afrique et d'y servir deux mois à ses frais contre les Maures.

(2) Isabelle de Castille, femme de Ferdinand-le-Catholique, était morte en 1504. La reine dont il est ici question est Jeanne, surnommée la Folle, qui épousa Philippe-le-Beau et fut la mère de Charles-Quint.

(3) La ville d'Oran fut prise par les Espagnols le 18 mai 1509, le lendemain de l'Ascension.

senté devant nous aujourd'hui (accompagné de témoins), pour que, en témoignage de l'accomplissement de son obligation, nous lui donnions un acte constatant que, du jour où il s'est déclaré homicide, il a résidé en cette ville et a servi à ses frais jusqu'à ce moment, et qu'en conséquence nous eussions à recevoir les dépositions desdits (témoins) pour connaître la vérité.

Après avoir prêté serment, les témoins interrogés par nous, déclarèrent tous conformes en leur dire, que Pedro de Arevalo était arrivé avec ses armes en cette ville d'Oran, le dernier jour du mois d'août, et qu'il avait fait partie de la compagnie du colonel Pedro Arias ; que depuis ce moment jusqu'à ce jour, il n'avait reçu ni la solde ni les vivres d'aucune nature que, d'après les ordres de Son Altesse, on donne aux troupes qui font la guerre sur cette frontière ; qu'au contraire, il s'était refusé à accepter quoi que ce fût, et que, pendant deux mois, ainsi qu'il avait promis de le faire et qu'il le devait, il avait servi à ses frais, passant les nuits, faisant des rondes et prenant part aux escarmouches contre les Maures avec la troupe dudit colonel Pedro Arias. Les témoins ont affirmé ce qu'ils disaient, ajoutant qu'ils le savaient fort bien, parce qu'ils sont de la même compagnie.

De tout quoi, le colonel Pedro Arias a fait foi, sous serment, et il a signé de son nom le présent certificat et la minute restée en notre pouvoir ; et tous ont déclaré, en outre, ainsi que l'a fait le dit colonel, que Pedro de Arevalo s'est toujours conduit comme une personne craignant Dieu, et désireux de bien servir son Altesse, et qu'il a rempli toutes ses obligations.

Et nous, le susdit commissaire, nous certifions que nous avons vu Pedro de Arevalo résider en cette place d'Oran, avec ses armes de guerre, comme il y était obligé, jusqu'au présent jour, pourvoyant à sa subsistance avec ses seules ressources, sans recevoir ni solde, ni vivres, et sans avoir figuré dans les revues de décompte qui ont lieu dans cette ville.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat, signé de notre nom et daté de la ville d'Oran.

III.

Lettre du roi Ferdinand le Catholique, au comte Don Pedro Navarro, son capitaine général en Afrique (1).

Monzon, ... mai 1510.

(Arch. de Simancas. — Estado, costas de Africa, Legajo 461).

Comte Don Pedro Navarro, notre capitaine général et notre conseiller, j'ai lu vos trois lettres du 3 mai que vous m'avez adressées par la voie de Valence, et celles du 5 du même mois que m'a remises Miguel Cabrero, *contino* (garde du corps) de ma maison.

A l'heure même, je donnai l'ordre d'écrire à Alonzo Sanchez, pour qu'il fît moudre sans délai dans le royaume de Valence, mille sacs de blé qui y ont été apportés, et qu'il eût à vous les envoyer à Bougie (2). Vous recevrez en même temps du biscuit fabriqué avec une partie de cette farine, pour 15 jours au moins et pour 8,000 hommes. Comme en ce moment, à Valence, les provisions de bouche font défaut, j'ai écrit aussi à Malaga au trésorier Vargas, en lui recommandant très-particulièrement qu'au reçu de ma lettre, et avec la plus grande diligence, il vous expédiât tous les vivres dont il pourrait disposer, afin que vous en soyez pourvu en temps utile et que vous puissiez partir. J'ai prescrit de même audit trésorier de vous envoyer 10,000 ducats. S'il plaît à Dieu, en arrivant en Sicile, la flotte pourra y compléter ses approvisionnements, parce que le vice-roi de ce royaume m'a écrit que tout était prêt.

Quant au traité qu'il vous paraît convenable de conclure avec

---

(1) Cette lettre donne d'intéressants détails sur le système politique que le roi Ferdinand avait adopté à l'égard des établissements espagnols de la côte d'Afrique.

(2) Les Espagnols étaient maîtres de Bougie depuis le 5 janvier 1510.

le roi Mouleï Abd-Allah (1), comme dans ces sortes de choses, on doit avant tout penser à ce qui a été acquis, et que pour cela, il importe que le traité soit stable à perpétuité, et que des deux côtés on puisse l'observer fidèlement, je crois, ainsi que vous me l'avez écrit à diverses reprises, que si nous voulons nous maintenir en Afrique, nous devons occuper les villes d'Oran, de Bougie et de Tripoli (au cas qu'on prenne cette dernière (2) et les repeupler entièrement de chrétiens. Autrement, comme les Maures sont maîtres de tout le reste du pays, si nous leur permettions d'habiter les villes du littoral, il nous serait impossible de conserver longtemps ce que nous avons conquis. Les trois places dont il s'agit devront donc, en attendant mieux, être munies d'une bonne garnison de chrétiens, et aucun Maure ne pourra y être admis.

Pour les mêmes causes, le titre de Bougie se trouvant inscrit, comme à nous appartenant, dans le mémorial de l'église romaine (3), et ayant été joint à nos autres titres royaux, il

(1) Cet Abd-Allah était le roi légitime de Bougie. Quelques années auparavant, son oncle Abd-er-Rahmân l'avait détrôné et relégué dans une étroite prison. A l'arrivée des Espagnols, il essaya de l'entraîner à sa suite ; mais, dans la confusion de la retraite, Abd-Allah parvint à s'échapper et se réfugia à Bougie, auprès du comte Pierre Navarro. « Abd-er-Rahmân, non content de ravir à son neveu le trône et la liberté, avait encore voulu le priver de la vue, en faisant passer un fer rouge devant ses yeux. Il paraît que l'opération avait été mal faite, car il n'en était résulté qu'une cécité momentanée qui céda à l'art des chirurgiens espagnols. »

(2) Comme l'indique ce passage, l'expédition contre Tripoli était déjà résolue. Elle eut lieu, en effet, cette même année. Revenu en Sicile au mois de juin 1510, le comte Pierre Navarro rassembla de nouvelles troupes pour remplacer celles qu'il avait laissées à Bougie, et se dirigea aussitôt sur Tripoli dont il s'empara par escalade. « Les habitants se défendirent de rue en rue, maison par maison, avec le courage du désespoir ; il y en eut plus de 5,000 de tués. » — Tripoli, plus rapprochée de la Sicile que des autres états du roi Ferdinand, fut réunie à la vice-royauté de cette île. On sait qu'en 1528, l'empereur Charles-Quint céda cette ville aux chevaliers de Malte.

(3) Un des premiers soins du roi Ferdinand avait été d'établir un évêque à Bougie, comme il avait fait à Oran.

nous paraît convenable que le dit roi Mouléï Abd-Allah ne s'intitule plus *roi de Bougie*, mais qu'il se nomme, à son choix, roi de quelque autre terre, ville ou province du territoire qui fait partie du dit royaume, à l'exception toutefois de celles qui se trouvent sur le littoral. La ville de Bougie, avec toutes ses dépendances, ses revenus et sa juridiction, ainsi que les autres villes, bourgs et villages situés sur la côte, doivent aussi nous appartenir entièrement, et le roi Mouléï Abd-Allah ne pourra élever à leur sujet aucune prétention, que leurs habitants soient chrétiens ou maures.

Les dites villes et localités étant reconnues comme notre propriété, nous consentons d'ailleurs à ce que le roi Mouléï Abd-Allah possède toutes les autres terres du dit royaume, avec leurs revenus et juridictions, nous réservant seulement la haute et supérieure distribution de la justice, apanage inséparable de la suprême couronne royale, et sauf la fidélité qui nous est due. En reconnaissance de notre droit de suzerain, le roi devra aussi s'obliger à nous payer chaque année un certain tribut, et, comme vous devez savoir ce que rapportent les dites terres qui lui sont laissées, et conséquemment ce qu'il peut raisonnablement payer, vous fixerez vous-même le chiffre de ce tribut. Dans le cas où sa valeur serait telle qu'il n'y eût pas à en faire grand profit, vous demanderez seulement un certain nombre de chevaux chaque année ; mais il est bien entendu que, si les revenus de ces terres le permettent, vous exigerez du roi qu'il acquitte le tribut en argent, afin de nous aider à couvrir les dépenses que nécessite l'occupation de Bougie.

La chose principale que vous aurez à observer dans ce traité ou dans tout autre qui pourrait être conclu avec les Maures, c'est la question des approvisionnements. Il faut que nous puissions largement nous soutenir en Afrique, avec les seules ressources du pays, parce que nous y soutenir plus longtemps, en tirant tout d'Espagne, serait impossible, et que nous perdrions bientôt le fruit de nos efforts actuels (1). Il importe donc que les choses

(1) La grave question des subsistances, ainsi que le prouve ce paragraphe, préoccupait déjà le gouvernement espagnol ; mais on

soient organisées de manière que nous puissions toujours conserver les places que nous avons conquises et nous y maintenir, sans être obligés de les approvisionner du dehors, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à ce jour. A l'avenir, nous ne devons pourvoir qu'aux dépenses qui pourraient être nécessitées par des secours en troupes ou en navires, suivant les cas qui se présenteront.

En conformité de ce qui est dit plus haut et d'après d'autres idées qui me sont venues, j'ai cru devoir faire quelques changements au traité. Je vous le renvoie, avec la présente lettre qui vous fera connaître de quelle manière j'entends qu'il soit exécuté (1). Dépossédé comme il l'est, le roi Mouléï Abd-Allah ne peut se refuser à l'accepter : le traité lui laisse le titre de roi et une grande partie de son royaume, ce qui lui permettra de vivre d'une manière convenable. De plus, s'il nous reste fidèle, comme nous comptons qu'il le sera, on pourra l'aider plus tard à agrandir son territoire dans l'intérieur des terres.

Le traité conclu, vous ferez en sorte que tous les Maures du royaume qui n'habitent pas les villages de la côte soient avertis qu'en se soumettant au dit roi Mouléï Abd-Allah, ils pourront compter sur notre assistance, et qu'ils seront bien traités et partout accueillis honorablement ; mais qu'on fera la guerre aux autres, ajoutant tout ce que vous croirez utile pour les déterminer à se ranger à l'obéissance du roi. Nous espérons que de cette manière, Mouléï Abd-Allah étant maître de tout le royaume, moins le littoral, et demeurant notre allié fidèle et dévoué, la ville de Bougie se trouvera à l'abri de toute hostilité, et que les autres localités de la côte pourront être occupées et conservées sans beaucoup de peine. Le dit roi, gardant son autorité à part et les intérêts des deux populations n'étant plus confondus, pourra ainsi se maintenir plus facilement parmi les Maures.

sait, d'ailleurs, qu'il ne parvint jamais à se soutenir en Afrique, comme le demandait le roi Ferdinand. Non-seulement Bougie, mais tous les autres points du littoral occupés par les Espagnols furent toujours obligés de tirer leurs approvisionnements du dehors.

(1) La capitulation dont il est ici question n'a pas été retrouvée. Le départ du comte Pierre empêcha sans doute d'y donner suite.

J'ai retranché le chapitre du traité par lequel le roi demandait qu'on lui permît d'avoir une ou deux mosquées dans le faubourg de Bougie. Il n'est pas nécessaire que cette clause y soit insérée, puisqu'il est convenu que les Maures ne seront tolérés dans le dit faubourg, que jusqu'à ce que le roi puisse résider ailleurs en sûreté.

J'ai entretenu Miguel Cabrero de divers autres objets dont il vous parlera ; vous pouvez lui accorder toute votre confiance.

IV

CAPITULATION DE MOSTAGANEM (1)

26 mai 1511.

(Arch. de Simancas. — Capitulaciones con Moros, Legajo 2)

Les Kaïd, marabout et cheikhs de Mostaganem et de Mazagran, ainsi que tous les habitants, Maures et Juifs, s'obligent à servir le roi et la reine de Castille loyalement et fidèlement. Ils paieront les taxes, contributions, dons gratuits et autres droits qu'ils payaient au roi de Tlemsen par mer et par terre. Le premier juin de chaque année, le montant des dites impositions sera versé entre les mains du trésorier de la ville d'Oran, sans fraude et sans qu'il y manque rien. Leurs Altesses pourront d'ailleurs, si elles le désirent, donner ces mêmes droits à ferme ou établir à Mostaganem un Almoxarife (2) pour les percevoir.

(1) « La conquête de Bougie, qui avait suivi de si près celle d'Oran, répandit l'effroi parmi tous les petits princes de la Barbarie. Ennemis ou jaloux les uns des autres, au lieu de s'unir contre l'ennemi commun, ils ne songèrent qu'à se mettre, par un arrangement quelconque, à l'abri des coups du vainqueur. » Les populations du littoral furent surtout épouvantées, et plusieurs villes maritimes s'empressèrent de reconnaître la suprématie de l'Espagne. La présente capitulation des habitants de Mostaganem nous fait connaître les conditions auxquelles ces villes durent souscrire pour obtenir la paix.

(2) *Almoxarife*, receveur des droits d'entrée et de sortie des marchandises.

Tous les esclaves chrétiens qui appartiennent aux habitants de Mostaganem et de Mazagran seront rendus.

Le seigneur D. Diego Fernandez de Cordoba, *alcade* des pages, capitaine général du royaume de Tlemsên (1), prendra possession, au nom de Leurs Altesses, si celles-ci le demandent, des forteresses de ces deux places, et les habitants ne refuseront pas de vendre aux soldats, au prix courant, les vivres dont ils auront besoin. Dans le cas où l'on voudrait réparer les dites forteresses, augmenter leurs moyens de défense ou même en construire de nouvelles, ils ne s'y opposeront pas ; ils devront, au contraire, prêter leurs bêtes de somme et fournir les matériaux au plus juste prix.

Ils approvisionneront des vivres qu'on leur demandera les villes d'Oran et de Mers-el-Kebir, et ils ne permettront pas qu'on charge ou décharge aucun navire dans le port de Mostaganem, sans le consentement du roi et de la reine.

Ils aviseront le capitaine général de tout ce qu'ils apprendront pouvant intéresser le service de Leurs Altesses, ainsi que la sûreté des dites places d'Oran et Mers-el-Kebir et, selon ce qui leur sera ordonné, ils feront la guerre ou la paix.

Si les dits kaïd, marabout, cheikhs et autres habitants de Mostaganem et de Mazagran gardent et accomplissent ce qui est dit ci-dessus, Leurs Altesses s'engagent à les défendre contre tous leurs ennemis, soit par mer, soit par terre. Ils ne les obligeront pas à se faire chrétiens et leur permettront de vivre et de se gouverner selon leur loi. On leur laissera leurs maisons et leurs propriétés, et on fera le commerce avec eux. Lorsqu'ils voudront se rendre à Oran ou sur quelque autre point de la côte d'Afrique occupé par les chrétiens, pour trafiquer ou pour tout autre motif, ils pourront le faire librement et en toute sécurité ; partout ils seront traités comme de fidèles serviteurs et vassaux de Leurs Altesses.

(1) D. Diego Fernandez de Cordoba, chef des pages du roi, le même qui avait pris Mers-el-Kebir en 1505, fut nommé capitaine général du *royaume de Tlemsén*, au mois de janvier 1510. Il résida à Oran jusqu'à la fin de 1512. Le roi Ferdinand le rappela alors auprès de lui et l'envoya guerroyer en Navarre. En récompense de ses bons services dans cette guerre, D. Diégo de Cordoba fut fait marquis de Comarès. Revenu à Oran au mois de septembre 1517, il reprit ses fonctions de gouverneur et mourut dans la même ville au mois de mars 1522.

Tout esclave chrétien qui, d'une manière ou de l'autre, s'enfuira du pays des Maures et se réfugiera à Mostaganem ou à Mazagran, devra être conduit en sûreté à Oran et remis aux autorités de cette ville.

Les marabouts, fakirs et autres personnes qui ont obtenu certains priviléges des anciens rois de Tlemsên, conserveront les dites franchises et libertés pendant cinq ans, et même plus longtemps, si Leurs Altesses y consentent.

V.

Pouvoir donné par le roi Ferdinand a Antonio de Ravaneda pour l'affaire de Bougie.

Honrubia, 23 octobre 1511.

(Arch. de Simancas. — Capitulaciones con Moros, Legajo 2)

Le Roi.

Voici ce que vous, Antonio de Ravaneda, *contino* de notre maison, vous ferez à Bougie où nous vous envoyons.

Il importe que vous ne perdiez pas un instant pour vous rendre dans cette ville : on m'a écrit que les deux forteresses que j'ai donné l'ordre d'y construire seraient terminées dans le courant de ce mois, et qu'une garnison de trois cents hommes serait très-suffisante pour les garder et bien défendre l'entrée et la sortie du port. Vous vous informerez de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire, et vous prendrez les mesures nécessaires pour que la ville soit repeuplée aussitôt que possible de Maures *Mudejares* (1), qui sont nos vassaux.

(1) Maures de la Castille et de l'Andalousie. On donnait le nom de *Tagarins* ou *Tagartins* à ceux du royaume de Valence. — On a vu

Comme, dans le royaume de Bougie, il y a deux rois, l'un appelé Moulêï Abd-Allah, qui réside dans le faubourg de la ville et qui est notre vassal et serviteur — lequel roi, ainsi qu'il le dit, succéda au dernier souverain de Bougie en qualité de fils aîné, — et l'autre, l'usurpateur nommé Abd-er-Rahman, qui était roi lorsque nous avons pris cette ville, et qui s'est retiré dans l'intérieur du pays, vous vous informerez particulièrement de la situation de ces deux princes et de ce qu'ils peuvent faire l'un et l'autre pour notre service, et vous traiterez avec celui qui se montrera le plus accommodant et qui offrira les meilleures garanties pour le maintien de la paix.

Le comte Pierre Navarro, lorsqu'il se trouvait à Bougie, nous avait demandé l'autorisation de traiter avec Moulêi Abdallah, et nous lui avions donné des instructions en conséquence. Nous ignorons quel a été le resultat des pourparlers qui ont dû avoir lieu ; mais si un projet de traité a été fait, vous n'y donnerez pas suite (1). Avant toutes choses, vous devez penser à conclure une paix certaine, sûre et qui nous soit profitable. Peu importe, comme nous vous le répétons, avec lequel des deux princes elle sera faite. Toutefois, s'il vous paraît aussi avantageux de traiter avec l'un ou l'autre des deux rois, nous préférons que ce soit avec Mouleï Abdallah, parceque le premier a reconnu notre suzeraineté et parceque, selon toute probabilité, il se montrera plus fidèle et plus exact à remplir ses obligations. Dans tous les cas, quelque soit celui des deux princes avec lequel vous conclurez la paix, vous ne devrez pas oublier de faire intervenir dans le traité les cheikhs principaux de l'un ou de l'autre.

---

dans l'instruction adressée au comte Pierre Navarro, que le roi Ferdinand avait d'abord décidé qu'aucun Maure ne pourrait résider dans les places d'Oran et de Bougie, et que la population de ces deux villes se composerait entièrement de chrétiens ; mais le peu d'empressement que montraient les Espagnols à se rendre en Afrique lui avait fait reconnaître la difficulté de mettre cette mesure à exécution. —

(1) Ce passage vient confirmer ce qui a été dit dans une lettre précédente, relativement au projet de capitulation que le roi Ferdinand avait renvoyé au comte Pierre Navarro.

Vous aurez soin aussi d'exiger toutes les sûretés qu'il vous semblera utile de prendre et surtout de demander des ôtages.

Le nombre des habitants de Bougie diminue tous les jours. Une de vos principales préoccupations, devra être d'y faire revenir les Maures qui se sont éloignés. Vous ferez insérer dans la capitulation une clause portant que tous ceux qui voudront venir y résider, seront bien accueillis et protégés par nos officiers. S'ils demandent qu'on ne les oblige pas à se se faire chrétiens, s'ils désirent même qu'on leur donne à ce sujet des garanties, vous le ferez. (1).

Si, comme je l'espère, avec l'aide de l'un ou de l'autre des deux rois avec lequel vous aurez traité, on parvient à repeupler Bougie, vous donnerez les ordres nécessaires, — et vous veillerez vous même à leur exécution, — pour que l'on transporte dans la forteresse les retables, les croix et toutes les autres choses qui se trouvent dans l'église de Bougie. Vous ne laisserez sans y toucher, que les murs, le toit, les portes et les fenêtres, et lorsque l'église aura été abandonnée, vous ferez fermer les portes de manière que les Maures ne puissent pas y pénétrer, afin que, s'il plaît à Dieu la ville se peuple plus tard de chrétiens, rien ne s'oppose à ce que la dite église soit rouverte immédiatement..

Nous vous recommandons de tout terminer le plus tôt possible.

Elie de la Primaudaie.

(*A suivre.*)

---

(1) Cette clause se retrouve dans tous les traités conclus avec les princes africains. Elle était certainement exigée par ces derniers qui n'ignoraient pas que le roi Ferdinand, après avoir promis aux Maures de Grenade de leur laisser le libre axercice de leur culte, avait voulu les convertir violemment.

CHRONIQUE

Les membres de la *Société Historique Algérienne* se sont réunis, samedi 30 janvier, afin de procéder à la constitution de leur bureau pour l'année 1875.

Ont été élus :

Président : M. Letourneux, Conseiller à la Cour d'Appel.

Vice-Président : M. Féraud, Interprète principal de l'Armée.

Secrétaire : M. Machuel, Professeur d'arabe au Lycée.

Trésorier : M. Devoulx, Sous-Chef de bureau à la Préfecture.

La Vice-Présidence a été offerte spontanément et à l'unanimité à M. Devoulx qui, par ses nombreux travaux et le zèle qu'il déploie, depuis longues années, pour la prospérité de la Société méritait, à juste titre, d'occuper cette dignité. Par un sentiment de modestie que nous respectons, M. Devoulx a préféré conserver ses fonctions essentiellement utiles de Trésorier.

Dans la même séance, M. Certeux, attaché à la Direction Générale des affaires civiles à Alger, a été admis en qualité de membre résidant de la Société.

DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES

Le fragment d'inscription ci-dessous, gravé sur marbre, vient d'être trouvé, à Alger, dans les décombres de la maison Sicard, rue des Consuls.

OTHVSCE
RAEFCAND
VLCACIAE
IS·ETEXMIAFINNO
POPVLO PATRONO APPAREN

M. Nippert, géomètre à Blida, nous adresse également le *fac-simile* d'un fragment d'épitaphe qu'il a trouvé à 3 kilom. au sud du centre de Mouzaïaville, dans la propriété de M. Michel Arnaud.

LONGI
ARIMV
CASIANI
SIVIVSV
AMAEFEC
NIAME

NÉCROLOGIE

Dimanche 24 janvier, ont eu lieu à Bône les obsèques de M. W. Ragot, capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Cet officier a passé la plus grande partie de sa carrière dans la division de Constantine. Il a rempli les fonctions d'officier d'ordonnance auprès des généraux Arnaudeau et Barry, pris part à de nombreuses expéditions et, toujours, l'aménité de son caractère, son obligeance, sa modestie lui ont acquis les plus vives sympathies. Dans la dernière insurrection, sa connaissance du pays, les renseignements qu'il avait recueillis pendant huit ans consécutifs sur chacune des tribus de la subdivision de Batna, ont pu être mis à profit ; malheureusement, il a contracté pendant les opérations de cette époque, le germe d'une maladie de poitrine qui, après trois années de souffrances supportées avec une énergie exceptionnelle, devait le conduire au tombeau.

Doué d'une intelligence d'élite, d'une rare aptitude au travail, il n'a cessé depuis sa sortie de l'école spéciale militaire, en 1857, d'approfondir toutes les questions que sa position lui permettait d'aborder. Pendant son séjour en France, il a publié sur la ville de Mézières, une notice digne de remarque. A peine arrivé en Algérie, il s'est mis à étudier, à tous les pointe de vue, avec

une véritable passion, le Sud de la province de Constantine, et il était parvenu à réunir pour l'histoire de cette région, de précieux documents. La Société archéologique, dont il était un des membres des plus distingués, a fait paraître, en 1874, la première partie de cet ouvrage Quelque temps avant sa mort, il avait chargé un de ses amis, qui a été son camarade d'école, de coordonner les matériaux qui devaient lui permettre de le continuer. Il a légué à cet ami ses notes manuscrites, en le priant de chercher à poursuivre son œuvre.

Si une pensée peut consoler ceux qui survivent lorsqu'on voit s'éteindre, dans la force de l'âge, un homme de bien, officier distingué, laborieux et estimé comme l'était le capitaine Ragot, c'est l'espoir que ce qu'il a fait pour la science ne sera peut-être pas perdu. Le concours qu'il a demandé à son heure dernière, ne saurait lui faire défaut et nous sommes fermement persuadés que son nom sera encore porté en tête de diverses publications algériennes.

Le Président,

LETOURNEUX.

Alger. — Typ. A. Jourdan

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

(Suite. Voir le n° 109.)

II

La ville française de Philippeville, près de l'embouchure de la vallée du Safsaf, occupe, sur la côte d'Afrique, la partie la plus méridionale d'un golfe, dont l'ouverture fait face au nord, formé par le *Sebâa Rous* (les sept caps, ou cap Bougaroni) et par le *Ras el Hadid* (le cap de Fer), le premier au couchant, le second au levant, séparés entre eux par une distance de trente-six milles. C'est le *Sinus Numidicus* des Romains, connu aujourd'hui sous le nom de golfe de Stora.

Ptolémée est le seul géographe de l'antiquité qui parle du golfe de Numidie. Il donne la mesure exacte de son étendue, et de plus, il sait que par une saillie de la côte il est divisé en deux parties : celle de l'Est porte chez lui le nom de *Sinus Olkachites*, c'est la baie de Stora ; l'autre moitié coïncide avec la baie de Collo, *Kollops magnus*.

C'est au fond de la première que s'élevait autrefois la ville antique de *Rusicada*, dont l'identité a été constatée par la décou-

verte de nombreux monuments épigraphiques, notamment par les premières lignes de celui-ci, qui figure aujourd'hui au musée du Louvre :

GENIO COLONIAE
VENERIAE RVSICADIS
AVG .·. SACR.

Ptolémée, Pomponius Mela, et Pline, dans ses *Itinéraires*, donnent en effet le nom de *colonie* à Rusicada, mais ils ne l'indiquent point comme de fondation romaine. Il est donc probable qu'à l'époque phénicienne, *Tapsa*, mentionnée par Scylax dans son *Périple*, existait, avant Rusicada, au même lieu et aurait reçu son nom du fleuve voisin le *Sasaf*. (1)

La construction de Rusicada sur le remplacement de Tapsa dut suivre la victoire de César. Elle fut sans doute la conséquence forcée de la prise de possession de la Numidie par les Romains. Quoiqu'il en soit la ville romaine dut prendre bientôt une grande importance. Plusieurs inscriptions, déposées au musée de Constantine, indiquent qu'elle partageait avec Cirta, Collo et Mila l'honneur d'être une des quatre colonies Cirtensiennes. Alors elle se trouva la porte des communications que Rome entretenait avec la Numidie convertie en province de l'empire ; et peu de villes ont laissé d'elles, dans une enceinte plus étroite, des ruines aussi riches. A voir les débris exhumés, on peut supposer que Rusicada était toute entière construite de colonnes de marbre et de granit. Ce n'était pas sans étonnement, en effet, qu'on y rencontrait à chaque pas des socles ou des chapiteaux, des statues d'un beau travail, mais sur lesquels semblait s'être acharnée la main de la destruction. Plus tard, lorsqu'on a retrouvé, dans les masses granitiques du cap de Fer, des carrières conservant encore des traces d'exploitation, on s'est expliqué la

(1) Une note fort curieuse de feu le docteur Judas nous donne la synonymie du nom antique de Tapsa avec le nom moderne de Safsaf. Safsaf, dit-il, est un mot semitique adopté par les Berbères pour nommer le peuplier blanc ; il répond à l'hébreu Tsaf-Tsaf, signifiant d'une manière plus générale un arbre croissant près des eaux. De Tafsafa serait donc devenu Tapsa ou Tapsus.

beauté des matériaux, mais on n'en admire pas moins le peuple qui donnait à toutes ses villes le cachet de son génie et de sa grandeur.

Les quatre cents ans que Rusicada a comptés sous la domination romaine durent être quatre siècles de prospérité, sans doute, puisque l'histoire de cette époque, véritable martyrologe des peuples, ne lui consacre pas une ligne. Favorisée par sa position maritime et commerciale, elle dut abriter une population, sinon très-nombreuse, du moins laborieuse et riche.

Ce double caractère se retrouve dans les monuments d'une destination différente, tels que théâtres et citernes, dont les restes ont survécu aux invasions et à la lente action des temps, cet autre destructeur. Le cirque se trouvait à un kilomètre du rivage et, son isolement le donne à penser, en dehors de l'enceinte de la ville. Cette enceinte n'est pas exactement marquée ; mais les ruines agglomérées sont toutes vers la plage, tandis que, loin d'elles, entre deux côteaux couverts seulement de la riche végétation africaine, se gardaient les lions et les panthères enlevés aux forêts voisines. La construction de ce cirque était disposée de telle sorte que ceux qui n'avaient pas trouvé place sur les gradins de pierre, pouvaient, de l'extérieur, assis sur les pentes voisines qui forment le vallon, assister aux combats. Les oliviers et les myrthes tendaient au-dessus de leurs têtes un *velarium* odorant.

Les dimensions du monument permettaient vingt rangs de gradins, développés sur le pourtour, et pouvant recevoir six ou sept mille spectateurs. Au-dessous des gradins s'ouvraient les loges des bêtes féroces.

Les arcades des vomitoires étaient encore debout, les gradins encore en place ; mais dans le centre, nourrie par le sable long temps engraissé de sang, s'élevait une forêt d'oliviers, d'ormes, de myrthes et de lauriers roses, tandis que partout sur les troncs et sur les marbres, le lierre toujours vert étendait ses lianes. Ces arbres sont tombés sous la hache et le monument a été, pierre à pierre, enlevé pour l'érection de la ville moderne. Rien n'en reste plus que l'énorme massif qui servait de base.

Mais on a laissé à peu près tel qu'il s'est trouvé, le théâtre ap-

térieur. On en a respecté les ruines, et c'est là que sont aujourd'hui réunis les débris que l'on a ramassés dans les déblais, confiés aux soins intelligents et éclairés de M. Roger, organisateur et conservateur du musée de Philippeville.

Sur un plateau au-dessus des ruines du théâtre sont les citernes. Ces grands réservoirs devaient alimenter les fontaines et les bains publics. Dans les années de sécheresse, ils subvenaient à l'épuisement des bassins particuliers. Pour l'usage intérieur, chaque maison était, en effet, pourvue d'une citerne soigneusement construite. Le sol de la ville était occupé par ces constructions. Il a fallu détruire par la mine celles qui se trouvaient au-dessus des rues que nous avons ouvertes, mais plusieurs servent au même usage dans les nouvelles maisons et recueillent l'eau des pluies.

Les réservoirs publics, au contraire, étaient remplis par une source amenée du ravin des Beni-Melek par un canal dont on a retrouvé une partie du tracé. Ils sont placés à 119 mètres au-dessus du niveau de la mer, et peuvent contenir huit millions de litres. Leur construction est remarquable par la solidité des matériaux et l'habileté de l'œuvre. Rusicada avait de l'eau en abondance pour l'usage de ses habitants ; mais, ville maritime, visitée souvent par les flottes de l'empire, elle entretenait de plus des bassins où venaient puiser les équipages des galères. Ainsi les grandes citernes du haut du côteau ne formaient pas seulement une réserve après l'épuisement des bassins des maisons ; elles alimentaient aussi les thermes et les aiguades de la marine.

Les ruines des bains de Rusicada étaient au centre de la ville romaine, sur la gauche de la rue Nationale actuelle ; ce sont maintenant les caves ou magasins de l'administration militaire. Ce qui en reste témoigne de leur magnificence. Là le sol était partout couvert de colonnes de marbre. D'énormes chapiteaux gisaient auprès de futs de plus d'un mètre de diamètre. Les magasins de réserve étaient sous la place de la Marine. Les restes des édifices publics ou privés de l'ancienne Rusicada : cirque, théâtre, thermes, magasins, fontaines, statues et mosaïques, monuments qui rendent lisibles sur le sol quelques lignes de son

histoire ignorée, nous donnent une image confuse de sa splendeur passée.

A une époque incertaine, dit de La Marc, à la suite d'événements peu connus, Rusicada, probablement ruinée et abandonnée, disparaît tout à fait de la scène ; son nom même semble perdu. La date approximative de cette catastrophe paraît ressortir de quelques actes de l'Eglise d'Afrique. Ainsi, en 256 de notre ère, sous le règne des empereurs Valérien et Gallien, on voit un évêque de Rusicada, *Verulus*, siéger au concile assemblé à Carthage ; à un autre concile tenu à Cirta ; en 305, figure un autre évêque de cette ville, nommé *Victor* ; enfin en 411, au célèbre colloque de Carthage, présidé par le comte Marcellin, on voit encore assister deux évêques de Rusicada, l'un, catholique, *Faustianus*, l'autre, donatiste, *Junior*. Mais ce document est le dernier dans lequel il soit question de Rusicada ; ce nom ne se montre plus sur la liste des prélats, qui, en 484, répondirent à la convocation du roi Vandale Hunéric, fils et successeur de Genséric, ni dans les actes ecclésiastiques subséquents. De ces faits, on peut, ce nous semble, conclure que la colonie subsistait encore en 411 et qu'elle avait cessé d'exister en 484 ; c'est donc dans les trois quarts de siècle qui séparent ces deux époques, qu'il faut placer l'abandon de Rusicada. Remarquons en outre que les indications à tirer des événements survenus dans le pays, durant cette période de temps, corroborent cette conclusion. L'invasion vandale, en mai 429, se trouve dans les limites que nous venons de poser ; elle fut probablement la cause dominante de la destruction de beaucoup de villes africaines, et peut-être plus particulièrement de celle de Rusicada. Cependant la ruine de bien des cités pourrait avoir précédé l'arrivée des soldats de Genséric, la tranquillité n'ayant jamais été aussi complète dans cette partie de l'Empire qu'on le suppose généralement. Les faits à l'appui de ce dire sont nombreux.

Pour peindre l'état de la province à une époque voisine de celle qui nous occupe, nous nous contenterons de rapporter que quelques années avant le débarquement des Vandales, Saint-Augustin voyait avec douleur le comte Boniface ne pouvoir, avec les forces dont il disposait, ni repousser les indigènes, ni les

empêcher de piller et ravager si bien le pays, qu'ils rendaient déserts beaucoup d'endroits auparavant très-peuplés. Donc, tout en admettant l'abandon de plusieurs villes comme conséquence de l'invasion des Vandales, il faut aussi admettre que ces barbares furent, dans leur œuvre de destruction, puissamment aidés par les Indigènes. (1)

Léon l'Africain constate qu'à son époque, c'est-à-dire au commencement du XVe siécle, des sections de routes romaines, pareilles à celles d'Italie, se voyaient dans le trajet de Skikda à Constantine. Dans le défilé d'Eddis, à 10 kilomètres de Philippeville, et près d'El-Arrouch, on voit encore des levées de pierres, qui indiquent que le tracé de notre route ne s'éloigne pas trop de celui suivi par nos prédécesseurs.

Trois routes principales passaient à Rusicada. L'une venait de l'ouest par Salda (Bougie), suivait la côte par Gigelli et se continuait par Rusicada même vers Hippone en suivant le rivage. L'autre passait par l'intérieur pour se rendre à Hippone. Enfin la troisième se dirigeait sur Cirta (Constantine).

Au XIIe siècle, le nom de *Stora* semble remplacer dans les récits des voyageurs arabes celui de l'ancienne colonie. Or, sur cette plage tristement célèbre et si bien peinte par l'historien de la guerre de Jugurtha dans ces trois mots : *mare sævum, importuosum*, il n'est pas douteux que, même après la destruction de l'établissement romain, son port, formé par une montagne saillante sur le rivage, n'offrit encore un refuge précieux aux marins. Maintenant que le nom de Stora, mis en avant par les Arabes, soit une création de ce peuple ou le reflet de l'ancien nom latin, nous l'ignorons. On n'a pu, je crois, jusqu'à présent, dit le docteur Judas, remonter à l'origine du nom de *Stora*. Peut-être se trouve-t-elle dans l'inscription latine citée plus haut, commençant par les mots *Genio Coloniæ Veneriæ Rusicadis Augusto Sacrum*.

Nous voyons qu'à l'époque de ce monument la colonie avait deux noms : *Rusicada* et *Veneria*, comme aujourd'hui *Skikda* et

(1) Etude sur Stora, port de Philippeville, par le commandant de la Marc.

Stora. Rusicada est un composé punique qui pouvait signifier *Cap ardent*, à raison d'un phare ; il répond au moderne Skikda. *Veneria* ne serait-il pas la traduction d'un autre nom punique, de celui de la Venus phénicienne *Astoret* ou *Astora*?

Peut-être ce nom viendrait-il de l'Arabe *Ster*, qui signifie *préserver, abriter* contre le danger.

Le commerce fréquenta ce lieu ; son utilité et la facilité de prononcer son nom dans toutes les langues rendirent cette appellation si bien vulgaire sur l'universalité du littoral méditerranéen, qu'elle s'étendit au golfe où le port est situé, et dont l'ancien nom, golfe de Numidie, rayé de l'usage ordinaire passa dans le domaine de la science.

Stora n'est pas spécialement désigné au nombre des escales du littoral, où, au moyen-âge les plus riches cités d'Europe, telles que Gènes, Pise, Marseille, Barcelone, Venise, Florence, Montpellier, etc., établirent des comptoirs. Néanmoins le témoignage des voyageurs ne laisse pas douter de la prospérité de ce point qui dut à sa position géographique, si rapprochée de l'ancienne Cirta, la plus importante des villes de l'intérieur du pays, de rester, presque jusqu'à nos jours, l'intermédiaire du commerce de l'Europe avec cette partie de l'Afrique.

Les nombreux marchands qui fréquentaient le port, le connaissaient par son nom de Stora. Ces étrangers affairés, peu soucieux d'exactitude géographique, se servirent aussi du même nom, en parlant de l'ancienne ville ruinée ; car celle-ci, ne servant plus qu'à emmagasiner les chargements de leurs navires, devenaient pour eux une dépendance du port.

Naturellement les Arabes conquérants, comme les Kabyles aborigènes des environs, courtiers de commerce, désireux d'être compris de ceux qui les employaient, durent les imiter. Par là l'ancien nom de *Rusicada*, resté *Skikda* pour les habitants, cessa presque entièrement d'être pris pour celui de la colonie, et, s'il servit encore quelques fois, surtout d'indigènes à indigènes, pour indiquer le douar kabyle installé sur les décombres de l'antique cité, il fut plus fréquemment employé, même par les habitants, à l'égard de la montagne qui borne les ruines à l'orient et aussi, à préciser le cap formé par cette même montagne, vers

l'embouchure du Safsaf. Ce cap s'appela donc Skikda, en arabe Ras-Skikda, reproduction assez exacte du nom de Rusicada.

Un Maure de Grenade qui voyagea en Afrique, dans les premières années du XVIe siècle, Jean Léon dit l'Africain, affirme l'existence du commerce sur ce point, mais à une époque où le nom de Rusicada était déjà remplacé par celui de Stora ; il se sert de l'appellation de *Sucaïcada*, réminiscence évidente de l'ancien nom. (1)

Le golfe de Stora est le rentrant le plus considérable de la côte de l'Algérie. Stora, situé à 4 kilomètres au N-O de l'ancienne Rusicada, au pied de collines escarpées, occupe également l'emplacement d'une ancienne ville romaine. On y a trouvé de belles citernes dont quelques-unes ont été restaurées par nous et rendues à leur usage primitif. Elles étaient alimentées par l'Oued-Chadi (le ruisseau des singes), dont les eaux tournaient la montagne au moyen d'un acqueduc conservé jusqu'à nos jours. La grande route, située près du débarcadère, appartenait à cette construction hydraulique ; quelques vastes magasins voutés témoignent aussi de l'ancienne importance et de la destination de Stora, qui était celle que les Français lui ont rendue ; mais on n'y a pas trouvé de trace de port ; l'îlot des singes conservait seul, à l'époque où l'on faisait des recherches à ce sujet, quelques traces de béton qui semblaient indiquer qu'une jetée en maçonnerie l'unissait autrefois à la terre ferme. (2) Du reste les Romains avec leurs petites galères qu'ils avaient l'habitude de haler à terre, étaient loin de demander à leurs ports les qualités que l'on exige aujourd'hui.

Autrefois, nous dit Elie de la Primaudaie dans son remarquable travail sur l'ancienne navigation de l'Algérie, le golfe de Numidie était visité assez rarement, parce qu'en été on y éprouvait souvent des calmes qui désespéraient les navigateurs à la voile, et qu'en hiver on craignait d'y être surpris par le terrible vent du Nord, le *Charpentier mayorquin*, comme l'appellent les habitants d'Alger.

(1) *Etude sur Stora*, par le commandant de la Marc, 1858.

(2) Malte-Brun.

Les marchands italiens visitaient le port de Stora qui était, au moyen-âge, un des entrepôts les mieux approvisionnés du littoral. Les Arabes de la province, habitants de la plaine et de la montagne, s'y rendaient fréquemment pour échanger les produits de leur industrie et de leurs récoltes contre des draps, des toiles et d'autres marchandises européennes.

Au XVIe siècle le principal commerce de Stora était entre les mains des Génois, d'où vint un instant à cette localité le nom de *Port des Génois*. Accueillis avec faveur dans le pays, ils y faisaient de très-bonnes affaires et exportaient surtout de l'orge et du blé.

Le Seigneur de Constantine, dit Léon l'Africain, avait fait construire, pour la commodité des marchands de cette nation, certains logis et magasins, avec un village sur le sommet de la montagne qui l'avertissait aussitôt qu'un de leurs navires surgissait au port. »

Les Français de la maison de Bône remplacèrent les Génois à Stora ; mais leur commerce n'y fut jamais bien considérable. Les marchands ne trafiquaient sur cette côte que par occasion, et la compagnie du Bastion de France n'y entretenait aucun agent. Il paraît que les tribus du littoral ne se montraient pas trop bienveillantes envers les Français et que des hostilités interrompaient quelquefois les relations commerciales.

Les capitaines des navires qui allaient à Stora avaient l'ordre d'y séjourner le moins longtemps possible et d'exercer la plus grande surveillance. Ils devaient établir une forte garde sur un des rochers de la baie, connu, des marchands, européens sous le nom de presqu'île *Bramepane*. Il leur était aussi défendu de s'arrêter à Skikda et d'y faire leurs chargements ; ils ne pouvaient stationner que dans le port de Stora. Les barques du navire et quelques bateaux du pays loués à cet effet, allaient chercher sur le plage de Skikda les grains achetés par les courtiers de Bône et de Collo.

Dans les archives espagnoles de Simancas, nous trouvons encore un document au sujet des dernières tentatives faites par M. de Brèves, au XVIIe siècle, pour créer un établissement, français à Stora. Ce document, dont nous allons donner la traduction textuelle, n'est autre qu'une lettre ayant pour titre :

Carta de Juan Terran al Duque de Lerma, con mémorial del capitan Luis Pascual Francès : (1)

« Marseille, 23 novembre 1613.

« En raison de mon style grossier, et sachant peu la langue castillane, j'ai longtemps hésité à entreprendre la rédaction de ce mémoire; mais je vous l'adresse tel qu'il est, bien que écrit par moi-même sans le laisser retoucher par personne.

» Donc, maintenant, je dirai à V. E., qu'il y a six ans environ, l'ambassadeur d'Angleterre résidant à cette époque à Constantinople, était désireux de trouver, dans la mer Méditerranée, un bon port pour servir de relâche aux bâtiments de sa nation. Il signala à son roi un lieu situé sur la côte de Barbarie, du nom de *Estora*, qui est désert et inhabité, et que, sous le prétexte] d'y établir des pêcheries de corail, on occuperait de manière à empêcher désormais tout corsaire chrétien d'y aborder.

» Le dit ambassadeur avait remis de grandissimes présents à Sinan, Pacha de la mer, pour être offerts au Grand Turc, afin d'obtenir de lui des lettres patentes autorisant la création de ces prétendues pêcheries, avec magasins.

Sur ces entrefaites, arriva la note du Seigneur de Brèves, ambassadeur du roi de France à Constantinople, lequel avait découvert la malice des Anglais qui dissimulaient leurs projets afin de prendre possession d'un bon port de refuge sur la côte barbaresque. Il agit de telle façon que les diplômes délivrés aux Anglais furent révoqués, et qu'il obtint la même concession pour le compte de la nation française.

» A cette époque, étant capitaine d'un navire, j'allais à Constantinople. Le dit sieur de Brèves me communiqua cette négociation, me chargeant, à mon retour à Marseille, d'en faire part aux personnes qui me paraîtraient capables d'entreprendre les pêches, la construction des magasins et le commerce au dit port

(1) Je dois la communication du rapport du capitaine français Louis Pascal, à l'obligeance de M. Elie de la Primaudais.

de Stora, en leur promettant de leur délivrer les patentes nécessaires pour cela.

» Des lettres aux jurés et syndics de la ville de Marseille, pour être communiquées aux gens de bonne volonté, garantissaient mes ouvertures.

» De Marseille on écrivit aussitôt au Seigneur de Brèves, le priant d'envoyer les patentes qu'il avait offertes et promettant de payer les dépenses faites pour cela.

« A la réception de ces lettres, M. de Brèves expédia les patentes qui autorisaient les Français à se livrer à la pêche, à construire des magasins et des maisons qui n'auraient la forme ni de tours ni de forteresses, avec promesse d'être respectés des Indigènes.

» Aussitôt, un bâtiment de Marseille, armé et muni de tout le nécessaire, alla à Alger communiquer les ordres de Constantinople.

» Tout le divan et la milice se mirent en révolte, ne voulant entendre parler d'aucune manière de ce projet sur *Estora*.

» Ces chiens, disaient-ils en s'établissant sur ce point pour y faire le commerce, causeraient la ruine d'Alger et de la Barbarie toute entière. Ils ajoutaient: « Les chrétiens seraient capables de faire à Estora un fort comme celui qu'ils ont édifié à Tabarque. » En résumé les Français ne purent pas mettre leur projet à exécution.

» Après tout ce qui précède, je dirai à V. E. que je suis allé, pour mon compte, deux fois à Estora avec un bâtiment et que j'y, ai acheté des grains et quelques cuirs, ainsi que vingt-deux chevaux, malgré la défense des Algériens. Je fis ce chargement à mon premier voyage. Le second, je l'accomplis au mois de mars, moins pour faire du commerce que pour bien voir le pays et constater l'importance de ce point qui est le meilleur de la Barbarie. Estora peut recevoir un grand nombre de galères et de galions, et on peut s'y fortifier pour l'utilité et le bien de la chrétienté.

» C'est pour cela que j'ai pris la résolution d'informer Votre Seigneurie, à qui Dieu a donné une grande puissance ; dans l'intérêt de la foi chrétienne et catholique, ce serait une bonne

œuvre et une entreprise avantageuse. Dans cette contrée sont de hautes montagnes sur lesquelles on ne pourrait hisser des canons pour attaquer ceux qui s'y seraient fortifiés. Les Maures qui habitent n'ont pas peur des Turcs et ne leur paient aucun impôt.

» Les Chekles de ces Mores m'ont proposé de me donner une *carta*, m'autorisant à y construire une forteresse, ne me demandant pour cela que 300 pièces de *ocho réal* (pièces de 8, le quart d'un cartillo,) un quintal de poudre et un quintal de plomb par an.

» Je leur ai promis tout cela. »

Mais toutes ces tentatives échouèrent par le fait du régime commercial des Turcs et le port de Stora, dès lors abandonné devint ce que nous l'avons trouvé lors de notre prise de possession en 1848.

III

Nous voici arrivés à l'époque où notre domination se consolidant après divers faits d'armes, la colonisation européenne va commencer à se développer autour de la nouvelle ville. Nous devons, avant d'aborder ce sujet, indiquer en quelques mots la configuration du pays et faire connaître la population indigène qui l'habitait au moment de la conquête ; l'observateur pourra ainsi se rendre mieux compte de la transformation qui s'est produite depuis.

La région que l'on a appelé d'abord le cercle de Philippeville occupait le massif montagneux, dernière ramification des montagnes de la Kabylie orientale, qui vient aboutir à la plaine des Senhadja et du lac Fezzara et dont les sommets s'élèvent de plus en plus vers le Sud, jusqu'à ce qu'il atteigne les crêtes déterminées par le Segaou, le djebel Ouach au-dessus de Constantine et le djebel Taïa. Trois vallées principales portent à la mer les eaux de ce massif. Ce sont : l'oued Guebli, le Safsaf et l'oued Feudek. Les parties voisines de la côte, vers les montagnes de l'Edough ou vers celles de la Kabylie orientale, n'offrent, les

vallées exceptées, que des dunes de sable ou des crêtes couvertes de forêts. Les vallées importantes sont belles et fertiles, les eaux y sont abondantes; aussi y trouve-t-on de riches vergers et de nombreuses plantations d'oliviers. D'après l'historien Ibn-Khaldoun, toute la population berbère, occupant les montagnes du littoral depuis Bougie jusqu'à Bône appartenaient à la grande famille des Ketama. Mais les Indigènes habitant aujourd'hui cette contrée sont un mélange d'Arabes et de Berbères dont il est impossible de déterminer bien exactement l'origine, tant il s'est produit de bouleversements dans son sein depuis les temps les plus reculés.

Lors de notre conquête, cette population se montrait, sur tous les points, divisée par tribus indépendantes entre elles. Chaque tribu elle-même se divisait en un nombre très-varié de fractions chez lesquelles il était très-difficile de dire exactement où se trouvait le pouvoir ou l'influence qui régissait les intérêts généraux. Cela variait extrêmement, suivant les positions particulières des notables dans chaque fraction.

Pour s'expliquer sur quelle base reposait ce pouvoir ou cette influence et en quoi ils consistaient, il faut remarquer que la fraction se compose, en pays arabes de tous les individus qui prétendent descendre d'une même souche de famille. Or, chez les Kabyles de Collo et de Philippeville, chaque fraction est formée d'éléments d'origines diverses. Chaque branche de famille se prétend égale aux autres, et ne reconnaît pas une branche supérieure. Il n'y avait donc pas de chef de tribu proprement dit. L'esprit d'indépendance, qui les séparait entre elles, agissait dans les subdivisions qui se formaient naturellement avec le temps, et en produisait très-fréquemment de nouvelles. C'est ainsi que, lorsque le chef d'une nombreuse famille se trouvait en désaccord avec le chef de sa fraction, il s'en séparait avec tous les siens et fondait une nouvelle fraction qui prenait son nom.

Néanmoins, dans cet état d'indépendance entre elles, les diverses branches d'une tribu se réunissaient avec un parfait accord, lorsque l'une d'elles était menacée par une autre tribu. Le même sentiment les unissait dans ces circonstances, et, à plus forte raison, lorsque l'indépendance générale était menacée par

des forces étrangères qui envahissaient le pays. Aussi, malgré la crainte qu'inspiraient les Turcs, ils ne purent jamais gouverner la région montagneuse du littoral, et toutes les fois qu'ils voulurent montrer des forces contre cette population, celle-ci leur opposa une vigoureuse résistance.

Il n'y avait donc pas de pouvoir défini. On ne reconnaissait que le pouvoir de fait, qui appartenait naturellement à un chef de famille. Lorsque le nombre des familles réunies sur le même point devenait considérable, le pouvoir du cheïk était extrêmement variable, suivant sa force d'esprit et de corps. En général le Cheïk était toujours contraint à consulter les notables et à suivre l'avis du plus grand nombre pour toute affaire importante. Il ne réglait guère de lui-même que les discussions particulières peu graves. Au reste, il n'y avait aucun soin quelconque d'administration publique, les affaires générales reposaient toutes sur des querelles plus ou moins graves qui compromettaient la tranquillité et obligeaient à prendre parti d'un côté ou de l'autre. Rien dans les rapports de tribu à tribu et dans le pouvoir des cheïks n'était réglé par des conventions ou des lois écrites ; toute règle à cet égard était dans la tradition et dans le sentiment de chacun par l'usage. C'est assez dire que les *kanouns* ou *conventions écrites*, comme il en existe chez les Kabyles du Jurjura, chez ceux du Babor, et même dans la vallée de l'Oued-el-Kebir, n'existaient point dans les tribus de Collo et de Philippeville.

On doit pressentir le trouble et l'agitation qui règnaient continuellement dans une constitution social aussi faible. En effet, les querelles et les guerres intestines qui s'en suivaient étaient presque sans interruption.

Cependant deux influences existaient auprès de celle du Cheïk : l'une, toute morale et religieuse, était dirigée par les prétendus chérifs et les marabouts, descendants du prophète ou des saints venus après lui ; l'autre qu'on peut appeler celle du droit appartenait aux *taleb* ou savants, c'est-à-dire à ceux qui avaient fait une étude particulière de la loi du Koran.

Les cherifs et les marabouts intervenaient presque toujours dans toute affaire grave qui devait amener une querelle générale. C'étaient des hommes de Dieu, auxquels on avait recours pour tout acte de réparation ou de conciliation. Ils n'avaient point un pouvoir positif et ne commandaient pas, mais ils prononçaient de quel côté était la justice, et leurs avis avaient toujours une grande influence. Pour ne pas se rendre à leurs conseils, il fallait leur opposer l'influence d'un autre marabout et être bien appuyé par l'assentiment d'un grand nombre. L'influence religieuse était donc puissante; cependant elle cédait très-souvent au sentiment général d'indépendance ; aussi voyait-on parfois des marabouts, ayant peu de résolution dans l'esprit, chercher à se tenir neutres, lorsqu'ils craignaient de contrarier les passions générales de la population.

Les taleb, lorsque leur savoir avait été éprouvé par un certain nombre et inspirait confiance au public, prenaient d'eux-mêmes le titre de Kadi ou juges, emprunté aux fonctionnaires de ce nom institués dans les villes par le gouvernement musulman.

Ces Taleb kabyles jugeaient les différends dans les affaires particulières. Ils n'enregistraient aucun de leurs actes. Comme ils n'avaient pas un pouvoir positif, établi par un titre émanant de l'autorité reconnue, leurs jugements étaient plutôt des consultations qui n'avaient de force qu'autant que la partie lésée ne pouvait leur opposer la consultation d'un autre Taleb. Ce n'était souvent qu'une question d'argent et de corruption ; gain de cause étant donné au plus offrant. De là l'origine de querelles particulières, qui produisaient fréquemment des conflits plus graves.

Ainsi la constitution de cette population kabyle pouvait être considérée comme une agglomération de petites républiques fédératives, régies très-grossièrement par l'influence de trois principes : 1° celui du pouvoir de fait, qui appartenait à un chef de famille, pouvoir tempéré par l'influence des notables.

2° Le principe moral et religieux, dont disposaient les cherifs et les marabouts, avec une grande influence dans les affaires du pays.

3° Principe du droit écrit pour les intérêts privés seulement, appliqué par les Kadis d'après la loi musulmane.

Les cheïks et les marabouts étaient donc les hommes politiques du pays; mais ils n'exerçaient d'influence qu'en obéissant eux-mêmes aux passions générales de la population et ne pouvaient former des entreprises bien considérables pour leur élévation particulière. Dans cette absence de tout pouvoir gouvernemental, la population de cette région n'étant en contact, de puis nombre de siécles, qu'avec des voisins grossiers, était restée barbare, sauvage, ignorante et fort misérable. Cependant lorsque ces Kabyles jouissaient de quelques intervalles de repos, ils en profitaient, avec beaucoup d'ardeur dans le travail, pour se procurer quelques ressources. Lors de la saison des récoltes, il y avait dans le pays beaucoup plus de calme qu'en temps ordinaire, tant parce que chacun avait besoin de rester chez soi que par une sorte de convention tacite de ne pas s'inquiéter pendant cette saison. Aussitôt les récoltes faites, les querelles reprenaient leur cours, et étaient encore excitées par l'envie de prendre à son voisin les biens qu'il avait récoltés. Dans tout ce désordre, on conçoit les difficultés que devaient éprouver les relations de commerce. Cependant le besoin en était si général, que ces relations s'étaient établies par des conventions verbales de tribu à tribu. Chacune d'elles tenait un marché un jour de la semaine et y recevait les tribus avec lesquelles elle était en état de paix ou de trêve. C'était habituellement dans ces marchés que se traitaient toutes les affaires générales ou particulières. Les kadis s'y transportaient pour juger les différents sur les propriétés ou sur les conventions de négoce. Les cheïks des environs y venaient toujours, tant pour leurs propres affaires que pour maintenir l'ordre autant que possible, et protéger ceux qui dépendaient d'eux. Les marabouts y venaient également, surtout lorsque l'on devait se concerter pour quelque mesure générale.

Ainsi, en même temps que l'extrême division et, pour bien dire, l'absence de tout pouvoir général produisait un trouble continuel et empêchait la sécurité, la loi religieuse, bien que faiblement acceptée, répandait quelques éléments matériels de concorde en consacrant la propriété.

Nous avons déjà dit que, lors de notre installation à Philippeville, les tribus voisines, n'ayant pas de cohésion entre elles, ne

nous opposèrent pas de sérieuse résistance. Cela tenait aussi à ce que celles placées à l'Est de la route, habituées depuis longtemps à notre contact, par suite de notre occupation déjà ancienne de Bône, ne virent dans cette opération que la conséquence de la prise de Constantine. Les tribus de l'Ouest, bien que plus hostiles, ne se crurent pas suffisamment menacées dans leur indépendance, soit aussi, parce que les unes et les autres furent arrêtées par le souvenir des pertes subies dans les engagements qu'elles avaient soutenus contre les troupes de la colonne Négrier pendant la reconnaissance de l'année précédente.

Nous allons entrer maintenant dans d'autres détails, en indiquant séparément ce qui concerne chacune des tribus de cette région. Celles du cercle actuel de Collo, étaient dans le principe placées sous l'autorité du commandant supérieur de Philippeville ; bien que formant aujourd'hui une circonscription distincte, je n'ai pas cru devoir les en détacher, par la raison que la plupart des événements politiques ou militaires, qui se sont produits depuis la conquête, ont embrassé les deux pays à la fois.

RÉGION DE PHILIPPEVILLE

Radjata. Le territoire de cette tribu s'étendait jadis de la pointe du Filfila aux approches du lac Fezzara, par une large zône s'appuyant au Nord et à l'Est sur les Guerbès et les Senhadja, au Sud sur les Zerdaza, et comprenait à l'Ouest tout le bassin du Fendek.

Au XVIIe siècle une première atteinte fut portée aux possessions des Radjata par une immigration formidable de la famille des Ouïchaoua, originaire des montagnes de Collo qui s'échelonna en trois groupes : celui de l'Edough, l'autre autour du lac Fezzara et le troisième au Filfila.

Mais après une période de 60 à 80 ans une nouvelle immigration se produisit. Les Beni Mehenna de Collo, encouragés sans doute par le peu de résistance qu'avaient éprouvé leurs prédécesseurs, envahirent le territoire de Skikda, et vinrent s'y implanter, après avoir chassé les populations qui l'occupaient. Ces dernières, pourchassées en avant, arrivèrent à Fendek, et sé-

duits par l'aspect et l'immensité de la plaine, installèrent leurs gourbis sur ce point par le droit des armes. Il y avait d'ailleurs place pour tous, et l'accroissement de cette population ne causa pas grands dommages aux Radjata. Ce fut le principe de l'établissement des Arb Skikda sur les ruines de l'antique Rusicada. Mais, plus tard, la population dite Arb Skikda, qui occupait sur le bord de la mer tout le bassin du port de Stora et le Ras Skikda jusqu'à Ras el Madj dans la vallée du Safsaf, fut refoulée peu à peu par les Beni Mehenna, et alla s'installer aussi dans la plaine de l'oued Fendek.

Chez les Radjata existe la Zaouïa des descendants du marabout Sidi Ahmed ben Ali, qui se prétendent originaires des Chérifs de Fez.

La population de cette tribu est d'environ un millier d'âmes. Les prélèvements sur son territoire, pour la création des centres de Jemmapes, Ahmed ben Ali, Sidi Nacer et Gastu, ainsi que pour diverses concessions isolées, l'ont restreinte à ses proportions actuelles, très-suffisantes du reste pour la population qui y réside.

Beni Mehenna. L'origine de cette tribu est l'objet de traditions diverses. Celle que lui assignent les habitants du pays est la suivante. Un certain Mehenna, natif des montagnes aux environs de Bougie, vint s'établir dans la région de Collo, qui porte encore le nom de *Bled Beni Mehenna.* Il eut quatre fils : Bechiri, El Khezeri, Naïmi at Masselaouï. Ces jeunes gens, tous quatre guerriers redoutés, étendirent rapidement leur influence dans la montagne ; leurs familles devinrent puissantes et nombreuses ; elles combattaient avec succès les tribus environnantes ; et après avoir refoulé les Beni Toufout, les Beni Salah, les Beni Isahak et les Beni Oualban, s'établirent solidement entre Collo, l'Oued Guebli, le djebel Bou Mejout, le Safsaf et la mer.

Pendant longues années, les Beni Mehenna occupèrent ce territoire conquis par les armes. Les quatre fractions qui les composaient, portant le nom de leurs anciens chefs fils de Mehenna : Beni Bechir, Oulad Khezer, Oulad Naïm et Messelaouïa, y maintinrent leur indépendance, au milieu de luttes continuelles avec les tribus kabyles qu'elles avaient dépossédées.

Sous le règne de Salah-bey, époque à laquelle l'histoire de la tribu atteint la phase contemporaine, les Beni Mehenna, érigés en tribus Makhezen, furent d'un utile concours au gouvernement des Turcs, et, à la suite de razzias qu'ils exécutèrent par ordre du bey sur les Arb Skikda et autres populations du bord de la mer, agrandirent leur territoire de celui qu'occupaient ces tribus de la zône maritime. Le bey en récompense de leurs services, ratifia cette prise de possession; et, jusqu'à l'arrivée des Français, les Beni Mehenna demeurèrent tranquilles possesseurs du pays dont nous avons indiqué les limites.. Dès l'arrivée des Français, les Beni Mehenna se divisèrent en deux camps : les *Souhalia,* habitants de la plaine et disposés à la soumission, et les *Djebaïlia* qui, forts de leurs montagnes, se préparaient avec énergie à la résistance.

Après un seul combat, lors de la première reconnaissance du général Négrier en 1839, les premiers demandèrent l'aman par la voix de leur kaïd actuel Saoudi ben Inal, qui reçut le burnous d'investiture chez les Souhalia. Ce chef fut dès ce moment l'instrument dont se servit l'autorité française pour achever la soumission de la tribu. Soit par intrigue, soit par intimidation Saoudi détermine le cheïkh Bou Roubi des Beni Mahenna Djebaïlia à se soumettre également. Ces bonnes dispositions furent mises à profit et les centres européens de Gastonville. St.-Charles, Valée, Damrémont furent successivement créés sur le territoire des Beni Mehenna. Nous aurons à reparler plus tard des services que nous ont encore rendus les kaïds Saoudi ben Inal et Bou-Roubi depuis la conquête.

Quelques personnes ont cru retrouver, dans les Beni Mehenna de Philippeville, les descendants du personnage du même nom dont il est question dans l'historien arabe Iben Khaldoun. Ce Mehenna, allié à la tribu des Beni Taï, a une généalogie qui remonte à Semia, nièce du khalife Haroun el Rechid ; dans ce cas, son origine serait des plus illustres parmi le peuple arabe. Cependant nous savons par la tradition locale que les Mehenna de Philippeville, frères de la famille des Ou Rabah de la vallée de l'Oued Sahel, près Bougie, sont de purs Berbères, originaires de la tribu kabyle des Aït Melloul.

Il existe, chez les Beni Mehenna, une fraction dite les Oulad Sandal, qui prétend descendre d'une émigration de Maures chassés d'Espagne et débarqués à Collo vers le XVe siècle.

Comme curiosités, on trouve aux environs de Tamelous, de nombreux dolmens, qui rappellent l'époque druitique. comme j'en ai vu souvent sur d'autres points de l'Algérie. Les tombeaux de marabouts, objets d'un respect superstitieux, sont également nombreux ; je citerai entre autres celui de Bou Argoba, où allaient se prêter les serments. L'accusé, auquel on avait donné la faculté de jurer, oignait préalablement ses genoux et ses yeux avec de l'huile, puis s'agenouillait, et, se tournant vers l'Est, prononçait cette formule : Par Sidi Argaba je jure....

D'après une tradition très-accréditée, tout individu, qui se parjurait sur la tombe du marabout, était puni de cecité ou par quelque autre châtiment céleste dans l'intervalle de huit jours.

C'est sur le territoire des Beni Mehenna qu'ont été successivement créés les centres de Philippeville, de Valée, de Damrémont, de St-Charles, de Gastonville, avec les vastes et nombreuses concessions qui en dépendent. A la suite de ces prélèvements pour la colonisation, les Indigènes de cette tribu furent resserrés sur la rive droite du Safsaf, et on résolut, alors pour leur assurer la tranquille possession dé ce qui leur restait de constituer chez eux la propriété individuelle.

Sa population est de 3,000 habitants environ.

Oulad Attia. Le territoire de cette tribu ne constitue pas un groupe homogène et compact ; c'est une agglomération de six fractions sans importance. Il occupe le versant des montagnes qui coupent la route de Philippeville à Constantine, au lieu dit les Toumiettes, les deux mamelons jumeaux, près du col El-Kantoures. Le groupe principal est composé des Oulad Msaoud, Hazabra, et Kendek Asla; un autre groupe comprend les Kherfan et les Rerazla. Enfin les Souadek plus rapprochés de Smendou. Ces populations, qui comptent ensemble environ 4,500 individus, sont d'origines diverses ; les uns viennent de la Tunisie, du Hodna et des environs de Sétif ; d'autres se sont détachés des grandes tribus montagnardes de Collo. Le territoire qu'ils occupent était habité autrefois par les Oulad bou Khodra du sud. Ceux-ci pénétrèrent dans le pays à l'époque de l'invasion arabe. Les Oulad Bou Khodra, ayant trouvé ce pays occupé par les Beni R'alboun, et ne se croyant pas en force pour en faire la conquête, se déguisèrent en femmes, dit la tradition, descendirent jusqu'à la rivière qui en souvenir s'appela Oued en Nça (la rivière des femmes) et s'emparèrent par ruse des femmes de leurs ennemis occupés à la moisson. Puis les Beni R'alboun furent expulsés. Lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantine les Bou Khodra se mirent à leur service. Ils avaient cent cavaliers qui faisaient la police des routes. Ils vécurent ainsi jusqu'au moment où une guerre éélata dans la vallée de l'oued Zohr, entre les Oulad Djamâ et les Bou Ledjenah.

La fraction de Rerazla prétend descendre de Herdj Roumani, qui commandait Sétif et le pays environnant, lors de l'invasion musulmane.

Une autre-sous, fraction celle des Beni Souïssi, compte dans son sein beaucoup d'hommes à la peau blanche, aux yeux bleus, aux cheveux blonds et même roux. Ils ont chez eux un emplacement appelé Berkoum, où ils placent leurs tentes en cercle avec la tente des musiciens au centre, pour former le champ de course. Ils sont grands amateurs de chevaux, et ils se rendent au Berkoum, chaque année, au primptemps, pendant quelques jours.

Enfin, voici une autre légende sur la fraction dite des Kherfan. Sidi Amar, leur ancêtre, était un marabout vénéré, venu de la province d'Oran. Un vol fut commis dans une tribu voisine, et on lui soumit la question. L'objet volé était un agneau. Après avoir entendu les deux parties, Sidi Amar, se levant posa, la main sur la tête de l'accusé, qui aussitôt, bêlant comme un agneau, se prosterna aux genoux du marabout, etavoua son crime, en lui disant : Es-tu donc le marabout des agneaux? De là le nom de Kherfan (les agneaux).

Eulma Máassela. Cette tribu se donne pour fondateur un individu portant le nom de El Eulmi, originaire des Eulma de la plaine de Sétif, qui vint, au commencement du XVIe siècle, s'installer dans le pays appelé Máassela, situé près de l'oued Smen-

dou. Constitués en Makhzen sous les Turcs, ils rendirent des services importants contre les populations turbulentes de la montagne. Ils étaient comme un poste avancé pour empêcher leurs déprédations.

Le territoire des Eulma Maâssela s'étend dans trois bassins : celui du Safsaf, de l'oued Guebli et de l'oued Smendou. Les terres sont d'exellente qualité, bien que les sources tarissent la plupart pendant l'été.

La tribu se divise en quatre fractions :

Refraf, Sferdjela, Sebikha et Oulad Braham. Sa population est d'environ 6,000 âmes.

Autrefois les Eulma Maâssela avaient à Constantine une maison, nommée Dar ben Arbâa, sorte de sanctuaire en l'honneur du marabout Sidi Hammadi, où ils allaient, chaque année, accomplir leurs devoirs religieux et sacrifier des moutons. Le bey de Constantine donnait à ces pélerins une charge de dattes, une mule et un drapeau. Cette visite religieuse appelée Ziara a été suspendue depuis la prise de Constantine. Elle a été remplacée chez les Eulma par une fête appelée également Ziara el Aâssel qui a quelque analogie avec les fêtes des Aïssaoua.

Les assistants sacrifient des moutons et se livrent à une danse qui devient frénétique à la vue des plats de miel qu'on y apporte en abondance. Dans cet état ils mangent une quantité prodigieuse de ce miel ; on assure que plusieurs en dévorent jusqu'à quatre kilos.

Des Khouan des trois ordres : Mouley Teïeb, Ansali et Sidi Abd er Rahman, s'y rendent en foule. On porte au milieu de l'assemblée les enfants malades ou blessés ; et, en mangeant le miel, en dansant, on récite sur eux des prières qui doivent infailliblement leur rendre la santé. C'est de cet usage que vient le nom de Maâssela (*enduits, frottés de miel*) que portent les Eulma.

Beni Oualban. Ce territoire situé à 25 kilomètres environ au Sud-Est de Philippeville, occupe le versant Nord du Djebel Sidi Dris et se compose de plusieurs petits bassins dont les eaux se réunissent à l'oued Guebli. Par suite de cette disposition topographique, les terres du Nord, situées en plaine, sont propres à

la culture des céréales et habitées en hiver ; au printemps, la population, qui est de 3,000 âmes, émigre dans la partie montagneuse, où elle trouve des eaux abondantes et où sont situés ses jardins.

Cette tribu se divise en cinq fractions : Oulad Saâd, Oulad Amar, Zerada, Begherich. Les quatre premiers sont de race kabyle. Quant aux Bagherich, ils s'attribuent une origine illustre, Leur aïeul, disent-ils, n'était rien moins que Sidi Embarek, fils de Mouley Yacoub el Mansour, empereur du Maroc. Cet empereur, saisi d'un accès de dévotion extraordinaire, abandonna son trône pour ne s'occuper que du service de Dieu et traversa l'Afrique pour aller mourir en terre sainte. Son fils Embarek vint, après sa mort, se fixer à l'endroit nommé Abbassa près, de Mila ; il y possédait de magnifiques jardins, qui sont encore entre les mains de ses descendants. Ce Sidi Embarek était, à la fois, un grand marabout et un savant remarquable. Il eut deux fils : Sidi Ali, et Sidi Mohamed. Sidi Ali quitta le pays où était son père, pour venir demeurer à Aïn el Ahmra, et Sidi Mohamed se fixa à Zeguerama. Ces deux familles ont continué à former des hommes religieux et des savants. L'un d'eux fut longtemps professeur de théologie à Constantine, avant notre occupation. Au temps des Turcs, la Zaouïa des Ben Bagherich jouissait de droit d'asile ; mais en maintes circonstances on s'y livra aussi à des intrigues politiques, notamment lors de la grande révolte de 1804, qui avait pour but de renverser la domination Turque.

Une autre famille, de caractère religieux également, est établie à Sidi Dris, dans le Segaou. Ses prétentions sont fort élevées ; elle fait remonter son origine à Sidi Dris (Idris), descendant du prophète. Aziza bey, femme de Redjeb bey, qui gouvernait Constantine en 1666, fit bâtir une mosquée en l'honneur de Sidi Dris, afin d'accomplir un vœu formé par elle. Salah bey fit réparer, un siècle plus tard, cet édifice qui renferme le corps de Plusieurs saints personnages, entre autres un Sidi Bou Hammam, de la famille des marabouts de Sidi Okba du Sahara.

Les Zaouïa de Ben Bagherich et de Sidi Dris ont été longtemps un foyer de vols ; on y recelait les objets pris dans les environs

par des malfaiteurs avec lesquels les Tolba ou religieux de ces Zaouïa se mettaient en relations.

Oulad el Hadj. Cette tribu est située à 50 kilomètres au Sud-est de Collo. Le sol, excessivement tourmenté, est, sauf quelques plateaux propres à la culture, presque entièrement couvert de forêts, où domine le chêne-liége. On y trouve des sources assez abondantes, qui se déversent par des ravins dans l'oued Guebli ; des sentiers sont les seuls moyens de communication.

La population est d'environ 2,500 individus. Son commerce actuel porte sur les bestiaux, laines, peaux, cires, miels, huiles, liéges. Il pourra prendre plus d'importance, lorsque des routes auront relié aux centres d'activité ce pays qui possède des gisements de fer, d'antimoine, de plomb argentifère, et plus de 8,000 hectares de forêts.

Les Oulad El Hadj sont d'origine arabe, et se disent descendre d'un marabout qui à une époque fort ancienne vint du Maroc s'installer dans ces montagnes. Comme presque dans toutes les tribus de cette région, ils traversèrent la domination turque dans une indépendance qu'ils surent conserver durant les premières années de notre occupation. Ils se divisent en huit fractions : Arb Guilâa ; Oulad Khalifa Redadsa ; Oulad Khalifa Denaïra ; Sekhara ; Zouabra ; Arb el Kol ; Megadla ; et Oulad Seliman. Ils se disent d'origine Chorfa, et viennent des Beni Kaïd de Gigelli.

Beni Isahak. Ont deux fractions : les Oulad Kamel; et Azaïl. Ils sont frères des Beni Isahak du Gouffi, dont nous reparlerons plus loin dans la notice sur Collo.

C'est à plusieurs générations que remonte l'installation de ces diverses fractions dans le pays qu'elles occupent aujourd'hui. En arrivant, elles trouvèrent dans cette contrée les Arb Sahel, contre lesquels ils entrèrent immédiatement en hostilité. Ces derniers, après une longue résistance, furent contraints de se retirer vers Skikda abandonnant leurs terres aux nouveaux arrivés, et ne tentèrent pas de les reprendre. A partir de ce moment, les Beni Isahak, imitant en cela l'exemple de leurs prédécesseurs, se soumirent aux Turcs. En paix avec le pouvoir, ils

purent, à leur gré, porter leurs armes contre les Beni Mehenna, afin d'agrandir leurs possessions. Il y eut souvent entre eux des luttes sérieuses qui ne finirent que très-peu de temps avant l'occupation française. La tribu des Beni Isahak est une des premières qui ait accepté notre autorité. Au débarquement de l'armée française à Bône, en 1832, le cheïk Hasseïn ben Ali et plusieurs autres notables de la tribu se rendirent dans cette localité pour acclamer les Français et se soumettre à eux, Le général d'Uzer les accueillit avec bonté et leur fit quelques cadeaux. Ils revinrent dans leur pays, où leurs compatriotes les reçurent avec enthousiasme. Mais la chose s'ébruita, et El Hadj Ahmed bey et son khalifa ben Aïssa, informés de cette démarche, appelèrent à Constantine les principaux indigènes qui avaient fait partie de la mission. Le cheïk Hassein, s'étant présenté le premier au palais fut immédiatement arrêté et décapité. Ses compagnons informés, à temps, purent prendre la fuite et éviter le châtiment qui les attendait. Cette trahison du Bey augmenta encore les bonnes dispositions des Beni Isahak à l'égard des Français, aussi acceptèrent-ils franchement la soumission.

Zeramna. En l'absence de tout document historique concernant la tribu des Zeramna, c'est la tradition seule qui nous a fourni les quelques renseignements que nous pouvons donner, mais cela, sans que les époques puissent être indiquées avec la moindre approximation.

D'après cette tradition les habitants du Zeramna auraient eu pour premiers ancêtres, sur ce territoire, cinq familles venues de cinq pays différents et à peu près vers la même époque, savoir :

1° Celle d'El Aïfat, originaire d'El Oudja, de la tribu des Beni Toufout, dont quelques habitants quittèrent alors leur pays et se rendirent, les Aïfat au Zeramna, et les autres dans dans l'Oued Guebli ;

2° La famille des Messakher, originaire des Beni Fergan, où des indigènes de ce nom existent encore ;

3° Celle des Ganadla, originaires de la Kabylie du Jurjura.

Ils se disent frères des Ben Gana actuellement à Biskra, et avoir été mis en possession de terres dans le Zeramna sous le gouvernement d'Ahmed dit el Colli, bey de Constantine en 1755, qui avait épousé une fille de Ben Gana de Mila, du temps qu'il n'était encore que janissaire de la garnison de Collo ;

4° Celle des Kherabech, venue des Oulad Aouat ;

5° Enfin, les Oulad Temer, venus de l'Edough, près de Bône.

Les Oulad el Aïfat occupent la portion désignée sous le nom de Dar el Hadjer, à peu de distance du point de rencontre des deux routes conduisant à Philippeville, l'une passant par Sidi Zerzour et l'autre par le village de St-Antoine. Les Ganadla ont donné leur nom à la vallée qu'ils occupent, appelée aujourd'hui Oued Ganadel.

A l'arrivée des familles dont il est ci-dessus parlé, la tribu du Zéramna était une vaste forêt où ces indigènes, au moyen de débroussaillements, se préparèrent les terrains de culture nécessaires à leur existence, terrains qui augmentèrent au fur et à mesure des besoins, en prenant sans cesse sur la forêt qui était presque en entier peuplée de chênes-liéges.

La tradition nous apprend encore qu'à partir du moment de leur installation au Zeramna, les immigrants furent souvent en guerre avec leurs voisins les Maâssela, Taâbna, Beni Bechir et Beni bou Naïm; mais grâce à la bonne entente qu'ils surent établir entre eux, quoique venant de différents pays, grâce aux armes et aux munitions que les beys mirent souvent à la disposition de leurs protégés les Ganadla, ils purent toujours résister aux attaques de leurs adversaires et garder leur nouveau pays dont les difficultés de configuration facilitaient la défense. Cet état de choses ne cessa complétement qu'avec la soumission à la France, qui ne souffrit, de la part des tribus, aucune de ces anciennes guerres de représailles si fréquentes autrefois.

La population du Zeramna ne compte plus aujourd'hui que 150 individus environ.

Beni bou Naïm Sefisfa. La contrée connue sous le nom de Sefisfa était autrefois une partie du territoire des Medjaja et du

Zeramna. Près d'elle se trouve le pays de Zitouna, qui appartenait jadis aux Beni Mehenna tant de la plaine que de la montagne. Sefisfa et Zitouna, par leur belle situation et la richesse de leur sol qui entraînait avec elle la prospérité des habitants, finirent par être tellement visités par les Turcs, et les troupeaux si souvent razziés que les propriétaires abandonnèrent le pays et gagnèrent la montagne.

Quinze ou vingt ans avant notre occupation, ces terres étaient donc à l'état vague ; des habitants des Beni bou Naïm de la montagne, se trouvant trop resserrés chez eux, émigrèrent et furent bientôt à Zitouna au nombre de cent quatre familles. Peu après l'occupation, Zitouna ayant été pris pour être livré à la colonisation européenne, quelques-unes des familles qui s'y étaient rendues regagnèrent leur ancien pays de la montagne ; d'autres allèrent s'établir sur des azels voisins ; et enfin le reste fut installé, par les soins de l'autorité, sur la partie de Sefisfa encore à l'état vague et qui n'avait pas été prise par la colonisation. Ce sont ces mêmes familles qui forment aujourd'hui les Beni bou Naïm Sefisfa.

Medjadja. Il y a plusieurs siécles, rapporte la tradition locale, un nommé Ahmed ben Ali, venant on ne sait d'où, arriva dans ce pays inhabité et couvert de forêts, et s'établit au Sera Oumel Djadja (d'où vient le nom de Medjadja), à peu de distance des Beni bou Naïm Safisfa. Il fit de si grandes choses, seulement avec les membres de sa famille, opéra des razzias si considérables que plusieurs indigènes alléchés, par l'appat de ses gains, vinrent se ranger sous ses ordres et suivre sa vie aventureuse. Il devint pour eux un chef absolu, ayant droit à l'obéissance la plus passive et arriva à acquérir sur le pays environnant un ascendant tel que le Bey finit par l'investir du titre de cheik de tout le Sahel.

Ahmed ben Ali mourut quelques années après. Mais comme il n'avait à sa mort aucun de ses fils en état de lui succéder, les gens, qui jusqu'alors avaient vécu avec lui et pour ainsi dire en *goum permanent*, renoncèrent à cette vie de guerres et de rapines, et s'établirent chacun de leur côté, dans diverses parties de Medjadja, suivant, les uns à l'est, les autres à l'ouest, deux de

leurs kébirs nommés Rekak et Relad. A partir de cette époque, la tradition dit peu de chose. Les Medjadja, après avoir, pendant quelques années, reconnu l'autorité des beys et avoir payé quelques impôts, refusèrent un jour de s'acquitter et vécurent selon leur bon plaisir. Les Turcs, n'osant pas s'aventurer dans leurs pays, prirent des mesures pour faire arrêter les Medjadja partout où on le pouvait ; dès lors la tribu envoya plusieurs de ses notables offrir de se soumettre et reconnaître l'autorité des cheïks investis. Mais ce genre de soumission était plus nominal que réel, et ne remplissait guère les caisses de l'Etat.

Un marabout du nom de Si el Azereg ben Haouaraka, venu, dit-on, du Maroc, s'établit chez les Madjadja. Sa famille eut quelque influence religieuse que les Turcs utilisèrent en lui accordant certains priviléges. Chez les Madjadja une légende répandue désigne les quelques ruines existant à Bou Arous comme un lieu renfermant des trésors. Un homme vêtu, de noir et monté sur un âne, dit cette légende, sort à certaines époques de l'endroit où les trésors sont enfouis. Il faut, pour en devenir possesseur, courir après lui et l'atteindre. Sous le gourbi on fait à ce sujet, le soir à la veillée, les récits les plus fantastiques.

La population actuelle est d'environ 1,300 habitants.

Beni Salah. Cette population, originaire des Beni Salah de Bône, n'a conservé aucune tradition qui mérite d'être signalée. Ils s'enorgueillissent seulement de ne jamais avoir reconnu la domination Turque.

Zerdaza. Cette tribu est formée de différentes fractions d'origine arabe et berbère, qui vinrent successivement se grouper autour de la tribu arabe des Oulad Moussa. Celle-ci, après avoir annihilé les Senhadja, premiers occupants du pays, fit successivement accepter sa suprématie, aux agglomérations qui l'entouraient et toute cette réunion de groupes prit l'appellation de Zerdaza du nom de la ligne de crêtes qui sépare les bassins de l'Oued Fendek de l'Oued Safsaf.

Les Zerdaza, sous les Turcs, vécurent dans un état à peu près complet d'indépendance.

Le pays très-accidenté est d'une fertilité remarquable, principalement dans les vallées ; le long des cours d'eau sont de nombreux jardins, où abondent les différentes essences d'arbres fruitiers. Les crêtes des montagnes sont en partie rocheuses, en partie couvertes de belles futaies de chênes liéges.

La population des Zerdaza est de plus de 12,000 âmes.

RÉGION DE COLLO.

Beni Isahak du Gouffi. Cette population habite, à l'ouest de Collo cette région montagneuse et boisée que couronne le pic du Gouffi. D'après certaines traditions locales, elle serait d'origine juive, ainsi que le démontrerait, du reste, le nom de leur ancêtre Isahak. Mais, dans leur ignorance de l'histoire, et par répulsion pour ce mot de *juif*, ils rejettent cette supositíon et se disent descendants des Oulad Aïssa de Gigelli. Aïssa, leur aïeul, était venu dans le pays avec quatre fils : Kamel, Bouzian, Djemâ et Zidan. Il se transporta avec eux au Gouffi, d'où ils se dispersèrent. Les cinq fractions principales existant aujourd'hui tireraient leurs noms des enfants de ces quatre fils, qui ont eu la plus nombreuse descendance.

Nous devons ici quelques mots au pic du Gouffi, pour lequel les montagnards professent un grand respect. Ce nom de Gouffi s'explique de trois manières. Suivant les uns, le nom actuel ne serait qu'un nom romain (Golphi ou Gofi) resté dans la langue. Suivant d'autres, il dériverait du mot arabe Koufia, calotte. Enfin l'opinion, qui trouve le plus de partisans, et qui paraît rationnelle, est, qu'un marabout venu, de Kouffa, province de Baghdad, et conséquemment surnommé El Kouffi, y fut enterré.

Il y a environ quatre-vingt ans, un certain Si Saâd el Kerbouchi, des Beni Isahak ayant longtemps exercé le métier de maçon à Constantine, vint se fixer sur le Gouffi, y bâtit la mosquée qui existe encore et y demeura. Tous les habitants des montagnes voisines y venaient en pélerinage ; une école s'y installa, dans laquelle il y eut jusqu'à 250 élèves. Néanmoins Si Saâd, le fondateur, y fut assassiné par suite de vengeances de famille, et la mosquée devint solitaire. Les montagnards ne s'y réunissent plus

«une fois l'an, pendant le mois de Chaban, pour y célébrer une fête appelée Hadara ou Zerda. Les Beni Isahak du Gouffi ne furent jamais soumis aux Turcs. Sa population est d'environ 2,000 habitants.

Beni Toufout. Leur aïeul, disent-ils, du nom d'Abd Allah, vint, assurent-ils, du Maroc s'établir aux Beni Aroun, non loin de Mila. C'était au commencement de la domination Turque, au XVIe siècle, Un marché fut établi dans cet endroit par Abd Allah. Soit à cause de ce marché, soit pour toute autre raison, le gouvernement turque eut à se plaindre de lui, et envoya des janissaires, qui tuèrent sept de ses fils. Quant à Abd Allah, il put se sauver avec trois de ses frères et vint se fixer aux Beni Toufout qu'il peupla.

Doukar, l'un des frères, donna son nom à la fraction actuelle des Doukaria.

Chez les Beni Toufout existe une famille, descendant du marabout Sidi Mçaoud el Atik, qui jouit d'une grande réputation de sainteté dans toute la contrée.

On remarque sur la montagne, au milieu des bois, à l'endroit nommé Harta di Zedma, les ruines d'une fortification romaine, construite en gros blocs de granit.

Les Beni Toufout divisés en nombreuses fractions possèdent 79 villages et une population d'environ 7,000 habitants.

Beni Fergan. Cette population, originaire des environs de Zamora, du cercle de Bordj bou Aréridj, fut à une époque assez ancienne chassée de la montagne de Fergan qui existe dans leur pays et vint s'installer sur le territoire qu'elle occupe aujourd'hui encore près l'Oued Zohor, à 50 kilomètres environ à l'ouest de Collo.

La population actuelle est d'environ 600 habitants. Quant au territoire situé sur le bord de la mer, partie en plaine, partie dans la montagne, il est assez fertile. L'élève du bétail, l'agriculture et la fabrication de l'huile sont les principales industries de la tribu.

Msalia. C'est moins une tribu qu'un groupe de petites fractions originaires de tribus voisines qui avaient reconnu l'autorité des Turcs dont elles s'affranchirent à la suite de l'échec éprouvé en 1805 par le bey Osman.

Leur territoire situé à 45 kilomètres, sur le bord de la mer, à l'est de Collo, est montagneux, escarpé, d'un accès difficile, sillonné de ravins qui forment plusieurs petits bassins côtiers, dont le principal est celui de l'oued Agmed.

La population est de 1,300 habitants ; ils possèdent quelques jardins plantés d'arbres fruitiers et un certain nombre d'oliviers, mais leur sol est en général assez pauvre.

Taabna. Le territoire de cette tribu, situé à 35 kilomètres au sud-est de Collo, est généralement montagneux; mais la douceur des pentes le rend facilement accessible partout. Le sol est de bonne qualité, propre à la culture des céréales et des arbres fruitiers. Des sources abondantes, de nombreux cours d'eau, parmi lesquels sont l'oued Guebli et l'oued Taabna, fertilisent la contrée et fournissent largement à tous les besoins des habitants qui sont au nombre d'un millier environ. La tribu est traversée par les deux chemins muletiers de Collo à Philippeville et par la route provinciale de Collo à Constantine.

Les Taabna ont pour ancêtre un nommé Taaben ben Abd Allah qui quitta le Babor pour venir s'installer dans le pays encore aujourd'hui occupé par la tribu.

Ouïchaoua Rifa. Ce nom signifie, d'après l'explication donnée par les gens du pays, les *Chaouïa du bord de la mer*. En effet leur langage est un affreux patois mélangé d'arabe et de kabyle incompréhensible. Le sol de cette tribu, accidenté, montagneux et essentiellement forestier, est peu propre à la culture. Les communications sont difficiles et les relations rares d'une extrémité à l'autre de la tribu. Cette population, divisée en deux fractions, les Merabtin et les Beni Merouan, a une population d'environ 1,500 habitants.

Achach. Tribu également située au bord de la mer, à trois ki-

lomètres seulement à l ouest de Collo. Le marabout de Sidi Achour, construit sur une montagne très-élevée, domine toute la contrée. Sa population est de 400 habitants seulement. Le bétail forme la richesse principale de la tribu, dont le sol accidenté est d'une fertilité moyenne.

On trouve chez les Achach une petite fraction dite les Ferakh, c'est-à-dire les *oiseaux* ; c'étaient d'anciens janissaires de la garnison de Collo, qui s'étaient mariés et fixés dans le pays. Les Indigènes, considérant les Turcs comme des oiseaux de passage, leur avaient donné ce nom de *Ferakh*. L'étymologie est assez plaisante.

Oulad Ahmidech. Cette tribu est située sur le bord de la mer, à environ 20 kilomètres à l'ouest de Collo. Le sol est montagneux, peu propre à la culture et essentiellement forestier. Les Indigènes trouvent un salaire avantageux par les travaux de démasclage des chênes-liéges exploités par les concessionnaires européens et par le débit des arbres utilisés comme poteaux par l'administration des lignes télégraphiques.

Sa population est de 400 individus environ. Les Oulad Ahmidech se disent originaires de la tribu des Beni Abbas, de l'Oued Sahel.

Oulad Mazouz. Dans des temps très-reculés et qu'il n'est guère possible de préciser, les Oulad Mazouz étaient une fraction des Beni Habibi, du cercle de Gigelli, où existe encore une Zeriba, du nom de Oulad Mazouz, au pied de la montagne de Seddat. Deux des fractions des Oulad Mazouz ayant eu une discussion en vinrent aux armes pour régler le différend et la partie à qui resta la victoire chassa l'autre.

C'est alors que les vaincus, repoussés par les uns, pourchassés par les autres, traversèrent l'oued Guebli et vinrent se placer sous la protection des Beni Mehenna, qui les installèrent à l'embouchure de l'Oued Guebli où ils sont encore.

Oulad Attia. Cette tribu est située à 40 kilomètres en v iron l'ouest de Collo. Son sol est très-tourmenté, peu propre à la

culture, si ce n'est dans quelques bas-fonds et dans le voisinage de la mer, vers l'embouchure de l'Oued Zohr. La tribu possède quelques vergers, plantés de vignes, de noyers et de figuiers. Les oliviers sont également en nombre assez considérable. De vastes forêts concédées couvrent la majeure partie du territoire. La population qui s'élève au chiffre d'environ 3,500 habitants est divisée en trois fractions : Oulad Djamâ, Djezia et Ziabra, lesquelles trouvent des ressources importantes dans les travaux de démasclage et autres qu'elles exécutent pour les concessionnaires de ces forêts.

Les Oulad Attia, d'origine chrétienne, installés d'abord du côté du Maroc, vinrent s'établir dans le pays désert de l'Oued Zohr vers l'époque des grandes luttes des dynasties berbères contre les conquérants arabes. Ils ont même conservé à ce sujet une légende assez curieuse. Les émirs de cette époque s'étaient créé des prérogatives excessives et entre autres celle qu'au moyen-âge on nommait droit de jambage ou *prélibations*. La population indigène était fort mécontente et un événement imprévu vint mettre le comble à la mesure. Un des émirs se présenta un jour dans la boutique d'un cordonnier, pour y faire quelques achats. Au moment où il allait se retirer, entra la fille du cordonnier portant le repas de son père. Sa vue excita la passion de l'émir, qui donna l'ordre au cordonnier de lui préparer à l'instant un lit dans la boutique même. Le cordonnier, chrétien converti depuis peu à la nouvelle religion des conquérants musulmans, avait sans doute moins de respect que tout autre pour ces émirs, qui s'intitulaient chérifs et descendants du prophète. Indigné d'une pareille conduite, il saisit un tranchet, et tua cet homme. La population entraînée, par cet exemple, massacra les chérifs et brûla leurs habitations. Le cordonnier fut proclamé souverain du pays (il se nommait Ibrahim ben Attia). Mais les Arabes, revenant en force, massacrèrent la plupart des rebelles ; cependant Ibrahim ben Attia réussit à se sauver avec quelques adhérents et vint se réfugier dans les montagnes de l'Oued Zohr où habitent aujourd'hui leurs descendants.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, à la suite de discussions, intérieures une partie de la tribu quitta les montagnes de

Collo, et s'implanta près des Toumiettes, entre Philippeville et Constantine, et constitua la petite tribu dont nous avons déjà parlé plus haut.

Les Oulad Attia étaient perpétuellement en guerre avec leurs voisins les Beni Fergan. On peut même ajouter que, depuis le commencement de ce siècle, ils ne firent que deux fois trève à cet état d'hostilité : la première, lors de l'expédition malheureuse du bey Osman en 1804, et la seconde, lorsque les troupes françaises pénétrèrent, en 1843, sur l'Oued Zadra. Nous reparlerons plus loin de ces deux épisodes.

Signalons, en terminant, une dernière particularité à propos des Oulad Attia : c'est que l'Oued Zohr, qui arrose leur pays, est le seul cours d'eau de l'Algérie, dans lequel, jusqu'ici, on ait trouvé la *truite* de nos rivières d'Europe.

L.-Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'Armée.

A suivre).

LA RÉGENCE D'ALGER

SOUS

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

(Suite et fin. Voir la *Revue africaine*, année 1872, et le n° 109.)

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 6e, page 619)

5149

Paris, 5 brum. an IX (27 octobre 1800)

AU CIT. TALLEYRAND, MIN. DES REL. EXTÉR.

Le ministre de la marine va faire partir un brick pour Tunis : faites connaître au citoyen Dervize (consul de France à Tunis) que le gouvernement est satisfait du succès qu'il a obtenu. Il attend de lui de plus grands services encore : c'est qu'il prenne des mesures pour qu'on expédie une grande quantité de blé à Marseille et à Gênes.

Dites-lui également qu'il prenne des mesures pour nous faire la paix avec le bey de Tripoli. Recommandez au citoyen Dervize d'expédier deux fois par mois un petit bâtiment tunisien pour Alexandrie, avec toutes les nouvelles d'Europe qu'il pourra re-

cueillir. Il y joindra tous les journaux qu'il pourra ramasser, n'importe en quelle langue.

Vous écrirez au général Menou de payer ces bâtiments avec du café et d'autres objets nécessaires aux Tunisiens.

Le citoyen Dervize fera connaître aux capitaines de ces bâtiments, tant algériens que tunisiens, que tout bâtiment qui apportera à Toulon des nouvelles d'Égypte de 35 jours de date, recevra, outre le prix du fret, une gratification de 12,000 fr.

Vous joindrez à votre dépêche au citoyen Dervize une lettre au général Menou dans laquelle vous lui ferez connaître la situation de la République en Europe et en Amérique, l'ouverture des négociations à Lunéville, ce que vous pourrez dire de celles entamées avec l'Angleterre et le beau rôle que joue l'armée d'Égypte en conservant avec courage cette précieuse colonie.

Le citoyen Dervize expédiera ces lettres par six bâtiments différents et y joindra une lettre de lui dans laquelle il donnera au général Menou toutes les nouvelles qu'il saura en y insérant les journaux qu'il aura pu se procurer.

BONAPARTE.

(Archives des Affaires étrangères).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

5151

Paris, 5 brum. an IX (27 octobre 1800).

AU CIT. FORFAIT, MINISTRE DE LA MARINE.

Je vous prie, citoyen ministre, d'expédier un brick pour Tunis. Il partira de Toulon. Il sera porteur d'une dépêche du ministre des relations extérieures à notre consul et de vos dépêches au général Menou, dans lesquelles vous lui ferez connaître la situation de la République. Vous y joindrez une collection du *Moniteur* depuis le 1er vendémiaire an VIII.

Le brick, après avoir mouillé à Tunis, prendra son temps pour doubler le cap et se dirigera sur Alexandrie.

BONAPARTE.

(Archives de la Marine).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

5153.

Paris, 6 brum. an IX (28 octobre 1800).

AU GÉNÉRAL BRUNE, COM. EN CHEF L'ARMÉE D'ITALIE.

.... Nous venons de conclure une suspension d'armes avec Tunis et je reçois ce soir la nouvelle que nous avons fait la paix avec Alger. Prévenez-en sans délai, par voie de Livourne, les préfets des départements de la Corse pour qu'ils aient à faire respecter par les corsaires les pavillons de ces deux puissances.

BONAPARTE.

(Archives de l'Empire).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

Tome 6, page 669

5219

Notes pour le Ministre de la Marine.

Paris, 23 frimaire an IX (14 décembre 1800).

.... Aussitôt que les frégates (partant de Toulon pour l'Égypte) pourront mettre à la voile, elles fileront le long des côtes de Sardaigne, en passant hors de vue des îles Saint-Pierre; elles

raseront les côtes de Barbarie ; et, après avoir doublé le cap Bon, elles s'éloigneront le moins possible des côtes d'Afrique.

Les capitaines sont autorisés à entrer à Alexandrie s'ils peuvent échapper aux croisières ennemies ou bien ils iront mouiller à Damiette....

BONAPARTE.

(*Archives de la Marine*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er.

5235

Paris, 1er nivose an IX (22 décembre 1800).

AU CIT. TALLEYRAND.

.... Vous lui ferez connaître (à l'ambassadeur de France en Espagne) qu'il faudra choisir pour cet objet (les communications et envois avec l'Égypte) des tartanes du Maroc de 40 à 50 tonneaux, ce qui, dès lors, mettrait à même d'en avoir 12 ou 15.

Indépendamment de ces bâtiments, on désirerait que l'ambassadeur fît partir, soit au compte des négociants qui voudraient s'en charger, soit même au compte de la République, des vins et du fer pour la valeur de 150,000 fr. Un bâtiment de Maroc qui se chargerait de cela ne courrait aucun risque ; il ne s'agirait plus que de s'assurer par des cautions que le chargement ne serait pas volé, détails que l'on abandonne à la prudence et à la connaissance des agents qu'il emploierait. Il ferait connaître aux négociants espagnols que le vin le plus ordinaire se vend à Alexandrie 40 sols la bouteille, et que pouvant encore gagner sur les objets qu'ils exporteraient d'Égypte, il résulterait pour eux un bénéfice très-considérable.

BONAPARTE.

(*Archives affaires étrangères*).

Paris, 25 frimaire an IX (6 décembre 1800).

Dès le mois de décembre 1800, Bonaparte songeait à renouer avec la Porte ottomane, témoin cette lettre qu'il écrivait à Talleyrand, ministre des relations extérieures :

« Je crois, citoyen ministre, qu'une lettre écrite au Grand Seigneur et envoyée par le canal de l'ambassadeur ottoman à Paris, serait utile dans la circonstance actuelle. Il faudrait lui faire sentir, d'un style convenable, la situation de l'Europe; que les Anglais seuls se sont opposés à l'évacuation de l'Agypte ; que nous ne l'évacuerons pas que la paix générale ne soit faite, et qu'il est de l'intérêt de la Porte de reprendre ses anciennes liaisons avec la France. »

Paris, 2 nivose an IX (23 décembre 1800).

Bonaparte écrit à Talleyrand, ministre des relations extérieures, pour qu'il envoie chercher les correspondants de la Cie Bakri, d'Alger, et de leur faire connaître qu'il voudrait envoyer en Égypte deux millions de bouteilles de vin, de l'eau-de-vie, des liqueurs, des draps, des médicaments et de l'huile. Les bâtiments, au retour, apporteront du vin, du café, de l'indigo et du sucre....

« Ils.... chargeront à Marseille sur des bâtiments tunisiens.

« Ils seront.... obligés d'opérer leur retour en France.

---

27 nivose an IX (17 janvier 1801).

Rétablissement de la Cie d'Afrique.

(V. Laprimaudaie, p. 53.)

Paris, 3 pluviose an IX (23 janvier 1801).

En donnant ordre au citoyen Forfait, ministre de la marine, de faire partir des frégates de Rochefort, Bonaparte ajoute :

« Dans les instructions secrètes que vous donnerez aux commandants de ces deux expéditions, recommandez-leur de porter le plus grand respect aux bâtiments de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli ; faites-leur connaître que nous avons fait un traité avec Tripoli et qu'ils pourront y prendre langue, s'ils avaient besoin de renseignements. »

Paris, 3 pluviose an IX (23 janvier 1801).

Bonaparte charge le ministre des relations extérieures d'écrire une lettre au premier ministre du bey de Tripoli pour lui faire connaître toute la satisfaction du premier consul pour la bonne conduite que ledit premier ministre a tenue envers le chebec de la République le *Guerrier*.

Paris, 28 pluviose an IX (17 février 1801).

Le citoyen Casimir Poitevin, chef de brigade du génie, ayant été pris à son retour d'Égypte, avec plusieurs autres Français, par un corsaire de Tripoli et remis entre les mains d'Ali Pacha, Bonaparte renvoie cette affaire au ministre des relations extérieures pour écrire en son nom à Ali Pacha sur du parchemin. Le ministre enverra la lettre au général Murat qui la fera passer par Ancône à Ali Pacha.

Paris, 6 pluviose an IX (26 janvier 1801).

Bakri et Busnach, négociants algériens, ayant demandé le paiement de ce qui leur est dû, d'après la promesse qui leur en avait été faite et exprimant la crainte qu'un retard n'empêche le dey d'Alger de ratifier le traité qu'il a fait avec la République.

Bonaparte met en note de leur demande : « Renvoyé au ministre des relations extérieures pour me présenter ce Juif dans mon appartement, en lui faisant sentir que je veux par là donner au Dey une marque de ma considération. »

Paris, 18 ventose an IX (9 mars 1801).

Bonaparte écrit ainsi au ministre des relations extérieures :

Je désire, citoyen ministre, que vous fassiez venir les Juifs Busnach et Bakri pour qu'ils expédient un courrier extraordinaire à Alger, afin de faire connaître les événements survenus en Angleterre, ceux du continent, l'arrivée de l'ambassade russe et l'entrée de l'escadre française dans la Méditerranée ; ils ajouteront que j'ai été extrêmement mécontent d'apprendre le renvoi du citoyen Dubois-Thainville, mais que je l'ai été encore davantage de ce que le nouvel amiral avait fait mettre sur la frégate américaine le pavillon français comme ennemi ; que je demande au Dey la destitution de cet amiral et que je désire qu'il se décide promptement à tenir une conduite qui l'honore à mes yeux et puisse me convaincre qu'il est mon ami.

BONAPARTE.

Paris, 19 ventose an IX (10 mars 1801).

Bonaparte écrit au citoyen Forfait :

Il est nécessaire, citoyen ministre, que vous adressiez la lettre ci-jointe dans les différents ports de la Méditerranée.

« Le préfet de la marine au préfet maritime de....

« La défense qui a été faite aux armateurs français de courir sus aux bâtiments d'Alger, de Tunis et de Tripoli, doit toujours être observée. D'un autre côté, les bâtiments français doivent être rassurés contre les Barbaresques.

BONAPARTE.

---

22 choual 1 215 (15 mars 1 801).

Sous le règne de Mustapha-pacha, le Hadj Youssef, Oukil el Hadj de la Marine, est arrivé de Constantinople, apportant les cadeaux ci-après:

50 canons en cuivre; 6 mortiers; 40 bâtons de fer; 1,000 avirons de chebec ; 1,000 avirons d'embarcations; 1,000 poutrelles; 40 gouvernails; 1,000 grands avirons; 60 barres de gouvernail; 1,500 quintaux de poudre; 200 quintaux de plomb; 12,000 obus; 30 quintaux de tabac; 1,500 quintaux de colophane; 500 quintaux de goudron; 500 quintaux de salpêtre; 1,000 affûts de canon; 1,000 quintaux de fil de fer; 13,000 boulets.

---

19 mars 1801.

ENTRE MALTE ET MUSTAPHA DEY (1216).

Un traité par Ali ben Mohamed en 1179, (Une ratification par Ahmed ben Ali en 1 220).

Ali paraît avoir un autre cachet sous le premier article; et à la fin, son premier cachet reparaît.

---

3 septembre, 1 800.

Relatif à Minorque, sous Moustafa ben Ibrahim (1215).

Paris, 17 ventose an X (8mars 1,802).

Je ne veux point faire la paix avec la Turquie à Amiens; ce qui n'empêche pas l'article qui assure et garantit l'intégrité de l'empire ottoman.

Paris, 18 ventose an X (9 mars 1802).

Bonaparte, écrivant à son frère Joseph au sujet du traité à intervenir avec la Porte, traité qu'il veut faire, dit :

« Je reçois votre lettre du 18 ventose. J'accepte, quoique à regret, la formule : La Sublime-Porte est invitée à accéder au présent traité.

Paris, 18 vendémiaire an X (10 octobre 1801).

La paix avec l'Angleterre, le Portugal, la Russie et la Porte ottomane a été signée.....

BONAPARTE.

Paris, 19 vendémiaire an X (11 octobre 1801).

A L'EMPEREUR SELIM.

Les préliminaires de paix qui ont été signés, il y a peu de

jours, à Paris, entre la France et sa Hautesse, me décident à lui envoyer un officier (Horace Sebastiani, chef de brigade de cavalerie) et à lui écrire moi-même pour lui exprimer directement le désir que j'ai de voir se rétablir cette antique et vieille amitié qui a duré plusieurs siècles et qui a toujours été utile aux deux Etats.

L'expédition d'Egypte n'avait point été faite dans des vues hostiles contre l'Empire ottoman....

BONAPARTE.

Paris, 4 primaire an X (25 novembre 1801)

BONAPARTE ÉCRIT A MOUSTAPHA PACHA :

Dey d'Alger, des raisons de politique nous ont forcé la main ; mais la lettre que vous m'avez écrite et la conduite que vous avez tenue depuis le départ du citoyen Dubois-Thainville (commissaire général et chargé d'affaires de la République à Alger) m'ont bien fait comprendre la raison de votre conduite. Le passé est passé, Dans la paix conclue entre la République, les Anglais et la Sublime-Porte, je me suis assuré qu'ils ne voulaient rien entreprendre contre nous. J'ai ordonné au citoyen Dubois Thainville d'obtempérer à la demande que vous lui avez faite de retourner à Alger ; nous vous le recommandons, afin de pouvoir précieusement renouveler nos liaisons si avantageuses et dans lesquelles vous trouverez, du moins de notre part, le désir de vous appuyer contre les ennemis que vous pourriez avoir, quels qu'ils soient.

Paris 14 frimaire an X (5 décembre 1801).

BONAPARTE ECRIT A HAMOUDA PACHA, BEY DE TUNIS :

Illustre et magnifique seigneur Hamouda Pacha, bey de

Tunis, je sais que, parmi les princes de Barbarie, ceux du royaume de Tunis se sont toujours fait remarquer par leur affection pour la France et que vous n'en avez interrompu le cours qu'à regret et par une suite de nos égards d'habitude envers la Porte ottomane.

C'est dans cette confiance que je renvoie vers vous le citoyen Dervize, à qui j'accorde la mienne. Je l'accrédite par cette lettre, afin qu'il convienne avec vous des stipulations qui serviront à cimenter une heureuse réunion. Vous y trouverez l'avantage précieux de recouvrer la bienveillance d'une grande nation, que ses triomphes et sa gloire rendent aussi secourable à ses amis qu'elle est redoutable pour ses ennemis.

Recevez, illustre et magnifique Seigneur, l'expression de mes sentiments et de mes vœux pour votre prospérité.

Paris, 8 nivose an X 29 (décembre 1801).

BONAPARTE AU CONTRE-AMIRAL DECRÈS, MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES :

« Je vous prie, citoyen ministre, d'expédier de Toulon un brick et un aviso, pour porter à Alger les dépêches du Ministre de l'intérieur et d'en rapporter la réponse.

« Je désire que vous fassiez prévenir les différents commissaires de la Marine en Corse et en Provence que l'on peut se préparer à la pêche du corail dans les mers d'Alger et de Tunis. »

V. Baude, I, 207 ; *Hist. d'Alger*, 86 ; Aperçu, 98 ; Nettement, 629-631 (1).

---

(1) 7 nivose an X (1802), 28 décembre 1801. Traité entre la France et la Régence, sous Moustapha ben Ibrahim (22 chaban 1216). Ratifié par Hoçaïn ben Haçan (1242).

Voir : *Histoire pittoresque de l'Afrique française*. Paris, 1846, p. 190-195.

Paris, 1er ventose an X (20 février 1802)

Bonaparte au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures :

« Je vous renvoie, citoyen ministre, les pièces relatives à Alger. Le plus court est de ratifier celui des traités qui nous est le plus avantageux, et de faire partir la ratification par un courrier extraordinaire qui s'embarquera à Toulon sur un aviso. Il n'y aurait pas d'inconvénient à charger de porter ce traité un de nos plus jeunes élèves.

---

17 ventose an X (8 mars 1802).

Traité de paix entre la France et la régence d'Alger.

A cette date je ne trouuve qu'une lettre relative à la paix d'Amiens et où il est question de la Turquie.

Paris, 17 floréal an X (7 mai 1802).

Bonaparte à Hamouda-Pacha, bey de Tunis.

Illustre et magnifique prince, j'avais toujours été porté à croire que c'était avec regret que vous aviez interrompu le cours de vos relations avec la République française. Votre lettre, et le traité de paix dont elle était accompagnée, me confirment dans cette opinion.

Je reçois avec plaisir les témoignages particuliers d'affection que vous me donnez ; ils me flattent surtout en ce qu'ils ont valu la liberté à un certain nombre d'esclaves provenant de pays qui sont actuellement sous la domination française.

Il m'est doux de penser que nos rapports mutuels porteront désormais le caractère de l'amitié, et cette amitié sera d'autant plus durable que vous saurez mieux apprécier les avantages

attachés à la bienveillance d'une nation également grande et généreuse.

Recevez, illustre et magnifique Seigneur, l'expression de mes sentiments et de mes vœux pour votre prospérité.

Paris, 15 prairial an X (1 juin 1802)

Bonaparte au contre-amirol Decrès, ministre de la Marine et des colonies :

.... L'ambassadeur que vous envoyez à la Porte partira dans le courant de thermidor. Je désirerais qu'il pût se rendre à Constantinople avec deux vaisseaux de guerre et une frégate....

Si les vaisseaux que vous faites partir de Toulon pour St-Domingue sont armés en guerre et que vous pensiez que cela ne les détourne pas considérablement de leur route, je désirerais qu'ils se présentassent devant Alger, qu'ils demandassent s'il y a encore des Français échappés au naufrage du *Banel*, et se maintinssent là pendant deux ou trois jours ; si vous pensez que cela les retarde trop, ou bien que les vaisseaux seraient armés en flotte, alors il sera bon que vous me fassiez connaître quel ordre vous voulez donner pour montrer, dans le courant de l'an XI, quelques gros vaisseaux au Maroc et à Alger, ce qui est moins nécessaire pour le Gouvernement que pour la populace.

Paris 18 prairial an X (7 juin 1802).

Au contre-amiral Decrès, ministre de la Marine et des colonies :

Une barque barbaresque bloque douze ou quinze bâtiments liguriens à St-Tropez. Les agents liguriens en ont donné connaissance au préfet maritime, qui n'a envoyé aucun bâtiment pour dégager ce port. Il est déshonorant pour la République que ces misérables barbaresques insultent nos côtes.

Prenez des mesures pour qu'aucun bâtiment de quelque nation qu'il soit, ne puisse être bloqué ou pris dans nos mers.

---

16 messidor an X (7 juillet 1802).

Note pour le ministre des relations extérieures :

Écrire au citoyen Dubois-Thainville à Alger par courrier extraordinaire, de Toulon, en réponse à ses lettres des 21, 27, 28 prairial :

Que l'intention du premier consul est qu'il demande impérieusement la tête du raïs qui a bâtonné un capitaine français dans la rade d'Alger; qu'il fasse restituer le bâtiment qui est parti de Corfou et qu'il réclame le bâtiment pris dans les îles d'Hyères; qu'il doit faire connaître au Dey que s'il continue à écouter les conseils de Vekil Hardji (Oukil Hardj de la marine), qui est l'ennemi des Français, il se perdra; que personne ne m'a jamais insulté en vain, et que s'il ne se comporte pas comme il le doit, je suis dans le cas de le punir comme j'ai puni les Mameluks; enfin, il prendra un ton très-haut et très-impérieux, parce que, effectivement, je préfère avoir une rupture avec Alger et lui donner une bonne leçon s'il en a besoin, que de souffrir que ces brigands n'aient pas pour le pavillon français le profond respect que je suis à même de les obliger d'avoir.

Faites connaître également que je ne veux pas m'éloigner de l'usage de ne pas donner des passe-ports aux bâtiments de guerre et que je demande la punition du raïs qui a osé retarder le voyage de deux bricks français.

Écrire au ministre de la marine qu'il fasse expédier un brick de Toulon pour porter le courrier.

Écrire au citoyen Dubois-Thainville qu'il ait à demander impérieusement la liberté des esclaves français; qu'on ne doit craindre aucune rupture avec le Dey et qu'il faut lui parler avec la fierté convenable, mon intention étant de ne rien souffrir de ces brigands, dont l'existence est un déshonneur pour l'Europe;

qu'il doit avoir sans cesse à la bouche qu'à la moindre chose qu'ils me feront je les punirai comme j'ai puni les Beys d'Egypte.

Écrire aux citoyens Dubois-Thainville et Dervize de bien établir les différences qu'il y a entre les Français et les Anglais : que ceux-ci peuvent bien y envoyer quelques vaisseaux, mais pas une armée entière, comme je puis le faire d'un moment à l'autre.

Envoyer chercher les Bakri; leur dire que le premier consul est très-mécontent; que si le raïs qui a osé maltraiter un Français n'est pas puni de la peine capitale, le premier consul saura bien le venger.

Les avertir d'expédier un courrier de leur côté.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

Paris, 19 messidor an X (8 juillet 1802).

ARRÊTÉ.

Art. 1er. — Le ministre de la marine fera sur-le-champ partir de Brest trois vaisseaux de guerre et deux frégates pour se rendre dans le plus court délai à Alger, où ils mouilleront et trouveront des ordres chez l'agent de la République.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de la prompte exécution du présent arrêté.

BONAPARTE.

Paris, 27 messidor an X (16 juillet 1802).

AU CIT. TALLEYRAND, MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

.....

Je ne suis pas content du Dey d'Alger. J'envoie Hulin, adju-

dant du palais, lui porter une lettre. Sa mission a deux objets : obtenir satisfaction et obtenir que désormais le pavillon de la République italienne soit reconnu et respecté. Préparez vos dépêches dans ce sens au citoyen Thainville.

Trois vaisseaux de guerre arriveront huit ou dix jours après Hulin, afin qu'il puisse employer la force et commencer la guerre, s'il y a lieu....

Paris, 20 messidor an X (18 juillet 1802).

Bonaparte au Dey d'Alger :

AU TRÈS-HAUT ET TRÈS-MAGNIFIQUE DEY D'ALGER.

Que Dieu le conserve en prospérité et gloire !

Je vous écris cette lettre directement parce que je sais qu'il y a de vos ministres qui vous trompent et qui vous portent à vous conduire d'une manière qui pourrait vous attirer de grands malheurs.

Cette lettre vous sera remise en main propre par un adjudant de mon palais. Elle a pour but de vous demander prompte réparation et telle que j'ai droit de l'attendre des sentiments que vous avez toujours montrés pour moi.

Un officier français a été battu dans la rade d'Alger par un de vos raïs ; l'agent de la République a demandé satisfaction et n'a pas pu l'obtenir.

Deux bricks de guerre ont été pris par vos corsaires qui les ont amenés à Alger et les ont retardés dans leur voyage. Un bâtiment napolitain a été pris par vos corsaires dans la rade d'Hyères et par là ils ont violé le territoire français. Enfin, du vaisseau qui a échoué cet hiver sur vos côtes, il me manque encore plus de 150 hommes qui sont entre les mains des barbares.

Je vous demande réparation pour tous ces griefs ; et, ne doutant pas que vous ne preniez toutes les mesures que je prendrais en pareille circonstance, j'envoie un bâtiment pour reconduire en France les 150 hommes qui me manquent.

Je vous prie aussi de vous méfier de ceux de vos ministres qui sont ennemis de la France : vous ne pouvez pas avoir de plus grands ennemis ; et si je désire vivre en paix avec vous,, il ne vous est pas moins nécessaire de conserver cette bonne intelligence qui vient d'être rétablie et qui seule peut vous maintenir au rang et dans la prospérité où vous êtes ; car Dieu a décidé que tous ceux qui seraient injustes envers moi seraient punis. Si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, il ne faut pas que vous me traitiez comme une puissance faible ; il faut que vous fassiez respecter mon pavillon, celui de la République italienne, où je commande, et que vous me donniez réparation de tous les outrages qui m'ont été faits.

Cette lettre n'étant pas à autre fin, je vous prie de la lire avec attention, vous-même, et de me faire connaître, par le retour de l'officier que je vous envoie, ce que vous aurez jugé convenable de faire.

V. la réponse de Mustapha Pacha, *Revue africaine*, t. 6e, p. 132 (32e numéro).

Paris, 29 messidor an X (18 juillet 1802).

BONAPARTE AU CIT. TALLEYRAND, MIN. DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Un courrier vous portera, citoyen ministre, la lettre que j'écris au Dey d'Alger, par l'occasion de l'adjudant du palais, Hulin ; vous ferez partir sur-le-champ ce courrier pour Toulon, Le citoyen Hulin partira avec les trois vaisseaux de guerre qui seront prêts à mettre à la voile pour Alger, ou bien il s'embarquera sur une frégate en choisissant le moyen le plus expéditif.

D'autres escadres se rendent dans la Méditerranée ; et pour peu que le Dey ne se conduise pas d'une manière convenable je saurai le mettre à la raison. Vous devez faire part de ces différentes choses à Thainville, pour qu'il se conduise en consé-

quence. Faites connaître au citoyen Hulin qu'il doit remettre directement ma lettre au Dey, dans une audience extraordinaire. Vous pouvez lui donner connaissance du contenu. Il doit lui dire que je désire vivre bien avec lui, mais que je n'ai jamais capitulé avec l'honneur et que s'il ne donne pas des ordres pour qu'on respecte mon pavillon, je suis capable d'aller moi-même à Alger. J'ai détruit les Mameluks parce qu'ils n'avaient pas donné satisfaction aux Français. Malheur à qui, de gaieté de cœur, sera ennemi de la France !

Si jamais le Dey se conduisait avec violence (car on doit tout attendre d'un barbare), le citoyen Thainville, en s'en allant, en instruirait l'amiral, qui a ordre de bloquer Alger.

Paris, 29 messidor an X (18 juillet 1802).

BONAPARTE AU CONTRE-AMIRAL DECRÈS, MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Les régences d'Alger et de Tunis, citoyen ministre, n'ont pas pour le pavillon de la République ce profond respect et ces égards qu'il est dans mes intentions qu'elles aient. J'envoie l'adjudant du palais Hulin, avec une lettre au Dey d'Alger. Je désire que trois vaisseaux de guerre et une frégate se rendent sur-le-champ devant Alger pour se conduire selon les circonstances. Ces vaisseaux sont ceux dont il est question dans l'arrêté que je vous ai envoyé, il y a plusieurs jours (V. 19 messidor).

Deux autres vaisseaux de guerre et deux frégates seront en rade de Toulon, prêts à partir à la fin de thermidor. Ce sont les vaisseaux dont nous avons déjà pris la note.

Cinq autres vaisseaux de guerre et deux frégates seront envoyés sur-le-champ de l'Océan dans la Méditerranée, d'où je désire qu'ils partent avant le 10 fructidor. S'ils ne peuvent partir à la fois, ils partiront en deux escadres. Ils se présenteront devant Alger assez de temps pour faire connaître que ce ne sont pas les mêmes vaisseaux qui se sont déjà présentés, et de là viendront à Toulon.

Par ce moyen je compte que nous aurons dans la Méditerranée dix vaisseaux de guerre et cinq frégates dans le courant de fructidor, prêts à agir selon les circonstances.

---

29 messidor an X (18 juillet 1802).

LE MÊME AU MÊME.

Les trois vaisseaux et la frégate destinés pour Alger se rendront devant cette place. Ils mouilleront de manière à n'être pas sous le canon des forts et à être maîtres de leurs mouvements. Si l'adjudant du palais Hulin part à leur bord, ils le mettront à terre sur-le-champ ; si au contraire il est parti sur une frégate ou une corvette, ils lui feront connaître leur arrivée, ainsi qu'au citoyen Thainville, agent de la République. S'il arrivait que le Dey se fût mal comporté envers l'agent ou envers l'officier, et qu'il eût refusé de donner la satisfaction qu'on lui demande, ils bloqueront la rade et croiseront devant Alger, en s'emparant de tous les corsaires algériens qui tomberaient en leur pouvoir, en ayant soin de prévenir sur-le-champ Toulon.

Paris, 8 therm. an X (27 juillet 1802).

BONAPARTE AU CHEF DE DIVISION CHARGÉ PAR INTÉRIM DU PORTEFEUILLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Je vous prie, citoyen, d'envoyer un de vos drogmans chez l'ambassadeur de la Porte (Sid Mohammed Ghaleb Effendi, ministre plénipotentiaire à Paris), qui lui fera connaître les griefs que j'ai contre le Dey d'Alger :

1er grief. — Les différentes voies de fait que vous connaissez contre nos bâtiments.

2e grief. — La pêche du corail qu'il a défendue.

3e grief. — L'impertinence de vouloir exiger 200,000 piastres, comme si j'étais une de ces petites puissances dans le cas de marchander son amitié.

Que je viens de lui envoyer un adjudant du palais avec une lettre; mais que je crois devoir aux nouvelles relations que nous avons renouées avec la Porte ottomane de le prévenir avant de faire marcher 30,000 hommes.

Que je crois utile qu'il expédie un homme de sa maison, que je ferai défrayer et embarquer sur un vaisseau à Toulon, avec une lettre, pour faire connaître au Dey d'Alger les malheurs auxquels il s'expose; et que, s'il ne me donne pas raison sur tout, je ne laisserai pas pierre sur pierre à Alger et que je m'emparerai de toute la côte d'Afrique.

Vous ferez remettre également 60,000 francs au ministre ottoman; une lettre de change est inutile; vous lui direz seulement d'écrire à la Porte, qui, lorsqu'elle le jugera à propos, les fera remettre au citoyen Ruffin (chargé d'affaires de la République à Constantinople).

Il faut que tout cela soit fait avant le soleil couché et que demain, à midi, l'agent du ministre ottoman parte; je le ferai accompagner d'un officier qui le mènera sans qu'il ait à penser à rien.

Faites-moi traduire en turc la lettre ci-jointe, qui sera remise sur parchemin, en envoyant le français au citoyen Marel qui le fera transcrire avec le sceau de la République. Vous ferez donner les fonds nécessaires à l'officier de la garde qui sera porteur de la lettre, qui doit accompagner le Turc et qui, à cet effet, se rendra chez vous.

---

29 messidor an X (27 juillet 1802).

BONAPARTE AU DEY D'ALGER.

Grand et magnifique Dey, un adjudant de mon palais doit, à l'heure qu'il est, être rendu auprès de vous pour vous porter mes plaintes, et vous demander réparation des différents ou-

trages faits à mon pavillon. Aujourd'hui, j'expédie un nouvel officier porteur de cette lettre, ne voulant pas, avant de rompre avec vous, ne pas vous avoir mis à même de réfléchir mûrement sur ce que vous avez à faire,

Je vous demande donc réparation éclatante pour tous les griefs dont je me suis plaint dans ma dernière lettre. Je vous en demande encore contre le gouverneur de Bône qui s'est permis d'arrêter une gondole munie de mes passeports et d'empêcher la pêche du corail, conformément à nos traités et à l'usage immémorial qui a existé entre nous.

Je vous fais également connaître mon indignation sur la demande que vos ministres ont osé faire que je paie 200 mille piastres. Je n'ai jamais rien payé à personne; et, grâce à Dieu, j'ai imposé la loi à tous mes ennemis. J'ai détruit l'empire des Mameluks parce qu'après avoir outragé le pavillon français ils osaient me demander de l'argent pour la satisfaction que j'avais droit d'attendre. Craignez le même sort; et si Dieu ne vous a pas aveuglé pour vous conduire à votre perte, songez qui je suis et ce que je peux.

Avant de faire marcher contre vous une armée de terre et de mer, j'en ai instruit l'ambassadeur de la Sublime Porte, avec qui je viens de renouveler l'ancienne alliance. Je vous l'ai dit et je vous le répète, je veux vivre en bonne amitié avec vous; je n'ai aucune vue ambitieuse; je n'ai pas besoin de vos États pour être au premier rang des puissances; mais si vous refusez de me donner satisfaction et si vous ne réprimez pas la licence de vos ministres qui osent insulter mes agents et de vos bâtiments qui osent insulter mon pavillon, je débarquerai 80,000 hommes sur vos côtes et je détruirai votre Régence; car enfin je ne souffrirai pas que vous traitiez mon pavillon comme vous traitez celui des petites puissances du Nord et des petites puissances d'Italie

Que vous et votre conseil réfléchissent donc bien sur le contenu de cette lettre, car ma résolution est immuable. Je désire cependant que Dieu et votre bon génie vous éclairent et que vous repreniez les sentiments qui ont existé habituellement entre la France et Alger.

Paris, 10 thermidor an X (29 juillet 1802).

BONAPARTE AU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Je désire, citoyen ministre, que vous fassiez remettre à l'ambassadeur de la Porte ottomane une note conçue en ces termes :

« Le soussigné, ministre des relations extérieures, a l'honneur de faire connaître à l'ambassadeur de la Porte ottomane que la Régence d'Alger, outre le texte du traité que le Dey avait conclu avec la France, vient de défendre la pêche du corail aux bâtiments français; que d'un autre côté, un bâtiment français ayant échoué cet hiver, plus de 150 Français sont encore en ce moment esclaves des Arabes tributaires du Dey; que tous les courriers informent le premier consul des outrages que les corsaires algériens font au pavillon français.

« Que le Dey a poussé l'oubli des convenances et de ce qu'il devait à la France jusqu'à exiger impérieusement qu'il lui fût payé 200,000 piastres, menaçant, s'il ne les avait pas sous quarante jours. de faire la guerre à la République.

« Que, dans cet état de choses, le Premier Consul vient d'envoyer à Alger un adjudant du palais avec une lettre, pour faire sentir au Dey combien sa conduite était inconséquente et contraire à sa politique et à son intérêt; si cependant par une suite de l'aveuglement qui paraît conduire ce prince à sa perte, il refusait la satisfaction que le premier consul a le droit d'attendre, je suis spécialement chargé de faire connaître à Votre Excellence que le Premier Consul a résolu d'envoyer une armée de terre s'emparer d'Alger et mettre fin à une conduite aussi déshonorante pour le peuple français et si contraire à son commerce et à son intérêt.

« Le Premier Consul m'a chargé de faire connaître l'état des choses à Votre Excellence, afin que la Sublime Porte ne puisse pas se plaindre s'il repousse la force par la force et s'il détruit un prince vassal de la Porte, qui l'aura mérité par l'extravagance de sa conduite et par les brutalités qu'il a commises contre la France.

« Lorsque le Premier Consul marcha en personne en Égypte pour détruire les Mameluks, la Sublime Porte crut avoir lieu de se plaindre. Votre Excellence sentira cependant que dans la circonstance actuelle, ayant pris toutes les mesures pacifiques qu'il pouvait prendre, il se trouve contraint par la force des choses et par la conduite de la Régence, à une démarche qui affligera la Sublime Porte, mais qu'il n'aura pas dépendu de lui d'empêcher. »

Cette note sera remise par un drogman. Il y répondra ce qu'il voudra. Je désire qu'il l'envoie à Constantinople par un courrier et à Alger, ou, s'il ne le veut pas, qu'il fasse venir Bakri, qu'il la lui remette, afin que celui-ci la fasse passer à Alger par un courrier extraordinaire.

Paris, 14 thermidor an X (2 août 1802)

DU MÊME AU MÊME.

Je vous prie, citoyen ministre, de me faire connaître le lieu où se trouve en ce moment le citoyen Peyrin, chef principal des établissements de la Compagnie d'Afrique en Barbarie, qui a vécu longtemps à La Calle.

Je vous prie également de m'envoyer les mémoires du citoyen Kercy, qui a été consul de France à Alger, sur l'état militaire d'Alger. Ces mémoires doivent se trouver dans vos cartons.

BONAPARTE AU CITOYEN MELZI, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

Paris, 10 fructidor an X (28 avril 1802).

Citoyen Melzy, vice-président de la République italienne, je vous prie de faire connaître à la Consulte d'Etat, au Corps lé-

gislatif et à la nation que je viens d'obtenir du dey d'Alger que le pavillon de la République italienne serait respecté par ses corsaires à l'égal du pavillon français. Les bâtiments de la République peuvent donc hardiment faire le commerce dans toute la Méditerranée, ils n'ont rien à craindre ; il suffira qu'ils soient munis de passe-ports qui constatent qu'ils appartiennent à la République italienne, conformes au modèle que le Ministre des Relations extérieures vous enverra. Cet avantage que le commerce de la République italienne va avoir sur les autres puissances d'Italie portera, je l'espère, les spéculateurs du côté des ports de l'Adriatique et surtout des bouches du Pô. Je désire que vous me fassiez connaître les mesures possibles pour accroître la navigation des petits ports de Massa-Carrara. A cet effet, il serait convenable de réparer les routes de l'Apennin. Vous sentez que par le privilége que se trouvera avoir le pavillon de la République italienne sur Livourne, Naples et Gênes, notre commerce peut considérablement s'accroître. Je fais les mêmes demandes au Bey de Tripoli ; il n'y a aucune difficulté à craindre de sa part.

BONAPARTE.

Je joins ici le paragraphe de la lettre que j'ai reçue du Dey d'Alger, relativement à la demande directe que je lui avais faite :

« 7° Vous demandez que je sois ami de la République italienne : je respecterai son pavillon, celui de vos désirs, comme je ferai toujours du pavillon français. Si toute autre puissance m'eût fait une pareille demande je ne l'aurais pas acceptée pour un million de piastres.

(*Archives de l'Empire*).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 8, page 8)

Le citoyen Sébastiani est chargé (29 août 1802) de se rendre à Tripoli pour obtenir du Bey qu'il reconnaisse le pavillon de la République italienne.

(IBID. P. 11)

fructidor an X (29 août

A L'EMPEREUR DE RUSSIE.

.....

Le Dey d'Alger, après avoir exigé de l'Espagne une forte somme d'argent pour la continuation de la paix, a été assez osé pour me faire dire que, si, dans quarante jours je ne lui envoyais pas deux millions, il déclarerait la guerre à la France. Cette conduite est d'autant plus inouie, que ces pirates, sentant combien la France est proche d'eux, l'avaient toujours ménagée davantage. J'ai envoyé trois vaisseaux de guerre à Alger et j'espère que le Dey accédera à toutes les réparations que j'ai le droit de demander.

L'existence de ces pirates est une honte pour toutes les grandes puissances de l'Europe, et il serait à désirer que l'on pût s'entendre pour les faire vivre en honnêtes gens ; car, puisque la croix ne fait plus la guerre au croissant, pourquoi souffrir que la réciprocité n'ait pas lieu ? Les côtes de Barbarie sont fertiles ; leurs habitants pourraient vivre sans commettre de piraterie.

.....

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 8, page 12)

6279

Paris, 11 fructidor an X (29 août 1802).

AU ROI DE NAPLES.

.....

L'ambassadeur de Votre Majesté m'ayant fait connaître qu'un bâtiment napolitain avait été pris sous le canon d'Hyères par des corsaires algériens, j'ai exigé du Dey d'Alger qu'il restituât le bâtiment et mît l'équipage en liberté ; et, à l'heure qu'il est, vingt-huit napolitains, qui se trouvaient au bagne, doivent être chez eux.

Votre Majesté peut être persuadée, que toutes les fois que ces pirates feront quelque insulte aux bâtiments napolitains, sur les côtes de France, je ferai rendre justice.

.....

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 8, page 25)

(5 septembre 1802).

INSTRUCTIONS POUR LE CITOYEN SEBASTIANI.

1° Il fera reconnaître la Républiqne italienne par le Bey de Tripoli de Barbarie.

2° Si le blocus existe encore, il offrira au Bey sa médiation pour l'arranger avec les puissances avec lesquelles il est en guerre, sans cependant le forcer ni montrer trop d'intérêt à ces puissances.

(IBID. P. 25),

(Voir : *Revue africaine*, tome 6, page 129, n° 32).

Le rapport fait au premier consul en Sénat par le ministre des relations extérieures, le 20 fructidor an X (7 septembre 1802).

St-Cloud, 26 vendemiaire an XI (18 octobre 1802).

AU CONTRE-AMIRAL DECRÈS, MINISTRE DE LA MARINE.

Ordre d'avoir deux frégates, deux bricks et deux avisos perpétuellement en croisière dans les mers du Levant.

.....

Une frégate et un brick doivent également croiser sur les côtes du Maroc, d'Alger, de Tunis....

.....

Il faut s'attendre à de mauvais traitements de la part des Barbaresques ; et, dès lors, il faut avoir prêt à leur expédier promptement un vaisseau à deux ponts avec une ou deux frégates.

.....

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er.

(Tome 8, page 71)

1217 (1802). Le constructeur des navires (maallem essaïn) (1) reçoit pour chaque navire neuf nu boudjou (1 fr. 80) (2) par navire.

---

(1) Lisez Es-Sfaïn.

(2) Lisez 3 fr. 36.

Le constructeur des navires (maallem essaïn) reçoit pour chaque navire lancé à la mer cent rial (60 fr.) (1).

1217 (1802). Il reçoit du capitaine du navire lancé cent rial.

(Tachrif, p. 82).

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er

(Tome 8e, page 75)

6386.

Saint-Cloud, 27 vendémiaire an XI (19 octobre 1802).

AU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Vous trouverez ci-joint, citoyen ministre, un rapport sûr des Français détenus captifs à Alger. Mon intention est que vous écriviez au citoyen Dubois-Thainville pour les faire relâcher. Ces malheureux, s'ils ont déserté, ont assez souffert.

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE NAPOLÉON 1er.

(Tome 8, p. 122).

6474

2 décembre 1802.

Ordre au ministre Talleyrand de faire connaître au général Brune qu'il ait à réclamer, dès son arrivée, le bâtiment du citoyen Ruffin, de la Ciotat, qui a été confisqué par Djezzar Pacha. Il faut qu'il lui soit sur-le-champ restitué; et si la Porte se trouve

(3) Lisez 112 fr.

dans l'impuissance de rendre raison à ce pacha, je m'en chargerai.

BONAPARTE.

Recensement des esclaves d'Alger par nation.

Tachrif, p. 87.

En 1217 (1802-1803), il y avait :

Autrichiens	47
Napolitains	365
Portugais (prise de Hamidou)	366
Génois	89
Espagnols	33
Siciliens	8
Corses	16
Grecs	8
Romains	8
	910

CORRESPONDANCE NAPOLÉON 1er.

Tome 8, p. 187.

6559

Paris. 6 pluviose an XI (26 janvier 1803).

AU CONTRE-AMIRAL DECRÈS, MIN. DE LA MARINE.

Quelques altercations, citoyen ministre, viennent d'avoir lieu à Alger. Je désire que les frégates la *Cornélie* et le *Rhin* s'y rendent. Vous enverrez un ordre à Toulon, par un courrier qui prendra une lettre du ministre des relations extérieures, que le commandant de ces frégates remettra à notre agent à Alger.

Si une de ces frégates n'est pas prête, donnez ordre que la première qui le sera parte sur-le-champ ; l'autre ira la rejoindre le plus tôt possible.

Ces événements et d'autres qui pourraient survenir rendent indispensable la présence constante d'une escadre française à Toulon. Il me paraîtrait donc convenable de faire passer des vaisseaux de Brest dans ce port.

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE NAPOLÉON 1er.

Tome 8, p. 208.

6587

Paris, 29 pluviose an XI (18 février 1803).

ORDRE

Faire passer la *Foudroyante* et l'*Eole* dans la Méditerranée en leur ordonnant de se rendre sur-le-champ devant Alger.

Donner les mêmes ordres à la *Volontaire* et à la *Romaine*.

Faites armer à Rochefort trois ou quatre bricks ou corvettes et leur donner la même destination.

Envoyer de même le *Brutus* à Toulon.

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE NAPOLÉON 1er.

Tome 9, p. 4.

7135

Paris, 5 vendémiaire an XII (28 septembre 1803).

A TALLEYRAND, MIN. DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Pour avoir des renseignements sur les Wahabites qui, disait-on, venaient de prendre la Mecque et Djedda.

« Je mets de l'insistance à être prévenu avant tout le monde de la véritable force de cette secte. »

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er.

Tome 9, p. 276.

5782.

Paris, 3 pluviose an XII (24 janvier 2804).

A S. S. LE PAPE.

Très-Saint Père, j'ai reçu la lettre de V. S. du 14 décembre. Je la remercie de l'accueil qu'elle a bien voulu faire à ma recommandation pour M. de Clermont-Tonnerre. J'ai fait écrire à Tunis, pour engager le Bey à ménager les États de Sa Sainteté ; il a promis de donner quelques instructions, sur lesquelles, cependant, il est prudent de ne pas se fier.

Lorsque la paix sera rétablie sur les mers, il sera possible d'insister avec plus de force, pour qu'il laisse, non-seulement les États, mais le pavillon de l'Église en repos ; car c'est une chose affligeante et même un déshonneur pour la chrétienté que de misérables brigands, qui habitent de beaux pays où ils pourraient vivre tranquilles, insultent, comme ils le font, à tous les pavillons. Enfin, espérons qu'un jour viendra où ils cesseront.

BONAPARTE.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON 1er.

9367.

(14 mars 1804).

Politique de Napoléon 1er envers la Turquie.

... Je désire soutenir l'Empire turc ; je désire qu'il reprenne un peu d'énergie.

8338

Note pour le Ministre de l'intérieur :

La Malmaison, 1er ventose an XIII (20 février 1805).

Le ministre de l'intérieur acquittera les lettres de change, tirées par le commissaire-général d'*Alger*, sur le fonds imprévu de son budget, et écrira au préfet de Livourne, pour lui donner l'ordre de répartir les 4,000 francs entre tous les bateaux qui ont été, cette année, à la pêche du corail. Il prescrira aux agents de la Marine en Corse et en Provence, de ne pas donner cette année, de permission de pêcher, sans qu'au préalable on ait payé par bateau ce qui est nécessaire pour solder ces caisses de corail ; et comme le nombre des bateaux varie, on évaluera d'avance la valeur du contingent de chaque bateau.

Chaque patron sera tenu de donner caution pour le paiement de son contingent.

NAPOLÉON.

(*Communiqué par MM. de Champagny.*)

CORRESPONDANCE DE NAPOLEON 1er.

(11, 10 et 25,)

8971

Gênes, 16 messidor an XIII (5 juillet 1805).

MON FRÈRE,

.... Vous vous rendrez de là (des îles de la Madeleine) devant Alger. Vous ferez remettre la lettre ci-jointe à mon chargé d'affaires, commissaire des relations commerciales, qui se rendra à votre bord. Le but de votre mission est de retirer tous les esclaves génois, italiens et français qui se trouvent dans les bagnes d'Alger. Si cependant cela éprouvait plus de difficultés que je ne pense, vous ne resterez pas plus de six jours à Alger, et

vous opérerez, selon le temps, votre retour, soit sur Toulon, soit sur Gênes, si vous ramenez des esclaves génois, et vous les garderez deux jours après votre arrivée pour les faire débarquer en pompe.

A Alger, vous ne débarquerez point, ni pour voir mon commissaire, ni pour voir le Dey, que vous enverrez complimenter. Ce ne serait que dans le cas où le Dey viendrait au bord de la mer que vous pourriez vous rendre auprès de lui dans votre canot.

NAPOLÉON.

(*Comm. par S. A. I. le prince Jérome, en minute aux archives de l'Empire.*

CORRESPONDANCE DE NAPOLEON 1er.

23e vol. page 162.

Paris, 9 juin 1812.

AU VICE-AMIRAL COMTE DECRÈS MINISTRE DE LA MARINE, A PARIS.

Instruction au capitaine Meynard pour une mission à Alger.

Que d'actes répréhensibles vous sont imputables ! (aux algériens).

D'abord, sous le gouvernement de Moustafa-pacha, dey d'Alger, puis sous celui d'Ahmed dey, puis sous son successeur Ali Dey !

Je ne puis excuser ce qui s'est passé pendant leurs gouvernements : *ils commençaient par cligner les yeux sur les événements, et finissaient par les fermer entièrement....*

Première décade de Ramdan 1230 (du 7 au 16 août 1815.)

V. Dans Raïs Hamidou, p. 60, ce firman du sultan Mahmoud adressé à Omar Pacha, dey d'Alger.

A. BERBRUGGER.

FIN.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. Voir le n° 109.)

VI

LETTRE D'ANTONIO RICO AU TRÈS-NOBLE SEIGNEUR LOPE HURTADO DE MENDOZA.

Oran, 27 février 1518.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajos Sueltos.)

Très-noble seigneur, j'ai reçu le 22 de ce mois votre dernière lettre qui ne portait pas de date. Toutes les autres que vous m'aviez adressées précédemment par les courriers du seigneur Marquis (1) me sont également parvenues ; mais n'ayant que peu de chose à vous dire et craignant de vous importuner, j'avais négligé de vous répondre. A l'avenir, je serai plus exact à vous écrire, puisque mes lettres vous font plaisir et je ferai en sorte

(1) D. Diego de Cordoba, marquis de Comarès.

que vous me pardonniez mon silence. Je vous prie de me payer en la même monnaie.

Vous avez dû apprendre ce qui est arrivé jusqu'à ce jour, et je ne vous en parlerai pas. Voici ce qui se passe en ce moment. Le roi de Tlemsên, (1) avec le caïd Ahmed et les Arabes, est toujours devant El Kala (2) où se trouvent bloqués le frère de Barberousse et les Turcs qui l'accompagnaient. Le 30 janvier, il y a eu un combat. Les Turcs ont perdu 180 hommes, et partie de leurs bagages qu'ils n'avaient pas eu le temps d'enfermer dans la place est tombée aux mains des gens du roi. Si ceux-ci n'avaient pas faibli et ne s'étaient pas amusés à piller, tout aurait été fini cette fois. Malheureusement, favorisés par la nuit et profitant de la faute que la rapacité des Arabes leur avait fait commettre, les Turcs, au nombre de 300, ont pu se retirer dans El Kala. La place étant de difficile accès et surtout trop fortifiée pour des Maures, le roi n'a pas tardé à comprendre qu'il ne pouvait pas seul s'en rendre maître, et il a fait demander des secours au seigneur Marquis. Ce dernier lui a envoyé Martin d'Argote, avec environ 300 hommes.

Le 15 dans la nuit, le commandant des Turcs, nommé Iskender, fit une sortie avec tous ses gens et attaqua le camp des Chrétiens. Les nôtres, quoique surpris, firent bonne contenance et parvinrent à repousser les Turcs, après leur avoir tué quelques hommes et en avoir blessé un plus grand nombre, entre autres le commandant lui-même, qui mourut deux jours après. De notre côté, nous avons eu deux soldats tués, avec l'alguazil

(1) Ce roi s'appelait Bou-Hammou. Marmol raconte qu'il avait usurpé, avec l'appui des Espagnols, la couronne de son neveu Abou-Zeïân. Appelé par les partisans du prince légitime, Baba-Aroudj venait de le chasser lui-même de Tlemsên.

(2) El Kala des Beni-Rachid, situé à une journée à l'est de Mascara, sur la route qui conduit de cette ville dans les vallées de la Mina et du Chelif. Baba-Aroudj, qui ne se maintenait qu'à grande peine dans Tlemsên, avait fait occuper ce point par une garnison de 300 à 400 Turcs, *tous armés d'arquebuses*, afin d'assurer ses communications avec Alger. Is Kender, renégat Corse, compagnon et ami dévoué d'Aroudj, et un des frères de ce dernier, nommé Ishak, commandaient ce détachement.

Baena, et quelques blessés. Depuis cette sortie, les Chrétiens ayant soin de se mieux garder, il n'y a pas eu de nouveau combat (1).

Nos gens n'ont que trois ribaudequins (2) pour battre la place. S'ils avaient des pièces plus grosses, en deux jours elle serait démantelée; mais on s'occupe de renforcer l'artillerie, et tout sera terminé promptement.

Le vaisseau de Diego de Vera et deux autres navires ont mouillé aujourd'hui dans le port. Ils apportent 2,000 hommes. De jour en jour, on attend le reste des troupes. Ces renforts arrivent bien à propos. Si Son Altesse veut bien envoyer tout ce qui nous manque ici, le Marquis pourra enfin mettre à exécution ce qu'il projette. Jusqu'à présent, il a fait au-delà de ce qui était possible et pris partout où il pouvait pour parer aux nécessités. Malheureusement elles sont grandes, et je ne crois pas qu'on arrive à remédier à tout.

Les galéasses ont été quelques jours à Hone (3) où elles ont fait un grand trafic ; mais nous n'avons rien pu savoir de positif de

(1) Sandoval *(Vida de Carlos quinto)* raconte les choses très-différemment ; mais son récit ne peut guère être accepté en présence de cette lettre, écrite d'Oran le 27 février, lorsque les Turcs occupaient encore El Kala.

(2) Canons de petit calibre. On les plaçait, au nombre de deux, de trois et même de quatre, sur un train à deux roues, garni d'un mantelet de bois qui protégeait les canonniers contre les projectiles ennemis, et la partie antérieure était armée de fers de lance imitant ce qu'on nomme aujourd'hui cheval de frise. Cette espèce de voiture, traînée par des hommes ou par un cheval, s'appelait *ribaudequin*, du nom donné autrefois à des arbalètes à tour qui jouaient le même rôle. Ces canons sont les premiers dont l'histoire fasse mention. Ils étaient déjà en usage au quatorzième siècle. N. L. Bonaparte, *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. T. I. p. 37.

(3) *Unem*, *huniam*, *Oney* dans les anciens portulans. — Le *Mersahenneit* des Arabes. — « One, dit Marmol, est une ville sur la côte, à la hauteur d'Alméria, avec de fortes murailles et un petit port fermé de part et d'autre d'une bonne tour. Les mosquées y sont bien bâties et les maisons habitées de marchands et d'artisans, parce que chaque année les galéasses de Venise y viennent descendre en allant à Tlemcen. Elle est fort peuplée et l'on y fait de belles toiles et d'autres étoffes de coton. Le roi de Tlemcen y tient garnison pour la sûreté du commerce. »

Tlemsên. Barberousse a su imprimer aux habitants une telle épouvante, que personne n'ose sortir de la ville ou envoyer ici quelque messager. Il a fait mettre à mort tous les princes de la famille royale, de manière que Bou-Hammou, lorsqu'il retournera à Tlemsên, pourra se considérer comme un roi absolu et n'aura plus de motif de se tenir renfermé. J'espère qu'il ne laissera pas vivant un seul Andalou ou Maure d'Oran et de Mers-el-Kebir, car ils lui ont fait plus de mal que Barberousse.

Azouz est à El-Kala, et je pense qu'il paiera enfin les bons morceaux qu'il mangeait dans la maison du Français, sans en remercier personne ; Martin d'Argote s'est chargé de lui et au besoin il sera aidé par Alcantara et Lezcano.

Osiel est encore ici. Salomon de Leroa est parti pour Tlemsên avant les derniers troubles. Quant au pauvre Çatorra, il a payé ses dettes d'une bien triste façon : il y a un mois et demi à peu près, Barberousse l'a fait empaler. Sa maison est perdue et ses créanciers n'auront pas un maravédis. (2)

Estevan Moralès et Ginès del Baño sont encore à Tlemsên. Ils ont essayé une ou deux fois de se sauver, et ils auraient réussi peut-être, si la ville n'était pas comme bouleversée et si les Arabes ne la tenaient pas bloquée de manière que bien peu de gens peuvent entrer ou sortir. Carbajal, qui avait été pris à Mostaganem, s'est fait turc ; il se trouve en ce moment à Tlemsên avec des chevaux et un commandement.

La caravane, qui de Tlemsên s'était rendue à Hone pour commercer, a été attaquée à son retour par les Arabes. Il y a eu un rude combat : 45 personnes ont été tuées, entre autres ..... maître de la maison de Cristoval Rejon et Abou ..... frère d'Azouz ; mais les Arabes n'ont pu enlever la caravane ; elle l'aurait été certainement, si elle n'avait pas été escortée par des Turcs.

(1) Quel était ce Çatorra, que les Turcs firent empaler ? Marmol, dont le témoignage est confirmé par Suarez Montanès, dit que les Espagnols s'emparèrent d'Oran à l'aide des intelligences qu'ils s'étaient ménagées d'avance dans la place. Un marchand juif, nommé Cetorra (Stora) qui entretenait pour son commerce des relations importantes avec les ports espagnols, leur ouvrit une des portes de la ville. Le *Çatorra* dont parle la présente pièce a bien l'air d'être le même personnage que le *Cetora* qui livra Oran aux Espagnols.

Aussitôt que l'affaire d'El Kala sera terminée, s'il plaît à Dieu, on en finira promptement avec celle de Tlemsên. Barberousse a soulevé toute la ville contre lui, et ses meilleurs soldats sont partis avec IsKender (1).

J'aurais désiré vous envoyer quelques bonnes dattes ; mais je n'ai pas eu de bonheur à ce sujet : deux charges que je faisais venir du Sahara ont été arrêtées auprès de Tlemsên par les parents de celui qui me les avait vendues, et offertes à Barberousse, de sorte que j'ai perdu non-seulement les dattes, mais aussi mon argent. Je ne puis que vous prier d'agréer ma bonne volonté. Je pense que le roi de Ténès (2) partira demain. Avec cette dernière nouvelle, je finis ma lettre.

. . . . . .

Mostaganem s'est déclaré pour Bou-Hammou, qui a envoyé dans cette ville le kaïd Sidi Ahmar. C'est ce même kaïd qui a fait venir Barberousse à Tlemsên ; mais il a déjà reçu une partie de la récompense que méritait sa trahison : les Turcs ont saccagé sa maison, et ils l'auraient tué, s'il ne s'était pas enfui. Voyant aujourd'hui que les affaires de Bou-Hammou prospèrent, il s'est empressé d'accourir à Mostaganem et a fait soulever le pays. Les

(1) L'affaire de Tlemsên ne se termina pas tout à fait aussi facilement que le pensait l'auteur de cette lettre. — Une armée espagnole que commandait Alfonso Velasco et non Martin d'Argote comme le dit Marmol (observation de Suarez Montanes), s'étant présentée devant Tlemsên avec le roi Bou-Hammou, les habitants s'empressèrent d'ouvrir leurs portes à ce dernier. Baba-Aroudj n'eut que le temps de se réfugier dans la citadelle *(El Mechouar)*. Pendant 26 jours, il résista vaillamment ; mais convaincu enfin de l'inutilité de la défense, il s'évada une nuit par une poterne, avec ce qui lui restait de soldats. Averti de cette fuite audacieuse, Alfonso Velasco se précipita sur ses traces avec sa cavalerie et l'atteignit sur les bords de la rivière d'Ouchda. Aroudj, déterminé à vendre chèrement sa vie, se jeta dans un parc de chèvres qu'entourait une faible muraille de pierres amoncelées sans ciment. Il s'y défendit pendant longtemps en désespéré ; mais accablé par le nombre, il fut tué avec tous les Turcs qui l'accompagnaient.

(2) Le roi de Tenès, Hamida el Abid, battu par Baba-Aroudj et chassé de sa petite capitale, s'était réfugié à Oran, auprès du marquis de Comarès.

Arabes ont tué le commandant turc, fait prisonniers tous ses gens et les ont envoyés au roi. Les otages, au nombre de dix et choisis parmi les fils des principaux cheikhs et du kaïd des Beni-Rachid, sont à Oran ; ils valent mieux pour nous que la personne du roi, et on peut être sûr que les Arabes feront ce qu'ils doivent.

Ma lettre était fermée à la date du 1er mars, lorsque ce jour même il nous est venu un messager de Martin d'Argote, avec des lettres de certains juifs pour l'almoxarife ..... et pour Jacob Alegre. Ces lettres nous ont appris que plusieurs Maures des principaux de Tlemsên, ayant réussi à s'échapper de cette ville, sont entrés à Hone avec l'aide des Arabes de Trara, et qu'après avoir tué huit Turcs qui s'y trouvaient, ils ont pris possession de la place au nom de Bou-Hammou. C'est une bonne nouvelle. On craignait ici que Barberousse ne cherchât à s'enfuir de ce côté. Les mêmes Juifs écrivent que tous les Turcs qui étaient à Alger et dans le royaume de Ténès ont été massacrés, et que la ville d'Alger elle-même s'est soulevée.

VII.

Mémoire du Corrégidor d'Oran sur la manière dont cette ville est administrée. (1)

Sans date (1590 ?)

(Arch. de Simancas. — Estado, Africa, Legajos Sueltos).

1° Le Corrégidor d'Oran dit que si le marquis de Comarès continue à être chargé de payer les troupes, de nommer les ca-

(1) Cette pièce est très-curieuse. On ne trouve dans aucun auteur des renseignements sur le régime administratif de la ville d'Oran. A cette époque, il paraît qu'il y avait un corrégidor nommé par le roi et indépendant du capitaine général. Ses fonctions devaient avoir quelque apalogie avec celles de nos anciens intendants civils ; cela dura jusqu'en 1534, comme on le verra plus loin. La mention de *regidors* subalternes, de jurats et d'un conseil de ville (*cabildo*) nous apprend aussi qu'il y avait une municipalité constituée. Nous ne parlons pas des détails que donne le même document sur la manière

pitaines et autres officiers et de rendre la justice, tout est perdu. On ne se préoccupe en aucune manière du service de Sa Majesté, et tous les jours les rentes de la ville diminuent. Elles se sont élevées autrefois jusqu'à 26,000 *doblas* (1), et cette année elles ont à peine produit 8,000 ducats. Il conviendrait que Sa Majesté gardât pour elle le gouvernement de cette place frontière. Si l'on rétablissait l'ancien ordre de choses, et si Oran avait le privilége exclusif de tout le commerce que les ports d'Espagne font avec la Barbarie, on pourrait tirer de cette ville plus de 30,000 ducats par an.

On lit en marge : Que l'on confère de cela avec les maîtres des comptes.

2° Il y a sept capitaines pour l'infanterie et deux pour la cavalerie. On pourrait facilement les réduire à quatre, et on économiserait ainsi 700 ducats chaque année. Sa Majesté devrait elle-même nommer ces capitaines pour le bien de son service : on ne se conforme pas à ce qu'elle ordonne ; son nom même n'est pas respecté, et celui qui demande justice ne peut l'obtenir. Ces capitaines tyrannisent la ville.

— Qu'on s'informe de cela.

3° Sa Majesté paie la solde pour cinquante artilleurs. Beaucoup sont absents, les autres sont incapables, parce que les gens du marquis désignent pour ce service ceux qu'ils veulent ou qui leur donnent de l'argent. Il n'y a d'ailleurs besoin que de trente artilleurs, C'est une économie de 800 ducats qu'on pourrait faire.

— Qu'on n'admette dans l'artillerie que des personnes suffisantes qui servent elles-mêmes.

4° Dans les revues, il se commet des fraudes nombreuses. On

dont le marquis de Comarès gouvernait Oran et Mers-el-Kebir. Si le tableau n'est pas chargé, le désordre devait être grand. D'après les notes écrites en marge, on peut croire qu'une enquête eut lieu à ce sujet. mais on ignore ce qui en résulta. Ce qu'il y a de certain, c'est que D. Diego de Cordoba demeura capitaine général.

(1) La *dobla zeyen* ou mieux *dobla zianïa* valait environ 14 à 15 réaux castillans, soit 3 fr. 75.

paie pour beaucoup de gens qui ne peuvent servir ou qui n'ont jamais existé. Le Corrégidor offre de remédier au mal, si on le lui permet.

— Que le Corrégidor dise ce qu'il y a à faire.

5° Les soldats, coupables de quelque délit, se sauvent dans les églises, et il arrive qu'ils restent là une année, ne faisant aucun service et touchant néanmoins leur solde.

Le Corrégidor prie Sa Majesté d'ordonner qu'à l'avenir celui qui se réfugiera dans une église n'aura droit à sa solde que pendant trois jours.

— Sa Majesté approuve.

6° Un certain nombre de maisons et de jardins ont été donnés par les gens du Marquis à des personnes qui ne paient rien pour la location des dits immeubles. Le comptable du Marquis, les capitaines et les alcades ont aussi amassé de grandes sommes par des moyens illicites. Le Corrégidor demande qu'on fasse rendre gorge aux derniers et qu'on exige des autres le loyer des maisons qu'ils occupent depuis le jour où ils sont entrés en jouissance. Avec cet argent on pourrait construire une tour dans un endroit appelé *Polvorista*, (1) entre Oran et Mers-el-Kebir. Cet ouvrage qui coûterait peu pourrait être terminé en deux mois.

— Qu'on s'informe de cela.

7° Beaucoup de jeunes gens d'Oran passent en Castille pour s'enrôler dans les troupes de Sa Majesté. Il conviendrait qu'ils fussent retenus ici, parce qu'ayant été élevés dans le pays, le connaissant et parlant la langue des Maures, ils peuvent rendre de plus utiles services que les recrues qu'on fait venir d'Espagne.

— Sa Majesté approuve.

8° Chaque soldat donne tous les ans trois réaux pour l'hôpi-

(1) Le pic d'Aïdour forme, avec l'extrémité d'un crête voisine, une embrasure très-remarquable, qui sert de point de repère aux navigateurs à une grande distance au large. Par cette espèce de créneau sortent de violentes rafales contre lesquelles les navires doivent se précautionner, même en été. Les Espagnols appelaient *polvorista* le vent qui souffle ainsi du fond de la baie de Mers-el-Kebir. — Bérard, *Description nautique des côtes de l'Algérie*.

tal. Cet argent sert à payer le pharmacien, le médecin et le chirurgien. La dite contribution et la vente des médicaments ont produit 2,000 ducats, qui sont entre les mains du Marquis. Le Corrégidor propose de placer cette somme au profit de l'hôpital et de payer les officiers de santé avec ce que l'on gagne sur les médicaments ; de cette manière, on pourrait exonérer les soldats de ce tribut de trois réaux.

— Qu'il soit fait une enquête à ce sujet.

9° Le Corrégidor a acheté de divers marchands, chrétiens, maures et juifs, du blé, de l'orge, du vin, de l'huile et des vêtements pour les soldats qui mouraient de faim et de froid. Ce qu'il doit s'élève à environ 4,000 ducats. Il prie Sa Majesté de donner des ordres pour que les dits marchands soient payés.

— Que l'on fasse ce que l'on pourra.

10° Si Sa Majesté veut venir en aide à cette pauvre ville d'Oran et désigner un autre gouverneur qui dépendra entièrement d'elle, le corrégidor ne doute pas qu'on puisse économiser 8,000 ducats chaque année. Il croit qu'au bout de trois ans, il sera possible de subvenir à toutes les dépenses que nécessite l'occupation de cette place. Il promet aussi que tous les Maures de la province feront leur soumission ; s'ils se montrent hostiles, c'est parce qu'ils sont maltraités par le Marquis et ses officiers.

— Que le Corrégidor dise ce que l'on pourrait faire.

11° Cristoval Rejon a été chargé d'approvisionner Oran. Le Corrégidor regrette que Juan Vasquez, de Murcie n'ait pas été désigné pour cet objet. Il est déjà fournisseur de Bougie et du Peñon d'Alger. C'est un homme bien connu, jouissant d'un grand crédit et qui, au besoin, peut avancer l'argent nécessaire pour la solde et pour l'achat des vivres, ce que Cristoval Rejon n'est pas en état de faire.

— Qu'on s'informe de cela.

12° On chasse les Juifs de la ville. C'est à peine si on y compte, en ce moment, six familles, et il n'y est pas resté un seul rabbin. Le Corrégidor dit que ces gens-là sont très-utiles pour le commerce et qu'on a tort de les renvoyer.

— Que le Corrégidor fasse connaître ceux qui sont restés.

13° Le Corrégidor demande que tous les déserteurs maures soient déportés en Castille. Ils ne consentiront jamais à se faire chrétiens, si on les laisse à Oran, parce qu'ils fréquentent les autres Arabes. Le roi catholique avait donné des ordres à ce sujet ; (1) mais les alcades, qui tirent profit de ces déserteurs, ont fait en sorte qu'on n'a pu retrouver les lettres du roi.

— Que l'on recherche les dites lettres dans les registres de la chancellerie,

14° Il conviendrait de ne pas admettre dans le conseil municipal (*cabildo*) ceux des échevins qui ont été ou sont encore au service du Marquis, parce que, lorsqu'ils font une motion, les autres officiers, capitaines, alcades ou jurats n'osent les contredire.

— Qu'on s'informe de cela.

15° Beaucoup de soldats partent d'Oran et de Mers-el-Kebir, meurent ou sont faits esclaves par les Maures. Le Marquis continue néanmoins à toucher leur solde, et ce qu'il a reçu ainsi s'élève déjà à une somme considérable. Le Corrégidor demande qu'il ne soit fait au Marquis aucun nouvel envoi de fonds, jusqu'à ce que l'on ait vérifié les comptes. Il indiquera, si on le désire, comment cette vérification pourrait être faite utilement.

— Que le Corrégidor dise comment il faut faire.

Elie de la Primaudaie.

(*A suivre.*)

(1) La mention, que fait ici le corrégidor d'Oran, de lettres émanées de la chancellerie du roi Ferdinand le Catholique permet de fixer approximativement la date de cet important document. Il fut écrit vraisemblablement quelques années après la mort de ce prince, qui arriva le 23 janvier 1516. Nous avons indiqué l'année 1520; mais nous n'avons aucune certitude à ce sujet. Le mémoire est adressé à *Sa Majesté*, et comme Charles-Quint ne dut prendre ce titre qu'après son élection à l'empire en 1519, nous avons pensé qu'il ne pouvait pas être antérieur à cette dernière date.

LETTRE

du Ministre de l'Instruction publique au Général Chanzy, Gouverneur général de l'Algérie

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Paris, le 24 mars 1875.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, à M. le Gouverneur général de l'Algérie.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres prend la liberté d'appeler votre bienveillante attention sur la recherche et la conservation des inscriptions libyques, numides et berbères, comme on voudra les appeler. La réunion de ces textes, pourra nous mettre en état de compléter et de coordonner les données très-imparfaites que les auteurs latins nous ont laissées sur l'histoire de l'Afrique avant la conquête romaine.

MM. Judas, Letourneux, le général Faidherbe, et surtout M. Reboud, qui suit cette recherche avec un zèle infatigable, ont réuni jusqu'ici 248 de ces inscriptions, dont nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint la collection imprimée et commentée. On est parvenu à les déchiffrer avec certitude, mais la brièveté de presque toutes ces stèles, pour la plupart sépulcrales, laisse encore bien des doutes sur l'interprétation.

On ne fait guère encore qu'entrevoir les renseignements géographiques, linguistiques et historiques, que l'on pourrait tirer

d'une collection complète de tous ceux de ces monuments qui ont échappé aux dangers que courent les monuments sculptés, de la part des indigènes, et plus encore de la part des maçons, des architectes et des ingénieurs européens. Des documents aussi brefs ne peuvent donner lieu à un travail fructueux, que quand on en possède un très-grand nombre ; le nombre seul permet d'éclaircir les obscurités qu'ils offrent et d'en tirer tous les faits qu'ils peuvent contenir.

Il importe à l'honneur de la France de conserver ces monuments de l'histoire ancienne de l'Algérie française, et l'Académie ose espérer que vous étendrez sur eux votre protection. Il suffirait pour cela de quelques facilités ou encouragements accordés aux plus zélés des collecteurs, et d'un ordre général de conserver tous ces monuments et d'en interdire l'emploi dans les constructions et sur les routes.

Il serait surtout à désirer que, sur le dos de chaque pierre, fût inscrit en lettres noires le lieu où elle a été trouvée, et que la pierre fût transportée dans les musées d'Alger, de Constantine ou d'Oran, selon la proximité de ces établissements. Les pierres y seraient en sûreté, et il serait facile d'en faire deux empreintes en papier que l'on enverrait à l'Académie des Inscriptions pour être publiées, ou pour servir de contrôle aux publications locales qui pourraient en être faites.

Agréez, monsieur le Gouverneur général, etc.

H. WALLON.

—

Nous sommes heureux d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent aux études sur le passé de l'Algérie, que M. le Général Chanzy a communiqué la lettre ci-dessus, sous forme de circulaire, à la province de Constantine et que selon le désir manifesté par M. le Ministre des mesures vont être prises pour encourager et faciliter les nouvelles recherches archéologiques.

CHRONIQUE

Bordj-bou-Areridj. — M. Chailloux, commissaire civil de Bordj-bou-Areridj, nous adresse la copie de l'inscription suivante qu'il a relevée à Bel-Imour (*figure* 1).

—

Sétif. — M. Dopf, sous-lieutenant de la remonte à Sétif, a trouvé au village de Khalfoun les inscriptions suivantes, faisant partie d'une mosaïque, très-bien conservées (*figures* 2 *et* 3).

Alger. — Typ. A. Jourdan.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109 et 110.)

VIII

LETTRE D'ISABELLE DE FONSECA A MESSIRE JACOB, BACHELIER.

Oran, 20 mai . . . .

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajos sueltos.)

Je ne puis vous dire combien nous sommes malheureux de ce qui se passe ici. Il paraît que le Corrégidor ne reviendra pas. C'est, du moins, ce que disent et répètent les gens du Marquis. Ce bruit qu'ils font courir a éloigné les Maures qui approvisionnaient la ville de blé et d'autres vivres. En se retirant, ces mêmes Maures ont dit que le Corrégidor avait promis de ne pas les quitter, et qu'à l'avenir ils ne croiront plus personne. Si on ne

le r nvoie pas à Oran, ils n'y reparaîtront pas et n'apporteront plus rien. (1)

Les gens du Marquis ont fait de grandes réjouissances, parce que, disent-ils, un autre Corrégidor doit venir. Le lieutenant de celui qui est parti a reçu d'eux de l'argent et les laisse faire ce qu'ils veulent. Tous les habitants, marchands et autres, chrétiens, maures ou juifs, sont dans un tel désespoir, que, s'ils savaient où aller, ils s'enfuiraient de la ville.

S'il faut croire ce que publient partout les gens du Marquis, le Président du conseil, auquel ils ont écrit, s'opposera au retour du Corrégidor. Ainsi que je vous l'ai dit, les Maures n'apportent plus de vivres à Oran et nous mourons de faim. Le mois dernier, nous n'avons touché qu'une demi-ration ; et, si la femme du Corrégidor n'avait pas fait distribuer de l'orge aux habitants, nous étions perdus.

Je vous prie, pour l'amour de Dieu, si le Corrégidor ne doit pas venir, de me procurer les moyens de m'en aller d'ici. Je crains que les gens du Marquis ne me maltraitent, car ils ne respectent personne. La nouvelle qu'ils ont reçue les a rendus si joyeux, qu'ils courent comme des fous par la ville, insultant et attaquant tous ceux qu'ils rencontrent : ils ont presque tué Alvarado. On les craint et on n'ose rien leur dire. S'ils désirent que l'on envoie un autre Corrégidor, c'est qu'ils espèrent l'acheter, comme ils ont fait du lieutenant de celui-ci. Je puis vous assurer que tout le monde abandonnera la ville, si le Corrégidor ne revient pas.

Le prieur a été gagné. Vous le verrez là-bas, car les gens du Marquis l'ont envoyé à la cour. Il a dit en partant qu'il ferait son possible pour empêcher le retour du corrégidor. Prenez bien vos mesures ; mais surtout avertissez-moi de ce qui aura été décidé, afin que je puisse partir aussitôt.

(1) Nous pensons qu'il s'agit ici du corrégidor qui a écrit la dépêche précédente, et dont le nom ne nous est pas connu. La présente lettre a été trouvée dans la même liasse que la précédente. Sur l'adresse, on lit ces mots : *Cartas de las nuevás de Oran, al consejo de la hacienda*. Elle fut sans doute placée sous les yeux du conseil, chargé de l'enquête dont nous avons parlé.

IX.

Lettre de Pedro de Godoy, gouverneur d'Oran, à Georges Ruiz de Alarcon, Corrégidor de Murcie, Lorca et Cárthagène.

Oran, 7 juin 1529.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Juan del Baños m'a remis votre lettre. Nous avons appris aujourd'hui même, par la voie de Tlemsên et par celle de Mostaganem, que le Turc (Khaïr ed Din) s'était emparé du Peñon, (1) le vendredi 27 mai. Voici comment on raconte la prise de cette forteresse. Après avoir battu la place et détruit une grande partie de ses défenses, Khaïr ed Din fit réunir, le dit vendredi, un certain nombre de fustes (1) chargées de troupes, et leur donna ordre de s'approcher de l'île, le plus près qu'elles pourraient. Sa nombreuse artillerie continuait à tonner contre le Peñon. Protégées par le bruit et par la fumée, les fustes abordèrent à la

(1) *Penon*, augmentatif de *Pena*, veut dire en espagnol *roche élevée, gros rocher*. — En 1510, comme nous l'apprend Suarez Montanes, dans un fragment inédit de sa *Chronique d'Oran*, où il relève certaines erreurs de Marmol, D. Diego de Vera, commandant de la flotte de la Méditerranée, fut chargé d'occuper la petite île des Beni-Mesr'anna *(el Penon de Argel*, comme l'appelaient les Espagnols) et d'y bâtir une forteresse. Suarez ajoute que ce château fut construit avec le consentement des habitants d'Alger, qui fournirent les matériaux nécessaires et travaillèrent même avec les soldats espagnols. « El conde Pedro Navarro mandò hacer un castillo en un penoncillo que esta frente de la ciudad de Argel, la qual fuerça se encargò à Diego de Vera, capitan de la armada del mar Mediterraneo, y la fabricò a bene placito y voluntad de todos los Moros de la ciudad, ayudando à trabajar con materiales de la tierra firme. »

(1) La *fuste* (du mot italien *fusto*, employé dans la marine pour désigner le bois propre aux constructions navales) était un petit bâtiment à voiles et à rames, léger, rapide et très-apte pour le service d'explorateur. Au 16e siècle, on le comptait au nombre des navires de course. Les Turcs en faisaient surtout usage. (Jal, *Archéologie navale*, T. I, p. 468.

pointe de l'île, sans que nos gens eussent rien vu. Aussitôt les Turcs sautèrent à terre et assaillirent le fort qu'ils emportèrent après un rude combat. On dit que soixante des nôtres ont été tués ; le commandant et un alcade des tours sont au nombre des morts. Tous les autres ont été faits esclaves (1).

On nous a dit qu'il y a en ce moment à Tlemsên un ambassadeur de Khaïr ed Dîn. Il est venu pour presser le roi de se mettre en campagne avec toute son armée. Khaïr ed Dîn promet de l'aider par mer, s'il veut assiéger Oran. Je ne sais ce que fera le roi de Tlemsên.

X.

Lettre écrite d'Alger par un espion juif.

Sans date. (2)

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Prise du Peñon, le vendredi, 23 mai (3). — Le mardi, un navire français vint mouiller dans le port d'Alger. Un marchand descendit à terre, demanda à être conduit en présence de Barberousse (Khaïr ed Din), et lui dit que les chrétiens ayant mis à mort son frère qu'ils retenaient prisonnier, il lui indiquerait les

(1) Les historiens espagnols qui racontent la prise du Penon assignent à cet événement une date différente. Haëdo le place, en 1530, Gomera et Sandoval en 1529. La lettre de Pedro de Godoy donne raison aux deux derniers. Il convient d'ajouter que Berbrugger a indiqué cette même date dans son savant travail sur les *Origines du gouvernement turc en Algérie*.

(2) La lettre précédente du gouverneur d'Oran permet de fixer la date de celle de l'espion juif.

(3) Le Penon fut pris par les Turcs un *vendredi*. Haëdo et Gomara disent la même chose ; mais, quant à la date du jour, ils ne s'accordent ni avec l'espion juif, ni avec Pedro de Godoy. Au rapport de ce dernier, les Turcs s'emparèrent du Penon, le *vendredi* 27 *mai* ; suivant l'espion juif, ce même vendredi était le 23 *mai* ; enfin, d'après Haëdo et Gomara, le Penon fut pris le *vendredi* 21 *mai*.

moyens de s'emparer de l'île. Il l'informa que les soldats, lorsque les batteries turques tiraient, s'abritaient derrière certaines ..... (1) Le lendemain, Barberousse ordonna d'armer toutes les galères et fustes, et fit courir le bruit qu'elles allaient partir pour croiser sur les côtes d'Espagne. Elles mirent en effet à la voile ; mais, au milieu de la nuit, elles rentrèrent dans la rade et vinrent se cacher dans le port de Temendfous, au levant d'Alger.

Le jeudi, toute l'artillerie turque recommença à battre le Peñon ; le feu ne cessa que le lendemain, une heure avant le jour. Les chrétiens étaient très-fatigués, et, après avoir placé une sentinelle pour surveiller la mer, ils crurent pouvoir prendre un peu de repos. Les fustes s'approchèrent alors de l'île qu'elles entourèrent au levant et au couchant. La sentinelle donna l'alarme, mais trop tard. Les Turcs étaient déjà dans l'île, lorsque les chrétiens se réveillèrent. Onze Turcs principaux et trente-cinq Maures ont été tués. De leur côté les chrétiens ont eu 65 morts ; 90 soldats, avec 25 femmes et enfants, ont été réduits en esclavage. Le commandant a été fait prisonnier : les Turcs l'ont torturé, pour qu'il leur donnât 2,000 ducats qu'il avait cachés dans le fort ; ils l'ont établi ensuite chef des autres captifs condamnés à reconstruire le minaret de la mosquée. (2)

La forteresse du Peñon a été rasée. Deux tours seulement sont restées debout, l'une au levant et l'autre au couchant. En ce moment on s'occupe à combler le canal entre l'île et la terre ferme.

(1) Les mots laissés en blanc sont lacérés dans l'original. — Le fait raconté par l'espion juif n'est mentionné par aucun historien. Haedo dit seulement que, lorsque les Turcs commencèrent à battre le Penon, nuit et jour, de leur artillerie, il se trouvait par hasard au mouillage d'Alger un galion de France, commandé par un chevalier de Malte, et qu'ils y prirent un grand et fort canon de bronze.

(2) Le commandant du Penon se nommait Martin de Vargas. Les historiens espagnols racontent que, pris vivant et conduit à Khaïr-ed-Dîn, celui-ci le traita d'abord avec distinction, mais que plus tard il le fit mourir, parce qu'il refusait d'entrer à son service en embrassant la religion musulmane. Nous croyons que Pellissier a eu raison de considérer ce récit comme apocryphe.

Barberousse a fait publier que tous ceux qui voudront gagner le paradis se hâtent de le rejoindre. Son intention est d'attaquer Oran et Mers-el-Kebir. Il a envoyé en même temps un messager à ..... de Tunis, qui commande quarante fustes, pour lui demander de l'aider dans cette entreprise. Les dites fustes sont mouillées dans le port de Tedlès, toutes prêtes et armées.

Quatre jours après la prise du Peñon, un brigantin se présenta devant l'île. Les galères lui donnèrent la chasse et le capturèrent. Il y avait à bord seize chrétiens. Un d'eux a été tué par les Turcs, les quinze autres ont été faits esclaves. Ce brigantin apportait à ceux du Peñon de la poudre et d'autres munitions de guerre, avec 600 ducats.

Un ambassadeur de Barberousse est parti pour Tlemsên, afin d'inviter le roi à se mettre en campagne avec tous ses gens. Le même ambassadeur se rendra ensuite auprès du roi de Fez et de Velez, pour lui demander d'envoyer devant Oran toutes les fustes dont il peut disposer.

XI.

Lettre du docteur Lebrija, corrégidor d'Oran, a Sa Majesté,

Oran, 7 juin 1529.

(Arch. de Simancas. — Estado, Costas de Africa Legajo 461).

Je suis parti de Tlemsên le premier de ce mois, avec une réponse favorable à la demande que j'avais faite au roi (1) au nom de Votre Majesté ; il consent à vous vendre, pour la somme à premier prix de 30,000 *doblas*, 40,000 fanégues (2) de blé et 60,000 d'orge ; mais, comme il faut porter en compte les 2,000

(1) Le roi de Tlemsên, dont il est ici question, s'appelait Abd-Allah, et il avait succédé à son frère Bou-Hammou. Ce dernier, rétabli sur le trône par le marquis de Comarès, ainsi que nous l'avons dit, demeura pendant tout son règne l'allié fidèle des Espagnols. Abd-Allah, comme on le verra, ne suivit pas son exemple.

(2 *Hanega*, *fanega*, boisseau. — Mesure pour le grain ou le sel.

doblas, dont j'ai fait remise au roi par ordre de Votre Majes 500 autres que j'ai promises, comme il était convenu, et qui é été dépensées en étoffes de soie brochée et en pièces de drap, et de plus 1,000, employées en présents et frais indispensabl j'estime que la fanègue de blé reviendra à six réaux et ce d'orge à deux.

Votre Majesté saura que, cette négociation étant vers sa fi il m'arriva de plusieurs côtés la nouvelle positive que Barberous s'était emparé de la forteresse du Peñon, et qu'il avait pris tué tous ceux qui étaient dedans. (2) Grâce à Dieu j'en fus in truit, lorsque je me trouvais encore à Tlemsên; et, avant de pa ler au roi des autres choses que nous avions encore à régler, j'i sistai auprès de lui pour qu'il se joignît à nous, afin de faire guerre à Barberousse. Je parvins à le gagner, comme Votre Majesté le verra avant peu (3). Je crois que, sans cela, l'ambassad et les présents que Barberousse lui a, dit-on, envoyés, l'eusse décidé à se déclarer en sa faveur, ainsi que ce dernier l'en sollicit

XII.

Lettte de Pedro de Ameçaya a Sa Majesté.

1529 ou 1530. (4)

(Arch. de Simancas. — Estado, Costas de Africa, Legajo 461.)

Pedro de Amçaya, commissaire (5) de Bougie, parlant au nom

(1) Il sera parlé un peu plus loin de ces divers objets, que le roi Abd-Allah prétendait n'avoir pas reçus.

(2) La présente dépêche, écrite d'Oran le 7 juin 1529, vient confirmer ce qui a été dit plus haut relativement à la date de la prise du Penon.

(3) Le corrégidor se trompait. Un mois à peine s'était écoulé, que Abd-Allah était de nouveau brouillé avec les Espagnols d'Oran. L'année suivante, au mois de janvier, il y eut une tentative de réconciliation ; mais elle n'aboutit pas.

(4) Cette lettre n'est pas datée ; mais le paragraphe qui la termine prouve qu'elle a été écrite quelque temps après la prise du Penon, c'est-à-dire vers 1529 ou 1530.

(5) *Receptor*, commissaire délégué pour examiner la conduite des personnes en charge.

des troupes en garnison dans cette place, supplie Sa Majesté de vouloir bien leur envoyer une homme qui sache les gouverner et les maintenir en paix et en concorde. Celui qui les commande les fait sortir au milieu de la nuit, sans motif et sans précaution, au risque d'être surpris par les Maures ; pendant ces sorties, les forts demeurent abandonnés sans aucune garde pour les défendre, ce que n'a jamais fait aucun capitaine. Avec un pareil commandant, Bougie est en grand danger, et il est urgent de mettre un terme à un si grave état de choses.

Cette demande, la première par son importance, est suivie de plusieurs autres, savoir :

1° Celle de 600 *cahiz* de chaux, qu'on peut se procurer pour 600 ducats à Carthagène ;

2° De 2,000 ducats pour réparer la courtine qui va de la tour de la Victoire à la tour du Beffroi ;

3° Qu'il y ait toujours dans la place, jusqu'à ce que toutes les réparations soient terminées :

600 hommes à pied, dont 300 fusiliers ou arquebusiers;
100 arbalétriers ;
200 hommes avec des rondaches et des lances ;
60 cavaliers ;

4° Qu'on expédie d'Espagne quelque artillerie, parce que toute celle qui est à Bougie est dans un si mauvais état, que les artilleurs ne peuvent s'en servir sans s'exposer à un véritable danger ;

5° Enfin, que Sa Majesté veuille bien leur faire envoyer des pics et des hoyaux avec pierres pour les aiguiser, et trente barils de goudron, le tout pouvant coûter 100 ducats.

La lettre se termine ainsi :

« Telles sont les choses que nous supplions Votre Majesté de nous faire parvenir, pour le service de Dieu, afin que nous ne succombions pas, comme ceux du Peñon d'Alger ; mais ce que nous demandons surtout, c'est que Votre Majesté nous envoie un capitaine qui sache nous commander et nous maintenir en

paix, parce que, sans lui, il serait inutile de nous fournir le reste. (1) »

XIII.

LETTRE DE MOULEI ABD-ALLAH, ROI DE TLEMSÈN, AU CORRÉGIDOR D'ORAN, AVEC UN PRÉCIS DE LA CONFÉRENCE QUI A EU LIEU POUR TRAITER DE LA PAIX.

15 janvier 1530.

(Arch. de Simancas. — Estado, Costas de Africa, Legajo 461).

I.

Nous avons reçu votre lettre et nous avons compris ce qu'elle contient. En conséquence, notre serviteur Jacob Beniazar se rend auprès de vous. Il vous fera connaître comment nous nous trouvons ici, et ce qu'il vous dira de notre part, croyez-le.

II.

Le dit Beniazar, en vertu de la lettre de créance dont il est porteur, expose d'abord qu'il est venu à Oran pour entendre ce qu'on a à lui dire, conformément à ce que le corrégidor a écrit au roi de Tlemsên.

Pedro de Godoy, Perafan de Ribera et le docteur Lebrija répondent qu'ils se sont réunis pour s'expliquer avec Beniazar, relativement aux conditions de la paix qui a été conclue entre Sa Majesté et le dit roi de Tlemsên. En conséquence, ils requièrent le dit Beniazar, fondé de pouvoirs du seigneur roi, de garantir l'exécution des dites conditions, telles qu'elles ont été convenues avec Sa Majesté, et ils déclarent qu'ils sont bien décidés à les faire observer entièrement.

Beniazar réplique que le roi a reçu la lettre par laquelle l'Impératrice l'invite à exécuter les dites conditions ; qu'il y est bien disposé, mais que, par suite de la rupture survenue et dont il

(1) Cette lettre donne une étrange idée de la manière dont la place de Bougie était commandée et entretenue.

n'est pas cause, il en est résulté pour lui de grandes dépenses, et qu'il supplie Sa Majesté de vouloir bien lui abandonner les droits de la porte de Tlemsên, parce qu'il n'est pas en mesure de payer le tribut accoutumé.

Ce plus, puisque les Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène sont de Tâbekrit (1) et sujets du roi, ce que ce dernier attestera par un écrit signé de sa main, et, s'il le faut, en donnant sa parole royale, il supplie Sa Majesté de lui faire rendre ces Maures et les 500 *doblas* qu'il a déja payées pour eux, ce dont le Corrégidor d'Oran est instruit.

Quant aux petits-fils du cheikh Moussa ben Abd-Allah, qui sont retenus en ôtage pour la rançon des fils du dit cheikh, sur laquelle rançon ceux-ci restent devoir..... *doblas*, Beniazar demande que les chrétiens qui les ont faits prisonniers injustement à Bouzifar, (2) lorsqu'ils venaient avec la caravane, se contentent de ce qui a été déjà payé, et que Sa Majesté ordonne que les ôtages soient remis en liberté.

Le roi demande aussi que Sa Majesté supprime dans la ville d'Oran le droit de courtage (*Truxamania*), nouvel impôt qui porte le plus grand préjudice aux revenus de Sa Majesté, à ceux que le roi doit recouvrer à la porte de Tlemsên, et au commerce.

Beniazar expose ensuite que la chose que Sa Majesté doit principalement ordonner, afin d'enlever tout prétexte à une nouvelle rupture de la paix, c'est que, puisque le roi est serviteur et ami de Sa Majesté, on ne puisse, pendant la paix dans son royaume, ni sur terre, ni sur mer, faire aucun captif ; que l'on tue ceux qui, contre sa volonté, feraient la guerre aux chrétiens, mais qu'on ne les fasse pas prisonniers. Le roi promet, si la paix est rétablie, qu'aucun de ses vassaux n'attaquera ceux d'Oran.... C'est la cupidité des chrétiens qui a été la cause de la rupture survenue l'an passé.

(1) Léon l'Africain et Marmol indiquent la situation de ce petit port dans le voisinage du cap Hone.

(2) Le village de Bouzifar n'existe plus. Ce nom se retrouve dans celui de *Bousefer*, qui est donné à un petit cours d'eau et à une annexe de la commune d'Oran.

Le roi demande, en outre, que Sa Majesté donne les ordres nécessaires pour que l'on exécute la clause relative aux soldats qu'elle a promis de lui fournir, sous condition qu'il payera la solde, et qu'elle envoie non plus 200, mais 300 hommes.

Que Sa Majesté n'exige plus à l'avenir aucun tribut des Maures qui habitent la Zafina (1) et la montagne de Guiza (2).

Après avoir donné ces explications, Beniazar déclare qu'il attendra la réponse des délégués de Sa Majesté, avant de leur communiquer les autres choses dont le roi l'a chargé.

Les dits Pedro de Godoy, Perafan et docteur Lebrija répondent :

Que, relativement au tribut, ils n'ont pas le pouvoir d'en affranchir le roi ; que cependant Sa Majesté consentira sans doute à abandonner les 1,000 *doblas* dont le docteur a fait remise, en raison des grains que le dit roi avait promis de livrer l'année dernière, bien qu'il n'ait pas tenu entièrement sa promesse, et que le roi n'aura par conséquent à payer que 3,000 *doblas* ;

Que, en ce qui concerne les Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène, ils ne doutent pas que Sa Majesté ne consente à les rendre ; mais, quant aux 500 *doblas* réclamées, ils doivent prendre les ordres de Sa Majesté pour savoir si elle veut les payer ;

Que, si les fils de Moussa ben Abd-Allah ne peuvent payer en argent ce qu'ils restent devoir pour leur rançon, ils s'acquittent en livrant des grains et du bétail, la fanègue de blé à deux réaux et celle de l'orge à un réal ;

Que la demande du roi de supprimer le droit de courtage

(1) « Çafina, dit Marmol, est une grande *habitation* près d'Oran, où sont plusieurs adouares d'Arabes et de Berbères. » Cette dénomination, s'il faut en croire Suarez Montanes, était commune à toute agglomération du même genre. (Los moros del reyno llaman *Safina* donde hacen grande junta de aduares.)

(2) Le *Djebel Santo* est la synonymie moderne de la montagne de *Guiza*. Il y avait aussi un village de même nom dont parle Marmol ; il était situé entre Oran et Cheristel. Le docteur Shaw le cite, et n'oublie pas de faire remarquer la ressemblance de cette appellation avec celle de la colonie romaine de *Quiza*.

paraît juste, et qu'ils s'engagent à solliciter cette grâce de Sa Majesté ;

Que le Maure de Mostaganem sera remis en liberté, ainsi qu'on a fait de beaucoup d'autres, sur la simple demande du roi ;

Que, relativement aux Maures qui habitent la montagne de Guiza et la Zafina, la réclamation du roi n'est pas fondée, attendu que ces Maures sont vassaux de Sa Majesté ; mais qu'on la suppliera de leur faire grâce du faible tribut qu'ils paient, lequel ne s'élève pas à cent *dobl as*.

Beniazar, après avoir entendu ces réponses, déclare au nom du roi, que, puisque lesdits Pedro de Godoy, Perafan et le docteur Lebrija ne peuvent rien de plus, il ne leur fera point part des autres choses dont le roi l'a chargé ; qu'il consultera son maître et que, d'après sa réponse, il agira.

La conférence étant terminée et le docteur Lebrija se trouvant seul avec Beniazar, celui-ci lui fait connaître les autres conditions proposées par le roi de Tlemsên:

Que le marchand génois et le juif auxquels est affermée la porte de Tlemsên pour la somme de 3000 *doblas* à payer en tribut à Sa Majesté, n'ont pu et ne peuvent rien recouvrer de cette somme, à cause de la guerre qui a duré plus de quatre mois, et qu'il paraît juste de leur faire remise d'un tiers;

Que le roi sait que Sa Majesté l'Impératrice lui a envoyé une pièce de brocard, deux pièces d'étoffe écarlate et quatre de toile de Hollande, lesquels objets le corrégidor ne veut pas lui donner, parce qu'il prétend que le roi n'a pas livré les grains qu'il avait promis. Beniazar demande qu'on lui remette au moins la pièce de brocard, en échange de laquelle le roi livrera immédiatement une certaine quantité de blé.

Le roi demande aussi qu'on ne retire pas d'Oran le docteur Lebrija, parce qu'il préfère avoir à traiter avec une personne qui ait à cœur de maintenir la bonne entente entre les deux pays, attendu qu'avec les gens de guerre d'Oran, la paix ne peut pas longtemps durer.

Beniazar déclare que le roi fera aussitôt proclamer la paix, si Sa Majesté consent à l'accorder aux conditions suivantes:

Le roi paiera 2000 *doblas* pour tribut;

On lui rendra les Maures de Tabekrit et les 500 *doblas*;

On lui remettra la pièce de brocard et les autres présents qui peuvent valoir 500 *doblas*.

De son côté, il livrera immédiatement 5000 ou 6000 fanègues de blé, à un demi-ducat, et les fera conduire à ***Risgol*** (Harchgoun)(1) à l'embouchure de la rivière.

Les marchands d'Oran offrent de payer, pour le maintien de la paix, mille *doblas* sur les 3000 que le roi doit pour le tribut.

XIV.

LETTRE DE JACOB ALGRE ECRITE EN HÉBREU.

TLEMSEN, 22 FÉVRIER. . . . . (2)

Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Je vous fais savoir que 22 arquebusiers sont sortis de Tlemsên pour renforcer la garnison *d'Agabel* (3). Après leur départ, certains cavaliers, accourus du Ponant, ont appris au roi que son fils marchait contre lui avec de grandes forces, et le roi a envoyé immédiatement l'ordre aux arquebusiers de revenir à Tlemsên. On s'attend à ce que l'affaire sera rude.

Informez les seigneurs Pedro de Godoy et le corrégidor d'Oran

---

(1) Harchgoun ou Arechkoul était au 12e siècle le port de Tlemsên. Cette ville, qui n'existe plus, était située sur les bords de la Tafna (*el rio de Aresgol*, comme l'appelaient les Espagnols), à deux mille de l'embouchure de cette rivière; selon toute apparence, elle occupait l'emplacement de l'ancienne *Siga*.

(2) La lettre qui suit nous fait connaître la date de celle-ci (22 février 1531).

(3) *Gabel*, *Agabel*) *Akbel*. — « Ancienne ville située à 4 lieues d'Oran, dit Marmol, qui fut détruite par un roi de Fez et ne s'est jamais relevée depuis. Elle était fort peuplée et avait de bonnes murailles. Les Arabes qui habitent son territoire sont riches en blé et en troupeaux ». — Au rapport d'O. Mac-Carthy, Akbel est l'ancienne *Gilva*. On distingue encore les ruines de la ville arabe, en face de Miserguin, au-delà du grand lac salé.

que je suis entièrement à leur disposition, et demandez-leur s'ils veulent que je leur envoie des courriers pour être avisés de tout ce qui se passe. Dites-leur d'agir libéralemeut avec les Arabes et de se tenir prêts, car le moment est venu de châtier celui qui le mérite.(1)

On attend aujourd'hui à Tlemsên Bou-Ziân, le kaïd d'Agabel. Un de ses messagers, qui l'a précédé ici, nous a appris que les chrétiens ne faisaient aucune démonstration pour attaquer Agabel, et que les Arabes, qui s'étaient présentés devant cette place, se sont retirés mécontents. C'est très-fâcheux. Je vous dirai que, si l'on prenait Agabel, on y trouverait 700 silos pleins de blé.

XV.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN, A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE (2).

Oran, 23 février 1531.

(Arch. de Simancas — Estado, Costas de Africa, Legajo 461)

Depuis que le roi de Tlemsên a rompu la paix, j'ai écrit plusieurs fois à Votre Majesté en lui faisant connaître ce que je croyais opportun de faire dans la circonstance pour obliger Mouleï Abd-Allah à se soumettre; mais on n'a répondu à aucune de mes lettres. Il est urgent cependant d'aviser, dans l'intérêt du commerce et de l'approvisionnement d'Oran, et de rétablir les choses comme elles étaient autrefois. Je pense d'ailleurs que

(1) On voit par cette lettre que la conférence de l'année précédente ne s'était pas terminée heureusement. L'Empereur avait sans doute refusé d'accepter les propositions du roi de Tlemsên ; et celui-ci, cédant aux inspirations de Khaïr-ed-Dîn, dont les intrigues ne cessaient d'agiter le pays, avait décidément rejeté la suzeraineté de l'Empereur. La lettre suivante du corrégidor d'Oran donne au sujet de la rébellion du fils du roi des détails plus complets.

(2) Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint. A cette époque, l'Empereur était en Allemagne, où il s'occupait de l'élection de son frère Ferdinand comme roi des Romains.

Votre Majesté m'avait écrit et envoyé ses instructions à ce sujet par le navire qui a été obligé de relâcher à Minorque. Nous l'attendons avec le premier bon vent.

J'ai appris de source certaine que le fils du roi a quitté Tlemsên, sans la permission de son père, et a rejoint les Arabes du Ponant. On dit qu'il s'est approprié une partie de ses trésors. Voulant mettre à profit cette circonstance, je n'ai rien négligé pour amener les Arabes de la province à se déclarer contre le roi. Les principaux cheikhs sont venus à Oran et ont promis de faire cause commune avec le prince révolté. Ils ont même offert de livrer comme ôtages vingt de leurs enfants, si on voulait leur donner quelques soldats, afin de les aider à prendre le *Corral* d'Akbel, où se sont établis dix à douze arquebusiers et d'autres gens du roi de Tlemsên. Ils assuraient qu'en voyant les chrétiens ou même en apprenant que nous nous disposions à attaquer Akbel, la petite troupe qui occupe ce poste s'empresserait de l'abandonner.

Akbel, d'après le rapport qui nous a été fait par le capitaine Gonzalo de Alcantara et le jurat Luis Hernandez, que nous avions envoyés sur les lieux, et par d'autres personnes, est situé à quatre lieues d'Oran, dans la plaine, et le *Corral*, dont il s'agit, n'est qu'un espace découvert de 50 pas, entouré d'une muraille en pierres sèches, crénelée et haute de deux ***statures d'homme***; (1) mais c'est tout ce qu'il faut pour résister aux Arabes.

J'étais d'avis qu'on accordât aux cheikhs les soldats qu'ils demandaient, et j'ai même offert de les accompagner à Akbel. Mais les deux lieutenants du marquis Pedro de Godoy et Hernando Arias s'y sont opposés. Votre Majesté trouvera ci-joint la demande que je leur avais adressée, ainsi que leur réponse (2). Je considère

(1) *Estado*, mesure de la hauteur d'un homme.

(2) Après la mort de D. Diego de Cordoba, marquis de Comarès, Charles-Quint donna à son fils, D. Luis de Cordoba, 2e marquis de Comarès, le gouvernement d'Oran et de Mers-el-Kebir. D. Luis fut capitaine général de 1522 à 1534, et s'absenta deux fois de son gouvernement, en 1523 et en 1531. Ces renseignements nous sont fournis par un document inédit précieux, qui contient une liste chronologique des capitaines généraux de Mers-el-Kebir et d'Oran, de 1505 à 1708

leur refus comme une chose fâcheuse, parce qu'on m'a informé qu'Akbel, le canton le plus fertile du royaume, renferme de nombreux silos, et qu'on y trouverait plus de 50,000 fanègues de blé, sans compter de grandes quantités d'orge.

Convaincu que l'alliance de ces cheikhs arabes serait très-utile, et qu'avec leur aide on pourrait enfin mettre à la raison le roi de Tlemsên, je fais tout mon possible pour les maintenir dans leurs bonnes dispositions. La ville manque de pain; mais, grâce auxdits Arabes, elle est bien approvisionnée de viande. Depuis huit jours, ils nous ont procuré cent bœufs, 500 moutons et des dattes; mais il est urgent que d'ici à huit autres jours, la situation s'améliore : autrement, comme le carême approche, il faudra que la garnison se résigne à faire gras, si elle veut manger.

La provision de blé et d'orge est entièrement épuisée : il ne reste que vingt fanègues. J'ai dit qu'on les gardât pour nourrir les Arabes. Quant à nous-mêmes, tous, habitants et soldats, nous n'avons que du biscuit, vieux de plusieurs années et à demi corrompu ; mais comme nous savons qu'un navire chargé est tout prêt appareiller de Malaga, nous croquons ledit biscuit sans trop nous plaindre, et l'espérance nous le fait trouver bon. Il y a encore un peu de riz, et, de temps en temps, on a du poisson : avec tout cela, nous parvenons à vivre ; mais on a tort de tenter Dieu si souvent. La population est exposée à se passer de pain pendant longtemps encore, si malheureusement le navire de Malaga vient à se perdre comme l'autre. (1) Je regrette qu'on ne m'ait pas permis d'aller à Akbel ; je ne serais pas obligé d'importuner Votre Majesté, ainsi que je le fais; mais personne ne m'obéit ici, à moins que Votre Majesté ne l'ordonne.

A diverses reprises, le marquis de Comarès a écrit que le gouvernement d'Oran ne le regarde plus. Ses lettres ont produit

(première occupation). Le même document nous apprend que, pendant la seconde absence de D. Luis de Cordoba, Pedro de Godoy fut capitaine général par intérim (de 1531 à 1534 ; — La sommation et la réponse des lieutenants du marquis de Comarès, dont parle ici le docteur Lebrija, n'ont pas été retrouvées.

(1) On voit par ce passage quelle était la triste situation d'Oran, n'ayant plus pour s'approvisionner la ressource du roi de Tlemsên.

un très mauvais effet. Tout est dans la plus grande confusion, et rien ne se fait comme il conviendrait. Je ne puis vous dire tous les inconvénients qui résultent de la situation ; mais, à mon avis, si l'on veut remédier au mal, il importe que le Marquis revienne bien vite ; s'il s'était trouvé ici, je sais qu'il n'aurait jamais permis que la garnison devint ce qu'elle est devenue. En somme, c'est Votre Majesté qui paie tout.

XVI.

Lettre du docteur Lebrija, corrégidor d'Oran, a Sa Majesté.

Oran, 27 février 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Le 23 de ce mois, j'ai fait connaître à Votre Majesté les troubles qui ont éclaté dans le royaume de Tlemsên, la fuite du fils roi Abd-Allah et sa jonction avec les chefs rebelles du Ponant On nous apprend à l'instant qu'ayant réuni beaucoup de monde, ce prince s'est dirigé sur Tlemsên et qu'il a fait appel aux cheikhs de cette partie du royaume. Ce sont les mêmes qui, comme je l'ai dit précédemment à Votre Majesté, ont mis leurs enfants en ôtage dans cette ville, en nous demandant de leur donner quelques chrétiens pour les aider à prendre Akbel, ce qui serait pour Oran une chose très-avantageuse ; mais on n'a pas cru devoir leur accorder les soldats qu'ils demandaient.

J'ai pensé qu'il convenait que ces Arabes ne s'en allassent pas trop mécontents du refus qu'ils ont éprouvé, et, comme ils sont misérables, je leur ai fait distribuer des bournous et quelques autres objets. Que Votre Majesté veuille bien ordonner que cette dépense s'élevant à 200 *doblas* et faite pour son service et dans l'intérêt de cette ville, soit payée par Cristoval Rejon.

Je demande aussi, puisque le roi de Tlemsên le mérite si bien, qu'on lui suscite au moins des embarras, si on ne veut pas lui faire la guerre sérieusement.

Il me semble qu'avec l'escadre de D. Alvaro de Bazan et avec l'appui de ces mêmes Arabes qui tiennent la campagne et ont

avec eux le fils du roi, on pourrait infliger à Mouléï Abd-Adallah quelque correction qui aurait d'excellents résultats.

. . . . . .

J'en étais là de cette lettre, lorsqu'on est venu me prévenir que deux navires apparaissaient au large, venant du côté de Malaga. Comme je pense qu'ils nous apportent des secours en pain, blé et orge, ainsi que les instructions de Votre Majesté sur la conduite que nous devons tenir ultérieurement, je ne m'étendrai pas sur les inquiétudes que nous avions ici à ce sujet. Je ne sais si je pourrai retenir le bâtiment qui doit vous porter cette lettre, jusqu'à ce que ceux qui sont en vue soient arrivés, parce que le vent qui leur est contraire est précisément favorable pour partir d'Oran.

XVII.

Lettre du maure Zirique a Pedro de Godoy et au Corrégidor d'Oran.

mars 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Votre fils Zirique vous fait savoir qu'il y a eu un combat entre les Arabes et les gens du roi. Les Arabes ont été vainqueurs. Ils ont saccagé tout le pays et fait d'Akbel un monceau de pierres. Mohammed, le fils du roi, est sous les murs de Tlemsên et tient la ville bloquée. Il a écrit à tous les Arabes, ennemis de son père, pour les inviter à se réunir à lui. Le roi est fort perplexe ; il ne sait s'il doit rester ou fuir (1).

(1) Cette lettre et celle de Jacob Alègre (XIV) font partie d'une même liasse de documents. Les autres pièces sont des lettres de cheikhs arabes, tous ennemis du roi de Tlemsên. On n'a pas cru devoir les publier, elles se ressemblent toutes : ce sont des protestations de fidélité et de dévouement à l'empereur et au *roi* Mohammed. Ces cheikhs étaient nombreux et puissants, et on s'étonne que l'empereur Charles-Quint ne mit pas à profit cette bonne occasion de relever son influence dans le royaume de Tlemsên. Comme on l'a vu, le docteur Lebrija, conseillait de traiter avec Mouléï Mohammed, mais Pedro de Godoy s'y refusait. Il y a lieu de croire que la sourde hostilité qui existait entre les deux pouvoirs civil et militaire, empêcha le gouvernement espagnol d'intervenir dans la lutte. Il convient aussi d'ajouter que l'empereur se trouvait en ce moment fort occupé en Allemagne.

XVIII.

Lettre du docteur Lebrija, corrégidor d'Oran a Sa Majesté l'Impératrice.

Oran, 10 mars 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Mouléï Abd-Allah est bloqué dans sa capitale par son fils. Il me semble que le moment serait bien choisi pour en finir une bonne fois avec lui, à peu de frais. Si le Marquis revenait à Oran, et si les galères qui ne sont pas loin, se montraient de ce côté, tous les Arabes de la province, je n'en doute pas, feraient cause commune avec nous, et Votre Majesté pourrait placer à Tlemsên un roi à sa convenance, qui tiendrait ses promesses mieux que ne l'a fait celui-ci.

Mais d'après tout ce que j'entends dire, je n'ose plus espérer que le Marquis reviendra ici. Comme je ne veux pas importuner Votre Majesté, je n'entrerai à ce sujet dans aucun détail. Le Marquis a écrit que l'affaire d'Oran ne le regarde plus. Nous l'avons supplié vainement, nous lui avons dit que nos vies et nos fortunes étaient entre ses mains, la seule réponse que nous ayons pu obtenir de lui, c'est que Dieu nous aidera. (1)

On a licencié un certain nombre de soldats, et la garnison, en

(1) Le marquis de Comarès ne revint pas à Oran et fut remplacé, le 24 juin 1534, par le comte d'Alcaudète. On ne peut expliquer que par quelque dissentiment survenu entre le conseil de Castille et D. Luis de Cordoba, la réponse de ce dernier : « *que l'affaire d'Oran ne le regardait plus.* »

y comprenant les pionniers, ne se compose aujourd'hui que de 1,500 hommes, comme l'a ordonné Votre Majesté. 106 pionniers de Minorque ont été envoyés ici ; quelques-uns sont tombés malades et d'autres ont été reconnus incapables pour le service. Leur nombre s'élève à 26. On a occupé les 80 qui restent aux travaux de réparation de la Kasba, et vers le milieu du mois on enverra une partie de ces pionniers travailler aux fortifications de Mers-el-Kebir. Par suite du manque de chaux, on n'avait pu encore rien commencer ; on attendait de jour en jour l'argent qui nous fait défaut et que doit apporter Cortinas ; mais nous avons fait de notre mieux dans la circonstance, et nous avons en ce moment 200 *cahiz* de chaux pour entreprendre les premiers travaux de Mers-el-Kebir.

XIX.

Lettre du docteur Lebrija, corrégidor d'Oran, a Sa Majesté l'Impératrice. (1)

Oran, 22 juin 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Votre Majesté aura sans doute pris connaissance des lettres que nous avons reçues du roi Mohammed, et que lui a envoyées Pedro de Godoy, par l'entremise du marquis de Comarès. De mon côté, j'ai expédié, par la voie de Carthagène, un double des dites lettres adressé à Georges Ruiz de Alarcon.

(1) La lettre précédente, datée du 10 mars, annonçait que le prince Mohammed tenait son père bloqué dans Tlemsên. Il paraît que ses affaires, au mois de juin, n'allaient plus aussi bien, car, dans celle-ci, il est question de son arrivée à Oran et de son intention d'y laisser ses femmes et ses enfants comme ôtages, en échange des troupes et de l'argent qu'il demande pour tenter une nouvelle expédition. Il y a lieu de remarquer qne le Corrégidor d'Oran lui donne le titre de roi, ce qut semblerait indiquer que le gouvernement espagnol l'avait reconnu comme tel. Cependant les lettres qui suivent nous apprennent que l'on continuait à négocier avec le roi de Tlemsên.

L'occasion qui se présente est très-favorable, et j'ai l'espoir que Votre Majesté voudra bien ordonner qu'on ne la laisse pas échapper. Si le marquis de Comarès est toujours capitaine-général de ce royaume, et, si dans les conjonctures actuelles il n'est pas ici, je ne sais pour quel temps il se réserve. Mon avis est qu'il faudrait agir avec un peu plus d'ardeur et qu'il importe d'obliger chacun au service qu'il doit à votre majesté.

Il convient également que nous soyons promptement informés de tout ce qu'elle voudra bien ordonner, afin que nous sachions comment nous devons nous conduire avec le prince et les gens qui marchent avec lui, lesquels sont, nous assure-t-on, plus nombreux qu'on ne le peut croire. Nous aurons bientôt ici le prince, ses femmes et ses enfants, qu'il veut nous donner en échange des troupes, des effets et de l'argent dont il aura besoin pour son expédition ; les principaux cheikhs arabes ont promis aussi de nous livrer des ôtages. Le roi Mohammed nous presse à ce sujet, en nous faisant les plus belles promesses. Comme j'ai entendu dire que, s'il n'envoie pas des ambassadeurs à Votre Majesté, c'est parce qu'il manque d'argent, je lui ai offert de payer les frais de leur voyage, et même d'aller avec eux, s'il était nécessaire. Je prie Votre Majesté, si cela lui convient, de nous faire connaître sans retard ce qu'elle aura décidé.

XX.

Lettre écrite a Sa Majesté sur la nécessité de former une armée navale pour attaquer Barberousse. (1)

Avila, 26 juillet 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Par le rapport ci-joint du conseil de la Guerre (2), Votre Majesté apprendra qu'il est venu ici un Arabe, envoyé par les cheikhs

(1) Cette lettre n'est pas signée; mais celui qui l'a écrite était certainement un des ministres de l'empereur.

(2) Le rapport dont il est ici question n'a pas été retrouvé.

voisins d'Alger, lesquels demandent que Votre Majesté veuille bien ordonner à son *armada* de prendre possession de cette place. Ces chiekhs ont tué à Barberousse un grand nombre de Turcs, lui ont enlevé quelques pièces d'artillerie et l'ont placé dans une fâcheuse position ; ils sont résolus à seconder Votre Majesté, et ils pensent que l'occasion est très-favorable pour chasser d'Alger ce corsaire. Comme l'été est trop avancé et que la dite *armada* ne pourrait être prête cette année, Votre Majesté verra également la réponse qui a été faite à cet Arabe, en vue d'entretenir les cheikhs dans leurs bonnes dispositions.

En conséquence, et vu la nécessité d'équiper la flotte pour le printemps prochain, ainsi que l'occasion favorable qui se présente de se rendre maître d'Alger, par suite de la défaite des renforts que le Grand-Turc envoyait à Barberousse (1) et de sa situation critique, le très-révérend Archevêque de Tolède, désireux de servir Dieu et Votre Majesté et de voir mener à bonne fin une entreprise aussi importante pour le bien et la conservation de ces royaumes, m'a offert de donner, si Votre Majesté veut bien faire disposer l'*armada* pour l'époque indiquée ou pour l'été prochain, 50,000 fanègues de blé et 12,000 ducats en argent pour les autres vivres nécessaires à la troupe, que l'on embarquera, et comme le secours offert et le service rendu par le dit archevêque sont considérables, il paraît juste que Votre Majesté en tienne compte ainsi que de raison, et l'en remercie.

Il importe aussi que Votre Majesté veuille bien ordonner qu'il soit pourvu à tout ce qui peut être utile à la dite armée navale. Votre Majesté a déjà par écrit la note des troupes, des objets divers et de l'argent que nécessitera la flotte. Cette note a été approuvée par André Doria, quand il vint ici, et je m'abstiens d'insister à ce sujet ; mais il est urgent de s'occuper de tous ces détails sans perdre de temps, autrement l'armée ne sera pas prête au moment opportun.

(1) L'auteur de la lettre fait sans doute allusion à l'affaire de Cherchell. « L'amiral André Doria, dit Marmol, ayant appris que la flotte de Barberousse était à Cherchell, vint l'attaquer et l'incendia. Ayant débarqué ses troupes, il força la ville et délivra 800 captifs chrétiens ; mais les soldats espagnols s'étant répandus dans les maisons pour piller, les Turcs qui s'étaient réfugiés dans le château, firent une sortie, en tuèrent près de 400 et mirent le reste en fuite. La gloire de cette entreprise se trouva ainsi ternie par l'avarice des soldats. Quoiqu'il en soit, tous les vaisseaux turcs furent brûlés ou pris. »

Il semble non moins indispensable qu'une bonne partie des troupes aguerries, qui se trouvent en Italie, soient embarquées sur les galères d'André Doria ou sur d'autres navires pour être réunies aux forces qui seront rassemblées ici. Il conviendra également que Votre Majesté fasse venir de Flandres un bon détachement d'artillerie et des approvisionnements en poudre et en boulets, parce qu'il n'y a pas en Espagne d'aussi bons établissements pour les fabriquer. Enfin, il est à propos que Votre Majesté n'oublie pas, ainsi que je l'en ai déjà prévenue, que beaucoup des pièces qui ont été amenées ici la dernière fois ont éclaté, et qu'il y a lieu d'aviser à ce que celles que l'on voudra fabriquer soient fondues dans des conditions convenables.

Quand au choix du capitaine-général chargé de commander la flotte, le très-révérend Archevêque de Tolède offre, si Votre Majesté y consent, de partir lui-même ; si pour de certaines considérations, Votre Majesté croit devoir désigner une autre personne, il en sera bien aise ; mais il insiste pour qu'on entreprenne une expédition d'une si haute importance. (1)

XXI.

LETTRE DE PEDRO DE GODOY (2) A L'ARCHEVÊQUE DE SANTIAGO.

Oran, le 20 août 1531.

(Arch. de Simancas. —Estado, Legajo 461.)

Voici ce qui se passe en ce moment dans le royaume de Tlem-

(1) Cette lettre nous apprend qu'en 1531, on songeait sérieusement en Espagne à tenter une troisième expédition contre Alger ; mais on sait qu'elle n'eut lieu qu'en 1541, et que, bien que commandée par Charles-Quint lui-même, elle fut aussi malheureuse que celles de Diego de Vera (1516) et de Hugo de Moncada (1519).

(1) On a vu que Pedro de Godoy était gouverneur intérimaire d'Oran.

cên, et ce que je puis dire à Votre Seigneurie. Le roi et son fils se font la guerre. Mouléï Abd-Allah a envoyé son *Mezouar* (1), avec une partie de ses gens, contre le prince Mohammed. Il y a eu un combat, et l'avantage, dit-on, est resté à ce dernier; mais le kaïd des Beni-Rachid étant survenu avec 500 cavaliers, le fils du roi a dû se retirer.

Tous les Arabes du royaume sont soulevés : les uns sont pour le roi, les autres pour son fils. Mais je crois que tous les cheikhs de cette partie du Levant se joindraient au prince Mohammed s'il se montrait de ce côté. Il conviendrait fort que la chose arrivât, parce que si le fils du roi devenait notre allié, nous tiendrions en main toutes les bonnes cartes du jeu, et Sa Majesté pourrait jouer la partie comme elle l'entendrait (2). Avec le prince Mohammed, nous aurions les Arabes, et le roi de Tlemsên, abandonné par eux, serait bien obligé de se soumettre. Mon avis est donc qu'il faut favoriser le fils et non le père.

Pour ce qui regarde le Turc, tout ce que je puis dire à Votre Seigneurie, c'est que, si l'on est toujours dans l'intention de faire l'expédition d'Alger, il me paraît indispensable de faire d'abord celle de Tlemsên. Cette expédition peut être promptement terminée, soit qu'on fasse la guerre ou qu'on négocie avec le roi et son fils. Il me semble que les choses pourraient s'arranger pacifiquement de la manière suivante : que Sa Majesté veuille bien favoriser le prince Mohammed et le reconnaître pour roi ; qu'elle lui donne une bonne part des terres que l'on prendra au Turc, et qu'en même temps, il ne soit porté aucun préjudice au roi de Tlemsên, c'est-à-dire qu'on laisse à ce dernier tous ses domaines. Je pense que, de cette manière, tous deux se montre-

(1) « Parmi les nombreuses causes d'incertitude et d'erreur que présente l'histoire de l'Afrique arabe, dit Berbrugger, il y a les variantes de signification qu'un même nom de fonction subit d'une époque et d'une contrée à l'autre. » — Le *Mezouar* du roi de Tlemsên avait certainement d'autres attributions que celui d'Alger, agent de police, chargé de faire donner la bastonnade, et préposé à la surveillance des femmes de mauvaise vie.

(2) « Mucho convenria que se hiciese, porque si lo hubiesemos aqui con nosotros, teuriamos todas las buenas cartas del juego en la mano, y podrialo jugar Su Majestad como qui siese. »

ront satisfaits et se joindront à nous pour faire la guerre à Barberousse ; et le roi et son fils y allant, aucun Maure, Arabe ou Zenète, ne refusera de les suivre, parce que tous considèrent les Turcs comme leurs ennemis. Il ne se présentera jamais une meilleure occasion de mener à bonne fin ces deux affaires.

Le roi de Tlemsên a fait appeler un juif d'ici, et je crois que c'est dans l'intention d'entrer en négociation. Le juif est parti. Les Arabes, que Mouléï Mohammed nous a envoyés, ont été un peu scandalisés en apprenant le départ de ce juif pour Tlemsên. J'ai fait de mon mieux pour les apaiser. Voilà ce qui arrive quand on entretient des intelligences avec les deux partis.

Je puis certifier à Votre Seigneurie que la troupe qui tient ici garnison sert mieux que celle de bien d'autres frontières, et cependant cette troupe est la plus mal partagée. Si l'on pense toujours à faire de cette place d'Oran un lieu destiné à recueillir tous les gens de guerre de mauvaise vie qui se trouvent en Castille, il conviendrait qu'on leur assignât un quartier particulier, où ils seraient nourris et entretenus jusqu'au moment de les employer utilement ; autrement, on chassera d'ici le petit nombre de bons soldats qui nous restent.

Don Alvaro de Bazan est arrivé à Mers-el-Kebir, le 13 de ce mois, avec onze galères et une fuste. En faisant route sur Risgol (Harchgoun), il rencontra une fuste ennemie et lui donna la chasse ; mais, comme les Turcs avaient sur lui une grande avance, ils ont eu le temps de se jeter à la côte et se sont sauvés. Toutefois, quinze Chrétiens esclaves, qu'ils avaient avec eux, ont pu s'enfuir.

XXII.

Lettre du docteur Lebrija, corrégidor d'Oran, à Sa Majesté l'Impératrice.

Malaga, 2 septembre 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Ainsi que je l'ai déjà mandé plusieurs fois à Votre Majesté, j'ai mis tout en œuvre pour déterminer les Arabes du royaume à faire cause commune avec nous, parce qu'il me paraissait que,

de cette manière, on pourrait arriver à châtier le roi de Tlemsên de son manque de foi et de son obstination à ne plus permettre à ses gens de nous apporter des vivres, comme ils le faisaient autrefois. A cet effet, j'avais entamé des négociations avec le prince Mohammed et fait en sorte que son père le roi Abd-Allah en fût informé par la voix la plus sûre, afin qu'il comprît tout ce qu'il avait perdu en renonçant à servir Votre Majesté.

Il y a quinze jours, il me demanda de lui envoyer une personne avec laquelle il put s'entendre, et je m'empressai de faire partir deux juifs, hommes prudents et instruits, les plus adroits que j'avais pu trouver. D'abord tout alla bien, le roi paraissait content de renouer les négociations; mais, sur ces entrefaites, il arriva à Tlemsên un ambassadeur du Grand-Turc. Mouléï Abd-Allah fut si fier de la venue de cet envoyé que, non content de refuser audience aux deux juifs, il ordonna leur arrestation et les fit mettre à mort.

Dans le même temps, le prince Mohammed me faisait prévenir de son arrivée prochaine à Oran, avec ses femmes, ses enfants et les principaux cheikhs de son parti; il me disait qu'il nous amenait les ôtages qu'on lui avait demandés. Je me trouvais fort embarrassé, car j'avais, en effet, promis au prince que, s'il remettait sa famille entre nos mains et si les cheikhs en fesaient autant, Votre Majesté lui donnerait des hommes et de l'argent pour s'emparer de Tlemsên, sous condition qu'il exécuterait plus fidèlement que son père les clauses du traité qui serait conclu.

Il y a longtemps déjà que le prince Mohammed a écrit à ce sujet à Votre Majesté; mais il n'a reçu aucune réponse. Ne sachant qne lui dire, je n'ai pas cru devoir l'attendre, et je me suis entendu avec le commandant des navires de Votre Majesté pour effectuer mon passage jusqu'ici (1). Toutefois, j'ai laissé, en partant, des instructions relativement à ce que l'on devra répondre

(1) Le corrégidor d'Oran aurait pu ajouter, comme Pedro de Godoy *Tales son los inconvenientes de tener inteligencias con ambas partes* (tels sont les inconvénients d'entretenir des intelligences avec les deux partis). — Cette politique sans décision et sans franchise du gouvernement espagnol ne lui profita guère, comme on le verra plus loin.

au prince, lorsqu'il se présentera. J'ajouterai que ce motif n'est pas le seul qui m'ait décidé à me rendre en personne auprès de Votre Majesté; j'ai aussi à lui faire part de beaucoup d'autres particularités, qu'il n'est pas toujours possible d'expliquer par correspondance.

Je considère la prise de Hone et son occupation comme une chose fort importante (1). Il sera facile maintenant de punir le roi de Tlemsên ou de l'obliger à tenir ses promesses. En partant de Hone, plus rapprochée de Tlemsên que ne le sont Oran et Mers-el-Kebir, on pourra, sans beaucoup de peine, pénétrer dans l'intérieur du royaume et enlever à Mouléï Abd-Allah la meilleure partie de ses possessions. Je m'arrêterai ici jusqu'à ce que j'aie vu le terme de la maladie de ma femme, que j'ai trouvée accablée par la fièvre, puis je me rendrai auprès de Votre Majesté pour connaître ses intentions relativement aux affaires de ce pays.

XXIII.

Lettre de l'Archevêque de Tolède a Sa Majesté (2)

Avila, 8 septembre 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

D. Alvaro de Bazan, avec onze galères et deux brigantins, — lesdits navires bien équipés et pourvus de vivres pour deux

(1) La lettre suivante raconte la prise de Hone.

(2) On ne trouve nulle part, sur la prise de Hone, les détails précis que contient cette lettre. Il paraît que cette ville, qui n'existe plus aujourd'hui, avait alors une certaine importance. L'archevêque de Tolède dit « qu'elle était à peu près aussi grande que Malaga, ceinte de bonnes murailles avec une citadelle très-forte ». — Pellissier raconte, d'après Marmol, que la ville de Hone fut prise en 1533. C'est une erreur, comme le démontre le présent document. Hone fut occupée par les Espagnols en 1531, le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy. Pellissier ajoute que D. Alvaro de Bazan, après y avoir établi une bonne garnison, s'éloigna peu de jours après. « A quelque temps de là, dit-il, D. Alvaro reparut porteur d'ordres plus rigou-

mois, — sortit de Malaga (au mois d'août dernier) dans le but d'entreprendre quelque chose d'utile pour le service de Notre Seigneur et de Votre Majesté. Il fit route pour Oran où il prit avec lui 250 soldats de la garnison de cette place, conformément à ce que j'avais prescrit à ce sujet. J'avais envoyé l'ordre à Pedro de Godoy que, si ledit D. Alvaro demandait quelques compagnies, on les lui donnât.

Avec ce renfort, D. Alvaro partit d'Oran, et le jour de la Saint-Barthélemy, il se présenta devant la ville de Hone qui appartient au roi de Tlemsén. Il pénétra dans le port avec l'escadre de Votre Majesté, et, grâce aux bonnes dispositions qu'il avait su prendre, il plut à Dieu qu'il se rendît maître de la ville et de la Kasba.

La place ne s'attendant pas à être attaquée se trouvait dépourvue d'une partie de sa garnison ordinaire, ce qui a facilité ce coup de main. La conquête de Hone nous a coûté peu de monde : nous avons eu seulement quarante hommes tués et cent blessés.

D. Alvaro m'écrit d'Alméria qu'il a laissé pour garder la ville 700 hommes, dont 400 arquebusiers, avec des vivres pour quinze jours et vingt pièces d'artillerie, dont seize petites et quatre plus grosses qu'il a prises dans la Kasba. De Malaga, où il se trouve en ce moment, il doit envoyer à Hone deux galères chargées de blé avec quelques autres provisions. Pour défendre cette place, il pense qu'il suffira d'une garnison de 400 soldats et de 120 lances, et il me prie de donner des ordres pour que cette troupe, destinée à remplacer les hommes de ses galères qu'il a dû laisser à Hone, soit mise à sa disposition. Cette opération terminée et ses équipages remis au complet il reprendra la mer

reux. La ville, qui d'abord avait été pillée et saccagée, fut, cette fois, complètement détruite. » La ville de Hone fut, en effet, abandonnée par les Espagnols, mais trois ou quatre ans après. En 1534, ils l'occupaient encore, ainsi que le prouvent deux lettres de Inigo de Vallejo, commandant de Hone, en date des 13 mars et 26 avril de cette même année. — Suarez Montanes, dans le fragment inédit de sa *Chronique d'Oran* dont nous avons parlé, relève cette erreur de Marmol.

avec son escadre et ira sur un autre point tenter quelque bonne entreprise.

Des personnes qui connaissent bien le pays m'ont assuré que la ville et le port de Hone étaient d'une grande importance. Cette place, ceinte de bonnes murailles, a une citadelle très-forte, et elle n'est éloignée que de douze lieues de Tlemsén, ce qui est un grand avantage pour les relations commerciales que l'on pourra établir avec les Maures de cette partie du royaume, et en même temps pour tenir le roi de Tlemsén dans notre dépendance. Oran se trouvera aussi plus en sûreté, parce qu'il est à croire que, nous voyant solidement établis sur une nouvelle frontière, le roi de Tlemsén ne sera pas tenté de venir l'attaquer.

Il a donc été jugé convenable de conserver Hone en attendant que Votre Majesté ait fait connaître ce qu'elle aura décidé à ce sujet, et j'ai cru devoir donner des ordres pour que les 400 soldats, demandés par D. Alvaro, fussent mis à sa disposition en plus des 250 qu'il a pris à Oran, et que 100 lances *des Gardes* fussent aussi envoyées à Hone pour y tenir garnison. Pour le présent, il n'y aura d'augmentation de dépense que pour l'artillerie, les 400 hommes envoyés d'ici, les munitions et les autres approvisionnements nécessaires. Quant aux 250 soldats tirés d'Oran, ils n'accroîtront pas les frais, non plus que les 100 lances qui seront payées par les gardes. On peut craindre, il est vrai, que le roi de Tlemsén, en apprenant la perte de Hone, ne cherche à se réconcilier avec son fils, et que tous deux ne se concertent pour tenter quelque chose contre cette place ou contre celle d'Oran. Dans ce cas, il faudra des secours d'hommes et d'argent ; mais je ne crois pas que cela arrive.

J'envoie à Votre Majesté un plan de la ville de Hone et de son port (1). J'ajouterai que son enceinte est un peu moins grande que celle de Malaga. Après avoir examiné ce plan, Votre Majesté avisera et m'enverra ses instructions. On espère que l'occupation de Hone permettra de réduire celle d'Oran, dont on pourrait con-

(1) On n'a pas retrouvé le plan de la ville et du port de Hone, qui devait accompagner la lettre de l'archevêque.

server seulement les forteresses et démolir tout le reste, ce qui serait une grande économie.

D. Alvaro de Bazan a si bien conduit toute cette affaire qu'il paraît juste que Votre Majesté lui en témoigne sa satisfaction. On pense qu'elle devrait lui octroyer la lieutenance de Hone. Blasco Nunèz, de Malaga, que j'avais envoyé sur la flotte en qualité d'inspecteur général des galères, s'est également très-bien montré, ainsi que le commissaire général, qui est inspecteur ordinaire et un excellent serviteur. Je prie Votre Majesté de ne pas oublier de les récompenser tous deux.

XXIV.

Lettre de Moulei Mohammed, roi de Tlemsèn, a Pedro de Godoy et au corrégidor d'Oran.

1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

J'ai reçu vos lettres et compris que vous me voulez du bien. Je prie Dieu de vous récompenser du conseil que vous m'avez donné pour que ma demande fût accueillie favorablement. Je mets toute ma confiance dans votre bonne et solide amitié. Aidez-moi et soyez mes interprètes auprès de l'empereur, roi de Castille. Faites lui connaître la situation dans laquelle je me trouve, et qu'il sache que je suis votre ami. Je m'en remets entièrement pour tout ce qui me concerne à ce que vous jugerez à propos de faire. Vous savez mieux que moi ce que, dans la circonstance, il est utile de dire à Sa Majesté : celui qui est sage n'a pas besoin qu'on le conseille. Veuillez écrire aussi au Marquis (de Comarès), l'informer de ma bonne volonté et lui raconter tout ce qui se passe.

Pour le reste, je charge mon serviteur Ben Taleb, qui connait toutes mes affaires, de conférer avec vous.

XXV.

Réclamation de D. Inigo de Vallejo Pacheco, gouverneur de la ville de Hone (1).

21 avril 1532.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Inigo de Vallejo Pacheco, gouverneur et capitaine général de Hone pour le très magnifique seigneur D. Alvaro de Bazan (2), se présente devant Juan de Godoy, alcade-mayor de ladite ville de Hone, et déclare qu'il lui a été notifié, à la requête du capitaine Miguel Perera, une cédule par laquelle Sa Majesté lui défend d'acheter la viande apportée par les Maures dans la dite ville pour y être vendue, à moins qu'elle ne soit exposée sur la place publique.

Ledit Inigo de Vallejo Pacheco élève des réclamations contre cet ordre royal et prétend que ladite cédule, basée sur des informations inexactes, porte préjudice aux places frontières des Maures et aux gouverneurs qui les tiennent de Sa Majesté.

Pour prouver cette assertion, Inigo de Vallejo Pacheco demande à faire entendre devant l'alcade-mayor, assisté du commissaire de Sa Majesté, notaire public, des témoins dignes de foi, lesquels connaissent les us et coutumes desdites places frontières, ainsi que ceux qui les commandent, afin que le résultat de leurs dépositions puisse éclairer Sa Majesté et les membres de son très-haut conseil de guerre, et que Sa Majesté puisse faire justice.

. . . . . .

Or donc, ce même 21 avril 1532, ont lieu, en présence de l'alcade mayor, les interrogatoires des témoins produits par Inigo

(1) Ce singulier document nous fait connaître les étranges prérogatives que s'arrogeaient les gouverneurs des villes frontières.

(2) On a vu que l'archevêque de Tolède avait demandé à l'empereur d'octroyer à D. Alvaro de Bazan la lieutenance de Hone.

de Vallejo Pacheco, et voici les huit questions qui leur sont posées identiquement et successivement :

1° Connaissez-vous D. Inigo de Vallejo Pacheco et le capitaine D. Miguel Perera ?

2° Savez-vous si, sur les frontières de Portugal et de Castille, lorsque des espions viennent pour donner avis des choses qui se passent dans la contrée habitée par les Maures, il est d'usage de ne les laisser voir à personne, excepté au gouverneur et à l'interprète, lequel rapporte ce qu'ils disent ; et cela, parce qu'il y a beaucoup de *mauvais chrétiens* (maures convertis) qui, lorsqu'ils abandonnent la foi catholique et redeviennent musulmans, dénoncent lesdits espions et sont cause qu'on les tue ou qu'on les chasse du pays ?

3° Savez-vous quel est l'usage dans lesdites places frontières, lorsque les *Maures voleurs* (1) y apportent, de jour ou de nuit, du butin pour être vendu ? Appartient-il au gouverneur et ne peut-il être acheté par aucune autre personne ?

4° Savez-vous si, quand un Maure quelconque, ou un cheval, ou un bœuf, ou une vache ou tout autre bétail est surpris en dedans de l'enceinte, il devient oui ou non la propriété du gouverneur ?

5° Savez-vous si, lorsqu'une fuste, frêtée par des Maures, s'échoue sur la plage de quelque frontière, elle est soumise au droit de bris ?

6° Savez-vous si les Maures voleurs, pendant les derniers six mois, ont amené à Hone vingt vaches volées, et si le gouverneur les a fait peser à la boucherie, à raison de vingt maravédis l'arrelde (2), ce qui met la livre à cinq maravédis ?

7° Savez-vous si la ville de Hone a quelque lieu de paix (3), où les Maures viennent vendre la viande ou d'autres provisions de bouche ?

(1) *Moros ladrones.*

(2) Poids de quatre livres.

(3) *Lugar de paxes*, lieu habité par des Maures de paix.

8° N'est-il pas à votre connaissance que tout ce qui vient d'être dit plus haut est de notoriété publique dans ladite ville de Hone et dans les autres places frontières de l'Afrique ?

. . . . . .

Les témoins, après avoir prêté serment, en étendant la main droite sur la croix et juré de dire la vérité, sont interrogés successivement sur chacune des questions posées par D. Inigo de Vallejo Pacheco.

Ces témoins sont au nombre de sept, savoir :

Sanchez de Sepulveda, soldat.
Martin de Verlonga, id.
Inigo de Ortega, artilleur.
Inigo Serrano, écuyer.
Antonio Morillo, id.
Manoël Miguel, écuyer, maréchal-ferrant.
Mariano de Requena, artilleur.

Tous ces témoins répondent affirmativement aux questions qui leur sont faites. Quelques-uns citent des exemples tirés des places de Melilla, de Çaçaça, d'Oran et de Bougie, à l'appui de leurs dépositions toutes favorables à la réclamatton de D. Inigo de Vallejo Pacheco.

Le document se termine ainsi :

« Après ce qui est relaté ci-dessus, le seigneur alcade-mayor a dit qu'il ordonnait et ordonne de remettre ladite enquête juridique audit capitaine général, close et scellée en publique forme, et il a signé de son nom, Juan de Godoy, ainsi que moi, Benito Enriquen Gallego, commissaire de Sa Majesté et notaire public de ladite ville de Hone, en présence des susdits témoins. »

Elie de la PRIMAUDAIE.

(*A suivre.*)

ATTAQUE

DES

BATTERIES ALGÉRIENNES

PAR

LORD EXMOUTH

EN 1816

Nous empruntons à la *Revue Maritime et Coloniale* un article qui ne sera pas lu sans intérêt par les personnes qui s'occupent de l'histoire d'Alger :

Avant de se séparer, le congrès de Vienne avait chagré l'Angleterre de faire cesser les pirateries des Algériens, bandits audacieux qui infestaient la Méditerranée. Mais le cabinet de Saint-James, désireux de ménager les intérêts de son commerce, recommanda secrètement à ses agents de n'employer la force qu'à la dernière extrémité. Au mois d'avril 1816, l'amiral lord Exmouth parut devant Alger, àla tête d'une flotte considérable, et se contenta de conclure avec le dey, au nom des royaumes de Naples et de Sardaigne, une paix fort onéreuse pour ces deux puissances; de la piraterie et de l'esclavage, il ne fut nullement question.

La faiblesse intéressée de l'Angleterre souleva l'indignation de toute la chrétienté. Mis en demeure d'agir efficacement, le cabinet de Londres confia encore à lord Exmouth la mission de déchirer les traités qu'il venait de conclure. Cet amiral quitta Plymouth le 28 juillet 1816, avec une escadre composée de 6 vaisseaux, 4 frégates, 5 corvettes et 4 bombardes, et jeta l'ancre, le 9 août, dans la baie de Gibraltar.Il y rencontra une division néerlandaise de 5 frégates et 1 corvette sous les ordres du vice-amiral Van-de-Capellen. La Hollande était, en effet, au nombre des puissances qui avaient eu à se plaindre du dey Omar, et déjà ses frégates, dans une reconnaissance exécutée au mois de juin 1816, avaient échangé quelques boulets inoffensifs avec les batteries d'Alger. L'amiral Van-de-Capellen demanda et obtint l'autorisation de prendre part aux opérations de la flotte anglaise.

Retenu au mouillage par un coup de vent d'Est, lord Exmouth ne put appareiller que le 14 août pour entrer dans la Méditernée. Ce retard lui permit d'ailleurs de recevoir des renseignements fort utiles, et de donner à ses capitaines des instructions complètes concernant les postes qu'ils devaient occuper en face des batteries algériennes. Rallié à sa sortie du détroit de Gibraltar par le *Prométhée*, l'amiral anglais apprit du commandant de cette corvette qu'Omar-pacha, loin de se montrer disposé à la soumission, avait fait emprisonner le consul britannique et les équipages de deux embarcations envoyées pour parlementer. Quatre frégates, 5 corvettes, ainsi qu'une quarantaine de petits navires armés de canons et de mortiers, se trouvaient entassés dans le port d'Alger, et des Arabes, accourus de divers points de la Régence, travaillaient nuit et jour aux fortifications de la place.

Les vents contraires ne permirent à la flotte alliée d'arriver en vue d'Alger que dans la matinée du 27 août. Les vaisseaux se trouvant alors retenus par le calme, lord Exmouth expédia, sous la protection de la frégate la *Severn*, un canot parlementaire, qui put communiquer vers 11 heures du matin avec une embarcation barbaresque, sortie du port pour venir à sa rencontre. Le lieutenant anglais Burgess remit à l'officier du dey l'ultimatum de son amiral: abolition de l'esclavage des chrétiens, délivrance de tous les prisonniers de cette religion, restitution de l'agent exigé

précédemment pour le rachat des esclaves napolitains, traité de paix avec le roi des Pays-Bas, mise en liberté immédiate du consul anglais et des équipages des deux embarcations du *Prométhée*. Deux heures furent accordées pour donner une réponse.

La brise du large s'étant levée pendant ces pourpalers, la flotte alliée entra dans la baie. Elle était composée des navires suivants:

ESCADRE ANGLAISE.

Vaisseaux : *Queen-Charlotte*, 100 canons, amiral lord Exmouth ; *Impregnable*, 98 canons, contre-amiral D. Milne; *Superb*, 74 canons; *Minden*, 74 canons; *Albion*, 74 canons; *Leander*, 50 canons.

Frégates : *Severn*, 40 canons; *Glasgow*, 40 canons; *Granicus*, 36 canons; *Hébrus*, 36 canons.

Corvettes : *Heron*, 18 canons ; *Mutine*, 18 canons ; *Birtomart*, 40 canons; *Cordelia*, 10 canons; *Prométhée*, 10 canons.

Bombardes : *Belzebuth*, *Fury*, *Hécla*, *Infernal*.

ESCADRE HOLLANDAISE.

Frégates : *Melampus*, 40 canons, vice-amiral Van-de-Capellen ; *Frederica*, 40 canons ; *Diana*, 40 canons ; *Amstel*, 40 canons ; *Dageraad*, 30 canons.

Corvette : *Endragdt*, 18 canons.

Une corvette de charge, transformée en brûlot, accompagnait la flotte.

Les embarcations des vaisseaux avaient été disposées pour porter chacune un obusier, et un certain nombre de bateaux-plats avaient reçu une installation qui devait leur permettre de lancer des fusées à la congrève. Le capitaine T. Mitchell commandait toute cette flottille.

Les pièces qui armaient les vaisseaux, les frégates et les corvettes étaient des canons de 32, de 18 et de 12 livres, et des caronades de 32. Tous ces navires ne devant, d'ailleurs, d'après le plan d'attaque, présenter qu'un seul bord à l'ennemi, la flotte anglo-hollandaise pouvait à peine opposer 450 canons aux 300 pièces de 32, de 24 et de 18 qui armaient les batteries de mer de la place.

La formidable artillerie des Algériens était répartie de la manière suivante :

44 pièces au Nord du môle, dans une batterie demi-circulaire à trois étages ; 48 dans la fortification, également à trois étages, qui entourait le phare ; 66 pièces, toujours sur trois rangs, dans une longue batterie dite « de l'Est » ; 60 dans quatre ouvrages du même genre, flanquant le premier ; enfin, battant l'entrée du port, 2 canons du calibre de 68, d'une longueur énorme. Tel était l'armement du môle, comprenant 220 pièces environ.

Au Sud, défendant la face de mer de la ville même, se trouvait d'abord un ouvrage de 15 canons sur trois rangs, appelé « batterie du marché au poisson, » puis deux autres batteries de 4 ou 5 canons ; enfin, au-delà de la ville. vers l'Ouest, s'élevaient un fort et quelques petits ouvrages portant de 60 à 70 pièces.

De l'autre côté de la jetée, qui conduisait du môle à la ville et sur la face Nord de celle-ci, battant aussi la mer, il y avait encore une centaine de bouches à feu ; mais les bas-fonds qui s'étendaient de ce côté ne permettaient pas aux grands navires de s'approcher à portée des batteries dont nous parlons.

A deux heures de l'après-midi, le lieutenant Burgess, ayant attendu le messager du dey, retourna vers la *Severn*, et fit le signal convenu pour prévenir lord Exmouth que l'orgueilleux pacha n'avait pas daigné répondre à « l'ultimatum » de l'Angleterre. La flotte combinée, en panne à un mille d'Alger et déjà prête pour le combat, reçut l'ordre de faire servir et de mouiller, suivant le plan donné, en face des batteries de la ville.

Il est 2 heures 35 minutes : le trois-ponts le *Queen-Charlotte* laisse tomber l'ancre à 50 mètres de l'extrémité Sud du môle ; plusieurs centaines de soldats africains, debout sur les parapets, suivent attentivement les manœuvres du vaisseau-amiral, mais sans paraître désireux de s'y opposer. Déjà lord Exmouth conçoit l'espoir d'obtenir satisfaction sans effusion de sang, et envoie porter une amarre à bord d'un brick barbaresque accosté au môle, quand trois coups de canon, tirés, l'un sur un vaisseau, les deux autres sur les navires qui le suivent, lui enlèvent cette dernière illusion. Par un généreux mouvement d'humanité, l'amiral fait

signe de la main aux soldats ennemis de descendre des parapets, puis ordonne d'ouvrir le feu. La canonade devient aussitôt très-vive, chaque navire anglais y prenant part dès que sa position le lui permet.

Le *Leonder* a laissé tomber l'ancre par la joue de bâbord de la *Queen-Charlotte*, ses canons de tribord battant à la fois l'ouverture du môle et l'ouvrage du « marché au poisson; » les frégates la *Severn* et le *Glasgow* mouillent en tête du *Leander*, et dirigent, la première le feu de ses canons de tribord sur le même ouvrage, la seconde, le feu de ses pièces de bâbord sur les batteries de la ville. Le *Superb* s'amarre à 250 mètres de l'arrière du vaisseau-amiral, un peu en dedans du poste qui lui a été assigné; ses canons de tribord foudroient les ouvrages flanquant la « batterie de l'Est .» Le trois-ponts *l'Impregnable*, conduit par le contre-amiral Milne, a reçu l'ordre de mouiller à l'arrière du *Superb*, mais la fumée l'empêche de se bien diriger: il laisse porter vers le Nord et jette l'ancre à 400 mètres des batteries « du phare et de l'Est » sur lesquelles il ouvre le feu de ses canons de tribord. Le capitaine Patterson, du *Minden*, remarquant le grand espace laissé vide entre l'*Impregnable* et le *Superb*, prend poste à une centaine de mètres de ce dernier vaisseau. L'*Albion* qui le suit s'arrête un instant par la joue du contre-amiral, puis, faisant servir, va jeter l'ancre à une demi-longueur de son matelot d'avant. Le capitaine Patterson, passant alors un grelin de remorque par l'un des sabords de sa sainte-barbe, l'envoie à l'*Albion* et se hale ensuite sur ce câble de manière à toucher son voisin. Tous deux dirigent le feu de leurs canons de tribord sur les ouvrages du môle.

Ainsi, la *Queen-Charlotte*, le *Superb*, le *Minden*, l'*Albion* et l'*Impregnable* forment un front de bataille qui, partant de la tête du môle, se dirige vers le N.-E.; le *Leander*, la *Severn*, le *Glasgow*, s'étendent en ligne courbe du « marché au poisson, » vers le S.-O.

L'escadre hollandaise a reçu la mission de combattre les ouvrages ennemis élevés dans cette direction. La *Diana* doit mouiller la première et faire suite à la ligne anglaise; mais le vice amiral Van-de-Capellen, remarquant de l'hésitation dans les manœuvres de cette frégate, laisse porter avec son propre navire, et jette l'ancre, vers 3 heures sous le couronnement du *Glasgow*

la *Diana*, et la *Dageraad* mouillent successivement à l'arrière de leur amiral, et les deux autres frégates néerlandaises plus en dehors. La corvette l'*Endragdt* reste sous voiles, comme elle en a reçu l'ordre. La division hollandaise forme donc une ligne irrégulière qui, partant du *Glasgow*, s'étend vers le S.-E.

Le *Granicus*, l'*Hebrus*, et les corvettes anglaises doivent remplir les créneaux que les vaisseaux et les frégates auront laissés dans la ligne de bataille. L'*Hebrus* a choisi son poste entre le vaisseau-amiral et le *Superb*; mais le calme produit par la vivacité de la canonade l'oblige à laisser tomber l'ancre en dehors de la ligne, par la hanche de bâbord de la *Queen-Charlotte*. Le capitaine Wise, du *Cranicus*, témoin de cette manœuvre, masque son grand hunier et attend une éclaircie: au bout de 10 minutes, il fait servir, laisse tomber sa misaine, hisse ses perroquets et se dirige droit sur une bouée qu'il aperçoit au plus fort du feu; déployant une audace et une habileté peu communes, il s'embosse entre la *Queen-Charlotte* et le *Superb*, dans un espace excédant à peine la longueur de son propre navire. La *Mutine* laisse tomber l'ancre par la joue de bâbord de l'*Impregnable*, et les autres corvettes restent sous voiles.

Les bombardes se sont embossées à 2,000 mètres des ouvrages ennemis contre lesquels elles ouvrent le feu de leurs mortiers, pendant que la flotille du capitaine Mitchell couvre le port d'obus et de fusées.

Le tir des canons de la *Queen-Charlotte* a, dès les premiers coups, acquis une précision remarquable: en quelques minutes les grosses pièces de l'entrée du port ont été mises hors de service, et le vaisseau-amiral, enfilant toute la ligne des ouvrages ennemis, a démonté l'une après l'autre les bouches à feu couronnant la porte du môle.

Une division de canonnières et de galères algériennes ayant alors manifesté l'intention d'attaquer à l'abordage les navires anglais les plus rapprochés, le *Leander* dirige le feu de son artillerie contre ces imprudents pirates dont les embarcations sont bientôt mises en pièces. A 4 heures, lord Exmouth signale au *Leander* de cesser le feu. Cédant aux pressantes sollicitations de quelques officiers, l'amiral charge la chaloupe de son propre vaisseau, com-

nandée par le lieutenant Richard, d'incendier une frégate algérienne amarrée à 150 mètres de la *Queen-Charlotte*. Un bateau-uséen s'étant avancé dans le même but, perd une grande partie le son équipage. La chaloupe du lieutenant Richard, plus heureuse, réussit à mettre le feu à la frégate ennemie qui, dérivant outeen flammes, oblige le vaisseau-amiral à modifier son embossage.

En ce moment, un officier de l'*Impregnable* se présente à lord Exmouth et lui annonce que ce navire, exposé au feu des principales batteries algériennes, compte déjà 150 hommes tués ou blessés : une seule bombe tombée sur un pont a mis 50 matelots hors de combat. Le contre-amiral Milne demande qu'on envoie une frégate pour le soutenir. Le *Glasgow* appareille immédiatement, mais le calme produit par la canonnade l'oblige à mouiller un peu en dehors de la *Severn* ; dans cette position, les boulets partis du *marché au poisson* enfilent son arrière et lui causent de graves dommages. Le *Leander*, maltraité aussi par les mêmes canons et par ceux qui battent sa joue de tribord, envoie, vers 7 heures une haussière à bord de la *Severn*, de manière à présenter le travers aux batteries ennemies.

Le lieutenant Fleming, commandant le brûlot amené de Gibraltar, a reçu l'ordre de se diriger vers le port, mais sur les observations de l'amiral Milne, lord Exmouth lui envoie de nouvelles instructions. Fleming conduit alors son navire au poste qui lui est indiqué par un officier de l'*Impregnable*, sous la batterie demi-circulaire élevée au Nord du phare. Vers 9 heures, le brûlot chargé de 143 barils de poudre fait explosion sans produire néanmoins les effets destructifs que l'on en attendait.

Plusieurs navires algériens, frappés par les bombes et les fusées de la flottille anglaise, sont devenus la proie des flammes ; la violence de l'incendie assure la destruction des autres, ainsi que celle de l'arsenal et des magasins : le feu s'est même déclaré sur plusieurs points de la ville. D'un autre côté, les batteries du môle ont été à peu près réduites au silence ; enfin, raison péremptoire, les munitions de l'escadre touchent à leur fin, et les vaisseaux, obligés de ménager leur feu, se contentent de répondre aux quelques coups que les Algériens tirent de temps à autre. Lord Exmouth envoie donc prévenir l'amiral Milne que son désir est de voir la flotte se retirer le plus promptement possible hors de portée des batteries ennemies.

Vers 10 heures, la *Queen-Charlotte* coupe ses câbles, et tout l'équipage de ce bâtiment est employé à le traîner au large du môle. Les autres navires imitent sa manœuvre : mais un fort bâti au-dessus de la ville et trop élevé pour avoir quelque chose à craindre de l'artillerie des Anglais, dirige contre les vaissaaux de lord Exmouth un feu d'enfilade qui leur cause de nouvelles pertes. L'amiral a compté sur la brise de terre pour gagner le large : elle se lève en effet, mais l'*Impregnable*, le *Superb* et le *Leander* ont leurs gréements tellement hachés qu'ils peuvent à peine en profiter. Enfin, vers deux heures du matin la flotte alliée, éclairée dans sa retraite par l'incendie de la flottille et de l'arsenal ennemis, bientôt aussi par les lueurs d'un violent orage déchaîné sur la baie, se trouve mouillée hors de portée des boulets algériens.

Le 28, au point du jour, le lieutenant Burgess se dirigea de nouveau vers la ville sous pavillon parlementaire pour remettre un *ultimatum* analogue au premier. Un officier algérien vint encore à sa rencontré et lui affirma qu'une embarcation, expédiée la veille avec la réponse du dey, n'avait trouvé personne pour la recevoir. Pendant cette conversation. les bombardes anglaises reprenaient leurs postes de combat, et le capitaine du port vint bientôt annoncer que les conditions dictées par l'amiral étaient acceptées. Le consul anglais reçut du dey des excuses publiques pour son emprisonnement et 1,200 esclaves chrétiens furent mis en liberté.

Le 3 septembre lord Exmouth, laissant devant Alger la corvette le *Prométhée*, mit sous voiles avec sa flotte, dont les principales avaries avaient été réparées à la hâte.

L'escadre hollandaise avait eu 13 tués et 32 blessés, l'escadre anglaise 128 tués et 690 blessés. L'*Impregnable* comptait à lui seul 210 hommes hors de combat. C'était de beaucoup le vaisseau le plus maltraité : il avait reçu 233 boulets dans sa membrure ; ses mâts étaient aussi considérablement endommagés, de même que ceux du *Leander* du *Superb*, du *Granicus*, du *Glasgow* et de la *Severn*.

Comme on le voit, la partie de la flotte alliée qui avait attaqué

par des feux directs les batteries algériennes avait beaucoup souffert. Ses canons lui avaient-ils procuré du moins une victoire décisive, indiscutable? Certes non, car les vaisseaux du lord Exmouth, poursuivis dans leur retraite par les boulets des forts supérieurs de la ville, avec leurs mâts chancelants et leurs munitions épuisées, ne pouvaient songer à renouveler l'attaque. L'ennemi, de son côté, avait perdu deux ou trois mille hommes, ses batteries de mer étaient en partie ruinées, ses navires incendiés; mais il pouvait encore se défendre. Le dey céda cependant: c'est qu'auprès de cette belle flotte de vaisseaux et de frégates réduits à l'impuissance, il voyait une force d'apparence plus modeste, mais intacte et prête à recommencer la lutte. Les hommes qui avaient incendié ses navires et ses magasins pouvaient maintenant pleuvoir sur sa capitale et en faire un monceau de ruines

Les 11 vaisseaux ou frégates de lord Exmouth avaient, paraît-il, lancé 33,000 boulets contre les fortifications barbaresques. Ainsi un millier de bombes de 32 et de 25 centimètres produisirent plus d'effet sur les résolutions du pacha que cette énorme masse de fer. Il est naturel d'en conclure que les amiraux alliés auraient obtenu le même résultat politique par un bombardement de quelques jours qui ne leur eût peut-être pas coûté une seule goutte de sang. Remarquons en outre que les Algériens laissèrent, avec un flegme tout musulman, le trois-ponts la *Queen-Charlotte* prendre poste à 50 mètres de leurs batteries: s'ils avaient au contraire ouvert le feu de leurs canons sur la flotte anglaise, aussitôt cette dernière à portée, la douteuse victoire de lord Exmouth fût peut-être devenue un désastre.

Ces réserves faites, rendons justice au courage et à l'habileté que déployèrent les alliés. Lord Exmouth put écrire dans son rapport, sans être taxé d'exagération, *que jamais le pavillon anglais n'avait été porté avec plus d'honneur et de zèle.* On se souvenait encore dans la marine britannique des leçons de Collingwood et de Nelson.

CHABAUD-ARNAULT,
Lieutenant de vaisseau.

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

(Suite. Voir les nos 109 et 110.)

IV.

A peine l'armée avait-elle dressé ses campements à Philippeville ,que des négociants de Bône, d'Alger et de quelques localités du littoral de la Provence arrivèrent. L'empressement fut tel que, dès les premiers mois de 1839, on comptait déjà plus de 800 habitants civils, abrités sous des baraques ou sous des maisons de constructions diverses.

Les indigènes eux-mêmes ne se trompèrent pas sur le développement prochain et la consolidation de cette occupation qu'ils avaient crue temporaire. Ils savaient que la venue des commerçants serait suivie de celle de colons, et qu'il faudrait faire place à une dépossession envahissante. Ils devaient cesser bientôt leur rôle d'observateurs passifs. Cependant, attirés par l'appât du gain, les Kabyles éminemment industrieux et faits à la fatigue, accouraient du voisinage offrir leurs bras aux constructions, ou transport de marchandises. La conquête les touchant moins directement, ils prévoyaient que les Arabes des plaines,

détestés par eux, seraient dépossédés bien avant que l'on tentât de franchir la large et inculte barrière qui sépare la vallée du Safsaf de leur patrie montagneuse. Les Arabes au contraire, préludaient aux lâches assassinats, par des vols nocturnes dans les lignes mêmes du camp, et on les verra s'enhardir dans ces déprédations jusqu'à emmener sous les yeux des factionnaires, pour ainsi dire, des bêtes de somme de l'armée ; quelques assassinats même, ensanglantèrent la nouvelle route de Constantine,

Pour assurer les communications entre Philippeville et Constantine, le Maréchal Valée avait créé les quatre camps retranchés de Smendou, du Toumiet, d'Eddis et d'El-Arrouch. Déjà en 1838, pendant que les troupes guidées par le Maréchal travaillaient sans relâche aux établissements de Stora et de Philippeville, les Kabyles avaient enlevé un convoi, dont l'escorte, par suite de cette sécurité à laquelle les officiers français s'abandonnent trop promptement, était composée seulement de deux compagnies indigènes. Enfin par ce succès, les Kabyles s'étaient rués de nuit contre le camp d'ElArrouch, qui n'avait aussi qu'une faible garnison de tirailleurs indigènes ; mais l'énergie du capitaine Mollière, qui la commandait, arrêta court cet acte de pillage isolé (1).

Le général Galbois emmena la plus grande partie des troupes de la division dans sa reconnaissance vers Sétif. A son retour, au mois de février, il prit des mesures énergiqnes pour établir la sécurité dans son commandement. Il fit comprendre, à Si Ali ben Aïssa, cet ancien lieutenant du dernier bey qui, après sa soumission, venait d'être nommé Khalifa du Sahel, que les chefs indigènes devaient répondre de la bonne police du pays. Peu de temps après, sans que l'administration française fût autrement intervenue, Ben Aïssa faisait amener les coupables à El-Arrouch, de là à Constantine ; et le Général, ayant convoqué un conseil de guerre indigène, lui déférait le jugement de huit accusés. Sept, condamnés à la peine de mort, furent exécutés le lendemain par les chaouchs arabes.

Malgré cette répression énergique par les mains mêmes des chefs indigènes, cette guerre lâche et perfide d'embuscades et

(1) *Campagnes de l'armée d'Afrique*, par le duc d'Orléans.

d'assassinats isolés était trop dans les habitudes des tribus pour qu'elle ne continuât pas longtemps.

Cependant, sous la direction du colonel Vaillant, les travaux se poursuivaient avec une égale ardeur de la part de la garnison et des colons (1). Les routes de Stora et de Constantine s'ouvraient et s'affermissaient. Le premier tracé de cette dernière mesurait quatre-vingt-dix kilomètres. L'enceinte de la ville allait être enserrée par un mur qui mettrait notre établissement à l'abri des déprédations indigènes. Le génie protégeait les abords de la place par la construction du fort Valée (2) et de la maison crénelée. Chez les colons, l'argent provenant des ventes faites à l'armée se

(1) Le général Galbois, en rentrant à Constantine, avait laissé l'ordre suivant aux troupes destinées à occuper la nouvelle ville :

« D'après les ordres du Maréchal Gouverneur Général, en date de ce jour, le commandement du camp de Stora est confié, à partir de demain 14 du courant, au colonel du Génie Vaillant, qui, à son départ, le remettra à M. Josse, colonel du 61e de ligne.

La garnison du camp sera composée ainsi qu'il suit :

Un bataillon du 61e de ligne ;
Le 3e bataillon d'Afrique ;
Un détachement d'artillerie ;
id. du génie ;
50 chasseurs d'Afrique et 20 spahis ;
Train, ambulance et administration.

Le Général commandant supérieur de la province compte sur le zèle et l'activité des troupes qu'il laisse à Stora pour tirer cette ancienne ville de ses ruines et ponr prouver que tout ce que les soldats français entreprennent peut facilement s'accomplir.

Au camp de Stora, le 13 octobre 1838.

Le Général commandant la province de Bône et de Constantine,
Baron DE GALBOIS.

(2) *Dépêche du Ministre au Maréchal Valée.*

Paris, 31 octobre 1838.

..... Le Roi approuve qne les forts, construits dans l'ouest de Philippeville, portent les noms de *Fort Royal* et de *Fort d'Orléans*; mais Sa Majesté, voulant donner un nouveau témoignage de satisfaction qui serve à perpétuer le souvenir de votre commandement en Afrique, a décidé que le nom de *Fort Valée* serait donné à celui établi dans l'Est que vous proposiez d'appeler *Fort de Constantine.*

changeait en matériaux, en constructions. Ceux qui ne pouvaient faire mieux élevaient des baraques ou des maisons, au moyen d'un léger échafaudage de planches dont les interstices étaient remplis d'un gâchis de plâtre, de pierre et de mortier de terre. Aussi la ville s'accrut-elle avec une prodigieuse activité jusqu'en 1842. Alors s'ouvrit pour elle une période de réaction et de crise qui fit un moment douter de son avenir Ce temps d'arrêt était facile à prévoir; l'activité, qui s'était portée avec une espèce de frénésie vers cette ville naissante, ne pouvait être durable; l'industrie particulière avait bâti à la hâte, jeté des capitaux dans le sol, conçu des espérances illimitées; les ouvriers bien rétribués accouraient en foule; le génie militaire déblayait le terrain, fondait des casernes et des hôpitaux.

D'un autre côté la guerre dont les opérations principales étaient dans l'Est, alimentait le commerce local. Ainsi, tout concourait à porter à la fois sur ce point un très-vif mouvement d'interêts et de capitaux.

De 1841 à 1842, ces éléments d'activité se déplacent en partie, la guerre change de théâtre, la ville achève de se construire, les ouvriers se dispersent, le génie ne construit plus que dans des proportions ordinaires et les capitaux épuisés ou engagés deviennent stationnaires. Ces résultats étaient inévitables. Chaque fois qu'une ville nouvelle se fonde en Algérie, manœuvres et cantiniers s'y précipitent à l'envi, attirés par l'appât du travail et du gain. Vient un moment où s'arrêtent les travaux d'urgence, alors toute cette population flottante s'écoule sur un autre point.

Nous avons quelque peu anticipé pour expliquer les progrès rapides de Philippeville; mais nous reprenons immédiatement notre sujet au point où nous l'avions quitté, en entrant dans les détails.

Aux premiers mois de l'occupation, l'hôpital militaire de Philippeville n'était qu'une succession de barraques parallèlement rangées sur la face sud du plateau de Skikda. Ce n'est qu'en 1839 qu'on entreprit l'édifice actuel, assis à cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer, sur une éminence de cette même colline : situation salubre, continuellement rafraîchie par les brises marines.

C'est l'hôpital qui s'offre le premier à l'œil impatient du voyageur, qui, de la pleine mer, fouille les replis de la côte, en y cherchant la ville nouvelle. Chose triste à dire! Les hôpitaux ont été, dans toutes les villes d'Afrique, de première nécessité. Presque toujours aussi, leur position et leur dimension sont saillantes, de sorte qu'à l'approche des villes du littoral et de l'intérieur, l'insalubrité du climat se révèle à la première question. Cette insalubrité était réelle, en effet, lors du premier établissement; à Philippeville, elle a décimé pendant plusieurs années l'armée et la population. On ne remue pas impunément le champ des morts, et la terre semble se venger d'un long oubli sur ceux qui les premiers l'ouvrent par de nouveaux sillons.

La fièvre fut longtemps un ennemi autrement redoutable que l'indigène. On peut dire que, durant les premières années de l'occupation, les maladies firent plus de victimes qu'une longue campagne; et cependant, elles ne démoralisaient pas l'énergique population qui s'établissait avec la même impassibilité et le même héroïsme qu'une phalange qui jonche de morts le champ de bataille qu'elle veut conserver. (1)

De nombreux navires venaient à Stora de tous les points de l'horizon, et portaient sur la plage, devant la ville, les matériaux et les subsistances qu'on ne pouvait encore tirer du pays. Dix-huit bateaux de transport ou de pêche et huit corailleurs sillonnaient les eaux du golfe, dans une incessante activité.

Le port de Stora abritait ces flottilles. Déjà connu comme un sûr mouillage contre les vents de l'Ouest et du N-O, Stora, épargné par l'ouragan de la nuit du 11 au 12 avril 1839, parut alors le meilleur port de la côte de l'Est. Pendant cette nuit malheureuse, de violentes rafales, chargées de torrents de pluie et de grêle, soulevèrent une mer terrible. De Bougie à Tabarka, sur la côte de Tunis, le rivage fut couvert de débris. Une affreuse tempête, qu'on appela ras de marée, pour expliquer ses désastreux

(1) L'hôpital de Philippeville, dont la garnison n'était pas de 4,000 hommes, a compté, du 1er janvier 1839 à la fin de l'année 122,901 journées, c'est-à-dire une moyenne de 340 malades par jour. La proportion des décès y était plus forte que partout ailleurs. Elle était de 12,2/10 sur cent. — FENECH.

effets, porta plus tard une profonde atteinte à la bonne opinion que l'on conçut, dans cette circonstance, du port de Stora. Nous aurons à décrire ce cruel épisode, mais rien alors ne le donnait à craindre, et l'épreuve de la nuit du 11 au 12 avril inspira une confiance plus grande dans l'avenir de Philippeville. Pour une ville commerciale, la sûreté du port est, en effet, d'un immense intérêt. Malheureusement, les travaux administratifs préparatoires ne pouvaient suffire à l'immense activité des immigrants.

La ville s'était si rapidement fortifiée par le nombre de ses habitants et leurs travaux, que les troupes qui la gardaient purent prendre part à l'expédition que le commandant de Salles accomplit si brillamment sur Gigelli, en opérant une diversion du côté de Collo.

A sa rentrée, l'armée, multipliant ses forces et soutenue contre les ravages de la fièvre par l'héroïsme du dévouement, entreprenait de défendre la ville contre les miasmes délétères, insaisissables et meurtriers ennemis, en desséchant les plaines du Saf-Saf et du Zéramna. Des fossés étanchèrent les marécages, et ce sol fertile fut ainsi reconquis à la culture par nos soldats, et préparé pour la colonisation.

C'est dans ces travaux et ces épreuves que se termina l'année 1839, et quand le duc d'Orléans vint visiter l'Algérie, Philippeville lui donna la plus haute idée de l'énergie et de l'activité de la population algérienne.

Le voyage du Prince Royal fut suivi de l'aventureuse percée qui le conduisit à Alger par les Portes de Fer. Cette expédition, qui eut un grand retentissement, fit connaître la ville nouvelle. Le passage des troupes y ajouta à l'activité commerciale et le duc d'Orléans fut si étonné de ce qu'il voyait, qu'il témoigna plusieurs fois sa surprise et sa satisfaction et voulut que deux des habitants fussent appelés à sa table. Il sentit que le gouvernement ne pouvait se laisser dépasser par l'industrie particulière, dans une ville qui portait le nom du Roi. Éprouvant une sorte d'émulation, il pressa le Gouverneur de hâter les travaux en exécution et ceux en projet. Il vit qu'il était temps de transformer, par l'introduction élémentaire de l'ordre civil, le régime militaire, qui soumettait cette population à la discipline du camp.

Depuis l'occupation pour ainsi dire les administrations financières avaient eu leurs représentants. Le receveur des douanes, le premier arrivé, avait installé ses bureaux dans une baraque, en même temps que le premier commerçant ouvrait son comptoir sous la tente. Les trois premiers mois ne produisirent cependant que 2,324 francs de recettes. L'importation se faisait presque entièrement par cabotage pour les denrées de consommation, et les matériaux étaient admis en franchise. En 1840, c'est-à-dire lorsque l'importation établit un double courant de France et de l'étranger, les recettes s'élevèrent immédiatement à 439, 266 fr. Ce mouvement commercial avait déjà nécessité la création d'un entrepôt fictif. Les marchandises purent ainsi être reçues et emmagasinées jusqu'à leur vente : les droits en sont acquittés seulement alors.

L'organisation civile eut son tour. Un arrêté ministériel institua en Algérie des fonctionnaires exceptionnels, sous le nom de Commissaires Civils.

Philippeville fut donc dotée d'un commissaire civil et M. A. Fenech, maire de la ville de Bône depuis le 31 octobre 1838, était appelé à remplir ces fonctions.

La paix était alors profonde dans toute la province de Constantine. Les Kabyles de Collo demandaient avec instance l'occupation de leur port par une garnison française, afin de pouvoir développer les relations déjà importantes qu'ils avaient entamées avec nos Européens.

Dans le district de Philippeville, les indigènes paraissaient s'être complétemnt ralliés ; ils venaient même porter leurs différents à la justice française, représentée par le nouveau fonctionnaire.

Tous les actes officiels de l'époque témoignent du rapide accroissement de la ville nouvelle. Déjà, d'ailleurs, la ville se trouvait un champ trop étroit pour l'activité des habitants ; le pays voisin avait été exploré par les chasseurs d'abord, par les commerçants ensuite et ces derniers y avaient lié des relations lucratives. Il fallut créer le cercle de Philippeville. Ce territoire fut limité au nord par la mer, à l'est par les cercles de l'Edough et du Sahel, au sud, par le camp d'El Arrouch, et à l'ouest, par la

crête de la berge de l'Oued Djemâ. L'arrêté du Gouverneur investit le commandant supérieur du cercle des pouvoirs militaires, civils et judiciaires et donna à l'autorité civile l'enceinte de la ville et le port de Stora. Les tribus du cercle furent elles-mêmes classées et délimitées et l'on forma de leurs contingents un escadron de spahis et de gendarmes maures, spécialement chargés de la garde du territoire.

La ville avait déjà pourvu à sa propre sécurité, par l'organisation provisoire d'une milice. Les habitants s'étaient désigné des officiers ; ils avaient formé cinq compagnies et fait un service pénible, en suppléant à la faiblesse de la garnison que décimaient les maladies. Le Gouverneur Général rendit témoignage du dévouement dont avait fait preuve ce corps de milice improvisé en conservant dans leur grade les officiers qu'il s'était donné. Ce bataillon était composé d'environ cinq cents hommes. Du commencement de 1839 au second trimestre 1840, la population avait passé du chiffre de 800 à 4,000.

La propriété, à peine créée à Philippeville, avait pris assez d'assiette et de valeur pour devenir un gage de transactions. Elle appelait la confiance et les capitaux. La valeur des sommes employées en constructions s'élevait à plus de *trois millions*.

Les admirables vallées du Safsaf et du Zéramna, ouvertes sur Philippeville, avaient attiré l'attention de la colonie. Déjà un marais infect, formé par les filtrations ou les débordements du Zéramna, avait été converti en nombreux jardins maraîchers. L'impatience était grande de voir s'étendre ce champ de culture et l'on décida le déplacement de quelques tribus les plus voisines. Elles occupaient les premières hauteurs de la petite plaine où l'on a établi depuis la pépinière ou jardin d'essai. Les indigènes s'agitèrent. Ils ne pouvaient songer à attaquer notre établissement ; mais ils l'inquiétèrent par des vols et des assassinats. Leur hardiesse était si grande qu'un officier du 62e de ligne fut tué, le soir, d'un coup de pistolet dans sa chambre même.

Le sol de la ville était accidenté et couvert de broussailles ; en quelques endroits, le mur d'enceinte, encore inachevé, était interrompu ou peu élevé. C'était autant de facilités pour les pillards des tribus, accoutumés aux exploits de nuit. Cependant leurs

ruses furent quelquefois déjouées. Un ancien chaouch leur coupa trois têtes dans l'une de ses embuscades nocturnes et, jusqu'à ce que, surpris lui-même, il eût été tué, après une énergique résistance, il rapporta plus d'une fois les mêmes preuves de sa vigilance et de son intrépidité. Un sous-brigadier des douanes se signala aussi dans cette guerre d'embûches. Sur la route d'El-Arrouch à Philippeville, des vols et des brigandages étaient souvent commis par les Beni-Isahak et les Beni-Oualban. Une petite colonne, forte de deux bataillons et d'un escadron, sous les ordres du colonel Lafontaine, partit du camp d'Eddis, au milieu de la nuit, arriva au point du jour sur le territoire des coupables de ces méfaits, leur brûla plusieurs villages et ramena un troupeau de bœufs et de moutons.

Les vols et les assassinats ne pouvaient détourner une population, comme celle de Philippeville, qui résistait à bien d'autres causes de découragement. On avait espéré que la froide saison mettrait un terme aux ravages des fièvres paludéennes ; mais les pertes continuèrent ; beaucoup de ceux qui avaient survécu aux atteintes du mal se trouvèrent affaiblis, lorsque l'hiver arriva avec des pluies incessantes et ne purent résister.

Philippeville, comme toutes les villes de nouvelle fondation, eut ses incendies. On a vu que les maisons en galandages y étaient nombreuses ; plusieurs fois le feu les menaça ; mais la population était alors serrée et l'élément viril y dominait si vivement, que le fléau fut comprimé dès qu'il se montra.

Cependant, dans la soirée du 16 novembre, trois maisons de la rue Marie-Amélie ne purent être préservées d'une entière destruction.

L'année 1840 se termina d'ailleurs dans une heureuse situation. La paix était générale dans la province ; et lorsque d'Alger et Blida sortaient des colonnes, qui avaient à recommencer, dans un pays hostile, des luttes incessantes, l'Est, des bords de la Kabylie aux confins du désert, semblait accepter sans répugnance la domination de la France.

Ces preuves de soumission sans arrière-pensée paraissaient d'autant plus rassurantes, que les marchés des villes européennes étaient fréquentés par les Kabyles et les Arabes. Notre pré-

sence avait donné aux produits du pays une plus-value, dont les revendeurs des tribus se hâtaient de profiter, Le commerce d'exportation du port de Philippeville, qui s'alimentait de ces relations, avait, en 1839, représenté 240,645 francs ; il s'éleva, en 1840, à432, 903 francs.

Le cours de ce développement des relations intérieures et extérieures de la ville nouvelle devait se continuer pendant l'année 1841 ; mais le premier mois en fut marqué par un désastre, qui laissera d'ineffaçables souvenirs dans le cœur de ceux qui en ont été témoins. Ce fut un de ces rares ouragans, dont la violence est inexprimable, et que l'on croit causés non-seulement par le déchaînement de toutes les tempêtes, mais encore par une brusque commotion de ces contrées que nous cachent les profondeurs des mers. En effet, dans les désastres qui marquèrent d'une date de deuil la fin de janvier 1841, rien, dans l'atmosphère, ne fut différent de ce que l'on avait vu jusqu'alors et de ce qu'on a remarqué depuis. C'était un temps d'hiver sombre et pluvieux; le vent, depuis plusieurs jours, soufflait irrégulièrement de tous les points. Les navires surpris au large cherchaient un refuge dans les ports.

Le 21 janvier, dans la journée, 29 navires de commerce, la *Marne*, corvette de charge, et le stationnaire, *l'Arrach*, simple balancelle, étaient mouillés sur la rade de Stora. Une houle saccadée et lourde, amenée par les vents du N.-E., envahit le port et fatigue les bâtiments. Bientôt des rafales impétueuses se précipitèrent de tous les points du compas, et la mer, suscitée par ces tourmentes, s'éleva ; les flots s'agitèrent en tourbillons; à la houle succédèrent des vagues furieuses. Le brick français *l'Accéléré* fut la première victime arrachée de ses amarres, à six heures du soir, il fut jeté sur la plage de Stora; son équipage se sauva. Un autre brick français, *l'Adolphe*, se perdit à une heure du matin. La tempête s'exerça le 23 et le 24 sans se lasser, mais les navires tinrent bon. Quelques équipages, après avoir assuré la conservation de leurs câbles et mouillé toutes leurs ancres, se jetèrent à terre, dans les rares accalmies de ces deux jours, ou gagnèrent la *Marne*, qui leur paraissait un sûr refuge. Désastreuse inspiration !...

La *Marne*, fatiguée par trois jours d'ouragan, avait pris ses dispositions contre l'orage, comme elle les eût faites pour le combat; elle avait désagréé ses voiles, calé ses mâts, mis à la mer toutes ses ancres, et semblait devoir, ainsi allégée et assujettie, défier longtemps, et par sa masse et par l'intrépidité de ses chefs et de son équipage, toutes les tempêtes. Mais, hélas! l'habileté et le courage ne purent longtemps la maintenir contre le déchaînement des ouragans du ciel et des fureurs de la mer!

En ce moment, Philippeville, la population civile et militaire, n'avait qu'une âme et qu'un regard. Tous les yeux étaient fixés sur Stora, et ce qu'ils y puisaient d'épouvante est impossible à dire; tous les cœurs aussi étaient saisis d'un terrible pressentiment. Il était midi : de Philippeville à Stora, ce coin de golfe, d'ordinaire si paisible, ne formait qu'un immense brisant. De moment en moment, un navire soulevé par les flots montrait au milieu du ciel gris sa mâture effilée, et la vague suivante, le roulant dans son écume, présentait un instant au jour sa noire carène; d'autres, par un jeu du hasard, étaient transportés entiers et debout sur le seuil des maisons de Stora, et la vague les y laissait immobiles, fixés dans le sable (1). Deux fois plongé au fond de la mer, le stationnaire reparut deux fois et se conserva entre deux eaux. Un brick fut lancé perpendiculairement dans les airs, et retombant sur l'arrière, s'abîma sans qu'on en vît les débris. Trois ou quatre que maintenaient leurs câbles, roulés sur eux-mêmes, coulèrent à leur poste. D'autres enfin, ayant chassé sur leurs ancres, furent brisés les uns contre les autres, et vinrent pièce à pièce au rivage. Un brick-goëlette français, *l'Emilie*, entraîné en dehors de ce tourbillon, traverse en quelques minutes le fond de la rade, va se jeter sur le débarcadère suspendu de Philippeville, battu lui-même par les lames et ce choc brise tout!

Quelque grandioses, étranges et terribles que fussent ces spectacles, ils ne pouvaient distraire du drame bien autrement navrant dont la *Marne* devenait le théâtre. On savait que les autres navires étaient presque tous vides de leurs équipages;

(1) De ce nombre fut le trois mâts russe la *Contenance* jaugeant deux cent soixante-six tonneaux.

mais là, sur le pont de la *Marne* incessamment battu par les lames, de braves marins, fidèles à leur poste, épuisés d'une lutte sans trêve contre les éléments, semblaient dévoués à une mort certaine. Confondus parmi eux, d'autres marins de toute nation étaient venus s'abriter sous le drapeau militaire de la France. Hélas ! ce drapeau n'était plus qu'un signal de détresse !..... A midi, un coup de canon s'était mêlé aux bruits lugubres de la mer et du ciel. C'était un appel dans le suprême danger. La *Marne* chassait, traînant au fond de la mer ses ancres puissantes devenues inutiles, et, par une déplorable fatalité, le navire se trouvait irrésistiblement poussé au point de la plage où des rochers et des pentes abruptes rendaient l'échouement plus dangereux et les secours plus difficiles.

Une foule anxieuse, insensible au vent glacial, à la pluie pénétrante, courait sur la route de Stora, se désespérait dans son impuissance, et semblait venir assister seulement à l'agonie d'une foule de braves gens. Cependant on voulut tenter l'impossible : les plus intrépides se mirent à descendre, en s'accrochant aux broussailles, aux ronces, aux rochers, la pente du côteau, dont le pied était battu par les flots, tentèrent de s'emparer des bouées de sauvetage auxquelles étaient attachés les grelins destinés à établir un va-et-vient, seul moyen de salut ; mais la *Marne* s'était, la veille, généreusement dépouillée pour fournir des cordages aux autres navires menacés, et, dans le moment, ces moyens manquaient à son salut, ou du moins, à celui de ses marins. Le danger cependant devenait pressant. Le navire, poussé par de violents assauts, n'était plus qu'à cent mètres du rivage, et chaque impulsion pouvait le mettre en pièces sur les rochers. L'artillerie et le génie apportèrent leurs cordes, et, après deux heures d'angoisses, d'efforts et d'héroïsme, un câble joignit enfin la corvette au rivage. Mille bras s'y attachèrent pour le retenir et s'y raidirent pendant deux heures : rien ne pouvant fournir un point d'attache plus sûr. Ce qu'il fallait d'énergie pour maintenir ce câble est incroyable ; cinq cents hommes s'y relayèrent tour à tour. La pente du côteau était si rapide, que les pieds y trouvaient à peine un appui, et vingt fois les secousses renversèrent et entraînèrent les hommes les plus robustes. Cette corde tendue au-

dessus des flots était le pont étroit et mobile qui conduisait de la mort à la vie ; les naufragés s'en approchaient sans confusion, sans entraînement, sans impatience, l'ordre survivait au désastre. Hélas ! de ceux qui se hasardaient à user de ce dangereux moyen de salut, combien peu arrivaient jusqu'aux bras qui leur étaient avidement tendus. Parfois ces malheureux, affaiblis par les privations et les souffrances, mais parvenus cependant, après de suprêmes efforts, jusqu'au milieu du câble sauveur, l'abandonnaient tout-à-coup et tombaient dans le gouffre qui, tournoyant sur eux, les broyait parmi les débris. D'autres crispaient leurs membres autour de la corde et s'y arrêtaient un instant : mais comme si elle eût revendiqué des victimes marquées, la mer s'élevait jusqu'à eux, et, dénouant leur étreinte, les entraînait.

Dans ces moments où une seconde gagnée était la vie, on put voir un marin passer avec adresse et sang-froid au-dessus de l'un de ses camarades arrêté par la fatigue au milieu du câble, et, après chaque distance gagnée par lui-même, le traînant après lui, le mettre en sûreté.

Les traits d'héroïsme, d ailleurs, se multipliaient et grandissaient avec les dangers. D'énergiques soldats, de courageux citoyens se jetaient au-devant des naufragés que les flots poussaient à la plage parmi les débris meurtriers, et les arrachaient à l'agonie. Plusieurs de ces hommes dévoués furent eux-mêmes entraînés et ne reparurent pas. Généreux martyrs, demeurés inconnus pour la plupart.

C'est ainsi qu'un à un les hommes de la *Marne* furent disputés à la mort : mais ce sauvetage ne pouvait suffire aux deux cents malheureux entassés sur le pont et attachés aux manœuvres du navire. Le navire s'en allait pièce à pièce sous leurs pieds.

Les bastingages, impuissante barrière, sont emportés ou défoncés ; la mâture, ébranlée par les secousses qui battent la coque et parfois la soulèvent pour la laisser tomber avec de lourds craquements, chancelle et s'abat. Le beaupré, qui eût fourni un pont sauveur, s'il se fût trouvé du côté de la terre, tourné hélas ! vers la mer, est brisé le premier, l'artimon disparaît, le grand mât couvert d'hommes attachés à ses échelles, plonge au milieu des lames et s'approche du rivage par l'une de ses extrémités,

tandis qu'il est retenu par l'autre à la corvette. Aussitôt M. Gathier, le commandant de la *Marne*, donne l'ordre de profiter de ce moyen de salut. On se précipite, en effet, et ce sauvetage réussit : une quarantaine d'hommes gagnent la terre. Mais trop-tôt, une lame dévorante s'abat sur le corps désemparé de la *Marne*, balaye son pont, et la brise en trois parties, en la rapprochant du rivage. Un instant, l'on vit, sur l'un de ces débris, un matelot, resté seul auprès du capitaine, le supplier de se confier à lui, et le capitaine refusa, en intimant à cet homme dévoué de songer seulement à lui-même. Et quand il fut bien constaté, aux yeux de tous, qu'il avait fait son devoir jusqu'au bout, en restant, le dernier, sur les planches brisées qui avaient été son navire, M. Gathier, profitant avec un coup d'œil assuré, du retrait instantané de la lame, atteint le rivage où l'avait précédé son matelot.

Ces dernières péripéties du drame avaient été applaudies par des cris de bonheur partis du fond du cœur de la foule émue jusqu'aux larmes. On s'empressa autour des naufragés : colons et soldats se dépouillèrent pour les couvrir; une ambulance fut improvisée sur la route, et les prolonges de l'armée, les enlevant aux intempéries, transportèrent les blessés à l'hôpital, où tout était disposé pour les recevoir. Les valides furent conduits dans les maisons particulières, et partout on les accueillit avec un sentiment exalté de fraternité.

L'ouragan s'acharna toute la nuit sur les débris qu'il avait faits. Le golfe fut couvert d'épaves, et, chose horrible à voir, de cadavres sanglants et défigurés. A cinq heures du soir, des préposés des douanes eurent le bonheur de recueillir un fourrier de la *Marne*. Ce jeune homme, enlevé du pont de la gabarre, avait été porté d'abord vers la haute mer avec le débris sur lequel il s'était cramponné. Après cinq heures d'agonie, il toucha la plage et fut sauvé.

Des trente-et-un navires mouillés dans la rade de Stora, vingt-huit des différents ports de la Méditerranée, dont dix français et quatre francisés, avaient péri dans le désastre. Cinq bateaux, allégés, tirés et amarrés sur la plage, en avaient été arrachés et brisés. Le nombre d'hommes dévorés par la mer n'a pu être

exactement constaté. De l'équipage de la *Marne*, formé de cent cinquante hommes, cinquante-trois manquèrent à l'appel. L'état-major fut réduit au commandant et à un enseigne de vaisseau.

L'un des trois navires, qui, par un de ces hasards dont Dieu a le secret, se maintinrent, le brick sarde *l'Industrie*, capitaine Ferro, avait conservé à bord cent cinquante-trois marins qui s'y étaient réfugiés. Ce fut la seule chance heureuse au milieu de tous ces malheurs.

Telle fut la désastreuse journée du 25 janvier 1841. Elle remplit d'une douloureuse stupeur la ville nouvelle ; et bien que l'ouragan eût, le même jour, réparti ses ravages sur tous les rivages, on demeura longtemps sous la désespérante impression qu'il avait laissée dans notre port, en y amenant le cruel épisode de la perte de la *Marne* (1).

Mais cette date de deuil, hâtons-nous de le dire, resplendit du mérite et de la gloire des plus beaux dévouements. A voir l'empressement unanime, l'émotion générale, l'ardeur au sauvetage, la constance des efforts, l'intrépidité, l'audace des tentatives, l'incroyable abnégation de soi, on aurait pensé que les liens du sang les plus étroits liaient les naufragés à tous les habitants de Philippeville, que la vie de ceux-là était la vie de ceux-ci (2). L'exaltation du dévouement était poussée si loin, que des sauveteurs déjà entraînés par les flots, meurtris par les débris (3) après

(1) Ce même jour, 23 janvier 1841, l'escadre française, sortant du port de Toulon, sous le commandement du vice-amiral Hugon, fut dispersée par l'ouragan. Elle courut les plus grands dangers, et se réfugia à grand-peine dans les ports des Baléares et d'Espagne. Deux des vaisseaux qui la composaient durent être refondus, tant la violence de la mer les avait compromis.

(2) Ce n'était pas seulement du courage qu'il fallait dans cette circonstance, c'était le sacrifice presque certain de la vie pour quiconque voulait sauver celle d'un autre. (Rapport du commandant supérieur de Philippeville au général Galbois.)

(3) Et quels débris! Des portions énormes de navires, des carènes entières. — Une goëlette toscane, encore chargée, passa, renversée, la mâture en bas, par dessus la *Marne*, et s'enfonça de l'avant dans les falaises. (Rapports de M. de Marqué, du commandant Gathier et du capitaine Gavoty.)

avoir été retirés tout sanglants, au prix des plus périlleux efforts, retournaient immédiatement à leur tâche mortelle. On a vu des marins de la *Marne* toucher à peine la terre, et s'échapper des bras qui les avaient saisis, pour aller disputer aux flots avides quelqu'un de leurs camarades encore exposés... C'était admirable et déchirant!

Le curé de Philippeville, M. Le Mauffe, s'était avancé parmi les plus braves, et mêlait aux sifflements de la tempête, aux grondements de la mer le *Miserere* ou le sublime *Dies iræ* ; et interrompant ses chants ou sa prière, jettait une rapide absolution à l'une de ces vies si promptes à disparaître....

Quand les chefs militaires ou civils voulurent citer des actes particuliers d'héroïsme, leur embarras fut grand. Chacun avait pris part au sauvetage, avec empressement, courage, abnégation, et l'on songeait si peu à l'avantage d'être remarqué, qu'il fut impossible de retrouver ou de reconnaître la plupart de ceux qui s'étaient dévoués.

« Il faudrait, écrivait le colonel d'Alphonse au Général commandant la province, il faudrait envoyer l'état nominatif de l'armée et de la population. » Témoignage sincère et certainement bien mérité !

Un jour, quand, moins préoccupée du présent ou de l'avenir, la colonie de Philippeville pourra songer à recueillir ses titres à l'estime des générations, elle conservera par un monument la date funèbre du désastre; mais elle conservera aussi l'héroïsme de tous et les noms de ceux qui furent assez heureux pour être distingués dans cette lutte générale et confuse de dévouement.

Pendant que ces tristes événements se passaient dans la baie de Stora, un autre navire, l'*Espérance*, faisait de son côté naufrage vers le cap de Fer, région encore très-peu soumise. Ce bâtiment ramenait d'Alger un détachement de 25 hommes du train. Les passagers et l'équipage purent aborder la plage, mais les 44 mu-

C'est à ce dévouement admirable, qui fut fatal à plusieurs de ces hommes généreux, que nous devons d'avoir sauvé une partie de l'équipage.

Rapport au Ministre de la Marine par le capitaine Gathier.

lets qui étaient à bord se noyèrent. Dans la position difficile où il se trouvait, l'officier qui commandait le détachement réunit tout son monde et le mit en marche dans la direction de Philippeville, après être parvenu à décider un Arabe, accouru sur la plage, à lui servir de guide. Il était environ 7 heures du matin; les naufragés marchèrent toute la journée, traversant au milieu de populations qui ne leur firent aucun mal. Le soir ils arrivaient chez un cheïkh nommé Bou-Afia, établi à deux lieues de la ville, Là ils furent accueillis avec empressement, les femmes et les enfants allumant de grands feux pour faire sécher leurs vêtements et leur donnant à manger, ce dont ils avaient le plus grand besoin.

Le lendemain, le cheïkh accompagna le détachement jusqu'au Safsaf, et fit sonder le passage de la rivière par ses deux fils avant d'y engager les naufragés. C'est ainsi qu'il les ramena sains et saufs à Philippeville.

Les pertes des marchandises, qu'eut à supporter le commerce de la province et celui de Philippeville en particulier, furent très-sensibles, mais pas au point de décourager les esprits. Ce qui les inquiéta davantage, ce fut le bruit qui se répandit alors, que le Gouvernement, désapprouvant l'extension donnée à l'occupation par le maréchal Valée, le rappelait et le remplaçait par le lieutenant-général Bugeaud, opposé à la colonisation.

A son avènement, le nouveau Gouverneur s'empressa de rassurer lui-même les populations ; il avait accepté la belle et grande mission d'aider le pays à accomplir l'œuvre dans laquelle il s'était engagé ; « il annonçait que la guerre ne serait plus le but et qu'il attachait sa gloire moins à vaincre qu'à fonder quelque chose d'utilement durable pour la France » (1).

Le général Négrier fut rappelé au commandement supérieur de la province, en remplacement du général Galbois; et le général Bugeaud vint alors visiter Philippeville qu'il ne connaissait pas encore.

L'un des premiers actes du général Négrier, en reprenant le commandement de la province, avait été la destitution de Ali ben Aïssa, cet ancien lieutenant du bey Ahmed, qui depuis sa

(1) Proclamation du 22 février 1841.

soumission, comme nous l'avons dit plus haut, occupait les hautes fonctions de Khalifa du Sahel, entre Philippeville et Constantine.

Sous l'ancien gouvernement, Ben Aïssa était chargé de surveiller la fabrication de la monnaie. Après la prise de Constantine, il avait conservé les instruments nécessaires et n'avait pas cessé d'en faire fabriquer pour son compte, en l'altérant tous les jours davantage. La province était inondée de fausse monnaie. Ben Aïssa convaincu, de ce crime, fut traduit devant un conseil de guerre, et condamé, le 2 avril 1841, à 20 ans de travaux forcés (1).

Bientôt une tentative de soulèvement mit le pays en danger ; les fauteurs de ce mouvement appartenaient aux tribus du Sud, mais l'activité du général Négrier déjoua heureusement les projets des agitateurs, et empêcha le soulèvement de se produire ; néanmoins l'impulsion avait été donnée, il en restait encore quelques germes. Ainsi, les montagnards riverains de l'Oued-Guebli avaient attaqué plusieurs fois les convois allant de Philippeville à Constantine, et semblaient toujours disposés à inquiéter nos établissements échelonnés sur la route. Placés dans les montagnes les plus inacessibles du Sahel, ces Kabyles se croyaient à l'abri de nos coups.

Le général Négrier jugea qu'il fallait leur prouver le contraire, et les châtier sévèrement. Une colonne d'un millier de bayonnettes partit de Philippeville le 12 septembre, à la nuit tombante. Elle marcha quinze heures avant d'arriver sur le point qu'elle devait atteindre, et là réduisit en cendres les habitations des Beni-Isaliak, des-Beni Toufout et autres tribus indépendantes, chez lesquelles les beys n'avaient osé se montrer à aucune époque de la domination turque. Ceux des Kabyles qui n'eurent point le temps de fuir vers le sommet des montagnes ou qui

(1) Le 18 mars 1842, le Roi fit remise à Ben Aïssa du restant de sa peine et l'autorisa à rentrer à Constantine sous surveillance perpétuelle. Ben Aïssa est mort, depuis une quinzaine d'années, à Alger, où il venait réclamer contre ses enfants auxquels il avait légué sa fortune, et qui l'abandonnaient dans une affreuse misère.

attendirent nos soldats pour défendre leurs villages furent tués. Dans la soirée du 13, lorsque le but de l'expédition étant atteint, la colonne se remettait en marche pour rentrer dans les camps, emmenant un immense troupeau de razzia, en représailles des pertes éprouvées précédemment par nos gens; mais vers 6 heures du soir, nos troupes se trouvèrent engagées dans un terrain des plus difficiles : le chemin n'était qu'un sentier tracé sur la crête de montagnes boisées ou sur le flanc de ravins profonds hérissés de broussailles épaisses. Des masses de Kabyles les entourèrent alors de tous côtés.

Malgré des fatigues accablantes et la nécessité de marcher de nuit dans un terrain inconnu et couvert d'obstacles, où, pendant quatorze heures, il fallut avancer en combattant, la colonne, habilement conduite par le général Négrier en personne, ne perdit que deux hommes. Beaucoup de Kabyles étaient tués à bout portant dans nos rangs, où ils avaient pénétré en profitant de l'obscurité.

Après le châtiment infligé aux tribus situées à l'Ouest d'El Arrouch, il restait à punir également celles habitant à l'Est du même camp, pour leurs déprédations envers une petite population indigène alliée, et pour avoir aussi inquiété, comme les précédentes, nos communications.

Le lieutenant-colonel Buttafoco, parti en conséquence d'El-Arrouch, le 28 septembre, à la tombée de la nuit avec une petite colonne, pénètre chez les Zerdaza, et surprend les villages de Aïssa ben Arab, l'un de nos ennemis les plus acharnés. Un nombre considérable de bestiaux fut enlevé ; mais le retour de la colonne ayant lieu dans un pays difficile et très-boisé, son arrière-garde eut à soutenir un engagement sérieux où elle perdit relativement beaucoup de monde. Après vingt heures de marche non interrompue, par une chaleur accablante, et une lutte qui se prolongea jusqu'auprès du camp d'El-Arrouch, nos troupes rentraient en ramenant environ 500 têtes de bétail. La plus grande partie des bestiaux avait été abondonnée, dans les ravins, pendant la retraite, et les Kabyles ne crurent pas avoir été battus; en effet, ces différents coups de main n'ayant pas produit l'effet qu'on s'en était promis, le châtiment fut incomplet.

C'est à cette époque que Si Zerdoude, un de ces nombreux fanatiques qui se lèvent, un matin, avec la prétention d'affranchir les musulmans de la domination chrétienne, souleva à l'Est le cercle de Bône, et sema l'inquiétude dans tout le pays de Philippeville et de Collo. Nous devons entrer dans quelques détails pour faire bien connaître l'origine de cette révolte, que favorisa l'état des esprits chez les indigènes.

Les montagnes de l'Edough avaient pour Kaïd un nommé Kermiche, homme capable qui avait, soit par intérêt, soit par conviction, donné plus d'un gage de dévouement à notre cause. Il étendait progressivement et avec mesure son autorité sur les Kabyles, marchant pas à pas et n'exigeant rien que ce qu'il savait les avoir mis dans l'impossibilité de refuser. Ce chef avait des ennemis, comme en a tout homme en place, et ses ennemis l'accusaient de concussion, grief banal chez les Arabes. D'un autre côté, l'autorité civile de Bône lui reprochait d'avoir vendu, pour son compte, du tan provenant des bois de l'État, bois situés dans les montagnes de son district, où les agents de l'administration n'avaient jamais mis les pieds et dont ils ne connaissaient même l'existence que par ouï dire. Tant il y a que Kermiche fut destitué et mis en prison. Un certain Ben Berkouchi, gendarme maure, fut provisoirement nommé Kaïd à sa place. Ce nouveau Kaïd, voulant faire preuve de zèle et de vigueur, s'engagea à faire payer les contributions à toutes les tribus Kabyles. Il partit pour sa tournée avec 25 spahis réguliers commandés par le sous-lieutenant Allaume (1). Depuis une quinzaine de jours, ils parcouraient le cercle de l'Edough pour prélever l'impôt. Le 19 juin, ce détachement arrivait à 9 heures du matin, chez les Beni Mahammed, tribu récemment soumise.

Mal reçu tout d'abord, M. Allaume se vit refuser l'orge qu'il demandait pour ses chevaux. Une partie de la journée et la matinée du lendemain furent employées en pourparlers : le cheikh Zerdoude promettait de payer l'impôt aussitôt qu'il aurait pu réunir la somme fixée. Dans l'après-midi, M. Allaume,

(1) Pélissier, *Annales algériennes*.

voyant bien que les retards à s'exécuter ne provenaient que du mauvais vouloir de la tribu, et le caïd Ben Berkouchi l'engageant même à quitter promptement le pays, il annonça au cheïkh l'intention de partir à l'instant. Voulant probablement faire égorger tout le détachement et comptant sans doute sur la nuit pour plus de facilité, le cheïkh insistait pour retenir M. Allaume jusqu'au lendemain, sous prétexte, que les tribus voisines étaient en armes, prêtes à l'attaquer. Il promettait de l'accompagner le lendemain avec sa famille et ses enfants, lui garantissant ainsi sécurité et protection. Ces raisons ne furent point goûtées par M. Allaume qui voulut partir sur-le-champ ; mais il était déjà trop tard.

Le cheïkh Zerdoude, qui était allé lui-même, il y avait à peine quinze jours, chercher à Bône son diplôme de cheïkh, pose sa main gauche sur l'épaule de M. Allaume, tire en même temps un pistolet de dessous son bernous, et le tue à brûle-pourpoint. Aussitôt les Arabes, qui se tenaient embusqués dans un bois voisin, se montrent en armes et font feu sur les spahis. Ceux-ci, surpris et effrayés de la mort de leur officier et n'ayant pas leurs chevaux sellés, prennent la fuite dans plusieurs directions, et se sauvent en traversant une rivière à la nage. Quelques-uns cependant, et entr'autres le caïd Ben Berkouchi, furent assez lestes pour sauter sur leurs chevaux dont ils avaient coupé les entraves. Deux spahis étaient tués, ainsi que le soldat du train conduisant le mulet chargé des cantines du Trésor. Un mulet, quinze chevaux, deux tentes du campement et environ 1000 francs provenant de la perception de l'impôt restaient entre les mains de Si Zerdoude.

Cet attentat pouvait être attribué non-seulement au fanatisme de Zerdoude et au mauvais vouloir des tribus récemment soumises pour le paiement de l'impôt aux Français, mais encore au désir de s'emparer des cantines du Trésor que les Arabes croyaient mieux garnies : ils ignoraient que déjà environ 4000 francs avaient été envoyés à Bône.

Informé, le 21 juin, au matin, de cet horrible guet-à-pens, le général Lafontaine, commandant la subdivision de Bône, se mettait immédiatement en marche avec une colonne. Cet officier

ne put joindre l'ennemi qui fuyait devant lui ; il rentra à Bône, sans lui avoir fait d'autre mal que de lui brûler quelques cabanes.

Cet évènement irrita encore plus les esprits contre Kermiche ; on ne parlait de rien moins que de lui couper la tête, lorsqu'il parvint à s'évader. On envoya aussitôt des gendarmes maures et un peloton de spahis à son douar ; mais les habitants les repoussaient à coups de fusil. Kermiche, que l'on traquait toujours, s'était réfugié chez les Ataoua ; ne pouvant s'emparer de sa personne, Berkouchi voulut saisir du blé que Kermiche avait mis en dépôt chez les Senhadja ; mais il fut obligé de fuir devant Zerdoude, qui cherchait à insurger tout le pays. L'autorité française, voyant que cet homme n'avait décidément aucune influence sur les tribus, le destitua et nomma Kaïd Bou Aïche, de la tribu des Dreïde. Cette nomination fut plus désagréable aux Kabyles que celle de Berkouchi. Le mécontentement fut encore accru par un enlèvement de bétail opéré sur un village des environs du fort Génois, à la suite d'une dispute survenue entre des marins et des habitants de ce village. Zerdoude, mettant à profit cette disposition des esprits, redoubla ses efforts, fit l'inspiré, prêcha, la guerre sainte, et parvint enfin à réunir quelques centaines de Kabyles avec lesquels il alla ravager et incendier, pendant plusieurs jours les environs de Bône, jusque sous les murs de la place. Le colonel Senilhes, commandant à Bône, était alors du côté de Lacalle ; à son retour, le 19 septembre, il fit marcher contre les Kabyles de Zerdoude quelques compagnies, qui les eurent bientôt refoulés dans les montagnes. Cependant, comme la mort du lieutenant Allaume n'était pas pour cela vengée, le général Randon, nommé, dans les premiers jours d'octobre 1841 au commandement de la subdivision de Bône, sortit le 14 novembre, avec 1200 hommes et surprit le lendemain au point du jour, les Beni Mahammed, encore livrés aux fêtes nocturnes du Ramadan. Zerdoude était malheureusement dans une maison à une lieue plus loin ; on ne put le saisir, mais on lui tua une vingtaine d'hommes parmi lesquels se trouvaient quatre de ses parents. Zerdoude, contraint dès lors de quitter les montagnes de l'Edough, passa dans celles de Philippeville, où nous le verrons bientôt se livrer à de nouvelles intrigues.

Les débuts de la révolte de ce fanatique ainsi exposés, nous allons maintenant revenir à notre premier sujet. Philippeville avait peu de garnison ; mais chaque fois que l'approche de l'ennemi était signalée, les rangs de la milice se trouvaient spontanément doublés, et la population montrait par son attitude qu'elle ne se laisserait pas attaquer dans ses nouveaux foyers. L'effectif officiel était alors de dix compagnies, celle de Stora comprise et le nombre de miliciens inscrits de 1,100. Quand la générale battait, la rue Nationale se remplissait d'hommes armés, et l'on a évalué à plus de 2,000 hommes ceux qui auraient pu prendre part à la défense de la place. En effet, les bandes arabes ne mirent pas le pied dans le district ; les maraudeurs seuls s'y glissèrent, la nuit, plus nombreux que jamais. Trois soldats de la garnison furent égorgés en plein jour, dans le ravin de Stora dit du Pont-Romain. Des factionnaires, des soldats en patrouille, des habitants furent blessés ou tués dans l'enceinte même de la ville. On trouva assassiné dans sa guérite un gendarme de faction auprès de la Douane. Un négociant, M. Denobelly, fut blessé d'un coup de feu. M. Custo jeune échappa par miracle à trois coups de pistolet tirés à bout portant. Les cris fréquents des sentinelles se faisaient entendre dès que l'obscurité prêtait son ombre aux rôdeurs de nuit, se répétaient jusqu'au matin et souvent la fusillade suivait les appels aux armes. On vivait dans des alertes perpétuelles.

Le commandement du cercle était alors entre les mains du colonel Brice, nommé depuis le 5 août.

Le colonel Brice, brave officier de l'empire, témoignait d'honorables égards et une grande confiance à la population. Il lui remit la garde des deux postes des portes. Celui de la porte de Constantine protégeait les magasins militaires et les meules à fourrages ; l'autre, de la porte de Stora, placé sur le pont du Beni Melek, surveillait un ravin dangereux. Cent cinquante-sept miliciens garnissaient ces deux points.

Le colonel Brice avait, en 1815, avec une poignée de braves soldats, continué, à ses risques et périls, contre les étrangers, la guerre de partisan, quand il n'était plus permis de la faire en ligne. Par une réminiscence de ses jeunes années, il pensa qu'il

fallait donner à la défense la même allure qu'à l'attaque. Suivant ses conseils, quelques jeunes gens de la ville, chasseurs pour la plupart, habitués aux veilles et à l'usage des armes, se formèrent en une réunion de volontaires, qui, sortant la nuit, s'embusquaient au milieu des jardins et des ravins et fournissaient des postes avancés, dont la position était souvent changée.

La route de Constantine, entre la ville et St-Antoine, hameau récemment créé, était infestée de bandits qui assassinaient les voituriers et emmenaient les chevaux. Des charrettes reçurent des embuscades mobiles de volontaires, qui, cachés sous des madriers ou des fascines, allèrent stationner, le soir, sur les points les plus dangereux. Il devint évident alors que les maraudeurs avaient des intelligences parmi les habitants indigènes de la ville car les meurtres et les tentatives cessèrent presque immédiatement. Le but fut ainsi atteint et quand la guerre se faisait à nos portes, pour ainsi dire, la sécurité s'établit dans tout le district.

Un surcroît de précaution avait alors fait armer la population de Stora. L'existence d'une compagnie locale fut légalisée par arrêté du 11 octobre 1841.

La révolte des tribus de notre voisinage ne fut pas, d'ailleurs, de bien longue durée. Nous avons vu que le colonel Buttafocco avait battu les Zardezas, montagnards du sud-est ; le général Randon avait, de son côté, conduit une colonne chez les Kabyles de l'Edough, qui avaient donné à Si Zerdoude un dernier refuge, et le cap de Fer était ainsi complétement visité et purgé des bandes de l'agitateur. Ces troubles de la fin de l'année après le désastre de janvier, la suspension du commerce de laines et de celui des bestiaux, interdit aussi par un arrêté du 18 septembre, ne suspendirent pas cependant le développement de la ville.

Le nombre des maisons en maçonnerie passa de 84 à 192 et 26 autres de construction mixte s'alignèrent promptement dans les rues nouvellement ouvertes. Ces nouvelles dépenses furent estimées à 1,250,000 fr. Les Ponts-et-chaussées avaient ouvert sept mille mètres de rues. Il avait fallu pousser la plupart en tranchée sur la pente des côteaux. Les principales furent empierrées, d'autres garnies d'escaliers. L'abattoir communal

achevé, le tarif en fut fixé par arrêté du gouverneur-général et le produit en devint bientôt remarquable.

Un premier puits communal avait été creusé au bas de la rue des Citernes, on en ouvrit un second, à l'angle de la rue des Numides, sur la place de la Marine.

Le débarcadère, brisé le 26 juin, fut réinstallé au mois d'août ; un autre fut construit à Stora.

A l'extérieur on compléta la canalisation de la plaine du Zéramna sur une longueur de mille mètres. Les eaux furent conduites par ce fossé et par un autre qui reçut l'Oued-Louah dans un nouveau lit creusé au Zéramna. Des digues élevées continrent ce torrent sur une longueur de douze cents mètres, et il fut ainsi dirigé dans le Saf-Saf, sous la maison crénelée. Ces travaux d'assainissement et d'autres, entrepris par les concessionnaires des jardins eurent sur l'état sanitaire une influence qu'on peut apprécier dès lors par les résultats suivants :

La population civile était, au 1er janvier 1840, de 3,823 âmes ; elle avait augmenté de 836 en 1841, ce qui la portait à 4,659. Sur ce nombre : il y eut 500 entrées à l'hôpital, 481 européens, 19 indigènes. Il s'en suivit 67 décès : 63 européens, 4 indigènes. La proportion des pertes sur les malades passa donc de 12,2 pour 0/0, chiffre de 1840, à celle de 790 pour 0/0 : statistique peu satisfaisante encore ; mais il faut remarquer que l'exécution des travaux de dessèchement pesait sur cette proportion avant que les bons résultats n'en fussent bien sensibles. L'amélioration sanitaire se préparait plus qu'elle ne se faisait en effet. L'influence morbide agissait déplorablement sur les enfants. Ce n'est pas sans apparence de raison que les pessimistes disaient que l'acclimatement des Européens deviendrait impossible. Pendant l'année 1841, la situation étant déjà améliorée, on compta 105 naissances et, sur 171 décès, 52 enfants.

Le Génie militaire avait, de son côté, poussé les travaux du mur d'enceinte, augmenté les baraques du casernement, fait un puits et un abreuvoir dans le ravin de Beni-Melek, établi des écuries pour l'artillerie et agrandi celles des autres services de l'armée, terminé l'hôpital militaire qui put dès lors recevoir cinq cents lits ; la construction de la manutention était commencée.

Il avait été ainsi dépensé 402,000 fr. sur le budget des travaux de l'armée.

Le commerce avait suivi dans l'année une progression en rapport avec l'augmentation des habitants.

Philippeville avait entretenu, en même temps, des relations assez importantes avec les autres villes de l'Algérie, et Bône en particulier. Parmi les dix villes du littoral, alors occupées, le classement officiel lui assignait le quatrième rang dans le mouvement de cabotage ; mais, en 1841, le développement du commerce direct amena la diminution de ces relations avec le littoral.

L'année 1842 se ressentit quelque peu des mesures restrictives dont il a été question. Cependant, l'impulsion étant donnée, les travaux étant entrepris, les fonds engagés, le mouvement se continua ; mais, ce ne fut plus avec l'empressement et la confiance des premières années.

La province d'Alger, d'ailleurs, était, en 1842, le théâtre de tels évènements, qu'elle absorbait toute l'attention du gouverneur-général et attirait tous les regards. Le général Bugeaud y poursuivait cette opiniâtre campagne qui devait s'illustrer de tant d'épisodes sanglants, depuis l'héroïque combat de Beni-Mered jusqu'à la prise de la Smala. De notre côté, quelques escarmouches autour de Bougie et les agitations éphémères de Si Zerdoude pouvaient être considérées seulement comme des nuages dans la sérénité de notre ciel. Nos relations avec les indigènes étaient étendues et sûres. Les provinces du centre et de l'Ouest étaient, au contraire, ravagées par la guerre. Il fallut avoir recours à celle de l'Est pour la nourriture de la population et de l'armée. Le général Bugeaud permit alors l'exportation des bestiaux, par arrêté du 29 juin, et dans les six mois qui suivirent, les Arabes conduisirent sur le marché de Philippeville 33,867 bœufs.

Les autres objets de consommation arrivaient aussi à Philippeville, en abondance. Les tribus voisines venaient d'un rayon de 40 kilomètres. Par suite, la vie matérielle était à bon marché, bien que le prix de la journée fût encore très-élevé. Par leurs économies, des ouvriers devenaient alors chefs d'ateliers ou propriétaires, et la prospérité publique se traduisait par de nouvelles constructions à l'intérieur et à l'extérieur.

C'est à l'extrémité de la vallée du Zéramna et sous la protection du blockhaus dit de la Plaine, qui en surveillait, à la sortie du défilé d'Eddis, les approches, que se formait un hameau, sous le nom de St-Antoine. Il avait suffi d'une simple autorisation du capitaine Brincart, chef du Génie, chargé des concessions, pour que des colons eussent hasardé leurs pénates à six kilomètres de la ville. Ils eurent constamment à s'y tenir en garde contre les attaques des maraudeurs. C'est là que se réalisait à la lettre le principe qu'aimait à émettre le Gouverneur général, c'est-à-dire qu'en Algérie, il fallait labourer, le fusil à la main ; mais là encore l'ennemi le plus redoutable ne fut pas l'indigène, ce fut la fièvre. Ce malheureux village changea souvent d'habitants.

Plus près de la ville, la zone des jardins s'étendait et se fertilisait rapidement, et l'on se montrait impatient de franchir le Zéramna et d'aborder une plus large culture.

Des négociations furent entamées avec les tribus voisines pour l'abandon d'un territoire de colonisation. Ce territoire, tracé dans les deux vallées, comprenait les rives du Zéramna jusqu'au pont de la gorge d'Eddis, et, à l'Est, toute la partie du Saf-Saf jusqu'aux dunes du rivage : première délimitation qui enserrait environ dix mille hectares, dont six mille propres à la culture, et le reste en bois et broussailles.

La large plaine du Saf-Saf était couverte d'excellent fourrage. Chaque année, au printemps, des brigades de faucheurs y recueillaient, pour le service de l'armée, les vingt ou trente mille quintaux de fourrages nécessaires aux escadrons de la garnison.

Ces terres fertiles devaient être les témoins des premiers efforts de la colonisation. Des concessions étaient demandées, mais le Gouverneur regardait comme une imprudence de laisser s'y établir les colons, avant que des centres agricoles bien peuplés et fortifiés n'en protégeassent les abords. On désigna dès lors, pour emplacement de ces futurs villages, sur la rive droite du Saf-Saf, la colline isolée où s'est assis Valée, et sur la rive gauche, à la même hauteur, Damrémont. C'était marquer ainsi les étapes

prochaines de la colonisation. Nous dirons plus tard quel fut le système suivi pour le peuplement de ces premiers centres agricoles.

A l'intérieur de la ville, les industries naissaient avec les nécessités de l'agglomération. Les débits de boisson nombreux, d'abord, fermaient leurs portes et des professions plus utiles les remplaçaient. Les commerçants tenaient le premier rang par le nombre et l'importance. Les travaux civils, bien que ralentis en 1842, tenaient leurs chantiers ouverts aux travailleurs qui arrivaient de l'Algérie et des ports de la Méditerranée. Les rues nécessitaient un entretien incessant pour le charroi intérieur. Les transports extérieurs étaient faits par les muletiers ou chameliers indigènes. Les prolonges de l'armée transportaient continuellement, de Stora ou de la plage, les approvisionnements de la province.

Le colonel Brice exerçait alors le commandement supérieur à Philippeville. Deux opérations militaires du mois d'avril 1842 vont nous faire connaître cet officier sous deux faces également honorables

Au commencement d'avril, des troubles étaient survenus dans la tribu des Radjata, montagnards faisant partie du cercle de Philippeville. Le kaïd que nous y avions installé, El Hadj ben Khalifa, rencontrait une vive opposition ; un parti qui avait juré sa perte, le dénonça au général Négrier et comptait sur une de ces promptes décisions qui étaient dans ses habitudes ; mais cette fois le Général prescrivit préalablement une enquête sérieuse et en chargea le colonel Brice.

Le commandant supérieur voulut voir de ses yeux, avant de faire justice. Mander les plaignants devant lui, c'était se livrer à quelque intrigue concertée, il avait trop de droiture d'esprit pour donner dans cette chance d'erreur. Le 17, la garnison de Philippeville fut rassemblée ; la garde des postes étant remise à la milice, le colonel sortit avec une colonne de huit cents hommes d'infanterie, deux pièces de montagne et cent cavaliers. Cet appareil militaire devait seulement rehausser et au besoin confirmer l'acte de justice qui allait se faire au nom de la France. Les intentions du colonel étaient loyales et pacifiques. Il avait

indiqué aux Radjata, sans craindre leur nombre et leurs embûches, un rendez-vous général, pour le 18 avril, dans le vallon de l'Oued Mezaria, point central de leur contrée. Ce même jour 18, au matin, la petite colonne, qui avait couché, la veille, au milieu des tribus où elle avait été accueillie avec les dispositions les plus amicales, arriva au lieu du rendez-vous. Elle avait fait dix lieues dans ce pays accidenté et boisé, sans recevoir un coup de fusil, tant était respecté l'esprit de justice et de fermeté du colonel. Un immense rassemblement de Kabyles et d'Arabes occupait la vallée et attendait son arrivée. La colonne française placée dans une bonne position, son chef fit laisser libre, par un cordon de sentinelles, l'enceinte où devaient être introduits les principaux des Radjata, appela autour de lui les officiers qui l'avaient accompagné, et fit traduire aux assistants une allocution bienveillante : « La justice que je vous apporte, leur dit-il, est celle de la France : ce n'est pas celle des Turcs ; il n'y a pas de chaouch coupe-tête dans mon état-major. Vous trouverez auprès de moi protection pour vos personnes et pour vos biens ; approchez sans crainte, parlez sans détour; je ne suis redoutable qu'aux traîtres et aux méchants. » Ces paroles furent accueillies par des protestations chaleureuses de fidélité au pouvoir si bien représenté. La plus grande liberté régna dans la discussion ; ces montagnards parlèrent avec assurance. Le colonel écouta tour à tour, avec une égale bienveillance, les partisans du kaïd et ses adversaires. Il lui parut que El-Hadj ben Khalifa était seulement poursuivi par des ambitions subalternes et qu'il était resté digne de son commandement. Sa conviction arrêtée à cet égard, il la fit pénétrer dans l'assemblée, à la grande confusion de quelques meneurs convaincus d'imposture, et l'on se sépara avec de grands témoignages de joie et de reconnaissance pour le chef français, qui mettait ainsi, par sa parole, un terme aux discussions intestines.

Mais le colonel ne voulut pas se retirer sans utiliser sa sortie et les bonnes dispositions des Radjeta. Il voulut explorer le pays pour tracer la route qui devait relier Philippeville et Bône. Il se mit en marche le 19 ; ses dispositions pacifiques étaient connues, les renseignements les plus exacts lui étaient apportés de tous côtés.

Les populations assistaient pacifiquement à sa marche pacifique. Les troupes arrivèrent ainsi à Bône le 21 et en repartirent le 23, pour rentrer dans leur garnison le 25.

Cette petite expédition fut du meilleur effet, elle rétablit l'ordre chez les Radjata.

Nous venons de voir le colonel Brice, administrateur, appaisant par sa parole et son ascendant les troubles des tribus soumises. Il se montre tout autre aux prises avec Si Zerdoude. L'occasion est prochaine, c'est aux premiers jours de mai.

Si Zerdoude avait reparu dans la vallée de l'Oued-Guebti, à quelques lieues à l'Ouest du blockhaus d'Eddis. Continuant ses manœuvres, ce fanatique s'était fait proclamer sultan par les Kabyles : il avait nommé des aghas et des khalifas. En exploitant la haine des montagnards contre les chrétiens et leur crédulité pour tout ce qui s'adressait à leur instinct religieux, il était parvenu à soulever les Beni Toufout, les Beni Mehenna, les Beni Isahak, les Beni Salah, les Oulad el Hadj, les Beni Oualban et les Zerdaza. Chez ces derniers, il avait pris son khalifa, Sidi Mohamed ben Abd-er-Rhaman. Il avait intéressé à sa cause les tribus kabyles jusqu'à Gigelli. Pendant tout l'hiver de 1842, des partis n'avaient cessé d'inquiéter la route entre Smendou et Philippeville. Les environs de ce dernier point étaient surtout infectés par ces bandes. On était assassiné sous les murs et dans l'intérieur même de l'enceinte. Pour appuyer tous ces actes d'aggression, Zerdoude avait formé un rassemblement au Souk Tleta, marché des Beni Isahak.

Placé ainsi au pied des montagnes de la Kabylie, il appelait les fanatiques au *djihad*, guerre sainte, et tous les aventuriers au pillage.

Des vallées profondes et boisées où il s'était, pour ainsi dire, embusqué, il inquiétait la route, et pouvait, si les contingents, qu'il attendait de toutes parts, répondaient à son appel, tenter quelque sérieuse entreprise sur le poste d'Eddis ou le camp d'El-Arrouch, et menacer Philippeville. Ce fanatique annonçait déjà qu'il était suscité du Dieu des Croyants pour reprendre Constantine aux Français.

On ne pouvait le laisser se maintenir dans cette position sans

danger pour nos communications, et sans que la soumission ne fût ébranlée chez nos tribus alliées. Le colonel Brice reçut l'ordre d'aller s'établir à Aïn-Derdara avec environ deux mille hommes, d'où il pouvait observer les mouvements de l'ennemi ; le 4 mai, il se porta jusqu'au Souk-Tleta, où était le camp de Zerdoude. Les rassemblements kabyles se dissipèrent à son approche.

Le colonel avait préparé une sortie et non une expédition ; il ne pouvait s'engager, sans convoi, plus avant dans ce pays inconnu. La colonne séjourna depuis le matin jusqu'à une heure sur ce point découvert, et lorsqu'il parut bien évident que Si Zerdoude, provoqué ainsi au combat, déclinait la lutte aux yeux des populations qu'il avait soulevées, le colonel, ne pouvant prolonger cette démonstration et craignant quelque coup de main sur la banlieue de Philippeville, qu'il avait laissée loin derrière lui, donna l'ordre du départ. Les troupes s'engagent de nouveau dans les pentes boisées qu'elles venaient de parcourir ; mais Si Zerdoude, qui restait caché, n'était pas loin. Il attend que l'armée ait quitté sa position, puis, par des chemins couverts, il amène à l'attaque près de trois mille hommes.

Les difficultés du terrain étaient si grandes, qu'engagé avec sang-froid et un ordre parfait, le combat ne peut être longtemps une action régulièrement conduite et devient une mêlée générale. Les ravins et les massifs de broussailles cachaient des luttes individuelles. Nos soldats disputaient le terrain pied à pied. A neuf heures du soir, cette attaque acharnée, mais impuissante, parut se lasser, et le colonel fit arrêter sur un plateau pour rallier les combattants et panser les blessés. Sur ces entrefaites, la nuit s'obscurcit et la surveillance devint difficile, entouré que l'on était de broussailles épaisses et de ravins inconnus.

Les assaillants s'étaient retirés, mais, profitant des avantages du pays, dont ils savaient les chemins cachés, ils revinrent et se glissèrent entre les premières lignes jusqu'à l'ambulance où se trouvaient, en ce moment, les officiers supérieurs veillant au bien-être des blessés, qu'ils faisaient placer sur les cacolets. Tout-à-coup une décharge à bout portant illumine la nuit de lueurs et montre un rassemblement kabyle au milieu des rangs. Tout était perdu peut-être, si nos jeunes soldats eussent répondu

par le feu en face de l'ennemi ; mais, sans hésiter une seconde, les colonels Brice et Latour du Pin se jettent, le sabre au poing, au-devant des plus hardis, et les officiers les suivent. Les cris « A la baïonnette ! Ne tirez pas ! » électrisent les conscrits du 19e et les Africains du 3e bataillon ; on se précipite à corps perdu sur les montagnards qui, vivement poussés et poursuivis, renoncent à leur tentative... C'était le contingent de Gigelli qui venait de faire avec rage cette dernière attaque pour s'indemniser d'être arrivé trop tard au combat.

On plaça sur les cacolets et sur les chevaux des officiers cinquante-six blessés. Neuf soldats étaient restés sur le champ de bataille ou venaient de mourir à l'ambulance. Cette double surprise, qui se termina ainsi au milieu de la nuit, coûta aux kabyles cent cinquante de leurs plus hardis guerriers, presque tous tués à la baïonnette. Le terrain n'avait permis ni les feux de ligne, ni l'emploi des obusiers.

La contenance de nos troupes, aux prises pendant neuf heures avec l'ennemi, avait été si ferme sur ce terrain où la tactique ne pouvait leur donner la supériorité, et l'attaque nocturne avait été si énergiquement repoussée, que la colonne ne fut pas inquiétée dans sa retraite sur la première position d'Eddis plus découverte. Le colonel ayant fait reposer son monde sur le djebel Haïeb où il avait pris position, se remit en route à 6 heures du matin pour Philippeville, où il arriva dans la soirée.

Le combat du 4 mai, loin d'améliorer les affaires, ne fit que les aggraver ; il donna une nouvelle force à Zerdoude, qui sut l'exploiter habilement, en montrant comme trophée les cadavres de trois de nos malheureux soldats, restés entre les mains des kabyles, pendant l'attaque de nuit. Zerdoude répandit immédiatement le bruit de sa victoire et convoqua les contingents de toutes les tribus jusqu'à Gigelli. Elles se trouvèrent exactement au rendez-vous assigné et furent rejointes par les Eulma et les Beni Mahenna, toutes deux tribus soumises depuis l'occupation de Philippeville.

Seulement Zerdoude avait rabattu de ses projets sur Constantine, au point de ne leur donner pour but que la prise d'El-Arrouch.

Le 20 mai, Zerdoude ordonna deux attaques simultanées sur le camp d'El-Arrouch et sur le blockhaus d'Eddis. Il envoya environ 2,000 kabyles sur ce dernier point et marcha de sa personne sur le camp avec 4 ou 5,000 combattants.

Le colonel Brice avait eu soin de mettre au blockhaus deux compagnies, qui, au premier moment de l'attaque, s'enfermèrent derrière le parapet et firent ensuite plusieurs mouvements offensifs sous la protection du blockhaus et d'un petit obusier dont il était armé. L'attaque extrêmement vive fut repoussée avec énergie par le capitaine Hascouet, du 19e de ligne.

Du côté d'El-Arrouch l'affaire était plus sérieuse. La garnison du camp était composée du 3e bataillon d'Afrique, d'un bataillon du 22e de ligne, sous les ordres du colonel Lebreton, et de cent chevaux, chasseurs et spahis.

Dès le matin, les montagnes voisines s'étaient couvertes de Kabyles tant à pied qu'à cheval, à qui le pillage du camp avait été promis par Si Zerdoude. Dans l'après-midi, ils s'approchèrent avec résolution, dirigeant un feu très-nourri sur les parapets. Par ordre du colonel Lebreton, on les laissa arriver jusque sur les glacis sans leur opposer aucune résistance et sans se montrer. Mais arrivé sur ce point, la cavalerie, aux ordres du capitaine de Rougemont, composée de 70 chasseurs d'Afrique, de 30 soldats du train et de 40 gendarmes maures, sortit tout-à-coup et entama, tête baissée, sur les rassemblements kabyles, une charge furibonde. Cinq compagnies d'infanterie au pas de course appuyaient ce mouvement offensif. L'ennemi, sabré et atteint par la mitraille s'enfuit dans la plus complète déroute, laissant plus de cent cadavres dans les prairies encore sur pied qui entouraient le camp. Chose étrange et qui mérite d'être signalée, c'est l'apparition d'un nouveau marabout, au milieu des contingents kabyles, qui, peut-être plus que si Zerdoude, détermina l'attaque du camp d'El-Arrouch. C'était un inconnu, presque adolescent et qui portait le nom de *Ould el Rézala* (le fils de la gazelle).

L'insuccès de cette attaque démontra à Zerdoude l'inutilité de ses efforts et aurait pu ouvrir les yeux aux tribus qui s'étaient laissées entraîner par les impostures grossières au moyen des-

quelles il les avait fanatisées. Il ne tenta plus d'attaque directe, il se borna à inquiéter nos routes, à enlever nos correspondances et à tendre ses embuscades aux environs.

Le commandant supérieur rentra, après avoir laissé des troupes au blockhaus de la Plaine et se tint prêt à courir sus au chérif, s'il venait à sortir du pays difficile où il se tenait.

La population s'émut peu du voisinage de la guerre. Philippeville n'était alors que fort peu vulnérable dans sa banlieue et certes on ne faisait pas à Si Zerdoude l'honneur de le redouter.

Sur ces entrefaites, le courrier du 25 juillet apporta une douloureuse nouvelle.

Certains accidents vulgaires atteignent les nations dans leurs affections ou leurs espérances, bien qu'ils ne semblent frapper qu'un homme. Le duc d'Orléans venait de mourir à Paris, le 15 juillet et la douleur de sa perte fut égale, si ce n'est plus vive, dans la colonie. Comme si, par une sorte d'instinct, la France avait pressenti en lui le réformateur intelligent et convaincu qui eût ménagé une transition nécessaire entre le régime d'alors et les vagues aspirations d'un avenir tout autre, on s'était accoutumé à espérer en lui. L'Algérie savait que, de plus, dans le prince, héros de ses champs de bataille, elle perdait un protecteur dévoué et un partisan de son émancipation.

Philippeville qui avait vu quelques mois auparavant le prince royal témoigner un si vif intérêt pour son développement et avait pu entendre de sa bouche quelques bonnes paroles d'estime et d'encouragement, déplora comme un malheur de famille la catastrophe de l'avenue de Neuilly ; la population et l'armée consternées portèrent en même temps le même deuil et l'on ne saurait dire si les regrets furent plus amers dans le cœur des anciens frères d'armes du prince que chez les Algériens qui l'aimaient avec un double sentiment de reconnaissance et d'espoir.

Peu de temps après, le colonel Brice annonça son départ. Les habitants de Philippeville ne voulurent pas le laisser partir sans lui témoigner leur reconnaissance. Une députation nombreuse, dans laquelle se trouvait représentée toute la population, lui remit une adresse couverte de signatures, où l'on remarquait le paragraphe suivant : « L'époque où nous avons joui d'une autorité paternelle et bienveillante a commencé avec votre administration, et nous ne pouvons vous laisser ignorer que vous emportez nos justes regrets ; accueillez, colonel, ce pur témoignage de toute une population qui vous aime et vous révère, et qui garde de vous un précieux souvenir. Vous avez donné dans ce pays un bel exemple à suivre : car vous avez su réunir aux qualités qui ont illustré votre carrière militaire, celles qui distinguent l'administrateur juste et bon et l'homme de bien par excellence. »

Le maréchal de camp Levasseur fut désigné pour remplacer le colonel Brice ; il arriva au commencement de septembre.

Cette même année avait été, au mois de janvier, marquée d'un sinistre maritime qui rappelle les malheurs du commencement de 1841.

Le 6, trois des navires mouillés à Stora ne purent résister à un fort ressac que cinq jours de tempête avaient soulevé dans le port. Le brick-goëlette la *Ste-Catherine* et le trois-mâts les *Trois-frères* chassèrent sur leurs ancres et se brisèrent sur la plage du Beni-Melek.

L.-Charles Féraud,
Interprète principal de l'Armée.

(A suivre.)

CHRONIQUE

Aumale, le 31 mai 1875.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques inscriptions et le relevé de quelques effigies de pièces anciennes. Je les tiens de M. Delaporte, géomètre de la circonscription d'Aumale.

Je vous prie de vouloir bien agréer, etc.

FONTERIBE,
Membre correspondant, à Aumale.

MÉDAILLES

A. — Tête laurée de Trajan.

LÉGENDE

IMP. TRAIANO. AVG. GER. DAC.
P. M. TR. P. COS. VI. P. P.

R. — L'Arabie personnifiée, tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche une palme; derrière l'Arabie un chameau ou dromadaire.

LÉGENDE

S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI.

Au-dessous du personnage et en travers :

ARABA. DO.

Argent
(Pièce trouvée à Aumale.)

A. — Tête non laurée d'Antonin le pieux.

IMP. T. AEL. CAES. HADR.
ANTONINVS.

R. — La paix tenant d'une main une branche d'olivier et de l'autre une corne d'abondance.

AVG. PIVS. P. M. TR. P. COS. II.

Argent
(Pièce trouvée à Bouïra.)

A. — Tête laurée de Gordien 1er.

IMP. CAES. M. ANT
GORDIANVS. AFR. AVG.

R. — La victoire tenant une couronne et une palme.

VICTORIA AVGG.

S. C.

Bronze.

Médaille, petit module, argent.

A. — Tête avec un bandeau retenant les cheveux et autour les mots :

REX IVBA

R. — Un crocodile.

L'original est possédé par M. Delaporte.

INSCRIPTION

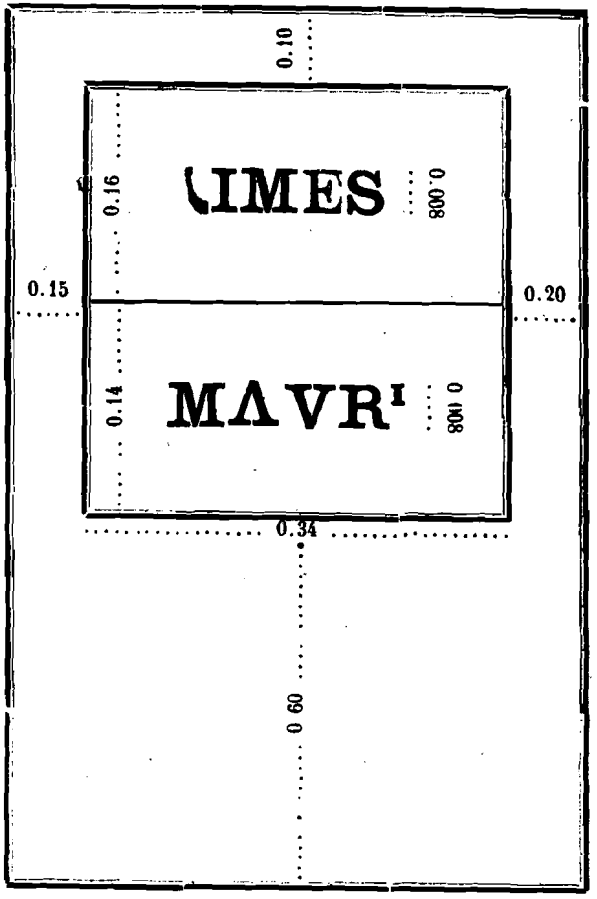

Pierre située près du feïd Smar, à environ 6 kilomètres au nord d'Aumale, territoire de Guelt-Zerga, sur la propriété de Mme veuve Maguier. (Inscription relevée par M. Delaporte.)

Alger. — Typ. A. Jourdan.

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

(Suite. — Voir les nos 109, 110 et 111.)

La *Ste-Catherine* avait été abandonnée par son équipage; mais le capitaine Barnaud, des *Trois-Frères*, n'avait quitté le bord avec ses dix marins, que lorsque tout espoir de résister à la mer eût été perdu. Alors tous s'étaient jetés dans une chaloupe, s'abandonnant aux vagues furieuses et s'efforçant de gagner Stora. Mais le rivage était effrayant à voir: de véritables montagnes d'eau s'y précipitaient en avalanches d'écume, et soulevaient le sable des profondeurs de la mer. La chaloupe, trop chargée, prise dans ce tourbillon, devait y disparaître avec tous ceux qu'elle portait. La population de Stora tendait les bras à ces victimes vouées à une mort inévitable. Le dénouement prévu ne se fit pas attendre : une lame passa par dessus l'embarcation, et tout s'abîma.... Alors quelques hommes décidés à une lutte suprême s'élancèrent du rivage vers l'embarcation chavirée. A leur tête était Roggero, patron des douanes. Il avait saisi le capitaine Barnaud et s'efforçait de le retenir, lorsqu'il disparut avec lui. Un hasard le ramena seul

au rivage. Retiré de l'eau, épuisé de ses efforts, il revient à lui, et voit un des naufragés nager encore avec un courage désespéré. Il oublie alors les dangers auxquels il vient d'échapper par miracle, repousse ses camarades qui le prient et le retiennent, se jette, avec la force de l'héroïsme, au-devant du naufragé, l'étreint de ses bras, comme s'il défiait la tempête de le lui reprendre; et la mer, se montrant une seconde fois généreuse, le repousse sur le rivage sans le séparer de son fardeau. Cet homme, ainsi miraculeusement sauvé, était le capitaine en second des *Trois-Frères*. Le capitaine Barnaud et trois hommes de son équipage avaient été engloutis.

La population de Stora s'était montrée, dans ces nouveaux naufrages, ce qu'elle avait été en 1841, c'est-à-dire dévouée jusqu'à l'abnégation. On lui dut le salut des six naufragés survivants (1).

V.

Il est maintenant nécessaire de revenir sur l'épisode de Si Zerdoude, pour expliquer les événements auxquels succéda la paix aux environs de Philippeville.

Ce chérif, souvent abandonné de ses partisans et souvent rappelé, passait tour-à-tour du rôle d'aventurier ou de prophète méconnu à celui de dominateur et d'oracle; mais infatigable et fidèlement secondé par un lieutenant actif et intelligent, Abder-Rahman, il agissait sans cesse dans l'ombre ou au grand jour, et nous suscitait des embarras. Il se ménageait adroitement et en sous-main des intelligences jusqu'au milieu des tribus assises à nos portes, ou razziait celles qui repoussaient ses ouvertures. On le croyait dégoûté de son rôle par la mobilité arabe, lorsqu'il sortit, le 5 juin 1842, de sa retraite des Zerdaza, suivi d'une centaine de cavaliers et de trente fantassins, se dirigea de nuit du côté du blockhaus d'Eddis, près du théâtre de l'affaire

(1) Voir Fenech.

des 4 et 5 mai, et y installa une quarantaine de tentes, la plupart des Beni-Mehenna et des Beni-Isahak.

L'un de ses coureurs, Ben Zetout, et ses fantassins se portaient le même jour au village Brincard, attaquaient les voituriers, et après avoir tué l'un et blessé l'autre de ceux qui tentèrent de se défendre, enlevaient six chevaux. Un autre chef de bande, Aïssa ben Arab, arrêtait des voyageurs indigènes, retenait les marchandises et les bêtes de somme appartenant à des commerçants de Constantine, mais relâchait celles des tribus alliées de Si Zerdoude.

Ces exploits de coupeurs de route, enflés par l'exagération arabe, amenaient des renforts au chérif. Sa troupe grossissait. D'après les bruits qu'il faisait répandre, l'armée de la guerre sainte s'élevait à trois mille combattants, et les contingents annoncés de l'Ouest devaient la doubler. Il avait formé trois corps d'opération : le premier, commandé par lui, devait occuper le défilé d'Eddis pour intercepter les secours qui seraient envoyés de Constantine à Philippeville ; le second, sous les ordres de Aïssa ben Arab, tiendrait, avec la même mission, la route des Oliviers ; le troisième devait suivre la vallée du Saf-Saf, et se joindre au cheïkh Lakahl des Zerdaza, en marche avec ses cavaliers. Enfin, pour enserrer complétement la ville française, un autre cheïkh, Ben Guedâ, réunirait les Khemas hostiles, et s'embusquerait sur la route de Stora, d'où il enverrait des partis dans Philippeville même.

Ce plan assez habile avait été débattu et arrêté dans une assemblée de cheïkhs, au camp de Si Zerdoude, qui, plein d'enthousiasme, leur promit le pillage de la ville nouvelle ; et on le crut sur parole. Le bruit se répandit même jusqu'à Collo, que la population européenne, frappée de terreur, abandonnait déjà ses foyers et courait au rivage pour s'enfuir.

Cependant le chérif, voulant bien croire à quelque résistance de notre part, faisait des préparatifs formidables. Il rassemblait des convois de poudre, et avait reçu de Collo une petite pièce de canon et cinquante boulets. Il s'était mis en relation avec Abd-el-Kader, et publiait les réponses de ce dernier qui l'assurait de son concours, lui promettant l'envoi de canons et de muni-

tions. Les Arabes inclinaient assez à croire que c'était là le secret de nos victoires. Un Européen enlevé, s'était engagé, pour avoir la vie sauve, à fabriquer bientôt de l'artillerie; Si Zerdoude le pressait de remplir sa promesse. Tous les essais tentés le furent sans résultat; et, pour dernière contrariété, le canon reçu de Collo ayant éclaté dans une épreuve, le chérif fit trancher la tête au malheureux prisonnier (1).

Ces nombreux rassemblements et ces préparatifs d'extermination s'évanouirent dès l'entrée en campagne du général Levasseur. Sorti de Philippeville dans les premiers jours de juin, il surprit, pendant la nuit du 21 au 22, les tribus des Beni Salah et des Beni-Isahac, partisans fanatiques de Si Zerdoude, leur enleva quatre cents bœufs, six cents moutons ou chèvres et quelques prisonniers. Le général Levasseur, continuant ses opérations, se porta à El-Hadarat, à l'est d'El-Harrouch, pour forcer Aïssa ben Arab, l'un des fauteurs les plus ardents de l'insoumission, à rentrer dans l'obéissance. Des marabouts, très-disposés, en apparence, à la paix, s'interposèrent pour obtenir ce dernier résultat; mais ces négociations n'avaient, de la part des indigènes, d'autre but que de gagner du temps et de leur permettre d'enlever leurs moissons, quitte à reprendre les armes aussitôt après. Tantôt ils discutaient sur le nombre d'ôtages à livrer comme garantie de leur soumission, tantôt il s'agissait de réduire le chiffre de l'imposition. Après plusieurs jours d'attente et de guerre lasse, le général fixa un dernier délai. Le soir même, tous les indigènes qui fréquentaient le camp s'en étaient éloignés, et Aïssa ben Arab écrivait avec une arrogance extrême qu'il refusait de livrer des ôtages, aussi bien que de payer l'impôt, et que si les Français se permettaient de dévaster quoi que ce soit dans son pays, lui mettrait aussitôt le feu à toute la contrée, depuis Constantine jusqu'à Philippeville. Le général, n'ayant plus à négocier après cette déclaration de guerre fanfaronne, quitte son camp le 5 juillet, arrive au village des Arb-el-Hamma, le brûle entièrement, et en revenant à El-Hadarat,

(1) Des témoins oculaires m'ont affirmé que ce canon, construit par le prisonnier européen, était en bois, cerclé en fer.

détruit toutes les moissons. Cette dure nécessité était à déplorer certainement; mais quand on est forcé de châtier, il faut le faire sévèrement. Aussitôt les offres de soumission arrivent. Les tribus entraînées protestent de leur repentir. Les douars de la djama El-Ahmer, des Beni-Tïa, c'est-à-dire presque tous les Beni-Isahak, payent l'amende et jurent d'obéir aux nouveaux cheïkhs qui reçoivent l'investiture du général.

Si Zerdoude, voyant la foule s'éclaircir autour de lui, renvoie ses fidèles faire la moisson, et leur annonce une reprise d'armes à la fin des travaux des champs. Son lieutenant, Abd-er-Rahman, rentré dans sa famille, trouve ses silos vidés. Bien qu'il eût pris la précaution de placer ses cultures dans une tribu alliée, ses grains avaient été versés dans les magasins de l'administration de Philippeville. Les Oulad Msaoud, pour entrer en grâce, payent 1,500 fr. d'amende, cent bœufs et six mulets.

Si Zerdoude, réfugié chez les tribus indépendantes des Beni Mehenna, apprenait coup sur coup ces défections et bien d'autres. Successivement razziés et brûlés par la colonne de Philippeville, les Zerdaza avaient promis de tourner leurs armes contre lui; mais lui ne désespérait pas de sa cause, car il avait les promesses d'un puissant concours et comptait sur bien des trahisons (1).

En attendant, pour les tenir en haleine, il faisait reprendre aux maraudeurs la guerre de partisans. Ben Zetout, le 2 juillet, pille le *Château-Vert*, au dessous de la route de Stora, et tire quelques coups de fusil sur la ville. Peu de temps après, il ravage la ferme de M. Garçin, à trois kilomètres des murs. Ces surprises avaient lieu la nuit.

Le 17 du même mois, Ben Abd-el-Ali, lancé en éclaireur avec quelques cavaliers, poursuivit sur la route de Constantine les spahis chargés de la correspondance, et, n'ayant pu les atteindre, se rabattit sur le douar de Saoudi, notre allié; mais les Arabes faisaient là bonne garde, ils employèrent avec bonheur les munitions que le général leur avait fait distribuer; une balle mit

(1) Il avait reçu des lettres vraies ou supposées de l'ex-bey de Constantine, El-hadj Ahmed, alors refugié du côté de l'Aurès.

fin aux exploits du chef de bande Redjem. Sa tête, présentée au général Levasseur, fut exposée à la porte de Constantine.

Cet exemple n'éloigna pas les autres pillards. Cinq jours après, Ben Tourki, un ancien spahis déserteur, et sa troupe dépouillèrent complètement le douar d'un de nos cheïkhs, laissant les femmes nues dans leurs gourbis dévastés. Le 31, ce fut le tour du cheïkh Tabouch, dans la vallée du Saf-Saf.

L'inquiétude ainsi répandue partout et les moissons finies, Si Zerdoude reparut avec deux cents cavaliers aux environs d'Eddis, et recommença ses appels à la guerre. Aussitôt les tribus soumises reprirent les armes et renouvelèrent leurs déprédations contre celles qui hésitaient encore. Ben Zetout, revenu avec son chef, se remit en course, et essaya même, dans la nuit du 10 août, d'enlever les mulets des convois hors de la porte de Constantine; mais le poste prit les armes et l'un des voleurs fut tué.

La route entre Philippeville et El-Arrouch était si bien occupée par l'ennemi, que, le 17 août, le spahis porteur de la correspondance fut tué et les lettres enlevées.

Jusqu'à la fin de cette année 1842, les attaques et les surprises plus ou moins heureuses contre nos tribus alliées se continuèrent.

Mais, le 13 décembre, le plus entreprenant des chefs de bande, Ben Zetout, fut tué par un de ses compagnons (1), et Si Zerdoude disparut. Dès lors Bouroubi, kaïd du cercle, indigène très-dévoué à notre cause et d'une extrême bravoure, crut pouvoir répondre de la tranquillité des environs (2). Le repos ne fut pas

(1) Voici comment on raconte cet assassinat, trait assez caractéristique des mœurs indigènes :

Ben Zetout était l'amant de la femme de Taïeb, l'un des compagnons de ses excursions. Celle-ci lui dit : il faut tuer mon mari. — Ben Zetout, se trouvant de nuit en embuscade avec Taïeb, lui tira un coup de pistolet à bout portant. Le coup rata ; Taïeb s'élança alors sur son agresseur, le prit par la tête et le tua d'un coup de poignard.

(2) Dans une rencontre, le lieutenant Fournier, chef du bureau arabe de Philippeville, tombe dans une embuscade et reçoit une fusillade à bout portant. C'en était fait du jeune officier, engagé sous

de longue durée. Dès le mois de février 1843, recommencèrent les attaques contre les tribus voisines, contre les voituriers et les voyageurs isolés. Un Allemand fut assassiné en plein jour près du village Brincard. Quelques hardis voleurs exploitaient la ville même. Dans la nuit du 2 mars, ils y pénétrèrent au nombre de vingt à trente, et emmenèrent, par une brèche du mur d'enceinte, deux chevaux du commandant Montagnac, plusieurs du train du génie, et jusqu'à des ânes appartenant aux habitants. Il parut temps alors d'en finir avec Si Zerdoude et ses pillards.

Tout le mois de janvier 1843 avait été battu par des bourrasques continuelles. Quelques grandes que fussent les rigueurs de la saison, la garnison de Philippeville dut se mettre en route aux premiers jours de février pour coopérer à un mouvement combiné avec les garnisons de Constantine, Bône et Guelma, que le général Baraguay-d'Hilliers, commandant de la province, alla diriger en personne.

C'était par le pays montagneux des Zerdaza, qui se continue du côté de l'Edoug jusqu'au Cap de Fer, que la campagne allait s'ouvrir, au moment où les tribus hostiles étaient occupées à leurs labours et croyaient nos troupes enfermées par le mauvais temps dans leurs garnisons.

Le pays des Zerdaza et celui des Oulad Djebara sont formés par les contreforts des Djebel-Debar' et Djebel-Taïa, dont les pentes, adoucies vers le Nord, présentent un accès assez facile tandis que, abruptes à l'Ouest et au Sud, ces pentes ne laissent de passage qu'à travers des gorges rocheuses, boisées, et par conséquent difficiles. Le défilé d'El-Mezig est le seul point par lequel cette contrée communique, à l'Est, avec la vallée de la Seybouse.

Afin d'envahir simultanément ces montagnes, de diviser les forces de l'ennemi, d'attirer son attention sur plusieurs points à la fois, et de rejeter sur une des colonnes les populations chas-

le corps de son cheval ; les Arabes avaient déjà levé le yatagan sur sa tête, lorsque Bouroubi survenant fait d'un seul bond franchir à son cheval une distance prodigieuse, tombe devant son ami, étend à ses pieds ses trois agresseurs, et le dégage. On pourrait citer de ce chef plus d'un trait de la même intrépidité.

sées par une autre colonne, le général Baraguay-d'Hilliers avait prescrit au colonel Senilhes, commandant la subdivision de Bône, de marcher avec 2,000 hommes au sud du lac Fetzara, d'attaquer Ksemtina Kedima (aujourd'hui Gastu), la gorge d'El-Massar, Melila, où l'ennemi pouvait se réfugier, et de se diriger enfin sur Souk-es-Sebt, point de concentration des colonnes.

Le colonel Barthélemy, commandant supérieur de Philippeville, recevait en même temps l'ordre de se rendre à El-Arrouch, avec ses troupes, et de marcher sur Mordj-el-Mechel et Souk-el-Khemis. Le capitaine de Tourville, commandant à Guelma, devait, avec son monde, se porter sur Es-Sebib, et de là, sur l'Oued Mezig, débouché de la gorge, entre le Djebel Debar' et le Djebel Taïa ; il avait pour mission d'empêcher l'émigration des populations attaquées, et d'intercepter tous les secours qu'on voudrait leur porter. Enfin, le général, réunissant de son côté cinq bataillons à Constantine, devait attaquer le pays par le Sud, refouler les Oulad Djebara, arriver à Souk-el-Khemis, et rejoindre les autres colonnes.

Pour empêcher les secours d'arriver du côté des montagnes de Collo, le commandant Gallias se porta avec un escadron de chasseurs au camp d'Eddis, et le camp d'El-Arrouch, ainsi que celui des Toumiettes furent renforcés.

Le plus complet succès justifia ces combinaisons stratégiques. Partie le 12 de Constantine, la colonne de cette ville arriva le 13 chez les Oulad Djebara, et se prépara à attaquer ces Kabyles, dès le lendemain, dans les gorges et sur les rochers du Kaf Aouenner, leur citadelle. Le khalifa Ali ben ba Ahmed, avec le bataillon de tirailleurs indigènes, sous les ordres du capitaine Rose, les prit par la droite ; la colonne française, commandée par le colonel Vidal de Lauzun, les tourna par la gauche. Le Kaf Aouenner, abordé vigoureusement par le commandant Lapeyre du 2me de ligne, fut enlevé promptement, tandis que le colonel Leflô, avec un bataillon du 22e et la cavalerie, descendait dans la gorge de l'Oued Zaalan, chassait la population devant lui, et s'emparait de ses troupeaux. Trois mille têtes de bétail furent le résultat de ces mouvements simultanés. Vigoureusement poursuivi, l'ennemi disparut entièrement, et, bien que, le

lendemain, nos bataillons, sous les ordres du colonel Lebreton et joints aux goums du khalife Ali, le cherchassent fort loin du camp et dans des fourrés impénétrables, on n'en put en retrouver la trace.

La colonne de Constantine, devant lier ses opérations à celles de Philippeville, le général gravit le Djebel Guettara et alla camper sur la montagne des Oulad Djaïche. A peine établi au bivouac, il entendit une vive fusillade en avant, et il reconnut bientôt le bataillon du 61e, du commandant Montagnac, et les goums du kaïd Bou Roubi, qui venaient d'attaquer une masse kabyle, l'avaient mise en fuite et ramenaient environ 2,000 têtes de bétail.

La colonne, partie d'El-Arrouch le 14, aborda des terrains fort difficiles. Le 3e bataillon d'Afrique, conduit par le commandant Peyssard, après un engagement avec les Kabyles, les chassa de toutes leurs positions. Le capitaine de Tourville rallia les Beni-Four'al, accrut son contingent de 500 auxiliaires de cette tribu, et se présenta à l'ouverture du défilé, où diverses tribus allèrent faire leur soumission et donner des otages.

De son côté, le colonel Senilhes, avec sa colonne de Bône, s'était mis en route le 13, avait marché une partie de la nuit, et le 14, avait atteint Ksemtina Kedima, où il campa. Dans la nuit même, il reçut des propositions de paix de Lekahal, chef des Zerdaza; mais, se conformant aux ordres précis qu'il avait reçus du général de n'accepter de soumission qu'avec une remise d'otages, le colonel poursuivit son chemin. Il allait s'emparer de la gorge d'El-Masser, où toutes les populations étaient réunies avec leurs richesses, et dans laquelle on engageait déjà le feu, quand le fils de Lekahal et son neveu se présentèrent et se rendirent garants de la soumission complète du pays.

Instruit de cette situation, le général Baraguay-d'Hilliers se rendit, le 17, au bivouac du colonel Senilhes, à Souk-el-Sebt.

Il n'y avait plus d'autorité reconnue dans le pays : El-Mahouï ben Lakahal se soumettait, et donnait en gage de sa fidélité son fils et son neveu. Aïssa ben Arab, précédemment institué par le général Négrier, et qui nous avait trahis le lendemain de sa nomination, était en fuite : il fallait reconstituer le pouvoir. On le

confia à El-Mahouï ben Lekahal, dont la famille commandait depuis longtemps aux Zerdaza, et qui offrait des garanties.

La soumission des montagnes des Zerdaza n'était encore que la première moitié de la tâche que le général s'était imposée; il fallait réduire l'Edough, afin de n'avoir plus à craindre pour Bône. Aussi, le lendemain même du paiement de la première moitié de la contribution imposée aux Zerdaza et aux Oulad Djebara, le général Baraguay-d'Hilliers ordonna-t-il aux colonnes de Bône et de Philippeville de se rendre chacune à leur point de départ, de s'y pourvoir de vivres et de se diriger sur l'Edough, tandis que la colonne de Constantine, traversant les Radjata, se portait sur le marabout d'Abd-es-Selam, placé au centre et au pied de ce massif de montagnes, et d'où, en appuyant à droite ou à gauche, le général pouvait prêter appui à ses ailes.

La crête de l'Edough est presque toujours très-rapprochée de la mer; au nord, la pente est très-raide, tandis que les contre-forts de la montagne et les talus les plus doux sont du côté de la plaine. Le général prescrivit à la colonne de Bône de gravir jusqu'au sommet de l'Edough, de suivre cette crête, en soumettant les tribus que l'approche de la colonne de Constantine y avait fait fuir, et, en cas de résistance, de les acculer aux gorges de Sidi Akacha et au cap de Fer.

Ce mouvement, d'abord retardé par les difficultés que les troupes des ailes eurent à surmonter, à droite, par l'aspérité des montagnes, à gauche, par la profondeur des marais, s'exécuta cependant dans les journées des 27 et 28 février et dans celle du 1er mars. Pressés de tous côtés, attaqués de front et de flanc, s'échappant difficilement entre nos colonnes, les Arabes les plus intrépides se vouèrent à la défense des troupeaux, et, en combattant, se réfugièrent sur les monticules boisés du bord de la mer, dans des rochers inaccessibles et dans le marabout de Sidi Akacha. On put croire un instant qu'ils voulaient se soumettre, car ils en firent la demande; mais ce n'était qu'une ruse: à la faveur de cette espèce de trêve, ils recommencèrent la lutte à l'improviste et nous tuèrent quelques hommes. Cet acte de mauvaise foi exaspéra nos troupes; l'attaque reprit aussitôt son ardeur sur tous les points; les Arabes forcés et battus furent jetés

à la mer; le marabout de Sidi Akacha emporté, on y enleva les sept drapeaux religieux sous lesquels se rangeaient les tribus à l'appel de Zerdoude.

Dans la nuit du 2 au 3 mars, le secrétaire de Si Zerdoude vint annoncer au colonel Barthélemy que son maître, repoussé par les populations dont il avait causé la ruine par ses prédications fanatiques, était caché à trois lieues du camp, dans un endroit isolé. Voyant son impuissance et craignant d'être même livré par ses anciens adhérents, il avait résolu de fuir, la nuit suivante, dans les montagnes de Collo, où il comptait encore de nombreux partisans. Le colonel ordonna aussitôt au commandant Montagnac et au kaïd Bou-Roubi de partir avec trois compagnies de grenadiers du 61e et les spahis, d'aller investir Zerdoude, et de l'amener mort ou vif. Guidé par le secrétaire qui venait de livrer le secret de son maître, le commandant Montagnac disposa si bien ses troupes, que Zerdoude se vit bientôt entouré de toutes parts: lui et toute sa famille étaient en notre pouvoir. Malheureusement, les soldats qui, les premiers, l'aperçurent, voyant l'impossibilité de le prendre en le traquant dans les broussailles épaisses à travers lesquelles il cherchait isolément à se frayer un passage, furent obligés de faire feu sur lui pour ne pas le laisser s'évader. Les deux grenadiers Eymann et Fyniel le tuèrent (1).

La tête de Zerdoude et son poignet mutilé par une balle reçue à l'attaque d'El-Arrouch, qui le faisaient reconnaître, furent exposés successivement à Philippeville, à El-Arrouch et à Constantine, usage qui fait violence à nos mœurs et conservé du temps des Turcs; mais il parut nécessaire de convaincre les fanatiques de l'imposture de Sidi Zerdoude, en leur montrant que celui-là même qui leur avait fait croire que le Dieu des musulmans rendrait ses fidèles invulnérables au plomb des chrétiens, était par sa mort un démenti à ses propres paroles. Cette expédition, qui ne dura, pas tout à fait un mois fut très-fertile en résultats. Elle frappa un coup vigoureux auquel les Arabes étaient

(1) Mohammed ben Yahïa, le secrétaire de Si Zerdoude, réclama la somme de cent douros pour prix de sa trahison.

peu habitués, et déterminèrent des soumissions dont les bons effets se font sentir encore aujourd'hui. En effet, ce pays jamais plus n'a bougé.

Ainsi se termina la première période des opérations; toutes les tribus attaquées s'étaient soumises, toutes avaient payé des contributions. Mais l'hiver était revenu; et, pour retrouver leurs cantonnements, les troupes eurent à lutter contre un autre ennemi bien plus dangereux. Assaillies par une neige incessante, ayant à traverser des marais impraticables, après une pluie de quelques jours, rencontrant à chaque pas, outre des rivières dont l'eau glacée et le courant avaient considérablement augmenté, des ruisseaux devenus des torrents, toujours dans la boue et par un froid très-intense, les troupes surmontèrent énergiquement ces obstacles et rentrèrent dans leurs cantonnements sans laisser personne en arrière.

Mais pour pacifier entièrement le pays, il fallait se montrer du côté de Collo. Habitées par une race d'hommes forts et vigoureux, d'une indépendance proverbiale et qui plusieurs fois avaient su défendre contre les Turcs leur liberté par les armes, les montagnes des environs de Collo, fournissaient toujours de nombreuses recrues à nos ennemis dont l'audace s'était tellement augmentée que non-seulement ils interceptaient nos routes, attaquaient les convois, mais encore portaient le meurtre et le pillage au sein de nos établissements.

Le général Baraguay-d'Hilliers, après avoir laissé reposer ses troupes pendant un mois, les divisa encore en trois colonnes et entra dans les montagnes kabyles des environs de Collo. Pendant que la colonne, sortie de Philipeville, agissait pour son compte sur la rive droite de l'Oued Guebli et travaillait à opérer la soumission des Kabyles les plus rapprochés du chef-lieu du cercle, le général se porta directement avec les deux autres dans le Djebel Sebâ Rous, habité par les Beni Toufout qui étaient réputés pour la tribu la plus forte et la plus hostile de ces contrées. Il importait de frapper un coup vigoureux avant que l'ennemi eût pu organiser sa résistance, afin de ne pas laisser le temps d'arriver aux contingents des tribus de l'Oued Zôhr et peut-être de Gigelli, et aussi afin de faciliter les opérations de la première

colonne qui pouvait rencontrer de son côté de forts rassemblements. Cette combinaison hardie eut en partie le résultat désiré. Les Beni Mehenna, les Beni Isahak, les Taabna et une fraction des Beni Salah, menacés des deux côtés à la fois, ne présentèrent pas une résistance aussi vive qu'on aurait pu le craindre, et firent successivement leur soumission.

Cette circonstance permit au commandant du cercle de Philippeville de venir se placer parallèlement au général, chez les Oulad el-Hadj d'où il pouvait agir sur une partie des Beni Salah ou deux fractions des Beni Oualban non encore soumises, et sur la tribu dont il foulait le territoire.

La colonne principale rencontra des difficultés de terrain extrêmes et éprouva une résistance opiniâtre. Depuis le commencement de cette opération jusqu'au 2 mai que les troupes livrèrent le dernier combat, ce furent des engagements continuels. Jour et nuit, assaillis par un ennemi acharné, nos soldats combattirent avec une rare énergie et brisèrent toute résistance. On parle encore dans le pays des terribles combats livrés sur les bords de l'Oued Zadra où était dressé le camp que nos soldats, dans leur langage imagé, appelèrent le *camp de l'enfer* (1). La colonne ne quitta le pays qu'après avoir levé l'impôt et avoir reçu comme ôtages les frères ou fils mêmes des cheïkhs de toutes les tribus kabyles de ce massif montagneux.

A l'arrivée de la colonne du général Baraguay-d'Hilliers devant Collo, le 10 avril, tous les habitants de cette petite ville allèrent, drapeau en tête, à sa rencontre, à deux lieues dans les terres. Un navire, expédié de Philippeville, était déjà ancré dans le port depuis la veille, apportant des vivres frais, et venant embarquer les blessés et les malades des colonnes.

Les soumissions obtenues pendant cette laborieuse campagne d'un mois dans les montagnes parurent si loyales au général

(1) Dans les précédents combats on avait, comme à l'ordinaire, enterré nos soldats tués. Mais les Kabyles déterrèrent les cadavres qu'ils mutilèrent d'une manière dégoûtante. Pour éviter une nouvelle profanation, nos tués dans les combats livrés à l'Oued Zadra furent amoncelés sur un bûcher et brûlés pendant la nuit. De là le nom de *camp de l'enfer*.

Baraguay-d'Hilliers, précisement parce qu'elles avaient été chèrement disputées, qu'il proposa, à son retour, la suppression des postes qui surveillaient la route de Constantine à Philippeville. Le blockhaus d'Eddis fut évacué, le camp de la Grand'halte levé (1), et les colons purent s'établir sur ces différents points. En mettant ces établissements militaires à la disposition du directeur de l'intérieur, qui devait les peupler de colons civils, le général Bugeaud exprimait le regret que son idée de colonisation militaire ne trouvât pas là une application qui lui paraissait opportune, et déplorait que ce projet de soldats colons, renouvelé des colonies frontières de l'empire romain, n'eût pas été adopté. De l'avis de tous les anciens Algériens, ce mode de colonisation eût été, en effet ,le plus profitable pour le peuplement du pays. L'administration civile d'ailleurs ne se hâta pas de prendre possession de ces postes abandonnés. Un ou deux colons aventureux hasardèrent seuls leurs pénates sur les stations que les troupes venaient de quitter, et ils y firent bien plus le commerce que la culture.

Après les expéditions brillantes dont nous venons de parler, le général Baraguey-d'Hilliers ne voulut pas laisser aux tribus de la province, encore insoumises, le temps de se reconnaître. Il donna à peine quelques jours de repos aux troupes et partit pour l'Est, le long de la frontière tunisienne. Les Hanencha Harakta et autres populations rebelles furent forcées de se soumettre. Toutes ces opérations qui durèrent près de cinq mois amenèrent de grands résultats. Elles atteignirent tout le but qu'on s'était proposé en les entreprenant, et elles laissèrent dans l'esprit des indigènes arabes et kabyles une haute idée de celui qui les avait dirigées, le général Baraguay-d'Hilliers, connu par eux sous le nom de *Bou Drâ*, le manchot. Toutes les tribus, depuis Collo jusqu'à La Calle, et depuis l'Aurès jusqu'à la frontière de Tunis, étaient soumises.

Après de si grandes fatigues, le général pensa qu'il devait borner là ses expéditions et utiliser d'un autre côté la bonne volonté et la vigueur des troupes.

(1) Devenu depuis le village de St-Charles, point intermédiaire entre Philippeville et El-Arrouch.

L'ordre du jour suivant, adressé à la division de Constantine, rappelle cette époque de travaux de notre armée :

SOLDATS !

« A peine aviez-vous terminé les heureuses et brillantes expéditions des Zerdaza et de l'Edough, qu'il vous a fallu vaincre de nouveaux ennemis et dompter les montagnards kabyles de Collo, qui, fiers de leur longue indépendance et de l'aspérité de leur pays, se vantaient de n'avoir jamais été soumis. Vous les avez domptés par votre courage et votre persévérance, et, sans prendre de repos, vous avez rangé sous vos lois toutes les tribus de l'Est jusqu'aux frontières de Tunis.

« Soldats ! vous avez bien mérité de la France, mais votre tâche n'est pas achevée. Après avoir fait la guerre, après avoir arrosé le pays de votre sang, il faut le baigner de vos sueurs et construire les routes qui assurent notre domination.

« Là encore je vous retrouverai les mêmes, infatigables et et persévérants, véritables enfants de cette mère-patrie dont vous soutenez si dignement les intérêts et la gloire.

« Constantine, le 9 juillet 1843.

« Le général BARAGUAY D'HILLIERS. »

En effet, la totalité des troupes disponibles fut dirigée sur la route de Philippeville à laquelle on avait à peine songé depuis quelque temps, et travaillèrent à l'améliorer, jusqu'à ce que la mauvaise saison vint les forcer à rentrer dans leurs garnisons respectives.

La grande activité déployée par le général Baraguay d'Hilliers pendant tout le cours de cette année 1843 avait gravement altéré sa santé. Il fut obligé de rentrer en France.

Revenons maintenant sur les faits intéressant plus directement Philippeville. Le général Levasseur, qui avait longtemps tenu tête à Si Zerdoude, ne vit pas sa dernière défaite. Vers la fin de 1842, pendant les semailles, la tranquillité paraissant rétablie, il avait demandé que Philippeville fût érigée en subdivision, et que le commandement ordinaire lui en fût définitivement confié.

Le général Négrier avait appuyé cette demande, qui lui paraissait d'autant plus près d'une solution favorable que le Gouverneur avait lui-même, dans sa brochure sur l'Algérie, posé en principe, comme une des conditions d'une forte position dans le pays, l'établissement d'une garnison de six mille hommes à Philippeville, l'une des clefs de la Kabylie. Cependant, la demande des deux généraux resta sans suite. Alors le général Levasseur, voyant la situation paisible du pays, regarda sa mission comme terminée, et remit son commandement au colonel Barthélemy, qui lui succéda en janvier 1843. Ce colonel commandait au mois de mars la garnison de Philippeville, qui, coopérant avec les troupes du général Baraguey d'Hilliers, rapporta du Cap de Fer les sanglants trophées de la déroute et de la mort de Si Zerdoude.

Cette fin tragique et l'exhibition exemplaire des témoignages de notre victoire n'eurent pas un effet de longue durée comme moyen d'intimidation. La mort de Zerdoude passa même pour une fable aux yeux des fidèles croyants, qui, sur sa parole, le pensaient invulnérable.

Le rôle de chérif a son beau et bon côté. Ce n'est pas une petite gloire que de se poser comme notre adversaire, et d'une position plus ou moins obscure, il y a profit à s'élever au rang de chef d'armée. Aussi Zerdoude eut-il des imitateurs.

Un marabout, nommé Si Mohammed Bou Dali, revendiquait la succession du prétendu chérif. Voici sur quelle fable absurde il appuyait la légitimité de sa mission. Elle démontre la puérile crédulité des indigènes et l'audacieuse imposture qui les entraîne, dès qu'il s'y mêle du merveilleux.

Bou Dali faisait raconter par ses émissaires que quarante ans auparavant il était parti de Constantine et était allé demander à l'empereur du Maroc l'autorisation de purger cette ville des Turcs qui l'occupaient, et qui, contempteurs de la loi du Koran, s'y livraient à tous les désordres. L'empereur avait refusé, et voulut seulement permettre que le réformateur fît peser sa colère sur les Arabes du pays qui obéissaient aux Turcs et suivaient leurs damnables exemples. Bou Dali alors était revenu, avait rassemblé une armée invincible, écrasé les tribus, tué le Bey Osman et si bien

dévasté le pays, qu'il garde autour de Constantine un aspect désolé dont le regard est frappé.

Après l'exécution du châtiment, il avait rendu compte de sa mission à l'empereur, et depuis avait vécu sous terre, assistant en esprit à la ruine de la puissance turque, comme à une catastrophe méritée et prévue.

Mais l'expiation imposée aux musulmans par Mahomed devait avoir enfin son terme, et Bou Dali ne revenait au jour que pour exterminer les Français.

Tout n'était pas faux dans cette imposture.

Au commencement de 1804, un pélerin marocain, nommé El-hadj Mohammed ben el Harche el Bou Dali, revenant de l'Egypte où il avait pris part à la guerre contre l'armée du général Bonaparte, était venu soulever les Kabyles des environs de Gigelli. Poussé par les Anglais, qui voulaient causer des embarras à la Régence d'Alger, alors en relations d'amitié avec la République Française, il avait prêché la guerre sainte contre les Turcs maîtres de l'Algérie. Dans ses harangues, il représentait les Turcs comme des oppresseurs, les Arabes comme leurs lâches complices, et il entraîna ainsi ses adhérents à l'attaque de Constantine. Le pays avait été, dans les plaines, saccagé et ruiné; mais l'invasion kabyle vint échouer au pied des rochers de Constantine. Cette levée de boucliers était en 1844 et est encore aujourd'hui vivante dans les souvenirs (1) des Beni Toufout, puisque le Bey de Constantine y avait trouvé la mort et que ses troupes avaient été complètement massacrées. Bou Dali, comme on l'a vu, sut l'exploiter habilement. Il n'en fallait pas davantage. Un peu de prestige suffit aux fanatiques; et les aventuriers et les pillards, si nombreux dans les tribus, gens sans foi ni loi, vivant du désordre, s'estimèrent très-heureux d'abriter leurs brigandages sous la parole d'un chérif quel qu'il fût. Si les populations avaient tant soi peu réfléchi, elles auraient reconnu que le nouveau Bou Dali, à peine âgé de trente ans, ne pouvait pas être le même qui avait soulevé le pays quarante années auparavant.

(1) Voir les détails de cette insurrection dans mon histoire de Gigelli.

Bou Dali s'établit chez les incorrigibles Beni Toufout, y prêcha la guerre sainte et se donna pour chef à tout le pays.

Nous avons été assez heureux pour retrouver une des proclamations qu'il avait adressées aux populations des montagnes. En voici la traduction textuelle :

« Louange au Dieu unique.

Personne ne lui est associé.

« Du serviteur de son Dieu, Mohammed ben Abd-Allah ben el Harche el Boudali, salut à quiconque suit la bonne voie.

« Sachez que Dieu, après m'avoir jadis confié la mission de tuer l'infidèle bey Osman, vient de me renvoyer vers tous ceux qui sont dans l'erreur sur la terre. Dieu vous a ordonné de dire : il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète ; pourquoi donc vous soumettez-vous à des gens d'une autre religion que celle de l'Islam ? Cessez ce genre de vie, Dieu ne l'aime pas. Sachez qu'il m'a envoyé pour que vous vous soumettiez à moi.

« Vous savez qu'il doit venir un homme qui régnera à la fin des temps. Cet homme, annoncé par les prophéties, c'est moi. Je suis l'image de celui qui est sorti du souffle de Dieu, je suis l'image de N.-S. Jésus. Je suis Jésus ressuscité. Si vous ne croyez pas aux paroles que je vous dis, vous vous en repentirez, aussi sûr qu'il n'y a qu'un Dieu au ciel qui a le pouvoir de tout faire. Salut aux Musulmans. »

Quelques adhérents des Isahak et autres tribus voisines l'entourèrent, et le frère de Si Zerdoude, Ali, vint le joindre, lui annonçant des contingents de l'Edough et des Zerdaza.

Le marabout se crut alors assez fort pour organiser ouvertement son armée. Il réclama des Beni Mehenna quatre canons destinés à Si Zerdoude, et essaya d'organiser chez les Beni Salah des corps de cavalerie et d'infanterie permanents, auxquels il promit une solde régulière qu'il comptait payer par les contributions volontaires ou forcées des tribus. Si Abd-er-Rahman, le lieutenant de Si Zerdoude et Aïssa ben Arab, l'un de ses chefs de bande, vinrent lui apporter le concours, l'un de son habilité et de son influence, l'autre de ses hardis coups de main.

Dès ce moment, les tribus alliées eurent à se garder contre les surprises nocturnes et les razzias au grand jour. Ben Arab était le munitionnaire de l'armée, il y envoyait sans cesse des approvisionnements, des troupeaux, des bêtes de somme et des chevaux. Ces tribus ne fournissaient pas seules aux besoins du camp du chérif. En juillet, deux chevaux, trois mulets du génie, furent enlevés de leurs écuries, à Philippeville, et emmenés. Les mêmes pillards percèrent le mur du parc d'une ferme du village Briucard, et y prirent douze vaches.

Les Medjadja subirent nos représailles. Cette forte tribu fut complétement razziée le 10 octobre. Les montagnards perdirent quinze des leurs, tombés pendant le combat, et emportèrent un grand nombre de blessés chez les Beni Salah, où le chérif s'était déjà empressé de fuir. Nos soldats enlevèrent dans ce coup de main de nombreux troupeaux, et les colons furent défrayés des pertes que leur avaient causées les maraudeurs.

Cete exécution répandit la rage et la terreur chez les partisans du chérif. Lui leur expliqua la défaite des Medjadja par la tiédeur déplorable de la foi chez les Musulmans, leur disant que la désunion des tribus faisait leur faiblesse et leurs désastres ; qu'il fallait former une ligue universelle contre le danger commun, ou se soumettre aux ennemis de Dieu....; que d'ailleurs, enveloppant dans une même ruine les chrétiens et leurs adhérents, il fallait employer le dernier moyen que l'ange de la destruction avait mis entre ses mains, et détruire du même coup les uns et les autres.

Le soir du 17 octobre, au moment où le vent du Sud soufflait vers le rivage, des émissaires de Bou Dali allumèrent dans tous les points les plus boisés des vallées du Zéramna et du Saf-Saf un incendie qui devait envelopper, d'Eddis à la mer, dans un réseau désastreux, les tribus, le village St-Antoine, les fermes et la ville. En effet, les forêts, peuplées d'arbustes résineux, lentisques et oliviers, pleines encore au mois d'octobre des hautes herbes qu'a desséchées l'été, se remplirent de tourbillons de flammes et de fumée. Les chênes-liéges éclataient dans cette fournaise, et leurs cimes s'allumaient comme des torches gigantesques. A deux heures du matin, le tocsin et la générale réveil-

lèrent la ville, et le plus terrible spectable s'offrit aux yeux des habitants. Une lueur brune et rougeâtre, s'éclairant d'embrasements soudains, montrait le ciel en feu à tous les points de l'horizon; un grondement pareil à celui des cratères s'élevait de tous côtés; c'était un ouragan de flammes, et l'air manquait aux poitrines.

On se prépara à une énergique résistance. Pendant qu'une partie de la garnison et la milice couraient aux armes pour attendre l'ennemi qui pouvait s'être fait précéder de l'incendie comme d'une invincibile avant-garde, d'autres se répandaient autour des remparts, et, munis de gaules et de branchages, abattaient les flammes. On y mit tant d'intrépidité, de persistance et d'habileté, que le fléau, se détournant, épargna, à la gauche des remparts, les ravins boisés des Beni Melek, et sembla chercher, en courant vers Stora, un point moins défendu. De ravin en ravin ce fut une avalanche de feu, les flammes semblaient précipiter leur course pour arriver avant les secours au village maritime; mais la garnison, les pompiers, les volontaires avaient vu le danger, ils couraient entre deux haies de flammes sur la route de Stora. Ils arrivèrent, montèrent comme à l'assaut, sur les pentes de l'amphithéâtre qui domine le port, et recommencèrent la lutte. Cette fois il fallut opposer à la dernière rage du feu des moyens plus énergiques. Cinq cents hommes ouvrirent une large tranchée, et le village fut préservé. Il était temps; telle était la violence de l'incendie que les arbres s'allumaient avant que la flamme ne les eût atteints.

Le même jour Bou Dali put apprendre que les chrétiens avaient vaincu l'enfer, dont il les avait enveloppés, et que les tribus seules avaient dû fuir leurs gourbis incendiés, tristes résultats de l'emploi d'un si grand moyen.

Les incendiaires reprirent cependant leur œuvre en détail. Le 29 du même mois, ils brûlèrent le blockhaus de Dar-Ali; le lendemain, une grande baraque du génie à l'Oued Zerga (1). Dans les cendres, ils recueillirent les fers des charpentes et les portèrent aux armuriers de la Kabylie. Le blockhaus de Dar-Ali,

(1) Oued Zerga — Grand'halte, maintenant St-Charles.

comme celui d'Eddis, se trouvait démonté, suivant les ordres prescrits par le général Baraguay-d'Hilliers et devait être transporté à Philippeville. On s'aperçut trop tard que ce désarmement était prématuré, et les postes de garde allaient être rétablis quand l'ennemi brûla ainsi leurs abris.

Le brigandage infesta alors la route de Constantine avec plus d'audace qu'auparavant.

Le 10 octobre, ce fut une troupe de cavaliers qui attaqua un convoi de voituriers et réussit à enlever des chevaux, bien que les conducteurs, qu'un ordre de la place avait obligés de s'armer, eussent fait quelque résistance. Le même jour, des chasseurs, habitants de la ville, allaient tomber dans une embuscade, lorsqu'ils furent prévenus et détournés par des indigènes alliés.

Le colonel Barthélemy résolut alors de rendre les tribus responsables des attaques commises sur leur territoire. Il convoqua les cheïkhs à Philippeville, le 19 décembre, leur promit de les protéger énergiquement contre toute prise d'armes des insoumis, mais aussi les assura qu'il serait sans pitié pour toute tribu qui se laisserait intimider par les maraudeurs et ne protégerait pas les voyageurs européens et indigènes.

Les douars s'empressèrent d'organiser des postes de surveillance. Cependant, le 23 du même mois, une voiture, faisant le service du blockhaus de la plaine, fut attaquée par six cavaliers, qui, passant au galop autour d'elle, déchargèrent leurs armes sur ceux qu'elle contenait; personne ne fut atteint. C'était peut-être la dernière protestation des Medjadjas; ils se soumirent le lendemain.

Ces troubles, ces résistances, ces levées de boucliers et la ruine de Si Zerdoude avaient peu attiré l'attention: ils n'eurent pas l'honneur d'un bulletin. Tous les yeux étaient fixés sur les autres provinces, où la guerre avec Abd-el-Kader était autrement sérieuse. Mais une ordonnance royale du 23 octobre 1843 confia au général duc d'Aumale le commandement de la division de Constantine, en remplacement du général Baraguay d'Hilliers, et le jeune prince, que la prise de la smala d'Abd-el-Kader venait d'illustrer, arriva à Philippevlile dans la nuit du 30 novembre. C'était comme administrateur qu'il allait cette fois faire

ses premières armes. Il se montra, dans les réceptions officielles, très au courant des affaires locales, et annonça qu'il ambitionnait la gloire de faire connaître et prospérer cette partie de l'Algérie, dont la richesse était proverbiale sous la domination romaine.

Les tribus nouvellement soumises vinrent, selon l'usage, renouveler devant le prince leurs assurances d'amitié, et lui firent cortége jusqu'à la limite de leur territoire.

Rendu à Constantine, le prince prit possession de son commandement, et conduisit peu de temps après dans le Sud une colonne qui chassa de Biskra le khalifa qu'Abd-el-Kader y faisait soutenir par ses troupes régulières.

Le théâtre de la guerre était éloigné ; mais cette heureuse expédition n'en influa pas moins favorablement sur le reste de la province. Bou-Dali était revenu au mois d'avril chez les Beni-Toufout ; il ne voulut pas sortir des montagnes pendant l'éloignement des troupes. Prêt à profiter d'une défaite, il n'entendit que le retentissement de la victoire et n'osa remuer. Il se borna à présider les marchés et à bien vivre aux dépens des tribus insoumises. Sa présence dans le voisinage paraissait d'ailleurs si peu redoutable, qu'un arrêté du 22 mars créa à El-Arrouch, c'est-à-dire à côté du territoire même des Beni-Toufout, un village de cent vingt familles, et que l'on s'occupa d'y établir, en avril, quelques colons. Quelques temps après la prise de Constantine, et au moment de sa première reconnaissance sur Stora, le général Négrier avait établi un camp à El-Arrouch, d'abord pour étudier le pays, et plus tard pour assurer ses communications avec la mer. Les environs d'El-Arrouch n'étaient alors que des terres incultes et d'immenses pâturages ou d'espaces couverts de broussailles ; le peu de culture qui était fait sur le flanc des côteaux appartenait aux indigènes de la tribu des Eulma.

Sur la demande du duc d'Aumale, un arrêté ministériel donna au centre d'El-Arrouch une existence légale, en lui allouant un territoire fertile d'une étendue de 1,600 hectares. Une partie des maisons déjà construites par l'armée furent successivement concédées à une population d'un centaine d'habitants, presque tous anciens militaires.

On avait établi en même temps, à 3 kilomètres environ d'El-Arrouch, sur un plateau dominant le cours de l'Oued En-Neça, une belle ferme à murs crénelés, avec réduit, dite du 3e bataillon d'Afrique, qui tenait garnison à El-Arrouch. La banlieue de Philippeville se peuplait, les emplacements de trois villages avaient été indiqués et les premiers travaux avançaient rapidement. La ferme Brincard devenait le village St-Antoine. Deux centres agricoles, Valée, sur la rive gauche du Saf-Saf, et Damrémont, sur la rive droite, avaient reçu quelques colons. Un arrêté du mois d'août délimita leurs circonscriptions territoriales (1).

Cette année 1844 sembla cependant un temps d'arrêt, tant les progrès avaient d'abord été rapides et remarquables. Le commerce des laines ne s'était pas encore relevé des interdictions qui l'avaient interrompu si malencontreusement en 1841 et 1842. Les constructions s'étaient ralenties. Ce n'est pas sans qu'un peu de découragement et d'inquiétude se fût répandu dans le pays. La faute était irréparable, mais elle fut atténuée

---

1) Saint-Antoine, situé à 6 kilomètres de Philippeville, sur la route de Constantine, dans la vallée du Zéramna, était le premier point où l'Administration distribua des terres de culture. Il fut établi au centre d'une prairie marécageuse, sur laquelle la troupe exécuta des fossés de dessèchement. Trois ou quatre cultivateurs s'y étaient déjà établis, et le 20 août 1844, ce point, connu jusque-là sous le nom de ferme Brincard, du nom du capitaine du génie qui avait dirigé les premiers travaux, fut constitué sous le nom de Saint-Antoine. Il lui fut attribué un territoire d'environ 700 hectares, divisés en quarante lots ; mais l'insalubrité de ce quartier était grande et les fièvres paludéennes y faisaient de nombreuses victimes.

Quant au village de Valée, situé sur une petite colline dans la plaine du Saf-Saf, il recevait directement la brise de mer, et était par conséquent plus sain ; on lui attribua un territoire de 600 hectares. Valée, qui n'était situé qu'à 6 kilomètres de Philippeville, fut tout d'abord, grâce à son heureuse position, l'objet de prédilection des habitants de la ville qui, la plupart, voulurent s'y construire des maisons.

Enfin Damrémont, à 7 kilomètres sur la rive gauche du Saf-Saf, était dans une situation analogue à celle de Saint-Antoine, c'est-à-dire dans une plaine marécageuse, d'une insalubrité désastreuse. Mais alors l'expérience nous manquait, nous faisions nos premiers essais de colonisation.

par les travaux entrepris pour la viabilité des lignes de communication avec Constantine et les nouveaux centres. Emprisonnés pour ainsi dire dans un rayon très-restreint, les colons n'avaient guère jusqu'alors exercé leur activité que sur les jardins avoisinant la ville. Cent soixante-six concessions avaient mis cent dix-neuf hectares en culture maraîchère. Cependant, cent cinquante-sept hectares de la banlieue, dans les vallées du Saf-Saf et du Zéramua, étaient défrichés et cultivés, et l'on avait commencé de nombreuses et importantes plantations de mûriers.

La pépinière publique, créée en 1841, reçut assez de développement pour aider à ces premiers efforts. Son habile directeur, M. Riquier, expérimentait la culture des plantes exotiques et préparait aux colons des ressources inépuisables. Quinze hectares s'y trouvaient aménagés et étaient en partie plantés et arrosés. Hors de la ville et dans la ville, les améliorations se poursuivaient. La route de Stora fut rectifiée et élargie. Quatre cents mètres de canaux souterrains conduisirent les eaux à la mer. Une horloge publique mesura le temps, au sommet d'un pavillon construit sur l'hôpital militaire.

Les travaux militaires, conduits avec activité, avaient terminé le mur d'enceinte du côté de l'Est et l'avaient conduit jusqu'aux escarpements de la route de Stora. Les maçonneries de la porte de ce côté s'élevaient rapidement. Enfin, l'installation de la garnison se trouvait améliorée par l'appropriation définitive de la caserne du Fort-de-France.

L.-Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'Armée.

(*A suivre.*)

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506-1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110 et 111.)

XXVI.

LETTRE DE HERNANDO DE QUESADA, INGÉNIEUR, A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE.

Oran, 24 novembre 1538.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

J'ai toujours eu le plus grand soin d'informer Votre Majesté de ce qui se passe de ce côté, afin qu'elle pût aviser en temps utile ; mais, bien que depuis longtemps déjà j'aie appelé son attention sur diverses choses très-importantes, j'attends toujours qu'elle veuille bien me faire connaître ses volontés.

Si je ne craignais de mécontenter Votre Majesté, puisqu'il n'y a personne qui la sollicite là-bas, je serais moi-même le messa-

ger qui irait l'informer de tout ce que l'on a fait ici et de tout ce qui reste à faire. S'il doit être donné suite aux fortifications projetées, il faudrait que Votre Majesté ordonnât qu'on nous fournît les choses dont nous avons un pressant besoin : il importe qu'on ne fasse pas fausse route et qu'on termine sans retard lesdits travaux. J'ai dressé le plan d'un retranchement qu'on pourrait faire à la porte de mer et qui serait avantageux sous tous les rapports : la ville serait alors plus resserrée et plus forte. J'aurais été heureux de pouvoir placer sous les yeux de Votre Majesté ce plan, qui a été approuvé par Pedro de Godoy et les autres capitaines qui résident en cette ville.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien m'envoyer l'argent nécessaire et des hommes, au nombre de cent ; elle doit se souvenir qu'elle avait décidé qu'on m'en donnerait 150. Je demande aussi qu'on me débarrasse des malades et de ceux qui ne savent pas travailler, afin que je puisse terminer promptement toutes ces constructions. Votre Majesté peut être assurée que nous ne perdons pas une heure, et que tout ce qu'il est possible de faire sera fait.

XXVII.

Mémoire sur les affaires d'Alger (1).

.... 1533.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Ceux qui gouvernent Alger sont Hacen Agha (2) et, en son absence, Hadj-Pacha et le caïd Ali Sordo.

(1) Cette pièce paraît être un rapport d'un des agents secrets que l'Espagne entretenait à Alger.

(2) Khaïr ed Dîn venait de partir pour Constantinople. Cet Hacen Agha, homme habile et énergique, était un renégat sarde ; « digne émule de Khaïr ed Dîn, dit la *Chronique arabe de Barberousse*, il avait fait tous ses efforts pour mériter la haine des chrétiens. » C'est le même qui, huit ans plus tard, défendit Alger contre Charles-Quint.

Il y a dans la ville environ 1,800 Turcs.

A Ténès.....	25 avec un caïd rénégat.
A Bresk (1).....	10.
A Cherchêl.....	30.
A Médéa.....	150.
A Miliana.....	100.
A Tedlès.....	60.
A Benora (2) (Zemmora).	20.
A Djîdjel	20.
A Collo.....	20.
A Constantine.....	300.

En tout, le nombre des Turcs peut s'élever à 2,600. On compte dans Alger 3,000 familles maures et 300 juives.

Hacen Agha campe dehors, en ce moment, avec 700 Turcs, 1,000 cavaliers et 2,000 fantassins arabes. Huit fustes de guerre, montées par 300 Turcs, ont rejoint l'escadre française : deux de ces navires ont été capturés, l'un, par D. Alvaro (de Bazan), l'autre, par les gens de Carthagène.

Les Arabes sont si maltraités par les Turcs, qu'ils en sont venus à désirer de voir les chrétiens maîtres d'Alger. Ils savent que les Arabes de la banlieue d'Oran entrent, quand ils veulent, dans cette ville, vendent leurs marchandises, sont bien payés, et sortent, sans que personne les inquiète. Aussi disent-ils que, si Alger était au pouvoir des chrétiens, ils pourraient faire comme on fait à Oran, et conserver ce qu'ils possèdent. Les Turcs enlèvent les femmes, et lorsque les Arabes se plaignent, personne n'ose leur faire justice,

(1) « Brescar, dit Marmol, est une petite ville fermée de murailles, avec plusieurs anciens bâtiments et autres antiquités romaines. Le pays rapporte force blé, orge et lin, et nourrit quantité de troupeaux. Il y vient les meilleures figues de l'Afrique. » — En 1531, un tremblement de terre renversa l'enceinte fortifiée de Bresk. Ce renseignement nous est fourni par un document espagnol qui porte la date de 1535. La ville de Bresk n'existe plus ; lorsque le docteur Shaw la visita en 1726, elle était déjà abandonnée.

(2) Nous avons vainement cherché ce nom dans le *Tachrifat* Notes sur l'administration de l'ancienne Régence, par A. Devoulx.)

Voici quelques détails sur l'armement d'Alger :

Dans le château d'*en haut*, il y a trois canons pierriers et cinq demi-canons ou sacres (1) ; à la grosse tour, près de la porte Bab-el-Oued, deux canons et deux sacres ; à l'angle de cette porte, du côté de la mer, quatre canons ; de ce dernier point jusqu'à la porte en face de l'île, dix-sept pièces ; de la porte de l'île jusqu'à la grande mosquée, dix pièces de bronze et quatre en fer : une de ces dernières est une forte couleuvrine (2) ; entre la mosquée et l'arsenal, vingt-une pièces, dont six petits canons en fer ; entre l'arsenal et la porte Bab-Azoun, huit pièces, et sur cette même porte, deux petits fauconneaux. (3)

Huit navires sont mouillés dans le port. Le plus grand compte dix-sept bancs de rameurs. On fabrique du biscuit en grande hâte. On en fait aussi à Médéa et à Miliana, ce qui ne s'était jamais vu. Toutes les semaines, de nombreux convois de chameaux et de mulets entrent dans la ville, et le biscuit qu'ils apportent est déposé dans certaines maisons appartenant à Barberousse.

Les habitants sont inquiets, parce qu'ils ont entendu dire que l'empereur était sur le point de faire la paix avec le roi de France ; d'un autre côté, comme ils savent que le sultan prépare une grande *armada*, ils se rassurent un peu.

XXVIII.

Mémoire du capitaine Ochoa d'Ercilla sur les affaires du Roi de Tunis.

Sans date (1533).

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Le capitaine Ochoa d'Ercilla a été, comme il en informe le

(1) *Sacre*, demi-canon, quart de couleuvrine, dont le calibre était de 10 à 12 livres vénitiennes (3 à 4 kilogr.).

(2) *Culebrina*, couleuvrine, canon très-long et très-mince. Il y avait des couleuvrines de différents calibres, depuis 30 livres (9 à 10 kilogr.) jusqu'à 120 livres (36 à 37 kilogr.).

(3) *Falconete*, fauconneau ou sacret ; on lançait avec cette petite pièce d'artillerie des boulets en plomb de 3 livres (0 k. 906).

conseil de Sa Majesté, longtemps prisonnier du roi de Tunis, et, à peine arrivé à Tolède, il s'empresse de lui communiquer les observations qu'il a recueillies pendant sa captivité.

Il décrit un peu longuement la ville de Tunis et ses deux faubourgs (Bab-el-Souika et Bab-el-Djezira.) — « La ville de Tunis, dit-il, qui n'a qu'une mauvaise enceinte, sans fossés ni parapets, compte à peine 6,000 habitants. Elle était plus peuplée autrefois ; mais aujourd'hui elle est comme abandonnée ; beaucoup de maisons tombent en ruines. La Kasba, entourée d'un mur en meilleur état que celui de l'enceinte de Tunis, est située dans la partie haute de la ville ; elle couvre une étendue assez considérable. La population des deux faubourgs, composée de Maures et d'Arabes, s'élève à 14.000 âmes ; elle a diminué comme celle de la ville. Le roi ne réside jamais dans l'un ou l'autre faubourg, car il est fort mal vu des habitants, qui ne lui obéissent que lorsqu'ils y sont contraints par la force. On ne trouve dans la ville et dans les faubourgs aucune artillerie. Dans la kasba, il y a un gros canon que le roi a fait fondre l'année dernière, deux autres pièces plus petites, une demi-couleuvrine et quatre sacres que les Maures de Tunis appellent *cristianiscos*, parce qu'ils ont été pris sur les chrétiens ; mais toute cette artillerie n'a ni trains, ni affûts, et je n'ai jamais vu, pour avoir soin de ces pièces et pour les servir, que quatre artilleurs (*lombarderos*), deux chrétiens et deux rénégats. »

. . . . . .

« Le roi de Tunis, Mouléï Hacen, est un homme de trente-cinq ans environ, bien fait, plus blanc que noir (*mas blanco que negro*), mais efféminé, ne s'occupant que de ses plaisirs, et tellement vicieux dans sa manière de vivre, qu'il n'est pas possible de le dire (1). Il habite rarement la ville et passe la plus grande partie de son temps dans ses nombreuses maisons de plaisance, chassant au faucon ou chantant et pinçant de la guitare au milieu de ses femmes. On dirait un coq au milieu des poules (2). Il a

(1) « Basta decir que él tiene cinquenta mancebos y sesenta mancebas, y lo peor es que estos moços son todos renegados. »

(2) « Como un gallo con las gallinas. »

300 esclaves chrétiens pour le servir, sans compter ses Arabes et 24 eunuques noirs. Il dépense beaucoup d'argent, et on ne sait pas comment il peut faire, car on m'a assuré que ses revenus ne s'élèvent guère qu'à 150,000 *doblas*. Il y a sept ans que Moulêï Hacen a succédé à son père. Il avait un grand nombre de frères et de sœurs ; mais, sur le conseil de sa mère, à laquelle il obéit toujours comme s'il était encore un enfant, il les a faits tous mourir. Deux de ses frères, plus âgés que lui, qui se trouvaient absents, ont seuls échappé au massacre. »

Le capitaine Ochoa parle ensuite de certains chrétiens qui habitent Tunis, *los Rebatines* (1), comme il les appelle. Il nous fait aussi connaître plusieurs particularités intéressantes, sur un des deux derniers frères de Moulêï Hacen, le prince Rechîd, héritier légitime du trône par droit de naissance, mais que les habitants de Tunis n'avaient pas voulu pour roi, parce qu'il était le *fils d'une négresse*.

(1) On sait que les rois de Tunis et les autres souverains du Mâghreb entretenaient à leur service des hommes d'armes chrétiens. On trouve à ce sujet des détails intéressants dans certains traités conclus avec les rois d'Aragon.

Les anciennes chroniques parlent aussi d'un noble vénitien, nommé Francesco Zuliani, qui fit longtemps la guerre en Afrique avec un corps de cavaliers pour le compte d'un roi de Tunis. Voici comment l'historien Ebn Khaldoun explique la présence des soldats chrétiens dans les armées africaines : « Les rois du Mâghreb, dit-il, ont pris la coutume d'enrôler des troupes franques ; ils le font, parce que leurs compatriotes, en combattant, feignent toujours de fuir, puis, se retournant, reviennent fondre sur l'ennemi ; les Francs, au contraire, combattent en restant inébranlables à leur poste. » — « Les *Rabatins* de Tunis, dit Marmol, ainsi appelés parce qu'ils habitaient un des faubourgs de la ville (*Rabat*), descendaient de ces chrétiens mus arabes que Jacob Almansor, de la lignée des Almohades, avait fait venir d'Espagne pour la garde de sa personne et pour s'en servir à la guerre. Passant par Tunis, il en laissa quelques-uns au gouverneur de ce royaume. Les Rabatins, tous gentilshommes, étaient fort riches et fort vaillants, et les rois en faisaient grand état, parce qu'ils s'opposaient à la furie des Arabes. Lorsque Charles-Quint s'empara de Tunis, ils entrèrent à son service, repassèrent en Europe avec lui, et se répandirent en divers endroits, où il leur donna quelques appointements. »

Les autres paragraphes du mémoire sont consacrés à expliquer les circonstances qui doivent déterminer l'empereur à empêcher Barberousse de s'établir dans Tunis, si, comme il paraît certain, il médite le projet d'attaquer cette ville. A ce sujet, le capitaine Ochoa raconte le voyage de Barberousse à Constantinople, où le sultan Souleïman vient de l'appeler, pour lui confier les hautes fonctions de capitan-pacha (1).

« Sa Majesté, dit-il, a certainement été informé du départ d'Alger de Barberousse ; mais elle ignore sans doute que c'est sur l'ordre exprès du Sultan qu'il s'est rendu en Turquie. Au mois de mai dernier, lorsque je me trouvais encore à Tunis, il vint dans cette ville un ambassadeur du Grand-Turc avec des lettres pour le roi et pour le cheikh de l'île de Djerba. Souleïman leur faisait savoir qu'il avait donné l'ordre à Barberousse de partir pour Constantinople et d'amener avec lui tous les corsaires turcs qui se trouvaient dans ces parages. Il priait le roi de Tunis et le cheikh de ne plus accueillir dans leurs ports ceux de ces corsaires qui refuseraient de se joindre à Barberousse et de l'accompagner en Turquie, ce qui les obligerait de regagner l'archipel. — Barberousse est parti d'Alger avec dix galères et dix fustes. Il parcourut d'abord la mer Tyrrhénienne, où il se réunit à un autre capitaine turc nommé Deli-Zouf, qui commandait douze grandes fustes et une galère venitienne qu'il avait capturée quelques jours auparavant. Dans le canal de Piombino, les deux corsaires rencontrèrent une flottille de navires génois, qu'ils prirent et brûlèrent après un rude combat. Deli-Zouf fut tué pendant l'action, non par les chrétiens, mais par le propre capitaine de sa galère, qui lui tira un coup d'arquebuse à bout

(1) Les galères chrétiennes, commandées par l'amiral André Doria, avaient fait subir à la Porte de grandes pertes dans les mers du Levant ; les villes de Coron, de Patras, de Lépante étaient occupées par des garnisons espagnoles. Comprenant la nécessité de mettre à la tête de la flotte ottomane un homme vaillant et expérimenté qui rétablit sa réputation, le Sultan songea à Khaïr-ed-Dîn ; c'était, en effet, le seul, comme dit Paul Jove « qui pût être comparé à Doria par âge, par expérience des choses marines, par vigueur d'esprit et par l'honneur d'avoir conquis un royaume. »

portant. Les douze fustes de Deli-Zouf et la galère vénitienne se rallièrent d'abord sous le commandement de Barberousse, qui se dirigea vers l'île d'Elbe et surprit la ville de Rio, dont tous les habitants furent réduits en servitude ; mais, quelques jours après, sept desdites fustes, profitant d'une nuit sombre, restèrent en arrière et ne reparurent pas (1). Barberousse continua sa route et arriva à Constantinople avec vingt-six navires. »

Le capitaine Ochoa déclare ensuite qu'il lui paraît plus facile de se rendre maître de Tunis que d'Alger ; toutefois, il est convaincu que, si cette dernière ville était prise et occupée, le reste de l'Afrique tomberait promptement au pouvoir de Sa Majesté. Il dit aussi qu'il faut s'emparer de l'île de Djerba. Quant à la Goulette, il assure qu'elle ne peut opposer aucune résistance. Enfin, il pense que, pour l'expédition contre Tunis, il suffirait de 6,000 hommes et de 20 ou 24 galères, avec 10 ou 12 bâtiments de transport.

Cette relation, examinée avec intérêt par le Conseil, et placée sous les yeux de l'empereur, fut prise en sérieuse considération. On lit au *verso* de la dernière feuille que, par ordre de Charles-Quint, copie dudit mémoire fut envoyée au prince André Doria.

XXIX

Lettre de D. Inigo de Vallejo Pacheco, gouverneur de Hone, a Sa Majesté (2).

Hone, 13 mars 1534.

(Arch. de Simancas. — »

Le 4 mars, j'ai écrit à Votre Majesté pour lui donner avis que Mouléï Mohammed était arrivé à Tlemsên. Ce que j'ai aujourd'hui à lui faire savoir, c'est que les 9, 10 et 11 de ce mois, j'ai reçu trois rapports de divers espions maures qui m'avertissent habituellement de ce qui se passe dans l'intérieur du pays. Les renseignements, qui jusqu'à ce moment m'ont été fournis par ces Maures, ont toujours été exacts, et je dois croire ce qu'ils m'ont dit.

Il paraît que le roi de Tlemsên se prépare à venir attaquer cette ville avec toutes les forces dont il dispose ; les cheïkhs arabes du royaume se sont tous ralliés à lui et ont promis de le servir fidèlement dans cette entreprise de Hone. Ces Maures m'ont dit également que le fils de Barberousse a offert à Mouléï Mohammed de l'artillerie, et même son assistance, s'il la demandait ; ils affirment que le roi partira le 15 avril au plus tard, et ils me conseillent de me tenir sur mes gardes le mieux que je pourrai. Mouléï Mohammed ne parle pas d'autre chose avec les cheïkhs qui viennent le voir. Je m'empresse d'informer Votre Majesté de ce projet du roi de Tlemsên, afin qu'elle prenne les mesures qu'elle jugera convenables.

(1) Les capitaines de ces navires accusaient Barberousse d'avoir fait assassiner Deli-Zouf.

(2) Nous avons vu que, dans les premiers mois de 1531, la guerre avait éclaté entre le roi de Tlemsên Abd Allah et son fils le prince Mohammed. Au mois de juin de la même année, le docteur Lebrija, corrégidor d'Oran, sollicitait des instructions du gouvernement espagnol pour savoir quelle conduite il devait tenir à l'égard du jeune prince révolté et des gens qui marchaient avec lui. Au mois d'août suivant, le désordre était à son comble dans le royaume de Tlemsên : le roi et son fils continuaient à se faire la guerre, et tout le pays était soulevé. Enfin, au mois de septembre, le corrégidor d'Oran entamait des négociations avec le roi de Tlemsên, tout en continuant à promettre à son fils les secours de l'Espagne. — A partir de cette époque, les documents nous manquent et nous ne savons rien des événements survenus dans le royaume de Tlemsên. Pendant ces deux ans, voici ce qui s'était passé : le roi Abd-Allah était mort en 1533, après avoir désigné, pour lui succéder, un de ses fils qui portait le même nom que lui ; mais les Turcs, soupçonnant que le prince Abd-Allah était l'allié secret des Espagnols, avaient si bien fait par leur influence croissante, que son frère Mohammed avait été choisi pour roi par les cheïkhs arabes. Ce dernier n'était autre que ce même Mouléï Mohammed qui, en 1531, s'était révolté contre son père, et recherchait alors l'appui de l'empereur Charles-Quint. Désespérant de s'emparer de Tlemsên et s'étant sans doute brouillé avec les Espagnols, qui promettaient toujours de l'aider et ne faisaient rien pour lui, il s'était d'abord retiré à Fez, et de là, était venu à Alger, où les Turcs l'avaient eux-mêmes appelé.

Je ne sais si Votre Majesté a vu les autres lettres que j'ai écrites à l'Impératrice, notre souveraine, où je lui faisais connaître l'étendue de cette place, qui a 1500 *estados* (1) de muraille, et seulement 400 soldats et 80 lances. Que Votre Majesté n'en doute pas : pour garder cette enceinte, c'est bien peu de monde. Je prends d'ailleurs les meilleures précautions pour parer à tout ce qui pourrait arriver, et, avec l'aide de Notre Seigneur, je ferai mon devoir, comme il convient au service de Votre Majesté.

L'époque où Esteban Salvador était obligé d'approvisionner cette place est déjà loin, comme peut s'en assurer Votre Majesté par le marché qu'elle a fait passer avec lui. En ce qui concerne l'entretien et les dépenses de cette ville, il y a une bien grande négligence. Les fournisseurs n'envoyent rien, bien que je leur aie écrit plusieurs fois. Ils disent qu'ils n'ont reçu aucune injonction à ce sujet. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien donner des ordres, pour que cette place soit approvisionnée, sans perte de temps, en raison de ses pressants besoins.

Aujourd'hui même sont arrivés ici deux chrétiens esclaves, l'un, vieux chrétien, et l'autre, maure du royaume de Grenade, lesquels étaient prisonniers dans Alger. Lorsque Moulêï Mohammed partit de cette ville, le 12 février dernier, pour venir à Tlemsên, un Turc, le maître de ces deux esclaves, l'accompagna comme kaïd et commandant de l'escorte que le fils de Barberousse avait donnée au roi. Le Turc emmena avec lui ces deux chrétiens pour qu'ils le servissent pendant le voyage.

Ces prisonniers nous ont appris les nouvelles suivantes d'Alger :

Le pays occupé par les Turcs n'est pas tranquille : sur plusieurs points, il y a eu des soulèvements, et un cheïkh maure, nommé Marzo (Marzouk) (2) leur fait la guerre et tient Alger bloqué. Le jour même de leur départ, six fustes qui se trouvaient dans le port en sont sorties pour faire une croisière contre les chrétiens.

(1) *Estado*, mesure de la hauteur d'un homme. — Ce mot ne s'emploie ordinairement que pour donner la mesure de certaines hauteurs ou profondeurs.

(2) *Marzouk*, nom que l'on donne en Algérie aux mulâtres.

Les mêmes captifs nous ont dit que deux bâtiments de commerce français étaient mouillés dans le dit port ; mais que la plus grande partie du chargement de ces deux navires se composait de poudre et de métal pour faire des canons. Deux esclaves de la même nation sont occupés à fondre ce même métal, et ils ont déjà fabriqué 12 ou 14 excellentes pièces d'artillerie (1).

Il paraît aussi que les Turcs et les Maures sont en grande crainte, parce qu'ils ont appris les armements que fait Votre Majesté, et que les Français leur ont dit que votre intention était d'envoyer contre eux soixante mille hommes.

XXX.

Lettre de Don Iñigo de Vallejo Pacheco, gouverneur de Hone, à Sa Majesté.

. Hone, 26 avril 1534.

(Arch. de Simancas. — »).

Ces jours passés, j'ai écrit à Votre Majesté pour l'informer que j'avais eu des nouvelles du roi de Tlemsên par divers espions maures venus en cette ville ; j'ai su par eux que Moulêï Mohammed avait réuni des troupes pour nous attaquer, et que le 20 de ce mois, il avait passé une revue de son armée, prête à le suivre où il voudrait la conduire.

Un de ces espions m'a dit qu'un courrier d'Alger avait apporté au roi une lettre dans laquelle on lui annonçait la mort de Barberousse. En apprenant cette nouvelle, Moulêï Mohammed a été consterné : il s'est jeté par terre, pleurant et témoignant la plus grande affliction ; puis, s'étant relevé, il a dit à quelques-uns des principaux cheïkhs qui se trouvaient en ce moment

(1) Tambien dizen que en el puerto de Argel, quedavan dos naos francesas, que avian ido alli à contractar, y la mayor parte de la mercaderia que llevaban era polvo y metal para hazer artilleria y que dos cautivos franceses que estan alli la hunden y an hecho hasta doze ó catorce piezas muy buenas.

avec lui, que, puisque *son père* Barberousse était mort, il n'y avait plus rien à faire, et il les a engagés à retourner chez eux, jusqu'à ce qu'il connût la vérité à ce sujet, et qu'il eût trouvé de nouveau, auprès des Turcs, aide et protection. Les cheïkhs, ayant entendu le discours du roi, sont partis, mais en disant de lui beaucoup de mal.

D'autres espions prétendent que le roi a reçu d'Alger une seconde lettre qui dément la première : Barberousse ne serait pas mort, mais on ne sait pas ce qu'il est devenu. Quelques-uns disent même que, si Moulèï Mohammed ne veut plus faire la guerre aux chrétiens, c'est parce qu'il a toujours été un homme de peu de cœur, vicieux à l'excès, et ne songeant qu'à extorquer de l'argent à tout le monde. Ils racontent qu'il a fait venir d'Alger deux femmes avec lesquelles il s'était marié dans cette ville, et deux autres qu'il avait emmenées avec lui à Fez, à l'époque où il était brouillé avec son père. Depuis qu'il est à Tlemsèn, il s'est déjà marié seize fois, et il ne sait faire autre chose que des noces ou demander de l'argent aux Maures, aux Juifs et aux Arabes (1).

Tous nos hommes, fantassins et cavaliers, travaillent jour et nuit pour mettre la place en état de défense, depuis que la nouvelle nous est venue que le roi de Tlemsèn voulait l'assiéger. Ils sont littéralement rendus de fatigue. De plus, ils manquent d'argent, sont criblés de dettes et dénués de tout. On doit aux soldats le dernier quartier de l'année passée et celui de l'année qui court. Quant à la cavalerie, elle n'a rien reçu depuis dix-huit mois (2).

Il n'y a dans la ville aucun approvisionnement de vivres appartenant à Votre Majesté. Les marchands, en petit nombre, qui apportent quelques provisions, ne veulent plus les vendre à crédit à la troupe, et celle-ci est réduite aux plus tristes ex-

(1) « Despues que està en la ciudad, se ha casado diez y seis vezes, y no entiende en otra cosa, sino en bodas y pedir dineros à Moros, y Judios y Alarabes. »

(2) Pendant tout son règne, mais surtout au commencement, Charles-Quint fut toujours en grande pénurie d'argent. Non-seulement la solde des gens de guerre dans les villes frontières n'était jamais régulièrement payée, mais plus d'une fois l'empereur se vit obligé de licencier ses troupes, parce que son trésor était vide. »

trémités. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien ordonner à Francisco de Cortinas, payeur de cette garnison, qui se trouve en ce moment à la Cour, de prendre de promptes mesures pour que ces marchands soient payés. Les soldats, en se voyant secourus, serviront avec une meilleure volonté, et la nécessité ne les contraindra plus à me demander chaque jour la permission de s'en aller. Leur dénûment est tel, qu'ils n'ont pas même de quoi acheter une sardine, bien qu'il y en ait en abondance (1).

Les marchands de Malaga et des autres ports d'Espagne ne veulent plus venir à Hone, parce qu'ils savent que nous n'avons pas d'argent pour payer ce qu'ils pourraient nous apporter (2).

XXXI.

Lettre de Peñafan de Ribera, commandant de Bougie, à Sa Majesté l'Empereur.

Bougie, 17 mai 1534.

Arch. de Simancas. — Estado. Legajo 461

I.

Ahmed ben el-Kadi s'est mis à courir le pays avec beaucoup de monde. Le 8 avril dernier, dans la matinée, étant sortis pour faire du bois, nous fûmes attaqués par ce cheïkh. Les ennemis

(1) « En esta ciudad no hay mantenimientos ningunos de Vuestra Majestad. Los mercaderes que aqui traen bastimentos son pocos y no los quieren fiar à la gente, de manera que padecen extrema necesidad. A Vuestra Majestad suplico les haga merced de mandar à despachar à Francisco de Cortinas, pagador desta ciudad, que en la corte de Vuestra Majestad està, que estos mercaderes sean pagados con brevedad, porque sirba con mejor voluntad la gente, y que la necesidad no les costringa à que me pidan cada dia licencia para se ir y porque no alcançan dinero para comprar una sola sardina, aunque haya (abundanzia). »

(2) Il n'est plus parlé de Hone dans les autres documents. Cette ville fut abandonnée par les Espagnols cette même année ou l'année suivante. « On en renversa le fond en comblé les fortifications, on n'y laissa pas même une maison debout. Tout fut si complètement rasé, que cette malheureuse cité ne s'est jamais relevée. »

s'étaient partagés en deux corps: l'infanterie, forte de mille hommes, était en avant, très-près de la ville ; la cavalerie, qui comptait 300 lances, se tenait sur le bord d'un ruisseau , à portée de *lombarda* (1). La garnison de Bougie, commandée par l'*adalid* (2) Martin Villalon, sortit de la place et engagea l'action. Le combat dura longtemps. Soixante-dix à quatre-vingt arquebusiers, qui se trouvaient avec la cavalerie, firent beaucoup de mal aux Maures. Il plut à Dieu de nous donner la victoire, et, suivant le rapport qui m'a été fait, les Maures ont eu plus de deux cents hommes tués ou blessés, ainsi qu'un grand nombre de chevaux. On a coupé une trentaine de têtes. Notre perte ne s'élève qu'à deux tués et deux blessés.

II.

Le soldat Ramirez, que j'avais envoyé à la Cour, est de retour à Bougie, et il m'a remis une lettre de Votre Majesté, datée de Tolède, de la fin de février. Je remercie Votre Majesté d'avoir bien voulu me permettre de faire partie de l'expédition qui sera tentée contre Alger, lorsque le moment sera venu (3).

III.

En ce qui concerne Barberousse, on l'attend toujours à Alger : deux navires, arrivés ces jours-ci, ont annoncé son retour. Il paraît qu'il revient avec une flotte nombreuse, et qu'il a donné des ordres pour que l'on fabriquât beaucoup de biscuit (4).

(1) *Lombarda*, ancienne escopette venue de Lombardie.

(2) *Adalid*, explorateur. Chaque commandant avait plusieurs *adalid* chargés de vérifier sur le terrain les rapports des espions indigènes, d'étudier la route à suivre, lorsqu'une expédition avait été projetée, ou de choisir le lieu le plus convenable pour l'établissement d'une embuscade. Berbrugger fait venir ce mot de l'arabe *ed-delil*, le guide.

(3) On voit qu'il était toujours question d'une expédition contre Alger.

(4) Dans le même temps que Charles-Quint songeait à poursuivre Khaïr ed Dîn jusque dans Alger, celui-ci s'occupait, de son côté, de la grande expédition qu'il méditait contre Tunis, et qui eut lieu, en effet, cette même année, au mois d'août.

IV.

La garnison de Bougie, qui se compose de 500 hommes, aurait besoin d'être augmentée. Il serait nécessaire de porter ce nombre à 600 avec 40 lances, parce qu'il y a deux forts à garder et bien des occasions où il faut attaquer ou se défendre, notamment pour faire de l'eau et ramasser du bois ou du fourrage. Dans la dernière affaire, j'ai été fort heureux que ma galiote revenant d'Espagne m'eût amené un renfort de 80 hommes.

V.

Il y a ici un forgeron, appelé maître Pierre, lequel, ayant tué un homme, a cherché un refuge dans l'église. En raison du grand besoin que l'on avait de cet homme, l'Impératrice, notre souveraine, a ordonné qu'on lui permît de sortir de l'église pour travailler de son état. On a fait une enquête sur l'affaire de ce forgeron, en indiquant le nom de l'homme qu'il a tué et celui de l'endroit qu'il habitait. Cette enquête a été envoyée à la Cour, et j'ai demandé que l'on fît un arrangement avec les parents du mort. Maître Pierre nous a rendu d'utiles services, soit pour raccommoder, soit pour fabriquer certains ouvrages en fer, et, si nous ne l'avions pas eu, nous n'aurions pu terminer aucun ouvrage. J'affirme qu'il n'est pas resté un seul jour sans travailler, et je prie Votre Majesté, en considération de ses bons services, de donner des ordres pour que l'on s'occupe de son affaire et qu'il obtienne son pardon (1).

VI.

La décision par laquelle Votre Majesté veut bien me faire remise du droit du cinquième (*quinto*) sur les prises que je pourrai faire avec ma galiote, sauf en ce qui concerne les Maures et les Turcs qui doivent servir sur les galères, me paraît juste. Je remercie Votre Majesté, et je désire qu'elle sache bien que Bougie

(1) Le fait raconté par le commandant de Bougie rappelle le certificat délivré au meurtrier Pedro de Arevalo.

n'est pas le Pérou, où l'on peut ramasser de l'or et des perles en courant le pays : en Afrique, on ne trouve que des Turcs ou des Maures (1).

XXXII.

Lettre du licencié Melgarejo, corrégidor d'Oran a Sa Majesté.

Oran, 24 mai 1534.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

El-Mansour, mezouar du roi de Tlemsên, nous a écrit, à Pedro de Godoy et à moi, une lettre dont j'envoie copie à Votre Majesté (2), et dans laquelle, comme dans beaucoup d'autres que j'ai reçues de lui, il supplie Votre Majesté de vouloir bien congédier promptement son frère l'ambassadeur maure, qui se trouve en ce moment à la Cour. El-Mansour a un grand désir de servir Votre Majesté, et il voudrait que son frère revînt de là-bas satisfait, afin que les Maures reconnaissent qu'il a eu raison de conseiller au roi son maître de se faire le vassal de Votre Majesté, — comme son père Moulêï Abd-Allah en avait l'intention (3), — en échange de la promesse que Votre Majesté le défendra contre tous les Maures rebelles et tous les Turcs qui sont en Afrique.

Le mezouar m'a écrit ces choses à diverses reprises, ainsi que

(1) « En lo que Vuestra Majestad me escrive de la merced que me ha hecho del quinto de lo que hiziera mi galeota por mar ò por tierra, salvo de los Turcos y moros porque estos son para las galeas de Vuestra Majestad, la causa es muy justa, quanto mas quiero que sepa Vuestra Majestad que Bugia no es el Perù, donde hay oro y perlas en las cabalgadas; aquì no hay sino Turcos y Moros. »

(2) Cette copie n'est pas jointe à la lettre du corrégidor.

(3) Il paraîtrait qu'en dernier lieu le roi de Tlemsên, Moulêï Abd-Allah avait résolu de rompre son alliance avec les Turcs et d'accepter celle de l'Espagne, puisqu'il avait envoyé un ambassadeur à Madrid. Ce fut peut-être à la suite de ce rapprochement que le prince Mohammed, n'ayant plus l'espoir d'être soutenu dans sa rébellion par les Espagnols, se retira d'abord à Fez et ensuite à Alger.

je l'ai dit à Votre Majesté; et comme il est le personnage le plus important du royaume, et que c'est par ses conseils que Moulêï Mohammed se laisse conduire, il me paraît convenable, dans l'intérêt du service de Votre Majesté, en ce qui touche cette frontière, de lui donner satisfaction, particulièrement parce que ses actions sont d'accord avec la bonne volonté qu'il témoigne dans ses lettres.

Refefa avait demandé au roi de Tlemsên de lui donner des soldats, avec lesquels il se posterait à Akbel et observerait les chemins, ne permettant à personne d'entrer dans Oran ou d'en sortir. El-Mansour ne se trouvait pas auprès du roi, lorsque Refefa (1) fit cette demande : il était occupé en ce moment à lever la *garrama* dans le royaume. Moulêï Mohammed répondit à Refefa qu'en l'absence de son mezouar, il ne pouvait pas faire la guerre aux chrétiens d'Oran, mais que si lui, Refefa, et d'autres Maures en avaient la fantaisie, ils pouvaient aller guerroyer contre les dits chrétiens. D'après cette réponse, beaucoup de Maures se joignirent à Refefa ainsi que 200 arquebusiers de la garde du roi. Ayant appris cela, El-Mansour envoya immédiatement l'ordre aux arquebusiers d'abandonner Refefa et de revenir à Tlemsên, les menaçant, s'ils n'obéissaient pas, de leur *mettre la tête où ils avaient les pieds* (2).

Cependant Refefa s'en était allé dans la montagne de Guiza. C'est un homme habile et rusé, qui s'est fait une certaine réputation sur cette frontière et nous a tué un grand nombre d'hommes. Hier, samedi, un quart d'heure avant l'aube, il entra avec 70 cavaliers dans El-Marza et se posta avec eux dans le ravin que nous appelons *Agua de Miguel*. Laissant dix de ses gens dans un certain endroit, nommé la *Herradura*, il pensa que le commandant de Mers-el-Kebir, quand il sortirait avec sa troupe, irait tout droit sur ce petit nombre de cavaliers, et qu'alors lui, Refefa, sortant tout à coup de son embuscade avec les 60 cavaliers

(1) Ce nom n'est pas arabe. C'était peut-être un Turc ou un renégat espagnol. Le corrégidor d'Oran dit un peu plus loin, en parlant de lui : este traydor de Refefa, — ce traître de Refefa.

(2) « Diziendo que los pornia la cabeza donde tenian los piés. »

qu'il avait gardés, surprendrait les chrétiens et qu'il en aurait bon marché.

Mais les choses ne se passèrent pas comme il avait espéré. Lorsque Refefa s'embusqua avec ses gens dans le ravin, trois chrétiens, qui avaient été aux tours de Ruy Dias chasser des pigeons, entendirent le bruit que faisaient les chevaux des Maures en toussant, et incontinent ils donnèrent avis à Hernando Arias de Saavedra, commandant de Mers-el-Kebir. Celui-ci envoya aussitôt 35 arquebusiers tourner par la hauteur l'endroit nommé *la Herradura*, ce qu'ils firent sans avoir été aperçus par les Maures, et lui-même, avec six lances et une petite troupe de gens de pied, il se porta en avant. Lorsqu'il arriva au ravin de l'*Agua de Miguel*, Refefa et ses cavaliers sortirent de leur embuscade pour tomber sur lui. Il y eut alors un moment où se donnèrent de bons coups de lance; mais les arquebusiers étant survenus firent beaucoup de mal aux Maures, qui, vigoureusement pressés d'autre part, furent obligés de se retirer en toute hâte.

Deux Maures blessés ont été faits prisonniers par les arquebusiers, et deux autres ont été tués. Nous avons aussi pris une jument et un cheval. De notre côté, pas un homme n'a été blessé; le cheval du commandant a seulement reçu un coup de lance. De cette manière, par l'œuvre du Saint-Esprit — c'était la veille de ce saint jour — Dieu a permis que Refefa fût confondu dans son projet astucieux. Je crois toutefois que Hernando Arias fera bien de prendre ses précautions, parce que ce traître de Refefa cherchera certainement à se venger (1).

Le cheïkh Hayn, pour lui et au nom du mezouar, m'a répondu au sujet de la lettre que j'avais écrite au roi de Tlemsên. Il m'invite à écrire de nouveau à Mouléï Mohammed, et il m'annonce que le roi doit nous envoyer un Juif, personnage considérable de sa maison, chargé de nous faire connaître sa volonté.

En conséquence, j'ai pensé, d'accord avec Pedro de Godoy, qu'il était convenable d'écrire une seconde fois à Mouléï Moham-

(1) Il paraît que ce Refefa était un rude et avisé compagnon, avec lequel il était important d'être toujours sur ses gardes.

med par le même courrier que nous a expédié le cheïkh Hayn et qui partira demain, et de le prier d'envoyer à Oran le Juif qu'il voudra, afin que nous sachions bien clairement ce qu'il demande, et que nous puissions instruire Votre Majesté de ce qui se passe.

Oran, 26 mai 1534.

Après avoir écrit à Votre Majesté la lettre qui précède (1), j'étais toujours dans le doute quant au motif qui avait déterminé le roi de Tlemsên à charger le cheïkh Hayn de traiter de la paix, et je ne m'expliquais pas pourquoi il ne m'avait pas écrit directement, ou n'avait pas communiqué ses intentions à l'ambassadeur de son père, qui se trouve à la cour de Votre Majesté. Aujourd'hui, j'ai reçu une réponse aux lettres que j'avais écrites à Tlemsên, à certaines personnes, en les priant de m'éclairer à cet égard, et de me faire connaître ce qu'elles avaient pu apprendre des projets du roi et du cheïkh Hayn. Ces personnes me disent que Mouléï Mohammed ne veut pas faire la paix avec les chrétiens, parce qu'il attend Barberousse. Si ce dernier revient et que son voyage ait été heureux, le roi se déclarera contre nous; si, au contraire, Barberousse ne revient pas, ou, quand même il reviendrait, s'il n'a pas réussi dans ses entreprises, Mouléï Mohammed s'empresserait de conclure la paix avec Votre Majesté. En attendant, il désirerait que, sans autre arrangement ou convention, on lui permît de percevoir dans Oran les droits accoutumés, que les communications restassent libres et que les relations ne fussent pas interrompues.

Je crois vrai, et je tiens pour tel, ce que me mandent ces personnes de Tlemsên, parce que j'ai su, par différentes voies, que le roi, se souvenant des bons services que lui a rendus Barberousse, lorsqu'il était à Alger, ne se déclarera jamais contre lui.

(1) La lettre datée du 24 mai. Celle-ci peut être considérée comme un *post-scriptum* de la première. Dans l'original, les deux dépêches sont écrites sur la même feuille.

XXXIII.

Lettre de l'Empereur a don Martin de Cordoba, comte d'Alcaudète (1).

Ségovie, 4 juin 1534.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Don Carlos etc., à vous, Don Martin de Cordoba, comte d'Alcaudète, notre capitaine-général et justicier de la ville d'Oran.

Sachez que notre bon plaisir et notre volonté sont de savoir de quelle manière le licencié Melgarejo, notre corrégidor dans ladite ville d'Oran, a rempli et exercé ses fonctions pendant tout le temps qu'elles ont duré; lui et les autres officiers de justice devront vous rendre compte de leur gestion, conformément aux dispositions que la loi faite par les Cortès de Tolède prescrit en pareil cas.

En conséquence, nous ordonnons :

Que vous preniez en vos mains le gouvernement et l'administration de la ville et de ses dépendances ;

Que vous exigiez et receviez du licencié Melgarejo et de ses officiers, dans le délai de trente jours, ainsi que le veut la loi, le compte de leur gestion ;

(1) Cette dépêche impériale est très-importante. Elle dispose qu'à l'avenir tous les pouvoirs, y compris *las varas del corregimiento*, les baguettes, c'est-à-dire le signe de la dignité du corrégidor, seront concentrés entre les mains du capitaine-général. — Don Martin de Cordoba fut nommé, par Charles-Quint, gouverneur d'Oran, le 4 juin 1534, et la lettre de l'empereur est datée du même jour. Il est permis de croire qu'il ne voulut accepter les hautes fonctions qui lui étaient offertes, qu'à la condition qu'il serait le seul maître et le seul administrateur dans Oran. — Nous avons dit que Don Luis de Cordoba, 2e marquis de Comarès, lorsqu'il abandonna son gouvernement, en 1531, était peut-être en désaccord avec le conseil de Castille ; mais il est très-possible que sa retraite fut seulement motivée par ce même contrôle d'un corrégidor indépendant, dont il aurait vainement demandé d'être affranchi. — Le comte d'Alcaudète fut gouverneur d'Oran, du 4 juin 1534 au 26 août 1558.

Que vous fassiez bonne justice et accordiez satisfaction aux plaignants, en vous conformant aux lois de nos royaumes;

Si, après information secrète, vous trouvez ledit corrégidor et ses officiers coupables en quelque point, que vous les fassiez appeler devant vous afin de les entendre, de découvrir la vérité et de nous la faire connaître ensuite ;

Que votre investigation se porte également sur les autres fonctionnaires civils de la dite ville d'Oran et des lieux qui en dépendent, afin de savoir s'ils y résident habituellement et s'ils remplissent convenablement leurs obligations ;

Que vous fassiez publier que toute personne qui aura quelque plainte à formuler contre eux, en raison du dommage qu'ils ont pu causer dans leurs fonctions, s'adresse à vous, et que justice lui soit rendue;

Que le dit corrégidor et les autres juges vous rendent compte de toutes les condamnations aux galères qu'ils auront prononcées, et de l'application faite par eux de cette peine. Si les amendes n'ont pas été payées exactement, vous aurez à les recouvrer et à les verser au Trésor;

Que vous vous informiez comment et de quelle manière les écrivains du Conseil, les notaires publics (1) et les autres officiers municipaux ont exercé leurs fonctions, et s'ils ont prélevé quelque chose de plus que ce qui leur est alloué par les tarifs de la ville ;

Que vous rendiez la justice en notre nom dans la ville d'Oran, jusqu'à ce que nous ayons nommé un autre corrégidor, si nous le jugeons à propos; en attendant, notre bon plaisir est que vous receviez, chaque jour, pendant tout le temps que vous occuperez les fonctions de juge, autant de maravédis qu'en recevait le licencié Melgarejo.

Charles-Quint prescrit ensuite les formalités à remplir par tous les fonctionnaires pour se démettre de leurs pouvoirs entre les mains du comte d'Alcaudète. Les délinquants à cet ordre seront punis selon les peines réservées à quiconque exerce indûment des fonctions qui ne lui ont pas été dévolues.

(1) Escribanos publicos del número, notaires qui ne pouvaient exercer que sur le territoire dans lequel ils étaient reçus.

Nous voulons en outre, continue Charles-Quint, que vous connaissiez de toutes les affaires civiles ou criminelles dans la ville d'Oran et ses dépendances, vous accordant à cet effet tout le pouvoir que tenait de nous le licencié Melgarejo; et nous ordonnons que dans la dite ville, il y ait un alcade qui soit lettré, suffisant et capable, lequel jouira du même traitement annuel qui était accordé aux autres alcades;

Enfin, et particulièment, nous vous mandons de prendre des mesures pour que les rues et chemins, dans la dite ville d'Oran et ses dépendances, soient toujours sûrs et qu'à cet effet vous adressiez des réquisitions aux propriétaires de la banlieue (*caballeros comarcanos*) qui auraient des vassaux (1).

Donné en la ville de Ségovie, le quatrième jour du mois de juin de l'année 1534

Moi le Roi.

XXXIII.

Lettre du licencié Melgarejo, corrégidor d'Oran, a Sa Majesté l'Empereur (2).

Oran, 11 septembre 1534.

Un Juif de cette ville, qui arrive d'Alger et qui en est parti le

(1) Pour mieux assurer certaines villes conquises en Afrique, dit Ferreras, le roi Ferdinand avait projeté d'y mettre en garnison des ordres militaires: les chevaliers de St-Jacques devaient s'établir à Oran, ceux d'Alcantara à Bougie, et ceux de Calatrava à Tripoli; mais, en attendant que cela fût fait, le roi envoya à Oran 600 vieux chrétiens (*cristianos viejos*) avec leurs familles, dont 200 devaient servir à cheval, à leurs frais, et les autres à pied, au moyen de quoi il les exempta de tout impôt et partagea entre eux les maisons, les campagnes et les héritages de la ville. — Les *caballeros comarcanos* dont il est ici question étaient sans doute ces mêmes vieux chrétiens. Quant à l'établissement des chevaliers des trois ordres à Oran, à Bougie et à Tripoli, les guerres d'Italie ne permirent pas au roi de réaliser ce projet.

(2) La présente lettre qui nous apprend que le licencié Melgarejo était toujours corrégidor d'Oran, au mois de septembre 1534, a lieu

dimanche, 30 du mois dernier, nous avait dit qu'on n'avait encore aucune nouvelle de la venue de Barberousse; mais il paraît qu'on l'attend. Le Turc, qui commande à sa place, a reçu plusieurs lettres de lui, annonçant son retour prochain, et il les montre à tout le monde (1).

Le 4 de ce mois, le Turc qui avait accompagné Mouléï Mohammed à Tlemsên, le 12 février dernier, s'en est retourné à Alger. Le roi lui a donné une escorte de 400 lances et de plus de cent arquebusiers.

Mouléï Mohammed est fort mal vu des Maures de Tlemsên et des Arabes, à cause de ses nombreuses injustices et de la vie déréglée qu'il mène. Il se laisse entièrement diriger par les Turcs, et tout le monde est mécontent de le voir ainsi dans la dépendance complète de Barberousse. Les Maures et les Arabes disent que, si les Turcs veulent venir à Tlemsên et les commander, ils ne le souffriront pas; qu'ils se mettront avec Ben Redouan et reconnaîtront son petit-fils pour roi. Ben Redouan m'a fait demander le sauf-conduit que doit m'envoyer Votre Majesté; n'ayant encore rien reçu, je lui ai répondu que je l'attendais de jour en jour (2).

D'après ce que j'ai appris de certains Maures et Juifs, je crois pouvoir assurer Votre Majesté que, si Ben Redouan était à Oran avec son petit-fils, non-seulement Mouléï Mohammed, alors même que les Turcs consentiraient à l'aider, n'oserait rien tenter contre cette ville, mais on pourrait sans beaucoup de peine le chasser de Tlemsên. A cet effet, il serait bien de faire ce que Ben Redouan demande, et même de l'inviter, de la part de Votre Majesté, à venir à Oran.

d'étonner, après la lecture de celle qui précède; mais le corrégidor nous explique lui-même cette apparente contradiction : le comte d'Alcaudète n'avait pas encore pris possession de son gouvernement.

(1) Khaïr-ed-Dîn se trouvait en ce moment à Tunis, dont il venait de s'emparer au nom du Grand-Seigneur.

(2) Il sera souvent parlé de ce Ben Redouan dans les lettres suivantes. Son petit-fils était le prince Abd-Allah, frère de Mouléï Mohammed, que les Turcs avaient dépossédé du trône, au profit de ce dernier.

Le comte d'Alcaudète n'ayant pas encore pris possession de son commandement, il est de mon devoir de faire connaître à Votre Majesté le grand besoin que nous avons de blé, de fourrage et d'autres approvisionnements. Il n'y a dans toute la ville que 3500 fanègues de blé, et à peine 100 d'orge. Quant aux munitions de guerre, poudre, boulets, roues de canons, affûts, elles nous font complètement défaut Nous manquons aussi de beaucoup d'autres choses très-nécessaires.

J'ai écrit très-souvent à Votre Majesté par la voie de Carthagène et par celle de Malaga ; mais on ne m'a jamais répondu. La dernière lettre que j'ai reçue était datée du 13 mars et venait de Tolède. Je suis très-peiné de ce silence, et je me demande quel peut en être le motif ; j'ai toujours eu soin d'informer Votre Majesté de tout ce qui se passe ici (1).

. . . . . .

Le roi de Tlemsên, comme je l'ai déjà écrit à Votre Majesté, a fait jeter en prison El-Mansour, frère de l'ambassadeur, que son père avait envoyé à Votre Majesté. Il a confisqué tous ses biens, et nommé mezouar le kaïd Mesguin. On assure qu'il est très-irrité contre El-Mansour, et qu'il le laissera mourir en prison. Les parents de ce dernier, qui sont nombreux et des principaux du royaume, ont pris la fuite, en apprenant son arrestation. Le bruit court qu'ils se sont joints à Ben Redouan.

Elie de la PRIMAUDAIE.

(*A suivre.*)

(1) « De las cartas que he escrito à Vuestra Majestad por muchas veces por la via de Cartagena y Malaga, no he recebido respuesta, salvo una carta que Vuestra Majestad me mandò escribir à trece de marzo en Toledo, de que estoy muy congojoso, y no puedo pensar que sea la causa, pues yo he dado aviso à Vuestra Majestad de todo lo que pasa aqui. » — On ne s'explique pas que pendant six mois (du 13 mars au 11 septembre) le gouvernement espagnol ait laissé sans réponse les lettres du corrégidor d'Oran. Si la conquête n'avançait pas, on ne doit pas s'en étonner.

ALGER

Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezair)

Ouvrage couronné au concours archéologique du ressort académique d'Alger, en 1870.

EXTRAIT

DU RAPPORT PRÉSENTÉ AU JURY D'EXAMEN

CONCOURS ACADÉMIQUE DE 1870

RAPPORT au Jury chargé de décerner le prix d'archéologie en 1870

Par M. Victor BERARD

La circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 31 mars 1870, annonçait qu'en conséquence du décret du 29 mars 1869, et de son arrêté du 31 mars, même année, le prix académique de mille francs serait accordé, en 1870, à un ouvrage ou mémoire ayant pour objet un point d'archéologie intéressant les départements compris dans le ressort de l'Académie d'Alger.

Ce programme invitant à se produire toutes recherches relatives aux questions de cette science qui a pour but l'*exposition raisonnée de l'antiquité par les monuments* et fait servir les restes du passé au progrès de l'histoire, ne pouvait trouver nulle part une application plus utile qu'en Algérie. Cette contrée a été habitée par des peuples

divers, qui, depuis les époques antéhistoriques, ont laissé à son sol l'empreinte plus ou moins profonde de leur séjour. Les cavernes de ses côtes et de ses vallées gardent les vestiges des premiers pas de l'homme sur le globe ; au sommet de ses coteaux se dressent des dolmens ; au milieu de ses plaines s'étendent des décombres de monuments romains ; aux reliques de l'Afrique chrétienne ont succédé les débris de constructions musulmanes qui, hier encore, étaient debout. Se trouve-t-il quelqu'un, venu dans cette région, qui n'ait ramassé, dans la poussière de tant de générations éteintes, quelque médaille, quelque camée, quelque fragment de vase, témoignant qu'ici est une des mines les plus fécondes pour l'archéologie, pour la science de l'antiquité par les monuments ?

Bien que, depuis notre descente sur ces rivages, de sérieuses recherches aient été faites par plusieurs érudits, combien d'objets, curieux révélateurs d'un fait, d'un évènement historique, ont été négligés par l'insouciance dédaigneuse, détruits par l'ignorance quelquefois hostile au savoir, distraits par l'admiration égoïste et inféconde, et sont ainsi perdus à jamais pour l'étude désintéressée, qui était seule digne de trouver ces indices précieux. Le moment de récompenser les efforts des généreux pionniers de la science archéologique n'arrivait donc pas trop tôt pour encourager les recherches de leurs imitateurs, et sauvegarder ces restes qui nous sont si chers, qu'on rencontre encore, qu'on exhumera sans cesse en ce pays.

Les membres du Jury, choisis par les diverses sociétés savantes de l'Algérie ou nommés directement par le Ministre pour décerner le prix, se sont réunis sous la présidence de M. le Recteur, et ont apprécié, soit en séances générales, soit en commission particulière, les œuvres manuscrites ou imprimées qui, au nombre de six, ont été livrées à leur examen.

Le Jury était composé de :

M. le Recteur de l'Académie d'Alger, Président ;

MM. Cherbonneau et V. Berard, délégués par la Société historique algérienne ;

Ville et Dr Liautaud, délégués par la Société d'agriculture ;

Letourneux et Sudré, délégués par la Société de climatologie ;

Dr Baizeau et Dr Ferrus, délégués par la Société de médecine ;

Urbain, La Baume, Vignally, Brétignère, Dr Perron, Raynaud, membres nommés par le Ministre.

L'ouvrage le plus important, à tous les points de vue, parmi ceux qui ont été soumis au Jury, est un manuscrit grand in-folio de 570 pages, orné de dessins, peintures, plans, photographies, gravures, au nombre de ***deux cent dix-sept***, — collection artistique autant qu'œuvre littéraire, — ayant pour titre ***Alger***, par M. Albert Devoulx, conservateur des archives arabes de l'administration des Domaines à Alger. L'auteur indique lui-même la portée de son œuvre, en disant (page 34) : « Mon travail a un but purement archéologique. »

En effet, c'est une monographie complète de la ville d'Alger, d'après ses monuments, depuis l'époque historique la plus reculée jusqu'à l'extinction du pouvoir des Turcs, en 1830. M. Devoulx a suivi le plan de Dulaure dans son ***Histoire de Paris***, — l'ordre chronologique pour l'exposition de semblables matières étant la meilleure méthode à prendre.

L'ouvrage entier comporte trois divisions :

La première, sous le titre d'Icosium ;

La deuxième, Djézaïr Béni Mezrenna ;

La troisième, El-Djézaïr.

La première division, — celle à laquelle les plus sévères ne pourraient refuser le titre de mémoire relatif à l'archéologie, puisqu'elle recueille les plus antiques renseignements jusqu'au Ve siècle de notre ère, — établit, à l'époque libyque, l'existence d'une ville à l'endroit où s'étend la cité d'Alger, et en fixe positivement la situation. L'auteur y trouve les restes d'une colonie romaine sous le nom d'Icosium, dans une inscription latine rencontrée près de la porte Bab-Azoun, — dans des citernes, des tombeaux, — dans des vestiges d'édifices, de mosaïques, de voies romaines dont il indique exactement le parcours, — dans des débris de colonnes, de statues, de moulures architecturales, — dans des produits de la céramique et de la bijouterie antiques, — dans la présence de médailles parmi tous ces fragments.

Les inscriptions l'occupent également, et l'explication qu'il en donne est une partie développée de son travail. Tout ce qui a intéressé la curiosité historique relativement au vieil Icosium, depuis l'occupation d'Alger jusqu'à ce jour, est amassé là et clairement expliqué. M. Devoulx avait été précédé sans doute dans ce genre d'exposition ; mais il ne se borne pas à remémorer et à compléter les recherches déjà faites. Il discute avec une grande finesse d'investigation des assertions quelquefois précipitées, et en redresse l'erreur.

L'auteur est conduit à aborder tout ce qui est relatif, dans son

sujet, à l'occupation de la ville par les Vandales d'abord, par les Byzantins ensuite, enfin par les Musulmans, jusqu'à nos jours.

On ne saurait refuser le caractère archéologique à l'étude qui s'applique aux anciens monuments de l'islamisme, sous prétexte qu'ils ont été élevés après le siècle de Constantin. Il semble que l'archéologie puisse embrasser aussi des époques qui, bien qu'en deçà du Ve siècle, sont relativement antiques, comme périodes de mouvements dont la révolution est entièrement accomplie par rapport à nous ; — et tout ce qui se rapporte au règne des races berbères, arabes et ottomanes en Algérie, est dans ce cas.

Quoiqu'il en soit, — et la première division de l'ouvrage de M. Devoulx satisfaisant déjà au vœu du programme strictement interprété, — l'attention est appelée sur les deux autres divisions, dont l'intérêt n'est pas moindre, sinon plus saisissant pour nos contemporains, que les frustes reliques d'un passé si lointain.

La deuxième division, sous le titre de Djézaïr Beni Mezrenna, commence par une notice très-bien faite sur les temps qui s'écoulèrent depuis l'invasion de Genséric jusqu'à l'établissement des Musulmans en Afrique. La ville ruinée par les barbares du Nord reste abandonnée, de la fin du VIIe, jusqu'au milieu du Xe siècle où elle est relevée par Bologguine fils de Ziri ben Menad (950) l'un des plus puissants princes berbères rattachés aux Fatémites. Les Beni Mezrenna, constituant une tribu qui vivait sur le territoire des Souhadja, — contrée où gisait Icosium, — s'étaient depuis longtemps installés dans ses décombres. M. Devoulx, en présence de ces ruines annoncelées par les dévastations des hommes encore plus que par l'injure des siècles, a su, tout en donnant quelques tableaux auxquels ne manquent ni le dessin ni la couleur, se garder d'une sentimentalité dont on a tant abusé en pareilles occurences. Il entreprend la description détaillée des parties de l'Alger berbère sur lesquelles il est possible d'avoir quelques données. Il définit l'enceinte de Djézaïr Beni Mezrenna, donne des renseignements topographiques d'après de nombreux titres de propriété et autres pièces d'une authenticité irréfragable, fournit des particularités sur les mosquées qui furent fondées à cette époque, obscure pour l'histoire autant que pour l'archéologie, et finit par un aperçu historique jusqu'à l'arrivée des Osmanlis, en 1516.

Il entame alors la troisième division, — la plus volumineuse de son ouvrage, — relative à l'Alger turc qui se forma, à dater des Barberousse. Il parcourt l'enceinte d'el-Djézaïr, les remparts, la Casbah,

les travaux de défense de l'ancien port, les forts, les batteries, — les palais, les établissements religieux, civils et militaires, — les divers quartiers, dont il explique les noms, — toutes les rues, ne laissant aucune occasion de rappeler un renseignement utile, — n'oubliant aucune maison à laquelle se rattache un souvenir historique. Dans cette merveilleuse besogne de patience et de ponctuelle exactitude, les légendes d'un peuple superstitieux et conteur venaient le tenter à chaque pas, et plus d'un à sa place n'eût pas résisté au plaisir de nous apprendre mille fables gracieuses, bizarres ou terribles, que M. Devoulx n'ignore pas. Mais il avait à satisfaire à l'intérêt sévère de l'archéologie, — de la vérité seule, — et il n'a pas failli à la grave mission qu'il a eu l'heureuse idée de se donner. Il ne fournit que des notices brèves et nécessaires sur ce qui pourrait le distraire de son but. Il n'écrit pas l'histoire d'Alger au point de vue politique et moral ; il la trace par la succession des monuments, et ne néglige aucune de ces inscriptions libyques, arabes, turques, sur lesquelles peuvent se fonder les plus positives certitudes, — faisant de cette archéologie qui, — comme le dit Champollion, — explique les monuments des hommes, et fixe « la place et l'époque de chacun d'eux. » A l'ombre d'édifices qui disparaîtront demain, il décrit des constructions qu'hier on voyait encore. Le moment précieux et unique a donc été heureusement saisi par M. Devoulx, qui se trouvait sur les débris d'un passé s'évanouissant aujourd'hui sans laisser de trace. Il a fait, dans un style sobre et simple, qui sait se relever à propos et reste dans les formes littéraires adoptées pour ce genre d'exposition, un livre indispensable à quiconque, venu dans la capitale de l'Algérie, s'inquiète de savoir où il se trouve, et quel est le sol que foulent ses pas. L'historien, l'artiste, le philosophe ne pourront désormais se passer de cette intéressante monographie, composée avec un esprit de critique aussi sagace que savante, qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Le Jury, appréciant, comme elle le mérite, la constance de telles études, où se sont consumées de longues années, — l'importance volumineuse des renseignements obtenus, leur véracité, leur utilité incontestable pour l'illustration du point le plus important de l'Algérie, — n'a pas hésité à reconnaître en M. Albert Devoulx le lauréat du concours, et lui a décerné à l'unanimité le prix de mille francs.

Le Rapporteur du Jury,

V. Berard.

ICOSIUM

CHAPITRE Ier

Recherches historiques

I

Vers le 36e degré de latitude N. et par 0,44 de longitude E. (1), la côte septentrionale de l'Afrique offre une colline, à pente assez raide, que le soleil levant éclaire de ses premiers rayons, et qui est séparée de la mer par un plateau de largeur variable, présentant une hauteur moyenne de dix mètres au-dessus du niveau de la mer, et finissant, dans la plus grande partie de son étendue, par un talus escarpé. Au N.-O., le terrain s'abaisse rapidement, laisse passer un ruisseau qui se jette dans la Méditerranée, au milieu d'une petite plage, puis se relève brusquement et forme un pâté montagneux et abrupt, dont les contreforts extrêmes sont baignés par les vagues. De l'O. au S.-E., les hauteurs s'affaissent graduellement, s'éloignant du rivage de manière à laisser de vastes plages et de petites plaines, et dessinent une grande courbe, que coupent trois cours, dont l'un assez considérable, terminée par un cap qui a pour pendant l'extrémité du bourrelet du N.-O. En face de la colline — placée dans la partie occidentale de cette baie — une ligne d'écueils tirée au cordeau, quitte la terre ferme — présentant sur ce point une saillie très-prononcée — s'avance dans l'E. sur une lon-

(1) La position exacte du phare d'Alger est 36° 47' 20" latitude N., et 0° 44' 10" longitude E. (méridien de Paris).

sium (1). Une seule chose peut être profitable dans cette tradition mythologique : c'est la constatation qu'Alger existait déjà à l'époque lybique. Toutefois, si l'on remarque que Solin écrivait près de trois cents ans après l'installation des Romains à Icosium, et que son récit se tient dans le domaine de la légende, on est tenté de considérer comme absolument dénuée de toute valeur historique, si faible qu'elle soit, une assertion qui s'est transmise de siècles en siècles sans que personne ait cherché à en déterminer la véritable portée (2). Si Alger existait réellement avant le Ier siècle de J.-C., il est regrettable qu'aucun des écrivains de l'antiquité n'ait connu ou transmis le nom que donnaient à cette ville les Libyens, peu au courant des fantaisies allégoriques de la mythologie, et qui n'avaient pu, évidemment, adopter la dénomination sous laquelle les étrangers désignaient la localité en question.

Si le mot *Icosium* dérive effectivement de *vingt*, — EIKOSI, — il se pourrait qu'il eut pour origine les roches, peut-être au nombre de vingt, qui protégeaient le mouillage sur ce point de la côte. De même, le nom moderne de cette ville, Alger, a pour étymologie le mot arabe *El-Djezaïr* (les îles ou îlots), contracté usuellement en *Edzaïr*, et qui s'appliquait aux roches derrière lesquelles les navires trouvaient un abri avant l'établissement du port.

Mais, revenons à l'époque libyque. En somme, l'existence d'Alger, antérieurement à l'invasion romaine, est au moins pro-

(1) Après avoir fait remarquer que les Grecs nommaient la ville IXOSION et non EIXOSION, et qu'ils n'exprimaient pas le mot vingt par IXOSI, mais bien par EIXOSI, Saumaise finit par avouer, cependant, qu'ils confondent souvent ces deux manières d'écrire. (C. Salmasii *Plinianæ exercitationes in C. G. Solini Polyhistor.*) T. I, p. 219, A ; in-f°, Trajecti ad Rhenum, 1689.

(2) Ammien Marcellin, qui écrivait à la fin du IVe siècle, donnait aussi dans un des livres de son histoire qui sont perdus, des détails sur les fondateurs d'Icosium comme le prouve ce passage : « .... Icosium oppidum, cujus suprà docuimus conditores. » (Ammiani Marcellini *quæ supersunt)*, lib. XXIX, cap. V, t. I, p. 521 ; 1808. Il est certain qu'il répétait purement et simplement la version de Solin, comme le fit, au VIIe siècle, Isidore de Séville

blématique, et nous ne savons quel nom les Indigènes donnaient à cette ville, si elle existait. A ce sujet, examinons un passage de Luys de Marmol Caravajal, qu'on se plaît à répéter à côté de la fable de Solin :

« Argel (que les Maures nomment Gezeïr de Beni-Mosgana), est une ville célèbre, chef-lieu de cette province. Elle fut édifiée par un peuple de Berbères africains, nommés Beni-Mosgana (1), d'où les écrivains antiques nomment la ville *Mosgana*. Quelques-uns disent qu'ensuite les Romains, en honneur de Jules César, la nommèrent *Julia Cæsarea*, et à présent on l'appelle par corruption *Argel*, du mot Gezeyr, nom arabe qui signifie *îles* (2)..... La ville de *Sasa*, que Ptolémée appelle *Tipaso*, est détruite ; ses édifices se voient à l'est de la ville d'Alger, sur le rivage de la mer Méditerranée, à l'ouest de la ville de Matifou (3). Cette ville fut de plus de trois mille habitants. Son emplacement est sur le bord du fleuve qu'on appelle *Huet-el-Harrax* (4). Certains prétendent qu'elle fut édifiée antérieurement à Alger par les antiques Africains. Plus tard elle fut détruite par le peuple de Mosgana, qui sont des gens plutôt basanés que blancs, qui ont leurs principales habitations en Libye, d'où ils sont devenus puissants en cette province dont ils ont été les maîtres fort longtemps avant que les Romains n'entrassent en Afrique. Ce sont des Berbères africains, et ils parlent une langue qu'ils appellent mosgana ou mozavia, qui est fort difficile et différente de celle que parlent les autres Africains. En résumé, cette ville est détruite, et les auteurs

(1) Si l'on tient compte de l'ancienne manière de transcrire le غ, qu'on représentait par un *g* ou par *gh*, on reconnaîtra sans la moindre peine le nom des Beni-Mazrenna.

(2) Argel (que los Morus llaman gezeïr de Beni-Masgana) es una famosa ciudad, cabeco deste provincia, etc. (t. II, f° 125 de l'édition de 1573).

(3) Rusgunia.

(4) Les auteurs espagnols de cette époque rendaient le ش par *x*, écrivant Xaban pour Chaban, etc. Le nom ci-dessus se lit donc sans la moindre incertitude *Oued-el-Harrach*.

disent qu'elle est plus ancienne qu'Argel ; quelques-uns la nomment la vieille ville d'Argel, parce qu'ils disent que de ses ruines fut bâtie celle qu'on appelle à présent Argel (1). »

Marmol, l'effronté plagiaire de Jean Léon l'Africain, écrivait vers le milieu du XVIe siècle. C'est donc un auteur moderne. Il se montre en général peu exact et assez enclin à altérer la vérité. On ne doit, dès lors, se servir de son œuvre qu'avec la plus grande circonspection. La fameuse ville de Sasa, indiquée, ou pour mieux dire inventée par notre historien, a beaucoup exercé les esprits, mais sans que personne ait trouvé la solution du problème. Davity, Dapper, Delacroix, M. Raug et les publicistes contemporains ont digressé, mais sans succès, sur cette cité problématique. Une chose me paraît certaine et hors de discussion, c'est que Marmol, prenant Alger pour Cæsarea, l'antique Jol à laquelle il donne faulivement le nom de *Julia Cæsarea* — comme la plupart des écrivains modernes, d'ailleurs — attribue la dénomination de *Sasa*, qu'il prend on ne sait où, aux ruines de Tipasa, changée par lui en *Tipaso*. Il le dit d'une manière formelle, catégorique ; le doute n'est donc pas permis. Après avoir adopté ces synonymies, Marmol, qui connaissait parfaitement la situation de Rasgunia (la ville de Matifou), aurait dû être singulièrement embarrassé pour retrouver les stations de *Casæ Calventi*, *Via*, *Icosium*, que les anciens géographes placent entre Tipasa et la ville du cap Matifou. Mais, il se préoccupait évidemment fort peu d'appliquer sur les lieux les données géographiques de l'antiquité. Ayant assimilé Alger à Cæsarea, il s'était dit que Tipasa devait forcément se trouver à l'est de cette ville, et il n'a pas hésité à signaler des ruines qui n'existaient pas et dont le docteur Shaw a vainement cherché les traces en 1732. Après un mûr examen, je crois que le mot de l'énigme est une mystification de Marmol, signalant à tout hasard les ruines de Sasa-Tipasa sur les rives de l'Oued-el-Harrach, par cette seule raison qu'elles devaient se trouver à l'est d'une ville

(1) La ciudad de Sasa, que Ptolemeo llama Tipaso, esta destruyda, cuyos edificios se veen, etc. (Tome II, f° 220 de l'édition de 1573, Grenade.)

qu'il prenait pour Cæsarea. Ceci donnerait la mesure de la confiance que mérite l'écrivain et de la sagacité avec laquelle il traitait les questions de géographie comparée. Mais, en somme, cette digression est un hors-d'œuvre pour le sujet spécial dont je m'occupe. Je tiens surtout à constater que Marmol ne cite aucun auteur, lorsqu'il avance qu'antérieurement à la période romaine, Alger s'appelait *Mosgana*. Il est vrai que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, il ne fait que copier Jean Léon l'Africain, lequel dit qu'Alger a été fondé par une tribu berbère appelée *Mezrana*, ajoutant : « et pour autant la ville fut anciennement nommée *Mazrana* (1). » Le grenadin El-Hassan ben Mohammed-el-Ouezaz-el-Faci, élevé à Fez, fait prisonnier en 1517 par des corsaires chrétiens, donné au pape Léon X, et baptisé sous les noms de Jean-Léon, est surtout un auteur arabe ; après la mort de son protecteur, il redevint Musulman et alla habiter Tunis. Il avait appris très-imparfaitement l'italien. Son œuvre, rédigée primitivement en arabe, en 1526, puis traduite par lui-même en mauvais italien, ne nous est connue que par des traductions d'une fidélité douteuse. Jean-Léon ne fait pas toujours preuve d'érudition, puisqu'il commet l'énorme bévue de placer en 400 de l'hégire la première invasion des Arabes en Afrique. On ne saurait le considérer comme une autorité bien grande, surtout pour les époques reculées, car il ne savait ni le latin ni le grec, et n'avait pu étudier les auteurs de l'antiquité. Dans le cas présent, il est certain qu'il ne pouvait fonder son assertion que sur la tradition arabico-berbère ; mais celle-ci est muette, aussi bien que les auteurs européens de l'antiquité, au sujet de l'existence d'Alger à l'époque libyque ; il est facile de s'en assurer, en consultant l'histoire arabe d'Ibn-Khaldoun. Léon n'a fait ici que rapporter, mais d'une manière incomplète et tronquée, la tradition relative à la fondation d'Alger, vers 950 de J.-C., dans un lieu connu sous le nom de *Djezaïr-Beni-Mazrenna*, les îles des fils de *Mazrenna*, au milieu

(1) Livre IV, t. I, page 255 du recueil intitulé : *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal, Lyon, 1556.

des ruines d'Icosium. Marmol, auteur peu consciencieux et ne connaissant qu'imparfaitement l'arabe, ce qui l'empêchait de remonter aux sources originales, a copié maladroitement, et sans le citer, Jean-Léon, déjà fort obscur, et a achevé de dénaturer cette version au moyen d'une amplification dénuée de toute preuve, se gardant bien, et pour cause, de citer les auteurs fantastiques derrière lesquels il se retranchait pour décocher ses divagations historiques. On est donc étonné de voir Berbrugger adopter sans discussion l'allégation de Marmol dans ce passage : « A l'époque libyque, Alger, qui n'était sans doute qu'une espèce de hameau, s'appelle *Mezranna*, du nom de ses fondateurs (1). » Cette assertion d'un historien estimable, qui pousse si loin l'amour de la vérité et la sagacité, a lieu de surprendre. Dans les écrivains de l'antiquité, il n'est nullement question de ce fait. Pour l'époque libyque, il y a absence complète de renseignements, sauf la légende fabuleuse rapportée par Solin, laquelle n'autorise pas la version de Jean-Léon, pillée par Marmol et reproduite par Berbrugger. Le nom de *Mazranna* — qui est un nom d'homme et non de lieu — n'a jamais été employé par les Arabes sous cette forme abrégée. Il y avait une tribu des *Beni-Mazranna* (les fils de Mazranna) qui s'était évidemment établie sur les ruines d'Icosium, et avait donné son nom à cet endroit. On disait donc les Iles (Djezaïr) des Beni (des fils de) Mazranna, pour désigner le lieu où Alger a été rebâti, vers l'an 950 de notre ère. Mais le mot *Mazranna*, qui était le nom de l'individu dont la tribu en question descendait, n'a jamais été appliqué isolément à la localité et ne pouvait l'être. D'ailleurs, je ne trouve nulle part la preuve que cette dénomination de *Mazranna* ait été employée sous une forme quelconque en ce qui concerne Alger, antérieurement à l'époque où cette ville fut tirée de ses ruines par Bologuine, fils de Ziri (950 de J.-C. environ).

Remarquons enfin que le mot *Beni* (les fils de), qui entre dans la composition de ce nom de tribu, est essentiellement arabe, ce qui ne permet pas de supposer que l'emploi de la dénomination qui nous occupe, remonte au-delà de l'invasion mahométane.

(1) Revue africaine, t. V, p. 131.

L'existence d'Icosium, comme colonie romaine, remonte à l'époque comprise entre 70 et 79 de J.-C. Pline l'ancien raconte (1) que, par les ordres de l'empereur Claude, les priviléges du droit latin furent accordés à Tipasa ; il ajoute que l'empereur Vespasien — qui régna de 823 à 832 de Rome, soit de 70 à 79 de J.-C. — octroya la même faveur à Icosion (2). Le droit latin, supérieur au droit italique, était inférieur au droit romain. Icosium n'avait donc pas une grande importance.

A l'époque chrétienne, Icosium a possédé des évêques, ainsi qu'on en trouve la preuve dans les auteurs ecclésiastiques. Au nombre des évêques donatistes qui figurèrent à la fameuse conférence de 411, on remarque *Crescens, episcopus Icositanus ;* en 419 de J.-C., *Laurentius*, évêque catholique d'Icosium, fut l'un des trois légats de la Mauritanie césarienne au concile de Carthage que convoqua Aurelius ; enfin, *Victor*, autre évêque d'Icosium, figure sur la liste des prélats de la Mauritanie césarienne qui répondirent, en 484, à la convocation du roi vandale et arien Hunéric, lequel les envoya ensuite en exil. Toutefois, la circonstance qu'Icosium était érigé en siége épiscopal ne prouve rien en faveur de cette ville ; car, dans l'Église primitive, les évêques n'étaient guère plus que les curés de notre époque. Dans l'Afrique romaine, d'insignifiantes bourgades et même de simples domaines ruraux ont eu leurs évêques. Par le fait, Icosium était une ville peu importante, dont le rôle a été nul dans les événements qui ont agité cette partie de l'Afrique septentrionale. Elle n'est mentionnée qu'une seule fois dans l'histoire. En 373 de J.-C., le rebelle Firmus, fils de Nubel, prince indigène qui avait levé l'étendard de la révolte, remit au général romain Théodose la ville d'Icosium dont il s'était emparé, et lui restitua également, en cette même ville, des

(1) Hist. natur., lib. V, cap. II, t. II., p. 442 de l'édition de 1771.

(2) ..... oppidum novum et Latio dutum *Tipasa*. Itemque a Vespasiano Imperatore eodem munere donatum *Icosion*.

enseignes, une couronne sacerdotale et tout le butin qu'il avait fait (1).

Berbrugger dit (2), d'après Marmol qui s'appuyait sur Paul Diacre, que du temps des Vandales (427-534), un tyran démolit Icosium, et que cette ville fut bientôt rebâtie. Mais, l'historien espagnol voyait à Alger *Cæsarea*, et c'est donc à cette dernière ville que s'applique le passage en question.

II.

Les Européens, qui avaient tant à souffrir des actes de piraterie commis par les Algériens, savaient que le repaire des forbans était établi sur l'emplacement même d'une ville romaine. Toutefois, il y avait doute sur l'identité de cette antique cité, disparue depuis des siècles de la scène du monde. On éprouvait quelques difficultés à renouer les anneaux de la chaîne historique, violemment brisée. Des opinions contradictoires, quelquefois irrationnelles, se produisaient. Les divagations étaient telles, que les unes rapportaient Alger à *Cirta* (Constantine), les autres à *Saldæ* (Bougie). Panaute, et après lui Mamert, parlaient de l'antique station d'*Iommium*. Paul Jove, en 1534, proposait la synonymie de *Cæsarea*; son opinion fut adoptée par Gérard Mercator, Marmol, de Thou, Haedo, Gramage, Dan, Davity, d'Herbelot, Laugier de Tassy. Cette synonymie reposait principalement sur ce que Strabon avait dit en parlant d'Iol Cæsarea : « En avant de son port est une petite île. » Mais cette description convenait bien mieux à Cherchell qu'à Alger, car, en avant de cette dernière ville se trouvait, non pas une seule petite île, mais un groupe de quatre îles relié au continent par une ligne de récifs, circonstance fort remarquable, que Strabon n'aurait pas manqué de signaler. Le père Hardouin, le premier,

(1) ..... Biduoque post Icosium oppidum..... militariæ signa et coronam sacerdotalem cum cætoris quæ interceperat..... restituit, etc. (Ammiani Marcellini *quæ supersunt*, lib. XXIX, § V, page 320 de l'édition de 1849.)

(2) Page 15 de la notice sur Icosium, de 1845.

entrevit *Icosium* à Alger; le docteur Shaw, qui a habité Alger en 1732, en qualité de chapelain du Consulat d'Angleterre, et qui joignait un sens judicieux à beaucoup d'érudition, trouva la solution du problème, en affirmant définitivement que la ville des Corsaires recouvrait l'emplacement d'Icosium. Les travaux effectués depuis 1830 ont fait ranger cette synonymie dans le domaine des faits acquis à la science. La majeure partie de ce résultat est due aux efforts éclairés et persévérants de feu Adrien Berbrugger, savant des plus estimables et des plus regrettables qui avait donné une grande et heureuse extension aux études africaines, et qui ne pouvait manquer d'explorer avec sollicitude la ville qu'il habitait depuis si longtemps. C'est dire que la plus grande partie des matériaux que j'ai rassemblés, en ce qui concerne la période romaine, sont dus à ses importants et savants travaux, malheureusement épars dans plusieurs journaux, revues et publications partielles.

Bien que la synonymie d'Icosium et d'Alger soit aujourd'hui acquise à la géographie comparée, je dois rappeler sommairement sur quelles bases elle repose.

Alger est bâti sur l'emplacement d'une cité romaine. On en trouve une première preuve dans les géographies arabes du moyen-âge, et notamment dans celle d'*El-Bekri*, lequel, écrivant en 1068 de J.-C., rapporte qu'Alger est construit au milieu des restes d'une ville antique et qu'on y remarque encore l'intérieur d'un théâtre pavé en mosaïque et un mur provenant d'une vaste église (1). Les divers travaux effectués par les Français, depuis 1830, pour la transformation d'Alger, ont fait surgir de nombreux vestiges d'une cité romaine, enfouis sous la ville berbère agrandie et embellie par les Turcs. Des voies romaines dallées, des substructions d'édifices ont été découvertes et reconnues, bien qu'elles ne vissent le jour que pour être enfouies de nouveau. On a exhumé des mosaïques trouvées sur leur forme et des débris de colonnes, d'entablements et d'objets d'art, dont l'enfouissement à une grande profondeur dans le sol

(1) Voir ce passage dans la partie de mon travail, intitulé : *Djezaïr Beni-Mazranna*.

prouvait jusqu'à l'évidence qu'ils n'avaient pas été apportés de *Rusgunia*, de *Tipasa* (Tefassedt) ou de *Cæsarea* (Cherchell), seules localités antiques auxquelles les Turcs avaient fait des emprunts de matériaux, lorsqu'ils ont fortifié, agrandi et renouvelé l'Alger berbère.

Ce premier point établi de manière à lever tous les doutes, il restait à déterminer quelle était la ville romaine dont nous occupions l'emplacement. La synonymie de *Cæsarea* (Cherchell) était mise hors de doute par l'étendue de son enceinte, par le caractère de grandeur de ses monuments, par la quantité d'inscriptions portant son nom, trouvées en place, et enfin, par des colonnes milliaires. La position de *Tipasa* avait été également reconnue et constatée. Il n'existait non plus aucune incertitude sur la véritable situation de *Rusgunia*, autre ville romaine, qui s'est éteinte dans la partie orientale de la baie d'Alger, et qui, moins heureuse que sa sœur, n'a pu renaître de ses cendres. Restait donc *Icosium*, et tout concourait à prouver que Shaw avait été bien inspiré, lorsqu'il retrouvait cette colonie romaine à Alger. Cette opinion, déjà fort accréditée, a reçu une nouvelle sanction par la découverte à Alger d'une inscription dans laquelle le corps municipal d'*Icosium* (Ordo Icositanorum) est mentionné. Cette circonstance qui ne suffirait pas si elle se présentait seule, se joint utilement aux autres. Elle a d'autant plus de valeur, d'ailleurs, qu'il est certain, ainsi que je l'ai déjà dit, que les Turcs, après avoir épuisé les matériaux antiques restés sur place au milieu de la bourgade berbère qu'ils venaient transformer, n'ont eu recours qu'aux ruines de *Rusgunia*, de Tefassedt (*Tipasa*) et de Cherchell (*Cæsarea*).

L'application de l'itinéraire d'Antonin ne donne pas pour la constatation de cette synonymie des résultats indiscutables, si l'on choisit pour point de repaire, à l'O. d'Alger, la ville de Cherchell, qui fut une capitale, et dont la position est bien déterminée. Berbrugger n'a pas traité cette question d'une manière satisfaisante. Il s'exprime ainsi : « ..... Le *passus* des Romains ayant une longueur de 1 mètre 66 centimètres....., l'itinéraire indique 63 mille pas entre *Julia Cæsarea* (Cherchell) et *Icosium*, c'est-à-dire à peu près 105 kilomètres. Ici encore la

concordance est parfaite (1)..... » Il devient facile de déterminer quelle était la ville romaine qui se trouvait ici. Il suffit de prendre les indications de l'itinéraire d'Antonin et de les appliquer sur la carte. On voit alors qu'*Icosium*, que ce document place à 63 milles, soit 113 kilomètres, à l'Est de Cherchell, correspond très-bien à l'emplacement d'Alger, qui, d'après le tableau des distances légales, est indiquée à 114 kil. de Cherchell (2). »

Berbrugger évalue, en 1845, le mille romain à 1660 mètres ; en 1861, il considère 63 milles comme correspondant à 113 kilomètres, ce qui porte le *mille* à 1795 mètres. Il est cependant hors de discussion que le *mille* romain équivaut à 1481 mètres, ainsi que l'ont établi les savants travaux de P. F. Gosselin (3). La distance de *Cæsarea* à *Icosium* n'était donc, d'après les indications de l'itinéraire, que de 93 kil. 303 m. Il y a loin de ce chiffre à celui de 114 kilomètres ; mais il faut remarquer que le *tableau des distances légales* s'applique à une route qui passe par la plaine de la Mitidja, et fait un détour considérable. La voie romaine avait un tracé plus direct et longeait la mer à partir du massif montagneux d'Alger jusqu'au Chenoua, qu'elle contournait. Cependant, les études que j'ai faites sur la carte ne me donnent qu'un résultat de 89 kilom. pour le parcours de la voie romaine, ce qui n'est pas complètement satisfaisant, puisqu'il manque encore 4 kilomètres. Toutefois, les évaluations faites sur la carte ne peuvent, en général, que suivre une direction approximative, et la différence relevée ne paraît pas, en somme, offrir une grande gravité (4). A l'Est d'Alger, nous trouvons un

(1) Notice sur Icosium, 1845 ; p. 20.

(2) Revue africaine, tome V, p. 138 ; 1861.

(3) Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens..... Paris, 1813 ; tome IV, p. 386, tableau n° XII.

(4) La longitude de Cherchell est de..... 0° 8' 19" O.
Celle d'Alger est de..... 0° 44' 40" E.
La distance entre les deux villes est donc de..... 0° 52' 29"
qui, comptées sur le 37° parallèle, correspondent à 17,465 lieues communes. Ptolémée, en comptant entre les deux villes en degré, soit 19,966 lieues communes, commet une erreur de 7' 31", soit 2 lieues 1/2.

résultat irréprochable. La distance d'*Icosium* à *Rusgunia* était, d'après l'itinéraire, de 15 milles, soit 22 kilom. 215 m. Ce chiffre est précisément celui qu'on constate en mesurant sur la carte l'intervalle qui sépare les deux villes, et en suivant le bord de la mer, ce qui est le seul tracé possible dans ce cas. Berbrugger proclame cette concordance parfaite dans sa notice de 1845, et pourtant en prenant le *passus* pour 1m66, il se trouvait que l'itinéraire établissait une distance de 24 kil. 900 m., ce qui donnait une différence de près de 3 kilomètres pour un faible parcours, où le tracé d'une route est indiqué obligatoirement par la nature des localités (1).

CHAPITRE II

Vestiges et Édifices

§ 1er. — *Quartier de la Marine*

I. Les fouilles opérées pour la construction d'une maison, dans la rue de la Marine, mirent au jour, en juin 1836, des parties d'entablement très-bien conservées. Des restes analogues et des chapiteaux avaient déjà été observés dans des pierres amoncelées auprès de la porte de la mosquée, appelée par les indigènes *Djama Djedid* (mosquée neuve), et par nous : Mosquée de la Pêcherie ou Mosquée de la Place. Ces matériaux provenaient de travaux de démolition et de fouilles opérées dans la rue de la Marine et dans les environs. La voie que nous avons appelée *rue de la Marine*, aboutissait à la partie du rivage

(1) Longitude du cap Matifou . . . . . 0° 54' 55"
Longitude d'Alger. . . . . 0° 44' 10"

Distance géographique . . . . . 0° 10' 45"
soit, sur le 37e parallèle, 3,575 lieues communes.

qu'abritait le groupe d'écueils qui est devenu la charpente du port, au commencement du XVIe siècle, sous la domination ottomane. Elle a donc eu une grande importance à toutes les périodes de l'existence d'Alger. La nature et la quantité des vestiges qu'on a surtout rencontrés dans le voisinage de la grande Mosquée, permettent de supposer qu'il y avait sur ce point un édifice romain assez considérable auquel appartenaient les larges pierres qu'on remarque dans les assises inférieures du temple mahométan, et sur l'une desquelles se lit l'inscription latine qui figure sous le n° 11 au chapitre III. Ces débris trouvés dans le sol à une grande profondeur, ce qui prouve qu'ils appartenaient bien à *Icosium* et qu'ils n'y avaient pas été apportés, étaient en général des portions d'entablement et des fûts de colonnes qui paraissaient avoir appartenu à un même monument d'ordre dorique (1). On est porté à penser que l'édifice dont ils provenaient, était la vaste église signalée, en 1068 de J.-C., par le géographe arabe *El-Bekri*. D'après cette version, dont je m'occupe plus spécialement dans la partie de mon travail relative à *Djezair Beni-Mazranna*, il existait encore, à l'époque indiquée ci dessus, une muraille, s'arrondissant d'Orient en Occident, laquelle, couverte de peintures, servait de *Kibla* ou d'orientation légale aux Musulmans, lors des deux grandes fêtes. A propos de cette muraille, il est important de rappeler qu'au fond des arcades qui supportent une partie de la grande mosquée, du côté de la mer, il se trouve un ancien rempart, sans rapport de construction avec ces voûtes, et qui semble être romain (2). Le boulevard, établi depuis peu sur ce point, a masqué complètement ce mur antique.

Continuons notre revue des différentes vestiges retrouvés à Alger, revue malheureusement bien courte, car les évènements, dont l'emplacement d'Icosium a été le théâtre, ont dispersé et anéanti ses ruines. Lorsque les Turcs s'installèrent à Alger, cette ville se développa considérablement. Des fortifications furent établies, l'enceinte eut de nouvelles limites, des édifices pu-

(1) Berbrugger, notice sur les antiquités romaines d'Alger, p. 25.
(2) Page 26 de la notice citée.

blics et de plus belles maisons s'élevèrent de toutes parts. Jusque là, les Berbères avaient respecté la plus grande partie des ruines éparses au milieu de leur ville, leurs besoins, en matière de constructions comme sous tous les autres rapports, étant des plus bornés. Il n'en fut plus ainsi. Les matériaux gisant encore sur le sol furent absorbés. Tout y passa, et la dernière trace apparente d'*Icosium* disparut. Les nouveaux maîtres du pays utilisèrent même les ruines d'une autre cité romaine, *Rusgunia*, qui dormait du sommeil éternel à quelques lieues de là, couchée, pour ne plus se relever, sur le bord oriental de la baie d'Alger, en face de sa sœur. On remarque, dans les forts et même dans les maisons, des pierres de taille de dimensions et de formes différentes, dont quelques-unes de grand appareil, qui ont évidemment une origine romaine, car les architectes indigènes, incapables de créer de tels matériaux, se contentaient de les employer, lorsqu'ils les trouvaient tout préparés sous leur main. Le sol cachait encore dans ses entrailles, fort heureusement, quelques reliques auxquelles de nouveaux bouleversements, opérés pour une nouvelle transformation par d'autres dominateurs surpassant en activité les Ottomans, devaient permettre de revoir encore le jour. Il est à regretter seulement que les objets antiques que les travaux exécutés pendant les premières années de la conquête française ont fait retrouver, n'aient pas été recueillis. D'après Berbrugger (1), M. Genty de Bussy, cité par M. Dureau de la Malle, dit avoir vu, dans la rue de la Marine, lors de l'établissement des fondations des premières maisons à la française, des cippes en marbre, des fragments de colonnes et quelques monuments épigraphiques où il a lu des noms d'empereurs romains. Berbrugger lui-même raconte (2) qu'à la fin d'octobre 1836, au moment où il passait dans la rue de la Marine pour s'embarquer sur la gabarre la *Fortune* et suivre le corps expéditionnaire de Constantine, en qualité de secrétair edu maréchal Clauzel, il aperçut, en face de la rue des Consuls et au milieu d'un amas de décombres, une pierre de forme cubique, couverte, sur quatre côtés, d'inscriptions,

(1) Page 24 de la notice de 1845.

(2) Page 25 de la brochure de 1845.

dont les lettres, hautes d'environ un centimètre, étaient profondément entaillées et formaient des mots se suivant sans aucune séparation. Pressé par les circonstances, Berbrugger ne put prendre des mesures efficaces, et les maçons taillèrent et employèrent, sans le moindre scrupule, ce monument épigraphique qui promettait à la science quelque chose de plus intéressant qu'une simple pierre tumulaire, et qui fut aussitôt perdu que retrouvé. Devant de pareils faits on est à la fois indigné et affligé. On ne peut comprendre que les propriétaires soient assez avides pour reculer devant le bien petit sacrifice d'une pierre, lorsque sa destruction est une perte irréparable pour l'histoire, préoccupation constante de toute nation civilisée.

Cet acte de vandalisme ne fut pas le seul que nous eûmes à nous reprocher. Dans les premiers moments de l'occupation française, les questions archéologiques furent l'objet d'une indifférence déplorable. Et comme en général la fibre historique ne vibre pas chez les particuliers, une quantité considérable de monuments précieux des époques romaine, arabe et turque, qu'il eut été si facile de sauver, ont disparu à tout jamais, mutilés ou détruits par la main des hommes, après avoir résisté aux injures du temps.

2. Vers la fin du mois d'avril 1870, MM. Porcellaga, notaire, et de San Agabbio, consul-général d'Italie, firent commencer la construction d'une maison sur un emplacement sis tout près de la façade N.-E. de la grande Mosquée et circonscrit par le boulevard, la petite rue Duperré formant un coude à angle droit, et la très-courte rue Lamoricière, qui a une de ses issues sur la rue de la Marine. Ce terrain n'avait subi aucun changement important de niveau depuis 1830, ce qui est facile à constater en prenant pour point de repère la porte du temple mahométan ; il dépendait précédemment de la Grande-Mosquée, et formait la *Tahtaha* ou esplanade de ce vieil édifice religieux, dont le minaret porte la date de 1323; une batterie de 4 canons y était établie sous la domination turque, et on y remarquait un local petit et bas, servant de *Mçalla* ou oratoire des dernières prières, des latrines avec fontaines, et d'autres dépendances de la Mosquée,

toutes placées dans la partie S.-E. c'est-à-dire vers la mer. Des renseignements pris auprès d'indigènes, ordinairement bien informés, m'avaient d'abord fait penser que la partie N.-O. de cet emplacement avait été occupée jadis par une maison appartenant à la famille Riatou ; mais l'un des membres de cette famille, Sidi Mustapha Riatou, actuellement Cadi maleki d'Alger, a bien voulu m'accompagner sur les lieux, et il résulte des explications claires et précises que ce magistrat m'a données : 1° que la maison Riatou est comprise en entier dans l'immeuble de construction française, portant actuellement le n° 11, de la rue de la Marine ; 2° que la maison Porcellaga et San Agabbio s'élève exclusivement sur l'esplanade de la Grande-Mosquée. Cette esplanade, sur laquelle stationnaient, pendant les dernières prières, les fidèles qui accompagnaient les défunts au champ du repos, a été établi à une époque qu'on ne peut pas préciser, mais elle était certainement antérieure à la domination turque (1516), et probablement contemporaine de la construction du minaret (1323). Les ouvriers attaquèrent d'abord la partie de cet emplacement longeant le boulevard et s'étendant, par conséquent, du côté de la mer. Sachant que ce quartier est parsemé de débris antiques, j'ai suivi les travaux avec attention. Les fouilles entreprises pour les fondations du nouvel immeuble et pour l'établissement d'une cave qui en comprend tout le périmètre, ont fait trouver une trentaine de pierres de taille romaines, dont quelques-unes d'assez fortes dimensions, une portion de l'angle d'un entablement, et un chapiteau en très-mauvais état. Ces matériaux étaient disséminés au milieu de la terre et des décombres que les Algériens avaient employée pour remblayer cet endroit, il y a environ cinq siècles, comme je viens de le dire. Mais ce ne fut pas tout. A quatre mètres au dessous du sol algérien, on rencontra une citerne romaine d'une profondeur de plus de cinq mètres qui avait été comblée avec de la terre et des pierres. Trois marches arrondies, formées de grosses pierres de taille et restées en place, indiquaient un escalier tournant, conduisant du sol de la cité romaine à la partie inférieure de la citerne.

La tradition indigène, que j'ai consultée avec le plus grand soin, n'a conservé, comme je m'y attendais bien, nul souvenir de

cette citerne qu'on a dû déjà apercevoir, en construisant cette portion du boulevard, vers 1868 : car le mur intérieur de cette voie de communication, — dont les fondations sont en contrebas de la ville, — en a coupé une portion. On a également trouvé dans les déblais, mais à la surface du sol, des boulets ou fragments de boulets en pierre, de diverses dimensions, et des éclats de bombes provenant évidemment des bombardements effectués par les Français à la fin du XVIIe siècle.

Au mois de juin, la partie la plus rapprochée de la rue de la Marine commença à être fouillée à son tour. On y trouva aussi une très-grande quantité de pierres de taille, qui étaient éparses au milieu des remblais, et dont quelques-unes mesuraient jusqu'à 1[m]40 de longueur. Ces pierres éparpillées bien au-dessus de l'ancien sol algérien, sont incontestablement romaines ; car on sait que les maçons indigènes ne créaient pas de tels matériaux, et ne les employaient même que lorsque leur enlèvement ne présentait pas de trop grandes difficultés. Dans certaines de ces pierres, on remarquait une rigole creusée dans le sens de la longueur ou des rainures encadrant l'un des grands côtés ; une pierre offrait une cavité carrée peu profonde, tenant tout un des grands côtés qu'on avait creusé en ménageant un rebord de 0[m]08 de longueur. Quant aux autres, elles étaient simplement équarries et taillées comme celles qu'on emploie dans les murs, et on n'y remarquait aucun travail particulier.

Les fouilles opérées dans cette partie de l'emplacement mirent au jour deux murs d'une épaisseur de 1[m]60 et de 1[m]40, ayant évidemment appartenu à quelque ouvrage romain ; car les Algériens ne donnaient pas de pareilles fondations à leurs édifices. Ces deux gros murs, parallèles à la mer, concouraient à la formation de deux caves dont la voûte semblait d'une construction moins soignée.

La cave la plus rapprochée de la rue de la Marine présentait un orifice dans sa partie supérieure, comme les citernes ; toutefois, elle n'était revêtue d'aucun enduit, et n'offrait aucun des caractères d'un reservoir d'eau.

L'autre cave présentait, dans la partie N.-O., une niche étroite et cintrée, laquelle, ménagée dans un gros mur de maçonnerie

Lorsque ces réparations furent exécutées en 1873, le génie régularisa autant que possible l'alignement et le nivellement de la percée qu'il avait faite à travers les vieilles maisons des rues des Numides, Macaron, Bélisaire, du Quatorze-Juin, Brueys et des Lotophages. Il y avait notamment à couper le terrain pour compléter la largeur et l'aplanissement du boulevard, passant un peu en contrebas de l'ancien niveau. Ce travail promettait quelque intérêt à deux passages correspondant à la terre-ferme et non aux lais gagnés sur la mer comme surplus de cette partie du boulevard. Je l'ai suivi avec d'autant plus de soin que je sais par tradition et par expérience, que la partie basse de la ville, et surtout les quartiers longeant la mer, sont parsemés de débris antiques enfouis dans le sol.

Le premier de ces deux passages traversait l'emplacement d'une mosquée, démolie vers 1871, et qui avait été bâtie par le pacha Abdy. En face s'élève une caserne, qui était l'une des plus anciennes d'Alger, et qui sert maintenant de dépôt central des hôpitaux militaires. La différence de niveau entre la rue Macaron, sur laquelle se trouve la principale façade de cette caserne, et le boulevard est d'environ 3 mètres. Des remblais qui se trouvaient sous la mosquée, plaquée contre une déclivité très-prononcée, on a retiré de grosses pierres de taille, évidemment romaines, une portion inférieure de colonne en pierre, ayant probablement la même origine, un gros chapiteau en pierre, sans caractère et sans moulures, qui me semble arabe, et plusieurs débris qui me paraissent être également arabes.

Le long des maisons particulières, la différence de niveau était moins grande et allait en s'affaiblissant à mesure que les travaux gagnaient du côté de Bab-el-Oued. Là, on a aussi exhumé quelques pierres dont l'origine rdmaine ne semble pas contestable ; j'ai pu constater un dallage romain à 1m50 environ sous le niveau turc de la rue Brueys, laquelle formait un cul-de-sac en cet endroit. Tout près de là, les travaux de nivellement mirent au jour quatre jarres enfouies, dont trois furent détruites avant que j'aie pu les examiner. La quatrième jarre, en poterie grossière et mesurant 1m80 de hauteur sur 0m59 de diamètre environ dans sa plus grande largeur, se terminait par une pointe arrondie;

elle était enfouie à 0m75 environ de l'ancien sol d'une maison, — s'élevant autrefois sur le bord de la mer et aujourd'hui démolie, — et remplie de terre mêlée de quelques os d'animaux. L'intérieur de cette jarre était complètement tapissé d'un sédiment grisâtre et feuilleté, d'aspect schisteux, dont il m'a été impossible de reconnaître la nature. M. le docteur Gaillard, professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger, a eu l'obligeance d'analyser cette substance, et voici la note qu'il a bien voulu me remettre :

« Analyse d'une croûte minérale trouvée dans une jarre enfouie dans la terre.

« Cette croûte stratiforme est composée de carbonate de chaux et de silicate de fer dans les proportions suivantes :

« Carbonate de chaux	78
« Silicate de fer.	22
	100

« Il est à remarquer qu'elle ne contient pas de magnésie. On y rencontre pourtant des traces d'acide sulfurique.

« 26 juin 1873.

« Dr Gaillard. »

Une tranchée ouverte à l'angle des rues Macaron et Bélisaire, pour la pose d'une conduite de gaz, a fait trouver le 10 mars 1873, à 5 mètres du sol turc, une colonne en pierre, debout encore en place, surmontée de son chapiteau, lequel, grossièrement taillé, sans moulures ni ornementations quelconques, mesure 0m51 sur 0m51 de largeur dans sa partie supérieure, et 0m45 de hauteur. Le fût, qui a été extrait de la tranchée, parce qu'il gênait la pose de la conduite, avait 1m40 de hauteur et 0m99 de circonférence. Cette colonne me paraît arabe, et appartenait à un édifice enfoui sous les remblais turcs, et que l'insuffisance des fouilles, faites dans un but déterminé et restreint, n'a pas permis de reconnaître plus amplement.

Enfin, des trous creusés pour recevoir des palmiers, près de la rue des Lotophages, ont fait extraire, des anciens remblais, des

pierres et un chapiteau d'ordre ionique, que je considère comme des vestiges romains, et quelques chapitaux et fûts de colonne appartenant à la période berbère. J'ai pu aussi apercevoir, au fond de ces trous, deux gros murs perpendiculaires à la mer, d'une épaisseur approximative de 1m60, très-durs à démolir et d'un aspect tout-à-fait différent de celui des murs et voûtes arabes qui les environnaient. Je les crois antiques.

4. Lors de la construction de la maison Blasselle, sur le boulevard de l'Impératrice, en 1867, on a rencontré une petite portion de mur antique, qui paraissait être un reste de construction romaine.

§ 2. — *Centre de la ville.*

5. La construction des maisons de la place de Chartres, en 1843 et 1844, permit de constater quelques substructions romaines à une certaine profondeur. Dans ces fouilles on trouva aussi, à 1 mètre environ au-dessous du sol actuel, plusieurs médailles petit-bronze, du Bas-Empire, en mauvais état de conservation.

6. En 1856, la Jénina, ancien palais des Pachas, fut démolie. Dans les matériaux provenant de cet édifice, on constata plusieurs pierres taillées, qui étaient des débris de constructions romaines, utilisées lors de l'édification du Palais, au commencement du XVIe siècle.

7. En mars 1861, M. Picon faisait construire une maison en face de l'Hôtel-de-Ville, dans la rue du Vieux-Palais, établie sur les dépendances de la Jénina ou résidence des Pachas. Ces travaux firent trouver en place, sur son massif de maçonnerie, une base de colonne d'ordre ionique, bien que les deux tores, contrairement à la règle, eussent absolument le même diamètre, ainsi que les deux filets. La largeur de l'entre-colonnement était déterminée par un autre massif qui s'élevait à une distance de deux mètres et qui avait dû supporter une base semblable. Au-dessous de la plinthe, la pierre n'était plus taillée, mais simplement dégrossie. Le plus grand diamètre de cette base était de

0m63, et la hauteur des moulures de 0m37. On découvrit également dans ces mêmes fouilles, un conduit antique et diverses substructions de murailles, dont quelques-unes en pierre de grand appareil (1). Au milieu de ces vestiges antiques, on remarquait un seuil de porte romaine resté en place.

8. Le 29 novembre 1844, une encoignure d'entablement d'ordre toscan fut recueilli auprès des mosaïques découvertes dans les fondations du portail de la Cathédrale ; elle appartenait probablement au même monument qu'elles (Ch. VII, 18) (2).

9. En mars 1865, les fouilles opérées sur l'emplacement du bazar d'Orléans, sis entre les rues de Chartres et du Lézard et l'impasse Jenné, démoli pour être remplacé par des maisons, mirent au jour de nombreuses substructions romaines, consistant en chaînes de pierres de taille espacées régulièrement et composées de blocs équarris posés droit les uns sur les autres par leur petit côté. Ces travaux n'étant pas entrepris dans un but archéologique, il fut impossible de saisir le plan et l'ensemble de l'édifice antique, dont les traces, qui se révélaient après plusieurs siècles d'enfouissement, étaient aussitôt effacées que découvertes.

§ 3. — *Partie septentrionale de la ville.*

10. En mai 1845, on creusa une tranchée rue Bab-el-Oued, en face de la rue Jenina. Ce travail mit à découvert deux espèces de piliers, formés de grandes pierres de taille superposées dans le sens de leur longueur. Ces restes appartenaient probablement à quelque monument romain qui s'élevait le long de la voie antique qu'on observait alors à quelques pas de là, de l'autre côté de la rue. L'intervalle qu'on remarquait entre les piliers était probablement rempli jadis par des pierres irrégulières noyées dans du ciment, genre de construction très-commun dans l'Afrique

(1) *Revue Africaine*, tome 5, page 458.

(2) Page 45, de la notice de Berbrugger.

romaine. En avant de ces deux piliers régnait un conduit recouvert par de fortes pierres de taille, assises sur une très-solide maçonnerie.

11. Les tranchées ouvertes pour la construction de l'égoût de ceinture, en 1852, mirent à nu, sur quelques points, l'antique sol d'*Icosium*, mais seulement dans la partie septentrionale de la ville ou quartier Bab-el Oued. Il est à remarquer que les découvertes archéologiques ont toujours été abondantes dans le quartier de la Marine et dans le quartier Bab-el-Oued, et presque nulles dans le quartier Bab-Azoun.

§ 4. — *Partie méridionale de la ville.*

12. Les fouilles faites dans la rue de la Flèche, en mai 1858, pour la construction d'une maison sous la direction de M. Cula, entrepreneur, amenèrent la découverte de plusieurs pierres taillées, de grand appareil, qui semblaient être les débris de quelque édifice antique qui aurait existé près de là. On trouva également dans ces fouilles une grande bronze de l'empereur Commode que M. Cula offrit au Musée public d'Alger (1).

13. Des travaux entrepris en vue de réparer le gros mur existant entre l'ancienne *Rahba* ou halle aux grains (رحبة) et le Lycée, alors installé dans la caserne des janissaires sise près la porte Bab-Azoun, firent découvrir, en 1846, des blocs de beton mesurant 1m50 dans tous les sens. Ces blocs, qui formaient les assises inférieures du mur dont il s'agit, étaient évidemment les restes d'une construction romaine, utilisés par les Turcs.

14. Au mois de mai 1870, commença la démolition de la caserne turque sise près de l'ancienne porte Bab-Azoun et qui avait été longtemps affectée au Lycée. A l'angle septentrional de la façade donnant sur la rue Bab-Azoun, au ras du sol, il y avait une pierre de taille de 0m83 de longueur sur 0m52 de hauteur et 0m61

(1) *Revue Africaine*, tome 2, p. 416.

de largeur, d'origine évidemment romaine ; sur l'un des grands côtés était creusée une cuvette demi-sphérique, de 0m40 de diamètre et de 0m18 de profondeur, qui avait été remplie de maçonnerie (briques et mortier), lors de la construction de la caserne. Cette pierre à été vendue par l'entrepreneur de la démolition à un propriétaire rural qui a achevé de la creuser pour en faire une auge à cochons. Il est pénible d'ajouter que ce propriétaire est un fonctionnaire public ; je tairai le nom de ce moderne vandale, bien qu'il méritât d'être livré à l'indignation de ceux qui s'intéressent aux vestiges du passé. Sur la même façade, au ras du sol également, et près de la porte d'entrée de la caserne, il a été trouvé une autre pierre, creusée aussi, sur l'un de ses grands côtés, d'une cavité arrondie qui avait été garnie de maçonnerie par les Turcs, lors de l'édification de la caserne. Cette seconde pierre, mesurant 0m74 de longueur sur 0m48 de hauteur et 0m58 de largeur, présentait, de plus, cette particularité que l'un de ses petits côtés était arrondi et orné de filets. Elle devait donc avoir été jadis placée debout, le côté travaillé en haut. Le sort de cette curieuse pièce, utilisée par les Turcs au XVIe siècle, pour la construction d'une caserne, a été le même que celui de l'autre : un colon l'a achetée pour en faire une auge à cochons. Je constate à regret que moi seul me suis préoccupé de ces débris antiques, après en avoir fait la découverte. Bien que mon léger budget ne contienne aucun crédit pour des dépenses de cette nature, je m'étais décidé à faire un sacrifice et à acheter la seconde de ces deux pierres, la plus intéressante. Un malentendu m'a enlevé le mérite de ce dévouement.

Entre la caserne et la *rahba* ou halle aux grains, les ouvriers ont rencontré, un peu au-dessus du sol, un gros mur formé d'un blocage excessivement dur, et dont l'origine romaine paraît probable. Cette découverte se rattache incontestablement à celle que j'ai rappelée dans le paragraphe suivant.

Lorsqu'on creusera les fondations des maisons à élever sur cet emplacement — un moment destiné à l'édification d'un Palais-de-Justice, — il faudra s'attendre à des découvertes plus nombreuses et plus importantes ; car les débris d'*Icosium* sont surtout cachés dans le sol. Ce n'est qu'exceptionellement

qu'on les rencontre dans les constructions élevées par les Turcs.

CHAPITRE III

Inscriptions

—

N° 1. Sur un dé de piédestal encastré au-dessus du pilier angulaire de la maison à la française, sise à l'angle des rues Bab-Azoun et du Caftan, et portant le n° 29 de la première et n° 2 de la seconde, dans laquelle elle a son entrée (1). Hauteur : 0m65 ; largeur : 0m32.

I^V SIIIIO^V M^V F^V Q^V II
PLOCAMIAN
ORDO
ICOSITANOR
M^V SITTIVS^V P^V F^V QVR
CAECILIANVS
PRO FILIO
PIENTISSIMO
HRIR

Publio Sittio, Marci filio, quirime (tribu,)
Plocamiano,
Ordo
Icositanorum
Marcus Sittius, Pubii filius quirina (tribu),
Cœcilianus
pro filio
pientissimo
honore recepto impensam remisit.

(1) Les maisons de la rue Bab-Azoun ont reçu un n° d'ordre, indépendamment du n° placé au-dessus de leur porte, quand celle-ci donne sur une autre rue.

(Berbrugger, notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. H; d'Avezac, Afrique ancienne, p. 177; Henzen, Orellianæ collect., V. III, n° 5322; Léon Rénier, inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4052).

A Publius Sittius, fils de Marcus,
de la tribu Quirina (1),
Plocamianus,
l'ordre
des Icositains.
Marcus Sittius, fils de Publius, de la
tribu Quirina,
Cœcilianus,
pour (son) fils,
très-pieux,
Cet honneur étant reçu, a remis (2) la dépense.

Cette inscription est la plus importante de la bien petite collection des épigraphes provenant d'Alger, car elle fait mention du corps municipal (*ordo*) d'Icosium, et il est certain dès lors qu'elle figurait sur un monument élevé dans cette ville. Rien n'indique pour quels motifs les Icositains ont accordé cette distinction, et aucun titre n'est donné aux deux *Sittius*, qui devaient être cependant des personnages considérables.

Cette inscription n'a pas été trouvée au Phare, il est superflu de le faire remarquer, puisque nous savons déjà que les restes d'*Icosium* ont été anéantis ou dispersés. La pierre sur laquelle elle est gravée, fut employée dans la construction d'un édifice quelconque qui ne nous est même pas connu. Berbrugger raconte ainsi sa découverte: « Un pauvre cloutier d'Alger avait imaginé d'établir son enclume sur une énorme pierre enlevée à une de ces constructions maureques en ruines, que l'on rencontrait fréquemment dans le haut de la ville. Tant que ce bloc demeura enfoui dans la sombre boutique de l'artisan, personne ne put remarquer les caractères qui couvraient une de ses faces. Mais, après la mort de l'ouvrier, le propriétaire de la maison eut l'idée d'utiliser cette pierre dans une construction qu'il faisait élever rue Bab-Azoun, au coin de la rue du Caftan, et il l'y plaça de manière à mettre le côté écrit en évidence. C'est au moment même où elle venait d'être employée que le hasard me la fit découvrir. Je m'empressai de faire des démarches auprès du propriétaire de cette antiquité, afin de l'obtenir pour le Musée.... J'ai fait tout mon possible pour obtenir ce résultat; mais tous mes efforts et mes démarches ont échoué contre les prétentions déraisonnables du détenteur. Voyant qu'il revenait sur l'offre généreuse qu'il avait faite (de la donner au Musée), je proposai d'acheter la pierre en question et de faire exécuter les travaux nécessaires pour la tirer de l'endroit où elle était, et la faire remplacer. On m'a refusé, et on a déclaré ne vouloir s'en dessaisir qu'en retour de certaines faveurs qui ne dépendaient pas de moi, pas même du chef de l'administration à laquelle j'appartiens. Réduit à l'impuissance par ce mauvais vouloir, j'ai dû attendre l'époque où la maison, dans laquelle cette inscription fut employée comme une simple pierre de taille, passera aux mains d'un propriétaire plus éclairé et plus libéral..... On voit que *l'ordre des Décurions d'Icosium* (ce que nous appellerions le corps municipal), a dédié cette inscription à Julius ou Publius Sittius fils de Marcus, qui faisait partie de la tribu Quirina, une des trente-cinq de la villle de Rome. Ce personnage était noble car il a les *tria nomina nobiliorum* dont parle le poëte Ausone' c'est-à-dire le *prænomen* ou prénom (*Julius ou Publius*), *le nomen* ou nom (*Sittius*) et le *cognomen* ou surnom (*Plocamianus*). Cette dernière désignation paraît dériver du mot grec *Plocamos*, tresse de cheveux. Son père, Marcus Sittius, fils de Spurius (1) porte un autre surnom, celui de Cæcilianus, qui semble appartenir à la classe des *agnomina* et rappeler une adoption. Les lettres qui composent la dernière ligne, sont l'abréviation d'une formule connue, et expriment que P. Sittius, content de la dis-

(1) L'une des 35 tribus de la ville de Rome.

(2) C'est fautivement que Berbrugger a traduit *j'ai remis*. M. Léon Renier lit *remisit*. Avec la première personne, la phrase ne peut, en effet, se construire logiquement.

(1) C'est *Publius* et non *Spurius*. (Note de l'auteur).

tinction qui lui a été accordée par l'élite de ses concitoyens, les dispense des frais d'érection du monument. Il est à remarquer, dans cette inscription, que rien n'y indique par quel motif elle a été décrétée, et qu'aucun titre n'est donné aux deux *Sittius*, qui devaient pourtant être des personnages considérables. Un antiquaire italien..... pense que notre Sittius est de la famille du célèbre partisan de ce nom, qui s'empara de Cirtha, dans le temps de la guerre de César contre le fils de Pompée. C'est une conjecture, et rien de plus. Dans *QVIR*, qui termine la première ligne, la lettre I est figurée par un prolongement au-dessus de la ligne d'écriture du deuxième jambage du V..... Sans m'arrêter davantage à la partie contestable de mes interprétations, je ne m'occuperai que de ce qui est évident; et c'est heureusement le mot essentiel. *Icositanorum* est une forme du nom *Icositanus*, qui s'appliquait aux habitants d'Icosium; ce mot se trouve employé dans un manuscrit des canons de l'Église d'Afrique, où l'on cite *Laurentius Icositanus*, *legatus Provinciæ Cæsariensis*, c'est-à-dire Laurent, évêque d'Icosium et légat de la Mauritanie Césarienne. Il n'est donc pas douteux que la pierre tumulaire, que je viens de décrire, a été élevée dans Icosium, ainsi que l'indique clairement la mention du corps municipal de cette ville (*ordo*) » (1).

Un quart de siècle s'est écoulé, depuis que cette importante découverte a été faite; l'homme éminent, qui l'avait signalée, le premier, au monde savant, a succombé autant aux fatigues causées par d'incessants travaux, qu'à la maladie. L'intéressante inscription, qui est le principal certificat d'identité d'*Icosium*, est toujours reléguée sur son pilier, oubliée de tous, dédaignée des nombreux passants qui encombrent la rue Bab-Azoun, lesquels ne se doutent pas de l'importance — à supposer qu'ils la remarquent — de cette tablette noirâtre, qui se confond avec deux plaques d'assurance contre l'incendie, fixées dans son voisinage immédiat, et que nul ne songe à examiner, bien qu'elle ne soit placée qu'à 3 m. 50 environ au-dessus du sol. Il faut espérer que l'administration fera de nouvelles démarches auprès du propriétaire de la maison, pour obtenir la cession de cette importante inscription et la placer dans un lieu où elle sera plus à l'abri des intempéries des saisons, et plus accessible aux travailleurs ou aux simples curieux.

(1) Notice sur les antiquités romaines d'Alger, p. 38 et 39.

N° 2. Sur une simple pierre encastrée dans la base du minaret de la Grande Mosquée, rue de la Marine :

VSRVFVSAGILISFFL
ATVSDSPDONVMD

(Lucius Cœcili)us Rufus, Agilis filius, flamen
(Perpetuus, omnibus honoribus patriæ suæ consumm)atus, de suæ pecunia, donum dedit (et consecravit).

— Grammaye, *Africa illustrata*, p. 30 (copie fautive) (1), Shaw, Voyage, tome Ier, p. 89; Berbrugger, *Moniteur algérien* du 8 juin 1836 : notice sur les antiquités romaines d'Alger (Alger, 1845), p. 22; *Revue africaine*, tome Ier, p. 58; Hase, *Journal des savants*, novembre 1837, p. 654; Léon Renier, *Revue archéologique*, XIVe année (1857), p. 408, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4051.

(Lucius Cœcilius) Rufus, fils d'Agilis, flamine
(Perpétuel,) ayant épuisé (la série des honneurs municipaux de sa patrie), de ses deniers a fait ce don (et l'a consacré).

La pierre, où sont gravées les deux lignes dont il s'agit, est une espèce de dalle longue et plate, qui paraît avoir été placée

(1) Pour apprécier la confiance que méritent les trois copies de Grammaye, il suffit de rapprocher le texte ci-dessus de celui-ci, donné par cet auteur :

..... VS. RVFVS ETLETVS
P. D. ONV. MIS .....

On se demande s'il s'agit bien du même texte. Les deux autres inscriptions n'ont pas été retrouvées, et, à en juger par l'échantillon ci-dessus, les copies de Grammaye ne sont pas de nature à remédier à leur disparition. Le docteur Shaw avait retrouvé ces inscriptions pendant son séjour à Alger, en 1732, mais sans pouvoir les lire, par la raison qu'elles étaient couvertes de chaux.

au fronton de quelque monument. Bien qu'elle ne contienne qu'une partie de l'inscription, elle est entière et intacte. Le minaret de la Grande Mosquée, dont cette pierre fait partie intégrante, a été bâti par Abou Tachefin, roi de Tlemcen, en l'année 1322 de J.-C, c'est-à-dire à une époque antérieure de deux cents ans à l'établissement des Turcs, où Alger n'était qu'une petite ville arabe, pour laquelle on ne songeait pas à aller chercher des pierres au loin, celles qu'on trouvait sur place suffisant aux besoins restreints de la population. Ce ne fut qu'au commencement du XVIe siècle, que des emprunts de matériaux antiques furent faits par les Turcs aux ruines romaines des environs, pour l'édification de nouveaux remparts et de nombreux forts et monuments. Il est donc certain que la pierre dont je m'occupe a été prise à Alger même, et probablement dans les environs de la Grande Mosquée.

La découverte de l'épigraphe ci-après, où il est question du même personnage, a permis de compléter la lecture de ce fragment d'inscription.

N° 3. Lors de la démolition de l'ancien bureau de la police, rue Bruce, en face de la mairie, (aujourd'hui local du bureau de bienfaisance), on a trouvé, le 8 août 1861, un petit autel en pierre dont le dessus est brisé, et sur l'une des faces duquel on lit l'inscription ci-après (n° 2 du groupe n° 2) :

REGIVPTOLEMAEO (1)
REGVIVBAEVFV
LVCAECILIVSVRVFVS
GILISVFVHONORIBVS (2)
OMNIBVSVPATRIAE
SVAEVCONSVMMATIS
DVSVPVFVCVETVCONSACRAVIT

(1) L'O qui doit terminer cette ligne pour compléter le nom propre, s'aperçoit encore un peu, bien que presque fruste.

(2) Au commencement de cette ligne, on remarque une amorce de l'A, d'Agilis.

Regi Ptolemæo
Regis Jubæ filio
Lucius Cæcilius Rufus,
Agilis filius, honoribus
omnibus patriæ
suæ consummatis,
de suæ pecunia faciendum curavit (1) et consacravit.

(Berbrugger, *Revue africaine*, tome Ier, page 57 ; Livret explicatif du Musée d'Alger, p. 87. Léon Renier, *Revue archéologique*, XIVe année, 1857, p. 401, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4050.)

Au roi Ptolémée, fils du roi Juba, Lucius Cæcilius Rufus, fils d'Agilis, ayant épuisé tous les honneurs de sa patrie, de ses deniers a fait construire (ce monument) et (l') a consacré.

On voit que cette inscription concerne le même personnage que la précédente, qu'elle permet ainsi de compléter. La hauteur de l'autel est de 0 m. 42, sa largeur de 0 m. 30, et son épaisseur de 0 m. 23 ; à la première ligne, les lettres ont 0 m. 03, et 0 m. 02 aux autres. Cet autel porte le n° 193 du catalogue du Musée public d'Alger, auquel il a été remis par les frères Ballard, entrepreneurs des travaux qui se faisaient sur ce point pour le compte de l'administration.

N° 4. Antérieurement à 1845, M. Boyer, architecte, en dirigeant les fondations d'une maison sise dans la rue Bab-Azoun, entre la caserne Bab-Azoun (lycée) et la caserne d'El-Kherratin, a trouvé un ossuaire en marbre blanc, de 0 m. 22 de hauteur, 0 m. 29 de largeur et 0 m. 27 d'épaisseur. En haut des angles internes, se trouvent des saillies ou taquets, pour recevoir la tablette servant de couvercle. Sur un des côtés de ce coffret, que M. Boyer a donné au Musée, et qui porte le n° 69 du catalogue

(1) Berbrugger rend l'abréviation F C par *fecit*. J'ai donné la préférence à la leçon *faciendum curavit*, donnée par l'éminent épigraphiste M. Léon Renier.

de cet établissement, est gravée, en lettres de 0 m. 02, l'inscription ci-après (n° 2 du groupe n° 1) :

CALPVRNIVS MARTI
ALIS IMILISF
H. S. E.

(Berbrugger, Notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. G; livret explicatif du Musée, p. 88. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4056).

Ci-gît Calpurnius Martialis, fils d'Imilis.

N° 5. En 1841, en démolissant la maison mauresque sise rue des Consuls, en face de l'impasse qui longe la caserne Lemercier (ancienne caserne de janissaires, dite d'Osta-Moussa), les ouvriers ont trouvé, employée comme seuil de porte, une stèle en marbre blanc, d'une hauteur de 0 m. 34, d'une largeur de 0 m. 27, et d'une épaisseur de 0 m. 03. Une inscription, dont les lettres ont 0 m. 02, est placée entre un fronton timbré d'un croissant et une niche dans laquelle est un personnage imberbe, debout, vêtu d'une tunique longue à manches courtes, avec un manteau jeté sur l'épaule gauche; la main droite pend le long du corps, et tient une grappe de raisin; la gauche, placée à la hauteur du creux de la poitrine, tient un fruit qui pourrait être une pomme, selon Berbrugger, et qui est une grenade, d'après M. Léon Renier.

Voici cette inscription :

L. ENNIVS C. F. PAVLLVS
VIXIT MENSIBVS IIII
DIEBVS IIII

Lucius Ennius Caïi filius Paullus
Vixit mensibus quatuor
Diebus quatuor

(Berbrugger, Antiquités romaines d'Alger, fig. D; livret explicatif du Musée d'Alger, p. 89. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4053).

Lucius Ennius Paullus, fils de Caius, a vécu quatre mois, quatre jours.

Cette stèle a été donnée par M. Collombon, aîné, au Musée public, sur le catalogue duquel elle porte le n° 17.

N° 6. Lorsqu'on a démoli, antérieurement à 1845, la maison qui s'élevait à côté de la fontaine de la rue Philippe, on a trouvé, engagée dans l'une des murailles de cette fontaine, une pierre haute de 0 m. 82, et large de 0 m. 50, avec même épaisseur, sur laquelle est gravée, dans un cadre, l'inscription ci-après (n° 10 du groupe n° 2).

IVLIAE L. FIL.
CELSAE
M. FADIVS
CELR
VXORI
OPTVMAE

Juliæ Lucii (1) filiæ
Celsæ
Marcus fadius
Uxori
Optumœ

(Berbrugger, Notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. E; livret explicatif du Musée (1861), p. 88. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4055).

Marcus Fadius Celer, à son excellente épouse Julia Celsa, fille de Lucius.

Cette dédicace a été remise, le 24 mai 1847, par la Direction

(1) C'est par erreur que Berbrugger a vu un I au lieu d'un L. Le moindre examen de la pierre enlève tout doute au sujet de la lecture de cette lettre, parfaitement reconnaissable. On est tout aussi étonné qu'ayant vu un I, il ait cru devoir lire *Juliæ*, au lieu de *Junii* ou de *Julii*.

de l'intérieur au Musée public, sur le catalogue duquel elle porte le nº 24.

Nº 7. En 1854, il a été trouvé, dans une maison de la rue d'Orléans appartenant à MM. Holtz frères, un fragment de stèle à fronton, en mauvais marbre cipolin, d'une hauteur de 0m30, d'une largeur de 0m24 et d'une épaisseur de 0m03, sur lequel est un personnage tout-à-fait semblable à celui qui a été décrit au nº 5. Sur cette stèle est gravée, en lettres de 0m02, l'inscription ci-après :

FAVSTIO FIL·
FAVSTI QVADR·
V·M·IIII SIT TIBI·T
LEVS

(Berbrugger, Livret explicatif du Musée, p. 89).
Faustio filio
Faustie Quadrati (?)
Vixit mensibus quatuor, sit tibi terra
Levis.

A. Faustius, fils de Faustius Quadratus. Il vécut 4 mois, que la terre te soit légère !

Cette épitaphe a été donnée par M. Lecourt Jarrel au Musée public sur le catalogue duquel elle porte le nº 62.

Nº 8. *L'Africa illustrata* de Grammaye renferme trois fragments d'inscriptions dont on n'a retrouvé que celui qui est encastré dans le minaret de la Grande Mosquée (nº 2 du présent chapitre). L'examen de ce fragment démontre que la copie de Grammaye est des plus fautives, en ce qui le concerne. Dès lors, il est très-probable que les deux autres copies ne présentent pas une plus grande exactitude, ce que l'absence des originaux n'a pas permis de vérifier.

Voici le texte de cette copie :

1re inscription.

IVLIO CÆSONI M·M.
II·LEG·MAVRIT....
PRISCAF·ELIA POS·

Dans ses Inscriptions romaines de l'Algérie, nº 4054, M. Léon Renier donne la leçon suivante :

Julio Cæsoni..... mi [e c (iti)] leg (ionis) [tertiæ] au [g (ustæ) [Juliæ] Prisca, f [i] lia pos (uit). Grammaye, *Africa illustrata*, p. 3 ; Reinesius, Syngtama insc. p. 420 ; Shaw, voy., tome 1er p. 89 ; Berbrugger, Notice sur les antiquités romaines d'Alger, p. 22).

A Julius Cæso.... soldat de la 3e légion Auguste, Julia Prisca, sa fille, a élevé (ce monument).

2e Inscription.

PTOLO...IVB·F...
P·O·MAVRIT·X·
COH.IVL·M·F.

(Au nº 4,049 des Inscriptions romaines de l'Algérie, M. Léon Renier donne la leçon ci-après :

Ptolo(mæo) Jub(æ) f(ilio) r(e)g(i) Maurit(aniæ) (?) ....).

— Grammaye *Africa, illustrata*, p. 3 ; Reinesius, Syntagma insc. p. 329 ; Shaw, tome 1er, p. 89 ; Berbrugger, notice, p. 22.

A. Ptolomée, fils de Juba roi de Mauritanie.....

Nº 9. Le 12 juillet 1861, des ouvriers, employés à creuser les fondations de la partie de l'Hôtel-de-ville ayant façade sur la rue du Vieux-Palais, ont trouvé l'épigraphe suivante, se rapportant au culte mithriaque, dont les monuments sont si rares en dehors de l'Orient proprement dit.

MITHRAE
APHRODISIVS

CORNELIOR
V S L A

(Berbrugger, *Revue africaine*, tome 5, p. 312, 1861 ; Mac-Carthy, *Moniteur de l'Algérie*; et Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 1863, p. 255.

Mithræ
Aphrodisius
Corneliorum
Votum solvit libente animo

A Mithra :
Aphrodisius
(de la famille) Cornelia
a accompli son vœu avec ferveur.

Cette inscription est actuellement au Musée public, où elle a été apportée par les soins de M. Cardaire, entrepreneur.

N° 10. Dans les fouilles opérées rue du Vieux-Palais, en 1861, on découvrit un débris de frise en marbre, haut de 0m25, sur lequel se trouvait le fragment d'inscription ci-après, composé de trois lettres, d'une hauteur de 0m055.

S. LV....

« Au premier aspect, dit Berbrugger (1), ce monument semble avoir été un petit autel, et cette conjecture se fortifie par la présence de trois des quatre lettres qui figurent sur les ex-voto antiques. Mais il faut abandonner cette explication, car il n'y a de signes d'abrévations qu'après le S. »

(1) *Revue africaine*, tome 5, p. 312.

CHAPITRE IV

Voies

1. C'est dans la rue de la Marine, et surtout auprès de la Porte de France, qui, au début de la conquête française, formait la seule communication de la ville avec le port, qu'ont commencé les travaux, dont le résultat a été la transformation de la plus grande partie de la ville basse. Ces travaux ont mis au jour quelques-uns des débris antiques qui semblaient être plus particulièrement accumulés sur ce point, et ont fait apercevoir, à plusieurs reprises, des tronçons de la voie romaine. Antérieurement à 1837, celle-ci fut vue, pour la première fois, dans la rue de la Marine. Les observations incomplètes qui furent faites alors, semblaient établir que la rue romaine, qui partait du port, était plus éloignée du bord de la mer que ne l'est la rue actuelle de la Marine, laquelle suit le tracé que nous ont légué les Turcs. (1)

2. Au commencement du mois d'octobre 1846, la voie romaine fut aperçue de nouveau dans la rue de la Marine, en face de la Grande Mosquée, à la suite des travaux exécutés pour la réparation d'un égout (2). Elle était formée de grandes et épaisses dalles disposées en losanges et encaissées entre d'autres dalles, placées sur champ, et dont la partie supérieure arrondie et saillante, formait un parapet. Sous le pavage romain on découvrit un égout antique en grandes dalles.

Les voies romaines constatées en Algérie se divisent en voies romaines macadamisées, et en voies dallées. Ces dernières n'ont jamais été rencontrées qu'au milieu des ruines de villes ou d'é-

(1) Voir *Notice sur Icosium*, de Berbrugger, p. 33.
(2) Voir chapitre VI, 2.

tablissements importants. La constatation, à Alger, de voies dallées en losanges, est une preuve, superflue d'ailleurs, que cette ville est assise sur l'emplacement d'une cité romaine.

3. En 1843, on a trouvé, rue d'Orléans, à 40m de la rue de la Marine, une voie romaine, qui coupait la rue d'Orléans à angle droit, et sur laquelle on a construit la maison pour laquelle les fouilles avaient été pratiquées (1).

4. En creusant, dans la rue des Consuls, pour établir les conduits du gaz, en avril 1854, on a rencontré une voie romaine, à une très-faible profondeur. C'était évidemment une rue qui reliait le port à la partie septentrionale de la ville antique. Les Indigènes ont suivi ce tracé et nous, les avons imités.

5. Lorsqu'on creusa, en 1837, les fondations de la maison *la Tour du Pin*, aussi connue sous le nom d'*Hôtel de la Régence*, on trouva la voie romaine à trois mètres environ au-dessous du sol actuel, à l'angle du bâtiment, vers la rue Mahon (Voir nº 6) (2).

Albert DEVOULX.

(A suivre.)

(1) Berbrugger, notice, p. 34.

(2) Ibidem.

CORRESPONDANCE

Courbevoie, le 21 juillet 1875.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je viens de retrouver dans mes papiers un récit qui m'a été fait, il y a une quinzaine d'années, par un ancien cheikh des Flissas, sur une expédition, faite par les Turcs, dans les montagnes kabyles. Je l'avais donné jadis à mon ami Aucapitaine qui devait l'utiliser dans ses travaux sur la Kabylie ; mais je ne vois nulle part qu'il s'en soit servi. Je crois et j'espère que vous croirez, comme moi, qu'il serait fâcheux que les détails historiques que renferme ce petit récit soient perdus, et c'est ce qui me détermine à vous prier de vouloir bien les publier dans la *Revue Africaine*. J'ose penser, Monsieur le Président, que vous voudrez bien ne leur pas faire un mauvais accueil.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

TAUXIER.
Capitaine au 74e.

UNE EXPÉDITION DES TURCS CONTRE LES FLISSAS

Au temps d'Yahia Agha, Lieutenant du Pacha d'Alger, il y a environ 50 ou 55 ans, (1) les Turcs subirent chez les Flissas une éclatante défaite.

(1) Ce récit m'a été fait en 1861. C'est de là qu'il faut compter les 50 ou 55 ans comptés par son auteur.

A cette époque ils avaient un Caïd et une garnison dans chacun des bordj de Sebaou, de Menaïel et de Tizi-Ouzou. Le Caïd de Bordj Sebaou avait le commandement supérieur de toutes ces forces, ainsi que des Zmoul environnants et de leur chef, le chaouch Bel-Canoun, qui résidait au bordj de El-Gata (1).

Yahia Agha rassembla, pour cette expédition, une forte armée d'environ onze mille soldats réguliers, janissaires ou zouaoua, 1,500 cavaliers zmoul ou autres, plus les contingents kabyles de la rive droite du Sebaou, (Taourga, Beni-Djenad, Beni-Ouaguenoun, Amraoua, Flisset-el-Bahar), et beaucoup de canons. Les Zouathna étaient également venus avec les Turcs. Arrivé aux Issers, le Pacha laissa le commandement de toutes ces troupes à l'Agha des janissaires Hadj-Mohammed, et rentra à Alger.

De leur côté, les Kabyles appelèrent les tribus voisines à leur secours. Toute la rive gauche du Sebaou leur envoya des contingents : c'étaient des Nezlioua, des Guechtoula, des Maatka, Ouled-el-Aziz, Beni-Iraten, Gaouaoua, Beni-Hidjer, et des Beni-Khalfoun. Ils prirent pour chef l'Amr'ar des Flissas, Mohamed-ou-Hassen.

Hadj-Mohammed assaillit la montagne par Bordj-Menaïel ; malgré une résistance énergique, il emporta et brûla tour à tour, en 4 ou 5 jours, Atrochdin, Ir'amracen, Atdabel, Mezdoni et Irhil Nsedda, villages de la fraction des Irafan. Le cinquième jour, il alla camper au marché d'El-Had, sur le sommet du mont Temz'rit, où se trouve le marabout le plus vénéré des Flissas. Les Kabyles y tentèrent un dernier et vigoureux effort. Les Turcs furent complètement écrasés; peu d'entre eux purent s'en échapper isolément. Sept jours après, on en trouvait encore cachés dans les brousailles, attendant qu'il se préparât une occasion de fuir ou que la première colère des Kabyles fût passée. On les renvoya.

Le champ de bataille et les cantons environnants étaient cou-

(1) Je ne sais où se trouvait le Bordj-el-Gata... Ne serait-ce pas Kef-el-Ogab, où résident encore les membres d'une famille Bel-Canoun.

verts d'armes de toute espèce, de cartouches, de gibernes, etc., abandonnés pour fuir plus vite. Les Kabyles firent un immense butin.

Bel-Canoun, le chef des Zmoul, put s'échapper de ce désastre ; mais Hadj-Mohammed, l'agha turc, y périt. Les Kabyles lui coupèrent la tête, et s'en servirent pour jouer à la boule sur le marché de Temzrit.

Quelques mois après, Mohamed-ou-Hassen, le chef de la Confédération, mourut : il fut remplacé, par élection, par Hadj-Mohammed-ben-Zamoun, celui-là même qui nous fit quelques années plus tard, une guerre si acharnée. — Les Turcs firent une nouvelle tentative sur les Flissas : Omar-Pacha les commandait, et s'était assuré le concours des Beni-Khalfoun, leurs voisins. Il remonta le cours de l'Oued-Djemaa, qui sépare les deux montagnes et pénétra jusqu'au marché de Tleta, près Chaabet-el-Amar. Les Kabyles vinrent l'y attaquer et le mirent en déroute. Les Turcs s'enfuirent par le pays des Beni-Khalfoun ; mais ceux-ci, voyant que leurs alliés étaient vaincus, se retournèrent contre eux et aidèrent au massacre. — Telle fut la fin de l'expédition.

On raconte qu'avant le dernier combat, les Kabyles raillaient Omar-Pacha et le traitaient de fortas (teigneux). Omar s'en indigna, et ôta son turban pour montrer sa chevelure : mais les Kabyles n'en insistèrent que plus à lui jeter cette épithète, qui, dans les souvenirs des Flissas, est restée attachée à son nom (1).

AQUEDUC DE BOUGIE

Bougie, 1er août 1875.

Je vous envoie, ci-joint, un croquis des constructions romaines de l'aqueduc-tunnel de Toudja, découvert par le service des Ponts-et-Chaussées. Pour repérer exactement sur la carte de l'Etat-Major, il suffit de partir du point marqué El-Abel (village)

(1) Voir sur Yahia Agha les notices très-complètes de M. Robin, *Revue africaine* nos 103 et 104. *Note de la Rédaction.*

tirer de là sur Bougie, c'est-à-dire directement à l'Est, une ligne droite, et le tunnel se trouve sur cette ligne ; l'entrée Ouest (côté des constructions) est à 100 mètres Est d'El-Abel.

Le tunnel a 428 mètres de longueur ; il passe à 86 mètres sous le col dit d'El-Abel, point de dépression du contrefort qui, partant de la chaîne Toudja-Bougie, sépare l'Oued-R'ir de l'Oued-Sérir et se prolonge par Tizi jusqu'à l'Oued-Sahel.

L'entrée Ouest seule présente des constructions (voir le croquis). L'intérieur n'est qu'un simple entaillement du sol, avec soubassement de conduite ; toutefois une voûte maçonnée part de l'entrée et s'étend sur une longueur de six mètres. A dix mètres de l'entrée Ouest, existe un regard, en forme de puits circulaire maçonné.

Il est encore assez difficile de le traverser d'une extrémité à l'autre, parce que, vers le milieu de la longueur, les parois se sont rapprochées par suite du tassement des terres ; mais c'est un travail de déblaiement fort peu considérable à effectuer ; et il ne reste presque rien à faire pour rendre l'aqueduc à son ancienne destination.

Aucune inscription n'a été trouvée jusqu'à présent sur les lieux ; il n'existe, au sujet de cet aqueduc, que l'inscription de Lambèse, rapportée par Féraud, dans son « Histoire de Bougie. »

Alger. — Typ. A. Jourdan.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111 et 112.)

XXXIV.

MÉMOIRE DE LUIS PRESENDA, ENVOYÉ EN MISSION A TUNIS (1).

Madrid, 7 novembre 1534.

(Arch. de Simancas. — Estado, costas de Africa, Legajo 462).

I.

Luis Presenda se propose de passer en Sicile, de s'arrêter à

(1) Ce mémoire et les notes qui l'accompagnent paraissent avoir été rédigés par Luis Presenda pour mettre sa responsabilité à couvert. Le mémoire nous fait connaître la marche et la conduite qu'il se proposait de tenir pour mener à bonne fin la mission qui lui avait été confiée par l'empereur. Quant aux notes, il est certain qu'elles ont été placées sous les yeux de Charles-Quint, car on lit en marge la

Trapani (1) et d'envoyer de là un brigantin à Tunis, pour solliciter un sauf-conduit de Barberousse ou du roi. Lorsqu'il l'aura reçu, il fera charger un navire des marchandises qui se vendent le mieux dans le pays des Maures, prendra le titre de marchand, et mettra à la voile pour cette ville.

En arrivant à Tunis, il s'occupera d'abord de vendre et d'acheter, ainsi que doit le faire tout bon traficant, afin de ne pas éveiller les soupçons; puis il fera en sorte de lier amitié avec Barberousse et le roi de Tunis, et avec leurs principaux officiers. Étant au fait de leurs ruses et connaissant bien leurs coutumes, il espère qu'il lui sera facile de se familiariser avec eux, pourvu toutefois qu'il ait les mains pleines de présents et qu'il puisse donner des fêtes et des banquets, selon l'usage du pays. Une fois entré dans leur intimité, la considération qu'il aura obtenue et l'amitié qu'on lui témoignera lui procureront les moyens de mener à bonne fin son entreprise.

Il y a trois manières d'arriver au but qu'on se propose :

1° Si le roi n'a pas quitté Tunis et s'est soumis à Barberousse, Luis Presenda s'efforcera de l'exciter contre ce dernier, en s'y prenant avec les soins et les précautions convenables, de façon à l'amener à solliciter l'appui de Sa Majesté pour chasser les Turcs du royaume.

2° Si le roi s'est retiré au milieu des Arabes, et si Barberousse est lui-même roi de Tunis, il traitera avec Mouléi Hacen et lui promettra l'assistance de Sa Majesté pour rentrer dans Tunis. A cet effet, il négociera aussi avec les principaux de la ville.

3° Il tâchera, ainsi qu'il a été convenu, de faire tuer Barberousse, soit par le poison, soit en l'égorgeant, quand il dort ou quand il boit — car il ne boit jamais sans tomber dans l'ivresse

décision dont chaque article a été l'objet, et au dos de la seconde feuille, il y a ces mots écrits de la même main que les annotations marginales : *Lo que consultò con Su Majestad, en Madrid à siete de noviembre de DXXXIIII para despachar à Luys Presenda embiado à Tunez*. — Cette dernière circonstance donne à ce document un veritable intérêt historique.

(1) Trapani, port de mer, dans la province de Mazzara.

— soit de toute autre manière, suivant l'occasion (1). Il cherchera en même temps à semer la mésintelligence entre Barberousse et les autres capitaines corsaires, afin que ceux-ci l'abandonnent avec leurs gens et fassent bande à part, ce qui amènera la désorganisation de l'armée ennemie. Luis Presenda pense que ce troisième moyen est celui qui présente le plus de chances de réussite.

Il dit ensuite que, tous les quinze jours, il informera Sa Majesté de ce qui se passera à Tunis; mais, pour cela, il faut qu'il y ait, dans le port de Trapani, un brigantin toujours prêt à appareiller.

En terminant, il fait observer que la mission que l'empereur veut bien lui confier coûtera peu, attendu que l'argent dépensé pour l'achat des marchandises qu'il doit emporter rentrera par le produit de la vente de ces mêmes marchandises. Il n'y aura de dépense réelle que celle occasionnée par les présents à distribuer aux officiers de Barberousse et du roi de Tunis (2).

(1) « La otra manera será de procurar de hazer matar à Barbarosa ò con veneno ò degollarlo durmiendo ò beviendo — porque su bever es borracharse — ò de otra manera que, segun el tiempo, parescerà à hombre de hazer. » Cette proposition de Presenda ne fut pas repoussée par Charles-Quint, comme le prouve une des notes qui accompagnent le mémoire. On trouve écrit en marge de l'article où il est question de gagner quelque Maure, Turc ou rénégat qui consente à tuer Barberousse, que « celui qui fera cela aura 4,000 ou 5,000 ducats une fois donnés, ou 1,000 ducats de rente.

(2) Les autres documents ne parlent plus de Presenda. Il en est seulement dit quelques mots dans les articles d'une conférence qui eut lieu le 23 juillet de l'année suivante, à Tunis, après la prise de cette ville par Charles-Quint. Au rapport de Sandoval, la mission de Luis Presenda se termina d'une manière tragique. Parti de Madrid avec un jeune Maure qui avait toute sa confiance et qui devait lui servir d'interprète, il passa d'abord à Gênes, puis se rendit en Sicile où il rassembla une pacotille, afin de se présenter à Tunis en qualité de marchand, comme il en était convenu avec l'empereur. Ayant réussi à pénétrer dans cette dernière ville, son premier soin fut de lier connaissance avec quelques-uns des principaux habitants. Il parvint même, comme le prouve un des articles de la conférence dont il a été parlé plus haut, à se mettre en relation secrète avec le roi de Tunis. Pendant quelque temps tout alla bien : mais, trahi bientôt par le jeune

II

Questions a soumettre a Sa Majesté

1. — Sobre asegurar los marineros del bergantin que de Trepana se havrà de enbiar à Tunez, en caso que no quisieren ir.

En marge est écrit : Lo concierte lo mejor que pudiere dandoles buen sueldo.

2. — Sobre prometer dineros con perdon à algunos renegados que se quisiesen alzar contrà Barbarosa y pasarse à tierras de cristianos con algunos navios de los de Barbarosa.

— Que se prometa haviendolo èsto efecto.

3. — Sobre prometer dineros à Moros, Judios y otras personas en caso fueren parte à provocar algun efecto por donde se viniere à nuestro desino.

— Idem, haziendose tal efecto.

4. — Sobre si algun Moro, Turco ò renegado se quisiese determinar de matar à Barbarosa, in tal caso hasta quanto se contenterà Su Majestad se le prometa, ansi de dineros como de renta, si lo demandase.

— Que se le prometa efectuandose esto hasta quatro ò cinco mil ducados en dinero por una vez, ò mil ducados de renta, como lo pudiere concertar.

5. — Sobre si al rey de Tunez hubiere necesidad de susidio de dineros, ò sea para echar Barbarosa fuera, ò sea para, si fuere fuera, entrar dentro, si su Majestad serà contento suvenillo en manera de prestados, que diga fasta qual suma.

— Que esto se comunique con el visorey de Sicilia porque se ha de tratar.

Maure qu'il avait emmené avec lui, Presenda fut arrêté et conduit devant Khaïr-ed-Dîn. Celui-ci, après un court interrogatoire, lui fit trancher la tête en sa présence. — Sandoval nous apprend aussi que Luis Presenda était un jeune gentilhomme génois, attaché à la personne de l'empereur.

6. — En tal caso que el dicho rey se quisiese servir del favor de Su Majestad, como de gente ò armada ò dineros, que Su Majestad diga si quiere se le demanda que sea su tributario.

— Segun lo que viere y parescerà al visorey de Sicilia se hagà lo que mas convenga.

7. — Sobre si Su Majestad me da licencia que paresciendome de entrar en Tunez, ò al rey si fuere dentro, ò à Barbarosa, por su embaxador, que lo haga lo qual el tiempo y occorrencias me diràn lo que havré de hazer.

— Esto paresce y podria tener mas incoveniente que provecho y quitar los otros medios de platicar.

8. — Sobre si viniese caso que yo alcanzase conocer que el rey de Tunez fuese en buena disposicion de servirse del favor de Su Majestad y hazer questo yo por parte suya le demandase ; y de la otra parte y conociese tambien que Barbarosa haria paz por algun tiempo, movido de miedo, que con favor de Su Majestad no le echasen de Tunez, en tal caso Su Majestad diga con qual parte querrà que procuré de concertarme.

— Paresce que al rey habria medio de poderlo efectuar y asegurarse mejor, y no paresce que lo habria à Barbarosa, sin que consulte el Turco y el rey de Francia.

9. — Sobre se yo entrase en terminos de acordio con Barbarosa y el dicho Barbarosa se contentarà solamente de hazer paz por un año loqual, segun mi parescer, seria con malicia de tener este verano tiempo de hazerse señor de toda la Africa, si en tal caso Su Majestad serà contento.

— No, por la considerazion que dize y paresce buena.

10. — Sobre se yo podiere tramar con Barbarosa de provocallo à ser amigo de Su Majestad, y que se tornase de su parte, loqual no podré tentar à menos de prometer que Su Majestad le ayudarà para que se hiziese señor de toda la Africa, y tanto mas en estas partes del poniente quales son cercanas de la España, ò que si el mismo con ser amigo lo demandase digame en esto Su Majestad su voluntad y considere bien si serà bueno dexarse apoderar un tal tirano por vecino.

— Que vea las condiciones y seguridades que Su Majestad podria tomar dél, y mire mucho de no entrar con él con pláticas que lo engañasen.

XXXV

Compte-rendu de ce qu'écrit Anfran de Camugio, envoyé par le vice-roi de Sicile pour rassurer le roi de Tunis (1).

Tripoli, 24 décembre 1534.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Anfran de Camugio écrit qu'il a entendu dire à un chérif, serviteur du roi de Tunis, que, si Sa Majesté voulait bien aider ce dernier, il amènerait lui-même 25 ou 30,000 cavaliers arabes pour guerroyer contre les Turcs, et fournirait les vivres nécessaires pendant tout le temps que la guerre pourrait durer ; que le dit roi de Tunis est parfaitement en état de faire campagne ; que les Arabes regardent Barberousse comme leur ennemi, mais qu'ils ne peuvent pas bloquer Tunis, parce qu'étant mal armés, il ne leur est pas possible de résister aux Turcs, qui ont de l'artillerie et des arquebuses. Ils promettent d'ailleurs de seconder l'armée chrétienne, si elle vient de ce côté.

Le même Anfran de Camugio dit que le nombre des troupes qui ont été amenées par Barberousse s'élève à 7,000 ou 8,000 Turcs, armés d'arquebuses et d'arbalètes, et que le cheikh de l'île

(1) Le roi de Tunis, chassé de sa capitale par Khaïr-ed-Din, essaya d'abord d'armer les Arabes contre les Turcs ; mais, obtenant peu de succès de ses démarches, il suivit le conseil que lui donnait un de ses renégats et s'adressa à Charles-Quint. Ce dernier, qui songeait à attaquer les Turcs, accueillit favorablement les ouvertures du roi de Tunis. Anfran de Camugio fut envoyé auprès de Mouléi Hacen pour le confirmer dans sa résolution et discuter avec lui les premières bases du traité d'alliance.

de Djerba (1) a fait sa soumission et expédié à Tunis la galère du frère Lussom (2).

Il ajoute que Barberousse a envoyé 600 Turcs à Constantine, afin de prendre possession de cette ville; mais que les dits Turcs, ayant été attaqués par les Arabes des Ouled Cheifa, dans le voisinage d'une ville appelée Badja, ont laissé un grand nombre des leurs sur la place (3).

Le dit Anfran de Camugio a fait savoir son arrivée au roi de Tunis par l'intermédiaire de deux Maures, et lui a demandé une escorte, afin de pouvoir se rendre en sûreté auprès de lui.

(1) L'île de Djerba, la *Lotophagitis* des Anciens. — Cette île, séparée de la terre ferme par un étroit bras de mer, a près de 100 kilomètres de périmètre. La population est évaluée à plus de 40,000 âmes. Relativement à son étendue, c'est le pays le plus peuplé de la régence de Tunis. Les Djerbiotes ne sont pas Arabes ; ils appartiennent à la même race que les Beni-M'zâb, dont ils parlent la langue et dont ils suivent la secte, celle des *Khouamès* ou cinquièmes.

(2) C'était, sans doute, quelque galère enlevée aux chevaliers de Malte qui occupaient Tripoli.

(3) « Asimismo dize el dicho Anfran que se tenia aviso que Barbarosa avia enbiado 600 Turcos à Costantina para tomar la posesion de aquella ciudad, y siendo cerca de una ciudad que se llama Begia, toparon con los alarbes de Oledexeifa y combatieron con ellos y murieron muchos Turcos. » — Haedo raconte que Khaïr-ed-Din, en 1520, épouvanta tellement les gens de Collo par ses menaces, qu'il les amena à se soumettre. Il ajoute que cette soumission entraîna celle des habitants de Constantine ; mais il paraît qu'en 1528, les Turcs n'occupaient plus cette dernière ville ; car un acte, publié par Bresnier, dans sa *Chrestomathie arabe*, dit que, cette même année, par suite du *renversement de la domination ottomane*, le hamma fut dévasté et abandonné par ses propriétaires. Les Turcs, toutefois, ne tardèrent pas à reparaître à Constantine. Nous avons vu, dans un mémoire sur les affaires d'Alger, de 1533, que 300 janissaires y tenaient garnison. S'il faut en croire ce que dit ici Anfran de Camugio, ces 300 janissaires ne purent s'y maintenir, puisque Khaïr-ed-Din fut obligé, l'année suivante, d'envoyer à Constantine 600 hommes pour en prendre possession *(para tomar la posesion de la ciudad)*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois de septembre 1535, les Turcs étaient de nouveau établis dans cette ville. Alvar Gomez de Horosco, dans un long rapport à l'empereur, parle de ces mécréants cantonnés à Constantine et dans tout le pays autour de Bône, « de très-incom

XXXVI

Relation du frère Juan de Iribès sur les évènements de Tunis.

4 janvier 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Le 11 juin de l'année dernière, dit Juan de Iribès, deux galiotes turques se présentèrent à l'entrée de la Goulette ; elles apportaient une lettre du Sultan pour le roi de Tunis Moulèï Hacen ; mais, celui-ci ne voulut pas permettre aux galiotes de pénétrer dans le port. Les Turcs indignés jetèrent sur le rivage la lettre du Grand-Seigneur, et le 13 ils remirent à la voile (1).

---

modes voisins, dit-il, pour la garnison espagnole de cette dernière place. » Dans une autre lettre de D. Bernardino de Mendoza, commandant de la Goulette, en date du 26 octobre 1535, il est également question de Constantine et des Arabes de son territoire, *qui se sont déclarés pour les Turcs*. Dans la pénurie de renseignements où nous nous trouvons sur les premiers temps de l'occupation ottomane à Constantine, ces détails ont de l'importance.

(1) Le capitaine Ochoa d'Ercilla, dans sa relation de Tunis que nous avons publiée (n° xxvii), donne sur Moulèï Hacen et sur son frère le prince Rechîd quelques détails qu'il nous paraît utile de compléter pour l'explication de certains passages du présent mémoire. — « La dynastie des Beni Hafs régnait à Tunis depuis trois siècles. En 1525, le roi Moulèï Mohammed étant mort, un de ses fils, Moulèï Hacen, bien qu'il ne fut pas l'aîné de la famille, monta sur le trône, au mépris du droit de ses frères et grâce aux intrigues de sa mère, femme ambitieuse, qui nourrissait ce dessein depuis longtemps. Le premier soin de Moulèï Hacen fut de faire étrangler ceux de ses frères dont il craignait quelque révolte. Le prince Rechîd, l'un d'eux, parvint à s'échapper et s'enfuit à Alger auprès de Khaïr ed Dîn, dont il implora la protection. Khaïr ed Dîn était alors sur le point de partir pour Constantinople ; il emmena le prince en le comblant de promesses et de marques de respect. Arrivé à Constantinople, il proposa au Sultan de se servir de ce malheureux pour conquérir, au profit de l'empire, le royaume de Tunis. Soulеïman adopta son plan. Une flotte formidable fut armée sous la direction de Khaïr ed Dîn, et l'on eut soin de répandre le bruit que le but de cet armement était d'établir

Le 4 août, les habitants de la ville de Bône se révoltèrent et tuèrent le commandant de la Kasba. Le 9 du même mois, le roi fut avisé de cette rébellion, et le 12 il fit partir 400 cavaliers et 250 arquebusiers pour rétablir l'ordre.

Trois jours après, dans la nuit du 15, on vit passer en mer un grand nombre de voiles. Le matin, cette nouvelle se répandit dans Tunis, et le roi, croyant que c'était l'*armada* des chrétiens, jura par la tête de son père que, si elle osait s'approcher de Tunis, il ferait couper la tête à tous les chrétiens qui se trouvaient dans la ville ; mais on sut bientôt que cette flotte était celle de Barberousse, qui venait de s'emparer de Bizerte. Alors, le roi de Tunis, bien autrement alarmé, se mit à courir les rues, implorant le secours des habitants et leur disant : « Je suis votre père, et vous êtes mes enfants. » Mais le peuple, qui n'aimait pas le roi, ne remua pas (1). Le lendemain, Barberousse vint à la Goulette (2).

Juan de Iribès raconte ensuite la fuite de Moulèï Hacen, qui, accompagné de sa mère, chercha un refuge au milieu des Arabes, et le mouvement insurrectionnel qui éclata après son départ, mouvement provoqué par un mensonge de Barberousse.

Ce dernier avait fait répandre le bruit qu'il amenait avec lui, sur sa galère, Moulèï Rechîd, frère du roi, *le fils de la Négresse*, comme on l'appelait à Tunis. La nouvelle de son retour détermina les principaux de la ville à se rendre à la Goulette, auprès de Barberousse ; mais il se trouva que cette nouvelle était

---

sur le trône de Tunis le prince Rechîd. Mais, au moment où cette flotte se disposait à appareiller, Rechîd, qui jusque-là avait gardé une foi entière dans les promesses de ses deux puissants patrons, se vit traîtreusement arrêté par leurs ordres, puis jeté dans une prison, où il termina ses jours.

(1) « El rey pensò que era armada de cristianos y jurò por la testa de su padre que, si era tal armada, haria descabezar a quantos cristianos havia en Tunez ; de visperas se supò qué era Barbarosa, el qual habia ganado à Bizerta, y el rey Muley Hacen andubò por todas las calles de la ciudad, pidiendo socorro y diziendo : « Io soy vuestro padre y vosotros soys mis hijos. »— Empero los de la ciudad le mostraban tener poco amor.

(2) Le 16 août, et non le 18, comme le dit Sandoval.

fausse. Comprenant qu'ils étaient joués, les Tunisiens envoyèrent dire secrètement à Moulêï Hacen qu'il pouvait revenir, et que tous ils se réuniraient à lui, pour l'aider à chasser les Turcs.

Le 18, Barberousse se présenta de bonne heure, dans la matinée, devant la porte d'El-Djezira avec 4,500 hommes; dans le même moment, Moulêï Hacen arrivait dans le faubourg opposé, suivi de 4,000 cavaliers arabes. Les Tunisiens avaient pris les armes et se rassemblaient tumultueusement, appelant le roi à grands cris; mais les Arabes ne voulurent pas accompagner plus loin Moulêï Hacen, et s'arrêtèrent dans le faubourg. Le roi entra seul dans la ville où les Turcs venaient de pénétrer par l'autre porte. Pendant toute la journée, on se battit dans les rues. D'abord, les habitants eurent l'avantage. Plusieurs Turcs isolés furent massacrés, et les autres refoulés dans la citadelle que les Tunisiens pressaient de toutes parts. Le lendemain, Barberousse ordonna une nouvelle sortie : 1800 rénégats et janissaires se précipitèrent dans la ville; leurs escopettes firent merveille et les Tunisiens s'enfuirent en désordre. Poursuivant leur victoire à travers les rues, les Turcs pénétrèrent dans les maisons et tuèrent tous ceux qui s'y trouvaient : 2000 Maures, hommes, femmes et enfants succombèrent dans cette triste journée. Enfin, les habitants se soumirent à Barberousse et le reconnurent pour roi. Pendant que ceci se passait dans la ville, au-dehors Moulêï Hacen, qui avait rejoint les Arabes, se trouvait dans un grand danger. Voyant que les Turcs étaient les plus forts, ses sauvages auxiliaires voulurent le livrer à Barberousse, et ce ne fut pas sans peine que Moulêï Hacen parvint à leur échapper.

Je me tenais caché, pendant ce temps, continue Juan de Iribès, dans l'église des *Rabatins*, dédiée à St-François. Lorsque tout fut fini, je me rendis auprès de Barberousse, et je lui dis que j'étais venu à Tunis pour racheter des captifs; mais, qu'ayant eu à souffrir de la mauvaise foi du roi Moulêï Hacen, je n'avais pu partir encore. J'ajoutai que, puisque Dieu lui avait donné l'administration de la justice dans cette ville, je le suppliais de m'accorder sa protection, ainsi qu'à mes

pauvres captifs. Barberousse me répondit très-humainement (1).

Le 24 août, il arriva à Tunis un ambassadeur nommé Louis Flouri (1), *secrétaire du Dauphin et docteur dans l'un et l'autre droit*. Cet envoyé venait de Constantinople. Barberousse le reçut avec de grands honneurs, le combla de présents, et, après avoir longuement conféré avec lui, le fit conduire à Marseille. Un de ses principaux officiers accompagna l'ambassadeur (2).

---

(1) « En este medio, yo estaba en la iglesia de los *Rabatinos*, dedicada à San Francisco. Cesando la furia de la pelea, fui à Barbarosa y le conté como havia venido à redemir captivos, y que el rey Muley Hazen me havia hecho ciertas injusticias por aquellas yo estaba detenido, y que pues Dios le havia llevado para administrar justicia en la ciudad, le suplicaba me tomase sò su amparo juntamente con mis pobres captivos, y él me respondiò muy humanamente. »

(1) Jean de la Forest (et non *Louis*), gentilhomme d'Auvergne et bailli de l'ordre de Malte. Ce titre, ainsi que son nom, ont donné lieu chez les historiens contemporains à de singulières confusions. Sandoval l'appelle *Forestio, de la Floresta*. Marmol en fait même un prêtre *florentin*.

(2) Les détails que donne Juan de Iribès sur les pérégrinations de l'envoyé français et sur le projet d'alliance qu'il avait mission de conclure entre le Grand-Seigneur, le roi de France et le pape Clément VII, sont très-curieux : — « Io preguntando y con mucha diligencia haziendo pesquiza de las pisadas aqui del dicho embaxador, he podido saber, y esto de muy buena tinta, que el dicho embaxador fué enviado por el rey de Francia y por el papa Clemente Setimo al Gran-Turco à Costantinopla, y que llegando à Costantinopla hallò que el Gran-Turco era partido con su exercito para contra el Sufi, y asi corriò la posta en pos dél, y despues que le alcanzò y hablò, el dicho Turco casi no hizò caso dél salvo lo remitiò à Barbarosa diciendole que lo que él hacia que lo tenia por bien ; y con esto volviò à Barbarosa, del cual fué recibido con gran alegria, y la capitulacion que él llevaba era que Barbarosa habia de ir derecho à Marsella, y ahi habia de recibir las galeras del rey de Francia, y con ellas y su armada por mar habia de dar sobre Genova, y el Dalfin de Francia por tierra ; y en esto medio, el papa Clemente habia de dar con su exercito sobre el ducado de Urbino. Hecha la destruccion de Genova, habia de dar el exercito francès sobre Milan, y Barbarosa habia de venir à destruir la isla de Sicilia. Empero, como Dios es justo y verdadero determinador de las cosas, permitiò que hubò Barbarosa por nueva que el papa era muerto ò estaba en pasamiento, y por esto Barbarosa diò la vuelta para Berberia en que ganò à Tunes ; y el sobre dicho em-

Le 17 octobre, on apprit à Tunis que le pacha Ibrahim avait battu le Sophi de Perse. Barberousse ordonna à cette occasion de grandes réjouissances qui durèrent quatre jours et quatre nuits. Après ces fêtes, il y eut une terrible sédition des janissaires qui réclamaient leur solde. Ils voulaient tuer Barberousse, qui fut même obligé de se cacher ; mais celui-ci les fit payer, et tout se calma.

Le 28 novembre, nouvelle mutinerie des Turcs. 400 soldats sortirent de la ville, disant qu'ils allaient rejoindre Moulêï Hacen. Barberousse ordonna à ses rénégats de les poursuivre. 180 des mutins furent tués, et sept ou huit, qui avaient été faits prisonniers, pendus aux créneaux de la citadelle. Les autres, au nombre de 260, se sauvèrent dans la campagne.

Juan de Iribès donne ensuite le nombre des forces de terre et de mer venues avec Barberousse. Les troupes, dit-il, se composent de 1800 janissaires, 6500 Grecs, Albanais et Turcs et 600 rénégats, la plupart Espagnols. Quant à la flotte, lorsque Barberousse se présenta devant Tunis, elle était forte de 84 galères ; mais, six sont retournées à Constantinople, dix autres ont été envoyées à Alger, quinze à Bône et quinze à Bizerte ; par ordre de Barberousse, dix-huit ont été aussi désarmées, de sorte que vingt seulement, avec sept grands navires amenés de l'île de Djerba par le Juif (1), tiennent la mer et croisent devant la Goulette.

---

baxador, como dije, saliò en la dicha ciudad, y ahi tomaron nuevo acordo y capitulacion que, para el principio deste verano, el rey de Francia entregarà à Barbarosa XXX galeras armadas, paraque con ellas y su armada vaya contra Genova, y el Dalfin de Francia por tierra, y que han de saquear y destruir à Genova y à Sicilia, y aun algunos quieren dezir tambien que Barbarosa darà salto hasta Granada. — Hasta mi partida de Tunes, creo que Barbarosa no ha tenido respuesta del dicho embaxador, ni ha tornado el Turco que fué con él à Marsella. »

(1) C'est le nom que les Espagnols donnaient à Sinân, cet intrépide lieutenant de Khaïr ed Dîn, qui devint plus tard si célèbre. « Sinân de Smyrne, dit Sandoval, avait reçu le surnom de *Juif*, bien qu'il ne le fût pas de naissance *(Judio conosido por nombre y no por linage)*. » Exempt de la plupart des vices trop communs parmi les capitaines turcs, il se montrait doux avec les esclaves et plein de pitié pour les malheureux. C'était le meilleur corsaire de son temps *(era el mejor cossario de su tiempo)*.

S'il faut en croire Juan de Iribès, Barberousse, pendant son séjour à Tunis, commit de grandes cruautés, faisant couper des têtes et torturer les principaux habitants pour leur extorquer de l'argent (1).

En terminant, Juan de Iribès recommande au docteur Ercilla, conseiller de Sa Majesté, auquel il écrit, de mettre son récit sous les yeux de l'empereur et de le prier de hâter l'expédition qui se prépare, afin qu'elle puisse arriver devant Tunis dans le courant du mois de mars.

XXXVII

Lettre de l'Infant de Bougie a Sa Majesté (2)

Sans date (janvier 1535) (3).

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

L'Infant de Bougie renouvelle ses instances pour que Sa Majesté veuille bien l'aider à payer ses dettes et celles de son père, afin que la mémoire de ce dernier ne souffre pas (*porque no pene su memoria despues de su muerte*) ; lesquelles dettes peuvent s'élever à 5000 ou 6000 ducats. Il est fort chagrin de ne pouvoir pas payer ce qu'il doit, et si Sa Majesté refuse de le secourir, il se trouvera dans la plus grande détresse.

---

(1) « Barbarosa a descabezado once hombres porque no le querian dar dineros quantos él pedia. Asi mandò à siete hombres de los principales fuesen à hazer obediencia al Gran-Turco, y despues que los tenia en las galeras los hizò martirizar siempre por les sacar dineros y à la postre los ahorcaron y echaron con sendas sogas al pescuezo à la mar. »

(2) L'Infant de Bougie, dont il est ici question, était fils du roi Moulêï Abd-Allah. Il s'était converti au christianisme, ce qui lui avait valu ce titre donné en Espagne aux princes du sang.

(3) La lettre suivante, écrite par l'empereur le 14 février 1535 aux officiers de la chambre des Comptes, permet de fixer approximativement la date de celle-ci.

Il demande, en outre, que Sa Majesté écrive au commandant de Bougie, pour que cet officier lui permette de se retirer, non dans la forteresse, mais seulement dans le faubourg, et cela jusqu'à ce qu'il ait pu s'accorder avec ses créanciers.

L'Infant pense, d'ailleurs, que son séjour à Bougie pourra être utile à la religion. Il espère amener plus facilement les Maures à se convertir, et gagner des âmes à la sainte foi catholique. Il croit également que sa présence dans cette place y attirera beaucoup de marchands, ce qui tournera à l'avantage de l'empereur : avec les droits que paieront ces marchands, il sera possible de pourvoir aux dépenses occasionnées par les forteresses.

Il pourra aussi entrer en négociation avec ses parents et Ahmed el-Kadi, Seigneur de Koukó (1), afin de susciter des embarras à Barberousse qui commande à Alger. Il est convaincu qu'il peut faire beaucoup à cet égard, si Sa Majesté consent à l'aider en lui envoyant seulement des lettres : il ne demande ni soldats ni argent, parce que, dans la circonstance, l'adresse vaut mieux que la force.

Enfin, si l'Infant acquiert la certitude que les Maures ne pourront plus lui nuire pour s'être fait chrétien, il n'importunera plus si souvent Sa Majesté.

Le prince, en terminant, rappelle la paix et la bonne harmonie qui ont existé autrefois entre son père et le seigneur roi D. Ferdinand le Catholique.

---

(1) Ahmed ben el Kadi, que les historiens espagnols appellent *roi de Koukó*. On a vu, dans une lettre précécente, qu'il avait été d'abord l'ennemi des Espagnols ; mais leur haine commune des Turcs avait sans doute amené entre eux un rapprochement. « Ce chef, dit Marmol, était de bonne maison et de la race des anciens seigneurs d'Alger. » — Koukó, qui n'est plus maintenant qu'un village du *Soff* (ligue, rang, alliance), des Beni-Yahia, pouvant à peine réunir 150 fusils, composait alors une confédération importante de la Kabylie.

XXXVIII

Lettre de l'Empereur aux maîtres de sa chambre des Comptes pour l'affaire de l'Infant de Bougie.

Madrid, 14 février 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

L'illustre Infant de Bougie, don Fernando (1), devait recevoir, chaque année, selon notre bon plaisir, 500,000 maravédis, avec l'obligation de payer, sur la dite somme, 600 ducats à ses sœurs, cousines et nièces, pour leur entretien. Ces 500,000 maravédis lui ont été comptés pour l'année passée, pour la présente et pour celle à venir de 1536.

L'Infant m'ayant fait savoir qu'il devait 450,000 maravédis à Hugues Moreau, dit Jean de Bourgogne, duquel il a reçu sommation, j'informe les officiers de la Chambre des Comptes, qu'en considération des services que le dit Infant Don Fernando m'a rendus et qu'il continue à me rendre, je consens à ce qu'il lui soit fait remise de la somme dont il s'agit, alors même qu'il viendrait à décéder avant la fin de l'année 1536. Le paiement à Jean de Bourgogne devra se faire de la manière suivante : 250,000 maravédis en 1535, et 200,000 en 1536.

XXXIX

Extrait de lettres de Constantinople

14 et 15 avril 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Voici ce qu'un des gouverneurs de Constantinople a dit à l'ambassadeur vénitien :

---

(1) Le fils du roi de Bougie avait reçu au baptême le nom de *Fernando*, en mémoire sans doute du roi Ferdinand.

Barberousse a écrit que l'on pouvait être sans inquiétude à son égard, ainsi qu'au sujet de Tunis et de la flotte du Sultan. Il a si bien pris ses mesures qu'il ne craint rien. Si les chrétiens osent l'attaquer, ils le verront en face, de manière à ce qu'ils s'en souviennent avec honte. Ils n'ont pu, lorsqu'il était seul, lui faire aucun mal, et maintenant qu'il commande la flotte du Sultan et qu'il est assuré de sa faveur, ils le pourront encore moins. Si l'*armada* de l'empereur Charles, au lieu de le poursuivre dans Tunis, se dirige vers Constantinople, il la suivra de près avec la sienne et saura l'empêcher de causer du dommage aux terres du Grand-Seigneur. Jusqu'à présent, il n'a encore rien dépensé de l'argent que lui a donné le Sultan et qu'il a emporté avec lui.

1 et 2 mai.

Le bruit public à Constantinople est que l'*armada* de Sa Majesté est formidable. Les ministres du Grand-Seigneur ont dit à l'ambassadeur vénitien qu'ils savaient que Sa Majesté avait l'intention d'en former deux escadres, l'une, pour attaquer Tunis, et l'autre, pour croiser dans l'Archipel ; mais, ils ont ajouté qu'ils étaient tranquilles, parce que le Kapitan-Pacha était solidement établi à Tunis, et qu'en ce qui concerne Constantinople et Salonique, toutes les précautions étaient prises pour mettre ces deux villes à l'abri d'une insulte. Barberousse a d'ailleurs promis, si l'une des deux escadres est envoyée contre Constantinople, d'y revenir immédiatement.

Le Ragusain Séraphin de Gozo, envoyé du roi de France, vient d'arriver ici (1). Ce Ragusain et un Espagnol, qui a été pris à bord d'une frégate, ont fourni, sur l'*armada* de Sa Majesté, des renseignements très-détaillés. On les a fait partir tous deux pour le camp du Grand-Seigneur.

(1) « Es arribado alli Seraphin de Gozo, Ragusco, embiado por el rey de Francia, el qual y un Espanol que havia sido preso en una fregata an dado muy particular quenta de l'armada de Su Majestad, y estos dos son idos al Gran-Turco. » — Le père Daniel (*Hist. de France*, t. IX, p. 495) est le seul historien qui parle de ce *Séraphin Gozio*, comme il l'appelle, agent secret du roi de France à Constantinople. Charles-Quint, dans une lettre à son ambassadeur en France (*Papiers d'état du Cardinal de Granvelle*, t. II, p. 392), mentionne l'arrestation « d'un Ragusain, pris ès-terres du duc d'Urbin, que, bien qu'il eût entendu que le dit Ragusain avait fait très-mauvais office à son encontre, il fit mettre en liberté, attendu que le roi de France l'avait avoué pour son serviteur. » — Dans les documents de l'époque, on ne trouve aucun autre indice de ce Ragusain, que l'empereur ne nomme même pas.

XL

Compte-rendu de la lettre écrite a Sa Majesté par Perafan de Ribera, commandant de Bougie.

Bougie, 4 juin 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Perafan de Ribera dit qu'il serait très-heureux de faire partie de l'expédition qui se prépare (contre Tunis), et il sollicite l'autorisation de quitter son commandement.

Il informe l'empereur que la garnison de Bougie compte à peine 600 hommes, et que tous les jours le nombre des soldats diminue, parce qu'ils demandent à retourner chez eux ou à s'embarquer pour les Indes (1) ; si la garnison doit être maintenue au complet, c'est-à-dire à 700 hommes, il est nécessaire d'envoyer des renforts.

Il pense que les approvisionnements suffiront pour atteindre octobre ou novembre ; mais il dit qu'on a tort d'attendre que les besoins deviennent pressants, surtout lorsqu'on est obligé de tirer toutes les subsistances du dehors. Il fait observer que les Maures et un grand nombre de femmes sont nourris sur l'ordinaire, de sorte que, si, comme le veut Sa Majesté, les forteresses doivent être approvisionnées pour un an, il faut qu'on expédie de Malaga, sans retard, un autre bâtiment avec des vivres.

(1) Les désertions étaient fréquentes parmi les soldats des garnisons de Bougie et d'Oran. Pour eux, les Indes, où *l'on trouvait de l'or et des perles en courant le pays*, était un appât autrement séduisant que les villes frontières d'Afrique, *las fronteras*, comme on les appelait.

Comme les soldats profitent, pour s'échapper, de la complaisance des patrons de navires, il demande que défense soit faite à ceux-ci, sous les peines les plus graves, de recevoir à leur bord aucun homme de la garnison, à moins qu'il ne soit muni d'une permission signée de sa main.

On n'a reçu à Bougie, pour la solde des troupes, que 4,500 ducats, dont 3,500 en espèces et 1,000 en denrées, et relativement à ce qui est dû, c'est peu de chose. Perafan supplie Sa Majesté de donner des ordres pour qu'il soit fait un nouvel envoi de fonds. On doit à la garnison dix-huit mois de solde.

La troupe crie contre le payeur qui lui vend les vivres fort cher : elle dit que sa paie s'en va par morceaux (*que les lleva la paga a pedazos*). Perafan trouve qu'elle a quelque raison de se plaindre. Il fait remarquer qu'ayant demandé au payeur de lui remettre ses livres, celui-ci a répondu que l'argent lui était envoyé directement, et qu'il en rendrait compte plus tard à qui de droit. Le commandant de Bougie pense que les choses ne se font pas bien, et que les fonds doivent être répartis en sa présence et celle de l'inspecteur (1).

Il demande aussi qu'on lui permette de payer, comme il l'entend, les espions dont il se sert.

Enfin, Perafan de Ribera écrit que les Maures se sont présentés plusieurs fois devant la place, et qu'ils ont toujours été repoussés avec perte.

XLI

Extrait d'une lettre de Constantinople

19 juin 1535.

(Arch. de Simancas. — »

Le 13 juin, sept galères de Barberousse ont mouillé dans le port de Constantinople. A bord de l'une d'elles, se trouvait un

(1) On peut conclure de ce passage, que l'administration militaire espagnole, à cette époque, laissait beaucoup à désirer sous tous les rapports.

ambassadeur du roi de France, appelé *La Foresta* (1)-(La Forêt), qui a vu Barberousse à Tunis. Il avait avec lui quatre gentilshommes et dix serviteurs. Ces galères étaient en assez mauvais état, à l'exception de celle où l'ambassadeur avait pris passage. Il est arrivé aussi de Tunis un autre navire avec des chevaux pour le Grand-Seigneur.

Barberousse a écrit qu'il ne craignait rien ; cependant, il a demandé du secours. On dit que le Sultan lui a fait répondre de revenir à Constantinople.

L'ambassadeur français montrait une grande impatience de voir le Grand-Turc. On a offert de le conduire en sûreté à Bagdad, en Mésopotamie, où le Sultan se trouve encore en ce moment ; mais, ayant été informé qu'au mois d'octobre il sera de retour à Constantinople, l'ambassadeur s'est décidé à l'attendre ici. A cet effet, il a loué une maison de campagne, hors de Péra, afin de n'être pas exposé, comme les autres chrétiens qui habitent la ville, aux avanies des Turcs (2).

Le même ambassadeur a dit aux gouverneurs de Constantinople, que le roi de France faisait armer à Marseille trente-six galères, deux gros vaisseaux et plusieurs galions (3). Quarante autres navires y sont attendus de la Normandie et de la Bretagne. Les dits gouverneurs lui ayant demandé ce que le roi voulait faire de cette grande *armada*, il a répondu que son maître avait l'intention de l'envoyer contre les Génois.

(1) Le même ambassadeur, que le frère Juan de Iribès appelle *Luis Flouri*.

(2) « El dicho embaxador... ha tomado una vina con una casa fuera de Pera, por no estar en la sugecion que estan los cristianos en Costantinopla. »

(3) *Galeone*, grand navire de commerce armé en guerre.

XLII

Compte-rendu d'une lettre de l'Empereur, écrite du camp devant la Goulette (1).

29 juin 1535.

(Arch. de Simancas. — »

Le samedi, 12 juin, l'Empereur aborde en Sardaigne, où il s'arrête deux jours. Le 14, la flotte remet à la voile, et le lendemain, de bonne heure, on découvre les côtes d'Afrique. Charles-Quint donne l'ordre de courir des bordées le long de la côte, en vue de Porto-Farina, pour attendre les bâtiments de transport restés en arrière avec une partie des galères.

Dans l'après-midi, toute la flotte se trouvant réunie de nouveau, continue sa route, et le même jour, dans la soirée, elle vient jeter l'ancre à trois milles du fort de la Goulette.

Quelques galères s'approchent du rivage afin de reconnaître le lieu qui a été choisi pour le débarquement. Un combat à coups de canon s'engage avec la forteresse et dix ou onze navires mouillés à l'entrée du canal ; mais la nuit oblige les galères espagnoles à se retirer (2).

Le mercredi 16 juin, le débarquement commence. L'empereur, accompagné de la plus grande partie de sa noblesse, descend à terre avec les premières troupes et vient camper dans le voisinage d'une vieille tour (la tour des Salines), « là où s'élevait l'ancienne ville de Carthage. »

(1) Cette lettre, adressée au marquis de Canete, vice-roi et capitaine-général de la Navarre, a été publiée par Sandoval dans sa volumineuse histoire de Charles-Quint.

(2) « Tunis est située à l'extrémité d'un lac ou étang qui communique avec la mer par un canal étroit, dont un fort défend l'entrée. Les Européens ont appelé ce fort la Goulette, par corruption du nom de *Alk-el-Oued* (la gorge de la rivière), donné au canal. Les Arabes la désignent sous le nom de *Bordj-el-Aïoun* (le fort des sources). »

Pendant les deux jours suivants, le jeudi et le vendredi, les chaloupes sont occupées à débarquer le reste de l'armée, l'artillerie et les munitions.

L'Empereur, ayant appris par des transfuges que la forteresse de la Goulette était parfaitement approvisionnée et munie d'une nombreuse garnison, fait examiner s'il ne conviendrait pas de se porter immédiatement sur Tunis. Diverses considérations le déterminent à entreprendre d'abord le siége de la Goulette, et les troupes s'établissent fortement dans la position qu'elles occupent entre la tour des Salines, le Fort-de-l'Eau et les ruines de Carthage.

On dit que Barberousse a 6,000 ou 7,000 Turcs et janissaires avec lui, sans compter les Arabes.

Il y a eu quelques escarmouches sans importance de part et d'autre, les pertes ont été légères. Malgré les ordres que l'on a donnés, plusieurs hommes, s'étant écartés des rangs pour marauder dans les jardins, ont payé de la vie leur indiscipline. Ce sont, pour la plupart, des gens de galères ou des valets de l'armée.

On ne sait pas où se trouve le roi de Tunis, on n'a pas entendu parler de lui. Quelques Arabes, qui ont été faits prisonniers, disent qu'il est campé dans le voisinage. On les a envoyés à sa recherche.

Presque tous les jours, il arrive de Naples, de Sicile et de Sardaigne des navires chargés de vivres. Le marquis Alarcon a rejoint aussi l'armée avec un renfort de 1200 hommes.

On s'occupe des travaux du siége. La tranchée est ouverte.

La garnison de la Goulette a essayé inutilement, à deux reprises, d'enlever un bastion construit par les Espagnols. Dans la seconde sortie des Turcs, qui a eu lieu le 23 juin, veille de la Saint-Jean, l'infanterie italienne, commandée par le comte de Sarno, a été chassée du bastion ; mais, l'infanterie espagnole étant venue à son aide, elle est parvenue à le reprendre et à repousser l'ennemi. Le comte de Sarno a été tué.

Le 25 juin, il y a eu une nouvelle attaque des Turcs. Elle a eu lieu avant le jour et dans le plus grand silence. Cette tentative n'a pas été plus heureuse que les deux premières. Le marquis de Mondejar a été blessé.

Le commandeur Rosa, que l'on attendait de Barcelone, est arrivé enfin avec la grosse artillerie.

Trois Maures, envoyés par le roi de Tunis, se sont présentés au camp, et ont annoncé qu'il se disposait à se rendre auprès de l'Empereur, afin de se concerter avec lui. Charles-Quint a fait partir douze galères pour l'amener avec ses parents et les cheiks qui doivent l'accompagner.

XLIII

Lettre de Ben Redouan au comte d'Alcaudète (1).

Sans date (2) (2 ou 3 juillet 1535).

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Votre Seigneurie saura que mercredi, dans l'après-midi, le kaïd des Beni-Rachid (3) vint à notre rencontre de ce côté-ci de la rivière de Tifida (4), avec les hommes de sa suite, les contin-

(1) Au mois de septembre 1534, le licencié Melgarejo écrivait que Ben Redouan avait réclamé la protection de l'Espagne et demandait un sauf-conduit pour venir à Oran, avec son petit-fils le prince Abd-Allah. Le corrégidor d'Oran conseillait à l'empereur d'accueillir favorablement les ouvertures de Ben Redouan, comme le seul moyen d'en finir avec le roi de Tlemsên, Mohammed, leur ennemi commun et l'allié des Turcs. Cette lettre nous apprend que la négociation avait réussi, et que le gouvernement espagnol s'était engagé à soutenir les prétentions du prince Abd-Allah. En réalité, il importait peu à l'empereur que l'un ou l'autre des deux princes régnât à Tlemsên; mais il ne pouvait permettre aux Turcs de s'y établir.

(2) Les deux lettres qui suivent nous donnent la date de celle-ci.

(3) « Beni-Arax, dit Marmol, est une province qui a 17 lieues de long sur 9 de large. Tout le côté du midi est une plaine, et celui du nord n'est que collines qui abondent en blé et en pâturages. Les habitants sont Berbères de la tribu de Magaroa (Maghrâoua). Les rois de Tlemsên tiraient de ce pays 40,000 pistoles par an et 25,000 hommes de combat dans l'occasion, tant cavalerie qu'infanterie, tous braves gens et bien équipés. »

(4) La rivière de Tifida, comme l'appelaient les Espagnols, est l'Oued-Isser. Tifida, ou mieux Tibd, était une ancienne ville déjà ruinée au temps de Marmol.

gents arabes et les arquebusiers de Tlemsên. Nous eûmes un engagement avec lui, et nous lui tuâmes six cavaliers et plusieurs chevaux. Le kaïd se retira alors à Tifida, où il avait son camp, et il dit à ses gens : « Je n'abandonnerai pas Tifida, et, s'il le faut, j'y laisserai ma tête. »

Cette nuit, nous dormîmes sur le bord de la rivière. Il avait été décidé que le lendemain, de bonne heure, on attaquerait l'ennemi. Les chrétiens qui formaient l'avant-garde abordèrent vaillamment la position qu'il occupait, pendant que nous passions la rivière un peu au-dessus du lieu où le kaïd avait dressé ses tentes. Se voyant menacé d'être tourné, il se hâta de décamper. Le vendredi, ayant reçu dans la nuit du renfort de Tlemsên, l'ennemi essaya un retour offensif; mais nous étions prêts à le recevoir. Après avoir fait ranger notre cavalerie en bataille, je marchai à la rencontre du kaïd avec nos fantassins et les arquebusiers espagnols. Vigoureusement attaqués et poursuivis jusque dans leur nouveau camp, les Arabes s'enfuirent, laissant sur le terrain huit de leurs cavaliers morts, et parmi eux le fils d'un de leurs principaux cheikhs.

Nous avons pris beaucoup de chevaux : celui que montait le fils du cheikh qui a été tué est une bête magnifique. L'ennemi est tellement démoralisé, qu'avec l'aide de Dieu et de Votre Seigneurie, nous espérons arriver promptement à Tlemsên. Un grand nombre des Arabes du kaïd, gagnés par mes promesses, sont passés de notre côté.

Je n'ai rien de plus à vous mander, si ce n'est que chaque chrétien de ceux que vous nous avez donnés vaut au moins cent hommes. Quant au commandant Angulo (1), il est impossible de se montrer plus intrépide. Je n'oublie pas les recommandations que vous m'avez faites, et je puis vous assurer que je prends plus de soin de lui et de ses soldats que de ma propre personne. J'informerai exactement Votre Seigneurie de tout ce qui arrivera ultérieurement.

Abderrahman Ben Redouan.

(1) Le commandant des Espagnols, D. Alfonzo Martinez de Angulo, dont il sera souvent parlé dans les lettres suivantes.

Cette lettre a été écrite par moi, Alcantara, qui baise les mains de Votre Seigneurie et lui fait savoir que les ennemis ont disparu, depuis que nous les avons obligés d'abandonner la position de Tifida.

XLIV

Lettre du comte d'Alcaudète a Sa Majesté.

Oran, 6 juillet 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Il est arrivé ici, ce matin, de très-bonne heure, un messager de Ben Redouan. Il paraît que des maraudeurs arabes lui ont enlevé les lettres qu'il apportait du camp des chrétiens et de la part de son maître (1).

Elie de la Primaudaie.

(*A suivre.*)

(1) Les détails que contient cette lettre du comte d'Alcaudète, d'après le rapport de l'Arabe, sont relatifs à une affaire postérieure de quelques jours à celle dont le récit se trouve dans la dépêche précédente et non datée de Ben Redouan. On voit, en effet, que ce dernier combat, dont les suites paraissent avoir été fatales au parti que soutenaient les Espagnols, a eu lieu le dimanche matin, 4 juillet, tandis que les deux rencontres dont parle Ben Redouan, arrivèrent le mercredi et le vendredi (30 juin et 2 juillet). La lettre qui suit confirme le désastre éprouvé par les Espagnols et leur allié.

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

—

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111 et 112.)

Ces progrès matériels furent accompagnés de quelques mesures administratives, parmi lesquelles il faut citer, en première ligne, l'ordonnance du 1er octobre, réglementant la propriété algérienne. Par ordre du Prince, on s'occupa aussi très-activement de l'administration des indigènes, de la justice musulmane et de la perception des impôts et des amendes dans la province de Constantine. Avant cette époque, les kaïds percevaient des droits arbitraires, consacrés par l'usage, mais dont la quotité variait la plupart du temps, suivant le caprice de ceux qui en bénéficiaient.

L'année 1844 s'était passée sans troubles ; Bou-Dali avait, un beau jour, disparu sans qu'on sût où il était allé ; mais, en 1845, un nouveau chérif essaya encore de soulever les tribus kabyles situées entre Collo et Philippeville. Cependant, il ne put arriver à ses fins malgré tous ses efforts. Quelques rumeurs se produisirent dans les tribus où il se présenta, mais sans que l'émotion gagnât les autres, et cet agitateur disparut.

Au mois de mars 1846, une agitation intestine des plus acharnées régnait parmi les tribus situées dans la zône comprise entre Philippeville, Mila et Collo. Le marabout Ben Bagheriche, que les Kabyles avaient surnommé *le Sultan de la Montagne*, entraînait les Mechat, les Oulad Aouat et les Achache dans une guerre contre les Oulad Aïdoun, qui lui avaient refusé de rendre des objets volés dont il avait ordonné la restitution.

A la suite de ces désordres, les vols et les attentats contre les personnes étaient devenus plus fréquents dans le pays. Un assassinat, commis dans le voisinage d'El-Arrouch, avait été suivi d'un deuxième meurtre près de St-Antoine; les auteurs de ces crimes et de ces vols étaient tous signalés comme appartenant à la fraction des Beni-Salah, qui habite la rive gache de l'Oued Guebli, dans le voisinage des Beni Toufout. Cette tribu à moitié soumise s'était refusée à livrer les coupables. Au lieu d'engager des troupes françaises, il parut préférable de faire châtier les récalcitrants par le kaïd Saoudi, assisté des cavaliers et fantassins qu'il pouvait réunir chez les Beni Mehenna. Ce chef qui nous a donné si fréquemment des preuves d'intelligence et de dévouement, réunit, d'après l'ordre du colonel Barthélemy, plus de mille fantassins et de deux cents cavaliers. Il se rendit sur le territoire des Beni Salah qui, de leur côté, s'étaient préparés à la défense. Un combat s'engagea, à la suite duquel plusieurs centaines de bœufs et de moutons furent enlevés, des villages brûlés et leurs défenseurs tués. Le châtiment était complet, aussi la tribu se hâta-t-elle de donner des ôtages. Comme si un châtiment céleste devait s'ajouter aux malheurs de la guerre, dans le courant de ce même mois de mars, une invasion de sauterelles venant de la Tunisie se répandit dans le pays. Leur défilé sur la ville, en masses compactes, dura deux jours. La campagne fut complètement ravagée, et nos malheureux colons, nouvellement installés dans les plaines, virent aussi leurs récoltes dévorées. L'administration vint à leur aide par des secours en nature et en argent, et ils se mirent de nouveau à l'œuvre.

Au mois de juin 1847, le général Bedeau, commandant la province de Constantine, après avoir pris part avec les troupes de la division à la grande expédition de l'Oued Sahel, conduite

par le maréchal Bugeaud en personne, se dirigea du côté de Mila. Les relations successives, entretenues par le marché de Constantine avec les populations de la Kabylie orientale, commençaient à préparer un rapprochement dont nous devions profiter. Plusieurs cheïckhs étaient déjà venus à cette époque nous solliciter de mettre un terme aux désordres anarchiques qui existaient chez eux.

La nécessité d'élargir la zône soumise, à l'ouest de la route de Philippeville à Constantine, pour protéger efficacement la colonisation européenne de la vallée du Saf-Saf, devait nous engager à faire au moins une première reconnaissance de ce territoire qui se rattache aux montagnes de Gigelli.

Le général Bedeau, avec huit bataillons, trois escadrons et une batterie d'artillerie, pénétra sans difficulté sur le territoire des Beni Kaïd, à côté des Beni Khettab. Les principaux personnages des tribus voisines se présentèrent au camp, reçurent l'investiture de cheïkh et s'engagèrent à garantir la sécurité des routes et à prévenir dorénavant les désordres qui existaient dans leur pays.

Le 20 juin nos troupes venaient d'arriver chez les Oulad Aïdoun, quand des troubles éclatèrent tout-à-coup dans cette tribu, excitée par des hommes fanatiques accourus de la vallée de l'Oued Zhor. Jusqu'alors on avait marché avec confiance; partout les populations étaient restées, dans les villages, dans une attitude pacifique, leurs troupeaux dispersés aux environs.

Vers 7 heures du soir, les cheïkhs firent prévenir le général qu'ils ne pouvaient pas rétablir le calme parmi leurs gens. Bientôt après une bande de fanatiques d'environ 250 hommes, profitant de la parfaite connaissance du terrain, attaquaient avec vivacité les avant-postes du camp, et nous tuaient ou blessaient plusieurs hommes, A partir de ce moment, quelques vigoureux coups de main furent accomplis par nos troupes qui, après avoir franchi les crêtes des Beni Toufout, se dirigèrent sur Collo en descendant la vallée de l'Oued Guebli.

Depuis Mila jusqu'à la mer, en suivant la ligne des crêtes élevées qui s'étend du Djebel Segaou ou Sebâa Rous, toutes les tribus occupant le versant oriental envoyèrent leurs chefs au

camp, sous Collo. En prenant l'engagement d'une soumission sérieuse, en promettant de ne plus donner asile aux malfaiteurs qui parfois avaient inquiété la route de Philippeville, elles fournissaient, par leur commun accord, la garantie de sécurité nécessaire à la colonisation.

Une occupation immédiate de Collo eût sans doute consolidé cette nouvelle soumission. Mais les évènements ne permettaient pas encore notre prise de possession. On dut se contenter des promesses du moment,

Après avoir passé deux jours à Collo, le général Bedeau revint par le pays des Oulad el-Hadj.

A cette époque, le 6 avril 1847, fut fondé le village de St-Charles, situé à 17 kilomètres de Philippeville sur la route de Constantine. Précédemment on avait établi sur ce point un camp de pionniers qui travaillaient à la construction de la route; quelques industriels étaient venus se grouper autour du camp sous des constructions provisoires. Une superficie d'environ 1400 hectares prélevée sur les terres des Beni Mehenna, fut attribuée à ce village dans lequel on plaça une quinzaine de familles suisses, auxquelles on accorda des concessions. Cette population fit de courageux efforts pour remplir les conditions qui lui étaient imposées; mais elle ne tarda pas à être décimée par la maladie, et les quelques individus qui survécurent ne tardèrent pas à se disperser.

St-Charles resta longtemps ce qu'il était, lorsqu'il portait le nom de *Grand-halte*, c'est-à-dire qu'il ne se composait que d'auberges. C'était la première étape des troupes en marche sur Constantine et un relais de diligence. De nouveaux colons étant venus plus tard, de grandes concessions furent faites dans la vallée du Saf-Saf, et la colonisation prit son essor. Les conditions de salubrité furent améliorées par la culture, et c'est ainsi qu'aujourd'hui cette plaine est devenue un vaste champ peuplé de fermes et de maisons d'habitation.

Après l'expédition du général Bedeau, tout faisait espérer de voir régner le calme dans cette partie de la province; mais la famille des Ben Az-eddin du Zouar'a ne tarda pas à se livrer à de nouveaux actes de brigandage, qui surexcitèrent encore une fois l'humeur remuante des Kabyles jusqu'au littoral.

C'était en l'année 1848, après le renversement de la royauté; le spectacle des manifestations politiques dans les villes servit de prétexte aux agitateurs pour répandre des bruits malveillants sur l'état des choses en France.

Un chérif du nom de *Bou Sebâ — l'homme au lion* — parut aussitôt et vint prêcher la révolte chez les Beni Isahak. Une razzia, dirigée en juillet par le kaïd Saoudi contre les Oulad el-Hadj qui avaient écouté la voix du chérif, eut un plein succès et démontra aux perturbateurs qu'on était décidé à ne pas leur permettre de s'engager davantage dans le désordre. Mais ce chérif avait de nombreux émules: Moula Ibrahim, puis Bou Bar'la dans la vallée de l'Oued Sahel, Bouzian, à Zaatcha, et de nombreux marabouts prêchaient la guerre sainte et annonçaient que le moment de nous jeter à la mer était arrivé.

L'année 1839 commençait à peine, qu'on signala encore, dans la vallée de l'Oued el-Kebir, l'apparition d'un autre chérif accompagné de cinq tolba ou disciples à cheval. Cet énergumène se faisait appeler *Si Mohammed Ould Reçoul Allah — le fils du prophète de Dieu*. — Il alla aux Oulad Aïdoun, où il s'installa avec quinze tentes qui lui avaient été données par les Kabyles. Il venait, disait-il, du Maroc et prêchait comme toujours la guerre sainte contre la France impuissante, puisqu'elle n'avait plus de roi. Il parlait hautement d'aller en pélerinage à Sidi Dris, du côté de Philippeville. Mais craignant sans doute la surveillance dont il était l'objet, il renonça à son projet et se contenta d'envoyer au marabout de Sidi Dris un bœuf pour faire un repas sacré.

Au mois de mai 1849, le général Herbillon, commandant la province, était sorti de Constantine pour visiter les colonies agricoles. Arrivé à El-Arrouch le 27, il apprit qu'un autre chérif, nommé Mohammed ben Abd-Allah ben Yamina, plus entreprenant que le précédent, venait de se montrer dans les montagnes de Collo. Ce qui démontrait d'une manière irrévocable qu'il fallait être dans un état continuel de surveillance, et que la tranquillité parfaite était encore pour longtemps une illusion. Vêtu de fétides guenilles, serrées au corps par une ceinture en corde de dis, la tête enveloppée d'un turban de même nature, ce fana-

tique parcourait le pays, où il recevait partout la diffa (1). Il annonçait qu'il était envoyé par le Mouley Abd-er-Rahman, souverain du Maroc, pour chasser les chrétiens de l'Algérie, et faisait les promesses les plus extravagantes, telles que de s'emparer de Constantine. A sa voix les portes devaient s'ouvrir, les canons français rester muets.

Le général Herbillon fit immédiatement donner l'ordre au kaïd Saoudi, qui était parti avec un goum de 200 cavaliers, de surveiller les mouvements du fauteur de troubles, mais de ne pas s'engager avec le peu de forces dont il disposait. D'un autre côté le bureau arabe de Constantine, qui avait été prévenu de la présence du chérif dans la montagne, avait envoyé dans toutes les directions ses espions et des gendarmes maures. En même temps le détachement de Robertville était renforcé par une compagnie. El-Arrouch ne causait aucune inquiétude; la caserne crénelée, les maisons qui pouvaient servir de réduit à la troupe et à la milice étaient des obstacles que les hordes kabyles ne pouvaient surmonter. Le lendemain, le général rentré à Constantine, allait envoyer un bataillon et un escadron de chasseurs pour protéger plus efficacement nos villages, quand on lui annonça que le chérif ayant fanatisé ses crédules auditeurs se dirigeait sur Constantine même, proclamant encore qu'à son approche les portes de la ville s'ouvriraient. Rien ne pouvait arriver de plus heureux: toutes les dispositions furent prises, afin de l'écraser, lorsqu'il serait assez près pour lui couper la retraite. Malheureusement les gens du kaïd Saoudi, qui suivaient et observaient la marche de l'ennemi, ne purent résister à l'envie de lâcher quelques coups de fusil sur les traînards de la bande

(1) On a appris depuis que Ben Yamina, d'origine marocaine, en effet avait été envoyé dans le pays Kabyle par El-Hadj Ahmed, dernier bey de Constantine, interné à Alger depuis 1848. Ce marocain arriva à Constantine, où on le reçut daus une Zaouïa sur la recommandation d'un ancien agent d'affaires du bey. De là il passa dans le Ferdjoua, où on lui donna un cheval ; conduit ensuite chez les Ben Az-eddin où il sejourna encore, il alla en pélerinage au Gouffi, où, à la suite d'une Zerda ou repas sacré, il s'annonça comme chérif et proclama la guerre sainte.

du chérif qui revint alors sur ses pas. A sa vue la plus grande partie du goum de notre kaïd, saisie d'une sorte de terreur superstitieuse, se débanda. Saoudi fit bonne contenance pendant plus de deux heures; mais abandonné des siens, il se retire à El-Arrouch avec environ cinquante cavaliers : il y fut suivi par le chérif, qui pouvait avoir avec lui 2 à 3000 hommes de toutes les tribus de la rive droite de l'Oued el-Kebir.

L'arrivée de Saoudi empêcha une surprise. Du reste, avant d'attaquer Ben Yamina envoya sommer le capitaine d'Aubuisson, du 8e de ligne, commandant à El-Arrouch, d'avoir à capituler (1). Voici la traduction textuelle de sa curieuse missive :

En tête un énorme cachet du module d'une pièce de cinq francs, avec ces mots :

Le chérif Mohammed ben Sidi Abd-Allah Ben Jamina; Dieu le rende victorieux.

« Louange à Dieu ! Lui seul est éternel !

« Par la volonté et la grâce de Dieu, de qui je tiens ma force, je suis envoyé vers vous. Je suis l'image de Khaled ben Oualid (l'un des compagnons du prophète). Je suis le cheïkh, le seigneur Mohammed ben Si Abd-Allah ben Yamina, de la race des chérifs.

« La terre est à Dieu ; à lui seul appartient le droit de choisir son héritier sur terre, et, dans l'autre monde, sa justice s'étendra sur tous. Que le salut soit sur tous ceux qui suivent la religion de l'Islam et qui habitent El-Arrouch.

« Si tu te fais Musulman, ô Commandant, je te fais grâce de la vie, mais il faut que tu prononces ces mots : « *Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète !* »

« En résumé, je te donne l'ordre d'embrasser la religion musulmane. Je ne te demande rien autre que de te faire musulman. Si tu refuses, prépare-toi : car je viens combattre tes croyances.

(1) Le porteur de cette missive était un de nos cheïkhs, qui avait fait défection. Il fut arrêté et mis en prison.

Quant à moi, j'en jure par ton âme; je ferai mon entrée à El-Arrouch ce soir à quatre heures.

« Salut. »

Le chérif avait promis à ses gens que la poudre des Français perdrait toute son efficacité, et qu'ils pouvaient aller au combat sans aucune crainte. Par un hasard étrange, le premier coup de canon ne partit pas, et l'amorce seule brûla. Enhardis par cette circonstance qui semblait vérifier les promesses de leur chef, les assaillants s'avancèrent en courant jusqu'aux fossés, et poussant déjà des cris de victoire. Le feu est mis de nouveau à la pièce, et l'explosion à bout portant vient démontrer que cette fois encore le chérif les a trompés. Une sortie vigoureuse, appuyée par une vive décharge de mousqueterie, suffit alors pour disperser l'attaque dont les auteurs se retirèrent dans un désordre extrême, et confus de leur peu de succès. Une vingtaine de cadavres et sept prisonniers restèrent entre nos mains. Les Kabyles se sauvaient dans toutes les directions, emportant leurs blessés; la pluie, qui tombait à torrents, fut pour eux une providence. L'affaire, commencée à 4 heures du soir, était finie une demie heure après. La petite garnison et la milice avaient montré beaucoup de résolution et de courage. Le commandant d'Aubuisson eut beaucoup à se louer de l'énergie de M. Pelletier, capitaine de la milice, et du kaïd Saoudi. Nous n'avions ni tués ni blessés.

Aussitôt que l'attaque projetée sur El-Arrouch fut connue à Constantine, le Commandant de la province fit partir le général de Salles avec une colonne composée de cavalerie et d'infanterie ; mais la pluie, la neige et le mauvais état des chemins retardèrent sa marche. A son arrivée à El-Arrouch, le chérif s'était déjà retiré hors de portée, dans la montagne des Beni Isahak, après avoir licencié ceux des Kabyles qui l'avaient encore suivi après l'affaire.

Malgré l'échec qu'il avait éprouvé, Ben Yamina ne renonçait pas à son projet de ravager la banlieue de Constantine. Pour relever sa réputation, il prétendait que Dieu ne lui avait pas commandé de marcher sur El-Arrouch, mais bien sur Constantine, et que sa désobéissance aux ordres du ciel était la cause de

sa défaite. Ces discours trouvèrent encore des gens assez crédules pour y ajouter foi, et les désordres recommencèrent.

Malgré une sortie du colonel de Tourville, à la tête d'une colonne mobile, malgré la présence d'une autre colonne dirigée par le général Herbillon vers l'Oued Guebli, un douar des Agmès fut incendié, le 4 juin, par les insoumis, et un de nos cheïkhs tué. La milice de Philippeville voulut prêter son concours au retablissement de l'ordre, et une sortie fut organisée.

Le 5 juin, le kaïd des Eulma, Brahim ben Abd-Allah, vient avertir le commandant du camp de Smendou, que le chérif Ben Yamina était dans les environs avec 40 cavaliers et 150 fantassins. Il demanda l'appui du peloton du 3e chasseurs et des spahis détachés momentanément à Smendou pour la sûreté de la route, se faisant fort, avec ses propres cavaliers et ses fantassins, moyennant cet appui, d'avoir raison de la troupe du chérif. Sa demande lui est accordée, et l'on s'avance vers le camp de Ben Yamina, du côté de Sidi Dris. A l'apparition tout à fait inattendue de l'uniforme français, une terreur panique s'empare des gens du chérif. Le sous-lieutenant Lamothe, du 3e chasseurs d'Afrique, avec les vingt chasseurs et les spahis qu'il commandait, le kaïd Brahim, avec ses cavaliers, leur donnent la chasse. Le chérif essaye de parler du prophète ; mais un cavalier des Eulma, Ali ben Fardi, lui répond que ce n'est pas le moment de prêcher religion, et l'étend mort à ses pieds. Comme il fallait démontrer à tous les fanatiques l'impuissance des faiseurs de miracles, sa tête fut exposée au public sur le rempart de la brèche à Constantine.

Depuis l'expédition du général Baraguay-d'Hilliers, en 1843, les tribus kabyles, habitant à l'Ouest de la route, n'avaient eu que peu de relations avec nous, tandis que leurs rapports avec les Oulad Aïdon, toujours turbulents et insoumis, étaient journaliers. Les Beni Oualban, Beni Salah, Oulad el-Hadj et Beni Toufout, subissant l'influence de leurs voisins, accueillaient chez eux tous les malfaiteurs et le premier venu prêchant la guerre sainte. D'un autre côté, la série de postes militaires que nous avions maintenus au début, de l'occupation, sur le parcours de la route de Constantine à Philippeville, avait été peu à peu

réduite ou supprimée. L'insurrection avait pu facilement descendre de la montagne dans la plaine, en suivant les crêtes boisées, et arriver dans la vallée du Saf-Saf. La tribu des Beni Mehenna nous obéissait mal depuis quelque temps, et s'était empressée de se rallier au chérif. Ces évènements avaient produit une certaine fermentation dans les tribus; nos villages étaient journellement inquiétés par les maraudeurs; il devenait urgent de retablir l'ordre.

Le général Herbillon pénétra d'abord avec une colonne dans le Zouara, et punit sévèrement Bou Renan ben Az-eddin de l'appui ostensible qu'il avait prêté au chérif Ben Yamina et à ses partisans du cercle de Philippeville. Après cette première opération, le général parcourut, dans le courant du mois de juin, toutes les tribus qui avaient pris plus ou moins part à l'insurrection. Il poussa jusqu'à Collo et revint par les crêtes de la longue chaîne du djebel Mehenna. Dans sa route, la colonne incendia les villages et les maisons des Oulad el-Hadj, des Beni Salah et de quelques fractions des Beni Toufout. Les autres tribus, plus promptes à demander l'aman, évitèrent, par un repentir manifesté à temps, les ravages que cause la guerre.

La tranquillité était rétablie dans le pays; mais un mois après, lorsque les membres de la commission agricole vinrent visiter la province, ils trouvèrent nos villages dans la désolation par suite de la grande quantité de malades.

Robertville et Gastonville avaient 457 hommes, femmes ou enfants à l'hôpital. Il en résultait que les travaux des champs languissaient beaucoup et amenaient, comme conséquence inévitable, un découragement extrême.

Bientôt ce fut un fléau encore plus terrible: le choléra fit son apparition, et enleva un dixième de la population européenne; l'épreuve était bien autrement meurtrière parmi les indigènes.

Cependant partout, chez nos européens, le courage était à la hauteur du mal; civils et militaires rivalisaient de dévouement. Le fléau étendait encore ses ravages, lorsqu'un nouveau malheur vint frapper les colons des campagnes. Le 14 octobre, par un vent de sirocco des plus violents, le feu fut mis sur le pé-

rimètre des centres agricoles, et bientôt poussé par le vent, l'incendie arriva jusqu'aux portes de la ville, après avoir brûlé plusieurs fermes, anéanti les récoltes sur pied et les arbres plantés. La ville même menacée ne fut préservée d'une destruction complète que par le courageux dévouement de l'armée et de la population. L'État vint encore en aide aux victimes.

L'année n'était pas finie qu'un nègre, Mokaddem, de l'ordre religieux de Sidi Abd-er-Rahman, essaya à son tour de jouer le rôle de chérif; il parcourut quelques tribus des environs de Philippeville, avec des intentions malveillantes, mais partout on le força sagement à sortir du pays.

Cette même année 1849, l'Assemblée nationale avait voté un crédit de 5 millions pour la colonisation de l'Algérie; dès que le calme avait été rétabli parmi les populations montagnardes, le général d'Herbillon s'était occupé avec activité de la création de villages agricoles, décrétés précédemment, et pour lesquels des études préparatoires avaient déjà été faites:

1° Le village de Robertville, constitué par ordonnance royale du 16 novembre 1847, était établi à 24 kilomètres au sud de Philippeville, dans la vallée de Merdj Chiech (à 7 kilomètres d'El-Arrouch). Les premiers colons étaient déjà arrivés, au nombre de 400 environ, dans les derniers jours de 1848. Ils étaient célibataires, pour la plupart, et complétement étrangers aux travaux agricoles. Ils furent installés sous la tente, et plus tard, dans des baraques en planches, construites aux frais de l'État. Le périmètre de colonisation de Robertville, d'une superficie de 2,500 hectares, était prelevé sur la tribu des Taabna. Il fallut, avant de livrer cette féconde vallée à la population européenne faire écouler les eaux qui formaient, dans le Merdj-Chieh et l'Oued Amar, des mares stagnantes, insalubres. De plus, comme Robertville s'établissait en plein territoire de tribus constamment agitées et récalcitrantes, on jugea prudent d'entourer ce village d'une enceinte crénelée. Cette précaution protégeait les colons contre les dangers extrêmes, mais ne les isolait pas assez complétement pour garantir leurs troupeaux et leurs récoltes, et plusieurs durent renoncer à une tâche remplie de tant de difficul-

tés. Les premiers travaux de dessèchement eurent d'ailleurs des conséquences fâcheuses pour les premiers immigrants. Les fièvres paludéennes et le choléra de 1849 firent périr la plus grande partie de ceux qui étaient restés. Les années suivantes, 300 nouveaux colons vinrent remplacer ceux qui avaient disparu. Mais ceux-ci, quoique habitant des maisons construites par l'Etat, furent rudement éprouvés, comme les précédents, par la fièvre et le choléra de 1854. Cependant les nouveaux venus, étant habitués aux travaux des champs, résistèrent mieux que leurs dévanciers, et c'est de cette époque que date le commencement des cultures. Le tremblement de terre de 1856 vint porter un coup sensible aux colons; leurs maisons furent fortement lézardées; le Gouvernement vint à leur aide par des secours en argent, et bientôt les maisons étaient réparées, mais avec une telle économie, que la plupart des habitants trouvèrent moyen de conserver une partie des secours, pour acheter des instruments agricoles et des bestiaux. A partir d'alors, les défrichements se multiplièrent, la culture fit disparaître l'insalubrité, et aujourd'hui Robertville est un des plus beaux et des plus prospères villages de l'Algérie. Malheureusement les terres manquent, les premières concessions n'étaient pas supérieures à 10 hectares, et, comme elles se sont divisées entre les enfants des premiers occupants, il ne reste que très-peu de terre à chacun.

2° Le second village, créé à la même époque, est Gastonville, décrété en novembre 1847. D'une contenance de 3,000 hectares environ, divisés en concessions de 6 à 10 hectares, il est situé sur les bords du Saf-Saf, à 24 kilomètres de Philippeville, sur la route de Constantine. Ce centre a été installé sur le territoire des Beni Mehenna, à l'endroit connu jadis par les indigènes sous le nom de Dir Ali. Les terres en étaient incultes en majeure partie, et ne servaient qu'au parcours des troupeaux. Cependant celles des bords du Saf-Saf étaient de bonne qualité.

En 1848, deux convois de colons sont dirigés sur Gastonville, et, à la fin de 1849, on y comptait une population d'environ 600 âmes; mais sur ce nombre quelques familles abandonnèrent dès les premiers jours. Les autres s'installèrent dans 112 maisons

construites aux frais de l'État sur les 5 millions votés par l'Assemblée nationale.

Gastonville n'eut pas à se défendre contre les attaques des indigènes; mais il fut rudement éprouvé par les invasions cholériques de 1849 et 1854, et par les fièvres endémiques qui décimèrent les habitants. La maladie avait d'autant plus de prise sur cette population qu'elle était composée en grande partie d'ouvriers d'art, qui ne pouvaient résister aux rudes labeurs des champs. Ceux qui survécurent, à l'exception de *trois*, quittèrent le pays et se dispersèrent.

Cependant de nouveaux immigrants vinrent combler les vides; on commença à greffer quelques oliviers et à ensemencer les terres, au moyen de semences mises par l'Etat à la disposition des nouveaux-venus. Depuis, le pays s'est assaini. Il y a bien encore quelques accès de fièvres, mais ils ont perdu de leur gravité. Les principales propriétés des environs sont celles de Lestiboudois et Hubert de Ste-Croix.

Enfin le village de Jemmapes, créé par arrêté du 28 mars 1848, est assis sur un double mamelon, à 41 kilomètres S.-E. de Philippeville, au centre de la vallée du Fendek, l'une des plus riches de l'Algérie. Le village est traversé par la route de Bône à Constantine et Philippeville, bifurquant à Saint-Charles. Jemmapes a deux annexes: Ahmed ben Ali, à 4 kilomètres Est; Sidi Nassar, à 5 kilomètres Ouest, sur la route de Bône. Cette route est ouverte et praticable, de St-Charles à Jemmapes et de là à Bône, en passant auprès du lac Fetzara.

Nulle contrée en Algérie n'est plus riche en terres arables, bois et minéraux, que cette immense vallée, sillonnée à chaque pas par des cours d'eau considérables, et partout couverte de la végétation la plus luxuriante. En résumé, Jemmapes possède un riche territoire, sur lequel des cultures variées, la vigne surtout, ont produit d'excellents résultats. Il possède des pâturages abondants, un vaste communal d'environ 600 hectares, un marché arabe important.

Ces détails sur la marche de la colonisation étant donnés, nous allons reprendre le récit chronologique des événements.

En 1858, les Beni Solah ayant encore commis des désordres, une razzia fut faite sur eux par le kaïd Saoudi. L'année suivante, le commandant supérieur de Philippeville, en tournée dans son cercle, poussa jusqu'à Collo pour reconnaître la route projetée. Mais pendant qu'il était dans cette petite ville, il fut attaqué à l'improviste par les Achache, qui envahirent Collo. Obligé d'abandonner ses chevaux à la hâte, il dut prendre la voie de mer pour revenir à Philippeville. Le kaïd Saoudi, qui l'accompagnait, fit retraite par terre avec les cavaliers d'escorte, et alla se camper à Souk el-Sebt. Toutes les tribus environnantes, instruites de cet évènement auquel quelques-uns des leurs avaient pris part, et sachant surtout que la colonne du général St-Arnaud allait opérer dans le cercle de Gigelli, conçurent de grandes craintes. Leur préoccupation principale était de savoir s'ils seraient attaqués par le Gouffi. En effet, l'attaque dirigée de cette manière, ils étaient pris entre la côte et la montagne et ne pouvaient plus reculer.

Les 14 et 15 juillet, le kaïd Saoudi préluda aux opérations par une course des Beni Mehenna contre les tribus insoumises. On prit dans cette affaire 400 têtes de bétail aux Beni Isahak, et on brûla un village aux Achache. Pendant ce temps, la colonne de St-Arnaud, quittant la vallée de l'Oued el-Kebir, s'avançait vers Collo. La prise d'armes des tribus qui environnent Collo, avait jeté l'effroi dans cette petite ville. Le kaïd Saoudi, à la tête de ses cavaliers des Beni Mehenna, avait tenté, avons nous dit, avant l'arrivée de nos troupes, un coup de main sur les Achache, afin de rassurer les Colliotes. Cette entreprise, quoique bien menée n'eut pas le résultat qu'il en espérait, car les Achache au lieu de se calmer, se firent aider par les Beni Isahac et allèrent menacer de brûler Collo. La présence seule de la corvette à vapeur le *Titan*, embossée dans la rade à une petite portée de canon, suffit pour tenir les Kabyles en respect, et protéger la ville. La part que le *Titan* avait déjà prise pendant les opérations de la colonne, le long du littoral, en lançant des obus sur quelques villages rebelles de la côte, avait appris à le faire craindre.

Le 12 juillet, le général de St-Arnaud, après avoir terminé

ses opérations sur la rive gauche de l'Oued el-Kebir, avait levé son camp d'El-Milia et s'était mis en marche, en traversant la seule fraction des Oulad Aïdoun restée insoumise. Les villages rebelles furent brûlés, et les spahis, soutenus par le 20e de ligne et les zouaves, purent joindre le gros des Kabyles et leur faire beaucoup de mal.

Le 13, le chemin à parcourir était long et difficile ; il fallait marcher pendant plus d'une lieue dans le lit de l'Oued Izouggar, prendre des positions très-fatiguantes dans des rochers et sur des pics élevés. Les Oulad Aïdoun, les Beni Toufout, les Oulad Attia, les Beni Isahac, les Achache, avaient réuni 5 à 600 fusils pour s'opposer au passage de la colonne. Un combat dans un pareil terrain, ne pouvait avoir aucun avantage décisif et retardait beaucoup la marche de la colonne. Au lieu de s'engager dans la rivière, le général amusa les Kabyles par une fusillade de flanc, où les chasseurs à pied montrèrent une adresse remarquable. Le général put ainsi diriger ses troupes sur les crêtes qui vont descendre à l'Oued Driouat, et le bivouac put alors s'établir. Depuis le matin on s'était battu sur plusieurs points, mais l'ennemi se montrait froid et réservé.

Le bivouac était dressé à El-Hammam, et, le 15, la colonne campait sous Collo. Les habitants de cette petite ville étaient fort effrayés d'une attaque dont les menaçaient les Achache.

Le lendemain, deux colonnes légères, aux ordres des lieutenants-colonels Espinasse et Périgot, furent lancées contre les villages des Achache. Le 27, deux colonnes étaient encore mises en mouvement; pendant que le colonel Espinasse maintenait les Achache, le colonel Marulaz recevait mission de pénétrer chez les Beni Isahak. On enleva d'abord les quatorze villages des Beni Isahak, puis on se trouva en face d'un rassemblement considérable de Kabyles de plusieurs tribus. Ce rassemblement tint bon contre l'artillerie et la mousqueterie, dans une excellente position. Le signal de l'attaque est donné, et aussitôt nos bataillons s'élancent au pas de course et abordent vigoureusement l'ennemi. Les Kabyles cherchent leur salut dans un ravin profond ; mais la cavalerie, à la tête de laquelle charge le commandant Fournier, des spahis, leur coupe la retraite et les ar-

rête. Maintenus dans le ravin les Kabyles tombent sous nos coups, et une centaine d'entr'eux y perdirent la vie ; malheureusement le commandant Fournier, officier plein d'avenir, était tué raide dans la charge qu'il avait si vaillamment enlevée. Le résultat de ces deux journées était d'amener les Achache au camp. Ils conduisaient les chevaux pris à Collo, au début de la campagne, lorsque le commandant supérieur de Philippeville, surpris par l'insurrection avait été obligé de se jeter dans une barque. Les Achache venaient de payer rudement l'insulte qu'ils avaient faite à l'officier français. Collo était rentré dans le devoir. Les Beni Isahak étaient terrifiés par l'exécution faite contre les villages et la perte d'un grand nombre des leurs ; les Oulad Attia, rudement châtiés eux-mêmes, avaient regagné en toute hâte le sommet de la montagne du Couffi.

Le soleil brûlant d'Afrique pesait de toute son ardeur sur la colonne fatiguée par trois mois de marches pénibles et de combats acharnés. Le sirocco soufflait depuis plusieurs jours ; les forces des soldats trahissaient leur courage, après une aussi longue campagne. Le général St-Arnaud arrêta ses opérations, et renvoya les troupes prendre dans leurs garnisons un repos chèrement acheté. Une partie de la colonne regagna Constantine, en remontant la vallée de l'Oued Guebli, soumise, il est vrai, mais au milieu de laquelle ce déploiement de forces ne pouvait être que d'un effet moral important pour la securité des centres agricoles voisins. Le restant des troupes rentra directement à Philippeville, où l'attendait une réception enthousiaste de la part de la population civile.

C'était la quatrième fois qu'une colonne s'était arrêtée devant Collo sans l'occuper. Il en résultait que les tribus situées dans cette partie du pays, placées trop loin de l'autorité pour être surveillées avec soin, saisissaient la moindre occasion pour se délier des engagements pris par elles, lorsqu'elles venaient faire leur soumission.

Ainsi, le 12 août suivant, les Beni Isahak recommençaient déjà à faire une razzia sur les Oulad Mazouz ; les Beni Toufout les imitaient en tentant une surprise contre les Beni Salah, qui heureusement se tenaient sur leur gardes. Ce fut, jusqu'à la fin de

l'année, une succession d'escarmouches, et le kaïd Saoudi dut encore remonter à cheval avec ses goums pour intimider les Oulad el-Hadj qui refusaient l'impôt et à frapper les Beni Toufout promoteurs principaux de tous les désordres.

Au mois de mai 1852, le général de Mac-Mahon, commandant la province de Constantine, partit à la tête de 6,500 hommes, pour marcher contre les tribus Kabyles qui n'avaient pas été atteintes, l'année précédente, et aller enfin occuper Collo. Il convenait d'agir sans retard ; car un nouveau chérif, du nom de Bou Sebâ, venait de paraître dans les montagnes. De nombreux combats furent livrés aux tribus qui bordent la vallée de l'Oued el-Kebir, pour les réduire à merci. Quand ce résultat eut été obtenu dans cette région, le général dirigea sa colonne sur les crêtes de la ligne de partage des eaux qui sépare la vallée de l'Oued Guebli de l'Oued el-Kebir ; les Kabyles montrèrent une certaine ardeur à défendre les passages, mais les troupes les délogèrent de toutes leurs positions, et allèrent camper à Harta di Zedma, chez les Beni Toufout ; elles continuèrent leur marche par les crêtes qui se prolongent jusqu'au Djebel Gouffi et offrent une route militaire remarquable, pourvue d'eau, mais sans importance politique réelle, parce qu'elle traverse une zône sans habitations ni cultures.

Le 10 juin, on descendit par un contrefort dans l'Oued Zadra : on bivouaqua au centre des fractions des Beni Toufout, où avait campé le général Baraguay d'Hilliers en 1843, lieu resté célèbre parmi les Kabyles, qui l'appellent encore Dar el-Baroud, *le Camp de la poudre*, et auquel nos soldats, avons-nous déjà dit, ont donné le nom plus significatif de *Camp de l'enfer*.

Les Beni Toufout s'étant soumis et ayant payé leurs impôts, le corps expéditionnaire descendit sur Collo, qu'on devait occuper définitivement. La veille, le général de Mac-Mahon avait reçu des nouvelles graves ; des mouvements insurrectionnels venaient de se produire dans l'Est de la province : Aïn-Beïda était bloquée, les Hanencha, puissante tribu frontière, et leurs alliés pénétraient déjà dans la plaine de Bône pour la dévaster. L'occupation de Collo devait immobiliser une certaine force et pouvait gêner la liberté de mouvement qu'il importait au Général de

conserver. Il ajourna sa prise de possession de Collo, et le bateau, qui devait apporter de Philippeville le baraquement et l'armement, fut donc contremandé.

Le 13 juin le Général, quittant Collo, se porta à Taharia, chez les Beni Isahak; quelques soumissions eurent lieu, mais du camp on apercevait des rassemblements nombreux sur la montagne du Gouffi.

Le 17, on marcha dans cette direction, on campa à Tazna. La chaîne du Gouffi, dans cette partie, court du Sud au Nord dans une direction perpendiculaire à celle qu'on venait de suivre. Réglant leurs mouvements l'une sur l'autre, les deux colonnes d'attaque, disposées par le Général, devaient arriver à peu-près en même temps au point culminant, en l'abordant par la gauche et par la droite. On voyait un rassemblement assez considérable de Kabyles, dont les plus avancés étaient couverts par des retranchements en pierres avec créneaux. Ils commencèrent le feu à 600 mètres, en remplissant l'air de cris et d'injures, et faisant rouler de gros blocs de pierre sur les pentes. Les bataillons, en profitant des contreforts de la montagne, s'élèvaient en convergeant vers l'ennemi. Arrivée à petite distance, l'artillerie ouvrit le feu de quatre pièces; aussitôt la charge fut battue, les troupes s'élancèrent à la baïonnette, et la position était enlevée. Les bataillons, reformés, coururent sur un petit plateau marqué par une petite fontaine appelée Aïn Djouzi où le bivouac devait être établi. Le pic du Gouffi le domine encore à portée de canon: une centaine de Kabyles étaient autour de la mosquée bâtie au sommet. Le commandant de Golbert, du bataillon d'Afrique, reçut l'ordre d'aller s'en emparer, opération difficile, car le pic ne peut être tourné, et la ligne directe quil faut suivre pour y parvenir, est couverte d'énormes rochers, de fourrés épais et de hautes fougères. L'artillerie jeta des obus sur le chemin à parcourir. Le bataillon surmonta avec intrépidité tous les obstacles qui s'opposaient à sa marche; trois fois il s'arrêta pour reprendre haleine en se mettant derrière des rochers; enfin il parvint au faîte, où quelques Kabyles encore se firent tuer. Trois compagnies y restèrent de grande garde.

Cette affaire, au milieu d'un terrain des plus difficiles qu'il

s'agissait d'escalader sous le feu de l'ennemi, mais où les bataillons en vue les uns des autres cherchaient à l'envi à se devancer, faisait briller dans tout leur éclat l'entrain et la vigueur des troupes.

Le 19, sur les deux heures du matin, les trois compagnies du bataillon d'Afrique descendaient du Djebel Gouffi à la faveur d'un brouillard épais: la veille elles avaient eu constamment en face des Kabyles, logés dans des accidents de rochers inaccessibles, d'où ils lançaient à chaque instant des pierres, pour forcer les hommes, défilés de leur feu direct, à se découvrir; et dès que l'un d'eux commettait cette imprudence, il était frappé avec une précision de tir extraordinaire. La division se mit en marche au point du jour; le terrain était si difficile, si obstrué de broussailles, qu'on dut ouvrir la route pas à pas devant soi. On ne fit que trois lieues dans toute la journée. Les zouaves à l'arrière-garde, avec le général Bosquet, maintinrent à distance les attaques acharnées des Kabyles par des retours offensifs.

Le 20, le général de Mac-Mahon gagna par un chemin de crêtes difficiles la vallée de l'Oued Zôhr, contrée riche, couverte d'habitations, de moissons et d'oliviers, appartenant aux Oulad Attia et aux Beni Fergan. Là eurent lieu des soumissions et des remises d'otages. Mais l'insurrection de l'Est de la province, dont le Général avait été informé à Collo, avait pris des proportions considérables, il fallut laisser pour le moment la région kabyle, regagner au plus vite Constantine pour se porter sur le théâtre des évènements. Malgré l'époque avancée de la saison et les fatigues de la guerre en Kabylie, il fallait demander encore à nos troupes de nouveaux efforts pour rendre le calme au pays.

Les habitants de Collo manifestèrent leur regret de ce que l'on n'occupait pas leur ville, craignant d'être un jour ou l'autre envahis par les tribus voisines, dont l'esprit belliqueux et remuant s'accommodait mal d'une soumission complète et franche. On promit aux Colliotes que des mesures allaient être prises pour assurer leur securité. Les Beni Toufout, leurs plus dangereux voisins et d'un administration difficile, étaient en effet re-

tirés du cercle de Constantine pour passer dans celui de Philippeville. On conçut l'espoir de voir enfin ces montagnards tranquilles. On obtint effectivement quelque satisfaction dans ce sens, mais ce fut en employant un moyen, dont l'efficacité se fit sentir, non-seulement chez les Beni Toufout, mais chez toutes les tribus voisines.

Le 14 avril, un camp de cent cavaliers, camp retranché et palissadé, sous les ordres des kaïds Saoudi et Ali Bou Saâ, fut établi à Aïn Tabia; une dernière fraction, qui n'avait pas encore voulu reconnaître notre autorité, vint immédiatement faire acte de soumission.

Les Oulad Hamidech envoyèrent également demander, quelque temps après, et spontanément, à être comptés comme membres des tribus soumises. En résumé, l'année 1853 fut extrêmement tranquille.

En 1854, quelques tentatives de désordres, promptement réprimées, éclatèrent de nouveau chez les Beni Toufout. Le principal motif de ce mouvement étaient les bruits que les malveillants faisaient courir dans les tribus, à propos de la guerre d'Orient. « La Russie et le Sultan de Constantinople, disaient ces individus, se sont entendus pour faire partir les Français de l'Algérie ; c'est ce qui fait que beaucoup de soldats ont déjà dû se rembarquer. » Ces bruits absurdes ne tardèrent pas à tomber d'eux-mêmes par suite de l'arrivée de nouvelles troupes de France. Le départ des tirailleurs pour la Crimée produisit aussi un excellent effet, en prouvant aux indigènes que c'était bien pour secourir le Sultan, et non pour marcher contre lui, que nous faisions la guerre.

Les dernières fractions récalcitrantes des Beni Toufout envoyèrent alors des représentants à Philippeville. On les avait, du reste, prévenus qu'en cas de refus de leur part d'adhérer à ce qu'on les engageait à faire, on reprendrait les opérations contre eux d'une manière vigoureuse. Ils comprirent enfin qu'il était de leur intérêt de se soumettre, acceptèrent les conditions qui leur étaient imposées, et fournirent trente familles notables comme ôtages. Un kaïd originaire de la tribu, Ahmed ben En-Nini, fut investi le 15 août.

Les Oulad Attia encore rebelles, se voyant alors entourés de tribus soumises, manifestèrent quelques intentions de suivre la même voie, et c'eût été un fait accompli dans ce moment, sans les insinuations d'un marabout, Si Mohammed Saâd, qui les poussait sans cesse à la révolte. Au mois de septembre, cet agitateur, ne voyant pas encore l'effet de ses prédications, se mit lui même à la tête d'un parti, et tenta deux coups de main sur les Beni Isahak du Gouffi. Ses attaques n'eurent pas de succès, et furent repoussées vigoureusement par le kaïd Ali bou Saâ.

Dans le but d'en finir avec cette tribu difficile et dont l'exemple était dangereux pour les tribus voisines, on demanda au Général commandant la division, et l'on obtint de faire marcher contre elle tous les contingents réunis du cercle, formant ensemble un effectif de 4,500 fusils. Ces forces furent dirigées en quatre colonnes différentes, placées de manière à envelopper toute la tribu rebelle. Quelques négociations furent entamées avant l'action ; mais n'ayant amené aucun résultat, on mit les colonnes en mouvement le 1er novembre,

Les Oulad Attia, se voyant cernés, refusèrent alors le combat et se décidèrent à envoyer les principaux de la tribu auprès du chef du bureau arabe de Philippeville, campé à proximité, pour recevoir ses conditions, dont la première fut la remise entre ses mains du marabout Ben Si Saâd.

Au commencement de l'année 1855, la nouvelle de la mort de Bou Bar'la, le chérif de la vallée de l'Oued Sahel, qui avait mis en mouvement presque toute la Kabylie du Jurjura, vint confirmer les tribus, récemment soumises, dans leurs dispositions d'obéissance. Pourtant elles étaient loin encore d'accepter notre domination d'une manière franche et sans arrière-pensée. En effet, trente deux familles demandèrent et obtinrent, à cette époque, l'autorisation de quitter l'Algérie pour aller dans un pays où elles ne seraient point exposées à se trouver en contact avec des chrétiens et surtout à être commandés par eux.

Une certaine agitation régnait parmi les Beni Toufout et les tribus voisines du cercle de Philippeville. Elle était produite par les propos tenus sur le marché du Khemis par un homme des Beni Mehenna. Cet individu faisait courir le bruit qu'un mé

decin français allait venir vacciner tout le monde, et engageait la tribu à s'y opposer, disant que la plupart des gens des Beni Mehenna, qui s'étaient soumis à cette opération, hommes ou femmes, étaient devenus impuissants. Montrant les traces de son vaccin, il ajoutait qu'il était lui-même une des victimes, et que la France procédait ainsi pour éteindre la race Kabyle sans nouveaux combats. Le vaccin avait été introduit, en effet, dans quelques tribus, sans trop de répugnance, mais, comme toute chose nouvelle chez un peuple aussi peu éclairé que les Kabyles, les malveillants s'étaient emparés des bruits dont je viens de parler et les avaient fait envisager sous un aspect des plus fâcheux. Une autre version, aussi ridicule que la première, prétendait que c'était une marque destinée, dans l'avenir, au recensement de la population, devant faciliter l'établissement de nouveaux impôts et le recrutement de soldats pour nos bataillons.

Toutes ces paroles produisirent un très-fâcheux effet. Il fallut rappeler prudemment le médecin militaire, chargé de la vaccine dans les tribus ; et cela était d'autant plus regrettable, qu'il avait déjà obtenu de bons résultats. Un commencement d'agitation s'était manifesté sur divers points, notamment chez les Beni Toufout, qui allèrent jusqu'à tirer des coups de fusil sur des Indigènes travaillant à une route, et tuèrent un cheïkh dans la bagarre. Ces démonstrations n'eurent heureusement pas de suites plus graves, et tout rentra dans l'ordre habituel. Néanmoins, un progrès à citer, c'est la première ouverture de la route carrossable de Constantine à Collo par des travailleurs indigènes, dont tout le mérite appartient au colonel Lapasset, alors commandant supérieur de Philippeville. A l'aide de la main-d'œuvre indigène, nos officiers tracèrent aussi, à travers les tribus et jusqu'au sommet du Gouffi, d'excellentes voies de communication que le voyageur peut admirer aujourd'hui encore.

Mais, au milieu de tous ces travaux utiles de la paix, une nouvelle calamité vint, à son tour, jeter la consternation dans la population de Philippeville et des environs. Le 21 août 1856, vers dix heures du soir, on entendit tout-à-coup un bruit sourd, comparable au roulement de wagons sur une voie ferrée. Au même instant tous les édifices tremblèrent avec violence. Cette

première secousse dura 25 à 30 secondes ; sa direction était du Nord au Sud-Ouest ; plusieurs autres oscillations la suivirent ; on sentait qu'un travail s'opérait sous terre. Vers minuit, une nouvelle secousse plus prononcée, mais moins longue que la première, se produisit encore ; elle fut heureusement sans gravité.

Le lendemain, 22 août, la chaleur était accablante, le vent soufflait du Sud avec violence ; les habitants, encore émotionnés par les scènes d'épouvante de la nuit, prenaient un peu de repos, lorsque, vers midi, un grondement semblable à celui de la veille, se fit entendre. Aussitôt, la terre sembla se détacher sous les pieds, tous les édifices oscillèrent sur leurs fondations, le clocher de l'église se renversa en partie, un grand nombre de maisons se lézardèrent, les cheminées s'écroulèrent sur les toitures, et la population épouvantée s'enfuyait dans toutes les directions.

A la suite de cette secousse, divers phénomènes se produisirent ; des sources taries jaillirent de nouveau, et d'autres cessèrent brusquement de donner de l'eau. Le volume de presque toutes augmenta considérablement, et la mer, qui avait baissé de 0 m. 60 c. environ, reprit son niveau avec fracas.

Le maire invita les habitants à évacuer les maisons, et l'on fit installer sous des tentes les malades des hôpitaux, au nombre de plus de six cents. La population entière s'était établie sous la tente sur les places publiques et dans les jardins.

Cependant la confiance semblait renaître, lorsque, le 25, une troisième secousse se fit sentir ; d'autres lui succédèrent ; et enfin, le 5 octobre, eut lieu la dernière, qui ne dura guère que cinq secondes, mais qui fut très-violente.

Les pertes occasionnées, tant pour le compte de l'État que pour celui des particuliers, furent évaluées à plus de 250,000 fr. dans la seule commune de Philippeville. Comme toujours, le Gouvernement vint au secours des plus malheureux, mais les pertes n'en restèrent pas moins très-considérables (1).

Bientôt, on apprit que la ville de Gigelli était entièrement dé-

(1) Renseignements que je dois à l'obligeance de mon ami le capitaine Belcour.

truite, que Bougie, Collo, ainsi que de nombreux villages kabyles avaient aussi subi les effets de ce cataclysme terrestre. Ces nouvelles vinrent donner un nouvel aliment à l'esprit inquiet et remuant de diverses tribus du cercle. Un Kabyle, revenant de Tunis, où il avait suivi son maître, le marabout Ben Si Sâad, l'auteur des derniers troubles du Gouffi, arrêté, puis interné dans la Régence, reparut chez les Oulad Attia. Ce personnage, aussi fanatique que son patron, expliqua à sa façon les causes du tremblement de terre qui venait de faire écrouler les maisons de Gigelli, de Collo et de certains villages kabyles de la montagne, ainsi que le clocheton du minaret de la mosquée de Philippeville ; il annonçait que c'était l'indice certain de notre prochain abandon de l'Algérie ou de notre extermination par les vrais Musulmans. Devant ce signal céleste et si bien senti, plusieurs tribus jugèrent le moment favorable pour se déclarer indépendantes; et, quand arriva le moment de percevoir l'impôt, il fut refusé d'une manière absolue.

Il fallut encore employer contre ces entêtés montagnards 6,000 fusils de contingents indigènes, dont 3,000 étaient commandés par Bou Renan ben Az-Eddin, le kaïd de l'Oued-el-Kebir, et 3,000 par Saoudi, Ben-Nini, Bou Sâa et Ben el-Ferdi, tous quatre kaïds du cercle de Philippeville, entièrement dévoués à notre cause.

La résistance fut assez grande dans la région du Gouffi. Les révoltés avaient retranché les abords de leurs villages et s'y croyaient inexpugnables par des forces autres qu'une colonne de troupes françaises.

L.-Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'Armée.

(A suivre.)

ALGER

Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)

(Suite. — Voir le n° 112.)

6. Sous la maison, connue autrefois sous le nom de maison Sarlande et aujourd'hui sous celui de maison du *café d'Apollon* ou de *maison d'Apollon*, sise à l'angle de la rue de la Marine et de la place Mahon, on a également retrouvé la voie romaine venant de la rue de la Marine et allant rejoindre le tronçon de l'Hôtel de la Régence (n° 5). La direction, en cet endroit, de cette voie, qui était évidemment la principale de la cité, il y a 1800 ans, comme aujourd'hui, était donc, depuis la maison précédemment occupée par la police, à l'angle de la rue de la Marine et de la place Mahon, à l'angle méridional de l'Hôtel de la Régence.

7. De 1835 à 1845, la voie romaine fut constatée plusieurs fois dans la rue Bab-el Oued, grande artère partant de la voie qui menait au port et aboutissant à la nécropole, laquelle était placée au nord de la ville, comme à l'époque berbère, comme sous la domination ottomane, comme aujourd'hui, avec cette

différence que nous l'avons établie à plus de deux kilomètres de la ville, tandis que du temps de nos prédécesseurs, elle touchait les remparts. En examinant les divers tronçons que les travaux de fondation mirent au jour, en diverses fois, on put reconnaître : 1° que la voie romaine longeait le côté nord de la rue Bab-el-Oued, en entrant par la place du Gouvernement, et que la partie antérieure des fondations des premières maisons s'appuie dessus ; 2° qu'elle coupe ensuite la chaussée de la rue Bab-el-Oued (voir n° 10 et 11) par une diagonale et va rejoindre l'autre côté, à peu près à la hauteur des rues Jenina et Charles-Quint. Cette direction, qui n'est pas celle du dernier tracé de la rue Bab-el-Oued, pourrait faire supposer que la porte septentrionale de la ville était jadis plus éloignée de la mer qu'en 1830. Je traite plus amplement cette question dans la partie de mon travail, relative à l'Alger berbère (Djezaïr Beni-Mazrammal). En certains endroits, les dalles de la voie n'ont pas été déplacées, parce qu'elles étaient au-delà de l'alignement ; seulement quelques pointes se trouvent engagées dans les constructions modernes. Quand celles-ci tomberont en ruines, on trouvera au dessous la voie romaine qui leur aura survécu.

8. Au commencement de janvier 1845, on a trouvé, rue Bab-el-Oued, plusieurs dalles provenant d'une voie romaine ; elles étaient posées ça et là devant la rue Jénina (1).

9. Le 29 janvier 1845, en creusant les fondations d'une maison que M. Ferandy, pâtissier, faisait élever, rue Bab-el-Oued, à l'angle de la rue Charles-Quint, on a trouvé, à une profondeur de deux mètres, la voie romaine dans un état de conservation des plus satisfaisants (2). Cette chaussée était formée de dalles d'environ 0m80 de longueur, 0m50 de largeur et 0m27 d'épaisseur, disposées en losanges, afin que leurs lignes d'assemblage ne puissent jamais coïncider avec les lignes suivies par les roues des véhicules, précaution qui prévenait de graves et infaillibles

(1) Berbrugger, p. 34 de la notice sur Icosium.

(2) Voir p. 34 et 35 du même ouvrage.

dégradations. Elle était circonscrite entre deux rangées de boudins formés par de fortes pierres de taille placées, de champ, et mesurant 0m50 de hauteur, 1m de largeur et 0m 33 d'épaisseur, dont la partie supérieure était arrondie et faisait une saillie d'une vingtaine de centimètres. — Cette chaussée, qui semblait reposer immédiatement sur le sol sans y être fixé par une couche de mortier, avait une largeur d'environ 5m80 entre les deux rangées de boudins, derrière lesquels se trouvaient peut-être aussi des trottoirs, ce qui n'a pu être vérifié, les tranchées n'étant pas assez grandes. — Une couche assez épaisse de gravier, déposée par les eaux pluviales, indiquait que cette voie était restée longtemps dans un état complet d'abandon, avant la construction des maisons qui la recouvraient.

10. Dans le courant du mois de novembre 1851, la maison de M. Auger, notaire, sise rue Bab-el-Oued, à l'angle de la rue Neuve Jenina, fut consolidée, sur l'alignement de la rue Bab-el-Oued, par une arcade faisant office de contrefort, en attendant la construction de la maison que devait recevoir le terrain sis en avant de la Zaouïa du Cadi et des masures bordant l'impasse du Corbeau. — Les fouilles, opérées pour l'établissement des fondations de cette arcade, firent découvrir une portion de la principale voie romaine d'Icosium, portion qui se rattache, vers le Sud, à l'amorce aperçue, en 1837, lors de la construction de l'hôtel de la Régence (n° 5), et, vers le Nord, à l'important tronçon qui fait l'objet du paragraphe suivant.

11. En creusant les fondations de la belle maison *Lesca* construite en façade sur la rue Bab-el-Oued, entre la rue Cléopâtre et la maison Auger formant l'angle de la rue Jénina (voir § 10 ci-dessus), on retrouva, dans le mois d'octobre 1858, la voie romaine bien conservée, circonscrite entre deux rangées de boudins, flanquée d'un double trottoir, et reposant sur un lit de blocage ou *forme*. La chaussée proprement dite, dont les dalles étaient disposées en losanges, avait une largeur de 5m85 ; elle était bordée par des trottoirs de 2m60, dont la séparaient les boudins, et en arrière desquels s'élevaient des blocs cubiques, restes

de chaînes de pierres de taille, entre lesquelles les anciens intercalaient les portions de murs en blocage, et appartenant par conséquent aux maisons riveraines (1).

M. Delmares conducteur des Ponts et-Chaussées, a relevé avec beaucoup de soin et d'exactitude cette partie de la voie principale d'Icosium, et en a fait un plan accompagné d'un profil transversal, que la *Revue Africaine* a publié dans sa livraison d'octobre 1858. — Je reproduis ci-après ce plan, en le coloriant et en le complétant par quelques indications.

12. En pratiquant des fouilles, en avant de la maison, de construction française, qui précédait l'ancienne caserne des janissaires transformée en Lycée, on a trouvé dans la rue Bab-Azoun, vers 1844, la voie romaine enfouie dans le sol à une profondeur de 1m66 et rasant le mur antérieur de cet immeuble, dans lequel les pointes de ses dalles en losange se trouvaient engagées (2). Cette maison vient d'être démolie, ainsi que la vieille caserne et tout le pâté compris entre la rue Bab-Azoun, la rue du Laurier, le Boulevard et la place Napoléon. Le Palais de justice doit être construit en cet endroit. Les fouilles que nécessitera cette construction, amèneront probablement quelque découverte.

Des traces incomplètes de voie romaine ont été constatées, à plusieurs reprises, du même côté de la rue Bab-Azoun, c'est-à-dire à droite, en entrant ; mais il n'a été fait dans cette partie de la ville, aucune découverte importante.

13. Lorsqu'on a nivelé et pavé la petite place du Soudan, en 1843, on a déterré un grand nombre de dalles appartenant à la voie romaine (3).

14. En creusant, au commencement de l'année 1857, les fondations des maison élevées sur l'emplacement de la vieille résidence des Pachas et de ses dépendances, entre les rues Neuve-du-

(1) Berbrugger, *Revue Africaine*, octobre 1850.

(2) Notice de Berbrugger, p. 35.

(3) Notice de Berbrugger, p. 35.

Divan, Bab-el-Oued et du Vieux-Palais, on a trouvé une amorce de voie romaine, établie en grandes et épaisses dalles d'un marbre tout à fait semblable à celui qu'on rencontre au Bouzaréa (1).

CHAPITRE V.

Tombeaux.

1. Lorsque au commencement de la conquête, on voulut établir l'esplanade *Bab-el-Oued*, on procéda à des travaux de terrassement qui amenèrent la destruction du cimetière des Pachas, nécropole précieuse dont on aurait dû recueillir les épitaphes avec le plus grand soin, au lieu de les laisser détruire par des ignorants ou voler par des spéculateurs qui ont transformé en vils matériaux les pierres sur lesquelles elles étaient tracées (2). Ces travaux permirent de constater que les Pachas d'Alger reposaient sur un cimetière romain. Ce fait a été affirmé notamment par le baron Vialar, qui en a été le témoin oculaire et a même possédé ,pendant longtemps, des lacrymatoires et autres petits vases funéraires qu'on rencontre habituellement dans les sépulcres des Romains (3).

2. En opérant des fouilles au-delà de la porte Bab-Azoun, au début de la conquête française, on a rencontré des tombes ro-

(1) *Revue Africaine*, Berbrugger, t. 1er, p. 305.

(2) Ce cimetière renfermait surtout les restes des pachas, circonstance qui le rendait encore plus important. Plusieurs des derniers Pachas ont été inhumés dans les cimetières dépendant de diverses chapelles de marabouts.

(3) Je tiens ce renseignement de M. le baron Vialar, un des colons de la première heure, qui avait sacrifié son intelligence et sa fortune à l'Algérie, sa patrie d'adoption. - Voir aussi p. 45 de la notice de Berbrugger

maines. Remarquons toutefois que Berbrugger rapportant, ce fait à la page 45 de sa notice, déclare le tenir seulement de quelques indigènes. L'authenticité de cette circonstance me paraît dès lors très-douteuse, les indigènes étant de fort mauvais juges en pareille matière. Pour accepter le renseignement sans formuler de réserves, il faudrait pouvoir s'appuyer sur une autorité plus éclairée et plus respectable.

3. Le 28 mars 1859, on a découvert, dans les fondations que M. Feraudy faisait bâtir en arrière des maisons nº 12 et 14 de la rue Bab-el-Oued, une sépulture romaine, orientée de l'E. S.-E. à l'O. N.-O., et enfouie à 1m50 au-dessous du sol actuel Cette sépulture se composait des trois parties suivantes: 1º fosse bétonnée, espèce de cuve en béton recouvert d'un enduit, présentant un carré long de 2m06, large de 0m97, profond de 1m08 et épais de 0m60; 2º couvercle formé de trois dalles en calcaire coquillier, travaillées seulement sur le bord par lequel elles devaient se toucher, et ayant en moyenne 1m88 sur 0m90; 3º bétonnage en chaux et gravier recouvrant le couvercle et ayant une épaisseur de 0m 20.

On remarquait, dans la partie moyenne et supérieure de chacun des grands côtés de la fosse, des trous qui avaient pu recevoir une traverse qu'on n'a pas retrouvée. Des débris d'ossements humains, dont quelques fragments d'un crâne de remarquable épaisseur, ont été recueillis dans la terre qui comblait la fosse aux deux tiers environ. On a trouvé, au même endroit, des débris d'un fer de lance, ainsi que ceux d'un pot et d'un plat, dont la forme et la pâte dénotaient une fabrication romaine (1).

4. Le vendredi 1er avril 1859, il a été découvert, sur le même terrain (voir ci-dessus), un second tombeau romain, orienté N. au S., et différant du premier par son mode de construction. Ce tombeau se composait d'un caveau voûté, bâti en blocage recouvert d'un enduit granuleux, et au-dessous duquel régnait

(1) Voir *Akhbar* du 31 mars 1859, et *Revue Africaine*, tome 3, p. 310.

une aire également en blocage, épaisse de 0m90. Dans cette maçonnerie superficielle étaient engagés deux petits piliers bruts, qui n'en sortaient guère que d'une vingtaine de centimètres et paraissaient destinés à marquer les endroits correspondants à la tête et aux pieds du défunt. Sur chacune des parois du caveau il y avait une niche. Une pierre tendre, blanchâtre, presque pourrie par l'humidité, bouchait le fond de la niche du Nord formant un carré. Les autres niches, qui répondaient aux flancs et à la tête du défunt, étaient cintrées; celle du flanc droit ou de l'Est contenait un petit vase romain assez élégant, lequel était posé sur la terre qui remplissait la fosse aux deux tiers. Cette circonstance suffit pour prouver que cette terre n'était pas le résultat des dépôts faits par les eaux d'infiltration, surtout si l'on ajoute que des galets et des pierres d'assez forte dimension, mêlés à la dite terre, ne pouvaient s'être introduits dans la fosse par les fissures qui livraient passage à l'eau. En outre de ce vase on recueillit dans la même sépulture, un vase de même genre, mais carré, trouvé sur le sol même de la fosse; trois fragments de ces petites fioles en verre, connues vulgairement sous le nom de lacrymatoires ; des débris d'un instrument en bronze ; une petite patère en poterie rouge un peu détériorée; des fragments d'assiettes ou de plats en poterie rouge ; quelques restes de grands vases qui semblaient s'être trouvés mêlés à la terre rapportée pour couvrir le mort ; des débris d'ossements humains, qui avaient appartenu à des tibias et à des péronés. Il ne restait plus à explorer que la partie du fond de la fosse, comprise entre les genoux du cadavre et sa tête, lorsque le propriétaire, par suite de convenances particulières, fit interrompre la fouille et boucher le caveau. Cette résolution regrettable ne permit pas à Berbrugger, à qui j'emprunte ces détails, de compléter ses investigations.

5. Dans le courant du mois de mai 1862, les fouilles, exécutées pour les fondations du nouveau lycée établi en dehors de l'ancien rempart turc, ont mis au jour des sépultures romaines en maçonnerie, recouvertes d'une couche de tombes musulmanes. Malheureusement ces tombeaux antiques ont été

détruits par les ouvriers aussitôt après leur découverte, sans qu'on ait pu les examiner. Ces monuments funéraires dépendaient de la nécropole d'Icosium, commençant au point occupé en dernier lieu par l'enceinte turque, et enfouie sous le cimetière arabe.

6. Dans les premiers jours du mois de juillet 1862, on découvrit, au même lieu, un autre tombeau antique, où était un squelette et divers objets qui furent, remis au musée le 10 du même mois, par les soins de M. Guiauchain, architecte en chef du département.

« La forme cubique de ce tombeau antique le fit prendre d'abord pour une énorme pierre de taille, et on allait bâtir dessus, si quelqu'un n'avait eu l'heureuse idée de le sonder avec la pioche On s'aperçut alors que c'était un blocage creux dont la partie intérieure offrait une fosse voûtée en briques, et renfermait un cadavre accompagné de divers ustensiles en terre, en verre, en fer et en cuivre.

« Le squelette, vigoureusement charpenté, paraît être celui d'un homme de taille moyenne, ayant, de 35 à 40 ans, à en juger par le degré d'avancement de la soudure des os du crâne. Il ne lui manque qu'une grosse molaire à la mâchoire inférieure ; et il a dû la perdre assez longtemps avant la mort, car l'alvéole qui lui correspond est entièrement oblitérée. Deux dents se sont égarées dans la fouille, mais l'état de leurs alvéoles indique qu'elles ne manquaient pas au moment du décès.

« La saillie marquée des arcades zygomatiques, la proéminence de la partie moyenne antérieure des maxillaires, l'allongement remarquable de la tête, d'avant en arrière, semblent indiquer une race africaine, mais non pas du type nègre.

« Le défunt avait été placé étendu sur trois dalles espacées, la tête, le siége et les pieds correspondant à chacune d'elles. Comme le tombeau a été détruit presqu'au moment de la découverte, ainsi qu'il a été dit plus haut, on n'a pu recueillir avec certitude les observations si importantes d'orientation, de position exacte, dans l'hypogée, du squelette et de ses accessoires.

« Il faut donc se borner à ajouter à ce qui précède l'énumération des objets suivants qui se trouvaient dans le vide laissé entre les dalles, le sol de l'hypogée et le cadavre :

« 1° Deux assiettes en verre, d'un diamètre d'un peu plus de 0,20 c., et profondes de 0,04 cent. Un appendice vermiculaire, placé aux deux extrémités opposées du bord extérieur, facilitait la prise de ces vases. Le point de soufflage est encore visible au fond de ces assiettes, où il forme une légère saillie mamelonnée. L'enfouissement séculaire a donné à ces deux pièces les teintes irisées bien connues des archéologues ;

« 2° Neuf plats en terre rouge, d'un diamètre qui varie entre 0,11 et 26 cent.

« Le plus grand présente sur le rebord des figures en relief qui ressemblent à des ramuscules terminés par de feuilles ou des baies coniques.

« On a déjà signalé, dans la *Revue Africaine*, ce genre d'ornements, à propos d'un vase analogue, trouvé dans un tombeau romain de Sétif, par M. Ghisolfi.

« Tous ces vases sont remarquables par la finesse de la pâte, ainsi que par cette élégance de formes que les anciens recherchaient, même dans les objets les plus humbles, et dont nous ne sommes que trop dédaigneux.

« 3° Quatre petites lampes (*lucernæ*). Deux offrent des bustes dont la bouche démesurée et grande ouverte rappelle le *persona* du masque acoustique des auteurs romains. L'estampile du fabricant, imprimée au-dessous, paraît être L. Anibile, lecture que nous sommes loin de garantir, à cause du mauvais état des lettres. Au-dessous de ces caractères est une marque qui, consiste en un ovale profondement imprimé encreux.

« Une autre de ces lampes a pour sujet deux cornes d'abondance ; on ne peut distinguer ce qu'il y avait sur la quatrième.

« 4° Quatre clous en fer carrés, à tête large et irrégulière, mesurant de sept à neuf centimètres de longueur. Faute d'avoir vu la sépulture dans son état primitif, il est difficile de déterminer quel rôle ces clous ont pu y jouer, s'ils appartenaient à un coffre, par exemple.

« 5° Un bouton en cuivre, qui se trouvait avec ces objets divers, a été égaré ».

(Berbrugger, *Revue Africaine*, tome 6, page 311).

7. Le vendredi 25 juillet 1862, on découvrit, dans les fondations du Lycée, une nouvelle sépulture romaine, sur laquelle Berbrugger a donné les renseignements ci-après :

« En arrivant à huit mètres de profondeur, à travers un sol tout de remblais, dans une des tranchées que l'on creuse pour les fondations du nouveau lycée, on a atteint un massif de maçonnerie assez considérable; c'était une hypogée ou chambre sépulcrale.

« Il constituait un caveau long de 3 mètres, large de 1mèt. 20 c. et haut de 1 m. 40 c. Il avait pour plafond sept dalles juxtaposées, longues de 1 m. 80 c., larges de 0,50 c., épaisses de 0,30 et assez semblables à celles qu'on exploite à Draria. Sur ces dalles, on avait maçonné une calotte en blocage de 0,40 c. à son maximum d'épaisseur; de sorte que ce caveau, vu de côté, et alors qu'il n'était pas encore enfoui, représentait un cube coiffé d'une calotte sphérique.

« Les parois étaient en blocage et recouverts intérieurement d'un enduit hydraulique bien conservé et tel qu'on l'observe dans les citernes antiques. Sur trois de ses côtés, le haut de la paroi était en retraite de 0,30 c., ce qui faisait trois espèces de tablettes séparées du plafond par un intervalle de 0,30 c. La plupart des objets trouvés avec le défunt étaient dispersés çà et là. Ces tablettes remplaçaient donc les *colombaires* ou niches qu'on rencontre ordinairement dans les hypogées et dont on peut se faire une idée par celles que l'on voit journellement dans les chambres des maisons mauresques.

« La tête du squelette était du côté de l'Est ; sa forme, les dimensions et l'état des sutures indiquent un adulte, probablement une femme. Les dents, dont il ne manque que quelques-unes sur les côtés, sont assez belles. La forme de la boîte osseuse, appréciée d'après le système de Gall, donnerait une bonne idée de l'intelligence du sujet.

« Pour compléter cette notice, je vais y joindre l'énumération des objets recueillis dans l'hypogée :

« 1°. Squelette d'un adulte ; sauf la tête, dont il a été question tout-à-l'heure, les os étaient fort mal conservés.

« 2°. Grand plat en poterie rouge, large de 0,60 c., haut de 0,08 c.

« 3°. Plat en poterie rouge, posé sur un cercle adhérent qui lui sert de pied, large de 0,31 c. et haut de 0,08 c. On lit intérieurement, au centre: C. IVL... (?). Le rebord est orné extérieurement de quatre têtes, de deux guirlandes et de deux génies ailés qui paraissent tenir une torche renversée.

« 4°, 5°, 6°. Trois assiettes en poterie jaune. Diamètre, 0,17 c.

« 7°, 8°. Deux assiettes de même pâte, à pied. Diamètre, 0,14 c.

« 9°. 10°, 11. Trois vases très-minces, à deux anses, ou *diota* (à deux oreilles), en poterie rouge, d'une très-jolie forme, avec ornements en relief sur la panse. Ce sont des espèces de ramuscules recourbés, terminés par une feuille ou une baie unique accompagnée de trois globules.

« 12°, 13°. Deux petites lampes en poterie jaune, *lucernæ*. Sur l'une d'elles on voit une panthère sous un arbre. A la base, légende illisible en creux au-dessus, de laquelle on voit un X en relief.

« 14 . Belle lampe en poterie jaune, à deux becs. Au-dessus de l'anneau, appendice triangulaire, en forme de dent d'ancre, dont la partie antérieure est remplie par une espèce de tête de méduse, vue de face. A la base on lit : CONT. RES. Diamètre, 0,25 c. d'avant en arrière, et de 0,11 c. sur le petit côté. Hauteur, au plan supérieur de la lampe proprement dite, 0,05 , et 0,15 c., en comptant de la base de ladite lampe au sommet de l'appendice.

« 447, 448, 449. Trois *unguentaria*, vulgairement appelés lacrymatoires, en verre, dont un cassé. Hauteur, 0,16 c. Diamètre, 0,04 c. à la base.

« 450. Peigne (*pecten*) en ivoire dont les dents sont presqu'entièrement détruites. Sa forme est celle des peignes encore usités parmi les indigènes. Longueur, 0,11 c.; largeur, 0,05 c.

« 451. Couteau en fer, long de 0.38 c., dont 0,12 de soie. La lame est large de 0,06 c. en haut, et se termine en pointe. La soie se recourbe en haut, du côté du tranchant.

« 452. Fragment supérieur d'un couteau semblable au précédent.

« 453. Troisième couteau, également en fer, long de 0,34 c , dont 0,12 c. de soie. Lame large de 0,04 c. en haut et terminée en pointe.

« 454. Quatrième couteau de très-petite dimension: long de 0,07 c. Il lui reste un peu plus d'un centimètre de soie. La lame est large de 1 c. 1/2 en haut et se termine en pointe.

« 455. Couteau-serpette, long de 0,12 c. Il reste 0,02 c. de soie.

« 456. Clous et divers fragments en fer ».

« *N. B.* — Les numéros qui figurent en tête des articles précédents sont ceux du catalogue du Musée. »

Berbrugger, *Revue Africaine*, tome 6, p. 314).

8. Les résultats satisfaisants qu'avaient donné les fouilles opérées dans la nécropole d'Icosium pour les fondations du nouveau lycée, furent complétés, les 16 et 22 juin 1863, par l'importante découverte d'une chambre sépulcrale enfouie à 12m50 au dessous de l'ancien sol algérien. Je ne puis mieux faire que d'emprunter le texte même du rapport officiel, dressé par Berbrugger, en sa qualité d'inspecteur général des monuments historiques et des Musées archéologiques de l'Algérie.

NOTE SUR LE TOMBEAU ET LA CHAMBRE SÉPULCRALE

Découverts les 16 et 22 juin 1863

SUR L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU LYCÉE.

M. Guiauchain, architecte en chef des bâtiments civils, m'ayant fait connaître, par une lettre du 18 juin dernier, qu'on venait de découvrir un monument dans une des tranchées récemment ouvertes sur l'emplacement du nouveau Lycée, je me suis empressé d'examiner ces restes antiques. Voici le résultat de mes observations, ainsi que des fouilles qui ont eu lieu sous ma direction, pendant les journées qui ont suivi la découverte, jusqu'au 24 juin inclusivement.

Le monument dont il s'agit se trouvait à 12 mètres 50 centimètres au-dessous de l'ancien sol algérien, entre le marabout de Sidi Ben Salem et le palmier qui a été transporté, depuis quelque temps, sur la grande place d'Alger. Des racines de cet arbre avaient même pénétré dans l'intérieur de la construction romaine.

Celle-ci ne présentait extérieurement qu'une sorte de base de piédestal en pierre, mesurant 4 mètres 22 centimètres de côté, et dont la moulure pouvait se rattacher à l'ordre ionique. Sa présence dans la nécropole d'Icosium (Alger) suffisait presque pour en faire deviner la nature et la destination, et ses analogies de forme avec les nombreuses sépultures romaines que j'ai pu observer en Algérie ou dans les Etats Barbaresques voisins, achevèrent de déterminer ma conviction à cet égard. J'en conclus donc qu'il

devait renfermer une chambre sépulcrale. Un sondage fait avec la barre à mine, dans la matinée du 22 juin, prouva bientôt l'exactitude de la conjecture.

Une fois cette certitude acquise, je fis pratiquer une ouverture assez large pour permettre de descendre par la voûte. En même temps que l'on réussissait à pénétrer par cette voie, une fouille, pratiquée sur la face Est du monument, faisait rencontrer son entrée véritable.

Arrivé au fond du caveau par le trou pratiqué à la voûte, je me trouvai dans un de ces hypogées que les anciens appelaient *Sepulchrum familiare* ou sépulture de famille. Tout s'y rencontrait dans le même état que le jour où les parents du dernier défunt déposé là lui adressèrent l'adieu sacramentel : *Æternum vale ! Nos te, ordine quo natura permiserit, cuncti sequemur !* Adieu éternel ! Nous te suivrons tous dans l'ordre que la nature permettra !

Le premier être humain descendu dans cet asile de la mort depuis dix-sept siècles, peut-être, j'y venais pour recueillir les restes épargnés par le temps, et leur continuer, au nom de la science, le respect qu'avait rêvé pour eux la piété des parents.

Mais il faut écarter les réflexions qu'un pareil aspect inspire, et se borner à des descriptions matérielles.

Cet hypogée était un caveau voûté, haut de 2 mètres 68 centimètres, et large de 2 mètres 24 centimètres. Dans la paroi de l'ouest, étaient cinq niches (*columbaria*), deux en haut et trois en bas. Dans la paroi de l'est, celle de l'entrée, il n'y en avait que deux, une de chaque côté du bas de l'escalier qui descendait dans l'intérieur du monument.

Dans chacun des murs du nord et du sud, se trouvaient trois de ces niches, ce qui complétait un total de treize. Sous les niches et tout autour de la pièce régnait une banquette ou *podium*.

L'entrée du monument était, comme je l'ai dit, située à l'est ; elle était sous le sol romain, et masquée par un mur en maçonnerie de blocage. Après avoir démoli ce mur et enlevé une grande dalle formant plafond sur un couloir, on put se glisser dans celui-ci. On se trouvait alors entre deux niches qui élèvent à quinze le chiffre total des *columbaria* contenus dans le monument.

Après ces indications générales, je vais prendre en particulier chaque partie de ce tombeau, en faire la description, puis celle des objets qu'on y a rencontrés.

Extérieur. — Il a déjà été indiqué succcintement. J'ajouterai à ce

que j'en ai dit, que la base à moulures, qui existe encore, supportait probablement un dé en blocage (stuqué ou revêtu en marbre), surmonté d'une corniche et d'un attique. Là devait se trouver l'inscription, s'il y en avait une, Au lieu de ce dé, il a pu exister même un ou deux étages contenant des chambres, sorte de pied-à-terre à l'usage des parents qui venaient visiter leurs morts ou accomplir certaines cérémonies religieuses relatives au culte des mânes. Mais on doit dire que cette somptuosité architecturale était rare en Afrique, surtout dans notre province. Je n'en ai vu d'exemple que dans celle de Constantine et principalement en Tunisie.

Intérieur. — Le petit couloir, qui précédait la porte, contenait deux niches, ainsi qu'il a été dit. Celle de droite était fermée par une maçonnerie grossière dont les plus volumineuses pierres faisaient saillie au dehors, au lieu d'être à l'affleurement du mur. On aurait dit un travail exécuté à la hâte ou l'œuvre d'un ouvrier très-novice. Elle renfermait une belle urne en verre, mais sans pied, semblable, à cela près, aux bocaux où l'on élève des poissons rouges. Elle contenait des os calcinés, et, tout près, se trouvait une jolie petite lampe en terre, à deux becs, de celles qu'on nomme, pour ce motif, *lucerna bilychnis*. Elle sera décrite un peu plus loin.

La niche de gauche était ouverte, ainsi que celles dont il reste à parler ; elle était vide, d'ailleurs, et, comme aucun débris d'ossements ou de vases n'a été rencontré dans le couloir, il est présumable qu'elle n'avait jamais été occupée. Une fissure assez large et profonde s'y était ouverte de haut en bas sur le côté droit. Cette crevasse, de forme irrégulière, paraît due aux eaux pluviales qui s'infiltraient, à chaque hivernage, pendant bien des siècles, dans le réceptacle artificiel que leur offrait l'intérieur du caveau.

Le couloir était séparé de la chambre sépulcrale par une dalle formant une porte basse, placée dans un cadre en pierre. On en avait taillé les pivots dans la dalle elle-même, et ils roulaient dans des crapaudines creusées à même le seuil et le linteau. Aussi, le jeu du mécanisme s'opéra très-facilement, dès qu'on eut enlevé les terres qui s'étaient amoncelées devant et derrière la porte. On ouvrait celle-ci, et on la fermait, sans plus de peine que le jour où l'ouvrier antique y mit la dernière main.

Un grand anneau cannelé, en bronze, servait pour tirer la porte à soi ; il y était scellé avec du plomb, ainsi que deux pilons en bronze, où venaient s'enchâsser deux clous à crochets de même métal, destinés à maintenir appliquée à la porte la barre-serrure que je vais décrire.

Celle-ci, au moment de la découverte, gisait en plusieurs morceaux devant le seuil. Sa chute ne devait pas être bien ancienne, car les morceaux étaient sur les terres rapportées et non sur le sol. Elle se composait d'une barre en bois recouverte d'une large plaque de bronze maintenue par de petits clous en cuivre ; cette plaque en enveloppait toutes les parties, excepté celle qui touchait immédiatement à la porte. Une extrémité entrait dans une petite cavité carrée située à droite ; puis on engageait les deux clous à crochets dans les pitons scellés à la porte. Il ne restait plus qu'à pousser le pène dans la mortaise de gauche, et l'occlusion était complète.

Ce pène est percé, de part en part, de trois trous irréguliers, qui jouent, dans le mécanisme de la serrure, un rôle que nous indiquerons tout à l'heure. En bronze, comme les autres pièces, il forme un carré de 0,13 c. 1/2 sur 0,02 c. 1/2 de large. Deux de ses arêtes longitudinales sont légèrement arrondies.

Le trou de la serrure a la forme du *gamma*, lettre grecque formée d'une ligne verticale, en haut de laquelle vient s'enter à droite une horizontale de dimension moindre. Le diamètre d'ouverture est de 0,01 c. 3/4.

Ce système devait s'ouvrir et se fermer au moyen de la clef à trois dents appelée *clavis laconica*. Cette clef, qui a fort embarrassé les archéologues, se comprend très-facilement, quand on a vu fonctionner les clefs et serrures en bois de nos oasis.

Alors, on peut entreprendre de commenter ce fameux passage de la *Mostellaria* de Plaute :

« *Clavem mihi harunce aedium laconicam, etc.* »

Mais ne nous laissons pas entraîner à une digression qui nous éloignerait trop loin de notre sujet.

Après avoir, en se courbant, franchi la porte, descendu les trois marches qui la suivent, et sauté en bas du *podium* (je suppose le déblai opéré), on est sur le roc vif, au fond de l'hypogée. On a alors, au-dessus de la tête, une voûte très-épaisse, en blocage, où se voit l'empreinte des joncs de la chape ou échafaudage qui a servi à la construction. Ce système est encore pratiqué, de nos jours, par les maçons indigènes.

Le sol vierge du caveau, qui est le roc schisteux, avait reçu, à l'époque romaine, une *forme* de chaux et de gravier. Mais l'enduit, miné en dessous par les eaux de source et attaqué en dessus par celles de la pluie, s'était entièrement désagrégé, de sorte que le caveau présentait l'aspect d'une espèce de grand puits carré, quand on

en fit la decouverte; il contenait près de trente centimètres d'eau. Des traces non équivoques, — telles que la submersion des niches supérieures, indiquée par des dépôts limoneux, — prouvaient que ce niveau était de beaucoup dépassé lors des grandes averses hivernales. On conçoit le désordre que cet afflux, quelquefois tumultueux, des eaux extérieures a dû causer dans la chambre sépulcrale. Cela explique la quantité de débris de poteries et de verreries, rencontrés dans les fouilles, et autorise à penser que les trente-trois vases, recueillis intacts, ne constituent pas le tiers du mobilier primitif.

Ce genre de perturbations, qui a dû souvent se répéter, a jeté quelque incertitude sur mes recherches et en a certainement augmenté la difficulté ; d'où la nécessité de procéder avec une circonspection extrême dans les conjectures qui j'aurai à produire.

Commençons par les points qui n'admettent aucun doute.

Tous les restes humains déposés dans ce caveau avaient été, sans exception aucune, soumis à l'incinération. Dans la plupart des cas, ils étaient simplement déposés sur le bord de la niche, qui demeurait ouverte, ou sur le *podium* (banquette). Deux pierres irrégulières, d'assez fortes dimensions, trouvées au fond du caveau me firent présumer qu'une ou deux niches de l'intérieur étaient murées primitivement, et que la chute des matériaux qui les bouchaient a pu provenir de la dissolution du mortier qui les liait. Ce mortier, en effet, ne devait pas être fort bon, s'il ressemblait à celui de la niche d'entrée.

Dans deux cas seulement, j'ai pu constater avec évidence la présence des ossements calcinés dans des vases. Le premier a déjà été mentionné ; le second se rapporte à une urne du genre de celles qu'on nomme *lagena* (V. ci-après au n° 28). Elle a été recueillie intacte sur le *podium* : elle était remplie des os provenant du bûcher. Malheureusement, je ne me trouvais pas là au moment de la découverte, et je n'ai pu obtenir ce vase qu'après plusieurs jours. Il n'y restait plus alors que quelques débris osseux calcinés, collés aux parois. Le défunt, à qui ils appartenaient, avait vu se réaliser l'humble vœu formulé par Properce :

Accipiat manes *parvula testa* meos !

Le pot n'était, en effet, ni bien grand ni d'une riche matière ; il avait pour destination normale de contenir du vin. C'était une vulgaire cruche, en un mot. En la voyant employée comme ossuaire, on soupçonne que le défunt n'était qu'un esclave favori, un affranchi tout au plus.

Dans une des niches du caveau, un très-petit tas d'ossements calcinés ou à peu près réduits en bouillie par une humidité séculaire se trouvait sous un plat retourné. Au reste, les anciens ne s'appliquaient pas à réunir tous les résidus du bûcher. Après la combustion, ils recueillaient les cendres et y joignaient quelques débris d'os, qu'ils lavaient préalablement avec du vin. La quantité était en raison inverse de la douleur ; car ceux qui ne voulaient pas se séparer de ces vestiges chéris, n'en rassemblaient que ce qu'il fallait pour emplir un petit vase qui demeurât portatif. Ceci fait comprendre ce que Tacite dit d'Agrippine, qu'en débarquant à Brindes, elle portait l'urne funéraire où étaient les os et les cendres de Germanicus.

Dans le moment où j'atteignais le fond du caveau, deux grands vases en verre surnageaient sur l'eau, qui les avait sans doute enlevés de leur place naturelle ; car ceux de même matière, que je trouvai dans les niches, y occupaient l'angle de gauche au fond. Mais ceux-là ne contenaient pas de cendres.

J'aborde maintenant la liste des objets recueillis et qui figurent aujourd'hui à notre Musée.

Notons d'abord une petite lampe *(lucerna)*, qui était scellée au fond du caveau, dans l'angle de gauche, à la naissance de la voûte. Elle est d'une jolie forme et sobrement ornée. En-dessous, on lit ce nom de fabricant :

V. VESECA.

L'abréviation du prénom Vibius (V.) est surmontée d'une espèce d'apostrophe tout-à-fait semblable au signe prime (').

Une autre lampe, de plus grande dimension et à deux becs, trouvée sur le *podium*, porte cette marque de fabrique :

CARINIA.

Le mauvais état des caractères ne permet pas d'affirmer cette lecture ; il peut aussi bien y avoir *Gabinia*.

Cette lampe, qui est de la catégorie des *bilychnis* ou à deux becs, mesure 0,21 c. des becs à l'extrémité de l'anse, laquelle est recouverte et débordée par un appendice triangulaire orné d'un fleuron. Le champ est occupé par une rosace.

Ce même appendice en fer de lance se retrouve en petit sur la lampe recueillie dans la niche du couloir, et y est orné d'une espèce de nœud. Un aigle, debout, regardant à gauche, remplit le champ.

VASES EN VERRE.

N°s 1, 2, 3. — Ces trois vases ne diffèrent que par la hauteur et par le col, qui est concave extérieurement dans le plus grand, tandis qu'il est droit dans les deux autres. Leur forme générale est un cylindre surmonté d'nn col bas, avec rebord en moulure, saillant beaucoup en dehors ; anse plate, large et cannelée.

Dimensions : N° 1. Hauteur, 0,19 c. 1/2 ; diamètre, 0,14 c. — N° 2. Hauteur, 0,17 c. ; diamètre, 0, 12 c. Le verre de ce vase est remarquablement mince et ne pèse presque rien. Il prouve que le verre mousseline n'était pas inconnu aux anciens. — N° 3. — Hauteur, 0,16 c. ; diamètre, 0,11 c. Mince et léger comme le précédent.

N° 4. — La forme de ce vase est celle d'un cône surmonté d'un goulot, où vient s'appliquer la partie supérieure d'une anse cannelée, de la nature de celles dont on vient de parler. Hauteur, 0,18 c. ; diamètre, 0,16 c.

N° 5. — Ce vase, haut de 0,19 c. sur un diamètre de 0,08 c., se compose d'un cylindre de 0,14 c., surmonté d'un goulot peu prononcé, qui s'y rattache par un col concave. On le tenait par une anse de faible dimension, dont les deux attaches inférieures ont la forme de petites ampoules.

N° 6. — Il mesure 0,20 c. en hauteur sur un diamètre de 0,09 a la base. C'est un cône haut de 0,12 c., surmonté d'un col cylindrique à goulot faiblement indiqué (diamètre : 0,02 c. 1/2). Il est pourvu d'une anse semblable à celle décrite au N° 5, mais plus longue. Ce vase et le suivant ont quelque analogie avec ceux que les Romains nommaient *guttus*.

N° 7. — Il ne diffère du précédent que par ses dimensions. Hauteur, 0,17 c. ; diamètre à la base, 0,21 c. ; orifice, 0,02 c. 1/2.

N°s 8, 9, 10. — Ces trois vases, de la classe des *ampulla*, s'échelonnent entre : hauteur, 0.12 c., diamètre, 0.16, et hauteur, 0,09 c. 1/2, diamètre, 0,07 c. Sous le rapport de la forme, ils offrent ces variétés: panse conique ou sphérique, col plus ou moins long, droit ou étranglé à la base, avec ou sans rebord au goulot.

N°s 11, 12, 13, 14 15, 16. — Ces six fioles se seraient jadis appelées lacrymatoires. Leur caractère typique est une petite panse ovale surmontée d'un long col se recourbant extérieurement en rebord à

l'orifice. Trois de ces vases ont une petite base plate, qui permet de les faire tenir dans la position verticale. Parmi ces derniers, il en est un, de proportions peu communes dans ces sortes de vases, car il est haut de 0,18 c. avec un diamètre de 0,07 c.

Ces fioles, dépossédées aujourd'hui de la touchante destination de contenir les larmes des parents ou des amis des défunts, renfermaient des onguents, etc., à ce que l'on assure.

On se demande naturellement quels étaient les véritables vases lacrymatoires, si ceux-ci sont dépouillés de cette destination. Car, enfin, il a dû en exister, comme semble le témoigner cette formule qui nous est fournie par les inscriptions : *Tumulum lacrymis plenum dare*. Mais laissons résoudre cette grave question à nos maîtres de la métropole.

N° 17. — Petite coupe haute de 0,07 c., avec un diamètre de 0,09 1/2 à l'orifice, et de 0,04 à la base. Quelques filets à la panse et au bord supérieur, qui se recourbe gracieusement au dehors, vers le bas. Ce vase, assez détérioré, offre la trace d'un dessin fruste dont le vase qui suit nous fera deviner la nature.

N° 18. — Autre petite coupe, haute de 0,07 c., avec un diamètre de 0,08 à l'orifice, dont le bord se recourbe un peu en dehors. Le diamètre inférieur est un peu moindre que l'autre. Base large de 0,03 c. 1/2. Quelques filets en haut et en bas.

Ce qui rend ce petit vase remarquable, ce sont les personnages qui s'y trouvent représentés avec un faible relief, sur lequel on distingue encore les traces rouges et jaunes d'une ancienne peinture. On reconnaît très-facilement que l'artiste a voulu représenter les combats des *Bustuarii*, ces gladiateurs dont les luttes sanglantes faisaient partie du cérémonial des funérailles des gens riches. Ce petit vase n'est certainement pas le moins curieux des objets rencontrés dans l'hypogée de Bab-el-Oued. Je lui consacrerai, plus tard, une description minutieuse dans cette Revue.

VASES EN TERRE.

N°s 19, 20, 21. — Ces numéros correspondent aux trois lampes décrites précédemment. Ils ne figurent donc ici que pour ordre.

N°s 22, 23, 24, 25. — Plats à pied, de diverses dimensions, depuis 0,08 c. de hauteur sur 0,32 c. de diamètre, jusqu'à 0,04 de hauteur

sur 0,15 c. de diamètre. Le pied sur lequel reposent ces plats est formé par une section horizontale de cylindre. Dans tous, le bord extérieur est orné de figures en relief, telles que fleurons, rosaces, alternant avec des personnages ailés jouant de la trompette droite, des murènes (?) entre deux feuilles lancéolées, etc.

Chacun de ces plats offre intérieurement et au centre, dans un cartel en forme d'une plante de pied humain, la marque de fabrique, qui varie suivant chaque exemplaire.

Ainsi, au n° 22, ce sont les lettres L. R. P., séparées par de petits signes en forme de flèche. Un cœur placé de côté sert de signe terminatif à la manière du point final de nos phrases complètes. En procédant par analogie avec ce que l'on connaît de marques plus explicites, on pourrait peut-être développer ceci de la manière suivante : *(Ex) Lucii Rufi (Rustici*, ou tout autre nom commençant par un R.) *praedio*, « provenant du domaine de Lucius Rufus. »

Le n° 23 a pour marque CLO. PRO., avec mêmes signes séparatifs, et, pour caractère final, une espèce de E à quatre horizontales, qui ont bien l'air d'être les orteils du pied employé comme cartel.

Le n° 24 offre les lettres LP. AVG, avec les quatre barres horizontales indiquées ci-dessus pour signe terminatif. On voit que la fabrique dont il s'agit ici était sur un domaine impérial (AVG., *Augusti)*.

Au n° 25, on lit I (ou L) ANN, puis les horizontales déjà signalées. Ce vase, au lieu des simples cercles concentriques qui font l'unique ornement des numéros précédents, possède intérieurement une moulure et un filet en relief. Lorsqu'il a été trouvé dans une niche, il était retourné, la base en haut, et il recouvrait un petit monceau de cendres et de débris osseux calcinés.

N°s 26, 27. — Ces deux vases diffèrent des précédents en ce qu'ils manquent du rebord vertical et des figures en relief. La marque de fabrique est mal venue sur le n° 26. C'est donc sous toutes réserves que je propose d'y lire :... LANIM. Hauteur, 0,06 c., diamètre, 0,19 c.

Sur le n° 27, elle est fort apparente et n'admet aucun doute de lecture ; on lit clairement ceci : ROIPVS FEC., fait par Roipus.

Pour lier la lettre S au V qui précède, on a tourné le premier de ces caractères, de façon à rattacher sa pointe supérieure à celle du second signe. Il en résulte que cette pointe supérieure est tournée vers la gauche, au lieu de l'être vers la droite.

Sur ces deux vases, le cartel n'est plus une plante de pied humain ; c'est un carré long, aux angles intérieurs légèrement arrondis. — Hauteur 0,04 c. ; diamètre, 0,14 c. (1).

N° 28. — Urne de la catégorie des *lagena*, espèce de cruche à deux anses, qui servait ordinairement à mettre du vin. Celle-ci était à moitié remplie d'ossements calcinés. (Voir ce que j'en ai dit à la fin de la page 197.) Hauteur, 0,29 c. ; diamètre, à la panse, 0,23, à l'orifice, 0,08, à la base, 0,10 c.

N°s 29, 30. — Deux vases à une anse, sortes de gargoulettes à large panse sphérique, long goulot, base étroite et plate. Les dimensions du n° 29 sont : hauteur, 0,26 c. ; circonférence à la partie la plus saillante de la panse, 0,56 c. ; col, 0,10 ; base, 0,07 ; orifice, 0,04.

Le N° 30 a la même forme et presque les mêmes dimensions.

N° 31. — Autre espèce de gargoulette à une anse, à fond large, mais concave comme celui des bouteilles actuelles, à panse cylindrique. Hauteur, 0,22 c. ; maximum de circonférence, 0,50 c. ; diamètre de la base, 0,15 c. ; longueur du col, 0,09 ; diamètre de l'orifice, 0,05 c.

N° 32. — Semblable, quant à la forme, aux n°s 29 et 30. Hauteur, 0,16 ; diamètre maximum à la panse, 0,40 ; col, 0,40 ; base, 0,05 1/2 ; orifice, 0,02. Il y a une cassure à la panse.

N° 33. — Patère ayant quelques filets concentriques pour tout ornement, à base creuse. Hauteur, 0,02 ; diamètre, maximum, 0,11 ; diamètre de la base, 0,05 1/2.

N° 34. — Joli petit vase en terre fine comme de la porcelaine, dont les parois ont à peine un millimètre d'épaisseur. Hauteur, 0,06 c. ; diamètre à l'orifice, 0,09 c. ; à la base, 0,3. Ce remarquable échantillon de la céramique romaine a subi malheureusement quelques détériorations.

Parmi les poteries, les n°s 19. 20 et 21 sont en terre jaune, mais recouverte d'une terre rouge qui n'a pas entièrement disparu.

Les n°s 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 33 (plats ou patère) sont en terre rouge ; le surplus est en terre jaune, sans autre couleur superposée.

Outre les objets ci-dessus, on a recueilli dans l'hypogée une conque

(1) Sur le fragment d'un plat de 0,39 c. trouvé dans la même chambre sépulcrale, on lit : G. P. P. La dernière lettre est incertaine.

(n° 35) ou *Concha Tritonis*. Rich, dans son dictionnaire, nous montre un Triton jouant de cet instrument primitif, d'après une lampe en terre cuite. La conque dont il s'agit ici est trop détériorée à la partie par laquelle on l'embouchait, pour que l'on puisse affirmer qu'elle ait eu cette destination.

Il est à noter qu'aucune médaille n'a été trouvée dans nos recherches, ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il n'en existât point. Mais les circonstances du travail d'investigation n'ont pas toujours été assez favorables, à certains égards, pour que l'on puisse être sûr que rien n'ait échappé.

Deux objets en fer, dont l'un paraît être une petite hachette avec tête de marteau et l'autre une serpette, ont été également recueillis ; mais ils sont tellement détériorés, qu'on hésite à leur donner une attribution.

Le lecteur est maintenant en possession des faits propres à élucider la question chronologique, laquelle se pose nécessairement une des premières, en présence de ce monument. La certitude acquise qu'il appartenait à la période de la crémation, celle où l'on brûlait les cadavres, est déjà une bonne indication ; il est évident, dès lors, qu'il est antérieur à ceux qui ont été découverts sur le même emplacement et où les squelettes recueillis intacts ne présentaient aucune trace d'incinération.

Car on sait que les Romains, aux deux époques extrêmes de leur histoire, enterraient leurs morts entiers. En cela, le christianisme ne fit que les ramener à un usage qui était contemporain de leur origine. L'usage de brûler les corps ne prévalut que dans la période moyenne. Quand donc on trouve ici une sépulture où les ossements portent la trace du feu, on peut être certain qu'elle date au moins de seize à dix-sept siècles. Comme les Romains ne possédaient pas encore l'Afrique à leur première époque d'inhumation intégrale, les corps retrouvés intacts dans les sépultures romaines appartiennent nécessairement à la deuxième période. Il ne faudrait pas croire pourtant que les règles posées ci-dessus n'admissent aucune exception, car on sait que, même à l'époque de la crémation, il y a eu des familles romaines qui ont persisté à ne point brûler les corps. En l'absence d'indication plus précise, il faut se contenter de cette limite chronologique.

La découverte dont je viens de faire la description a excité l'intérêt de M. le Directeur général, qui a bien voulu décider que la partie extérieure de ce *sepulchrum familiare* serait employée à une fontaine dans la cour même du Lycée, afin de placer sous les yeux des générations de jeunes élèves, qui s'y succéderont, un souvenir permanent du peuple dont la langue et la littérature sont la base des études universitaires.

De mon côté, après avoir pris l'avis des hommes compétentsi j'ai proposé à l'honorable M. Mercier-Lacombe de conserver l'hypogée en place. Il suffisait pour cela de faire passer par-dessus, en arcade, les deux murs de fondation, qui ont leur point d'intersection juste au-dessus du monument.

Cette proposition ayant été très-gracieusement accueillie par M. le Directeur général, on peut dire que rien ne sera perdu de la précieuse découverte, puisque les deux parties du monument subsisteront dans le Lycée même, et que tout ce qu'il contenait sera conservé à notre Musée. On pourra donc toujours se faire une idée de ce qu'était une belle sépulture romaine à *Icosium* (Alger), vers l'époque des Antonins.

L'inspecteur général des monuments historiques et des Musées archéologiques de l'Algérie,
A. Berbrugger.

9. Le 27 février 1868, une découverte vint donner de nouvelles indications sur l'emplacement de la nécropole d'*Icosium*, qui avait été envahie par une couche de tombes indigènes. Voici le texte du rapport officiel dressé, à cette occasion, par Berbrugger, en sa qualité d'inspecteur général des monuments historiques. (Voir le *Moniteur de l'Algérie* du 1er mars 1868).

Alger, le 27 février 1868.

Monsieur le Maréchal,

Je m'empresse de vous rendre compte d'une intéressante découverte archéologique qui a été faite hier, au jardin Marengo.

Votre Excellence sait, sans doute, que cette promenade a été établie sur l'emplacement d'un cimetière arabe, et que celui-ci avait succédé, au même endroit, à la nécropole d'*Icosium*, colonie romaine dont Alger occupe aujourd'hui la place.

Depuis que des fouilles considérables y ont été entreprises pour l'érection du nouveau Lycée impérial, diverses trouvailles importantes y ont été faites, ainsi qu'il résulte des rapports que j'ai adressés

successivement au Gouvernement général, et que la *Revue africaine* a insérés aux pages 232 et 311 du tome 6e, et à la page 193 de son 7e volume. C'est ainsi que le Musée d'Alger a pu s'enrichir de beaux vases en verre, et en terre et de divers autres objets antiques non moins curieux.

Cette mine archéologique ne paraît pas épuisée ; car, hier, 27 février, je fus averti par M. le docteur Maillefer, médecin militaire en retraite, qu'un sarcophage en pierre, où l'on remarquait des débris d'ossements humains, venait d'être exhumé, au jardin Marengo, par les terrassiers qui élargissent en ce moment la rampe par laquelle on monte à la partie supérieure de cette promenade, et qui commence presque immédiatement au-dessus de l'escalier de l'entrée principale.

Je m'empressai de profiter du renseignement ; et, à mon arrivée sur le chantier, voici en quel état je trouvai les choses :

Un sarcophage monolithe, haut de 0m 82 c. et long de 2m 39 c., apparaissait au bas de l'escarpement que l'on abat ; une de ses grandes faces était même encore engagée dans le rocher schisteux, presque désagrégé (rocher dit pourri), où on l'avait enfoui dans une fosse creusée à dessein et profonde de trois mètres au maximum. Le couvercle, qui était en place, se composait de deux dalles, dont la plus grande, qui mesure 1m 22 c., recouvrait encore une partie de l'ouverture ; l'autre avait été enlevée par les ouvriers, sans doute pour voir ce que la sépulture contenait ; puis, les travaux de déblai suivant leur cours, le sarcophage n'avait pas tardé à se remplir des terres qui tombaient d'en haut sous les coups de pioche.

Malgré l'affirmation de ces ouvriers, qui prétendaient qu'il n'y avait là que des fragments d'os presque réduits en poudre, je fis vider le sarcophage ; et lorsqu'on fut arrivé à la couche mince qui en tapissait le fond dès avant la découverte, j'entrai dedans et tamisai la terre avec le plus grand soin, entre mes doigts, pour être bien sûr que rien n'échapperait à l'investigation. Voici quel a été le résultat de cette recherche :

1° Anneau d'or composé d'un gros fil (épaisseur maximum de 4 millimètres) qui va s'amincissant aux extrémités, pour s'enrouler de chaque côté dudit anneau. Ce bijou, qui n'a que sept millmètres de diamètre intérieur, était évidemment trop petit pour recevoir même le doigt d'un enfant. Aussi, par des motifs qui vont être développés tout à l'heure, j'y vois la monture ordinaire des scarabées sacrés égyptiens, telle que je l'ai observée récemment au Musée du Louvre, et telle que le conservateur de cet établissement, M. de Rougé, l'a décrite à la page 80 de sa Notice.

2° Une petite colonne, haute de douze millimètres, formée d'un fil d'or contourné en spirale, ce qui laisse un vide au centre pour le passage d'un fil qui, probablement, rattachait ce fragment à quelque collier. Le fil d'or, doublé en haut et en bas, simule des espèces de tores qui le font ressembler à une colonne.

Cet objet et le précédent sont d'un or tellement pur que, malgré leur long séjour dans une terre que les infiltrations pluviales devaient rendre très-humide pendant une grande partie de l'année, ils étaient, au moment où je les ai recueillis, aussi nets, aussi brillants que s'ils venaient de sortir des mains de l'orfèvre. Les deux peuvent avoir une valeur intrinsèque d'environ 12 francs.

3° Amulette égyptienne représentant Anubis à tête de chacal. Elle est en terre émaillée, dont l'humidité a altéré la couleur, qui paraît, toutefois, avoir été un vert-pâle. Son extrême petitesse (six millimètres de hauteur) et le trou dont elle est percée latéralement, derrière les bras, indiquent qu'elle a dû figurer, comme pendeloque, dans un collier ou autre bijou complexe.

Anubis, le gardien des tombeaux, avait le chacal pour emblème, ce qui étonne au premier abord, cet animal étant le plus acharné violateur des sépultures. Mais, de même que le contrebandier le plus audacieux et le larron émérite peuvent devenir, quand ils s'amendent, de précieux agents de la surveillance publique, le chacal, une fois converti au respect des sépultures, pouvait s'acquitter parfaitement de ses fonctions conservatrices. En tout cas, comme Anubis avait assisté Isis dans la recherche du corps d'Osiris, on le trouve, dans les rituels égyptiens, veillant sur les momies, et son image apparaît fréquemment sur les monuments funéraires.

Notre figurine microscopique le représente assis, les mains posées sur les genoux. Les détériorations causées par le temps et l'exiguité des formes ne permettent pas d'en bien saisir tous les détails et les particularités.

4° Fragment d'une autre amulette, de même dimension, matière et couleur, mais cette dernière mieux conservée. La partie supérieure du personnage manque ; ce qui subsiste montre qu'il était à genoux. Un trou, percé latéralement derrière les épaules, indique qu'il a fait aussi partie d'un collier.

5° Très-petits fragments d'anneaux en verre bleu, qui ont pu également figurer dans un collier.

6° Trois fragments d'anneaux en verre recouverts d'une couche de terre cuite jaune, avec vernis rouge. On sait que les Egyptiens étaient habiles dans ce genre de fabrication. Cependant, la substance enveloppée, malgré son aspect évidemment vitreux, pourrait ne pas être du verre.

» 7° On m'avait caché hier la découverte d'un vase antique, en terre cuite, de forme assez élégante, qui a été trouvé derrière le chevet du sarcophage, mais au dehors, entre le rocher et la tombe. Informé du fait, aujourd'hui, par M. le Dr Maillefer, qui, habitant tout près du Jardin Marengo, a pu suivre en partie la fouille, je suis parvenu à l'obtenir des ouvriers, moyennant rémunération.

» Ce vase, très-bien conservé, haut de 18 c. et d'un diamètre de 12 c., est à anse ; le goulot, fortement pincé sur les côtés lors du pétrissage de la terre, se termine en un bec étroit, qui rappelle une feuille de trèfle ; dans son ensemble, il approche de la forme des vases que les Romains appelaient *Gutturnium*, espèces d'aiguières employées pour se laver les mains. Sans prétendre que sa présence derrière le sarcophage le désigne comme une sorte d'accessoire, je dois faire observer que, se trouvant ainsi au fond de la fosse creusée exprès dans le roc pour recevoir ledit sarcophage, il n'y aurait pas trop de témérité à le présumer.

» De la présence d'objets égyptiens dans cette sépulture, je ne conclurai pas non plus que le défunt qu'elle a contenu soit né sur les bord du Nil. Rome, très-hospitalière pour les dieux étrangers qui ne se montraient pas hostilement exclusifs vis-à-vis des siens, n'avait-elle pas, par exemple, accepté le culte d'Anubis, vers la fin de la République ? Rien d'impossible donc qu'un Romain ou une Romaine ait eu un collier formé d'Anubis et autres divinités égyptiennes. D'ailleurs, ce qui donne du poids à cette hypothèse, c'est l'état fragmentaire du squelette qui paraît avoir été soumis à la crémation ; par malheur, l'extrême ténuité des fragments, et leur état de pulvérulence presque complète empêchent d'acquérir une certitude à cet égard. D'autant plus qu'aucune inscription, symbole, sculpture ou indication quelconque ne vient ici en aide à l'explorateur qui, par prudence, doit se borner au procès-verbal qu'on vient de lire.

» En terminant, j'exprimerai le regret de n'avoir pu étudier cette intéressante sépulture que plusieurs heures après sa découverte. Car, dans cet intervalle, plusieurs choses ont pu disparaître : nos deux amulettes, formant pendeloques, et le chaton destiné à recevoir le scarabée sacré font supposer nécessairement d'autres objets complémentaires qu'il ne nous a pas été possible de recueillir.

» Le vase retrouvé après coup est d'ailleurs une indication significative à cet égard. Aussi, je ne négligerai rien pour savoir la vérité sur ce point ; et je m'empresserai de vous en faire part, s'il y a lieu (1).

» Veuillez agréer, etc.

» L'inspecteur général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie.

» A. Berbrugger,

» *Membre correspondant de l'Institut.* »

10. Le 25 octobre 1868, des fouilles entreprises pour la construction de l'arsenal de l'artillerie, à environ 300 mètres de l'ancienne limite de la ville et dans le voisinage de l'emplacement de l'ancien fort des 24 heures, mirent au jour une sépulture romaine que recouvraient des tombes indigènes et enfouie à 6 mètres au-dessous du sol actuel. Le sarcophage proprement dit, contenant un squelette entier, était creusé en berceau dans le roc, et avait pour couvercle deux rangs de grandes tuiles (60 cent. en tous sens), disposées en dos d'âne et recouvertes elles-mêmes par une couche de mortier. Ce toit dessinait sur chacun de ses petits côtés une abside à pans coupés. « M. le colonel d'artillerie Boissonnet, qui s'était empressé de faire avertir M. Berbrugger de cette intéressante découverte, a mis à la disposition du Musée des échantillons des grandes tuiles faitières, dont douze formaient le couvercle de la façon qui vient d'être expli-

(1) Par une lettre en date du 3 mars, insérée dans le *Moniteur* du lendemain, M. Berbrugger annonce que, d'après les attestations des entrepreneurs, le vase n'avait pas encore été exhumé, quand il est venu demander si l'on n'avait rien rencontré de nouveau. Il rappelle, comme il l'avait déjà fait dans son rapport, quant aux objets dont l'existence est indiquée par ceux qu'on a recueillis et qui ne se retrouvent plus, que la sépulture étant restée ouverte pendant plusieurs heures dans un lieu de passage, il serait très-injuste d'accuser personne en particulier de ce qui a pu y être soustrait.

quée. Il a bien voulu y joindre une tuile carrée, de dimension un peu moindre, échancrée carrément à ses quatre angles et qui paraît avoir servi de couvercle à un de ces coffrets funéraires appelés *Ossuarium*, où l'on plaçait les débris d'ossements, après l'incinération des cadavres. Le même que les autres tuiles plus grandes, les tuiles échancrées présentaient sur une de leurs faces un certain nombre d'impressions digitales dessinant, des courbes et le plus souvent des lignes droites, impressions qui semblent avoir pour but de faciliter la prise du mortier. Les deux espèces de tuiles qu'on vient de décrire rappellent deux modes de sépulture d'âge différent : celles qui paraissent avoir appartenu à à des *ossuaria* sont, en général, de l'époque la plus ancienne, celle de l'incinération ; le *sarcophage*, creusé dans le roc et contenant le squelette entier, est des temps de l'inhumation, qui suivirent de près l'extension du christianisme. Dans la sépulture dont nous parlons ici, le squelette avait été refoulé au fond de la fosse par les terrassiers, la tête enlevée ou brisée, ce qui a été l'occasion de faire des observations qui eussent pu être utiles (1).

X 11. Stèle funéraire en pierre, appartenant au style punique, trouvée en mars 1860, dans les fouilles de la rue du Vieux-Palais. Hauteur, 0m68 centimètres ; largeur, 0m43 ; épaisseur, 0m14 c. C'est une niche creusée au-dessous d'un fronton triangulaire reposant sur deux colonnettes à chapiteaux du genre corinthien. Le tympan du fronton est timbré d'une rosace placée au-dessous d'un croissant renversé. Cette rosace est accostée d'un caducée à droite et d'une amorce de petit personnage dans l'attitude de la prière. Donné par M. Picon. (n° 362 du catal. du Musée d'Alger n° 5 du groupe n° 2).

X 12. Bas-relief tumulaire, avec le personnage à la grappe dans une niche, trouvé dans une cave de la rue de la Marine, en face de la rue d'Orléans. Donné par le propriétaire de la maison où la découverte a été faite, en 1836 (n° 114 du catal. cité ; n° 9 du groupe n° 2).

(1) *Revue africaine*, tome 12, page 406. Berbrugger.

X 13 Stèle tumulaire, trouvée à Sidi-Yacoub, près du Fort-des-Anglais. Un personnage, debout, tient une lance de la main gauche et une grappe de raisins dans la main droite. Donné le 3 octobre 1845, par M..... (n° 71 du catal. cité ; n° 4 du groupe n° 2).

X 14. Stèle représentant, en ronde bosse, un cavalier numide, au galop, avec une espèce de lazzo au poignet droit. Acquis, par échange, de M. Boullanger, sellier à Alger. (n° 189 du catal. cité. Trouvé à Bab-el-Oued (n° 1 du groupe n° 1).

15. Pour clore cette série de renseignements sur les sépultures d'*Icosium*, il nous reste à rappeler une découverte faite, à environ 1,500 mètres de l'ancienne enceinte turque, dans la partie du cimetière européen, nouvellement annexée. On voit qu'il s'agit encore de la partie sise au N.-O. d'Alger. C'est le seul point où l'on ait rencontré des tombes antiques. Déjà les travaux exécutés pour élargir la route Malakof, en deçà de Saint-Eugène, avaient mis au jour des habitations romaines dont on voit encore des restes de planchers en mosaïque, dans l'escarpement et dont l'existence prouve que nous avons imité, sans le savoir, les citadins d'*Icosium*, en établissant des villas dans ce quartier baigné par la mer, d'un côté et abrité de l'autre côté par les hauteurs du Bouzaréa. Le 21 janvier 1869, en creusant des fosses dans l'annexe du cimetière européen, on découvrit une sépulture romaine située précisément derrière les habitations antiques dont je viens de parler (1). Cette sépulture se composait de quatre grandes tuiles, placées latéralement en dos d'âne, et de deux autres, plantées, en avant et en arrière, dans le sens de la longueur et qui terminaient le sarcophage au chevet et aux pieds du défunt. Les quatre tuiles latérales avaient un peu plus de 0m 62 c. en tous sens, avec une épaisseur de 0m06 c. ; les deux autres,

(1) Il paraîtrait que les Israélites auraient trouvé, mais sans juger à propos de le publier, plusieurs tombes, analogues à celles-ci, dans leur cimetière actuel, lequel est contigu à l'annexe où la présente découverte a été faite.

moins épaisses de moitié, avaient 0m87 c. sur 0m44 c. Une maçonnerie grossière les recouvrait toutes extérieurement et bouchait les vides qui pouvaient se trouver en elles. Le tout reposait sur le roc. Comme ce sarcophage ne mesurait pas plus de 1m27 c. en longueur interne, il avait servi sans doute à un enfant ; ceux des adultes ayant ordinairement 2m dans œuvre. Il ne renfermait aucuns restes humains. Les seules objets réellement antiques, recueillis dans cette tombe, sont les suivants: Un grand clou en bronze ; un fragment d'une des lampes dites *lucernæ*, où se voient encore l'oreillette qui servait d'anse et le petit trou par lequel on remontait la mèche ; quatre clous en fer, de ceux qu'on rencontre assez souvent dans les tombes romaines, et qui proviennent, sans doute, de quelque coffre dont le bois s'est décomposé. Rien n'indiquait avec certitude s'il y avait eu incinération ou simplement inhumation. En tenant compte de l'épaisseur de la couche alluvionnaire, encore visible, dans l'escarpement de la route, au-dessus de la mosaïque indiquée plus haut, on est amené à penser que la sépulture en question, placée au pied d'une montagne, a été établie, dans l'origine, presqu'au niveau du sol, bien qu'elle fût recouverte de près de 2 mètres de terre, au moment de la découverte. (1).

CHAPITRE VI.

OBJETS D'ART ET DIVERS.

§ 1er. — *Statues*.

1. Partie inférieure d'une statue en marbre, de grandeur plus que naturelle. Ce qui reste, — les pieds, chaussés de

(1) Berbrugger, *Revue africaine*, tome 13, p. 47.

sandales, et le bas d'une longue robe, ne s'élève que de 0m23 c. au-dessus du sol. Ce socle ne forme qu'une moitié de disque d'un diamètre de 0m68 c. ; il est brut par derrière, ce qui fait penser que la statue était dans une niche ou appuyée à une muraille.

(Les plis bien étudiés du bas de robe qui reste font regretter ce qui manque à une œuvre qui devait être estimable.) N° 13 du catal. du Musée, publié par Berbrugger ; Alger, Bastide, 1861). Ce reste antique a été trouvé dans les fondations de la maison, dite passage Gaillot, rue des Consuls, en 1844 (n° 7 du groupe n° 1).

2. Dans les fondations de l'immeuble ci-dessus, il a été également trouvé un socle en marbre, d'un diamètre de 0m 55 c. (en 1844).

3. Statue de femme, en marbre. La tête, très-mutilée, est séparée du tronc. Les pieds manquent, ainsi qu'une partie du bras droit; il ne reste de ce dernier que la partie supérieure et la main, qui tient la robe retroussée. Dans la main gauche, vestige de corne d'abondance. Cette statue, haute de 1m 20 c., gisait dans les broussailles, entre le couvent du Bon-Pasteur et le bivouac des Indigènes, lorsqu'en 1836, Mme Morel, femme d'un agent-comptable, donna le corps au Musée. Plus tard, M. Morin, maire d'El-Biar, fit cadeau de la tête. — Exécution très-médiocre. (N° 8 du catalogue cité ; N° 4 du groupe n° 1).

4. Statue de femme, en marbre, acéphale. Dans son intégrité, elle devait avoir 0m 90 c., y compris le socle. De la main gauche, elle retient une guirlande dans sa robe ; la main droite, qui est brisée, ainsi que le bras, semble avoir été appuyée sur une espèce de vase posé sur un tronc d'arbre. — Elle a été trouvée, avec une autre sur une mosaïque romaine, à Ben-Sahnoun, vulgairement appelé Ben-Aknoun, où est l'orphelinat des Jésuites et où fut jadis le quartier des chasseurs d'Afrique. Portées au jardin du colonel Schauenbourgh, à Mustapha-Supérieur, elles y servirent longtemps de but pour le tir au pistolet. C'est ainsi que

l'une d'elles a été complètement détruite, et que l'autre est fort mutilée. La perte n'est pas grande, car elle est d'un très-mauvais style). (N° 9 du catal. cité ; N° 8 du groupe n° 2).

5. Tête de Pomone, en marbre, de grandeur naturelle, d'une jolie expression, et penchée à droite Sa chevelure, très-fournie, est relevée et rejetée en arrière et retombe en boucles ondulées. Au-dessus de la tempe gauche et tout près de la raie, est fixée une rosace, d'où rayonnent six feuilles et d'où pend un fruit ressemblant à une poire. Cette tête a été trouvée dans la tranchée faite pour établir les fondations d'une maison sise auprès de la Casbah ; elle a été donnée par M. Burtin, marbrier, au Musée public d'Alger, le 1er janvier 1845 et porte le n° 19 du catalogue de cet établissement (1). (N° 6 du groupe n° 2).

6. Tête de femme trouvée à Alger et portant le n° 143 du catalogue du Musée public (2). (N° 7 du groupe n° 2).

7. Sur une mosaïque trouvée sur sa forme dans la maison rue des Lotophages, n° 18 (voir 15 ci-après), on recueillit, en 1857, une très-petite tête de femme, en marbre, portant des traces de couleur rouge. Ce fragment antique porte le n° 65 du catalogue du Musée public d'Alger (3). (N° 14 du groupe n° 2).

§ 2e. — *Colonnes.*

8. Sur la voie romaine découverte, en 1843, dans la rue d'Orléans (chap. IV, 3), on a trouvé deux fûts de colonne, dont le plus grand avait 2 mètres de hauteur et 0m 80 c. de diamètre.

9. En 1854, on trouva, en démolissant l'ancienne maison Parer, rue Mahon, plusieurs fûts de colonne, en brèche africaine, qui étaient intactes ; on les brisa, pour en employer les morceaux comme matériaux dans une construction ; un fragment

(1) Berbrugger : *Notice*, p. 30 ; et *Livret explicatif*, p. 90.
(2) Page 30 de la *Notice* de Berbrugger et p. 9 du *Livret explicatif*.
(3) Page 91 du *Livret explicatif* ci-dessus.

de ces fûts, d'un diamètre de 0m 15, fut recueilli par M. Marigot, marbrier, et donné par lui, au mois d'août 1854, au Musée public d'Alger, sur le catalogue duquel il porte le n° 59 (1). (N° 7 du groupe n° 2).

10. En 1861, on trouva, dans des fouilles de la rue du Vieux-Palais (anciennes dépendances de la Jenina), sur le sol vierge et auprès d'un seuil de porte romaine resté en place, un fût de colonne antique, en brèche africaine, mesurant 1m 04 c. de hauteur et 0m 14 c. de diamètre. — M. Picon donna ce fût, le 13 mars 1861, au Musée public d'Alger, sur le catalogue duquel il porte le n° 363 (2). (N 11 du groupe n° 2).

11. Dans les fondations de la maison Sarlin, on recueillit un un chapiteau corinthien, en pierre, qui fut donné, le 10 juin 1853, au Musée public d'Alger, sur le catalogue duquel il porte le n° 51 (3). (N° 13 du groupe n° 2).

12. Dans les tranchées qu'on creusa dans la cour de la Grande Mosquée, pour construire le prétoire du cadi malékite, on trouva un chapiteau ionique, à bandeau, que M. Delaporte, chef du bureau arabe départemental, fit remettre au Musée public d'Alger, sur le catalogue duquel il porte le n° 125 (4) (N° 3 du groupe n° 2).

13. Sur la voie romaine découverte dans la rue de la Marine, en 1845 (chap. IV, 2), on recueillit un chapiteau de pilastre, en marbre, qui, malgré sa provenance, ne paraît pas être antique. M. Piaron de Mondésir, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, remit ce chapiteau au Musée public, sur le catalogue duquel il porte le n° 113 (5) (N° 5 du groupe n° 1).

(1) Page 92 du *Livret explicatif* de Berbrugger.
(2) Page 93 de la même publication.
(3) *Ibidem*.
(4) Page 93 du *Livret explicatif* de Berbrugger, déjà cité.
(5) Ibidem.

14. Dans les tranchées ouvertes pour la construction de la maison *Laisant*, portant actuellement le n° 18 de la rue Bab-Azoun, on recueillit, en 1845, un chapiteau d'ordre ionique altéré, en pierre, que le propriétaire du terrain donna au Musée public, sur le catalogue duquel ce fragment antique porte le n° 109 (1) (N° 6 du groupe).

§ 3e *Mosaïques*.

15. En mai 1841, on découvrit, dans une impasse de la rue des Consuls, près le rempart et derrière l'ancienne caserne turque d'Osta-Moussa (aujourd'hui, caserne Lemercier,) une mosaïque romaine assez grossière, et qui ne fut pas conservée (2).

16. En 1857, des déblais, entrepris pour niveler et approprier, en vue de l'installation du Musée, les salles inférieures de la maison portant aujourd'hui le n° 18 de la rue des Lotophages, (3) firent découvrir un fragment de mosaïque, qui était sur sa forme, (4) et qui porte le n° 65 du catalogue du Musée public d'Alger (5). La maison dont il s'agit, sise sur le bord de la mer, ne remonte pas à plus de 60 ans ; elle a, pour base, de belles assises de pierres de taille, placées sur le roc vif ; une partie de cette base, qui a une hauteur assez grande, forme une voûte jetée sur un endroit où les rochers, venant à s'interrompre laissent pénétrer les eaux de la mer dans une excavation d'une certaine profondeur. M. de Fouchères, qui a longtemps habité Alger, a raconté à Berbrugger (6) qu'il avait possédé, avant de

(1) Ibidem ; et p. 30 de la notice de 1845, citée.

(2) P. 29 de la notice de 1845, citée.

(3) Ces salles sont en contrebas d'environ 3 mètres du sol de la rue des Lotophages ; du côté opposé, elles dominent la mer d'une grande hauteur.

(4) Sur cette mosaïque était placée la petite tête de femme dont je me suis occupé au n° 7 du présent chapitre.

(5) Voir p. 91 du *livret explicatif* de Berbrugger.

(6) *Revue africaine*, tome V. p. 141.

venir dans cette ville, un tableau remontant à la moitié du XVIIe siècle, et représentant une vue d'Alger du côté de Bab-el-Oued, dans lequel les ruines d'un monument romain étaient figurées sur le rocher où s'éleva plus tard la batterie de *Mami-Arnaout* ou de *Seba'Tebaren*, contiguë à la maison qui nous occupe. Les découvertes, faites en 1857, donneraient à penser que ces ruines étaient réellement encore visibles à l'époque où le peintre fit son tableau.

17. Les tranchées creusées pour les fondations d'une maison construite dans la rue du Vieux-Palais, entre les rues Neuve-Mahon et Jenina et sur l'emplacement des magasins militaires bâtis par les Turcs, firent découvrir, en février et en mars 1860, des fragments de mosaïque sur leur forme, et se composant de figures circulaires ou octogonales, établies au moyen de cubes noirs ou blancs. On trouva aussi, couché sur ce pavage, un fût de colonne antique en pierre. Quelques-uns de ces fragments de mosaïque ont été donnés par M. Picon au Musée public d'Alger, et portent le n° 61 du catalogue de cet établissement (1).

18. Les tranchées ouvertes pour l'établissement des fondations du portail de la Cathédrale, amenèrent une découverte importante. Le 29 novembre 1844, on trouva, en place sur leur forme, deux grandes mosaïques remarquables par le bon goût des dessins et la régularité de l'exécution. L'une de ces mosaïques fut enlevée, du moins en partie ; un de ses panneaux fut encadré et placé dans le Musée public d'Alger, au catalogue duquel il porte le n° 67 (2) ; son ton général est très-harmonieux. Les autres fragments sont dans un état qui ne permet pas de juger de l'ensemble. M. Buquet en a publié, dans la notice de Berbrugger, un dessin qui n'est pas rigoureusement exact (3), au

(1) Page 91 du *livret explicatif* de Berbrugger.

(2) Page 91 du *livret explicatif* ci-dessus. Consultez aussi, pour ces mosaïques, les p. 44 et 45 de la notice sur *Icosium*, par Berbrugger.

(3) Figure P de la notice de Berbrugger.

moins en ce qui concerne la portion restaurée, mais qui a le mérite de conserver avec une fidélité suffisante, sinon irréprochable, des parties qui ont été détruites ou qui ne reverront le jour que dans des milliers d'années, lorsque notre cathédrale, passée à son tour à l'état de ruine ou de souvenir, sera remplacée par un autre monument.

Quant à l'autre mosaïque, on a dû renoncer à l'enlever. Elle est donc restée enfouie, et nous ne la connaissons que par le dessein qu'en a publié M. Buquet (1). On y remarque deux têtes, dont l'une est coiffée du bonnet phrygien.

Ces deux mosaïques se trouvaient placées entre des murs de pierres irrégulières noyées dans du ciment, coupés, de distance en distance, par des chaînes de pierres de taille d'un assez fort appareil. Au-dessous, on a découvert quatre citernes juxta-posées deux à deux et donnant l'une dans l'autre (2). A la voûte des citernes existaient des judas bouchés par une simple tuile, au-dessus de laquelle il n'y avait que le sous-sol des mosaïques. Cette circonstance porterait à penser que celles-ci étaient de beaucoup postérieures aux citernes et avaient été établies après coup au-dessus de ces réservoirs. Auprès des mosaïques, on recueillit une encoignure d'entablement, d'ordre toscan (chap. II, 7), et dans les boues extraites des citernes, un petit vase. (N° 19 du présent chapitre).

L'emplacement de ces citernes et des mosaïques qui les recouvraient, était compris dans un fondouk et diverses constructions indigènes, prenant leur entrée dans une impasse de la rue du Divan dite *Zenkat-el-Bir* (زنقة البير), « la rue du puits, » et sur laquelle donnait la porte orientale de la mosquée dite *Djama Ketchawa* (جامع كجاوة), laquelle, rebâtie par Hassan-Pacha, en 1209, a été démolie pour l'édification de la cathédrale. Les tranchées qui ont mis les mosaïques à découvert, étaient ouvertes à l'est du périmètre de l'ancienne mosquée; il est à regretter qu'au moment où cette découverte a été faite, on n'ait pu affecter des fonds au

(1) Figure Q de la *Notice* de Berbrugger.

(2) Page 44 et figure N de la *Notice* de Berbrugger.

bouleversement de tout le terrain environnant. Ces fouilles auraient évidemment amené d'autres découvertes qui eussent permis de mieux apprécier l'importance et la nature des vestiges antiques rencontrés sur ce point. A défaut de ces recherches, on n'a pu reconnaître la destination du monument romain qui a existé à cet endroit. On avait d'abord pris les deux têtes, dessinées sur la mosaïque qui a été laissée en place, pour des *personæ* ou masques de théâtre, et on en avait déduit que l'édifice dont elle provenait, avait dû être consacré aux jeux scéniques. Berbrugger a cru devoir repousser cette conjecture par deux motifs (1). Reproduisons ces arguments : « D'abord, dit ce savant, notre mosaïque ne répond pas à la description que donne El-Bekri, de celle du théâtre d'*Icosium* ; et puis, les Romains ne manquaient jamais d'adosser ces édifices à une colline, quand la nature des localités le permettait, ce qui faisait une grande économie dans les frais de construction. Or, cette disposition en pente existe bien à Alger, mais non dans l'endroit où a été trouvée la mosaïque, endroit très-plat et assez éloigné du commencement de la colline. »

Aucun de ces deux motifs ne me semble concluant. En ce qui touche le premier, il est possible que des mosaïques, représentant des animaux (car telle est l'indication donnée par El Bekri) existassent réellement sur ce point en 1068 de J.-C., et qu'elles aient été détruites depuis, ou qu'elles soient restées enfouies à la suite des remblais effectués par les Turcs, tandis que d'autres mosaïques, voisines des autres, et appartenant au même édifice, mais ne présentant aucun animal, ont été exhumées par des travaux n'ayant pas un but archéologique et circonscrits dans le rayon étroit de fondations à creuser. Pour conclure avec quelque certitude, il aurait fallu fouiller tout le plateau, chose impossible à cause de la dépense. Dans l'état imparfait de la question, une coïncidence frappe tout d'abord, et paraît assez concluante. Le théâtre, dont les ruines subsistaient encore au XIe siècle, était surtout remarquable, d'après El Bekri, par les mosaïques formant son pavage. Le géographe arabe ne cite pas d'autres

(1) Page 44 de la *Notice* sur *Icosium*.

vestiges de cette nature et on est fondé à penser, dès-lors, que les mosaïques du théâtre étaient les seules importantes et bien conservées. Or, les mosaïques trouvées, le 29 novembre 1844, sont les plus belles, les plus grandes et les mieux conservées que nous ayons rencontré à Alger. Ce n'est pas une preuve, mais ce rapprochement me semble tout en faveur de l'identité.

Quant à la seconde objection, elle n'a évidemment qu'une valeur relative, et Berbrugger lui a donné une forme trop absolue. Séparée de la première, que je trouve contestable, elle est excessivement faible, et ne saurait suffire à faire repousser catégoriquement une attribution qui offre certaines probabilités.

Le quartier qui s'est élevé sur les ruines de ce monument romain est appelé par les indigènes *Ketchawa* (كجاوة), nom dont on ignore généralement la signification aujourd'hui. Un manuscrit arabe, dont j'ai donné des extraits dans mon travail sur les édifices religieux, dit que la mosquée de ce quartier (1) existait à une époque qu'il ne précise pas, mais qui est antérieure à 766 (1364 1365), et il ajoute que cet édifice s'élevait *en face d'une source d'eau qui jaillissait de terre*. Le défaut d'aménagement de la source semblerait prouver que ce lieu n'était pas bâti et qu'il offrait les traces d'un certain abandon. Cette opinion est confirmée par un titre de 929 (1522-23), précieux dans son laconisme. Cet acte concerne « une ruine sise dans *Ketchawa* et limitée au « nord par les vestiges d'un aqueduc des anciens, qui existait « dans les temps écoulés. » C'est la seule fois que j'aie trouvé dans un document authentique, — et il m'en est passé près de 100,000 entre les mains, — la moindre allusion aux traces laissées par les Romains. Cette mention a donc d'autant plus de valeur qu'elle est unique. Elle constate que pendant plusieurs siècles aucune modification ne fut apportée, dans ce quartier, à l'état des lieux créés sous la domination romaine. Ce fait est en outre confirmé par l'explication que les Turcs donnent du mot *Ketchawa*. Désireux de connaître la signification du nom porté depuis si longtemps par ce quartier, j'ai consulté le dictionnaire

(1) Avant la reconstruction effectuée par Hassan Pacha, cette mosquée était très-petite.

turc-français, et j'y ai trouvé le mot كجاوة qui se rapproche de celui qui m'occupait et qui s'applique à une *litière placée à dos de chameaux et dans laquelle voyagent les femmes et les malades*. Cette étymologie en valait bien une autre et j'en connaissais de moins acceptables. Mais il me parut que, dans ce cas, les Arabes n'auraient pas manqué d'ajouter l'article (ال) à ce mot étranger. Pour plus de sûreté, je m'adressai à quelques-uns des rares Turcs ou Coulouglis, qui sont restés dans le pays, et notamment à El Hadj Osman, administrateur de la chapelle de Sidi Ouali Dada. J'ai lieu de me féliciter de ma démarche ; car ils me répondirent tous ceci : « Lorsque les Turcs arrivèrent à Alger, du temps de Kheir-Eddin (Barberousse) (1), cet endroit, qui est plat, était abandonné depuis des siècles ; on n'y voyait que des ruines et des broussailles ; de nombreuses chèvres venaient y paître. Par suite de cette dernière circonstance, les Turcs l'appelèrent *Ketchi oua* كچي اوة (*la plaine des chèvres*), mot qui s'est corrompu en *Ketchawa*. Ce fait, autrefois bien connu, s'est transmis par tradition. Dans notre jeunesse, nous l'avons entendu raconter par des vieillards qui l'avaient reçu eux-mêmes dans les mêmes conditions. » Cette déposition s'ajoutant aux renseignements déjà recueillis est d'une excessive importance. Il devient certain que ce lieu, qui offre effectivement un petit plateau, est resté délaissé pendant toute la période berbère parce qu'il renfermait des établissements romains trop difficiles à détruire pour l'apathie indigène. A l'exception de la petite mosquée dont j'ai parlé, l'état de la localité était donc le même, lorsque le pays passa sous la domination ottomane. Les édifices romains, minés par le temps, bien plus encore que par la main des hommes, couvraient le sol de leurs débris ; des vestiges d'aqueduc apparaissaient entre les broussailles ; des mosaïques s'offraient aux regards indifférents des ignares citadins berbères — errants, depuis dix siècles, au milieu de ces lamentables ruines, — et de la grossière soldatesque turque, débarquée depuis peu, et en maîtresse, sur ces rivages destinés à voir tant d'invasions ; une source jaillissait dans son état naturel ; enfin, des

(1) Au commencement du XVIe siècle.

chèvres broutaient paisiblement l'herbe, complétant ce paysage désolé, — dernière et lugubre page de l'histoire d'*Icosium*, — qu'on peut reconstruire avec certitude en rapprochant et en combinant les divers élémens d'investigation que je viens d'énumérer.

On n'en saurait donc douter : le quartier de *Ketchawa*, représenté aujourd'hui par la cathédrale, une partie de la place Malakoff et de la rue du Divan et une faible portion des rues de Chartres, de la Lyre et Boutin, fut le dernier point de la ville où des ruines romaines demeurèrent apparentes. Bientôt ces vestiges furent emportés à leur tour par les travaux de la transformation qui s'opérait depuis 950 de J.-C., et à laquelle les Turcs imprimèrent une si énergique impulsion dans les premières années du XVIe siècle. Icosium disparut complétement de la surface de la terre ; on ne devait plus en retrouver que quelques débris piteusement enfouis dans les entrailles du sol.

§ 4e — *Céramique*.

19. Petit vase en terre cuite, retiré des boues qu'on a extraites des citernes romaines sur lesquelles étaient les mosaïques n° 67. Trouvé en décembre 1844. (N° 254 du catalogue cité ; voir n° 18 du présent chapitre).

20. Amphore un peu endommagée, trouvée en faisant des fouilles dans la maison Belouar, rue Mahon. Donné par M. Belouar. (N° 70 du catalogue cité.)

21. Deux petites assiettes, un lacrymatoire, deux petits vases. Ces poteries romaines ont été trouvées à Bab-el-Oued, dans les fouilles pour l'égoût de ceinture, et données par M. Pieron de Mondésir, ingénieur ordinaire, le 18 août 1852. (Voir le n° 48 du cat. cité).

22. Deux lacrymatoires ; une lampe tumulaire ; une assiette ; quatre vases divers. Trouvés, en fouillant pour l'égoût de ceinture, et donnés par M. de Mondésir, le 16 décembre 1852. Les fouilles, exécutées pour creuser l'égoût de ceinture, ont mis à nu, sur quelques points, l'antique sol d'*Icosium*, et ont amené quelques découvertes archéologiques intéressantes. Le long du Fort-Neuf, on a trouvé de la poterie romaine, dont plusieurs échantillons assez bien conservés, tels que lacrymatoires, patères, lampes funéraires, etc. (N° 69 du catal. cité.)

23. Divers fragments de vases en terre, en verre, et d'objets en bronze, provenant des deux tombeaux romains trouvés dans la maison Féraudy, n°s 12 et 14 de la rue Bab-el-Oued. Donnés par M. Féraudy. (N° 359 du catal. cité.)

24. Anse d'amphore, sur chaque côté de laquelle est imprimée l'inscription :

IBENNIVO,

Trouvée dans les fouilles de la rue du Vieux-Palais. Donnée par M. Picon, le 4 mars 1861. (N° 364 du catalogue précité).

§ 5e. — *Divers*.

25. *Sella balnearis* ou *pertusa*, siége de bains romain, en marbre. Hauteur, 0^m^96 c. ; largeur, 0^m^68 c. ; épaisseur, 0^m^48 c. Trouvé sous une boutique de l'ancienne place Juba, et acheté à M. Marigot, marbrier, en 1840. Ce siége a la forme d'un fauteuil qui aurait les bras et les pieds engagés. Il est percé d'un trou qu'on avait bouché, après la découverte, au moyen d'un disque placé sur une rainure. Dans l'origine, ce trou était ouvert pour laisser monter la vapeur sur le baigneur que l'on massait et frottait. (N° 68 du catal.) ; n° 3 du groupe n° 1).

26. Il fut trouvé, antérieurement à 1845, deux siéges pareils au précédent, et qui appartinrent dans l'origine à MM. Stéphanopoli et Parodi.

27. Cadre en pierre ayant un cercle tangent inscrit, avec le monogramme du Christ, le tout taillé à jour, provenant de la caserne des Lions, maison Hertz et Catala, rue Bab-Azoun. Donné en 1836 par M. Roby Duverney. (N° 55 du catal. cité ; (n° 12 du groupe n° 2).

28. Les travaux effectués pour transformer en hôpital civil l'ancienne caserne des janissaires *d'El-Kherratine*, vers 1843, amenèrent la découverte d'un moulin romain, semblable à ceux observés déjà à Rusgunia et en quelques endroits. Ce moulin devait se composer de trois pièces, dont il fut seulement retrouvé: 1° Un pilon en granit, présentant la forme d'un pain de sucre à large bord. Il restait fixé sur l'aire destinée à recevoir le grain réduit en farine; 2° Un mortier à double concavité, taillé dans une lave ayant l'apparence de scories de fer, et représentant deux cônes superposés et en contact par leurs pointes. Le grain était déposé dans le cône supérieur, d'où il tombait successivement dans le cône inférieur et se trouvait broyé entre celui-ci et le pilon par l'effet du mouvement que deux leviers imprimaient au mortier. On voyait encore à ce dernier deux ouvertures latérales et moyennes dans lesquelles on introduisait ces leviers. C'était le pilon qui demeurait immobile, et le mortier qui agissait. Le moulin employé dans les tribus arabes est un diminutif de celui-ci, et appartient au même système (1).

29. A côté du moulin dont il vient d'être parlé, on a trouvé de belles tuiles romaines, d'une très-grande dimension et d'un grain extrêmement dur.

30. Antérieurement à 1845, il fut trouvé par un indigène, en un lieu qui n'a pas été indiqué, un très-beau vase antique, en granit poli, que l'on peut considérer comme une des œuvres d'art remarquables qu'on a recueillies à Alger. Il appartint en premier lieu à M. Brasqui.

31. Console antique en marbre, d'un très-beau style, trouvée dans les fondations romaines de la rue du Vieux-Palais, emplacement d'établissements militaires du Beylik turc.

32. Fragment d'inscription sur un débris de frise en marbre haut de 0m25 c. Il se compose des trois lettres suivantes d'une hauteur de 0m, 0, 55m:

(1) Voir notice sur *Icosium*, de Berbrugger.

S. L V. . . . . .

Au premier aspect, ce monument semble avoir été un petit autel, et cette conjecture se fortifie par la présence de trois des quatre lettres qui figurent sur les ex-voto antiques. Mais il faut abandonner cette explication, car il n'y a de signes d'abréviation qu'après le S. — Trouvé dans les fouilles faites dans la rue du Vieux-Palais.

33. Petite lampe (*lucerna*) grossière, dont l'anse annulaire est cassée. — Trouvée dans les mêmes fouilles que l'objet précédent.

34. Deux lampes communes (*lucernæ*), trouvées, en 1870, par M. Albert Devoulx, dans la terre ayant servi à l'établissement de la partie du rempart turc qui avoisinait la batterie n° 6 et l'impasse *El-Acel*. (Voir *El-Djezaïr*.)

§ 6. — *Médailles.*

Une grande quantité de médailles ont été trouvées sur l'emplacement même d'Icosium. Mon travail ayant un but purement archéologique, il me paraît suffisant de rappeler quelques-unes des découvertes de cette nature.

En creusant les fondations des maisons de la place de Chartres, en 1843, on a trouvé, à un mètre environ au-dessous du sol actuel, plusieurs médailles petit bronze, du bas-empire, en mauvais état de conservation.

2. Lors de la démolition de la maison dite des Arabes, rue Djenina (1844), on trouva, dans les fondations de cet immeuble, une médaille moyen bronze, sur la face de laquelle on lisait: IMP. IVLIVS PHILIPPVS AVG.; au revers était un homme à cheval, et autour: ADVENTVS AVG. Au-dessus du cheval étaient les lettres S. C. (1)

(1) Berbrugger, *Revue afr.* tome 5, p. 312.

3. Médailles trouvées dans des démolitions, vers 1844 ;

Face : *m. opel. diadumenianvs caes.* Tête d'enfant.

Revers : *princ. ivventvtis.* Soldat tenant une épée de la main droite ; au bras gauche, une lampe, au bas de laquelle pend une espèce de queue de cheval ; derrière lui, deux enseignes ; puis les lettres S. C. placées l'une à droite, l'autre à gauche. (1)

4. Médailles trouvées dans des démolitions, antérieurement à 1845 :

Face : *imp. gordianvs. pivs. fel. aug.* Tête couronnée.

Revers : *felicitas. aug.* Femme ayant une corne d'abondance au bras gauche et appuyant sa main droite sur un caducée, dont la baguette est de la longueur d'une lame. A droite et à gauche, les lettres S. C. (2).

5. Auprès de la voie romaine découverte dans la rue de la Marine, en octobre 1846, (chap. IV, 11), on trouva un vase antique contenant environ 500 médailles petit bronze, principalement de Constantin-le-Grand et de Constantin le-Jeune. Ces pièces étaient agglutinées par l'oxyde de cuivre.

Albert Devoulx.

(A suivre.)

(1) Berbrugger, *Notice sur Icosium*, p. 27.

(2) *Ibid.*

CORRESPONDANCE

Alger, le 10 septembre 1876.

Monsieur le Président,

Je viens de lire, dans la dernière *Revue africaine*, le récit, recueilli par M. le capitaine Tauxier, d'une expédition des Turcs contre les Flissa. Ce récit, qui s'appuie exclusivement sur la tradition, est exact quant au fond ; mais il renferme quelques inexactitudes de détail que je crois utile de relever.

Ce n'est pas vers 1806 qu'a eu lieu l'expédition qui est rapportée, mais bien en 1768. El-Hadj Mohammed, qui y a été tué, et dont la tête a servi de jouet aux Kabyles, n'était pas agha des Janissaires, mais bien caïd du Sebaou. Ben Kanoun, qui avait une de ses résidences à Bordj El-Gata, ou plutôt à Haouch Legata, sur la rive gauche de l'Oued Isser, un peu en aval du confluent de cette rivière avec l'Oued Djemâa (1), était chaouch de l'agha des Arabes et il ne commandait les Zemoul que par occasion.

L'affaire de Chabet-El Ahmera ou plutôt de Tamdikt a eu lieu, non pas quelques mois, mais bien de longues années après l'affaire du Timezrit ; elle date, en effet, de 1814, et à cette époque Aomar était encore agha, il n'a été nommé pacha qu'en avril 1815.

Moyennant ces rectifications, le récit, recueilli par M. le capitaine Tauxier, se retrouvera tout entier dans l'article sur les Oulad ben Zamoum, publié dans la *Revue africaine*, année 1875, page 32.

Veuillez agréer, etc.

N. Robin.

(1) Un hameau du village d'Isserbourg vient d'être créé à Haouch Legata.

Bône, le 18 juillet 1875,

Cher Président,

Je viens de lire, dans le dernier numéro de la *Revue africaine* (mai-juin 1875), la description de quelques médailles antiques par M. Fonteribe, membre correspondant de la Société historique algérienne.

Les trouvailles numismatiques faites en Algérie, m'intéressent au plus haut point, et c'est avec une bien vive curiosité que je prends communication de toutes celles dont on rend compte dans les revues ou dans les journaux de notre colonie.

Ne pourriez-vous pas, cher Président, inviter notre confrère d'Aumale à examiner de nouveau les pièces qu'il a décrites dans sa lettre du 31 mai dernier (page 238 du numéro précité de la *Revue*), et le prier de compléter sa communication aux lecteurs de la *Revue africaine* par quelques détails additionnels, qui pourraient résulter des observations que je soumets ci-dessous, pour chacune des pièces décrites par M. Fonteribe ?

1° *Médaille de Trajan.*

L'exemplaire examiné par M. Fonteribe est probablement de mauvaise conservation, ne permettant pas de lire exactement l'inscription de l'exergue du revers, et peut-être aussi de distinguer l'espèce de l'animal qui accompagne la personnification de l'*Arabie*.

Les légendes me font supposer que cette pièce est identique au n° 15 de Cohen (*Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, etc.*). En voici la description :

IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P.M.TR.P.COS.VI.P.P. son buste lauré à droite.

Revers : ARAB. ADQ. (à l'exergue). S.P.Q.R OPTIMO PRINCIPI (à l'entour).

L'Arabie, debout à gauche, tenant un rameau et un roseau ? à ses pieds, une autruche.

En ce qui concerne ce dernier type accessoire, si la pièce présentait effectivement un *chameau*, ce serait une particularité à signaler à M. Cohen, quant aux médailles d'argent, pour lesquelles il n'indique que *l'autruche*, tandis que, pour le *grand bronze* et le *moyen bronze*, tantôt c'est le chameau qui est aux pieds de l'Arabie, tantôt c'est l'autruche. (N°s 309, 310, 313 et 314).

2° *Médaille d'Antonin-le-Pieux.*

Si l'empereur regarde à droite, et que le type du revers soit tourné à gauche, cette pièce serait analogue au n° 21 de Cohen, mais avec cette différence que la légende de l'envers donnée par M. Fonteribe contient de plus l'abréviation CAES. — M. Cohen en prendra probablement note pour en faire l'objet d'une addition dans le 2e supplément qu'il se propose de publier.

3° *Médaille de Gordien d'Afrique.*

Présumée de *grand* bronze, en raison de la légende du revers, le module n'étant pas indiqué par M. Fonteribe. — Cohen cite bien un *petit* bronze portant à peu près le même sujet au revers, mais où l'abréviation AVG. n'a qu'un seul G, et d'ailleurs les lettres S. C. n'y figurent pas.

Même type que le n° 13 de Cohen pour Gordien père, et le n° 10 pour le fils.

Pour pouvoir déterminer auquel de ces deux princes appartient la médaille, il faudrait savoir quel est l'aspect de l'effigie de l'envers : le père avait plus de 80 ans, tandis que le fils n'en avait que 46 lors de leur élévation à l'empire.

« On peut reconnaître Gordien le vieux à la maigreur de « son visage, à ses joues creuses et à son nez effilé. Gordien « jeune, qui, suivant Capitolin, était très-gras, est représenté « sur les médailles avec une figure plus pleine ; son front est « découvert, et l'on ne lui voit point de cheveux..... » (Cohen, « tome 4e, page 110.)

4° *Médaille de Juba*.

Quoique la description en soit insuffisante, je suppose que cette pièce est de Juba II, roi de Mauritanie, de l'an 25 avant J.-C. à l'an 23 après J.-C.

Le revers doit présenter le nom de Cléopâtre en caractères grecs.

Le type est peut-être l'un de ceux des nos 92, 93, ou 94 de la page 109 du 3e volume de la *Numismatique de l'ancienne Afrique*, par Muller. En voici la description :

N° 92. — REX IVBA. Tête de Juba diadémée à droite. Grenetis.
Revers. — BACILICCA KLEOPATPA, en deux lignes. Crocodile à gauche. Grenetis.

N° 93. — Autre semblable, avec le nom KLEOPATPA ou KLEOPAT seul, écrit à l'exergue.

N° 94. — Autre semblable, mais la tête de Juba est tournée à gauche, et au revers on lit : KLEOPAT.

Je crois que les indications qui précèdent sont de nature à aider le descripteur dans son travail ; et alors, si notre confrère veut bien consentir à compléter ses premiers renseignements par une nouvelle lettre dans la *Revue africaine*, les lecteurs de cette intéressante publication pourront être fixés d'une manière précise sur les attributions et les types des médailles dont il s'agit. Enfin, cher Président, je vous saurai personnellement bon gré, si vous voulez bien devenir mon intercesseur auprès de M. Fonteribe.

Veuillez agréer etc.

A. Le Roux,
Membre correspondant.

Nota. — Pour bien saisir la portée de mes remarques, il est utile d'avoir en même temps sous les yeux la lettre de M. Fonterlbe.

Alger. — Typ. A. Jourdan.

RECHERCHES

DES

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

DANS

LE NORD DE L'AFRIQUE

La Société climatologique d'Alger, recevant d'un de ses estimés correspondants, le Dr Rouget, la communication d'un cachet d'oculiste romain qu'il vient de découvrir à Arbois (Jura) (1), je crois devoir appeler l'attention des Archéologues et de mes Confrères sur l'existence possible, en Afrique, de ces pierres sigillaires, qui intéressent vivement non-seulement la sphragistique, mais encore l'histoire médicale et la chirurgie oculaire.

A-t-on, oui ou non, trouvé, dans les nombreuses fouilles romaines faites dans le Nord de l'Afrique, des spécimens de ces cachets d'oculistes romains ? Telle est la question. Jusqu'ici, réponses à l'unanimité négatives. Je me suis alors adressé à M. L. Renier, le savant académicien qu'il faut toujours consulter en

(1) En voici les inscriptions :

1re inscr. :	TI-CL-ONESIPIORI DIAPSORICUMI.	c.-à-d. : Tiberii Claudii Onesiphori diapsoricum.
2e inscr. :	TI-CL-ONESIPIORI ENICELLEEXOVO.	c.-à-d. : Tiberii Claudii Onesiphori Penicelle ex ovo.

matière d'épigraphie algérienne. Il m'a fait l'honneur de me donner son opinion comme suit :

« ..... On n'a découvert jusqu'ici aucun cachet d'oculiste romain en Algérie, et, si l'on venait à y en découvrir, ce serait un évènement extraordinaire et qui mériterait d'être signalé à l'attention des antiquaires. Tous ceux de ces monuments, que l'on connaît, proviennent de la Gaule, de la Grande-Bretagne, des deux Germanies, et, en général, des contrées occupées autrefois par des populations d'origine celtique. Aucune autre contrée du monde romain n'en a fourni : c'est un fait aujourd'hui démontré. Il paraît donc certain que l'usage, dont témoignent ces petits monuments, était particulier à ces contrées, ou plutôt à la race qui les peuplait. »

Me permettrait-on de présenter ici une observation ?

Pourquoi le Nord de l'Afrique, qui a été foulé et habité par le peuple romain, aurait-il le singulier privilége de ne point offrir aux chercheurs des spécimens de ces objets archéologiques ?

Les expéditions romaines dans la zône septentrionale de l'Afrique, surtout dans les premiers siècles aprés J.-C., soit pendant les guerres avec Carthage, soit pendant la domination dans les Mauritanies Césarienne, Sétiflenne et Tingitane, pendant le séjour des armées jusqu'à la rivière de Tafilelt, enfin la colonisation africaine par les Gaulois et les Espagnols, ont laissé des monuments d'utilité publique, dont les ruines exercent encore aujourd'hui la sagacité des explorateurs : temples, ponts, aqueducs, portiques, voies, etc. Et, comme l'a fait remarquer l'érudit philologue, M. Hase, Rome, maîtresse de l'Afrique, y avait implanté une nombreuse population, accordé aux notables le droit de cité, et « le commerce fit bientôt naître des relations suivies et des « alliances de famille avec les *populations déjà romanisées des « Gaules et de l'Espagne*. Des vétérans, se fixant dans les colonies « militaires, y ont amené leurs femmes, nées en Espagne, dans « les *Gaules*, dans la *Germanie*, devenue, elle aussi, une partie « romaine.... Sous les Antonins, parmi les magistrats de Cirta « et de Sétifis, on comptait des *Gaulois*, des Espagnols, etc. (1) »

(1) *Revue africaine*, 1871, pages 301-306.

Or, les oculistes, dont on a retrouvé en Europe les cachets, suivaient les armées romaines dans les *Gaules*. C'étaient des Affranchis (*Libertus*), portant parfois le nom d'*Immunis*, quand on les exemptait de certaines corvées, et qui débitaient eux-mêmes leurs collyres, sous les Antonins ou, au plus tard, aux IIe et IIIe siècles de l'ère chrétienne. Pourquoi n'auraient-ils pas également laissé dans le sol du Nord de l'Afrique des témoignages de leur exercice professionnel aux armées de la même nation ?

Il y a plus : les cachets de ces oculistes romains sont pour la plupart en serpentine, comme on le verra plus loin. Or, « la « serpentine des amulettes est une pierre tout-à-fait étrangère « au centre de la France. Nos arrière-prédécesseurs ne pou- « vaient recevoir ces amulettes que des Alpes et notamment de la « Savoie. La consommation en devait être considérable, puis- « qu'on les enterrait avec leurs possesseurs, etc. (1). » L'origine italienne, romaine, de ces serpentines ne donne-t-elle pas un nouveau crédit à la probabilité que nous émettions ci-dessus ?

Sans doute, l'état médical n'était pas très-prisé à Rome : Molière avait eu, dans ses Philippiques médicales, de brillants prédécesseurs qui avaient noms Caton l'ancien, Sénèque, Pline. Mais, 200 ans avant J.-C., les Grecs y introduisaient la médecine. En présence du succès de leurs élèves et de leurs successeurs, César accordait le droit de cité aux disciples d'Esculape ; Auguste leur donna des preuves publiques de son estime et la dignité de chevalier. « A cette époque déjà, toutes les familles « riches avaient leurs médecins habitant la maison : si les uns « portaient l'anneau d'or, on en rencontrait d'autres parmi les « esclaves. (2). « Galien cite un oculiste, nommé Florus, qui sauva la vue à Antonia, femme de Drusus, mère de Claude et de Germanicus (Ier siècle de l'ère chrétienne). Tibère avait pour archiâtre un médecin du nom d'Albucius, et qui, en cette qualité, touchait le modeste traitement d'un peu plus de 50 mille francs : probablement un parent d'un oculiste du même nom, cité par M. Desjardins. « Vers le temps de Tibère, la chirurgie commença

(1) Carro, Voyage chez les Celtes, 1857.

(2) F. Jacquot : Mélanges médico-littéraires, p. 710.

« à devenir une profession distincte. » (1). Une inscription romaine, commentée par Gruter (2), parle d'un archiâtre et d'une école de médecine sous Auguste. Le même auteur rapporte une autre inscription concernant un médecin-oculiste (medicus ocularius) appartenant à la Maison impériale. Tibère avait un oculiste, Cœlediauus, attaché à sa personne. Enfin, « sur une pierre « incrustée aujourd'hui dans le portail de l'église Ste-Marie de « la Minerve, à Assisi, on lit le nom d'un medicus clinicus chi« rurgicus ocularius. » (F. Jacquot, loc. cit.)

Eh bien ! ne serait-il pas logique de conclure de ces données de l'histoire, que les oculistes qui suivaient les armées romaines dans leurs stations en Germanie, en Gaule, en Bretagne, etc., ont dû également en partager les pérégrinations et les garnisons dans le Nord de l'Afrique, tout comme les chirurgiens attachés à ces mêmes armées ?

L'examen attentif des 4,417 inscriptions romaines de l'Algérie, réunies et interprétées par M. L. Renier, ne m'a fait relever, il est vrai, que les cinq suivantes, concernant des médecins ; savoir :

La 481e. A Lambèse, voie de Diana ; sur un dé d'autel :

D. M. Publio Calventio, Quinti Filio, Germano medico, vixit annis LXX... (effacé.)

On remarquera l'épithète de *Germanus*, indiquant l'origine nationale de ce médecin.

La 506e. Voie du S.-O. à Lambèse :

D. M. Marco Claudiano, Medico legionis tertiæ Augustæ, vixit annis XX.... (effacé.)

La 637e. Nécropole du N., à Lambèse :

D. M. Titus Flavius Italus, medicus legionis tertiæ Augustæ, vixit annis ....., (effacé).

(1) Dictionnaire des antiquités romaines, 1859, page 146.

(2) Inscript. antiq. DCXXII, 3.

La 641e. Voie de Diana, à Lambèse :

D. M. Tito Flavio Onesiphoro, medico legionis tertiæ Augustæ.

La 3,339e. A Sétif :

D. M. S. Publio Aëlio Proculo, medico.

Comment ne s'est-il encore rencontré, dans toutes les fouilles africaines, aucun nom d'oculistes romains, aucune pierre sigillaire de leur spécialité ? Comment, parmi les médecins légionnaires précités, aucun n'est-il signalé comme s'occupant aussi d'ophthalmologie, à l'exemple de Sextus Polennius Solemnis, médecin des armées romaines au IIIe siècle après J.-C., dont on a découvert le cachet d'oculiste à St-Privat-d'Allier (Haute-Loire), et qui s'y trouve désigné comme « traitant en même temps de l'ophthalmie granuleuse ou militaire » ? — Il faut noter que d'après Celse (VI, 6 et 8), le nom d'*ocularius* était souvent confondu avec celui de *medicus* et de *chirurgus*.

Il y a donc, dans l'archéologie médicale du N. de l'Afrique, une lacune difficilement explicable, et que comblera peut-être, dans un avenir prochain, la direction des recherches dans cette intéressante voie.

Je visitais, en 1853, les ruines et les monuments de Lambèse, avec M. H. V. Rigny, lieutenant au 2e régiment de la Légion étrangère. Nous trouvâmes un soldat occupé à fouiller le sol sous des débris de colonnes. Il venait de ramener au jour plusieurs monnaies romaines, des morceaux de poterie et de tuiles de même origine, ainsi qu'une petite pierre d'un gris-verdâtre, oblongue, polie, peu épaisse, réduite presqu'entièrement à la forme triangulaire par la cassure de l'angle supérieur gauche, portant en lettres gravées en creux sur deux tranches ces caractères dont je pris note incontinent :

1re Ligne des deux tranches : CASVTAMAND
2e Ligne d'une tranche : STACT AD ASPRIT
2e Ligne de l'autre tranche : PUNCTAD EPIFOR

Ce dernier mot — *epifor* — révélant qu'il s'agissait d'un sujet

ophthalmologique, je tentai l'acquisition de cette petite pierre. Mais nos offres les plus élevées ne purent fléchir ce militaire qui déclarait « très-haut » ne pas se donner la peine de faire des fouilles pour « pour en tirer bénéfice. »

Mon attention, à cette époque, n'avait pas été attirée sur les cachets d'oculistes romains; mais aujourd'hui je proposerais d'interpréter comme suit la lecture des trois lignes ci-dessus :

CAIUS ASUETINUS AMANDUS
STACTUM AD ASPRITUDINES
PUNCTUM AD EPIPHORAS

Le nom de Caius Asuetinus Amandus ne figure pas, du reste, parmi les épigraphes des médecins romains des garnisons africaines.

On verra plus loin la signification des expressions *stactum et punctum*.

Tout semble indiquer que très-probablement nous nous sommes trouvés en présence d'un cachet d'oculiste romain. N'ayant plus la pièce sous les yeux, je dois borner cette appréciation à des souvenirs et à des notes concises.

On ne s'occupe guère de ces monuments ophthalmologiques que depuis la fin du XVIIe siècle. Leur nombre qui n'était que de 30 en 1816, arrivait à 100 en 1866. Aujourd'hui M. L. Renier en possède 126 : en y ajoutant les deux de Bavai et du Plessis-Brion dus à M. Desjardins, le 129e que vient de donner M. Ch. Robert, le 130e dû à M. le Dr Rouget (d'Arbois), enfin celui que M. Anrès a récolté à Nuits et va prochainement décrire, on atteindrait en ce moment à un total de 131.

On a trouvé ces objets : 1° en France (Haute-Loire, Eure, Pas-de-Calais, Marne, Nord, Allier, Vaucluse, Gard, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Lorraine, Seine, Doubs, Dauphiné, Oise, Corrèze, Calvados, Meuse, Bas-Rhin, Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Aisne, Alpes-Maritimes, Gironde, Somme, Haute-Loire, Jura); 2° en Angleterre; en 3° en Écosse; 4° en Irlande; 5° en Allemagne; 6° en Hollande.

Ces pièces archéologiques étaient dans les tombeaux antiques,

dans une urne de terre cuite, et mêlées à des cendres, ou au milieu des ruines romaines d'anciennes villes, parmi des médailles et d'autres objets, ou, comme à Bavay, dans une scorie et alors le résultat révélateur d'une incendie; parfois accompagnées d'instruments, d'une trousse d'oculiste, etc.

D'après tout ce qui précède, n'est-il pas opportun d'appeler l'attention des remueurs de pierres, des fouilleurs de sépultures romaines, dans le Nord de l'Afrique, sur la possibilité de recueillir quelques-unes de ces pièces sigillaires ! Evidemment le dernier mot n'est pas dit sur leur incompréhensible absence dans nos contrées barbaresques; et pour guider les amateurs de ce genre de recherches, voici, en résumé, des indications qui peuvent être données pour une facile diagnose.

§ 1er. — *Nature et forme des Cachets.*

Généralement, l'objet est plat, en pierre tendre, comme plus facile à tailler; le plus ordinairement, de forme quadrangulaire. Feu le Dr Sichel (1) ne connaissait que deux spécimens non quadrangulaires, l'un triangulaire, l'autre rond. M. Desjardins en a récemment découvert un hexagonal régulier.

Les minéraux le plus fréquemment employés étaient :

1° la serpentine (silicate de magnésie), d'un vert tendre ou obscur, douce au toucher, tachetée en vert plus ou moins foncé (comme la peau du serpent, d'où son nom);

2° Le schiste ardoisier, d'un gris-bleuâtre ou verdâtre, d'un luisant satiné;

3° La stéatite, savonneuse au toucher, d'un poli faible, d'une couleur à fond gris-blanc nuancé de vert, jaune ou rose.

L'épaisseur de ces divers types est variable : ceux en serpentine ont en moyenne 3 cent. de long sur 1 à 1 1/2 d'épaisseur; ceux en schiste ardoisier acquièrent 4 et 6 cent. de long pour 1 d'épaisseur.

(1) Nouv. rec. de pierres sigillaires d'oculistes romains, 1866.

On ne retrouve pas toujours les pierres sigillaires dans un parfait état d'intégrité : tantôt intactes, tantôt brisées sur les angles, tantôt sciées en deux, tantôt trouées pour recevoir un clou qui les faisait éclater, tantôt amincies sur une de leurs faces, en vue d'un usage particulier, etc.

§ 2. — *Inscriptions*.

La pierre sigillaire, que l'on trouve dans les collections sous le nom de *Lapis de X****, est toujours gravée en creux, à l'instar de nos cachets modernes de particulier. Les lettres, incrustées à rebours sur plusieurs tranches en général, rarement sur une ou deux seulement, indiquaient : 1° le nom de l'oculiste, 2° la nature du remède, le mode d'application ; 3° la maladie à laquelle il s'adressait ; 4° parfois une spécialité professionnelle, un savoir chirurgical particulier, ainsi un bandage pour les plaies, un onguent pour la morsure des serpents, etc.

Ces cachets, avec lesquels on estampillait les collyres, les pommades, les onguents, dévoilaient donc les vertus et le mérite des remèdes, comme nos étiquettes modernes. Leur empreinte dans la pâte des vases, où l'oculiste conservait sa préparation, garantissait en même temps contre la sophistication ou la contrefaçon.

Outre ces détails d'indications toutes personnelles, les pierres sigillaires, dont la confection soignée trahissait un plus grand talent de la part du graveur, présentent quelquefois un encadrement pris sur les bords coupés en biseau ; les traits en sont alors donnés à la pointe et à la règle.

Quand une ligne de lettres se termine par un espace vide, ce dernier est parfois comblé par des figures, soit une feuille, un rameau, une étoile à plusieurs branches, soit une particularité botanique rappelant la plante qui domine dans le collyre. Parfois, comme dans le cachet de Naix (Meuse) au nom d'Albucius, on trouve, sur les deux faces plates, de grossières images de feuilles de plantes encadrées de caractères cursifs à la pointe, ressemblant assez à du gribouillage d'enfant. M. Castan y voit des signes conventionnels, soit des notes tironiennes (sorte de sténographie), soit des hiéroglyphes. Une de ces lignes lui a

cependant donné ces mots : « *coclee decem*, » c'est-à-dire, dix limaçons. (1)

Les détails portés sur une tranche ne concordent pas toujours avec ceux inscrits sur une autre tranche. C'est qu'alors le cachet a appartenu à plusieurs oculistes, soit simultanément, par association, soit successivement, par achat du remède ou héritage de clientèle, ou par changement de propriétaire. Cette multiplicité d'exploitateurs successifs d'un même collyre se reconnaît assez facilement, dans le dernier cas, à la différence du travail de la glyptique, les graveurs ayant eu plus de talent les uns que les autres.

Malheureusement, la lecture des cachets d'oculistes est assez souvent rendue difficile par les imperfections de l'inscription. Soit ignorance, soit peu d'habitude d'écrire la langue romaine, soit nécessité de faire des abréviations pour gagner quelques lettres dans une ligne, les graveurs n'ont que trop fréquemment travaillé en dehors des règles épigraphiques, se livrant à des fantaisies qui rendent ardues et parfois impossibles la traduction, l'explication de leur œuvre. Ici, c'est un oubli de lettre, ou un mot incomplet réduit à ses deux ou trois premières lettres; là, des lettres inégales en grandeur et en forme, quelque fois combinées en une seule (F pour PH ; N et I ou NV réunis dans M), ou bien réduites à des abréviations (AD CA pour AD CALIGINEM; STA pour STACTUM, etc.), d'autrefois substituées entr'elles (R pour P ; T pour L), parfois aussi effacées pour les remplacer par le nom du successeur. Dans ce dernier cas les anciennes lettres sont plus minces, plus grêles, plus usées que les nouvelles, etc. — Enfin certains ouvriers séparaient les mots par un point (.) gravé vers le milieu de la hauteur des lettres.

Le plus ordinairement, comme il a été dit plus haut, les mots étaient écrits en langue latine ; mais les graveurs jugeaient parfois à propos de mettre des désinences grecques : ainsi STACTON pour STACTUM ; DIALEPIDOS pour DIALEPIDIUM, etc.

La forme des lettres et les objets ou médailles trouvés en même temps que les cachets leur assignent l'époque romaine com-

(1) *Société d'Emulation de Besançon*, 1868.

prise entre le début du IIe jusqu'à la fin du IVe siècle après J-C. Galien, qui mourut en 200, parle des cachets des oculistes romains.

Les noms de l'oculiste sont au nombre de 2 ou 3 : Chez les Romains, le premier (*prænomen* ou *nomen gentilicium*) ou prénom ; le second (*nomen*) ou nom proprement dit ; le troisième (*cognomen*) ou surnom pris dans une qualité ou la profession de l'individu, telle était la coutume. Pour faciliter les recherches, je vais donner, par lettre alphabétique, les 60 noms d'oculistes révélés par leurs cachets ; j'y joindrai l'indication des localités où l'on a trouvé ces derniers :

1 Albucius	Naix.
2 Caius Annius Censorinus	?
3 Caius Cispius Siacus	Vichy.
4 Caius Claudius Immunis	Mandeure.
5 Caius Dedemon	Nuits.
6 Caius Firmius Severus	Rheims.
7 Caius Fuscianus Justus	Compiègne.
8 Caius Julius Dionysodorus	?
9 Caius Julius Florus	?
10 Caius Lucilius Sabinius	Besançon.
11 Caius Romanius Stephanus	Villefranche.
12 Caius Rubrius Plotinus	Reims.
13 Caius Satrius Sabinianus	Besançon.
14 Caius Sulpitius Hypnus	Mandeure.
15 Claudius Fiditius Isidorus	Bavay.
16 Cornelius	Thérouane.
17 Entimus	Besançon.
18 Flavius Secundus	Angleterre.
19 Flavius Theon	Paris.
20 Hypnus	Mandeure.
21 Isadelfus	Bavay.
22 Julien	Reims.
23 Julius Thorus	?
24 Julius Venalis	Orange.
25 Lucius Antonius Epictetus	Bavay.
26 Lucius Asuetinus Severus	Reims.

27 Lucius Caemius Paternus	Nuits.
28 Lucius Claudius Onesiphorus	Arbois.
29 Lucius Julius Amandus	Bavay.
30 Lucius Julius Docila	Besançon.
31 Lucius Julius Juvenis	Angleterre.
32 Lucius Julius Philinus	?
33 Lucius P.... Villanus	Metz.
34 Lucius Silius Barbarus	?
35 Lucius Vallatinus	Edimbourg.
36 Lucius Varius Heliodorus	?
37-39 Marcellinus	Amiens. Eure. Reims.
40 Marcus Caius Celsinus	?
41 Marcus Inventius Tutianus	?
42 Marcus L.... Maritumus	Plessis-Brion.
43 Marcus Urbicus Sanctus	Mandeure.
44 Munatius Tacitus	Nîmes.
45 Paccius Antiochus	?
46 Paulinus	?
47 Philippus Facilis	Vienne (Dauph.)
48 Pompeïanus	Nismes.
49 Publius Fulvius Cotta	Autun.
50 Publius Vendex	Gironde.
51 Q.... Junius Taurus	?
52 Romanus	Bavay.
53 Sentius Matidianus	Compiègne.
54 Sextius Pientius Superstes	Bavay.
55 Sextus Julius Sedatus	Angleterre.
56 Sextus Polennius Solemnis	Haute-Loire.
57 T.... atius Divixtus	?
58 Tib.... Julius Clarus	?
59 Tibère Claude Messor	Famars.
60 Tibère.... Onesiphor	Arbois.
61 Titus.... Junianus	Angleterre.
62 Titus Július Attanus	?
63 Verrius Irmenus	Reims.

Trouverait-on, dans ces divers surnoms, quelques indications curieuses ou intéressantes sur le caractère, les habitudes, le pays, l'illustration de parenté des oculistes romains ? Grâce au Dictionnaire de la langue latine du Docteur Freund (1), on pourrait établir les vraisemblances suivantes :

Des nuances fort sensibles de caractère étaient spécifiées par la voix publique : nos 6 et 21, *Severus* (rude, rigoureux), no 15 *Taurus* (brutal), — par opposition au no 27 *Paternus* (paternel), au no 29 *Amandus* (aimable), au no 7 *Justus* (équitable, mesuré), au no 54 *Sedatus* (calme), au no 14 *Hypnus* (endormi ?.)

Les nos 2, 12, 15, 25, 40, 49 et 61 avaient probablement des liens de parenté avec des familles marquantes : *Censorinus* (sénateur, grammairien du IIIe siècle); *Plotinus* (célèbre philosophe du IIIe siècle); *Isidorus* (statuaire cité par Pline); *Epictetus* (philosophe du Ier siècle, d'abord esclave à Rome, puis protégé par Adrien et Marc-Aurèle); *Heliodorus* (chirurgien, cité par Juvénal); *Celsinus* (parent de Celse, médecin sous Auguste et Tibère); *Cotta* (consul général romain du Ier siècle); *Junianus* (de la célèbre famille des Junius, Ier siècle.)

Des manières ou une conduite distinguées auraient valu aux nos 9, 43, 56 les surnoms de *Florus* (brillant); *Solemnis* (solennel); *Sanctus* (vertueux; surnom très-fréquent dans les Gaules.)

L'origine étrangère est rappelée aux nos 8, 32, 36 : *Dionysodorus* (descendant d'un médecin grec, cité par Pline); *Philinus* (nom grec); *Barbarus* (étranger.)

Les actes méritoires, un dévouement ou des talents hors ligne, les récompenses civiques se retrouveraient-ils dans les nos 11, 28, 58, 60 ? *Stephanus* (couronné, c. a. d. honoré d'une distinction pour exploits); *Onesiphorus* (homme utile, dévoué: « titre fréquent dans les inscriptions romaines (2), » ce nom se retrouve dans l'épigraphe d'un médecin de la IIIe légion en garnison à Lambèse (la 641e ci-dessus); *Clarus* (célèbre.)

(1) 3 vol. traduct. de Theil : 1865.

(2) Castan : *Bulletin* de la Société des Sciences et des Arts de Poligny, 1874, p. 363.

Le lieu natal est indiqué chez les nos 10, 33, 41 : *Sabinus* (Sabin, habitant des Apennins); *Villanus* (campagnard); *Tutianus* (né sur les bords du Tutia, fleuve du Latium); *Maritumus* (du littoral.)

Certaines calamités étaient sans doute rappelées par le surnom : le no 55 *Superstes* (l'échappé, le survivant à une catastrophe, une épidémie ?.)

L'affiliation à certaines sectes ou écoles se dénotait également : no 13 *Sabinianus* (élève de l'Ecole des Sabiniens, fondée par le Jurisconsulte Sabinus, au Ier siècle après J.-C.)

Enfin une profession antérieure a certainement indiqué le surnom du no 59 : *Messor* (moissonneur, géomètre.)

§ 3. — *Instruments.*

Les oculistes romains avaient une trousse contenant les objets nécessaires à l'exercice de leur spécialité professionnelle. Dans celle que l'on découvrit à Reims, il y a quelques années, il y avait des pièces d'origine romaine, 18 instruments de chirurgie (pinces de diverses formes, spatules, scalpels, érignes simples et doubles, petite balance), dont les manches et les lames étaient en bronze. Le Journal de Chimie et Pharmacie (1863) ajoute qu'au même endroit on trouva « des fragments de collyres secs et un cachet d'oculiste. »

Une trousse, découverte à Pompeï et maintenant au musée Borbone de Naples, contenait un *forceps* (1), des *ligula* (2) de diverses grandeurs, une sonde (*specillum*), tous instruments ornés d'incrustations d'argent, d'or, témoignages du goût artistique de la coutellerie gallo-romaine du IIIe siècle.

Le *penicillum*, si souvent indiqué sur les pierres sigillaires,

(1) Espèce particulière d'instrument de dentiste, en forme de pinces, employé pour extraire les racines des dents gâtées (Dict. des ant. rom. par Rich, 1859, p. 277.)

(2) Sorte de spatules... à extrémité amincie en forme de coin d'un levier, (id. p. 365.)

était, d'après Pline (1), constitué par les longues fibres (?) minces d'une petite éponge fine, taillée en pinceau, ou bien par un pinceau de crins (2). Appliqué avec du vin miellé, le *penicillum* dissipait les tumeurs, absorbait la chassie; parfois on le maintenait sur la fluxion oculaire, après l'avoir imbibé d'oxycrat (3). — Pour le Dr Sichel, le *penicillum* consistait en un pinceau, plumasseau, usité pour laver, essuyer les yeux, les humecter de liquides médicamentaux, tels que le lait, le blanc d'œuf (ainsi : *penicillum ex ovo*, pinceau imbibé de blanc d'œuf.)

M. Desjardins admet que le *penicillum* était renfermé dans une petite boîte dont le lutage portait l'estampille du praticien.

Les oculistes vendaient ces pinceaux. — Ils utilisaient aussi de petits vases, parfois en verre, le plus souvent en terre, qu'ils faisaient estampiller avec leur cachet avant la cuisson : ces objets servaient à contenir les collyres liquides.

Parfois aussi leurs médicaments étaient placés dans un *pyxinum* (boîte en buis (4), en raison de la décomposition de certains sels dans les vases métalliques. Les collyres étaient même coulés dans ces boîtes, *pyxides*, et le couvercle recevait le cachet de l'oculiste. Ces ustensiles en buis servaient également à renfermer les pinceaux, les mêmes objets nécessaires au traitement, au pansement des yeux malades. Remarquons que Celse (5) donne ce même nom de *pyxinum* à un collyre ainsi nommé par Evelpide, et composé de sel fossile, d'ammoniac, d'opium, de céruse, de poivre blanc, de safran, de gomme, de cadmie lavée.

Les collyres liquides (*hydrocollyrium*) étaient aussi contenus dans deux vases semblables abouchés, ainsi qu'on en a découvert à Tarente : Tochon d'Annecy en a décrit un.

(1) Hist. natur.: IX, 69.

(2) id. XXVIII, 71.

(3) Un traducteur moderne de Celse traduit *penicillum* par « *compresse.* » (Ninnin, p. 261.)

(4) « Les anciens se servaient beaucoup de ce bois, parce qu'il est ferme et se prête à la main d'œuvre » (Rich, loc. cit. p. 89.)

(5) Loc. cit., p. 271.

On trouvera dans Celse (1) une série de collyres usités de son temps (Ier siècle après J.-C.), la plupart avec le nom de leurs inventeurs.

§ 4. — *Noms des collyres.*

On vient de voir que les collyres étaient tantôt secs, tantôt liquides. Pour le premier cas, ils affectaient souvent la forme de bâtonnets assez durs, oblongs, de 6 à 8 centimètres, c. a. d. de la grandeur des cachets qui servaient à les estampiller, comprimés aux deux extrémités, de couleur variée, les uns bruns et dont l'analyse a fourni du plomb, du fer, du cuivre, — les autres rouges et renfermant particulièrement du fer et du plomb. Tout naturellement, ces préparations portaient l'inscription de l'oculiste.

M. le Dr Chereau (2) prétend que les collyres des oculistes romains « n'étaient pas liquides comme les nôtres. » Cependant Marcellus Empiricus, dans son formulaire, indique toujours avec soin « collyrium *liquidum* » ou « collyrium *siccum*. »

L'analyse chimique des collyres secs, trouvés dans la trousse d'un oculiste romain, à Reims, a donné 0/0 :

33	—	parties de matières organiques;
4	—	de silice;
16	—	peroxyde de fer } Fer impur, les anciens ne sachant pas en séparer le cuivre.
4,32	—	oxyde de cuivre }
23	—	oxyde de plomb;
17	—	carbonate de chaux;
1,69	—	perte.

M. Desjardins estime, d'après cette analyse, que le collyre de ces oculistes ne différait pas beaucoup de nos collyres modernes. C'est, ma foi, y mettre beaucoup de bonne volonté! Nos préparations ophthalmiques d'aujourd'hui ne renferment certainement pas une pareille julienne d'éléments minéraux.

(1) Loc. cit., p. 261.

(2) Dict. encyclop. des sc. méd., 1871, t. II, p. 370.

Les épithètes données aux composés romains n'en caractérisent pas toujours la composition intime : parfois l'expression pompeuse accuse une intention charlatanesque, et rappelle les qualifications emphatiques qui, de nos jours aussi, décorent certaines substances, dans le but de capter plus vivement l'attention et surtout la crédulité publiques. Ainsi des collyres étaient désignés sous les termes de *théocriston* (divin), *atiméton* (inestimable), *léontarion* (de la vigueur du lion), *tsochryson* (égal à l'or), *isothéon* (pareil aux Dieux), *aniceton* (invincible), *uranium* (céleste), *thaumaston* (merveilleux), *athanasia* (impérissable), *palladium* (garantie de la santé), etc., etc. La quatrième page de nos journaux modernes n'en donnent-elles pas tout autant ?

Et ne nous étonnons plus si des oculistes romains, ainsi familiarisés avec les hâbleries du tréteau, vendaient leurs collyres au titre de préservatifs des maléfices pathogéniques !

Amuletum se trouve sur un cachet découvert à Mandeure ! Pline affirme, du reste, que les anciens pratiquaient cette effrontée contribution sur la sottise et la superstition. Ainsi, en 1863 on a exhumé à Cumes un vase portant en langue grecque cette inscription : « Je suis l'*unguentarium* de Tataïa ; celui qui m'aura volé sera aveugle, » d'après M. Minervini. Y-a-t-il là une menace ou une intention mystique ? Nous avons dit plus haut que sur certains cachets d'oculistes, on lisait *palladium* c. a. d. préservation, synonyme de panacée, remède souverain, par conséquent, remède charlatanesque.

Remarquons, en passant, que le mot *collyre* ne signifiait pas toujours un médicament destiné aux yeux. Galien parle, par exemple, des excellents effets toniques du collyre de roses dans les affections de l'*oreille*. Le Dict. des ant. de Rich, p. 177, dit : « *Collyrium*, substance médicale faite avec la forme d'une *collyra* (gâteau) et composée de différents ingrédients suivant la nature du remède requis : on s'en servait à l'extérieur pour frotter les parties malades ou l'introduire dans une cavité, comme les *narines*. »

Quoiqu'il en soit, les noms donnés au collyre des oculistes romains rappelaient généralement le moment voulu de son emploi, — la couleur ou l'odeur du composé, — son degré d'énergie, — les substances intégrantes, — la communauté d'usage, — le mode d'utilisation, — une propriété médicamenteuse spéciale, — ou le nom de l'inventeur. Quelques mots sur ces diverses particularités.

A. MOMENT VOULU DE L'EMPLOI :

Anthemerum (collyre du jour, c. a. d. employé le jour de l'invasion de la maladie) : baume adoucissant pour les yeux, en cas d'engorgements de nature âcre.

Bis, ter, semel, indiquait qu'on devait employer le collyre deux, trois ou une seule fois par jour.

Ex emendato pulvere (c. a. d. en poudre tamisée). Le cachet de Naix (Meuse) présente cette indication : la préparation fut inventée ou préconisée par Albucius, qui conseillait sous cette forme le *Melinum delacrymatorium* (voyez plus loin) pour exciter le larmoiement.

B. COULEUR DU COMPOSÉ :

Crocodes ou *Diacrocon* (c. a. d. rappelant la couleur du safran). L'*apalocrocodes* (d'*apolon*, doux) était un collyre safrané à action mitigée, employé contre les granulations. Le Dr Ch. Martin pense, au contraire, que *crocodes* signifiait le safran de Mars (sous-carbonate de fer), à cause de la couleur de ce dernier. Cependant le collyre *diacrocon* est cité par Celse (p. 274) comme composé « de poivre, *Safran de Célicie*, opium, céruse, psoricum (voyez plus loin) et gomme. »

Cycnarium (en grec, semblable au cygne), à cause de sa couleur blanche, et composé d'amidon, de terre de Samos (argile blanche), de céruse de Rhodes. Usité contre les inflammations des paupières.

Melinum (c. a. d. jaune comme du coing), composé de diverses substances de cette couleur ; employé contre la faiblesse de la vue.

Phaeon (c. a. d. brun) : vanté par Galien, Paul d'Egine, Aëtius, Oribase, contre l'ophthalmie.

Thalasseros (c. a. d. couleur de mer), tantôt bleuâtre par la présence de l'indigo, tantôt verdâtre à cause du vert de gris ou sous-carbonate de deutoxyde de cuivre : utilisé dans l'amblyopie.

C. DEGRÉ D'ÉNERGIE :

Apalo ou *Lenè* signifiaient des collyres à action douce, par opposition à *drimé* qui indiquait des collyres âcres, mordants.

Bis punctum (deux fois piquant) ou *dicentetum* (1). Composé de vert de gris, de *misy* (sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté), de suc de pavôt, de gomme : collyre puissant dans le larmoiement, les amblyopies.

Ex ovo (c. a. d. délayé dans le blanc d'œuf). Mode de préparation fréquemment indiqué sur les cachets.

D. SUBSTANCES INTÉGRANTES :

Ambrosium : pommade faite, d'aprés le Dr Sichel, avec l'Ambrosia maritima ou le Chœnopodium Botrys, dont les propriétés sont astringentes, résolutives, répercussives.

Basilicum : probablement un collyre au Basilicum, et que Celse dit avoir été inventé par un nommé Euelpis. Ce mot de « basilicum » ne se trouve que sur un cachet, celui de Caius Julius Florus.

Chelidium : papaveracée (Chelidonium majus), très-usitée dans les temps anciens comme spécifique contre les maladies des yeux, et par les oculistes romains dans les troubles de la vue (caligines).

Chelidonium était un composé de suc de chélidoine, de cadmie, antimoine, poivre, vitriol bleu (sulfate de cuivre), opium, gomme, baume de Judée. Contre les affections chassieuses des paupières.

Diacholes : collyre de fiel de hyène, ou de coq, ou de perdrix.

Diachylum (de deux mots grecs : *avec*, *suc*) : collyre composé de suc de plantes.

Diacinaberos ; (c. a. d. renfermant du cinabre, sulfure de mercure) : usité pour rendre la clarté à la vue.

Diakeratos : collyre fait avec de la corne de cerf.

(1) Serait-ce : *dissentitum* ?

Dialepidos (en grec, *squammes*), composé de squammes de cuivre ou d'oxyde de fer, parfois d'oxyde de zinc, parfois d'oxyde de fer rouge.) Contre le larmoiement.

Dialibanum ou encore *Thurinum* (collyre formé d'oliban, encens). Contre les granulations. Celse (p. 267), considérait comme spécifique contre les ulcères des yeux le collyre « dialiban, » composé de cuivre brûlé et lavé, opium frit, tutie (oxyde de zinc) lavée, encens, antimoine brûlé et lavé, myrrhe et gomme.

Diamysus (c. a. d. préparé avec le *misy*, substance métallique qui, d'après M. Hausmann, était le sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté. Pline dit que le « misy de Chypre » préféré à celui d'Egypte, avait la cassure brillante comme de l'or et était employé dans l'affinage de ce précieux métal.

Diarrhodon (c. a.d. collyre de roses, à base de feuilles ou de fleurs). Contre la période aigue, douloureuse de l'ophthalmie. La même application est populaire de nos jours.

Diasmyrnon (c. a. d. fait avec la myrrhe qui lui conférait une odeur parfumée). Contre les cicatrices de la cornée ou après la période aigüe de l'ophthalmie, contre l'hypopyon.

Dioxus (c. a. d. vinaigré). Collyre au vinaigre contre les granulations.

Hematinum (du nom de la *sanguine*, oxyde rouge de fer, pierre hématite). Contre les granulations, en raison de ses qualités astringentes. Cette préparation, sans doute le « collyre rouge » de Rhazès, était composée de pierre hématite, de céruse lavée, cnivre brûlé, myrrhe et safran. Le Dr Leclerc ajoute : « Le cuivre brûlé, *æs ustum*, est encore employé en Algérie, sous le nom de *hadida* (1).

Mulso (de *mulsum*, vin mêlé de miel). Vin miellé employé en collyre.

Léontopodium. Galien cite sous ce nom le collyre safrané d'Antigone cacheté avec l'emblême d'une « figure de lion. » On ne voit pas pourquoi l'emblême n'aurait pas plutôt rappelé « le pied » du roi des animaux. Le léontopodium, désignation commune de l'Achimilla vulgaris (pied de lion, manteau des da-

(1) Trad. de la Chir. d'Abulcasis, 1868, p. 84.

mes), est une rosacée astringente, jadis très-usitée dans toutes les maladies caractérisées par le relâchement, la flaccidité des tissus. Qu'y aurait-il d'étonnant que cette plante eût donné son nom à un collyre dont elle formait la base ?

Lycium, collyre liquide préparé par un oculiste nommé Jason, et dont on a trouvé des spécimens à Tarente et à Annecy; composé avec le Lycium europœum (Lyciet). Chose à signaler en passant, la vogue dont jouissait alors ce collyre, que Dioscoride déclarait « remède souverain dans les maladies des yeux » s'est propagée jusqu'à nos jours parmi les Arabes qui en font un grand usage, notamment dans les taies de la cornée. Celse (p. 177) considérait le Lycium mêlé d'eau comme hémostatique.

Nardinum, onguent préparé avec le suc de diverses plantes, principalement du Nord (valériana spica, dont l'odeur est suave), parfois aussi avec de la cadmie, du cuivre brûlé, de l'antimoine, de la céruse ou du castoréum. Préconisé dans l'ophthalmie.

Opobalsamum (c. a. d. suc de baume). Nom du baume de Judée, suc résineux découlant de l'Amyris Giléadensis; appelé aussi « baume de la Mecque » et encore très-employé de nos jours par les Orientaux. Il entrait dans les collyres pour éclaircir la vue et faire couler les larmes.

Psyllium. Collyre cité par Abulcasis, comme composé de pulpe de Psyllium (Pulicaire ou plantain ?) que l'on appliquait sur l'œil cataracté.

Triticum. Ainsi composé d'après Galien : « Triticum ignitis ferreis laminis incoctum ex vino illinimus palpebris. » Ce collyre au froment appartient à Albucius qui l'utilisait pour éclaircir la vue (ad diuturnas lippitudines).

E. COMMUNAUTÉ D'EMPLOI :

Cœnum (c. a. d. commun), surnom du collyre qui s'employait dans le traitement de plusieurs maladies oculaires.

F. ODEUR DU COLLYRE :

Euvodes (c. a. d. bonne odeur), quelquefois écrit *Evodes*. A cause de la suave odeur que lui conférait le parfum du Nard. Contre les cicatrices récentes de la cornée.

G. MODE D'UTILISATION :

Les collyres étaient, nous l'avons dit, solides ou liquides, soit des onguents, des pommades plus ou moins épais; on en frictionnait quelquefois les alentours de l'œil.

Stactum (instillation). Collyre à verser goutte à goutte entre les paupières. Parfois composé de baume de Judée ou de la Mecque. Contre l'obscurcissement ou la faiblesse de la vue, les cicatrices invétérées, l'érosion des paupières, les granulations.

H. PROPRIÉTÉS SPÉCIALES :

Delacrymatorium (c. a. d. facilitant l'écoulement des larmes). Il contenait du baume de Judée ou de l'eau de mer. Contre l'épiphora (?), disent les auteurs, ce qui nous surprend beaucoup.

Diapsoricum (c. a. d. contre la psore propre à certaine ophthalmie, la conjonctivite palpébrale). Le Dr Ch. Martin croit qu'il s'agissait ici d'un sulfo-acétate de cuivre ammoniacal, mêlé à de l'oxyde de cuivre réduit. On trouve dans les cachets de Lyon, Iéna, Mandeure, le mot *diapobalsamatum*, qui est la contraction des deux vocables *diapsoricum et opobalsamatum*.

I. LE NOM DE L'INVENTEUR :

Paccien : invénté par Paccius Antiochus, oculiste sicilien, célèbre du temps d'Auguste. Aétius en a donné la formule comme suit : oxyde de zinc, cuivre brûlé, safran, limaille de cuivre, myrrhe, pierre hématite, épi de Nard, poivre, roses sèches, opium, gomme, le tout broyé avec du vieux vin parfumé et astringent. Très-estimé contre les ulcérations des yeux.

Paccianum, autre collyre du même oculiste ; il renfermait de l'oxyde de zinc, du misy (sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté), de l'antimoine, de la poix de cordonnier, du poivre blanc, de l'oxyde de cuivre, de l'opium, de l'opobalsamum (baume de Judée), de la gomme, le tout excipé dans de l'eau de pluie. Contre l'enflure des paupières, les granulations invétérées, la faiblesse de la vue.

§ 5. — *Maladies mentionnées.*

Ad claritatem : pour éclaircir la vue.

Ad diatheses (c. a. d. tumenrs oculaires en général). Ainsi on lit quelquefois « Ad diatheses tollendas. » Ces tumeurs s'appelaient aussi *trachomes* (vieilles granulations développées par une « diathèse » la scrofuleuse surtout).

Ad genas scissas : érosions, gerçures des angles des paupières.

Ad impetum : Contre l'acuité, l'invasion rapide de l'ophthalmie.

Albas cicatrices : les albugos, les leucômes.

Aspritudines ou bien encore *Scabrities :* granulations des paupières, connues dès la plus haute antiquité, bien qu'on semble en vouloir faire une découverte moderne. Les anciens les usaient avec des grattoirs, des limes, la pierre ponce (en collyre sec). Galien cite « les erreurs fréquentes des médecins qui s'intitulent *oculistes*. Les uns, dissolvant avec des collyres mordants ce qu'on nomme *ptérygion*, grandes *aspérités* (granulations), *fics* et *cals* des paupières, ont ainsi dissout, à leur insçu, la caroncule membraneuse du grand angle. D'autres, dans leurs opérations chirurgicales sur cette partie, en ont retranché plus qu'il ne convenait, et de cette manière les superfluités (larmes) coulent le long des joues. Ils appellent cette affection écoulement, larmoiement, épiphora. Qu'est-il besoin de faire ressortir l'absurdité d'une pareille conduite (1) ? »

Caligines, troubles, faiblesse, obscurcissement de la vue, amblyopie.

Caligines delacrymatorias, affections oculaires avec larmoiement.

Caligines scabriticias, affections chassieuses, d'après M. Castan (de Besançon).

Cicatrices, d'après M. le Dr Ch. Martin, signifieraient tantôt des ulcérations d'origine primitive, tantôt des taches consécutives, tantôt les opacités rapides formées par des amas de petites ulcérations. — *Veteres cicatrices*, cicatrices anciennes de la cornée transparente, traitées par les collyres safrané, diamysus, diasmyrnum.

(1) Œuvres trad. par Daremberg, 1854, t. 1er, p. 636.

Genas retortas : Ectropion, retorsion de la paupière inférieure (contigüe à la joue).

Lippitudo, l'ophthalmie vulgaire, suppurante. — *Ad veterem lippitudinem*, c. a. d. pour l'ophthalmie chronique. — *Sicca* ou *arida lippitudo*, l'ophthalmie sèche, Xérophthalmie, maladie oculaire sans sécrétion de mucus ni dureté des paupières, mais avec sécheresse, douleur, prurit.

Post impetum, après la plus grande violence de l'ophthalmie.

Psorophthalmie, conjonctivite palpébrale avec prurit, érosions.

Scabrities (voyez plus haut *Aspritudines*.) Celse (p. 273) désigne sous le nom de « scabris oculis » la gratelle des paupières, surtout à leurs angles.

Suffusio oculorum, la cataracte, « maladie que les médecins appellent suffusions, dit Galien (loc. cit. p. 608), suffusions qui viennent se placer entre le cristallin et la cornée, et gênent la vision jusqu'à ce qu'elles soient rompues par la *ponction*. » Et plus loin (p. 620) : « Le plus grand éloignement de la cornée est en face de la pupille, comme on peut l'apprendre par les *ponctions* dans les suffusions ; car toutes les suffusions venant se loger dans l'espace situé entre la cornée et le cristallin, *l'instrument* qu'on y introduit pour les déplacer se promène dans un large espace, etc. » — Les oculistes romains pratiquaient-ils cette opération de la cataracte ? un des instruments de la trousse trouvée à Reims (voyez ci-dessus, p. 445) ne semble-t-il pas avoir eu cette destination ?

Suppuratio oculorum, infiltration purulente et ulcérations de la cornée ; hypopyon.

Ustiones oculorum, brûlures des yeux ; symptômes de l'ophthalmie sèche.

Dr E. Bertherand.

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE

—

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112 et 113)

Le 26 septembre, dans la soirée, Bou Renan ben Az-ed-Din réunissait ses contingents chez les Oulad Aïdoun, et, le lendemain, passait l'Oued Zohr. Il eut affaire, non-seulement aux Ziabra, mais encore aux autres fractions des Oulad Attia, voisines des Beni Fergan ; il leur prit quelques hommes, leur enleva des troupeaux, et brûla des villages. Le 28, il opéra de même, mais il s'aperçut de plusieurs défections chez les Mechat et de beaucoup d'indécision dans son contingent. Il jugea prudent de se retirer, ayant eu 6 hommes tués et 12 blessés.

Le 27, pendant que Ben Az-Eddin commençait son mouvement, les contingents de Philippeville attaquaient sur quatre colonnes, commandées par les kaïds Saoudi et Ali bou Sâa, la position du Gouffi, que les insoumis avaient fortifiée par des abattis d'arbres, des fossés et des murs en pierre. Nos contingents avaient dans cette journée 17 tués et 38 blessés. Les insoumis éprouvaient des pertes plus considérables, et, dès le soir, il y avait de vagues propositions de soumission.

Néanmoins il fallut combattre encore. Nos contingents seuls, sans être soutenus par des troupes françaises, et par la seule influence du kaïd Saoudi, réduisirent les insoumis, après une lutte de près de dix jours.

Le débarquement des tirailleurs indigènes rentrant de Crimée s'opéra le 16 décembre. Ce fut l'occasion d'une fête pour toutes les tribus situées sur leur passage, et une heureuse impression pour notre puissance résultait des discours tenus par nos soldats à leurs compatriotes.

L'année 1857 s'écoula paisiblement sans le moindre événement qui mérite d'être signalé. Du reste, les succès que nos colonnes avaient obtenus récemment, dans les montagnes du Babor et du Jurjura réputées invincibles, contribuèrent puissamment à calmer, pour un instant, les velléités belliqueuses de toute la Kabylie orientale. Mais l'année suivante, c'est-à-dire en 1858, à peine les blessures causées par ces deux campagnes meurtrières venaient-elles de se fermer, que de nouveaux symptômes d'agitation se révélaient dans les montagnes de l'Oued-el-Kebir, du massif de Collo et des deux rives de l'Oued-Guebli.

Au mois de mai 1858, la perception du Zekkat rencontra de la résistance chez les Oulad-Attia de l'Oued-Zoher et autres du kaïdat du Guebli. Le commandant-supérieur de Philippeville, alors en tournée chez ces derniers avec quelques spahis seulement, dut quitter le pays devant leur attitude menaçante. Quelques jours plus tard, les meneurs étaient saisis et amenés à Philippeville.

Le 20 juin, l'impôt n'était point encore rentré chez les Oulad-Attia, les derniers à s'exécuter. Leur cheïkh, Bou Messikh, homme connu par son dévouement à la France, s'occupait à le collecter, et se rendait chez une fraction récalcitrante, lorsque, dans un passage difficile, au milieu de hautes broussailles, à la montée d'Habaïch, il fut atteint de trois coups de feu et tué raide, sans que les trois cavaliers qui l'accompagnaient eussent pu voir les meurtriers. La voix publique accusa immédiatement de ce crime les Oulad-Sokhra, famille autrefois au pouvoir, dans cette tribu, et que ses intrigues en avaient fait éloigner. Il fallait, pour calmer l'agitation que cet événement commençait à produire dans le

pays, venger promptement la mort du cheikh. Le chef du bureau arabe de Philippeville, envoyé en toute hâte à Collo, et aidé par l'effet moral que produisait la présence de deux compagnies d'infanterie, occupées alors sur ce point aux travaux de la route, put se faire livrer les individus sur lesquels planaient les soupçons, et commença sur les lieux l'instruction de cette affaire.

Au mois de juillet, l'agitation n'était pas entièrement calmée dans les massifs de Collo. Les Beni-Toufout brûlaient l'hakouma du kadi et du kaïd, sur le marché du khamis. Le kaïd ben Nini était reçu à coups de fusil chez les Doukaria, où il allait procéder à une arrestation. Les Oulad-el-Hadj excités par des cheikhs destitués, appuyaient cette démonstration, dans l'espoir que leur exemple entraînerait les autres tribus dans la révolte. Afin de bien se rendre compte de la situation des esprits, le chef du bureau arabe de Philippeville fut envoyé à la maison de commandement de Tamalous, avec le goum des Beni-Mehenna et des tribus restées en dehors de l'agitation. Cette démonstration suffit pour intimider les rebelles. Toutefois si la tranquillité paraissait rétablie, elle était encore plus apparente que réelle ; les populations kabyles du cercle de Philippeville, aussi bien que celles de l'Oued-el-Kebir et de Djigelli, ne voyaient point, saus une vive inquiétude pour l'avenir, les européens pénétrer dans leur pays pour l'exploitation des forêts. Quelques incendies avaient déjà éclaté. Ne se rendant point compte des avantages qu'elles pourraient elles-mêmes retirer de ce nouvel état de choses, accueillant avec leur crédulité ordinaire tous les bruits absurdes que la malveillance répandait pour dénaturer nos projets et nos véritables intentions, elles conçurent un instant la pensée de nous éloigner, en détruisant volontairement les richesses qui nous attiraient chez elles. Des incendies simultanés se déclarèrent sur plusieurs points, au mois de juillet, et les mesures prises pour les faire cesser restèrent impuissantes. Il devint bientôt impossible de découvrir les coupables ; les tribus se taisaient ; les cheiks, intéressés eux-mêmes à ce que l'élément européen ne pénétrât pas dans leur commandement, parce qu'il devait nécessairement substituer notre action directe à la leur, paraissaient faire des recherches actives et n'aboutissaient à aucun résultat.

Les quelques rares individus, pris sur le fait et traduits devant la justice, prétendaient qu'ils n'obéissaient qu'à une nécessité et à une habitude (1), en se préparant de cette façon des terrains pour leurs labours, dans un pays où la terre cultivable fait généralement défaut; et l'impunité allait devenir dès lors un encouragement. Le feu fut mis de tous côtés, dans des endroits où jamais la culture ne sera possible, dans les forêts de haute futaie, dans les parties déjà concédées ou reconnues et allotie, partout enfin où nous pouvions être attirés.

Le 24 août, dans les seules tribus de Djigelli, l'incendie s'étendait de Ziama jusqu'à l'embouchure de l'Oud-el-Kebir, chez les Beni-Habibi, sur un développement de près de trente lieues. Toutes les forêts du commandement de Bou Renan ben Azeddin, les concessions Bock, Delacroix et Cauzon étaient dévorées par les flammes; le feu détruisait les habitations, les oliviers, sans que les populations parussent s'en préoccuper. Dans le cercle de Philippeville, chez les Beni-Toufout, chez les Oulad-el-Hadj, dans tout le massif de Collo, le mal empirait de jour en jour et menaçait d'une ruine complète les richesses forestières si précieuses de cette contrée.

Cette conjuration incendiaire ne cessa qu'au mois de septembre, devant la responsabilité que l'on dut faire peser sur les tribus, et l'activité que déployèrent les officiers des bureaux arabes, pour assurer la surveillance et détruire l'effet des bruits qui avaient excité les agitations.

Dans l'Oued-el-Kebir, une reconnaissance, faite par un agent du service des forêts, constata que le feu s'était étendu sur une superficie d'environ 5,000 hectares et avait atteint 526,000 chênes-liége de tout âge et de toute dimension. Il est vrai que, préservés par les écorces, tous n'étaient point complètement brûlés, et que leur croissance seule était retardée de quelques années. Mais un arbre sur vingt était détruit.

Dans le massif de Collo, le feu avait ravagé 15,000 hectares

(1) Faire ce qu'ils appellent le kesir, qui consiste à incendier les bois, afin que les nouvelles pousses des broussailles et des arbres fournissent plus facilement des herbages à leurs bestiaux.

de forêts ; plus de 75,000 liéges étaient perdus ; le dégat s'élevait à 400,000 francs.

Nous ne parlerons pas ici des autres incendies, allumés, à la même époque, dans le pays de Batna et du cercle de La Calle.

L'agitation qui s'était manifestée dans les massifs montagneux de Collo au mois de juillet, l'effet produit par tous ces incendies éclatant presque à jour fixe de l'ouest à l'est, ne pouvaient manquer de produire une certaine effervescence parmi les tribus kabyles.

Une colonne de 4,000 baïonnettes, sous les ordres du général Gastu, se mit en mouvement, le 22 novembre, pour parcourir la vallée de l'Oued-el-Kebir et les massifs de Collo. Les tribus, effrayées du châtiment qui les menaçait, avaient envoyé des députations jusqu'à Constantine, la veille du départ du général, pour s'assurer de la sortie des troupes. D'autres étaient venus au devant sur la route que suivait la colonne, au Souk-el-Had des Beni-Telilen. Le général leur répondit qu'il les écouterait à El-Milia, au centre même de leur pays, et qu'il exigeait, comme premier acte de soumission, le paiement intégral de toutes les amendes qu'elles avaient refusé de verser entre les mains de leur kaïd.

Le 25, au bivouac d'En-Naïm, le général fut rejoint par le kaïd Ben-En-Nini, des Beni-Toufout ; les renseignements qu'il donna sur les tribus du massif de Collo ne laissaient plus aucun doute sur l'opportunité de la présence de la colonne. Le bruit de son arrivée avait seul retenu les tribus de Philippeville, prêtes à se jeter dans la révolte. Celles de l'Oued-el-Kebir, abandonnées dès lors à elles-mêmes, n'avaient plus qu'à se soumettre. Le 26, toutes les djemâas, ainsi que l'avait prescrit le général, étaient réunies à El-Milia et apportaient les amendes.

C'est alors que furent commencés les travaux de construction du poste d'El-Milia, destiné à être occupé par un officier français surveillant directement le pays. Pendant que les troupes étaient employées, malgré les rigueurs de l'hiver, à ouvrir la route qui relie El-Milia à Constantine, le général Gastu, suivi seulement d'un peloton de chasseurs d'escorte, parcourut les Beni-Toufout, ainsi que les autres tribus, et alla s'arrêter deux jours à Collo,

pour régler les affaires du pays, de concert avec le colonel Lapasset, commandant supérieur de Philippeville.

Le départ des troupes pour l'armée d'Italie, en 1859, avait fourni un prétexte aux gens de désordre et aux intriguants pour répandre, dans le pays kabyle, toute sorte de faux bruits, de fausses nouvelles, qu'accueillent avec empressement les populations indigènes, alors qu'il est question de difficultés, d'embarras surgissant pour nous, et de la nécessité d'appeler nos troupes en Europe.

Ces fausses nouvelles avaient produit une mauvaise émotion. L'occupation du poste d'El-Milia devenue définitive, la crainte d'avoir des Européens dans leur pays, exploitant des forêts, construisant des maisons et surtout prenant des terres : telles étaient les causes qui, dans le fond, amenaient cette agitation. Dans une situation semblable, la moindre des choses pouvait amener quelque complication. Le moment de la perception de l'impôt étant arrivé, diverses tribus parlèrent de le refuser ; bientôt, joignant les faits aux paroles, les Kabyles coupaient la ligne télégraphique entre Constantine et Djigelli, brûlaient les portes et les fenêtres des caravansérails construits sur la route qui relie ces deux villes. Pendant tout l'hiver de 1859-1860, il y eut, sur divers points, dans la vallée de l'Oued-el-Kebir et les montagnes de Collo, des réunions où les Kabyles discutèrent ce qu'ils avaient à faire le jour où nous pénétrerions dans leur pays. On ne parlait rien moins que de se coaliser, pour résister les armes à la main, en faisant appel au fanatisme, et on s'excitait déjà à la lutte. Il importait de mettre un terme à cette situation. Il fallait faire rentrer dans le devoir ces populations montagnardes qui pouvaient un jour, en en ralliant d'autres à leur cause devenir le foyer d'une grave insurrection.

Une colonne de dix mille hommes, sous les ordres du général Desvaux, commandant alors la division de Constantine, arrivait au Fedj-el-Arba des Oulad-Asker, vers la fin du mois de mai 1860. Dans une réunion de députations kabyles, tenue à Sidi-Marouf, chez les Beni-Khettab, la guerre sainte avait été proclamée, et, au moment où le général espérait encore faire entendre la voix de la raison à ces populations égarées, les Kabyles venaient atta-

quer les grand'gardes du camp de Fedj-el-Arba pendant deux nuits consécutives et tiraient de jour sur les corvées envoyées au fourrage. Les Kabyles avaient commencé la guerre; il ne restait plus qu'à les châtier.

Le Général Desvaux parcourut successivement le territoire des tribus, respectant celles qui étaient innocentes, mais punissant sévèrement les coupables.

Les Beni-Toufout avaient attaqué un convoi du train, se rendant à El-Milia avec des effets de campement ; la colonne se transporta chez eux, en gravissant la ligne de crêtes qui conduit à Harta-di-Zedma, et, au sommet du Gouffi et de ces deux points rayonnant dans tous les sens, frappa vigoureusement les rebelles. Du Gouffi, le général descendit à Collo. Le calme fut dès lors rétabli dans toute cette région, et la sécurité reparaissait aux environs de nos villages agricoles de la ligne de Philippeville.

VI

Comme complément au récit des opérations militaires dont le pays de Philippeville et de Collo a été le théâtre, j'aurai à rappeler bientôt quelques épisodes locaux de l'insurrection de 1871-72 ; mais le moment me semble venu de constater les progrès réalisés. (1) Depuis trente-cinq ans que notre drapeau a été arboré par le maréchal Valée sur les ruines de Rusicada, une ville française, représentant une valeur de constructions de toutes sortes de près de trente millions, a remplacé les pauvres gourbis qui reposaient sur les débris de la cité romaine. Le fond de ce ravin débouchant à la mer, jadis rempli de broussailles impénétrables, est devenu une longue et large rue bordée de belles maisons à arcades sous lesquelles le promeneur trouve un abri contre le soleil ou la pluie. C'est la *rue Nationale*, coupant en deux la nouvelle ville, qui s'élève coquettement, par gradins, au milieu de la verdure, à droite et à gauche sur la déclivité des

(1) Je dois à l'obligeanee de M. Laroque, ancien secrétaire de la sous-préfecture de Philippeville, la plupart des renseignements sur le commerce, l'industrie et la situation actuelle.

collines formant la gorge. De beaux magasins, des cafés, des bazars, aussi bien installés et approvisionnés que ceux de France, se succèdent sous les arcades, à côté des bureaux des compagnies de transports maritimes, des courtiers et des maisons de commerce. Une large place, sur laquelle a été édifiée l'église, indique à peu près le milieu de la rue Nationale. Sur les hauteurs, l'œil découvre les hôpitaux civil et militaire, ainsi que les casernes, véritables monuments que la brise de mer vient rafraîchir ; plus loin apparaît la mosquée, dont le blanc minaret, comme un phare, indique au voyageur, qui de l'intérieur s'avance vers le littoral, l'emplacement de la nouvelle ville.

La place de la marine qui fait face à la mer, au débouché de la rue Nationnale est encadrée par des hôtels, la douane et de vastes entrepôts de marchandises. Pendant les premieres années, la ville fut approvisionnée d'eau potable au moyen de puits creusés par les soins des habitants ou par l'administration, et par une fontaine qui se trouvait sur le bord de la mer, à l'embouchure du ravin, séparant les deux versants de montagne sur lesquels la ville a été construite.

En 1845, on découvrit l'existence d'une citerne romaine située sur le point le plus élevé de la nouvelle ville. Elle fut déblayée et restaurée par le service du génie; elle contenait un approvisionnement de 8,000 mètres cubes, alimentés par les eaux et les sources du ravin des Beni-Melek, situé à 4 kilomètres.

Le débit était de 20 litres par seconde, pendant la saison d'hiver; mais, en été, le volume était réduit à 9|60 de litre. La ville ne pouvait donc compter que sur son approvisionnement de 8,000 mètres cubes pour faire face aux besoins d'une population de plus de 10,000 âmes, pendant six ou huit mois de l'année, c'est-à-dire moins de 4 litres par habitant et par jour. Une nouvelle citerne antique était encore découverte et aménagée ; mais cette légère augmentation ne répondait pas encore aux besoins du présent et encore moins à ceux de l'avenir, surtout dans la prévision de la construction du port devant Philippeville.

La municipalité prescrivit l'étude d'un projet qui consistait à amener les eaux de l'Oued-Rébaïb, situé près du Filfila à 17 kilomètres de Philippeville, et de capter, sur le parcours, toutes les

sources intermédiaires. Ce projet a été mis à exécution, et la ville jouit, depuis l'année 1864, de l'eau qui lui avait manqué jusqu'à ce mement. Un débit de 50 litres par secomde, peudant les huit mois de sécheresse de l'année assure aujourd'hui les approvisionnements.

Aux marais pestilentiels, aux montagnes impénétrables autour de la ville, ont succédé les cultures les plus variées et les plus riches. Le ravin des Beni-Melek, autrefois refuge des maraudeurs et des bêtes fauves, est aujourd'hui un immense jardin, planté de vignes et d'arbres fruitiers de toute espèce, qui ne serait pas déplacé dans les plus belles contrées de la France. Au milieu de cette verdure apparaissent de charmantes maisons de campagnes, rappelant les *bastides* de la Provence et qui suffiraient à elles seules pour faire connaître au voyageur l'origine méridionale de la plupart des habitants.

Les plaines du Safsaf et du Zéramna, après avoir été le tombeau des premiers colons, sont aujourd'hui couvertes en jardins maraîchers, en orangeries et en champs de cultures, peuplées de maisons et de fermes habitées par une population européenne nombreuse.

On ne lira pas sans intérêt le chiffre actuel de cette population :

Philippeville	10.304	habitants.
Stora	1.046	—
Damrémont	332	—
St-Antoine	367	—
Valée	1.181	—
Jemmapes	1.183	—
Ahmed ben Ali	338	—
Sidi Nacer	150	—
Robertville	868	—
St-Charles	1.327	—
El-Arrouch	2.127	—
El Kantour	1.394	—
Gastonville	484	—
Gastu	549	—

L'élément français l'emporte de beaucoup sur l'étranger. Les Maltais, moins nombreux qu'à Bône, sont industrieux, sobres, actifs, et rendent de véritables services au pays comme manœuvres, jardiniers, pourvoyeurs de marchés, sur lesquels leur présence a amené une baisse considérable dans le prix des denrées. Il convient de remarquer, en outre, que, par le placement de ses capitaux en constructions et l'envoi de quelques-uns de ses enfants à nos écoles, cette classe semble perdre insensiblement l'esprit de retour et entrer dans le mouvement de nos idées. Quant à la population musulmane, habitant Philippeville, elle se compose, ainsi que les Israélites, d'agents employés par nous et de commerçants, qui exploitent pour eux ou pour des tiers les transactions avec l'intérieur du pays.

Les naissances et les décès, parmi la population européenne, sont dans des proportions satisfaisantes, et dénotent une population régulièrement assise ; il n'en était pas de même, il y a quelques années, en 1840, par exemple, où la population, presque exclusivement composée d'hommes, ne comptait que très-peu de naissances. Aujourd'hui le nombre d'enfants est prodigieux : on en est émerveillé, lorsqu'on les voit défiler deux par deux au sortir des écoles.

Du reste, là comme partout ailleurs en Algérie, la mortalité sévit surtout dans les mois de juillet et août, septembre et octobre, ce qui s'explique par les grandes chaleurs dans la première période, et par les rechutes dans la seconde. La situation sanitaire de Philippeville s'est améliorée aujourd'hui ; on comprend aisément qu'il en soit ainsi, à mesure que les causes d'insalubrité, qui accompagnent toujours l'assiette d'un premier établissement en Algérie, se modifient et s'atténuent ; la santé publique doit s'en ressentir.

Venons maintenant à une question non moins intéressante pour Philippeville que celle de sa population, celle de son commerce. Grâce à sa situation topographique, cette ville était appelée, du jour même de sa fondation, à servir de débouché commercial aux points les plus importants de l'intérieur. Aussi, dès les premières années, le chiffre des importations avait pris un développement rapide. Philippeville est l'unique débouché par où

s'écoulent tous les approvisionnements, tous les produits manufacturés destinés à Constantine, à Batna, à Tébessa et même à Sétif, tant que la nouvelle route directe de ce dernier point à la mer ne sera pas carrossable.

La route ferrée, qui relie depuis cinq ans Constantine à Philippeville, est un nouvel élément de prospérité, en ce qu'il fait parvenir rapidement, et à prix réduit, au port d'embarquement les immenses productions, de l'intérieur consistant en céréales, laines, bestiaux, etc.

Philippeville est surtout une ville commerciale. Sa position de port de mer et de tête de ligne pour les trois quarts de la province lui a valu, dès les premiers jours, une situation exceptionnelle pour le transit. On compte aujourd'hui sur cette place plusieurs maisons de commerce qui pourraient rivaliser avec les meilleures maisons de France. Les grandes fortunes ne sont pas nombreuses, mais l'aisance est générale. La plupart des commerçants actuels ont commencé dans des conditions très-modestes, et c'est à leur travail soutenu, à leur prudence dans les affaires qu'ils doivent leurs succès, et, chose digne de remarque, la plus grande partie des négociants, même des négociants étrangers, immobilisent leur avoir sur place. Ce sont eux qui, en grande partie, ont bâti cette ville, dont les constructions, avons-nous dit, sont aujourd'hui évaluées à 30 millions de francs environ.

Au premier janvier 1840, le mouvement commercial du port était un chiffre rond de cinq millions; en 1867, il était de 53 millions.

L'arrondissement de Philippeville, administré par un sous-préfet, comprend aujourd'hui deux districts: El-Arrouch et Jemmapes, et onze communes de plein exercice.

La ville possède, en outre, un maire, un tribunal de première instance, et un collége communal.

La sécurité croissante et stable du pays et la création de nombreux villages ont donné d'importants résultats pour la colonisation. On a entrepris diverses industries: les vers à soie, la fabrication de l'huile d'olive, la salaison des anchois et des sardines, les distilleries, l'exploitation des carrières de marbre du Safsaf, des mines de fer, l'exploitation des riches forêts de chênes-

liéges des environs, l'élève du bétail, etc., etc., se développent de jour en jour davantage.

A côté de ces efforts, de ces tentativess faites par l'initiative individuelle, viennent se placer naturellement les grandes améliorations matérielles entreprises dans des vues d'utilité générale. L'ancienne route de Philippeville à Constantine est remplacée aujourd'hui, comme nous l'avons déjà dit, par une voie ferrée, ayant de nombreuses stations pour favoriser l'écoulement des productions locales des villages situés à proximité de la ligne. La ligne ferrée ne tardera pas à se prolonger sur Sétif et Batna.

De belles routes carrossables relient, en outre, Philippeville avec Bône à l'est, et Collo à l'ouest.

Les travaux maritimes sont poussés avec activité. Ce n'est plus à Stora, mais bien à Philippeville même, en face la gare du chemin de fer, que les bâtiments à voile ou à vapeur du plus fort tonnage viennent maintenant jeter l'ancre. Cette situation de tête de ligne de voie ferrée a été une des raisons déterminantes qui ont fait admettre la création d'un port à Philippeville même, nonobstant les obstacles et les difficultés de toute nature qui devaient se rencontrer au fond d'une baie ouverte aux vents du nord-ouest et du nord-est, qui y produisent une houle d'une levée et d'une violence presque irrésistibles. Ce port, dont la dépense atteindra 12 millions, sera formé par une jetée demi-circulaire de 1,300 mètres de longueur, et par deux jetées perpendiculaires, qui créeront d'un côté un avant-port de 25 hectares, et de l'autre un port intérieur ou darse de 19 hectares, bien abrité et bordé de quais en maçonnerie, en arrière desquels s'étendra un terre-plein de 20 hectares conquis sur la mer. Une partie de ce terre-plein est affectée à la gare du chemin de fer, l'autre sera livrée au commerce. La grande jetée atteint aujourd'hui 450 mètres. Le nouveau port offre un abri sûr aux navires, et leur a fait abandonner le mouillage dangereux de Stora, si tristement renommé par les sinistres dont il a été le théâtre (1).

En résumé, Philippeville, grandie soudainement par suite de circonstances exceptionnelles, devait ne pas tarder à prendre

(1) Statistique générale de l'Algérie.

l'assiette d'une ville. La cité flottante a recueilli ses forces et s'est fixée au sol, en y jetant pour racines ses intérêts et ses institutions.

VII

COLLO

En partant de Stora pour se rendre à Collo on passe devant l'Ile des Singes, puis, se dirigeant vers l'Ouest, on double le cap Srégina, qui marque la séparation entre les deux golfes de Stora et de Collo.

Le pays de Collo apparaît au navigateur sous l'aspect le plus riant. Il s'élève au fond d'une baie, ouverte à l'Est, et abritée des vents d'Ouest par le promontoire d'El-Djerda, qui s'avance assez avant dans la mer.

Le mouillage de Collo est situé dans la région N.-O. de la baie; les grands navires jettent l'ancre par 25 mètres d'eau sur un fond de sable vasard. Cette rade foraine, d'où l'on peut appareiller par tous les vents, est comparable, pour la sûreté, à celle du Fort Génois; elle est praticable pendant la plus grande partie de l'année; à la rigueur, des navires de guerre pourraient y passer l'hiver.

L'anse qui sert de port à Collo est garantie de tous les vents dangereux, et présente une petite plage qui est toujours abordable; les petits navires marchands qui peuvent s'y amarrer y trouvent une sûreté à peu près complète et d'assez grandes facilités naturelles pour les débarquements des marchandises.

Derrière le promontoire d'El-Djerda est une anse où abordent les petites embarcations que les indigènes appellent *Bahar en Neça* — la mer des femmes. Ce nom lui vient d'une source dite Aïn-Doula, qui coule à quelques pas de la plage, dans les eaux de laquelle la superstition locale veut que les femmes stériles aillent se baigner pour devenir fécondes.

Après la baie de Bahar en Neça s'avance vers le Nord le cap Bougaroune, qui forme la pointe la plus septentrionale du littoral algérien. Les indigènes le nomment *Djebel Bou-groun* —

la montagne aux cornes, et plus fréquemment *Djebel Sebaâ-Rous*, la montagne aux sept caps, à cause des dentelures profondes que présente la côte. — On voit donc que ce nom de Bou-Groun est essentiellement arabe, bien que les navigateurs italiens du siècle dernier l'aient désigné par le terme injurieux de *Boujarone*, à l'adresse de ses sauvages habitants. Shaw dit à ce sujet : « Les Oulad Attia et les Beni Fergan, deux nombreuses « tribus des Sebaâ-Rous, boivent les eaux de l'Oued Zôhrr; ils « ne demeurent pas, comme les autres Kabyles, dans de petites « chaumières, mais dans des creux de montagnes, qu'ils ont « trouvés tout faits ou qu'ils ont creusés eux-mêmes. Lorsqu'ils « aperçoivent quelque navire en danger, ces malheureux sor- « tent de leurs trous et vomissent mille imprécations contre les « navigateurs en perdition, priant Dieu de les faire périr. C'est « peut-être pour cette raison que les géographes italiens ont « donné à ces caps le nom de *Boujarone*. »

Je rapporterai plus loin, en parlant du marabout Sidi Aourar, des faits encore plus caractéristiques au sujet de l'*industrie des naufrages*, exercée par ces maudits pilleurs d'épaves.

Quoiqu'il en soit, le Bougarone ou les sept caps n'est autre que le promontoire *Treton* de Strabon et de Ptolémée, et le *Metagonium* de Pomponius Mela.

Les géographes arabes du moyen âge l'appelaient *Djebel er Rahman*, la montagne de la miséricorde, ce qui indique assez combien ces parages sont dangereux pour les navigateurs.

La partie occidentale du promontoire est défendue contre la mer par d'énormes masses de rochers, autour desquels l'eau présente une grande profondeur.

Ces parages, abondants en corail, étaient visités autrefois par les Génois et les Marseillais. La côte, à l'Est du cap Bougarone, bordée de falaises et très-accidentée, offrait aux bâtiments corailleurs d'excellents abris, lorsque les vents du nord venaient à souffler; mais les pêcheurs, que le mauvais temps obligeait de se réfugier dans ces petites baies, avaient à redouter les attaques des indigènes, population féroce qui n'obéissait à personne et détestait tous les étrangers. Pour se mettre à l'abri de leurs surprises, ils devaient exercer une grande surveillance. Il y a

quelques années, il en était encore ainsi. Les marins qui fréquentaient cette côte ne devaient pas oublier qu'un œil perfide suivait tous leurs mouvements, et qu'une main prompte à frapper les menaçait sans cesse (1).

Revenons à Collo.

Le centre de population indigène, au moment où nous en avons pris possession, était situé sur l'emplacement même où nous voyons aujourd'hui se former la petite ville européenne, c'est-à-dire sur l'espace et en arrière de ce que nous appellerions l'isthme du promontoire d'El Djerda, séparant les deux anses.

Quatre quartiers ou groupes de maisons, indépendants l'un de l'autre, séparés par des jardins, constituaient cette petite ville. Les quartiers, dont l'aspect misérable rappelait celui de certains villages kabyles, se nommaient : Bir Touïl, — Bir el Kaïd, — El Djerda, — et Dahar el Koucha ; des mouvements de terrain très-prononcés les dominaient.

Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'Armée.

(*A suivre.*)

(1) Elie de la Primaudaie.

LA PRISE D'ALGER

RACONTÉE

PAR UN CAPTIF (1)

On venait de vendre toutes les bibliothèques du roi Louis-Philippe, et je rôdais, selon mon habitude, devant les étalages des bouquinistes, lorsque j'avisai un petit volume in-18, couvert en papier bleu et doré sur tranche. Il avait pour titre : ***Meine Reisen und meine fünf jæhrigen Gefangenschaft in Algier, von Simon-Friedrich Pfeiffer***, c'est-à-dire : Mes Voyages et ma Captivité de cinq ans à Alger, par Simon-Frédéric Pfeiffer. La première page offrait l'estampille suivante : ***Bibliothèque du Roi. Palais-Royal***. Il me sembla que ce livre devait être curieux, et je pris

(1) Cette notice est la reproduction d'un article de la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1854, intitulé : *La prise d'Alger racontée par un captif*, d'après les documents tirés d'un petit livre allemand intitulé : *Mes voyages et ma captivité de cinq ans à Alger, par Simon-Frédéric Pfeiffer*.

Captif à Alger pendant cinq ans, de 1825 à 1830, il donne *de visu* des détails curieux sur tout ce qui se passe autour de lui, pendant le blocus, à l'approche de la flotte française, et pendant le siége. Grâce à ce récit plein d'intérêt, on a vue dans Alger, on connaît les émotions, les illusions, les espérances, les craintes, les préjugés de la population.

M. Michiels raconte comment il trouva, dans un étalage de bouquiniste, ce livre volé à la bibliothèque de Louis-Philippe, aux journées de février 1848. *(Note de la Rédaction.)*

soudain la grave résolution de l'acquérir. La case où il attendait l'acheteur portait une étiquette engageante : *quinze centimes*. Quinze centimes pour un ouvrage doré sur tranche, enlevé à la bibliothèque d'un roi ! Ce n'était pas cher. Je donnai trois sous au marchand, et ce témoignage palpable de la fragilité des fortunes humaines passa entre mes mains avec un droit de propriété absolu.

Rentré chez moi, je me mis à lire le volume. Grande fut alors ma surprise de voir que j'avais fait, sans m'en douter, une précieuse trouvaille. Effectivement, l'auteur du livre a été captif dans la ville d'Alger, de 1825 à 1830; il y serait encore, selon toute vraisemblance, si les Français ne lui avaient rendu sa patrie. Employé d'abord comme marmiton par le ministre de la justice, quoique étudiant en chirurgie, Pfeiffer était, au bout de deux ans, devenu médecin du grand personnage dont il lavait précédemment la vaisselle. Lorsque sa condition fut ainsi changée, rien ne se passa dans la ville sans qu'il en eût connaissance. Il apprit donc une foule de détails, il vit de ses propres yeux un grand nombre de faits, qui sont demeurés inconnus aux divers historiens de l'expédition d'Alger. Les narrateurs français ont observé ou décrit la lutte du point de vue extérieur ; Pfeiffer, habitant la régence, a observé et décrit la guerre de l'intérieur. Nos écrivains ignorent des circonstances très-graves, très-curieuses, qui ont exercé une influence considérable sur les péripéties intermédiaires et sur le dénouement du conflit. La version allemande est indispensable à quiconque veut bien connaitre cet épisode glorieux de nos annales militaires. J'ajouterai que le récit du captif est plus intéressant, plus dramatique, plus net et plus coloré que ceux qui ont paru en France. L'auteur possède un avantage inappréciable : il résidait sur les lieux, il connaissait les divers idiômes algériens, il a été mêlé à toutes les catastrophes de la guerre, et elles l'ont rempli de joie ou d'inquiétude ; il a vu, en soignant les Barbaresques, des scènes tragiques, dont nul homme de nos climats n'a pu être témoin, et qui ne figurent, par suite, dans aucune histoire de notre conquête africaine.

On m'adressera sans doute une question que je me suis faite moi-même. Comment un livre si curieux, si important pour la France, est-il demeuré inconnu aux Français, aux historiens de l'Algérie spécialement? Plusieurs causes différentes ont contribué à ce résultat. D'abord, le livre fut publié en juillet 1832, dans la petite ville de Giessen, sur les confins de la Hesse électorale. Il parut modestement, seul et sans appui, sans cette escorte d'annonces, de réclames, d'affiches et de comptes-rendus, qui produisent les trois-quarts de tous les succès. Il ne franchit donc point le cercle étroit du monde que voyait l'auteur, et de l'université où il avait repris le cours de ses études. Je suppose que l'exemplaire du roi Louis-Philippe lui fut envoyé par le narrateur lui-même ; or, à cette époque, le prince avait trop d'affaires sur les bras pour lire les ouvrages qu'on lui adressait Le volume entra donc dans la bibliothèque du Palais-Royal, comme dans une catacombe où le silence et l'oubli l'enveloppèrent incontinent. Personne, je crois, n'aurait troublé son repos sans les événements de 1848.

Pfeiffer n'avait que six ans, lorsqu'il eut le malheur de devenir orphelin. Des gens charitables pourvurent à son entretien et payèrent les frais de son éducation. A treize ans, il témoigna le désir de se vouer à l'exercice de la chirurgie, pour laquelle il se sentait un goût particulier. Il montra une ardeur peu commune dans ses études, et, aussitôt qu'il eut fait quelques progrès, il résolut d'aller chercher fortune au loin. Croyant trouver en Hollande des personnes de connaissance, il prit le chemin de cette humide région. Il n'avait pas plus de quinze ans, lorsqu'il atteignit la ville d'Amsterdam, où il fut, selon son espoir, très-bien accueilli par un habitant avec lequel il avait déjà été en rapport. Ce digne homme le recommanda vivement à l'amiral Kuvel. Intéressé par l'extrême jeunesse de Pfeiffer, celui-ci contenta son désir, et l'envoya, comme praticien en chirurgie, sur un vaisseau de ligne, dans le port du Texel.

C'était un navire-école toujours à l'ancre. Ces espèces de casernes maritimes reçoivent les différents novices, matelots, pilotes, cadets, officiers, chirurgiens et médecins, auxquels on veut donner l'habitude de la mer. Ils servent ensuite à former ou à compléter les équipages des bâtiments qui font voile.

Au mois de décembre 1824, arriva l'ordre de partir. Le gou-

vernement expédiait dans la Méditerranée la frégate la *Diane*, pour y protéger les navires marchands contre les attaques des Barbaresques. Le vaisseau prit la mer par un bon vent de nord-est, qui l'eut bientôt conduit dans la Manche, où une tempête furieuse l'assaillit. Echappés à ce premier péril, les croiseurs arrivèrent sans autres accidents à Gibraltar, puis fendirent les eaux bleues de la Méditerranée. La frégate visita successivement Port-Mahon, les côtes de France, Naples, Malte, et jeta l'ancre à Smyrne. En approchant de cette ville fameuse, le jeune homme était dominé par une sourde tristesse, comme s'il eût pressenti le malheur qui l'attendait dans les environs. Ayant beaucoup de malades à bord, la *Diane* quitta le havre de Smyrne et se rendit au port d'Uwrlah, excellente aiguade, très-recherchée des vaisseaux, qu'une distance de quelques lieues sépare de la première ville. On descendit les malades sur le rivage, et Pfeiffer y passait presque tout son temps à les soigner. Un soir du mois de juillet 1825, le malheur voulut qu'il sortît avec plusieurs de ses amis et un certain nombre de Grecs, pour aller se promener dans un petit bois. Ils marchaient à peine depuis quelque temps, lorsqu'ils se virent assaillis par une troupe de janissaires qui ne se firent pas faute de les rudoyer, leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, et les mirent presque nus. Les malheureux se trouvaient sans armes. Un janissaire dirigea contre Pfeiffer un grand coup de taille ; comme il était assez loin du jeune homme, la pointe seulement de son sabre l'atteignit à la joue gauche, et lui fit une blessure longue d'un pouce. Le sang jaillit, mais les scélérats ne lui permirent point de soigner sa plaie : ils le poussèrent devant eux avec ses camarades, et prenant des chemins détournés, coururent vers Smyrne, où ils n'entrèrent qu'à minuit. D'autres captifs grecs y étaient déjà rassemblés. Tous furent conduits sur un navire algérien qui se trouvait dans le port. Il leva l'ancre et atteignit la haute mer, avant que le soleil eût dépassé l'horizon.

Le vaisseau corsaire était un brick de seize canons et portait cent quatre-vingts hommes. Il avait pour capitaine un renégat anglais, appelé Omar, qui semblait bien disposé envers les captifs et se montrait sensible à leur malheur. Outre sa langue maternelle, il savait l'italien, le turc, l'arabe et un peu de hollandais. Il s'entretenait fréquemment avec notre chirurgien, d'une manière libre et familière, mais témoignait une vive répugnance pour les Grecs. Souvent il interrogeait Frédéric sur les affaires de l'Europe, sur l'industrie, les arts et les sciences auxquels nous devons notre force et notre richesse ; de son côté, il lui apprenait, concernant l'Algérie, une foule de détails qui lui furent très-utiles par la suite. Quoiqu'il ne dit rien de sa condition précédente ni de ses aventures, son langage et ses manières attestaient qu'il avait reçu de l'éducation. Par moment, il exhortait Pfeiffer à suivre son exemple, à se délivrer d'un pénible esclavage en reniant l'Evangile. Mais chaque fois que le commandant abordait cette matière, Frédéric gardait le silence ; Omar devenait triste, et quittait la chambre en soupirant. Quoique l'équipage fût composé d'hommes rudes et barbares, ils ne maltraitaient point les prisonniers ; quelques taquineries des matelots leur rappelaient seules leur misérable situation. Pfeiffer attribue ces ménagements insolites à l'humanité de capitaine.

Le voyage eut lieu sans accident, et, le vingt-cinquième jour, la ville d'Alger apparut dans le lointain. Cette vue remplit de joie les corsaires et inspira des sentiments de tristesse à leurs prisonniers ; les Mahométans allaient revoir leur famille, les chrétiens allaient subir la dure épreuve de l'esclavage. Mais ceux-ci furent un moment distraits de leurs chagrins par le magnifique spectacle qui se déroulait devant eux. Nous n'essaierons pas de peindre, après tant d'autres écrivains, le panorama d'Alger. Nous empruntons seulement au récit de Pfeiffer les détails que nul autre n'avait fait connaître avant lui, et qui éclairent l'histoire de la conquête française. Le récit de ses infortunes est sans doute très-dramatique, mais il ne nous intéresse que d'une manière accessoire.

Comme l'auteur des *Folies amoureuses*, Pfeiffer fut d'abord employé dans les cuisines d'un grand seigneur ; c'était l'HASSENATCHI-EFENDI ou premier ministre, chargé en même temps des finances, de la justice et de la police. Le prisonnier remplissait depuis deux ans ces obscures fonctions, lorsqu'un jour il prit fantaisie à son maître d'aller visiter les esclaves qui travaillaient dans sa cuisine. Ce fut, pour le médecin, une occasion de faire connaître

à l'éfendi qu'il pouvait lui rendre des services d'un ordre plus relevé. Quelques semaines après, Son Excellence étant tombée malade, se confia aux soins du jeune Allemand, qui eut le bonheur de la guérir. Dès lors, la position du captif changea; le ministre, dans sa reconnaissance, le nomma son médecin ordinaire, lui donna un logis somptueux, de riches vêtements, et deux *Biskiris* (1) pour le servir; en un mot, notre ami Pfeiffer devient un personnage : le dey le consulte ; il gouverne les plus illustres santés.

Cette nouvelle phase de son existence, cette captivité adoucie dura encore à peu près un an. Les perfides manœuvres, les propos calomnieux d'un certain Abdallah, vaurien de la pire espèce, et neveu du ministre, firent alors sentir à Pfeiffer le poids de ses chaînes. Condamné comme blasphémateur (il avait, dans un moment d'irritation, envoyé au diable Abdallah et le Koran), il venait de recevoir deux cent cinquante coups de bâton et gisait meurtri sur son lit de misère, quand certaines rumeurs, venues du dehors, lui rendirent l'espérance : il entrevit au loin la liberté.

Ici son histoire personnelle commence à éclairer l'histoire générale des démêlés du gouvernement algérien avec la France. Comme on va le voir, sa relation diffère des versions françaises sur beaucoup de points. Quand il rapporte les mêmes circonstances, il les montre sous un autre jour. Il nous donne, en un mot, l'interprétation algérienne, interprétation très-curieuse à connaître. Pourtant, il est manifeste que la passion n'a point seule produit les variantes qu'on observe dans la narration de Pfeiffer. Il a vu lui-même plusieurs péripéties importantes, et la description qu'il en trace ne concorde pas toujours avec les récits de nos écrivains. Or, il aimait la France, même avant d'avoir été délivré par ses armes ; il loue sans restriction la belle conduite de nos soldats dans Alger. Il a écrit son livre au fond d'une petite ville d'Allemagne, loin de toute préoccupation politique ; son témoignage mérite donc la confiance, et les historiens futurs de l'Algérie devront discuter ses assertions (1).

(1) Les Biscris sont, à proprement parler, une peuplade qui habite, sur les confins du désert, un sol presque stérile. L'indigence de la contrée force le plus grand nombre d'entre eux à chercher ailleurs des moyens d'existence. Ce sont les Savoyards et les Auvergnats de l'Algérie.

En 1827, la veille du *Ramasan-Beiram*, la plus grande fête de l'islamisme, les consuls européens se rendirent à la Casbah pour présenter leurs félicitations au dey, selon l'habitude. Le pacha les reçut tous affablement, hormis l'envoyé français, M. Deval. Celui-ci, ayant vécu longtemps à Constantinople, parlait très-bien le turc; il pouvait donc causer avec le dey sans interprète. C'était un avantage, mais il eut des suites fâcheuses. L'année précédente, comme ils conversaient librement, une violente dispute s'était élevée entre eux ; le pacha, depuis lors, avait témoigné à M. Deval une extrême froideur, pour ne pas dire plus.

Or, voici quelle avait été la cause de leur altercation, d'après les bruits qui couraient dans la ville. Par suite d'anciens traités, les Français devaient payer tous les ans un tribut à l'Algérie, composé d'une somme d'argent, d'une frégate, d'une certaine quantité de poudre et d'un certain nombre de boulets. En récompense, les Mahométans leur accordaient une libre navigation dans la Méditerranée, ainsi que la pêche du corail, près de Bône. Les conventions furent exécutées jusqu'au temps de la République. Le gouvernement français, suivant les Algériens, fit alors prier le Pacha de ne point exiger la frégate et les munitions remises annuellement, vu qu'il en avait besoin lui-même pour les guerres qu'il soutenait, promettant d'ailleurs de l'indemniser plus tard. Le dey lui octroya généreusement cette faveur. Par la suite, des mésintelligences survinrent, et, à l'époque de l'expédition d'Egypte, le prince mahométan déclara la guerre aux Français. En 1806, il leur retira la pêche du corail, dont les An-

(1) Après son retour en Allemagne, Pfeiffer reprit l'étude de la chirurgie. Souvent il causait de ses voyages et de ses aventures avec son professeur, M. Schmitthener. Ses récits intéressaient vivement le digne homme, qui lui conseilla de les rédiger pour le public. En tête du livre, il a mis une préface, où il rend témoignage à l'esprit d'observation de son élève, à sa connaissance des langues orientales, à son noble et excellent caractère. C'est une garantie de plus, qui doit nous donner confiance dans l'exactitude de ses renseignements.

glais héritèrent, leur marine dominant alors dans la Méditerranée. De nouveaux accords eurent lieu postérieurement; la France devait payer ses anciennes dettes, recouvrer son droit de pêche, et voir son pavillon respecté des corsaires algériens. Mais les clauses n'en furent pas très-fidèlement observées par la première puissance. Elle intervint dans la lutte entre l'Espagne et le dey, pour protéger les navires de la Péninsule. Un jour, les Africains s'emparèrent d'un bâtiment sous pavillon espagnol, et le déclarèrent de bonne prise. Il avait à bord des munitions et des vivres d'origine française qu'il transportait en Espagne.

Le consul de France réclama ce vaisseau. Irrité de ce que ses compatriotes se mêlaient des débats entre l'Algérie et l'Espagne, le dey refusa de le livrer. A ce propos, il revendiqua impétueusement une somme de 2,500,000 francs, reste d'une créance plus considérable, qui datait du temps de la République, pour des fournitures de grains faites par l'entremise des maisons Bacri et Bosnak.

M. Deval répondit que son gouvernement ne niait pas la justice de la réclamation ; mais que les juifs Bacri et Bosnak devant eux-mêmes des sommes importantes à des négociants français, le ministère avait, par prévoyance, fait remettre les 2,500.000 fr. à la caisse des dépôts et consignations.

Suis-je responsable des obligations que peuvent avoir contractées deux maisons juives ? s'écria le dey.

Et il demanda, d'un autre chef, une nouvelle somme de 2,000,000.

La dispute s'échauffa sur ces matières, et le dey en garda un vif ressentiment. Une année se passa ainsi, pendant laquelle le despote séquestra les biens du juif Bacri, et l'emprisonna étroitement avec toute sa famille : la conquête d'Alger put seule le tirer du cachot.

Durant le mois d'avril 1827, notre consul s'étant donc présenté au palais, le souverain absolu de la Régence lui demanda s'il avait enfin reçu des instructions de son gouvernement sur les points qu'ils avaient traités ensemble, l'année précédente. M. Deval lui répondit que non, mais que, dans tous les cas, la France était disposée à envoyer une flotte et une armée

contre l'Algérie, pour inspirer au dey de meilleurs sentiments.

Cette réplique mit le prince hors de lui, et, dans sa colère, il frappa le consul au visage avec le chasse-mouche qu'il tenait à la main ; et, en même temps, il lui ordonna de quitter au plus vite le territoire de l'Algérie.

M. Deval sortit immédiatement du palais, se rendit dans sa maison de campagne, et y convoqua les représentants des autres puissances. Il chargea l'envoyé sarde des affaires du consulat français. Pour lui, ayant adressé au ministère une relation de ce qui venait d'avoir lieu, il attendit une réponse et le moment de s'embarquer. Le 11 juin, une goëlette mouilla dans la rade, le prit à bord avec six autres Français qui habitaient la ville, et s'éloigna aussitôt. Peu de temps après son départ, une escadre vint bloquer le port. Toute communication extérieure des habitants fut interceptée du côté de la mer. Beaucoup de produits européens ne tardèrent pas à leur manquer ; les gens, qui avaient jusqu'alors vécu de piraterie, se trouvaient sans moyens d'existence. Des plaintes s'élevèrent de toutes parts. Elles atteignirent les oreilles du dey, que la vue de l'escadre ennemie offusquait d'ailleurs singulièrement. Il ordonna, en conséquence, de préparer la flotte algérienne et d'attaquer les vaisseaux français. Onze navires corsaires furent bientôt disposés, n'attendant que le signal du prince pour mettre à la voile. Plus de mille habitants s'y étaient accumulés, afin de servir comme volontaires. Parmi les bâtiments se trouvaient une frégate et une corvette ; les autres n'étaient que des bricks et des goëlettes.

Ce fut pendant la nuit de *Maülud*, ou fête anniversaire de la naissance du Prophète, que les navires mahométans levèrent l'ancre, par un magnifique clair de lune. Dès l'aube, les curieux affluèrent sur les terrasses des maisons ; Pfeiffer monta au haut du palais, une lunette d'approche à la main. Tout le monde était dans l'attente et gardait le silence le plus profond. Soudain, au moment où le soleil se levait majestueusement sur les flots qu'il inondait de lumière, on entendit le premier coup de canon, et l'on vit les bâtiments s'élancer les uns vers les autres.

L'escadre française était composée de quatre navires : une dou-

ble frégate, une corvette, un brick et une goëlette. Le commandant montait la frégate. Lorsqu'il aperçut, aux premières clartés du jour, les onze navires algériens à quelque distance, il avait fait faire les signaux, arborer le pavillon français et tirer un coup de canon. Les Barbaresques voguaient sous pavillon britannique; mais ils répondirent tout de travers, et mirent eux-mêmes l'ennemi dans le secret de leur ruse. Les deux escadres louvoyèrent et manœuvrèrent alors pendant quelques heures, chacune d'elles s'efforçant de gagner le vent. Ce furent les Français qui prirent cet avantage. Ils s'alignèrent alors, et coururent en bon ordre sur les navires algériens éparpillés devant eux. Après avoir lâché leur double bordée, ils fondirent au milieu des pirates. Deux bricks musulmans quittèrent dès lors le lieu du combat et prirent le chemin de la haute mer. Les autres navires barbaresques entourèrent les Français; une lutte acharnée commença.

Quatre bâtiments algériens attaquèrent en même temps la frégate, deux autres canonnèrent la corvette; le brick eut à se défendre contre un nombre pareil d'ennemis; la corvette ne se trouva aux prises qu'avec un seul navire. Les Mahométans déployaient une véritable fureur; mais l'intrépidité française ne leur laissait aucun avantage. Le feu était si vif qu'une épaisse fumée enveloppait les deux escadres, et que, dans ce nuage plein de tonnerres, on voyait seulement palpiter comme des éclairs la flamme des canons. En de rares intervalles, lorsque les équipages faisaient une manœuvre et que le vent emportait la blanche vapeur, on découvrait les flottilles déjà criblées de boulets.

Parmi les bâtiments turcs, un seul montra une vaillance et une habileté supérieures. C'était une goëlette, commandée par le renégat britannique dont j'ai fait mention plus haut, et qui avait transporté Pfeiffer en Algérie. Omar eut l'adresse de couper le vent aux Français; après quoi il fondit sur leur goëlette, et, la maltraitant d'une façon terrible, abattit son grand mât, rompit son gouvernail en deux. Le hardi capitaine allait l'aborder, quand l'amiral français donna le signal du départ. La frégate prit à la remorque la goëlette en mauvais état; puis, les navires, se mettant l'un derrière l'autre, filèrent, vent de côté, dans la direction de la haute mer, et furent bientôt hors de vue.

Lorsque les Français eurent ainsi abandonné le lieu du combat, les vaisseaux musulmans regagnèrent le port d'Alger (1). Ils avaient beaucoup souffert, et leurs équipages avaient perdu beaucoup de monde. Trop nombreux et se gênant l'un l'autre, les Algériens n'avaient pu que mourir à leur poste ou recevoir les blessures. Cet échec transporta le Dey de fureur : il manda près de lui tous les capitaines, les accabla de reproches, les traita de lâches, et leur dit qu'il éprouvait la tentation de leur faire couper la tête.

Quoique les vaisseaux français ne pussent s'attribuer la victoire, puisqu'ils avaient dû abandonner le lieu du combat, leur habile tactique et leur courage avaient fait, sur la plupart des Barbaresques, une très-vive impression, et ils commençaient à moins dédaigner les chrétiens. Ayant jusque là impunément exercé leurs déprédations maritimes, ils ne savaient pas que la rivalité de la France et de l'Angleterre avait seule empêché l'anéantissement de leur capitale et de leur odieuse industrie. Ils s'imaginaient que les chrétiens les redoutaient. Lorsqu'ils furent persuadés du contraire, le Dey, pour ranimer l'opinion publique, fit répandre

---

(1) Nos historiens racontent différemment l'issue de la lutte : ils disent que notre escadre victorieuse refoula les vaisseaux africains jusque sous les batteries du port et les força d'y rentrer. Pfeiffer a cependant vu de ses propres yeux tout l'engagement. Laquelle des deux versions est la bonne? Je crois que celle du chirurgien mérite la préférence, surtout à cause des détails qui suivent et qui la confirment.

A cette note de l'auteur de la notice, nous devons en ajouter une autre :

La version de Pfeiffer est contraire au bon sens. Que voulaient obtenir les bâtiments algériens en présentant le combat? Ils voulaient gagner la haute mer de vive force pour exercer la piraterie. S'ils avaient été vainqueurs, pourquoi donc seraient-ils rentrés dans Alger? et d'où vient, qu'à partir ce jour, ils se seraient résignés à subir le blocus ?

Du reste, le récit officiel, inscrit dans le *Tachrifat*, dit : Le Dey, transporté de fureur, manda près de lui les capitaines, les accabla de reproches, les traita de lâches, et leur dit qu'il éprouvait la tentation de leur faire couper la tête. » Ce n'est pas ainsi qu'on reçoit des victorieux. (*Note de la Rédaction.*)

la fausse nouvelle que les Français avaient été complètement battus, que les capitaines algériens les auraient détruits, s'ils n'avaient écouté leur générosité, mais que, leurs navires étant hors de service, ils ne pourraient atteindre leur patrie et périraient en chemin. Si grossier que fut le stratagème, il produisit l'effet voulu. Le peuple donna dans le piége. Nul vaisseau ennemi n'ayant paru devant le port durant quinze jours, cet incident fortifia l'illusion des gens crédules.

Mais voilà qu'un matin huit frégates et corvettes françaises bloquèrent de nouveau la rade. Il fallut bien alors reconnaître que la France n'était pas découragée, perdue et ruinée. L'imprudence d'un commandant de frégate ranima cependant le courage et l'espoir des indigènes. Il avait envoyé deux chaloupes chercher de l'eau douce à l'embouchure d'un petit fleuve qui se jette dans la mer à quelques lieues d'Alger. Comme elles approchaient de la côte, une violente rafale les poussa contre le rivage : les soldats furent obligés de descendre. Ils se trouvaient dans la position la plus périlleuse, car la frégate, pour ne pas échouer à son tour, prenait le large, et, quant à la rejoindre en faisant force de rame, la hauteur et la violence des flots ne permettaient pas d'y songer. Presque toutes les cartouches étaient trempées d'eau de mer ; les Français n'auraient donc su se défendre en cas d'attaque. Devant eux se dressaient la chaîne de l'Atlas, habitée par une population féroce. Quel parti prendre ! Les naufragés délibéraient, lorsqu'un pâtre, les ayant aperçus, alla répandre dans la montagne la nouvelle de leur désastre. Bientôt sortit des gorges de l'Atlas une bande nombreuse de Kabyles, qui s'élança vers les Français avec l'intention de les envelopper. Ce n'était pas bien difficile, car leur troupe se composait de trente hommes, dont un officier, deux lieutenants et deux sous-officiers.

Alfred MICHIEL.

A suivre.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112 et 113)

Ce messager, qui arrive de Tifida, m'a dit que, pendant qu'on négociait avec les gens de Tlemsên, certains Arabes du caïd des Beni Rachid écrivirent à Ben-Redouan qu'ils voulaient se ranger du côté de son petit-fils. A la faveur de cette fourberie, ils vinrent le joindre dimanche dernier. Comme, dans les affaires précédentes, ils avaient éprouvé de grandes pertes, on crut que leurs intentions étaient bonnes, et on les laissa pénétrer dans le camp, au nombre de 200 *lances*. Ceux de Ben-Redouan, convaincus qu'ils venaient pour servir le roi (le prince Abd-Allah), comme ils le disaient, étaient sans défiance. Attaqués à l'improviste, ils se défendirent à peine, et tous, avant-garde et corps de bataille, cherchèrent leur salut dans la fuite. Toutefois, les chrétiens étant venus au secours de Ben-Redouan, obligèrent les gens du kaïd à se retirer, et leur tuèrent même beaucoup de monde.

Les choses en étaient là, lorsque le messager est parti. Il avait entendu dire que Ben Redouan et son petit-fils s'étaient enfuis; mais, en chemin, d'autres Arabes lui ont appris que les cheikhs, s'étant ralliés, avaient pu rejoindre les chrétiens qui occupent une bonne position où ils se sont retranchés.

Je ne crois pas que Ben Redouan ait abandonné les chrétiens: il sait bien que les Arabes, ceux-même de son parti, le tueraient ou le feraient prisonnier. Quoi qu'il en soit, j'écris à Alfonzo Martinez de Angulo que, dans le cas où il ne lui resterait pas assez d'Arabes de Ben Redouan, si réellement ce dernier s'est enfui pour essayer de regagner Oran en sûreté, il traite avec l'autre roi (Mouléï Mohammed); il paraît précisément..... Je doute qu'il l'eût fait, parce que la troupe qu'il a avec lui (1).... entrer dans Tlemsên, il peut se retirer en toute sécurité, sans que personne ne puisse l'inquiéter.

Le messager de Ben Redouan assure que les chrétiens, dans les rencontres qu'ils ont eues avec le kaïd des Beni-Rachid, avant et après leur arrivée à Tifida, lui ont tué 600 ou 700 hommes, et qu'ils ont démonté un grand nombre de cavaliers. Grâce à Dieu, les nôtres n'ont eu que six blessés, sans un seul mort; aucun ne l'est même dangereusement. On dit qu'ils occupent un lieu si fort, qu'ils pourront s'y défendre tout le temps qu'ils voudront, quand bien même tout le royaume se réunirait contre eux. Ils ont aussi des vivres en abondance.

Le même Arabe m'a dit que, si ceux de Tlemsên ne se sont pas déclarés en faveur de Ben Redouan, ainsi qu'ils avaient promis de le faire, c'est parce que le bruit a couru que le roi de Fez lui envoyait des secours. Je rendrai compte à Votre Majesté de ce qui arrivera plus tard. Je pense que les Arabes de Ben Redouan, se souvenant que vingt-et-un enfants des principales familles de leurs tribus m'ont été livrés comme ôtages, ne nous trahiront pas, et que les chrétiens seront sauvés. Dans ce but, je ferai tout ce qu'il me sera possible, et, Dieu aidant, j'ai l'espoir que les choses se passeront bien, comme il convient au service de Votre Majesté.

(1) Les mots laissés en blanc sont lacérés dans l'original.

La troupe qui a combattu avec Ben Redouan est certainement une des meilleures du monde, et, dans le nombre, il y a des hommes qui depuis longtemps font la guerre dans ce pays; je crois que, si la nécessité les presse, ils sauront bien se tirer d'affaire.

XLV

Lettre du comte d'Alcaudète a Sa Majesté.

Oran, 12 juillet 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Votre Majesté aura vu le rapport que je lui ai adressé relativement aux troupes et aux autres choses qui ont été mises à la disposition de Ben Redouan, conformément au désir qu'elle avait exprimé (1). Je lui ai fait connaître en même temps les justes motifs qu'il y avait d'accorder à Ben Redouan ce que depuis longtemps il demandait, les inconvénients qui auraient pu résulter de tout nouveau retard, et la nécessité de traiter promptement avec lui. Ce qu'il aurait été possible d'ailleurs de lui donner en plus de ce qu'il demandait et des instructions de Votre Majesté était fort peu de chose, et pour ce qu'elle avait à faire, l'excellente troupe qui a rejoint Ben Redouan était suffisante.

Voici ce qui est arrivé depuis et ce que l'on m'a raconté : Il paraît que les Arabes dans lesquels Ben Redouan avait le plus de confiance, et que pour cette raison il avait cru pouvoir laisser chez eux, jusqu'au moment où il en aurait besoin, non-seulement lui ont manqué de parole, lorsqu'il les a mandés auprès de lui, mais ont fait cause commune avec ses ennemis. Ainsi que je l'ai écrit à Votre Majesté, les Arabes demeurés fidèles ont été

(1) Il est parlé un peu plus bas de quatre pièces de canon de campagne, envoyées par le gouverneur d'Oran. Mais cette lettre ne donne pas le chiffre des troupes espagnoles qui accompagnaient Ben Redouan. On verra plus loin que ce détachement était fort de 600 hommes.

maltraités par ces mêmes tribus, réunies à 200 *lances* des Beni-Rachid. Voyant que de Tlemsên il ne venait personne des gens qu'il attendait, Ben Redouan, après avoir tenu conseil avec les chrétiens, se décida à se retirer dans la nuit du dimanche, 4 du présent mois, avec le roi (le prince Abd-Allah) et les Arabes qui lui restaient. L'ennemi s'était mis à leur poursuite, et, afin de pouvoir accélérer la marche, il fut convenu qu'on abandonnerait les quatre pièces de campagne que les chrétiens avaient emmenées d'ici. En conséquence, elles furent mises hors de service, et, cela fait, on continua de battre en retraite. Mais, presque au même moment, le kaïd des Beni-Rachid apparut avec ses cavaliers. Ils attaquèrent les nôtres aussitôt, et les chargèrent si vigoureusement, que tous, chrétiens et Arabes, perdirent la tête et cherchèrent leur salut dans la fuite. Une partie des soldats parvint cependant à se rallier autour du châtelain d'Alcaudète (Alfonzo Martinez); mais ils n'étaient pas assez nombreux pour pouvoir se sauver en continuant la retraite. On m'a dit qu'ils sont retournés à Tifida, avec la résolution de s'y défendre jusqu'à la mort, si l'ennemi refusait de leur accorder une capitulation honorable.

Bon nombre de fuyards ont réussi à regagner Oran, et chaque jour il en arrive quelques-uns; d'autres ont été faits prisonniers par les Arabes. Quant à ceux qui sont restés avec Alfonzo Martinez, nous n'en avons aucune nouvelle : le bruit court qu'ils ont capitulé, et que le kaïd les a emmenés à Tlemsên.

Comme cela devait être, j'ai été péniblement affecté, tant pour ce qui touche au bien du service de Votre Majesté que pour la perte des chrétiens, du triste résultat de cette affaire. Ce qui est arrivé, il est vrai, n'est pas chose nouvelle à la guerre; mais on ne doutait pas ici du succès de l'expédition. La conviction à ce sujet, d'après ce qu'on avait vu et entendu, était même si grande que tout le monde voulait rejoindre Ben Redouan. J'ai craint un moment que la ville ne restât abandonnée, et j'ai dû faire publier qu'aucun soldat, sous peine de la vie, ne pourrait sortir d'Oran, à l'exception de ceux qui avaient été désignés. Malgré cette précaution, quelques-uns sont parvenus à s'échapper. Plaise à Dieu que les autres choses se terminent plus heureuse-

ment au gré de Votre Majesté, et que tout le mal se borne à ce qui est advenu. Je suis obligé d'en faire l'aveu, on doit considérer comme un véritable désastre la défaite que nous venons d'éprouver (1).

Suivant ce que disent ceux qui sont arrivés ici, le nombre des chrétiens tués serait peu considérable. Au moment de la déroute, on ne comptait que quatre morts et trente blessés. J'ai envoyé des espions sur les lieux et j'espère qu'ils pourront m'apprendre le nombre et les noms des soldats qui ont été faits prisonniers. Les Arabes qui ont ici des ôtages croient qu'ils n'ont pas été emmenés à Tlemsên et qu'on nous les rendra. Mouléï Mohammed, avant ce malheureux évènement, nous avait fait des propositions de paix, et certains Maures détenus à Oran ont écrit au roi pour lui demander de les échanger contre nos soldats. S'il y consent et s'il se montre disposé à conclure la paix en acceptant nos conditions et en offrant des garanties suffisantes, j'accueillerai favorablement les ouvertures qu'il nous fera.

Mouléï Mohammed n'ignore pas qu'il vient d'échapper à un grand péril. Son frère d'ailleurs est toujours libre, et il est possible que ces considérations le déterminent à traiter de bonne foi, ce qu'il n'a pas voulu faire jusqu'à ce jour. Bien qu'il nous ait battus, il a pu juger, en voyant à l'œuvre le petit nombre des chrétiens qui étaient avec Ben Redouan, ce qu'un plus grand nombre pourrait faire.

La ville est toujours bien pourvue de troupes; je renvoie même en Castille plus de 300 hommes qui ne sont pas nécessaires. Les ôtages de Ben Redouan et tous les autres Arabes s'emploient activement à terminer les affaires de l'expédition. Ben Redouan m'a fait aussi demander un sauf-conduit dans le même but.

. . . . . .

Je venais d'écrire ce qui précède, lorsqu'il m'est arrivé un messager de Tlemsên, avec la lettre ci-joint que j'envoie à Votre

(1) « Si, algun desbarate de los que se han ofrescido desta calidad, se le puede llamar verdaderamente desastre, es à esto juzgandolo por razon. »

Majesté. Elle est d'El-Mansour, kaïd des Beni-Rachid, et adressée à son frère, celui-là même qui avait été envoyé à la cour de Votre Majesté, en qualité d'ambassadeur, par le père du roi de Tlemsên, et qui est détenu ici par le motif que j'ai mandé à Votre Majesté (1). Les chrétiens qui sont prisonniers n'ont pu obtenir la permission d'écrire ; mais un Juif a envoyé la liste de plusieurs dont il a su les noms.

J'ai appris que, lorsque les Maures et les chrétiens arrivèrent victorieux à Tifida, tout se passa bien jusqu'au soir ; ce jour-là et l'autre, ils n'avaient eu à combattre que les cavaliers du kaïd des Beni-Rachid, au nombre de mille lances tout au plus. Ce qu'il y avait à faire, c'était de marcher rapidement sur Tlemsên : les gens de cette ville et les autres Arabes s'attendaient à voir paraître Ben Redouan d'un moment à l'autre ; mais, ayant appris qu'au lieu de pousser en avant, il s'était arrêté à Tifida et négociait avec le kaïd, ils pensèrent qu'il se défiait de ses propres forces, et, n'espérant plus rien de lui, ils commencèrent à se déclarer pour Moulêï Mohammed.

Le messager arrivé de Tlemsên et d'autres Arabes venus d'El-Kala assurent que plus de 2,000 Maures ont été tués ; je n'ose même pas répéter le chiffre, qui m'a été attesté par quelques-uns. El-Mansour, si j'ai bien compris sa lettre, paraît désirer qu'on fasse la paix. J'ai tiré de ce fait les deux conclusions suivantes : le roi de Tlemsên a reçu sans doute la nouvelle que Votre Majesté a réussi dans son expédition contre Tunis, et en même temps il a reconnu combien il avait été près de perdre son royaume.

Si Votre Majesté ne veut pas faire davantage pour le petit-fils de Ben Redouan et l'assister d'une manière plus sérieuse, il con-

(1) C'est le même ambassadeur maure dont il est parlé dans les lettres du licenció Melgarejo. Le motif de sa détention à Oran ne nous est pas connu. Nous avons vu également qu'au mois d'août 1534, Moulêï Mohammed avait fait arrêter le frère de l'ambassadeur, ce même El Mansour, qui était alors son mezouar, et qui reparaît ici. Le corrégidor d'Oran annonçait même que le roi de Tlemsên avait confisqué tous ses biens, et que son intention était de le laisser mourir en prison.

viendrait de s'entendre avec le frère d'El-Mansour ; ce que ce dernier promettra au nom du roi de Tlemsên, le kaïd le fera observer là-bas. Je persiste néanmoins à croire que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de soutenir Ben Redouan jusqu'au bout ; mais, comme il n'est pas possible de se fier aux Maures, il faudrait pour cela beaucoup d'hommes.

Ben Redouan m'a fait dire qu'il se rend dans le Sahara : il va y chercher son argent, et, comme il redoute une nouvelle trahison des Arabes, s'ils viennent à apprendre sa défaite avant qu'il ne les ait rejoints, il est parti en toute hâte. Il viendra ensuite ici, et son intention est de se rendre auprès de Votre Majesté pour la supplier de lui venir en aide. S'il le faut, il dépensera (1).... *doblas*, et si Votre Majesté, libre d'agir comme elle l'entendra dans le royaume de Tlemsên, veut bien le choisir pour son lieutenant, il sera satisfait. Il n'a qu'une pensée, celle de se venger de Moulêï Mohammed. Il m'a donc demandé un sauf-conduit pour revenir à Oran, et tous les cheikhs qui ne l'ont pas abandonné m'ont fait la même demande. J'ai envoyé les saufs-conduits, et, comme il importe de tenir les Arabes toujours divisés, j'ai engagé Ben Redouan et les cheikhs à continuer les hostilités. Ils m'ont répondu qu'ils déposeront ici les femmes et les enfants qui leur restent, et feront à leurs ennemis une guerre sans trêve, jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de Maures pour racheter les chrétiens captifs et leurs otages.

Deux cheikhs m'ont ramené aujourd'hui quatre de nos soldats : deux qui leur ont été vendus, et les deux autres qu'ils ont repris à des Arabes. Les chrétiens m'ont dit que ces cheikhs ont tué les cinq Maures qui les emmenaient. Je vais travailler à fomenter la discorde entre les deux partis. Si Ben Redouan apporte l'argent dont il m'a parlé, j'en informerai immédiatement Votre Majesté et je lui ferai connaître ce qu'il me paraîtrait convenable de faire (2).

(1) Chiffre illisible.

(2) Au rapport de Marmol, la défaite d'Alfonzo Martinez eut lieu en 1541 ; mais il se trompe, comme le prouve cette dépêche. Suarez Montanes, dans le fragment inédit que nous avons déjà cité, signale cette erreur. Voici ce qu'il dit : « Consta por escripturas autenticas

XLVI

Lettre écrite, au nom du kaïd El-Mansour, des Beni-Rachid, a son frère (1).

Sans date.

Sid Abd-Allah, fils du Mezouar, de la part de votre frère El-Mansour Benbogani.

Vous aurez certainement appris ce qui est arrivé, par la permission de Dieu, entre nous et Ben Redouan et ses Arabes. Il a été battu et s'est enfui pendant la nuit. Nous aurions bien voulu que cette chose n'arrivât pas ; mais nous devons nous soumettre à la volonté de Dieu. Ben Redouan, qui a trompé ceux d'Oran, est le seul responsable de ce qui est advenu.

J'ai un grand désir de vous revoir. Je vous prie de me faire connaître où en sont vos affaires, si le comte est disposé au bien, au nom de Dieu (s'il n'est pas irrité et si l'on peut s'entendre avec lui). Comme dit le proverbe, « il n'y a pas de paix meilleure que celle qui se fait après la guerre. » Que Dieu nous la procure bonne ! Donnez-moi des nouvelles de votre situation.

XLVII

Ordre pour l'attaque de la Goulette.

Au camp devant la Goulette, 12 juillet 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Les bataillons (*escuadrones*) (2) d'infanterie qui ont été désignés pour garder le camp, même après la prise de la Goulette (1), ne quitteront pas, sans un ordre spécial de Sa Majesté, le poste qui leur aura été assigné. Les mestres de camp et capitaines veilleront à l'exécution de cet ordre.

Demain, mardi, avant le jour, tous les gentilshommes et officiers de la cour et de la maison de Sa Majesté devront être armés et avoir leurs chevaux sellés et bridés, afin qu'au premier son de la trompette, ils puissent se réunir autour de l'étendard et faire ce qui leur sera ordonné. Aucun d'eux ne devra s'éloigner de son poste pour voir la batterie ou pour toute autre chose. Ils doivent être prêts à monter à cheval au moment indiqué.

Tous les volontaires, Espagnols et Italiens, qui sont montés et équipés suivant l'ordonnance, se joindront aux gentilshommes et officiers de Sa Majesté ; nul ne devra quitter son rang. Ceux qui sont à pied occuperont les postes que leur assignera le marquis Alarcon ; Sa Majesté leur fera connaître plus tard ce qu'ils auront à faire.

Tous les domestiques non montés des seigneurs de la cour et de toutes autres personnes se réuniront, au premier roulement des tambours des gardes de Sa Majesté, dans l'endroit qui leur sera indiqué par D. Sancho Alarcon, et, sous peine de mort, aucun d'eux ne devra s'écarter de ce lieu.

Sa Majesté promet et assure à tout homme de terre ou de mer qui entrera le premier, par la brèche, dans la Goulette, sans quitter son guidon et son corps, conformément à l'ordre d'attaque, 300 ducats de rente pendant sa vie, au second, 200, au troisième, 100. Celui qui arborera le premier un drapeau sur la Goulette aura 400 ducats de rente, le second, 300, le troisième, 200 (2).

---

de los testamentos que hizieron los soldados, y las ordenes del capitan general, y libranças de municiones que la jornada llevando por caudillo à Alonzo Martinez en favor de Abdila, rey de Tlemecen, fué en el ano de 1535 y no en el de 1541. »

(1) Cette lettre était jointe à la dépêche précédente. Le comte d'Alcandète annonce à l'empereur qu'il la lui envoie.

(2) Dans l'ancienne milice espagnole, on appelait indifféremment *escuadron* un corps d'infanterie ou de cavalerie appartenant à une armée.

(1) La Goulette fut emportée d'assaut, ce même jour, 12 juillet. Le lendemain matin, de bonne heure, Charles-Quint fit son entrée dans la forteresse, ayant à sa gauche le roi de Tunis, Mouléï Hacen. On trouve dans Sandoval une lettre de l'empereur annonçant la prise de la Goulette.

(2) Les historiens racontent qu'un chevalier catalan, nommé Pedro de Tuniente, et un soldat sicilien, dont ils ont oublié de faire connaître le nom, furent les premiers qui pénétrèrent dans la Goulette ; mais,

XLVIII.

Dispositions pour ouvrir le feu contre La Goulette et donner l'assaut.

12 juillet 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462.)

Les vingt-trois pièces d'artillerie qui se trouvent dans le camp des Espagnols battront la tour pour détruire les ouvrages que les Turcs y ont élevés. Elles tireront en même temps sur les galères ennemies et leur feront le plus de mal qu'elles pourront.

L'artillerie de la tranchée des Italiens battra le bastion qui est à la pointe de l'étang.

Lorsque les feux de l'ennemi seront éteints et que la brèche paraîtra praticable, on enverra des personnes expérimentées pour la reconnaître, afin que, suivant leur rapport, l'on prenne immédiatement les dispositions nécessaires pour donner l'assaut.

Les Espagnols vétérans, au nombre de 3,600, formeront trois détachements d'égale force. Deux sortiront des tranchées par les passages que l'on y aura pratiqués. Le troisième ne se mettra en marche, pour soutenir les deux autres, que lorsqu'ils seront arrivés au pied de la muraille.

Mêmes dispositions pour les Italiens, qui devront faire ce que feront les Espagnols.

Deux mille Allemands viendront se placer entre les deux colonnes d'assaut et se tiendront prêts à venir en aide à l'une ou à l'autre. Mille autres resteront avec l'artillerie du camp des

comme tous deux prétendaient avoir arboré le drapeau qui flottait sur les remparts, et que, de part et d'autre, de nombreux témoins affirmaient ce que disait chacun des concurrents, Charles-Quint ordonna que la contestation serait jugée par six personnes, trois chevaliers italiens et trois capitaines flamands, en présence de l'amiral André Doria. Les voix s'étant partagées également, et Doria ayant déclaré qu'il n'osait se prononcer entre les deux prétendants, l'empereur trancha la difficulté en décidant que tous deux avaient mérité la récompense promise, qui leur fut accordée en effet.

Espagnols, et mille avec celle des Italiens. Ces deux détachements agiront suivant les circonstances; Ils ne sortiront des tranchées, pour prendre part à l'attaque, que s'ils voient les troupes pénétrer dans la forteresse.

Chaque compagnie recevra six échelles d'escalade. Il est recommandé aux capitaines de ne les confier qu'à des soldats bien connus, qui ne se contenteront pas de les appliquer contre la muraille, mais qui seront déterminés à en faire bon usage (1).

Les Espagnols de Malaga, 2,600 Allemands, et toute la cavalerie demeureront à la garde du camp.

Un drapeau, placé au bout d'une pique sur le retranchement, du côté de la plage, servira de signe aux galères pour qu'elles commencent le feu.

XLIX.

Résumé de la conférence qui a eu lieu aujourd'hui, par ordre de Sa Majesté, avec le Roi de Tunis (2).

23 juillet 1535.

(Arch. de Simancas — » —)

. . . . . .

Passant ensuite à ce qu'il serait utile de faire, non-seulement pour rétablir sur le trône le roi de Tunis, mais aussi pour l'y

(1) « Seran repartidas entre las companias seis escalas por compania, y los capitanes las consignaran à personas conocidas que no solo las pongan, mas suban por ellas. »

(2) Charles-Quint fit son entrée dans Tunis, le 21 juillet. Le présent document fait connaître le résultat d'une première conférence qui eut lieu avec Mouléï Hacen, après la prise de cette ville, conférence dans laquelle furent discutées, par les parties contractantes, les conditions qui devaient servir de base au traité de paix conclu solennellement quelques jours après (le 6 août) dans le camp impérial. Nous donnons le traité un peu plus loin, et nous n'avons pas cru devoir reproduire ici tous les paragraphes de cette conférence. On remarquera que les noms de Luis Presenda et d'Anfran Camugio se trouvent cités dans les articles que nous publions.

consolider, de même que pour garantir le bon voisinage et la sécurité de la chrétienté et des royaumes et possessions de Sa Majesté, il a été généralement reconnu que le projet de traité, envoyé par Luis Presenda au roi de Tunis et accepté par ce dernier dans un écrit signé de sa main, était ce qui paraissait le plus convenable. . . . . .

Les conditions que le vice-roi de Sicile avait chargé Anfrande Camugio d'offrir au roi de Tunis étaient les suivantes :

Le roi de Tunis remboursera les frais de l'expédition ;

Il s'engagera à payer un tribut de 12,000 ducats ;

Il consentira à ce qu'on construise une forteresse dans un certain endroit ;

Il remettra à Sa Majesté la ville d'Africa (1) ;

Il ne recevra dans les ports du royaume aucun corsaire. — Cette disposition sera réciproque ;

Les sujets de Sa Majesté seront admis à faire le commerce à à Tunis, en ne payant pour tous droits que cinq pour cent ;

Le roi mettra en liberté les esclaves chrétiens et permettra aux Rabatins de vivre conformément à la loi chrétienne.

. . . . . .

Le roi de Tunis a accordé tout ce que demandait Sa Majesté, à l'exception de (2)....., parce que, s'il acceptait cette clause, il ne serait plus le maître du commerce.

Il a offert en échange la libre pêche du corail.

Il a fait également observer que, la ville d'Africa s'étant révoltée et donnée aux Turcs, il ne pouvait, ainsi qu'il l'a dit à Luis Presenda, la remettre entre les mains de l'empereur. Il a même ajouté que, si la place lui appartenait encore, il se trouverait

(1) Africa ou Mahedia, la plus forte place du royaume. Elle fut fondée en l'an 300 de l'hégire, sur les ruines d'une ville romaine, l'ancienne *Zella*, au rapport de Mac-Carthy, par l'iman el Mahedi, second prince de la dynastie des Fatimites, qui lui donna son nom.

(2) Illisible.

fort embarrassé d'accéder au désir de Sa Majesté, car, s'il le faisait, il serait lapidé par les Maures (1).

De son côté il demande :

4,000 escopettes avec de la poudre ;

Quelques pièces d'artillerie, de celles qui ont été prises dans la forteresse de la Goulette, avec des munitions ;

Quelques galères, dont il a un grand besoin, et qu'il fera armer.

Sa Majesté devra promettre aussi :

Que les nouvelles fortifications de la Goulette n'apporteront aucun empêchement au commerce, et que les soldats qui tiendront garnison dans la forteresse n'essaieront pas de pénétrer dans le pays. Toutes les fois qu'ils voudront venir à Tunis, ils devront être munis d'un sauf-conduit du roi.

Pour la sûreté personnelle de ce dernier, il sera également permis aux Rabatins de tenir garnison provisoirement dans le château.

L.

Lettre de Sa Majesté au Commandant de Bougie.

Tunis, 23 juillet 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462)

Vous savez qu'avec notre *Armada* nous sommes venus à Tunis, pour en chasser Barberousse et les autres corsaires, ennemis de de notre sainte foi catholique, et pour rétablir sur le trône le roi Mouléï Hacen, qui avait imploré notre assistance. Nous avons pris de vive force la forteresse de la Goulette, où les Turcs ont perdu beaucoup de monde, ainsi que toutes leurs galères, galiotes et fustes, et laissé entre nos mains une nombreuse et

(1) « Lo de Africa se escusa de hazer porque, como lo havia respondido à Luis Presenda, no està en su mano, y que, si consnitiese en ello, lo apedrearian los Moros. » — Mouléï Hacen consentit cependant à céder Africa, ainsi qu'on le verra par le traité.

excellente artillerie. Après avoir occupé la Goulette, nous avons marché sur Tunis ; le mardi, 21 du présent mois, Barberousse étant sorti de la ville avec ses Turcs pour nous présenter la bataille, nous l'avons attaqué et défait complètement : un grand nombre de ses gens sont restés sur la place ; de notre côté, nous n'avons éprouvé aucune perte notable (1). Barberousse s'est enfui, et le même jour nous avons pris possession de Tunis ; mais, comme les habitants n'ont pas accueilli leur souverain, ainsi qu'ils devaient le faire et qu'il avait le droit de l'être, nous avons cru devoir, pour les punir de leur obstination, permettre le pillage de la ville (2).

Élie de la PRIMAUDAIE.

(*A suivre.*)

(1) Les Espagnols n'eurent en effet que 18 hommes tués ou blessés. Les Turcs, qui avaient si bien défendu la forteresse de la Goulette, ne montrèrent pas leur valeur accoutumée en cette circonstance : la bataille de Tunis fut moins un combat qu'une déroute.

(2) « Siendo huydo Barbarosa, el mismo dia entramos en la ciudad, y visto la pertinacia de los della que no embiaron à su rey, permitimos que la metiesen à saco, y fué saqueada. » — Ceci n'est pas exact. L'empereur n'osa pas avouer qu'il avait promis aux soldats le pillage de Tunis. Lorsque les principaux habitants vinrent lui présenter les clés de la ville en se recommandant à sa clémence, il regretta la promesse qu'il avait faite et chercha même un moyen de ne pas la tenir ; mais, averti que les soldats murmureraient, il leur abandonna Tunis. On sait que cette malheureuse ville fut horriblement pillée et saccagée. — Dans une lettre que Charles-Quint écrivit le lendemain (24 juillet) à son ambassadeur en France et qui a été publiée dans les *Papiers d'Etat du cardinal de Grouvelle*, T. II, p. 366, on trouve la même raison donnée par lui du sac de Tunis. « Voyant, dit-il, que les habitants ne s'étaient mis en nul devoir envers nous ni leur roi, ledit lieu a été saccagé et pillé par les soudards de notre armée. » L'empereur ajoute même que ce fut du consentement du roi de Tunis, ce qu'il est difficile d'admettre.

ALGER

Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)

(Suite. — Voir les nos 112 et 113)

6. En juin 1858, M. Picon offrit au Musée d'Alger une belle médaille grecque, en argent, trouvée par lui en démolissant une vieille maison de la ville, et dont voici la description : Tête de Pallas coiffée d'un casque orné de feuilles d'olivier. Au revers est une chouette dans un carré creux ; derrière l'oiseau emblématique, sont des feuilles d'olivier et un croissant. La légende se compose des trois premières lettres du nom d'Athènes, en grec (1).

7. Le 6 mai 1858, en creusant les fondations d'une maison que l'on construisait, rue de la Flèche, M. Cula, entrepreneur, a trouvé un grand bronze de l'empereur Commode, qu'il s'est empressé d'offrir au Musée d'Alger (2).

8. Le 28 mai 1859, aux alentours d'un tombeau découvert en arrière des maisons nos 12 et 14 de la rue Bab-el-Oued (no 1 du chap. V), il a été trouvé deux médailles (petit bronze), l'une fort oxydée, et l'autre de Claude le gothique. (268-270 de J. C. (3).

(1) Berbrugger, *Revue africaine*, tome 2, p. 415.
(2) *Revue africaine*, tome 2, page 416.
(3) *Revue africaine*, tome 3, f. 311, Berbrugger.

CHAPITRE VII.

Limites d'Icosium.

Dans la rue de la Marine et ses environs, les débris romains sont accumulés dans le sol. On ne saurait donner un coup de pioche, dans ce quartier, sans en faire jaillir des monceaux. Les remblais opérés sur ce point par les Berbères d'abord, puis par les Turcs, constituent un nougat composé de terre et de pierres antiques. C'est, en effet, sur le bord de la mer, près du mouillage formé par les îlots, qu'a dû naître la ville romaine. Tout prouve qu'elle s'est étendue vers le nord, jusqu'à la porte turque de Bab-el-Oued, après laquelle on a retrouvé les tombeaux. Mais dans le quartier Bab-Azoun, les découvertes ont été rares et se sont bornées à des tronçons de voies et à quelques médailles en fort petit nombre. Il me paraît douteux qu'*Icosium* ait pris de l'extension dans cette direction. De même, on peut affirmer que la ville romaine ne s'élevait pas tant sur la colline que l'Alger berbère du Xe siècle, modifié et agrandi par les Ottomans au commencement du XVIe siècle. Les nombreuses fouilles opérées dans les hauts quartiers pour les nouvelles constructions n'ont amené la constatation d'aucun reste antique. Le résultat des observations faites dans ce but a toujours été négatif. On peut donc reconnaître par l'examen des découvertes faites depuis 1830, à la suite des travaux entrepris pour la nouvelle transformation d'Alger, que l'antique ville dont nous venons d'explorer les restes, occupait le plateau circonscrit entre la rue de la Marine, la mer et la rue Bab-el-Oued, s'avançait peu du côté de Bab-Azoun, et longeait, sans y monter beaucoup, la colline sur laquelle s'étagent aujourd'hui les hauts quartiers de la ville turque. C'est là tout ce que les vestiges du passé peuvent nous apprendre d'une ville qui a disparu, sans laisser d'autres traces que quelques rares débris enfouis dans le sol.

DJEZAÏR BENI-MEZRENNA

(جزاير بنى مزفنى)

CHAPITRE 1er.

Fondation de Djezaïr Beni-Mezranna sur les ruines d'Icosium.

Sous la domination romaine, les bords de la baie d'Alger étaient peuplés et riants : deux villes se miraient dans les flots bleus de la Méditerranée, à chaque extrémité de la courbe qu'elle décrit gracieusement. De riches fermes et de belles villas, dont les traces sont encore visibles, garnissaient l'intervalle qui séparait *Rusgunia* et *Icosium*, deux sœurs placées en face l'une de l'autre et se regardant à travers le golfe. Mais le souffle des calamités allait passer sur ces contrées et anéantir les deux villes voisines, dont l'une seule devait renaître de ses cendres, après un long sommeil.

Le Ve siècle après J-C. vit tomber la puissance romaine en Afrique. En 427, sous le règne de Valentinien III, le comte Boniface, général plein de bravoure et de talent, tenait encore dans le devoir la nation indigène, frémissante sous le joug et agitée par d'incessantes rébellions. Une intrigue d'Aëtuis le jeta dans la révolte, et enleva l'Afrique à l'Empire. Boniface, ayant perdu ses emplois, appela à son aide les Vandales ariens. Cette fatale détermination couvrit de ruines et de sang le sol africain. Les Vandales, trouvant des auxiliaires dans les Donatistes, commettent d'effroyables dévastations, passent en Italie, prennent Rome, égorgent ses habitants, saccagent ses temples, vident ses trésors et la livrent aux flammes. Genséric, leur chef, appa-

rait comme le héros des peuples barbares. En quelques mois, toute l'Afrique septentrionale, de l'Océan à la grande Syrte, passa sous sa domination, ainsi que la Sardaigne, les Baléares et la Corse. Il était le véritable empereur d'Occident.

La domination vandale ne dura qu'un siècle. En 533, elle fut détruite d'un seul coup, pour ainsi dire, par Bélisaire, qui fit éprouver une sanglante défaite à Gelimer, dans la journée de Tricaremou, en Byzacène. Les Greco-Byzantins exercèrent alors sur l'Afrique une domination contestée et troublée sans cesse par les révoltes de la population indigène, indifférente aux luttes des conquérants et n'ayant d'autre souci que de combattre les envahisseurs quels qu'ils fussent. Les Arabes musulmans portèrent le dernier coup à la domination byzantine affaiblie par le schisme des Donatistes et les luttes contre les indigènes. A leur arrivée, les populations latines s'étaient concentrées autour des places fortes, abandonnant leurs riches campagnes aux Berbères. Plusieurs villes de premier rang avaient été évacuées, et en 645, le patrice Grégoire, préfet de l'Afrique, usurpa la pourpre et s'établit à *Suffetula*.

Les envahisseurs arabes trouvèrent en Afrique des colonies dépeuplées, des soldats sans énergie, une population indigène redevenue presque indépendante, partout les troubles, l'anarchie, le désordre. En 647, Abd-Allah ben Saïd fit une première incursion dans la Numidie, et ne regagna l'Egypte, conquise à l'islamisme en l'année 22 de l'hégire (642), qu'après une campagne de 15 mois à travers des sables brûlants. En 686, Okba entre de nouveau en Afrique à la tête de 40,000 combattants et arrive jusqu'au grand Océan ; mais il est défait par les Berbères et perd la vie à son retour. Zobeïr renouvelle la conquête d'Okba, et éprouve le même sort à *Barka*.

Après ces trois invasions, qui furent comme autant de reconnaissances, les Arabes formèrent des entreprises plus durables. Ils commencèrent par s'échelonner sur la route, en fondant, en 670, la ville de Cairouan, pour y établir leur quartier-général. En 692, ils prirent Carthage et la livrèrent aux flammes. Hassan éprouva dans cette invasion une vigoureuse résistance de la part des indigènes, qui opposèrent le fanatisme au fanatisme, sous

la conduite d'abord du prince berbère Koucila, et plus tard de l'héroïque Damia, fille de Nifak, surnommée El-Kahina, la devineresse. Il s'empara de celle-ci, la fit décapiter, et resta maître du pays. Les révoltes recommencèrent, et pour mettre fin à des prises d'armes sans cesse renaissantes, il fallut que la déportation vint s'ajouter au glaive. Plus de 300,000 indigènes furent expulsés.

Après s'être servi de ces moyens d'extermination, les Arabes en employèrent de plus doux et de plus efficaces. Trouvant chez les indigènes une affinité de mœurs, une similitude d'habitudes, ils réussirent à les convaincre qu'ils avaient la même origine et qu'ils sortaient de la même tige, comme deux peuples frères prédestinés par Dieu à la même mission. Une fois les esprits dans cette voie, il ne fut pas difficile d'amener les vaincus à embrasser la religion des vainqueurs, qui ne leur prêchait que la satisfaction de leurs passions dominantes, et la grande barrière, qui les avait jusque-là séparés des conquérants, tomba sans retour. Il se forma donc, dans la 77e année de l'hégire (699), une nouvelle nationalité composée des Indigènes et des Arabes. La conquête de l'Espagne, opérée sur les Goths en une seule bataille, dans l'année 92 de l'hégire (711 de J. C.), facilita d'ailleurs la fusion entre les vainqueurs et les vaincus ; car elle ouvrait de séduisantes perspectives de pillage auxquelles l'élément berbère ne pouvait rester indifférent. L'amour des Africains pour la guerre et le pillage, ainsi que leur turbulence incorrigible trouvaient un but dans cette invasion d'une belle et riche contrée.

Quel fut le sort d'*Icosium* pendant les ravages commis par les Vandales, et sous leur domination d'un siècle ? que devint cette ville, lorsque l'occupation byzantine, si faible et si agitée, disparut devant l'invasion arabe et le soulèvement des populations indigènes ? L'histoire ne donne pas les détails de sa décadence et de sa disparition. Mais ce qui est certain, c'est que cette ville resta abandonnée fort longtemps, probablement pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire depuis la fin du VIIe siècle de notre ère, date de la grande invasion arabe qui dispersa les Greco-Bysantins, jusqu'au milieu du Xe siècle, date de la fondation d'Alger

par Bollogguin, d'après l'historien arabe Oueli'd Din Abou-Zeïd Abderrahman Ibn Khaldoun, qui a terminé vers 795 (1390-1394) son grand ouvrage sur les Berbères, lequel jouit d'une grande estime et fait autorité en pareille matière. On a pu lire les traces de cet abandon sur le terrain même. Les voies romaines retrouvées par nous au-dessous des maisons indigènes, étaient recouvertes d'un fort dépôt de gravier lentement amassé par les eaux pluviales, avant que les Algériens aient songé à enterrer ces vestiges d'un autre âge. Plusieurs des débris antiques exhumés par nos travaux avaient été ensevelis sous d'épaisses alluvions formées par les terres entraînées des hauteurs par les pluies hivernales. Des couches alluvionnaires de cette importance n'ont pu se *former* qu'à l'aide d'une période très-longue de complet abandon. L'expression *fonder*, employée par Ibn-Khaldoun à propos de la reconstruction d'Alger, démontre en outre jusqu'à l'évidence, que l'on opérait sur un terrain vide de toute construction intacte, — sinon de toutes ruines, — et inhabité, au moins dans sa plus grande partie. Voici ce passage que j'emprunte à la savante traduction de M. de Slane, éminent orientaliste :

« Menad, fils de Mencous, gouverna une partie de l'Ifrikia et du Maghreb central au nom des Abbacides et tint son autorité des Aghlebides. Il eut pour successeur son fils Ziri Ibn Menad, qui devint un des plus puissants des princes berbères..... Quand les Fatémites furent parvenus à établir leur domination en Ifrikia, Ziri passa de leur côté..... Il bâtit la ville d'Achir sur le flanc d'une montagne située dans le pays des Hosein et appelée encore aujourd'hui la montagne de Titeri. Ayant fortifié cette résidence avec l'autorisation d'El-Mansour (le fatémite), il se vit bientôt seigneur d'une des plus grandes villes du Maghreb.... Quand Ismaël El-Mansour assiéga Abou-Yezid dans le château de Kiana, Ziri lui amena une armée composée de Sanhadja et d'autres peuples berbères. Jusqu'à la prise de cette forteresse, il ne cessa de harceler l'ennemi, et s'étant ainsi acquis l'amitié d'El-Mansour, il rentra en Maghreb, comblé d'honneurs et de riches présents. Outre un diplôme qui le constituait chef des Sanhadja, il obtint de ce prince la permission

d'élever des palais, des caravansérails et des bains dans Achir. Il reçut aussi le commandement de la ville et de la province de Tebert. Quelque temps après, il autorisa son fils Bologguin à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer et appelée Djezaïr-Beni-Mezghanna (les îles des enfants de Mezghanna) (1), l'autre sur la rive orientale du Chelif et appelée Miliana, la troisième porte le nom des *lemdia* (2), tribu sanhadjienne. Bologguin fut investi par son père du commandement de ces trois places, qui sont encore aujourd'hui (1392) les villes les plus importantes du Maghreb central (tome 2, p. 6). »

Aucune date n'est donnée dans ce passage. Mais l'auteur nous apprend ailleurs que Ziri perdit la vie au mois de Ramadan 360 (juillet 971), après avoir gouverné pendant 26 ans. Les commencements de son gouvernement remontent, d'après cette donnée, à l'année 945 de J.-C. C'est dans cette période de 26 ans qu'eut lieu la fondation de Djezaïr-Beni-Mezrenna (جزاير بنى مزغنى), fondation qui semble pouvoir être fixée à l'année 950. Après la mort de Ziri, le Khalife El-Moëzz confia à Bologguin, — le fondateur d'Alger, — le gouvernement de l'Ifrikia (Tunisie) et du Maghreb central (Algérie). A cette occasion, il changea son nom en celui de Youssef (يوسف) et lui ayant accordé le surnom d'Aboul Fotoule (ابو الفتوح, le père des victoires), et le titre de Seif-ed-Doula (سيف الدولة, l'épée de l'empire), il lui présenta la robe de lieutenance, le revêtit d'un habillement magnifique, et lui donna les plus beaux de ses propres chevaux richement harnachés; après quoi il partit pour le Caire. Tel fut le commencement de la dynastie Ziride. Bologguin mourut en 373 (984-985).

Mais revenons à Alger. Il importe de reconnaître ce qu'étaient les Beni-Mezrenna. Ibn Khaldoun va nous en fournir les moyens. « Les Sanhadja de la première race, dit cet historien, descendaient de Telkat, fils de Kert, fils de Sanhadj. Leur

(1) Maintenant Alger.

(2) Maintenant Médéa, en arabe El-Media. Le mot *lemdani* s'emploie encore avec la signification de *natif de Médéa*.

pays renfermait les villes d'El-Mecila, Hamza, Alger, Lemdia (Médéa), Miliana, et les régions occupées de nos jours par les Beni-Yezid, les Hasein, les Attaf, tribus zoghbiennées, et par les Thaleba. Au milieu des Sanhadja vivaient plusieurs peuplades ayant la même origine qu'eux, et dont la postérité habite encore les territoires où leurs ancêtres avaient demeuré. Ces peuplades sont les Metennan, les Ouanougha, les Beni-Othman, les *Beni-Mezghanna*, les Beni-Djad, les Telkata, les Botonïa, les Beni-Aïfaoun et les Beni-Khelil (tome 2, p. 4). »

Nous savons maintenant que les Beni-Mezranna constituaient une tribu vivant sur le territoire des Sanhadja de la *première* race, c'est-à-dire dans la contrée où s'élevaient *Alger*, Médéa, Miliana, etc. Or, il est certain, bien que cela ne soit dit explicitement nulle part, que bien antérieurement à 950, les Beni-Mazrenna s'étaient installés au milieu des ruines d'*Icosium*. Le groupe considérable de roches qui se trouvaient en avant de ce point, n'ayant probablement pas de nom particulier, avait reçu celui des Berbères qui vivaient sur le rivage auquel il faisait face. Il est vraisemblable que, si Bologguin choisit cet emplacement pour y bâtir une ville, c'est que non-seulement il y existait de nombreux matériaux bons à utiliser, mais qu'encore il s'y trouvait déjà un noyau de population. On ne fonde pas une cité dans un lieu complètement désert. A supposer que l'on ait cherché un nom pour la nouvelle ville qui s'élevait sur les ruines de l'ancienne, il a été détrôné par celui qu'on appliquait, depuis fort longtemps probablement, à cet endroit, et on a définitivement adopté la dénomination de *Djezaïr Beni-Mazranna* (جزاير بنى مزغنى, les îles des enfants de Mazranna).

De même que les cultivateurs arabes ne labourent que les terres faciles à remuer, contournant indolemment les obstacles trop difficiles à vaincre, les premiers habitants sédentaires d'Alger durent se disséminer autour des ruines d'*Icosium*, utilisant les matériaux faciles à enlever, mais respectant les monuments et les pans de murs encore solides. Il est facile de reconstituer par la pensée cette ville berbère. On doit se figurer une réunion de maisonnettes à rez-de-chaussée seulement, basses, mal bâties, misérables, encadrant des ruines romaines plus ou moins

conservées, plus ou moins ensevelies sous les alluvions. Cet assemblage de bicoques entremêlées de restes antiques a commencé à se former dans la rue de la Marine, sur le bord de la mer, près de la grande Mosquée, — la tradition en a conservé un vague souvenir, et les probabilités sont en faveur de cette version ; puis il a gagné la hauteur qu'il n'a pas couverte en entier, s'est couronné d'une citadelle ou Casba, s'est enveloppé d'une maigre chemise de ceinture et s'est octroyé quelques pauvres mosquées, dont les plus belles étaient aussi laides que la mosquée Sidi-Ramdam, curieux et piètre legs de cette époque. Durant ce développement, les ossements d'*Icosium* disparaissaient de plus en plus. Toutefois, il fallut l'arrivée des Turcs pour les anéantir complètement.

L'existence des ruines romaines, indiquée par le raisonnement et les inductions, confirmée par les découvertes faites postérieurement à 1830, est pleinement et explicitement constatée par ce passage de la *Description de l'Afrique septentrionale*, due à un célèbre palygraphe espagnol, Abou-Obeid Abdallah ben Abd-el-Aziz El-Bekri (1), en l'année 1068 de J.-C., c'est-à-dire cent dix-huit ans après la fondation d'Alger par Bologguin :

. . . ومنها الى مدينة جزاير بنى مزغنى وهى مدينة جليلة
قديمة البنيان فيها اثار للاول وازاج محكمة تدل على انها كانت
دار مملكة لسالف الامم وصحن دار الملعب فيها قد فرش بحجارة
ملونة صغار مثل الفسيفساء فيها صور الحيوان باحكم عمل وابدع

(1) Le titre de cet ouvrage est : المسالك و الممالك تاليف الشيخ العالم العلامة الحبر الفهامة ابى عبيد عبدالله ابن عبد العزيز البكرى c'est-à-dire : les routes et les royaumes, par, etc. — El-Bekri, dit M. de Slane, naquit d'une famille illustre, probablement vers l'an 1028 de J.-C. Il composa plusieurs ouvrages sur plusieurs sujets, et mourut dans le mois de choual 487 (octobre-novembre 1094), dans un âge très-avancé, et avec la réputation d'un épicurien qui aimait autant le jus de la treille que la poésie et les lettres

صناعة لم يغيرها تقادم الزمان ولا تعاقب القرون ولها اسواق و
مسجد جامع و كانت بمدينة بنى مزغنى كنيسة عظيمة بقى منها
جدار مدير من الشرق الى الغرب وهو اليوم قبلة الشريعة للعيدين
مفصّص كثير النقوش والصور و مرسا ها مامون له عين عذبة يقصد
اليه السفن من افريقية و الاندلس وغيرهما . . . . . .
. . . . . و يليه مرسى الجزاير و تعرف
بجزاير بنى مزغنى و قد تقدم ذكر مدينتها وهو مرسى مامون
مشتى بين جزيرة سطفلة من الشرق الى الغرب و بين البر و
بالمرسى عين عذبة و يقابل من بر الادلس مرسى بنشكله بينهما
ست مجار الخ

Je traduis ainsi :

« ... De là à la ville des îles des Beni-Mezerenna (Djezaïr Beni-Mezerenna), qui est une ville grande et de construction antique (1), il y a des monuments de l'ancien temps et des voûtes solides qui indiquent qu'elle était une capitale des nations précédentes ; ainsi que l'intérieur d'un théâtre (2), lequel est pavé avec de petites pierres de différentes couleurs, formant une espèce de mosaïque dans laquelle sont des images d'animaux d'une exécution savante et d'un art merveilleux, que n'ont altérées ni l'écoulement du temps, ni la succession des siècles. Elle (cette ville) a des bazars et une mosquée d'assemblée (1). Il y avait dans la ville des Beni-Mezerenna une église très-vaste dont il reste un [illegible]rondissant d'Orient en Occident, lequel, servant aujourd'hui de kibla (2) légale lors des deux fêtes (3), est ornée de nombreuses peintures et images encadrées. Son port est sûr et a une source d'eau potable. Il est fréquenté par les équipages des navires (venant) de l'Ifrikia (4), de l'Andalousie et autres lieux... »

« ... Vient ensuite le port des îles (El-Djezaïr) connu sous le nom d'îles des ***Beni-Mezerenna***, et dont la ville a déjà été mentionnée plus haut. C'est un port sûr ; il offre un mouillage d'hiver entre l'île Stofla (5), de l'est à l'ouest (6), et la terre ferme. Dans le port, il y a une source d'eau potable (7). Sur la terre d'Andalousie, le port de ***Benechkola*** (8) lui fait face ; il y a entre eux six journées. »

Dans le passage relatif à la mosaïque, passage devenu si important par suite de la découverte faite en 1844, j'ai dû m'écarter considérablement de la version présentée par M. de Slane. Cet éminent orientaliste a traduit ainsi : « ... On y remarque un

(1) L'Alger berbère n'existait alors que depuis 118 ans. El-Bekri veut évidemment dire qu'il y avait là les restes apparents d'une ville remontant à une époque fort reculée. Pour lui, la nouvelle ville n'est que la continuation de l'ancienne. La ville dont il s'occupe est donc pour lui une ville dont la construction remonte à l'antiquité.

(2) Mot à mot : « Maison de divertissement. »

(1) Mosquée qui *réunit*, c'est-à-dire dans laquelle on s'assemble le vendredi pour entendre la *khatba* ou prône. Il s'agit ici, évidemment, de la grande mosquée, rue de la Marine.

(2) C'est le point de l'horizon vers lequel on doit se tourner pendant la prière ; il indique la direction de la Mecque.

(3) L'Aïd-el-Kebir (la grande fête), ou fête des sacrifices, et l'Aïd-Esserir (la petite fête) marquent la fin du jeûne observé.

(4) Tunisie.

5) C'était évidemment le principal îlot du groupe de roches existant sur ce point. Ce nom est tombé dans l'oubli depuis plusieurs siècles.

(6) Le mouillage compris entre le continent et les îlots était, en effet, abrité des vents d'Est, par les roches, et du vent d'Ouest, par la côte. Il devint le port turc en 1529.

(7) Cette source devait se trouver au pied de l'escarpement sur lequel s'élevait la porte de la Marine, depuis porte de France.

(8) *Péniscala*.

» théâtre dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses
» couleurs, qui forment une espèce de mosaïque. Dans cet édi-
» fice, on voit les images de plusieurs animaux, parfaitement
» bien travaillées et façonnées d'une manière si solide, que pen-
» dant une longue série de siècles elles ont résisté à toutes les
» injures du temps. »

D'après cette interprétation, l'intérieur de l'ancien théâtre renfermait deux choses bien distinctes : 1° une mosaïque ; 2° des images d'animaux, faites d'après un procédé que l'auteur n'indique pas, et qui pourraient être, dès lors, sculptées, moulées, peintes ou gravées, mais qui sont indépendantes de la mosaïque, et qui forment une autre série d'objets remarquables. Si cette leçon était la véritable, on ne devrait plus s'arrêter à la principale des objections par lesquelles Berbrugger a combattu l'idée d'attribuer au théâtre d'*Icosium* la mosaïque trouvée dans les fondations du portail de la cathédrale, en 1844. Mais je ne puis, à mon grand regret, l'accepter comme exacte. Le mot فيها (dans elle) qui suit le mot بسيفساء (mosaïque) ne peut se rapporter qu'à celui-ci ; autrement, il y aurait وفيها.

A mon avis, la mosaïque et les animaux ne forment qu'un tout ; l'auteur arabe a voulu dire que cette mosaïque représentait des animaux, non que les deux choses fussent distinctes.

El-Bekri n'était pas allé à Alger, et ne parlait que par ouï dire. Mais, comme il est un écrivain consciencieux et très-estimé, il faut croire qu'il avait pris ses renseignements à de bonnes sources. On doit donc tenir ce qu'il dit pour certain, et admettre comme suffisamment prouvé, qu'en 1068, la cité berbère renfermait, au milieu de son enceinte, un grand nombre de débris d'*Icosium*, et notamment les restes d'une vaste église et la partie intérieure d'un théâtre, offrant des mosaïques très-belles et parfaitement conservées. J'ai établi dans le chapitre VI d'*Icosium*, que, lors de l'arrivée des Turcs, en 1516, quatre cent quarante-huit ans plus tard, il restait encore quelques vestiges de ce théâtre, surgissant du milieu des broussailles, circonstance qui fit donner le nom de ***Ketchioua*** (la plaine des chèvres) au petit plateau où gisaient ces vénérables débris, et où s'élèvent actuellement l'hôtel du Gouverneur général et la cathédrale, sur l'emplacement de laquelle nous avons découvert des mosaïques en place.

Les géographes arabes, qui ont écrit après *El-Bekri*, n'ont su donner aucun détail intéressant sur Alger, petite ville fort peu considérable, et dont le rôle a été à peu près nul dans l'histoire de la période arabe. Je me contenterai de l'extrait ci-après, emprunté à la traduction faite par M. Amédée Jaubert, de l'ouvrage intitulé :

كتاب نزهة المشتاق فى اختراق الافاق تاليف
الشريف الادريسى

c'est-à-dire *Délassements de l'homme désireux de connaître à fond les diverses contrées du monde*, par le chérif Edrissi, lequel ouvrage a été terminé dans les derniers jours du mois de choual de l'an 548 de l'hégire (mi-janvier, an 1154 de J.-C).

« De Cherchel à Aldjazaïr Beni-Mazghanna (الجزاير بنى مزغنى) (Alger), on compte 70 milles..... Aldjazaïr est située sur le bord de la mer ; ses habitants boivent de l'eau douce ; c'est une ville très-bien peuplée, dont le commerce est florissant et les bazars très-fréquentés. Autour de la ville, s'étend une plaine entourée de montagnes habitées par des tribus berbères qui cultivent du blé et de l'orge, et qui élèvent des bestiaux et des abeilles. Ils exportent du beurre et du miel au loin. Les tribus qui occupent ce pays sont puissantes et belliqueuses. » (Tome Ier, p. 235.)

Au lieu de nous apprendre que les Algériens buvaient de l'eau douce, renseignement niaisement oiseux, Edrissi aurait mieux fait de nous donner quelques indications topographiques de nature à faire apprécier le développement qu'Alger avait acquis, 204 ans après sa reconstruction par Bologguin, fils de Ziri, et 86 ans après la description laissée par El-Bekri.

Je vais maintenant aborder la description détaillée des parties de l'Alger berbère, sur lesquelles il est possible d'avoir quelques données. J'ai fait mon travail — le premier de cette nature qu'on ait tenté — d'après un examen personnel des lieux en ce qui concerne les portions existant encore, et, en ce qui concerne les

parties disparues, d'après mes recherches particulières dans de nombreux titres de propriété et autres pièces d'une authenticité irrécusable. Mon étude offre malheureusement bien des lacunes, mais elle a du moins le mérite de la priorité.

CHAPITRE II

Enceinte de Djezaïr Beni-Mazranna.

S'élevant lentement au milieu des ruines d'*Icosium*, sans entamer les édifices encore trop intacts, la ville berbère devait adopter les principales voies et les dispositions générales de la cité romaine à laquelle elle succédait. C'est ce qu'elle fit, autant qu'on peut en juger par l'examen des traces laissées par les deux villes. Au nord et au sud, Alger ne dépassa pas les limites d'*Icosium*, car on a rencontré des sépultures romaines immédiatement au-delà des portes Bab-Azoun et Bab-el-Oued. Mais il grimpa beaucoup plus haut, sur la colline. L'examen des fouilles faites dans les hauts quartiers, depuis 1830, n'a amené la découverte d'aucun débris antique. On peut affirmer que les Romains n'avaient pas bâti sur les hauteurs. Tout concourt à prouver, au contraire, que les Berbères, dépassant à l'ouest les limites d'*Icosium*, qu'ils adoptaient dans les autres parties, ont envahi la portion septentrionale de la montagne, mais jusqu'à la hauteur seulement du point où est située la batterie turque, qui avait reçu, après 1830, le n° 11. Ce point était évidemment le sommet de la ville berbère, attendu que de nombreux titres de propriété y signalent la Casba ou forteresse. On sait que les citadelles ainsi dénommées sont toujours placées au point culminant du lieu qu'elles sont destinées à défendre.

Par le fait, cet emplacement convenait parfaitement à sa destination. Il occupe le sommet d'une bosse très-escarpée de tous

les côtés, et domine une grande partie de la ville et la campagne, au nord. Il constituait une position très-forte en tous temps, et surtout à une époque où les armes à feu n'étaient pas encore inventées. Un acte de 959 (1552), postérieur, par conséquent, de 36 ans à la domination ottomane, mentionne encore la *Casba* dans cette partie de la ville. Ce n'est que postérieurement à cette date qu'apparut la qualification de *Casba-el-Kodima*, la vieille Casba, créée par la raison que les Turcs venaient d'agrandir et de remanier l'enceinte fortifiée, et de reporter la citadelle à 300 mètres plus au sud, en un lieu d'où elle dominait les nouveaux quartiers et le port qu'on commençait à établir. La vieille Casba fut emportée par cette transformation, et son emplacement ne fut plus marqué que par un simple bastion. Son nom survit encore.

La résidence royale d'Alger s'élevait non loin de la Casba, ou peut-être même dans l'intérieur de cette forteresse. Il était effectivement dans l'usage des princes berbères d'habiter des lieux retranchés. Les plus anciens titres de propriété offrent quelques traces de cette circonstance. On y trouve notamment l'indication, dans ce quartier, des *tombeaux des enfants du roi* (قبور اولاد السلطان). L'existence d'un cimetière dans ce lieu élevé est significative, car elle constitue une véritable exception. Elle indique jusqu'à l'évidence que ce champ de repos, réservé exclusivement aux enfants du sultan, était une annexe de la résidence royale. Si le roi eût habité ailleurs, on n'eût pas songé à inhumer les membres de sa famille en cet endroit peu accessible aux convois funèbres. Le nom de *Kbour oulad essultan* a survécu pendant longtemps à la disparition des rois d'Alger, auxquels le pouvoir ottoman s'était substitué. Il fut remplacé par celui de *Keta erredjel* (coupe-jambes), donné à ce quartier, parce qu'on y jouait chaque soir un air de clarinette annonçant que les jambes étaient coupées, c'est-à-dire que la circulation devait immédiatement cesser, et que chacun était tenu de rentrer au logis pour n'en sortir que le lendemain matin. Nous en avons fait le barbarisme *Katarougils*. Cette partie de la ville, dont les constructions devenaient bien vieilles, fut fort délaissée du temps des Turcs. Nous la trouvâmes, en 1830, couverte de

ruines. En 1842, l'administration aliéna un ancien et vaste cimetière, très-probablement le cimetière *des enfants du roi*, ruiné, couvert de décombres, offrant les traces d'un long abandon. On doit regretter amèrement qu'aucun archéologue, que nul ami des temps écoulés n'ait entrepris d'interroger patiemment les ruines accumulées dans ce quartier, et que de nouvelles constructions ont fait disparaître. Quelque épigraphe de l'époque berbère, aujourd'hui précipitée dans des fondations dont elle ne sortira jamais, ou brisée impitoyablement par la main de l'ignorant maçon, l'eût peut-être richement récompensé de son dévouement.

Au sud, la ville berbère était bien loin d'atteindre, sur les hauteurs, les limites de l'Alger turc. La tradition est affirmative à ce sujet. Le nom de *neuve*, donné à la porte ouverte dans la partie méridionale de l'enceinte, dans les hauts quartiers, est une indication significative. Dans des titres de propriété remontant aux commencements de la domination ottomane, et concernant des immeubles sis aux environs de la porte Neuve et sur les points signalés par la notoriété aussi bien que par les inductions, comme étant de création plus récente que le reste de la ville, on trouve des mentions de *puits à roues qu'on a comblés ou simplement recouverts*, qui prouvent que les constructions urbaines ont envahi dans cette direction des terrains naguère couverts de jardins arrosés au moyen de norias. La notoriété prétend connaître quelques maisons qui recèlent dans leurs fondations des puits d'irrigation. J'ai aussi trouvé, dans les mêmes documents, des indications de poteries existant encore au milieu de cette partie de la ville, pendant les premières années du XVIe siècle, notamment dans la rue Kléber. Les établissements de cette nature étaient toujours établis en dehors des murs ; ceux dont il est ici question s'étaient donc trouvés englobés dans un nouveau tracé du périmètre de la ville ; ils n'ont d'ailleurs pas tardé à disparaître, remplacés par des maisons. On trouve également, dans les titres, quelques rares mentions de terrains nus et même coupés par des sentiers. Enfin, si l'on pouvait accorder quelque confiance à d'anciens plans fort grossiers, je rappellerais qu'ils indiquent entre la nouvelle Casba et la ville un grand espace dé-

garni de toute construction. Dans ces plans, les dimensions n'ont aucune exactitude, les proportions ne sont pas observées, les choses ne se trouvent pas à leur véritable place, cela est vrai. Mais, en somme, les traits généraux ont quelque réalité ; et si l'intervalle vide a été ménagé avec plus ou moins d'exactitude par les auteurs anonymes des dessins, c'est que son existence résultait des renseignements recueillis.

Sous la domination arabe, le port n'existait pas. Les îlots, qui ont donné à la ville son nom, continuaient à être lavés par les vagues de la Méditerranée, sans être soutenus par aucun revêtement, par aucun travail humain, dans leur lutte séculaire contre les flots. Cet abri naturel suffisait aux petites barques qui composaient la marine berbère, comme il avait suffi aux galères romaines. On a vu qu'El Bekri le qualifie de *port bien abrité*, ajoutant que le mouillage, situé entre la principale île et le continent, est très-bon et offre un sûr hivernage, et que ce port est très-fréquenté par les marines de l'Ifrikia, de l'Espagne et d'autres pays. En somme, ces éloges sont très-exagérés ; car les îlots, avant que la main de l'homme eut modifié le travail de la nature, devaient constituer un médiocre abri. Le principal de ces îlots est appelé par le même géographe l'*île de Stofla*, (جزيرة سطفلة), nom resté inexpliqué et qui est tombé dans l'oubli le plus complet depuis plusieurs siècles. El Bekri signale aussi une source d'eau douce, qui ne pouvait être sise qu'au bas de l'escarpement sur lequel fut bâtie plus tard la porte de la *Guerre sainte*, ou porte de l'île (Bab-Djira), appelée par nous porte de France ou de la Marine.

Je n'ai aucune donnée sur la situation exacte de la porte méridionale (Bab-Azoun) de la ville, et on doit supposer qu'elle n'a pas beaucoup varié. Mais il n'en serait pas de même de la la porte septentrionale (Bab-el-Oued), si mes appréciations étaient fondées. Voici sur quoi je me fonde. Les titres de propriété, contemporains de l'établissement des Ottomans, — nous n'en possédons malheureusement pas de plus anciens, — donnent le nom de *haret el djenan* (حارة الجنان, la rue de la campagne) à la voie de communication formée d'abord par notre rue Lalahoum, — ainsi nommée du nom arabe *zenkat lallahoum*, qui

n'a paru qu'au XIIIe siècle, faisant complètement oublier l'autre, — puis par la rue Lahémar, qui en est la continuation et qui venait se butter contre le rempart turc. Cette voie longe le pied d'un escarpement très-prononcé et n'a elle-même de pente qu'à son extrémité. Pourquoi ce nom significatif de *rue de la campagne* aurait-il été donné à cette voie, si elle n'aboutissait pas à la porte de la ville donnant accès dans la *campagne*? Notons bien que le quartier extérieur, occupé aujourd'hui par la cité Bugeaud, le jardin du Dey et la Salpétrière, s'appelait autrefois *fahs el djenan* (فحص الجنان), nom dont la prononciation s'est altérée ultérieurement en *fahs aguenan*, la banlieue de la campagne. Ce rapprochement me semble un trait de lumière. En dehors s'étend la banlieue de *la campagne*; au dedans s'allonge la rue de *la campagne* venant aboutir juste à l'enceinte qui la sépare de la banlieue portant le même nom qu'elle. La seconde doit être le chemin direct pour arriver à la première. Cela me paraît rationnel. Évidemment, la porte devait être là, à l'extrémité de la rue Lahémar. J'ajouterai même qu'elle devait s'appeler *Bab el djenan* (la porte de la campagne). Ce ne serait pas, ce me semble, aller trop loin dans le champ des suppositions. Dans cette hypothèse, la porte septentrionale se trouvait en face de la chapelle du célèbre marabout Sidi Abderrahman ett'albi. Cette circonstance me fortifie dans mon opinion. Sidi Abderrahman est mort en 873 (1468-1469), c'est-à-dire un demi-siècle environ avant le coup de main qui fit tomber Alger au pouvoir de Barberousse et amena un peu plus tard la transformation de cette ville. Si la porte septentrionale était à la même place qu'en 1830, pourquoi a-t-on enterré un personnage de cette importance sur une hauteur fort éloignée de tout passage? N'est-il pas plus naturel de supposer que, si on lui a choisi ce lieu de sépulture, devenu plus tard écarté, c'est qu'à cette époque il se trouvait, au contraire, en face de la porte de la ville, bien en vue des gens qui entraient ou qui sortaient. On m'objectera peut-être qu'en ce cas la porte de la ville débouchait sur un terrain accidenté et qu'on ne pouvait l'atteindre du dehors qu'en gravissant une côte escarpée. Les Berbères, ne faisant usage d'aucun véhicule, ne pouvaient être

arrêtés par une pareille considération. D'ailleurs cette difficulté d'accès était une condition de sécurité, à une époque où l'on ne connaissait pas l'artillerie. En outre, il est probable que le sentier conduisant à la porte se développait sur les hauteurs qu'occupe le jardin Marengo, au lieu de descendre le long du rempart, ce qui le rendait beaucoup moins raide. Mais il me reste à produire une dernière présomption. A en juger par la direction des tronçons qui ont été retrouvés au commencement de la rue Bab-el-Oued, la principale voie septentrionale d'*Icosium* s'infléchissait dans l'ouest et devait se rapprocher beaucoup du tracé de la *rue de la campagne* (haret el djenan), de cette rue qui, d'après moi, aboutissait à la porte, et était, par conséquent, à une certaine époque, l'artère la plus importante de ce quartier. Il est probable, d'après l'orientation de la voie romaine, que celle-ci débouchait, non à la porte Bab-el-Oued de 1830, mais beaucoup au-dessus. Il est facile de constater que les Berbères ont beaucoup imité les Romains, de même qu'ils ont été imités par nous. Puisque l'issue romaine était évidemment sur ce point, n'est-ce pas un nouvel argument à l'appui de la version que j'essaie de faire prévaloir, à savoir qu'à l'époque berbère, — et peut-être même à l'époque romaine, — la porte septentrionale de la ville s'ouvrait à 130 mètres au-dessus de la *porte du ruisseau* de 1830, établie par les Turcs au commencement du du XVIe siècle?

CHAPITRE III.

RENSEIGNEMENTS TOPOGRAPHIQUES.

En examinant les nombreux titres de propriété que j'ai été à même de compulser, j'ai été étonné de ne pas rencontrer une plus grande quantité de noms de rues appartenant d'une ma-

nière certaine à la nomenclature antérieure à l'occupation ottomane. Les Turcs avaient divisé la ville en quartiers ; les Berbères s'étaient peut-être dispensés de cette classification sommaire, n'éprouvant pas le besoin de s'orienter dans une ville peu étendue, et n'ayant d'ailleurs que de rares rapports avec des étrangers. C'est ce qui expliquerait la pénurie de dénominations auxquelles on peut assigner avec certitude une existence antérieure à la période ottomane. Dans mon étude sur la topographie de l'Alger turc, j'ai relevé avec soin tous les noms, qui rentrent dans cette dernière catégorie. Je me contenterai donc de m'occuper ici des principaux de ces noms.

1. La portion de la ville, sise au-dessus de la rue Lalahoum et comprise dans le bas de la rue de la Casbah et la rue du Locdor, s'appelait el Djebila (الجبيلة) le mamelon, la petite colline.

2. Au-dessus de ce mamelon se trouvait un puits ombragé d'un grenadier (بير الرمانة سو), qui a donné son nom au quartier, mais dont l'emplacement précis n'est pas connu de la notoriété.

3. Le nom de *Souk el djema'a* (سوق الجمعة) *le marché du vendredi*, donné à certaines portions des rues Jenina, Bruce, Neuve-Socgemah, et qui est des plus anciens, indique clairement qu'une foire hebdomadaire se tenait sur ce point à l'époque berbère, alors qu'Alger présentait encore de larges intervalles restés vides et des ruines romaines surgissant au milieu de ses chaumières. Les constructions effectuées par les Turcs ont fait disparaître cet emplacement de marché, dont il n'est resté qu'un petit carrefour, où l'on vendait, en dernier lieu, des pigeons, le vendredi.

4. Au-dessus de la rue du Vinaigre, on rencontrait la dénomination de *ras essofah* (راس الصفاح) la tête du rocher plat, qui appartenait à une époque antérieure à la domination ottomane.

5. Le cœur de la ville, ce qui est devenu, depuis 1830, la place du Gouvernement, était occupé exclusivement par des bou-

tiques que sillonnaient trois ou quatre rues partant de la rue Bab-Azoun et convergeant vers la mosquée de la Pêcherie. L'une de ces rues portait un nom qui évoque un souvenir du moyen-âge. Elle s'appelait *El Kissaria* (القيسارية). Ce nom vient de l'espagnol *Caserio* ou *Caseria*, et signifie un *assemblage de maisons*. Il paraît avoir eu pour origine le mot arabe قصر *Castellum*. Il s'appliquait autrefois aux quartiers réservés aux marchands francs dans les villes de l'Afrique septentrionale. Pise, Gênes, Venise, Florence, Barcelone, Marseille et Narbonne eurent, aux XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, des relations suivies et étendues avec cette contrée, et principalement avec Tunis, Bougie et Tlemcen. En retour de leurs étoffes diverses, de leurs fers, de leur quincaillerie, de leur mercerie et de leur argent monnayé ou en lingots, les marchands européens tiraient de la côte d'Afrique des grains, de la laine, de la cire, des peaux, de l'huile, des plumes d'autruche, du corail et de l'ivoire. Le travail que j'ai préparé sur les Archives du Consulat de France à Alger, prouve qu'il en fut de même sous la domination turque. Les Francs, au moyen âge, étaient les bien-venus dans les villes africaines, qui tiraient un grand profit de ces rapports commerciaux. La diplomatie, venant plus tard en aide à l'initiative personnelle, fit dresser des conventions pour la garantie réciproque des personnes et des biens. Marseille, en 1230, Pise, en 1230, 1265, 1374 et 1378 ; Gênes, en 1236 et 1251 ; Venise, en 1251 et 1252 ; Florence, à la même date ; et Barcelone, en 1281, 1309 et 1313, se faisaient accorder, par des chartes spéciales, des franchises étendues sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Ces traités, qui se ressemblent beaucoup par la forme et le fond, stipulent, en général, au profit des marchands européens, aide, protection et sécurité pour les personnes et leur avoir, et les placent sous la juridiction spéciale de leurs consuls. Il est concédé aux Francs, dans chaque ville à comptoir, un quartier particulier et distinct, avec le droit d'y bâtir des fondoucks leur servant d'habitation et de magasins, et d'avoir des églises pour s'y livrer publiquement à leur culte. Là, les marchands chrétiens vivaient libres et tranquilles, sous la protection de leurs consuls. M. Ch. Brosselard estime qu'il y avait à Tlemcen, au

XIIIe siècle, une colonie catholique d'environ quatre mille individus (1). « Cette société étrangère, dit cet auteur dont l'érudition est à la hauteur de son talent, frayait de bon accord, avec la population indigène, qui dépassait alors le chiffre de 100,000 âmes.... Pisans, Vénitiens, Gênois, Catalans et Provençaux, devenus les hôtes du sultan de Tlemcen, étaient tous rassemblés au centre de ce quartier, qui est demeuré jusqu'à nos jours exclusivement marchand, et qui s'étendait alors sur un espace de cinq hectares, à l'orient de la grande mosquée. Ils y étaient établis dans des fondoucks, agglomérés au milieu d'une enceinte crénelée, qui les isolaient des bazars indigènes. Une partie de cette vieille enceinte subsiste encore aujourd'hui..... Elle était percée autrefois de quatre portes orientées aux quatre points cardinaux, qui, de même que celles de la ville musulmane, se fermaient la nuit. Cette petite cité toute européenne, dont les consuls avaient seuls le gouvernement, avait reçu le nom d'*el Kissaria*. Indépendamment des boutiques, des magasins et des logements particuliers, elle renfermait dans son enceinte, un entrepôt commun, des fours, des bains, un couvent de frères-prêcheurs et une église. Les pavillons chrétiens se déployaient fièrement au-dessus de ses portes dont la garde était confiée par les consuls à leurs nationaux, à tour de rôle. »

Le nom d'El-Kissaria, que nous avons trouvé appliqué, en 1830, à un quartier central de la ville composé de boutiques et sis au bord de la mer, ferait supposer qu'humble bourgade, *El Djezaïr Beni-Mazrenna* a eu aussi, mais en diminutif, son quartier de marchands francs au moyen-âge.

6. Lorsque les Turcs prirent possession d'Alger, en 1516, un petit plateau, occupé maintenant par la cathédrale, l'hôtel du Gouverneur général, le commencement de la rue Napoléon, la rue du Divan et la place de l'Archevêché, etc., était couvert de ruines romaines et de broussailles que venaient brouter des chèvres. Ils appelèrent ce lieu *Ketchi-oua*, la plaine des chèvres.

(1) Voir l'excellent travail qu'il a publié dans le Tome V de la *Revue africaine*.

Cet endroit était resté abandonné pendant toute la période berbère, c'est-à-dire pendant près de six siècles: c'était, d'après les probabilités, l'emplacement du théâtre d'*Icosium*. Nous y avons trouvé deux mosaïques en place, recouvrant quatre citernes. Antérieurement au XIVe siècle, on y avait bâti une petite mosquée; tout le reste était dans l'abandon le plus complet. On y remarquait, d'après un titre arabe, les vestiges d'un aqueduc des anciens. Le nom que ce plateau portait avant la période turque ne nous est pas parvenu. (Voir chap. VI d'*Icosium*).

7. Auprès de la porte turque appelée Bab-el-Oued (la porte du ruisseau) s'élevait une petite mosquée reconstruite par la maraboute Setti Meriem, de 1660 à 1681, et qui prit plus tard le nom de Mesdjed ben Negro. Il résulte d'un manuscrit arabe, rédigé vers 1740 par le fils d'un muphti, que cette mosquée avait eu pour imam, vers l'année 766 (1364-1365), Sidi Abou Barakat El Barouni. Elle appartient donc incontestablement à la période berbère. Un acte de 1096 (1684-1685) donne encore à l'édifice en question le nom de Mesdjed Sidi Abou Barakat El Barouni.

8. Un acte de 921 (1515-1516), qui est le plus ancien de ceux que j'ai examinés, et qui est contemporain de l'arrivée du premier Barberousse, cite une zaouia, sise au-dessus de la porte de la mer (porte de la Pêcherie) et appelée *Mderset bou annan* (مدرسة بوعنان), et aussi Mederset el Annaniya (العنانية مدرسة), laquelle appartient incontestablement à la période berbère. En 1660, cet établissement a été détruit pour la construction de la mosquée dite *Djama djedid*, la mosquée neuve, (mosquée de la Pêcherie).

9. L'acte de 921 (1515-1516), cité au paragraphe précédent, mentionne, comme étant contiguë à la zaouia dont il vient d'être question, une grande étuve, dont il n'était plus question en 1830, et qui a dû être démolie en 1660, pour la construction de *Djama djedid* (voir ci-dessus).

10. Les plus anciens titres de propriété donnent le nom de *mecid Ibn essultan* (مسيد ابن السلطان, *l'école du fils du roi*) à

une école que l'on ne connaissait plus en dernier lieu que sous la dénomination de ***Mecid Kahwa el Kebira***, et qui était sise dans la rue Mahon. Il est présumable que cette école appartient à l'époque arabe, et même que son nom se rattache à une fondation faite par un fils de l'un des rois berbères d'Alger.

11. Un acte de 978 (1570-1571), désigne par le nom caractéristique d'***El Djama el Kedine***, la vieille mosquée, un édifice depuis appelé ***Djama El Kechach***, du nom de son restaurateur. Si, à cette époque reculée, cette mosquée était l'un des plus anciens temples de la ville, elle appartenait évidemment à l'époque berbère, et cela est confirmé par le toit couvert en tuiles qu'on lui avait laissé lors de sa reconstruction en 1579. Les plus anciennes mosquées d'Alger, celles de l'époque arabe, se distinguaient, en effet, par une particularité assez remarquable. Elles étaient surmontées par des toits à double versant, recouvertes en tuiles rouges et remplaçant les domes surbaissés, arrondis ou ovoïdes qui signalent ordinairement les grands temples du culte musulman. D'une ordonnance plus mesquine et d'une architecture plus pauvre encore que les mosquées édifiées pendant la domination turque, elles étaient d'ailleurs dignes d'une humble bourgade berbère, étrangère aux beaux-arts et ignorant que le sort lui réservait de plus brillantes destinées.

Cette mosquée était sise dans la rue des Consuls, non loin de la porte de la Marine.

12. Les plus anciens titres de propriété signalent (à l'angle des rues Bab-Azoun et Scipion), une petite mosquée dite ***Mesdjed sidi Sliman el Kebaïli*** (مسجد سيدى سليمان القبايلى), qui appartenait évidemment à la période berbère. Elle a été remplacée, en 1005 (1596), par une plus grande mosquée construite par le pacha Khedeur.

13. Dans de vieux titres, on trouve des traces d'une zaouiat akeroun (زاوية اقرون), appartenant vraisemblablement à l'époque berbère, qui a été remplacée par la zaouiat Sidi el Akehal (زاوية سيدى الاكحل), à laquelle a succédé la mosquée d'Ali Pacha, rue Médée.

14. Un acte de 926 (1519-1520) mentionne ainsi la ***Zaouiet el Abassi***, consistant simplement en un petit cimetière : « zaouia connue autrefois sous le nom de ***Sidi-Aïssa ben Lahsen*** (عيسى بن لحسن) et actuellement sous celui du seigneur, du théologien, du sanfi, du béni Aboul Abbas Ahmed ben Salem El Abassi le cherif. » Ce petit cimetière se trouvait en dehors des murs sous la domination berbère. Il a été englobé dans la nouvelle enceinte turque (rue des Dattes).

15. Le célèbre marabout Sidi-Abderrahman Ett A'lbi, appartenant à la tribu des Ta'Alba qui fournissait des rois à Alger, décéda en 873 de l'hégire (1468-1469), et fut inhumé près de l'enceinte de la ville, — en face de la porte septentrionale, d'après la version que j'ai présentée. Sa chapelle primitive appartenait donc à la période berbère. Elle a été reconstruite en 1696 par le pacha El Hadj Ahmed.

16. Quelques anciens titres de propriété donnent à une étuve appelée le plus ordinairement Hammam Esserir (حمام الصغير, la petite étuve), le nom de ***Hammam Sidi Abderrahman Ett'Albi***. La tradition prétend, en effet, que le célèbre saint, dont je me suis occupé au paragraphe précédent, avait choisi cette étuve pour y vaquer aux soins de sa propreté. Il faut donc ranger dans la catégorie des édifices de l'Alger berbère l'établissement dont il s'agit, sis en dernier lieu à l'angle des rues de la Marine et de la Charte.

17. Une petite mosquée, sise rue de la Charte, passait pour avoir été bâtie par le saint dont il vient d'être question.

18. Le fameux Sidi Abderrahman (voir nos 15, 16 et 17 ci-dessus) habitait, dit la tradition, une maison qui a reçu, en 1854, le no 2 de la rue de la Charte (impasse), après en avoir porté successivement les nos 54 et 60. Il serait mort dans cette *Kheloua*, (خلوة, ermitage), sise au fond d'une petite impasse, et qui a été démolie, en 1853, pour concourir à la formation du jardin annexé à l'hôtel de M. le Secrétaire général, rue de la Charte, no 5.

19. Des titres du XIVe siècle font mention de latrines bâties sur l'emplacement d'une étuve appelée *autrefois* حمام سكّ *hammam sekk*. Ces latrines ont été elles-mêmes démolies pour la construction des magasins du beylik, (rue Bab-el-Oued, près du Palais).

20. D'anciens titres font mention du quartier appelé *Tiber Routin* (ثيبر غوثين), nom de forme berbérisée, ayant pour radical le mot arabe برغوث, puce. C'est à peu près le seul nom de forme berbère qu'on rencontre dans la nomenclature indigène. Il s'appliquait à la rue de la Lyre, remplacée aujourd'hui par la rue Napoléon.

CHAPITRE IV.

LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER.

Chaque ville musulmane renferme un temple, qu'on désigne sous la dénomination de grande mosquée, et dans lequel siége et officie le muphti, chef religieux, docteur et interprète de la loi. Lorsque Bologguin entreprit, vers 950, d'édifier une ville sur les ruines d'*Icosium*, hantées par les Beni-Mezerenna, on dut songer tout d'abord à créer une mosquée principale, servant de lieu de réunion le vendredi et à l'occasion des grandes fêtes. La première mention que je trouve de ce monument est de 1018, c'est-à-dire postérieure de 68 ans à l'époque fixée par Ibn Khaldoun. Je l'emprunte à l'article que M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne, a publié dans la livraison d'avril 1857 de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*.

« Nous croyons faire une chose agréable au lecteur, en lui signalant une autre inscription qui se lisait anciennement sur le *minbar* ou chaire de la grande mosquée d'Alger, et qui peut servir à déterminer, d'une manière approximative, la date de la fondation de ce temple. Cette inscription se trouve rapportée dans le dernier folio de l'histoire des Beni-Abd-el-Wad, par Yahia Ibn Khaldoun, manuscrit de notre collection qui paraît avoir été copié, il y a une centaine d'années..... « Louange à Dieu ! » Au nombre des choses qui ont été trouvées écrites à Alger la » bien gardée, sur le minbar de la grande mosquée, en caractères coufiques et liés, on lit ce qui suit : *Au nom de Dieu* » *clément et miséricordieux ! Ce minbar a été achevé le* 1er *redjeb* » *de l'an* 409. *Ouvrage de Mohammed*. Il faut remarquer que » l'an 409 de l'hégire correspond à l'an 1018 de notre ère ; » l'existence de la grande mosquée à cette date est donc certaine. »

En 1068, le géographe El Bekri, dont j'ai cité la description, nous apprend qu'Alger était doté d'un مسجد جامع, c'est-à-dire d'une mosquée d'*assemblée*, d'une mosquée dans laquelle on se réunit, le vendredi, pour la Khatba, d'une grande mosquée, dans laquelle le muphti officie le vendredi et à l'occasion de l'aïd-el-kebir (la grande fête, fête des Sacrifices, marquant le commencement de l'année), et de l'aïd-esserir (la petite fête, la fête de la rupture du jeûne, celle qui suit le mois de ramdan). Cet édifice, — le même que celui de 1018, évidemment, — était très-petit et insuffisant pour les besoins de la population. Ceci ressort du passage où El Bekri dit *qu'une muraille couverte de sculptures et d'images, et restant seule d'une vaste église antique qu'Alger possédait autrefois, sert de kibla lors des deux grandes fêtes*. En y réfléchissant, on aperçoit clairement, — du moins, à mon avis, — que la *mosquée d'assemblée*, citée par El Bekri en 1068, — et dont l'existence était déjà constatée par l'inscription de 1018, — étant trop exiguë pour contenir toute la population, celle-ci n'ayant pas d'ailleurs d'autre temple de cette nature à sa disposition, en était réduite à s'assembler en plein air, en se servant du mur antique pour s'orienter dans la direction de la Mecque. Il est naturel aussi d'admettre que cette réunion à découvert se faisait tout près de la grande mosquée, dans laquelle un certain nombre de musulmans pouvaient seuls trouver place, et qui devait occuper le même emplacement qu'aujourd'hui, tout autorisant à penser que sa situation n'a pas varié. Nous ar-

rivons donc à conclure que la vaste église d'*Icosium*, signalée par El Bekri, était située dans la rue de la Marine, près de la grande mosquée, et que les débris de monument antique qu'on a retrouvés sur ce point en proviennent bien.

Une inscription, gravée sur une plaque de marbre blanc et placée sur l'un des murs et près de l'entrée du minaret actuel de la grande mosquée, nous apprend que ce minaret a été bâti en 1324 par Abou-Tachefin, roi de Tlemcen, chez qui les qualités de l'homme d'État s'alliaient à la valeur du guerrier. Ce prince fut tué le 1er mai 1337, lors de la prise d'assaut de sa capitale par le sultan Mesinide-Abou-l'Hacan.

Je lis ainsi cette inscription :

بسم الله الرّحمن الرحيم صلى الله على سيدنا محمد
لمّا تمم امير المسلمين ابو تاشفين ايدّه الله ونصره منار
الجزاير فى مُدّة اولها يوم الاحد السابع عشر من ذى قعدة
من عام اثنين و عشرين و سبعماية و كان تمامها و كمالها
فى غرة رجب من عام ثلاثة وعشرين وسبعماية نادا المنارُ
المذكورُ بلسان حاله الحالى اى منار حاله في الحسن كحالى
اقامَ اميرُ المسلمين تقافحا كسانى بها حُسْنًا و تمّم بُنْيانى
وقابلنى بَدْرُ السّماء وقالَ لى عَلَيكَ سلامى ايُها القمر الثانى
فَلاَنظر يسبى النفوس كمنظرى لا فانظروا حُسْنى وبهجة تيجانى
فزاد الاهى رفعةً لمُتمّى كما زادَ في شانِى وَرفَعَ ارْكانى
وَلاَ زَال نصْرُ الله حَوْل لوايه رفيقًا لهُ تالٍ و جيْشا له ثانى

(M. l'abbé Bargès, *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, livraison d'avril 1857. M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* ; le même, *les Édifices religieux de l'ancien Alger*,)

Je traduis :

(1re *ligne*). Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed !

(2e *ligne*). Lorsque le prince des Musulmans Abou Tachfin, que Dieu le fortifie et l'assiste ! eut achevé le minaret

(3e *ligne*). D'Alger, dans une période dont le commencement est le dimanche dix-septième jour de doul Kada,

(4e *ligne*). De l'année sept cent vingt-deux (1) et dont la fin et la clôture

(5e *ligne*). Est la nouvelle lune de redjeb de l'année sept cent vingt-trois (2), Le minaret

(6e *ligne*). Susdit sembla, par son aspect actuel, s'écrier : Quel est le minaret dont la beauté est comparable à la mienne ?

(7e *ligne*). Le Prince des Musulmans a érigé des boules (3), dont il m'a composé une parure brillante, et il a complété ma construction.

(8e *ligne*). La lune du firmament s'est présentée à moi, dans tout son éclat, et m'a dit : Sur toi mon salut ; ô toi, la seconde lune !

(9e *ligne*). Aucune vue, en effet, ne captive les cœurs, comme la mienne. Allons ! venez donc contempler ma beauté et l'aspect réjouissant de mes couronnes.

(10e *ligne*). Puisse mon Dieu accroître l'élévation de celui qui m'a achevé, comme ce dernier l'a fait à mon égard, et comme il a exhaussé mes parois.

---

(1) Comme le 17 Kada 722 coïncidait avec un samedi, il devient certain que le jour indiqué est en réalité le 18 dudit mois, correspondant au 28 novembre 1322.

(2) Du 6 au 15 juillet 1323. La construction du minaret a donc été achevée en sept mois et demi.

(3) Il s'agit des trois boules superposées, en cuivre peint en vert, qui composent la flèche du minaret.

(11e *ligne*). Que l'assistance de Dieu ne cesse d'être autour de son étendard, le suivant comme un compagnon et lui servant de seconde armée. »

L'édification du minaret a dû suivre de très près, à mon avis, la reconstruction générale de la mosquée sur un nouveau plan et dans de plus grandes proportions. L'édifice actuel daterait donc de 1322. Il n'a plus été modifié. Nous savons, par un manuscrit arabe, que la façade donnant sur la rue de la Marine fut refaite à cause de son mauvais état, vers 1732. D'un autre côté, les bombardements effectués par Duquesne et le maréchal d'Estrées, de 1682 à 1688, nécessitèrent quelques réparations partielles.

Les titres de propriété et autres documents authentiques dans lesquels j'opère, d'ordinaire, mes fouilles historiques, ne m'ont été d'aucun secours pour un monument aussi ancien; car les plus vieilles de ces pièces ne sont que postérieures à l'établissement des Ottomans en Algérie. Je constaterai seulement qu'ils appellent cet édifice الجامع الاعظم (el-Djama-el-A'dem), tandis que le langage usuel emploie l'expression de الجامع الكبير (el-Djama, ou plus habituellement, Djama-el-Kebir), et qu'ils accompagnent souvent sa mention de la formule : « Que Dieu la fasse retentir de ses louanges ! »

La grande mosquée est orientée du N.-O. au S.-E. Elle forme un parallélogramme presque régulier, d'une superficie d'environ 2,000 mètres carrés, ayant un développement de 48 mètres environ, sur les façades N.-O. et S.-E., et de 40 mètres environ, sur les deux façades latérales N.-E. et S.-O.

Contre la façade latérale S.-O., et ayant un développement d'environ 18 mètres sur la rue de la Marine, se trouve une annexe appelée *el Djenina*, le petit jardin, qui comprend une cour et divers locaux occupés par le muphti et les agents de la mosquée. Une autre dépendance, jadis adossée à la face latérale N.-E et aujourd'hui démolie, comprenait *le Msolla* ou oratoire des dernières prières prononcées sur les restes mortels des fidèles, des chambres à l'usage des mouedden et autres agents,

des latrines avec fontaines, et une grande cour dans laquelle était établie une batterie de 4 canons.

En descendant vers le port, on compte cinq portes dans la façade N.-O.: 1° la porte de la Djenina ou petit jardin ; 2° une porte dite *Bab-el-Bouakol* (el-bawakil, des bocaux), parce qu'il s'y trouvait, à l'usage des passants altérés, plusieurs vases en terre qu'un homme, préposé à ce soin, tenait toujours remplis d'eau ; 3° une fausse porte établie par nous, lors des travaux dont je parlerai quelques lignes plus loin ; 4° la porte du jet d'eau (bab el-fouwara), correspondant au milieu de la cour intérieure, et, par conséquent, à la travée qui, partageant la mosquée en deux portions égales, aboutit au Mihrab ; 5° et *Bab Essouma'a* (la porte du minaret), ainsi appelée de sa proximité du minaret, mais ne donnant pas, cependant, dans cette partie de l'édifice, laquelle n'a qu'une issue, s'ouvrant dans l'intérieur de la mosquée. La galerie publique à arceaux en ogives dentelées qui borde actuellement la rue de la Marine avec une certaine élégance, est notre œuvre. Elle a été appliquée par nous, en 1838, contre l'ancienne façade N.-O., aussi pauvre d'ornementation que le reste du monument. Les belles colonnes en marbre, qui la soutiennent, proviennent de la mosquée *es-Sida*, dont l'emplacement se trouve aujourd'hui compris dans la place des Orangers.

Sur la façade S.-E., dominant d'une hauteur d'environ 12 mètres une portion de la côte, sise jadis en dehors des limites du port, s'ouvrent deux portes, correspondant l'une à *Bab el-Bouakal*, et l'autre à *Bab Essouma'a*, et donnant sur un chemin de ronde crénelé qui faisait partie du système de défense de la ville. Cette portion de l'édifice était construite sur de vastes magasins voûtés, que le Beylik utilisait pour les besoins de la marine, et auxquels on parvenait, en suivant une bande étroite de rochers. Ce point de la ville, naguère battu par les flots de la pleine mer, est aujourd'hui couvert par les quais du nouveau port et le boulevard.

La façade latérale N.-E. avait deux portes, appelées l'une *Bab el-Djenaïz* (des funérailles), parce qu'elle donnait accès dans le *Msolla* ou oratoire des dernières prières, et l'autre *Bab el-*

Tahtaha (de l'esplanade), parce qu'elle s'ouvrait dans la grande cour où était installée une batterie. Enfin, la façade latérale S.-O. présente deux portes, sans noms particuliers, placées en regard des deux précédentes.

A l'extérieur, cette mosquée est un édifice bas, percé d'étroites meurtrières, dépourvu de toute prétention architecturale, d'un aspect peu monumental, malgré l'importance de la superficie qu'il couvre, et surmonté de onze toits à double versant, recouverts en tuiles rouges et dirigés du N.-O. au S.-E. Le toit du milieu, plus large que les autres, est coupé sur la façade S.-E. par une très-petite coupole qui recouvre le mihrab, et qui ne daterait d'après la tradition, que d'une réparation qu'auraient nécessitée les bombardements opérés par les Français, vers la fin du XVIIe siècle. A l'angle septentrional se trouve le minaret, lequel, posé à fausse équerre, forme une tour carrée de 6 mètres sur 6 mètres, ayant à peine une élévation de 17 mètres, ce qui lui donne un aspect massif et lourd. Malgré les louanges ampoulées et emphatiques de l'inscription du XIVe siècle, ce minaret, trapu et placé de travers, n'a aucune élégance, et ne rachète ses défauts par aucun détail d'architecture. On comprendrait difficilement que la lune, si brillante dans la pure atmosphère d'Alger, pût s'inquiéter d'une pareille rivalité. Les faïences bleues et blanches et autres enjolivements qu'on remarque aujourd'hui sont dus à une restauration que le service des bâtiments civils a effectuée, il y a quelques années. La plate forme du minaret est bordée par 24 merlons, dont 4 placés aux angles, et 20 espacés symétriquement sur les quatre faces ; la flèche est formée de trois grosses boules vertes, en cuivre, — les fameuses boules de l'inscription, — superposées et surmontées d'un croissant. Cette tour n'a d'autre issue qu'une porte donnant dans l'enceinte du temple.

L'intérieur de la Grande Mosquée mérite une description, malgré sa nudité; car il diffère essentiellement de celui des autres mosquées d'Alger. Soixante-douze piliers en simple maçonnerie, placés à une distance de 3 mètres 40 centimètres les uns des autres, et supportant des arceaux en ogive, forment onze travées qui courent du N. O. au S.E., et qui correspondent aux onze toits couverts en tuiles rouges. L'allée du milieu,

d'une largeur exceptionnelle de 5 mètres, aboutit au Mihrab, placé dans la façade S.-E. Trois de ces travées au N.-E., et trois au S.-O. traversent l'édifice dans toute sa largeur; mais les cinq travées du milieu s'arrêtent au cinquième pilier. Cette disposition crée une cour intérieure d'environ 200 mètres carrés, et sans fermetures, dans laquelle se trouvent un jet d'eau, un noyer et un oranger sauvage. La partie sise entre cette cour et la façade S.-E. — et qu'on peut jusqu'à un certain point considérer comme constituant la mosquée proprement dite, — est coupée, à angle droit, par cinq allées indiquées par des arcades à ogive dentelée. Chacune des six travées formant des espèces de bas-côtés est aussi coupée par des allées transversales, qui la divisent en neuf compartiments. Cette ordonnance est, en petit, celle de la fameuse mosquée de Cordoue, commencée par Abdérame 1er, en 786, et terminée par son fils Hachem. Mais, ici, le tout manque de hauteur et d'ampleur ; et cette grande quantité de piliers rapprochés produit des nefs trop petites et offre un ensemble peu grandiose et dont les perspectives sont trop restreintes. Il faut ajouter que la partie décorative est nulle, et que cet intérieur est aussi nu et aussi froid que l'extérieur.

II.

La Grande Mosquée d'Alger appartenait au rite maléki, le seul qui fût représenté, en Algérie, antérieurement à la fondation de la Régence d'Alger par Aroudj Barberousse et son frère Kheireddin, au commencement du XVIe siècle. C'était dans cet édifice que siégeait le *medjeles* ou tribunal supérieur, composé de: 1° le muphti hanafi, qui, en sa qualité de représentant des dominateurs du pays, avait la préséance sur son collègue, bien que celui-ci appartînt à la secte professée par l'immense majorité des habitants; 2° le muphti malèki ; 3° le cadi hanafi et le cadi maléki. Un bach-adel et un adel (greffiers) étaient attachés à ce tribunal aux séances duquel assistait un officier supérieur (bach yayia bachi), ayant la double mission de représenter l'autorité souveraine auprès du med-

jelès et de faire respecter celui-ci par les Turcs qui comparaissaient devant lui.

Le muphti maléki est installé dans un local dépendant de la Grande Mosquée, et c'est là qu'on vient le consulter et qu'il rend ses décisions juridiques. Il avait, naguère, la gestion de la dotation de la mosquée, dont les revenus formaient ses seuls émoluments.

III.

J'ai analysé, dans le présent paragraphe, diverses fondations pieuses concernant la Grande Mosquée, et qui m'ont paru utiles à publier, comme renfermant des détails caractéristiques sur les idées et les pratiques religieuses des Musulmans.

I. Le raïs Mustapha Danguezli ben Ibrahim, le turc, immobilise un immeuble au profit de quatre hezzabin, qui liront, matin et soir, des hizeb (1) du Coran pour sa défunte femme Fatma bent Mourad Bey, dans la Grande Mosquée d'Alger (acte de 1032, soit 1622-1623).

II. Donation immobilière, faite à la Grande Mosquée, à la condition que ses revenus seront alloués à deux hommes, dont l'un lira, tous les jours, un hizeb (du Coran), après la prière d'el-Dehour (à 1 heure de l'après-midi), et dont l'autre lira, chaque jour, le chapitre de la délivrance (dans le Coran), à l'heure voulue. Ce dernier recevra un rial de plus, pour prendre soin du tombeau du fondateur, sis hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued), près de la tombe de sidi el-Yakout (Acte de 1088, soit 1677-1678).

III. El-hadj Abderrahman ben Ezzerouk, l'Andalou, établit une fondation au profit de six lettrés, qui liront, chaque jour, à la Grande Mosquée, 2 hizeb du Coran, à l'heure du zoual et 2 hizeb après la prière d'el-Asser (vers 3 heures du soir) ; de trois lettrés, qui liront la Sourate de la délivrance 200 fois, et après elle

(1) Le Coran se divisant en 60 sections appelées *hizeb*, on donne le nom de hezzab (pl. hezzabin) aux lecteurs du Coran.

la prière pour le Prophète, 200 fois aussi, à l'heure du zoual, chaque jour ; et de deux lettrés qui liront le *tanbih el-Anam*, chaque vendredi, depuis le premier appel jusqu'à ce que l'imam monte en chaire (Acte de 1102, soit 1690-1691.)

IV. El-hadj Ahmed ben el-Fekkas constitue en habous une boutique au profit de celui qui lira le *hizeb d'el-Dohour*, la Sourate de la délivrance et la prière pour le Prophète (que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !), dans la Grande Mosquée d'Alger, chaque jour, ainsi que c'est l'usage. Les mérites de cette lecture et les récompenses célestes qu'elle obtiendra seront acquis : pendant deux mois de chaque année, à la famille du Prophète (que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !) et à ses proches ; pendant deux autres mois, au fondateur du habous et à sa femme ; pendant deux autres mois, au père et à la mère du fondateur et à ses enfants ; pendant deux autres mois, à ses parents, à ses frères, à ses parents par alliance et à ses amis ; pendant deux autres mois, à ceux qu'il a offensés, à tous les auteurs de fondations pieuses et à l'universalité des Musulmans ; et pendant deux autres mois, à nos docteurs de la loi et à tous les saints personnages. La gestion et l'exécution de ce habous seront confiées à l'imam de la Grande Mosquée, lequel est le muphti maléki. (Acte de 1132, soit 1719-1720.)

V. Une donation immobilière est faite à la Grande Mosquée d'Alger, sous la condition que, sur les revenus de cette fondation, seront prélevés, tous les mois, deux rial draham serar, qui recevront la destination suivante. Un rial et 1/4 seront remis, mensuellement, à un lettré qui lira le *tanbih el-Anam* à la porte des funérailles (Bab el-Djenaïz) de la dite Mosquée, avant la prière du coucher du soleil. Le restant, soit 3/4 de rial, sera donné, chaque mois, à un lettré qui lira un hizeb, à l'heure d'ed-Dehour, dans le Mihrab de la dite Mosquée, avec les autres lecteurs placés là, en sorte que la lecture de l'ouvrage soit entièrement terminée en deux mois. (Acte de 1140, soit 1727-1728.)

VI. El-hadj Ahmed ben el-hadj Mohammed ben Abdelthif fonde un habous au profit de 26 hommes, qui liront un hizeb du

Coran Sublime à l'heure d'*ed-Dehour*, auprès du Mihrab de la Grande Mosquée, pour que chacun d'eux touche 50 *dirhem* (0 fr. 25 c.) en sus de son salaire ordinaire. (Acte de 1159, soit 1746-1747.)

VII. Mohammed, khodja du palais, constitue en habous une maison, s'en réservant l'usufruit, sa vie durant, pour, après sa mort, cet immeuble passer à ses enfants, puis à leur descendance, et en dernier lieu à la Grande Mosquée d'Alger. Il stipule, comme condition fondamentale de sa fondation, qu'à partir de ce jour, il sera prélevé sur les revenus de l'immeuble une somme de quatre *rial draham serar* par mois, qui serar épartie par égales portions à quatre hommes choisis parmi ceux qui savent le Coran sublime par cœur, lesquels liront des *hizeb*, dans la Grande Mosquée, de la manière suivante: deux hommes liront, chaque jour, quatre *hizeb*, savoir, deux hizeb après la prière du matin, et ils y ajouteront l'*oudifa* (oraison) de Sidi Ahmed Zerrouk (que Dieu nous soit propice par ses mérites!), et deux *hizeb* après la prière d'*el-asser*, ainsi que c'est l'usage dans la dite Mosquée. Cette lecture sera faite à son intention et pour lui mériter les récompenses célestes, lorsqu'il sera dans son tombeau. Les deux autres hommes liront, chaque jour, deux *hizeb d'ed-dehour*, à la grande réunion, et les mérites de cette lecture seront acquis à sa fille défunte Fatma, que Dieu lui fasse miséricorde ainsi qu'à tous les musulmans! Ceux d'entre les lettrés qui négligeront de lire les *hizeb* stipulés auront à en rendre compte à Dieu (Acte de 1182, soit 1768-1769.)

VIII. Un immeuble est donné à la Grande Mosquée, sous la condition que sur ses revenus seront prélevés, mensuellemeut, trois *rial draham serar*, qui recevront la destination suivante : deux rial et 1|2 seront alloués, chaque mois, à un homme placé à la porte de la mosquée et chargé de fournir de l'eau pour boire. Le 1|2 rial restant sera remis, mensuellement, au même, afin qu'il en achète des bocaux. (Acte de 1188, soit 1774-1775.)

IX. Une femme fait une donation immobilière à la Grande Mosquée, en stipulant que les revenus recevront la destination suivante : un salaire sera alloué à celui qui, tous les jours, lira, pour elle, un *hizeb* de la parole de Dieu, dans l'intérieur de la dite mosquée. Le surplus des revenus sera employé à acheter de l'huile, avec laquelle on allumera, pendant le mois de Ramdan, le lustre placé dans l'angle oriental de la susdite mosquée. (Acte de 1204, soit 1789-1790.)

X. Fondation faite au profit d'un savant qui professera la Science illustre, auprès de la porte du minaret de la Grande Mosquée. (Acte de 1205, soit 1790-1791.)

XI. Le nommé Mohammed, etc., constitue en habous une boutique, pour que, chaque année, pendant les quatre mois de l'été, un dinar sultani soit alloué mensuellement à celui qui puisera de l'eau au café sis au quartier d'El Biar, hors de la porte Neuve. Il confie la surveillance de cette fondation au muphti des malekis, siégeant dans la Grande Mosquée de la ville d'Alger. (Acte de 1206, soit 1794-1795.)

IV.

Le personnel de la Grande Mosquée était des plus importants. Il se composait de :

2 Imams pour les circonstances ordinaires ; le muphti maleki remplissait les fonctions d'imam et de prédicateur, pour la prière de 1 heure de l'après-midi, chaque vendredi, et à l'occasion de l'*aïd el-kebir* (la grande fête, qui a lieu au commencement de l'année) et de l'*aïd-esserir* (la petite fête, qui suit le jeûne pratiqué pendant le mois de ramdan) ;

1 porte crosse du muphti,
1 huissier du muphti,
19 professeurs,
18 mouedden,
8 hezzabin, ou lecteurs du Coran,
3 oukils ou administrateurs, savoir : 1 oukil chargé de la gestion de la dotation de la mosquée proprement dite, sous les ordres immédiats du muphti, qui était le véritable administrateur de cette dotation, dont les revenus formaient ses émoluments, après prélèvement des diverses dépenses ; 1 oukil chargé de la

gestion de la dotation des mouedden, laquelle était entièrement distincte de celle de la mosquée; 1 oukil chargé de la dotation des hezzabin, également distincte des deux autres.

8 balayeurs ou hommes de peine, chargés du nettoiement de la mosquée;

3 allumeurs.

Des savants chargés de l'accomplissement de certaines fondations, etc.

La dotation de la mosquée était considérable, et assurait un bénéfice élevé au muphti maleki, malgré le prélèvement de dépenses assez importantes, consistant en frais d'entretien de la mosquée et des immeubles lui appartenant, achat de nattes, d'huile et autres frais du culte, salaire du personnel et distributions d'aumônes.

Depuis 1830, la Grande Mosquée n'a jamais cessé d'être affectée au culte, et nous nous sommes efforcés de l'entretenir en bon état et de l'embellir par des restaurations extérieures et intérieures.

Cet édifice a porté, jusqu'en 1854, les nos 80, 82 et 84 de la rue de la Marine, et n'a reçu aucun numéro lors de la révision effectuée à cette époque.

Rien ne fut changé au régime intérieur de la Grande Mosquée pendant treize années. Au mois de mai 1843, le muphti maleki, Mustapha ben el-Kebabti, s'étant rendu coupable de résistance ouverte aux ordres du Gouvernement, fut arrêté et déporté en France. L'administration saisit cette occasion de soumettre aux règles communes la dotation et le personnel de cet édifice religieux, et un arrêté du Gouverneur général, en date du 4 juin 1843, prononça cette réforme.

CHAPITRE V.

MOSQUÉE DE SIDI RAMDAN.

Par sa position et son ancienneté, la mosquée de Sidi Ramdan est des plus curieuses à étudier. Elle est située près du lieu où s'élevait, avant la domination ottomane, la citadelle de la ville berbère, *el Kasba el Kedima* (la vieille Casba), et sa construction a précédé de beaucoup l'agrandissement d'Alger, opéré par les Turcs dès leur arrivée. Malheureusement, elle ne présente aucune inscription. La plus ancienne mention que j'aie trouvé dans les titres de propriété ne remonte qu'à l'année 959 (1551-1552). Ce résultat est insignifiant, puisque nous savons que l'édifice est antérieur à la révolution due aux Barberousse.

Comme les mosquées de l'époque berbère, celle-ci est recouverte en tuiles rouges. Cette particularité se retrouve, comme je l'ai déjà fait remarquer, dans la Grande Mosquée et dans la mosquée el Kechach. Ici, les tuiles sont posées sur neuf toits à doubles versants, placés transversalement. Le plan général de l'édifice serait dans la plus grande partie un parallélogramme orienté du sud au nord, mais à son extrémité septentrionale. Ce tracé s'infléchit dans l'ouest par un angle obtus, de manière à représenter deux trapèzes réunis par un point commun, mais ayant deux axes différents. Ces lignes brisées ne sont pas rares dans l'architecture des indigènes, peu soucieux, en général, de la symétrie et de la régularité. Tout est informe, grossier, primitif dans la mosquée Sidi Ramdan, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est nu, froid, pauvre. On reconnaît l'œuvre d'une population barbare, étrangère aux beaux-arts et dépourvue de ressources pécuniaires et artistiques. L'irrégularité de la nef n'est rachetée par aucune ornementation ; tout y est plus que simple. Dix-huit colonnes en pierre fort laides dessinent trois allées longitudinales de trois mètres de largeur environ, et neuf travées latitudinales qui correspondent aux neuf toits couverts de tuiles. C'est bien là l'agencement des temples appartenant à l'époque arabe, dont la célèbre mosquée de Cordoue offre un type si brillant, reproduit avec tant de sobriété dans la Grande Mosquée d'Alger. Des tribunes, d'un travail aussi imparfait que celui des plafonds et du surplus de la menuiserie, entourent, sur trois faces, cet intérieur disgracieux, d'une indigence excessive. Le minaret, en harmonie avec cet ensemble, est très-étroit, peu élevé, carré, lourd et crénelé; on y compte 45 marches basses et 5 marches très-hautes.

Sur la façade, nous remarquons : 1° la porte d'une *bouita*, ou cabinet, dans laquelle se tient le khetib ; 2° une fontaine; 3° un local servant de latrines, sans communication avec l'intérieur ; 4° un petit local obscur, sans communication avec l'intérieur, et percé de deux petites fenêtres grillées, dans lequel est inhumé le vénérable Sidi Ramdan, marabout fort célèbre autrefois, auquel on est étonné de voir une chapelle aussi misérable.

Cet édifice, qui n'a pas cessé d'être affecté au culte, est percé de deux portes. La principale de ces issues a reçu le n° 5 de la rue Ramdan (anciennement n° 8), et l'autre, le n° 2 de la rue du Tigre (anciennement n° 1). Un *meçalla*, ou local dans lequel on apporte les morts pour dire sur eux les dernières prières, s'ouvre sur la rue des Zouaves, dont il porte le n° 4, depuis 1854, et dont il avait précédemment le n° 6.

Le personnel se compose d'un oukil, d'un imam, remplissant aussi les fonctions de khetib ou prédicateur, de deux mouedden pour le vendredi, de six hezzabin ou lecteurs du Coran, de cinq lecteurs du *tenbih-el-anam* (تنبيه الانام), d'un lecteur du *boukhari* (البخارى), d'un lecteur du *tahwid* (التوحيد), de plusieurs lecteurs supplémentaires du Coran, pendant le mois de ramdan, d'un lecteur du livre de Serjid Abd-Errahman, d'un chef du personnel, d'un balayeur, d'un allumeur et d'un homme de peine chargé de nettoyer les latrines. Les dépenses ordinaires étaient celles-ci : acheter, pendant le mois de ramdan, deux cierges de cinq livres chacun, neuf mesures d'huile, et des sucreries ; acheter des nattes et l'huile nécessaire à l'éclairage habituel; blanchir, deux fois par an, et faire les réparations nécessaires, etc. La dotation comprenait une cinquantaine d'immeubles.

Un titre de propriété de 959 (1551-1552) appelle cet édifice *la mosquée de la Casba*. Un acte de 980 (1572-1573) la désigne ainsi : ***Mosquée de la Casba ancienne, connue sous le nom du saint, du vertueux sidi Ramdan, que Dieu nous soit propice par ses mérites et par ceux de ses parents, amen !*** A partir du XIIe siècle, la qualification de *Mosquée de la vieille Casba* disparaît, et le nom de Sidi Ramdan reste seul attaché à ce curieux édifice.

CHAPITRE VI

MOSQUÉE SIDI HEDDI.

L'inscription arabe portant le n° 86 du catalogue du musée public d'Alger provient de cette mosquée.

En voici le texte :

الحمد لله وحده
هذا الجامع الا
عظم من امر ببنيا
نه مام رايس حسين
قدم و فاته قصد
به وجه الله العظيم
عام ٠ اح و صاية

(M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* ; le même, *les édifices religieux de l'ancien Alger*).

Elle est gravée en caractères creux, peints en rouge, sur une plaque de marbre de 0 m. 325 sur 0 m. 23. L'écriture se rapproche un peu du type andalou, mais elle est assez grossière. On remarque entre la 2e et la 3e ligne, et la 3e et la 4e ligne, des enjambements tout-à-fait inusités en épigraphie arabe. Quand l'espace leur manque, les lapicides indigènes rejettent au-dessus de la ligne d'écriture les lettres qui se prêtent à cette combinaison. Mais le chevauchement insolite que je viens de signaler n'est pas la seule singularité que présente cette inscription, et sa date va nous fournir un nouveau sujet d'étonnement.

Je traduis ainsi :

« Louange à Dieu unique.
Cette mosquée très-grande, celui qui a ordonné sa construction, est Mami (1) raïs (2) lorsque
arriva sa mort. Il a eu en vue,
en cela, la face de Dieu l'incommensurable.
Année.....

La date de cette inscription n'a pu être déchiffrée. C'est en vain que j'ai fait appel à tous les indigènes versés dans la science des chronogrammes; aucun d'eux n'a pu donner le mot de l'énigme. A défaut de solution positive, je vais présenter, sous toutes réserves et à titre de simple hypothèse, une version que m'a suggéré l'examen attentif du mystérieux texte.

La manière la plus habituelle d'employer, pour la rédaction des chronogrammes, les caractères de l'alphabet arabe, d'après la valeur numérique qui leur est attribuée, consiste à former un ou plusieurs mots plus ou moins en harmonie avec la circonstance, et dont les lettres, additionnées les unes aux autres, donnent un total égal à la date qu'on veut déguiser; mais ici, cette méthode n'a pas été suivie. En allant de droite à gauche, conformément au mode graphique des Arabes, nous trouvons d'abord un zéro, c'est-à-dire un chiffre, puis un ا, dont la valeur numérique est 1, ensuite un ح valant 8, et enfin un adjectif numéral précédé d'une conjonction : *et cent*. Trois systèmes ont donc été combinés et employés concurremment pour rendre plus obscure la date de l'inscription, c'est-à-dire le renseignement qui méritait à coup sûr le plus de clarté. La combinaison a été si peu heureuse, qu'aujourd'hui, les plus expérimentés se déclarent impuissants à deviner l'intention de l'auteur.

Il me semble que, dans le cas qui nous occupe, les lettres numérales sont groupées dans l'ordre indiqué par l'arithmétique pour la formation des nombres. Le zéro tiendrait donc la place des unités simples, le ا ou 1 serait placé dans la colonne des dizaines, et le ح ou 8, occuperait le rang des centaines. La date proposée devrait donc être lue comme il suit :

Soit : ح (8) ا (1) 0 et cent.

810 et cent.

On pourrait en conclure, à mon avis, que l'année cherchée est 810 plus 100, c'est-à-dire 910, ce qui nous reporterait à l'année 1505 de l'ère chrétienne et à une époque antérieure de 115 ans à l'établissement de la domination ottomane en Algérie. La présence à Alger, antérieurement à l'arrivée des Barberousse, d'un corsaire turc ou renégat, car le nom de Mami était choisi volontiers par les apostats, n'aurait rien d'étonnant, attendu que cette ville était alors le refuge de forbans de toute origine, dont les déprédations forcèrent les Espagnols à bâtir sur un îlot, sis à 200 mètres de la ville, la fameuse forteresse connue sous le nom d'El-Pénon. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner d'une date formulée, d'après un mode inconnu, et qui est resté sans imitation, comme il était sans doute sans précédent.

La mosquée dont il s'agit porta successivement, pendant la période turque, les noms de ***Mesdjed-Sidi-Hizb-Allah***, de ***Mesdjed Sidi Heddi*** et de ***Mesdjed Tiber Routin***. Elle a été démolie, en 1855, et son emplacement est tombé dans la rue de la Lyre.

(1) Ce nom est fautivement écrit مام, il faudrait مامى.

(2) Capitaine de navire.

CHAPITRE VII.

APERÇU HISTORIQUE.

De même qu'*Icosium*, *El Djezaïr Beni-Mezerenna* n'eut qu'un rôle très-effacé dans l'histoire de l'Afrique septentrionale. Tunis,

Tlemcen, Bougie, Fez brillaient alors au premier rang. L'humble bourgade berbère, née vers 950, et qui se développait lentement au milieu de ruines romaines, en face du groupe de roches qui devait devenir dans la suite un port très-connu, restait dans l'ombre et ne se trouvait mêlée qu'incidemment aux luttes qui ensanglantaient et aux évènements qui agitaient ces contrées. Il me sera donc facile d'extraire d'Ibn Khaldoun, les rares faits où figure le nom d'Alger. Je me servirai, pour ce travail, de l'excellente traduction de M. le baron de Slane, qui est elle-même un monument par les soins et l'érudition que son savant auteur y a apportés.

« La ville d'Alger, rappelle Ibn Khaldoun, formait un des gouvernements de l'empire sanhadjien. Elle eut pour fondateur Bologguin Ibn Ziri, et, après sa mort, elle servit de résidence à l'un ou à l'autre de ses descendants. Plus tard, elle passa sous la domination des Almohades, et fut comptée au nombre des villes de l'Ifrikia et des deux Magbrebs qui obéissaient à la famille d'Abd-el-Moumen. »

Vers 1080, Youssef Ibn Tachefin s'empara de Tlemcen à la tête de tous ses corps almoravides. Il fit ensuite la conquête d'Oran, de Ténez, du Oriancherich, de Chélif et de tout le pays jusqu'à Alger.

En 1185, les fils de Ghania, partis de Majorque, surprirent Bougie avec une flotte de 32 navires, ... L'un des fils de Ghania marcha ensuite sur Alger; s'étant emparé de cette ville, il y laissa Yahia Ibn Akhi Talha en qualité de gouverneur, et ayant ensuite pris Mouzaïa, il poussa en avant jusqu'à Miliana. Le sultan almohade El Mansour fit aussitôt marcher des troupes contre les agresseurs. Les habitants d'Alger, avertis de l'approche des secours, tant par mer que par terre, se soulevèrent contre le gouverneur Yahia, et le livrèrent, lui et ses compagnons, aux troupes almohades.

« .....La plaine de la Metidja était couverte de cultures, de villes et de villages..... Les habitants de cette région possédaient trente villes assez considérables pour pouvoir y célébrer la prière publique.....Mendil envahit le pays en y portant la dévastation.....Yahia Ibn Ghania s'était laissé enlever l'Ifrikia par les Almohades, et n'en conservait que la ville et

les environs de Cabès, quand le cheikh Abou-Mohammed le Hafride mourut à Tunis l'an 618 (1221). Cet évènement releva l'espoir d'Ibn Ghania, qui, toujours prêt à maintenir la cause des Almoravides, se mit encore à insulter les frontières et à dévaster les villes de l'Ifrikia. Ensuite il passa chez les Zenata, lança ses escadrons dans les plaines de ce pays et en balaya toutes les richesses. A la suite de plusieurs rencontres entre les habitants et les troupes de cet aventurier, Mendil, fils d'Abderrahman, rassembla une armée et lui livra bataille auprès de Metidja ; mais, abandonné par ses maghraoua, qui ne purent résister aux charges de l'ennemi, il resta prisonnier entre les mains d'Ibn Ghania, et mourut bientôt après, par ordre de ce chef. Ceci se passa en l'an 622 (1225), ou 623. A la suite de cette victoire, Ibn Ghania soumit la ville d'Alger, et mit en croix, sur les murs de cette forteresse, le cadavre de sa victime, afin de frapper de terreur tous ceux qui penseraient à la résistance.

« Les descendants d'Abou-Hafs étendirent leur domination jusque sur les pays des Zenata, après avoir usurpé le commandement des Almohades, et ils firent de Tlemcen une de leurs places frontières. Yaghmoracen en reçut le commandement, pour lui et pour ses enfants, pendant que la famille de Mendil Ibn Abd-er-Rahman obtint le commandement des plaines qu'occupaient les Maghraoua. Le gouvernement du Ouancherich et des territoires toudjinides, qui en dépendent, fut accordé à Mohammed Ibn Abd el-Caouï et à ses enfants. Toute la région située entre ces territoires et la capitale resta sous l'administration de fonctionnaires envoyés de Tunis, et la ville d'Alger eut ainsi pour gouverneur un officier hafride.

« En 664 (1265-1266), les habitants d'Alger s'étant aperçus que l'autorité du sultan hafride El-Mostancer avait cessé de se faire sentir chez les Zenata et les autres peuples du Mogbreb central, secouèrent le joug de l'empire, afin de se rendre indépendants. Pendant sept ans, ils jouirent tranquillement de leur indépendance. En 669 (1270-1271), le khalife El-Mostancer envoya contre Alger une armée qui n'obtint aucun résultat, et, deux années plus tard, en 671 (1272-1273), il donna l'ordre à Abou Hilal-Eïad, gouverneur de Bougie, de s'y rendre à la tête des

troupes almohades. Pendant l'espace d'un an, ce général assiégea la ville sans aucun succès, et ayant alors repris la route de Bougie, il mourut au camp, à Beni-Oura, en l'an 673 (1274-1275). Le sultan, s'étant décidé à renouveler ses tentatives, envoya une autre armée contre Alger, l'année suivante, et y expédia sa flotte en même temps. Les troupes tunisiennes avaient pour chef El Hacen Ibn Yacin. D'aprés les ordres du sultan, le gouverneur de Bougie fit marcher un corps de troupes sous les ordres d'Abou l'Abbas Ibn Abiel-Alam. La ville se trouva bientôt étroitement bloquée, par terre et par mer; puis, ayant été emportée d'assaut, elle vit massacrer ses habitants, piller ses maisons, déshonorer ses mères de famille, et violer ses vierges. Les cheikhs qui formaient le gouvernement d'Alger furent chargés de chaînes et conduits à la citadelle de Tunis, où ils restèrent prisonniers, jusqu'à la mort du sultan El-Mostancer. El-Ouathec monta alors sur le trône, et ordonna leur mise en liberté (1) (1277). »

Albert DEVOULX.

(*A suivre.*)

(1) Traduction de M. de Slane, tome 2, p. 272.

TABLE DES MATIÈRES

DU DIX-NEUVIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1875 —

ARTICLES DE FOND

MM.

BERBRUGGER. — La Régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire, p. 16 et 115

BERTHERAND (Dr). — Recherches des cachets d'oculistes romains dans le Nord de l'Afrique, p. 433.

CHABAUD-ARNAUD. — Attaque des batteries algériennes, par Lord Exmouth, en 1816, p. 194.

DEVOULX. — Alger, étude archéologique et topographique, p. 289, 385 et 497.

FÉRAUD. — Les descendants d'un personnage des *Mille et une Nuits*, à Biskra, p. 4.

— Documents pour servir à l'histoire de Philippeville, p. 50, 81, 203, 241, 361 et 456.

PRIMAUDAIE (de la). — Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique, p. 62, 148, 161, 203, 265, 337 et 483.

MICHIEL. — La prise d'Alger racontée par un captif, p. 471.

ROBIN. — Les Oulad ben Zamoum, p. 32.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

Pages.

Constitution du bureau pour l'année 1875. 78
Découvertes épigraphiques à Alger. 78
Épitaphe trouvée à Mouzaïaville. 79
Inscription de Bel Imour, Bordj bou Areridj. 160
Inscription de Khalfoun, Sétif. 160
Inscription de Feïd Semar, Aumale. 240
Expédition des Turcs contre les Flissas. 333
Acqueduc de Bougie 335

NÉCROLOGIE

Le capitaine Ragot. 79

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

— Edition : N° 2088 — 07 / 85